

TABLEAU
DES PREUVES ÉVIDENTES DU CHRISTIANISME.

EN TROIS PARTIES.

PART. I. De l'évidence historique et directe du Christianisme, distinguée de celle qu'on allégue en faveur d'autres miracles.

PART. II. Des preuves auxiliaires en faveur du Christianisme.

PART. III. Examen abrégé de quelques objections rebattues.

PAR WILLIAM PALEY, M.A.

ARCHIDIACRE DE CARLISLE.

Traduit de l'Anglais par D^r. LEVADE, M. du S. E.



EN DEUX VOLUMES.

TOME I.

A LAUSANNE,

Chez ANDRÉ FISCHER et LUC VINCENT, Imp. Lib.

1806.

À MESSIEURS LES PASTEURS DES ÉGLISES RÉFORMÉES DE FRANCE.

MESSIEURS,

Les rapports intimes que j'ai l'honneur de soutenir depuis vingt-quatre ans avec un grand nombre d'entre vous, Messieurs, me portent à vous faire l'hommage de cette Traduction. Vous me rendrez la justice d'avoir cherché dans mes enseignemens à vous attacher à la Religion Chrétienne, en m'efforçant à établir les preuves évidentes de sa Divinité; de vous avoir sans-cesse invité à la paix, au support, au respect pour les Gouvernemens, à l'union avec toutes les Sociétés Chrétiennes, dont les fondemens, la morale et les espérances sont à-peu-près semblables. J'éprouve, Messieurs, une douce satisfaction en pensant que l'ouvrage que je vous présente, pourra servir de

rapprochement entre vous et les Pasteurs de Communions différentes, qu'il pourra être accueilli par tous ceux qui sous quelque dénomination que ce soit, professent le Christianisme. Je me flatte aussi qu'il méritera l'approbation du Ministre des cultes, qui dans ses importantes fonctions répond avec tant de sagesse aux grandes vues du Héros qui veille sur les destinées de la France. C'est à ce respectable Magistrat que j'eusse désiré adresser mon hommage, mais j'ai cru devoir me borner à en exprimer publiquement le desir, en faisant des vœux sincères pour qu'il puisse tenir long-tems en main la balance d'équité que lui a confié le Souverain de votre grand Empire.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération et un dévouement entier,

MESSIEURS,

Votre t. o. s.

D. LEVADE.

Lausanne, 15 Juin 1806.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE TOME I.

Réflexions préliminaires. — Sur la possibilité des miracles en général. pag. 1

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'ÉVIDENCE HISTORIQUE ET DIRECTE DU CHRISTIANISME, ET DE LA DIFFÉRENCE D'AVEC CELLE QU'ON ALLÉGUE EN FAVEUR D'AUTRES MIRACLES.

Propositions à établir.

PROPOS. I. Il est suffisamment évident que plusieurs hommes, déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux, les dangers et les souffrances, auxquels ils se sont soumis volontairement, par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles régles de conduite. 17

CHAPITRE I. *Preuve des souffrances des premiers prédicateurs du Christianisme, puisée dans la nature de la chose.* 19

CHAP. II. *Preuve des souffrances des premiers prédicateurs du Christianisme, puisée dans* le témoignage des auteurs profanes. pag. 44

CHAP. III. *Preuve indirecte des souffrances des premiers prédicateurs du Christianisme, puisée* dans l'Écriture et dans d'autres ouvrages des Chrétiens. 56

CHAP. IV. *Preuve indirecte puisée dans les mêmes sources.* 67

CHAP. V. *Observation sur la preuve précédente.* 95

CHAP. VI. *L'histoire pour laquelle ont souffert les premirs prédicateurs de la Religion était* MIRACULEUSE. 106

CHAP. VII. *Cette histoire était bien essentiellement celle que nous avons aujourd'hui.* 115

CHAP. VIII. *Preuves tirées de l'autorité des Livres historiques de l'Écriture.* 145

CHAP. IX. *De l'authenticité des Livres historiques de l'Écriture*, en onze sections. 173

SECTION I. *Citations des Livres historiques de l'Écriture par d'anciens Écrivains Chrétiens.* 188

SECT. II. *Du respect particulier qui accompagne ces citations.* 236

SECT. III. *Les Écritures ont été rassemblées en un volume distinct dès les premiers tems.* 245

Sect. IV. *Elles ont été distinguées par des noms appropriés et des titres de respect.* pag. 253

Sect. V. *Elles ont été lues et expliquées publiquement dans les assemblées Religieuses des premiers Chrétiens.* 258

Sect. VI. *On a écrit anciennement sur ces Écritures des Commentaires &c. &c.* 263

Sect. VII. *Elles ont été reçues par les anciens Chrétiens de différentes sectes et opinions.* 274

Sect. VIII. *Les quatre Évangiles, les Actes des Apôtres, treize Épitres de St. Paul, la première de Jean, la première de Pierre, ont été reçues sans aucun doute, par ceux qui en avaient sur d'autres Livres du présent recueil.* 289

Sect. IX. *Nos Évangiles actuels furent envisagés par les adversaires du Christianisme comme contenant les faits sur lesquels la Religion était fondée.* 298

Sect. X. *On publia des catalogues formels des Écritures authentiques, qui tous renferment nos présens Évangiles.* 310

Sect. XI. *On ne peut appliquer les propositions précédentes à aucun des Livres communément appellés Livres apocryphes du Nouveau Testament.* 315

Chap. X. *Récapitulation.* 326

DE L'ÉVIDENCE HISTORIQUE ET DIRECTE DU CHRISTIANISME, DISTINGUÉE DE CELLE QU'ON ALLÉGUE EN FAVEUR D'AUTRES MIRACLES.

PROPOS. II. CHAP. I. IL N'EST PAS *suffisamment évident que des personnes se disant être les premiers témoins d'autres faits d'une nature aussi miraculeuse que ceux-ci, aient agi de la même manière pour les attester, et par le seul effet de leur croyance à ces miracles.* p. 335

CHAP. II. *Considérations sur quelques exemples particuliers.* 377

RÉFLEXIONS

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

JE ne crois pas nécessaire de prouver que le genre humain avait besoin d'une révélation, parce que je n'ai pas encore rencontré d'homme raisonnable qui pensât que, même avec le secours de la révélation chrétienne, nous eussions trop de lumière et d'évidence Je désire cependant que, dans le jugement qu'on va porter sur le Christianisme, on veuille se rappeller qu'il s'agit uniquement de savoir si l'on doit admettre cette Religion ou n'en admettre aucune; car si la Religion chrétienne n'était pas croyable, nul de ceux auxquels je m'adresse ne souffrirait qu'on voulut en soutenir une autre.

Supposé donc que le monde où nous sommes placés ait eu un Créateur; supposé qu'il paraisse, d'après le but prédominant

et les fins particulières qu'on remarque dans l'Univers, que Dieu, en le formant, se soit occupé du bonheur des créatures sensibles, & qu'il conserve toujours les mêmes dispositions qui lui dictèrent son ouvrage; supposé qu'une partie des créatures ait reçu de son Créateur des facultés qui les rendent capables d'une obéissance morale à sa volonté, et de poursuivre volontairement le but pour lequel il leur a donné l'existence; supposé que le Créateur ait destiné à cette partie de ses créatures, à ces agens raisonnables et responsables de leurs actions, une seconde existence dans laquelle leur sort sera fixé d'après la conduite qu'ils auront tenue dans leur premier état; (supposition qui peut seule faire évanouir cette objection contre la Providence divine, savoir, que l'on ne voit dans ce monde aucune différence entre le bien et le mal, et que cette confusion est incompatible avec les soins et la bienveillance qui se découvrent dans les ouvrages de la Divinité;) supposé qu'il soit d'une grande importance pour les êtres

soumis à cette dispensation, de connaître ce qui leur est destiné; c'est-à-dire, supposé que cette connaissance puisse essentiellement contribuer au bonheur de l'espèce, bonheur que tant de moyens dans la nature tendent à développer; supposé cependant que, soit par l'imperfection de ses facultés, soit par le désavantage de sa situation ou par la perte de quelque révélation antérieure, toute l'espèce humaine ait été privée de cette connaissance, de manière qu'il ne soit pas probable qu'elle puisse l'acquérir sans une révélation; en supposant de telles circonstances, serait-il improbable que cette révélation lui eût été donnée? serait-il incroyable que Dieu se fût proposé un tel dessein et qu'il l'eût exécuté? En supposant qu'il réserve un état futur au genre humain, est-il invraisemblable qu'il nous ait fait connaitre notre destinée?

Maintenant, de quelle manière une révélation pourrait-elle s'opérer si ce n'est par des miracles? Nous n'en pouvons concevoir aucune autre. Par conséquent, les miracles

seront probables ou improbables, dans la même proportion qu'il est probable ou improbable qu'une révélation ait pu être communiquée au genre humain. Ainsi donc, quand on nous dit qu'une révélation, dont nous manquions manifestement, et qui serait d'un prix inestimable si elle était vraie, fut promulguée par des miracles, l'improbabilité qui résulte de la nature miraculeuse des faits qu'on nous rapporte, n'est pas plus grande que l'improbabilité originelle, qu'il y aurait à ce que Dieu nous eût communiqué une révélation.

Je souhaite cependant que l'on saisisse d'une manière précise le sens et l'étendue que nous donnons à ce raisonnement. Nous ne supposons pas les attributs de Dieu ou l'existence d'une vie à venir, dans le dessein de *prouver* la réalité des miracles; elle doit toujours être démontrée par l'évidence; nous prétendons seulement que dans les miracles allégués à l'appui de la révélation, il n'existe pas d'improbabilité antécédente, qu'aucun témoignage ne puisse surmonter;

et dans le dessein de soutenir cette assertion, nous prétendons que les miracles rapportés comme ayant été opérés en témoignage d'une parole venant de Dieu, pour nous donner la connaissance d'un état futur de peines et de récompenses, et pour enseigner au genre humain comment il doit se préparer à cet état, que ces miracles, dis-je, ne sont pas plus incroyables en eux-mêmes que ces deux propositions supposées vraies, (que vous les appelliez propables ou improbables); l'une, que Dieu destine aux hommes qu'il a créés un état d'existence future; l'autre, que cet état leur étant destiné, il a dû les en instruire. Il n'est pas nécessaire pour notre but que ces deux propositions soient susceptibles de preuves, ni même qu'on puisse les présenter comme probables par des argumens tirés des lumières naturelles; il suffit que nous puissions affirmer à leur égard qu'elles ne sont pas si fortement improbables, si contradictoires avec ce que nous croyons déjà de la puissance et des perfections de

Dieu, que ces propositions en elles-mêmes ou les faits qui leur étant étroitement liés, ne sont pas plus improbables qu'elles, dussent être rejettés à la première vue, et rejettés, quelle que pût être la force et la complication d'évidence qu'on pourrait alléguer en leur faveur.

C'est là le préjugé que nous voudrions attaquer: car il existe une objection moderne poussée jusqu'à ce point, *qu'aucun témoignage humain ne peut dans aucun cas rendre les miracles croyables*. Je crois que l'ensemble de cette objection est victorieusement refuté par la réflexion que nous avons établie ci-dessus, savoir, que s'il y a une révélation, il doit y avoir des miracles; et que dans les circonstances où l'espèce humaine se trouve placée, une révélation n'est pas improbable, ou improbable sous toute espèce de rapport.

Mais puisque cette objection se trouve comme à la porte de notre matière, et que si elle était admise, elle opposerait une barrière à toute espèce de preuve et à tous

les raisonnemens que nous pourrions faire dans la suite sur ce sujet, il est nécessaire, avant d'aller plus loin, d'examiner le principe sur lequel on la fonde; et qui revient exactement à ceci: c'est *qu'il est contraire à l'expérience qu'un miracle puisse être vrai, mais non qu'un témoignage puisse être faux.*

Il paraît dabord que dans ce mot d'*expérience*, et dans la phrase, *contraire à l'expérience* ou *contredisant l'expérience*, il y a quelqu'ambiguité qu'il faut commencer par éclaircir. Strictement parlant, le récit d'un fait est *contraire* à l'expérience lors seulement que l'on rapporte que le fait a eu lieu dans une époque et dans une place où nous-mêmes étant présens, n'avons point apperçu qu'il soit arrivé; comme si l'on nous disait que dans une telle chambre, à telle heure d'un jour déterminé, un homme mort serait revenu en vie; tandis que nous-mêmes, placés dans cette même chambre, au même jour et à la même heure, et y donnant toute notre attention, nous n'aurions point

apperçu un semblable événement. Dans ce cas l'assertion est contraire à l'expérience proprement dite; contradiction qu'aucune évidence ne peut détruire, sans qu'il importe pour cela que le fait soit ou ne soit pas de nature miraculeuse. Mais quoique ce soit bien ici l'espèce d'expérience, et de *contraire à l'expérience* qu'a allégué l'archevêque *Tillotson*, en citant le début de l'essai de Mr. *Hume*, ce n'est pas dans ce sens que Mr. Hume lui-même l'entend dans son objection. Pour abréger, je ne connais à ces mots *contraire à l'expérience*, aucun autre sens intelligible que celui-ci : c'est que nous n'avons éprouvé nous-mêmes rien de semblable à ce qu'on nous rapporte, ou que ces choses n'ont pas été généralement éprouvées par d'autres personnes. Je dis *généralement*, car si pour établir la question on disoit qu'une telle chose n'a *jamais* été éprouvée par personne, ou que l'expérience *universelle* lui est contraire, ce serait décider soi-même le sujet de la discussion.

Maintenant, l'improbalité qui découle du défaut d'expérience, (car il s'agit plutôt ici d'un défaut que d'une contradiction,) est seulement égale à la probabilité qu'il y a que si la chose est vraie, nous devrions en éprouver de semblables à celle-là, ou que ces choses devraient être généralement éprouvées. Supposons donc qu'il soit vrai que la première promulgation du Christianisme ait été accompagnée de miracles, qui pouvaient seuls fixer son autorité, est-il certain que ces miracles devraient être répétés assez souvent et dans un assez grand nombre de lieux pour devenir les objets d'une expérience générale? Est-ce là une probabilité qui approche de la certitude, ou qui soit d'une si grande force qu'aucune évidence ne la puisse ébranler? Et cependant cette probabilité est précisément l'*inverse* et par conséquent l'exacte mesure de l'improbabilité qui découle du défaut d'expérience, que Mr. *Hume* représente comme invincible par le témoignage humain.

Il ne s'agit pas ici de quelque nouvelle

loi de la nature ou de quelque nouvelle expérience de physique, où l'on doit s'attendre que les mêmes circonstances produiront partout les mêmes effets, et où le défaut de succès, lorsqu'on la répète avec exactitude, contredit manifestement ce qu'on en rapporte; mais attendre qu'un miracle se répète, c'est attendre ce qui empêcherait qu'il n'en fut un; ce qui est contraire à sa nature comme miracle, et ce qui détruirait entièrement l'usage et le but pour lequel il fut opéré.

La force de l'objection contre les miracles tirée de l'expérience, est fondée sur cette présomption, ou que le cours de la nature est invariable, ou que s'il a jamais varié, les variations doivent être fréquentes et générales. Mais la nécessité de cette alternative a-t-elle été bien démontrée? Permettez-nous d'appeller le cours de la nature l'*action d'un Être intelligent*, et pour lors, y a-t-il quelque forte raison de penser que cet Être ne puisse jamais varier son action, ou qu'il doive le faire d'une manière fré-

quente et générale ? Ne devons-nous pas plutôt attendre qu'il pourra dans des occasions importantes interrompre l'ordre qu'il a fixé, mais que ces interruptions seront rares, et ne seront soumises, par conséquent, qu'à l'expérience d'un petit nombre de personnes, ensorte que le défaut d'expérience chez plusieurs ne saurait être un sujet d'étonnement ou d'objection ?

Mais comme à la suite du raisonnement tiré de l'expérience, on nous dit que lorsque nous citons des miracles, nous avançons des effets sans cause, ou que nous attribuons des effets à des causes insuffisantes, ou à des causes dont l'expérience ne nous a point fait connaître l'efficace ; nous demandons de quelles causes et de quels effets on veut parler dans cette objection. Si l'on nous répond que c'est mériter ce reproche, d'attribuer la guérison d'un paralitique à l'attouchement, celle d'un aveugle à un peu de terre détrempée, ou la résurrection d'un mort à quelques paroles, nous répliquons que nous n'attribuons point

de tels effets à ces causes; nous n'y voyons pas plus d'efficace que dans d'autres causes de cette espèce; ce ne sont là que des signes qui lient le miracle avec le but; et pour l'effet, nous l'attribuons simplement à la volonté de Dieu, dont l'existence, la toute-puissance, la toute-présence, et l'action sont démontrées par des preuves antérieures aux miracles, et qui en sont indépendantes. Nous avons donc tout ce que l'on peut désirer dans les actes d'un agent raisonnable, un pouvoir suffisant, et un motif assez fort pour déterminer son action. En un mot, commençons par croire qu'il y a un Dieu, et les miracles cessent d'être incroyables.

Mr. *Hume* établit le cas des miracles comme un conflict entre des improbabilités opposées; c'est-à-dire, une question où il s'agit de déterminer lequel est le plus improbable, que le miracle soit vrai, ou que le témoignage soit faux; et je crois que c'est établir avec équité le sujet de la question. Mais c'est dans le raisonnement que je remarque un défaut de bonne foi; car

en développant l'improbabilité des miracles, il supprime toutes les circonstances qui l'atténuent, telles que le résultat de la connaissance que nous avons de l'existence, du pouvoir et des dispositions de la Divinité, de l'intérêt qu'Elle prend à ses créatures, du but qu'Elle peut s'être proposé dans les miracles, de l'importance de ce but, et de sa subordination au plan des œuvres de la nature.

De la manière dont raisonne Mr. *Hume*, les miracles seraient également incroyables et pour l'homme déjà persuadé de l'action constante de la Divinité, et pour celui qui rejette son existence : ils seraient également incroyables, soit que l'on nous dit qu'ils ont été opérés dans les occasions les plus importantes, et pour les buts les plus avantageux, soit que l'on dit qu'ils ont été opérés sans but, ou dans un but de peu d'importance, ou même manifestement pernicieux. Certainement ce ne serait pas établir notre proposition d'une manière exacte. Outre cela, cet auteur, en pèsant dans

l'autre bassin de la balance la force et le poids du témoignage, prépare d'avance une réponse à toute la masse des preuves historiques, en disant que nous ne sommes pas dans l'obligation d'expliquer comment l'histoire, ou l'évidence d'un fait s'est formée. Pour moi je pense que *nous y sommes obligés*, non pas, peut-être, afin de montrer par des détails positifs comment elle a eu lieu, mais comment elle a pu probablement se former. L'existence d'un témoignage est un phénomène; la vérité du fait qu'on témoigne donne la solution du phénomène. Si nous rejettons cette solution, il faut donc donner quelqu'autre cause à l'existence du témoignage, et nos adversaires même ne peuvent en admettre aucune qui ne s'accorde pas avec les principes des affaires humaines, et avec la conduite des hommes de notre tems, ou qui donne lieu de croire que les hommes d'alors aient été des êtres d'une toute autre espèce que ceux d'aujourd'hui.

Mais, ce qui me persuade, indépendamment de toute autre considération, que le

raisonnement de Mr. *Hume* est sans aucune solidité, c'est cette réflexion bien simple: Lorsqu'on propose un théorême à un mathématicien, la première chose qu'il fait est de l'examiner sur un cas particulier; et s'il produit un résultat faux, il est sûr qu'il y a quelqu'erreur dans la démonstration. Procédons de même avec ce que nous appellerons le théorême de Mr. *Hume*; si douze hommes dont j'aurais long-tems connu le bon sens et la probité, rapportaient sérieusement et en détail un miracle opéré sous leurs yeux, et de nature à ce qu'ils n'eussent pas pu être trompés; si, sur le bruit de cette relation, le gouverneur du pays faisait venir ces hommes en sa présence, et leur donnait le choix, ou de confesser qu'ils publient une imposture, ou d'être pendus; s'ils refusaient unanimément de reconnaître qu'il y eût la moindre fausseté dans leur récit; si l'on répétait la même menace à chacun d'eux séparément, sans qu'elle produisit plus d'effet; si elle était enfin exécutée; si je voyais de mes yeux ces hom-

mes consentir l'un après l'autre à être torturés, étranglés, brulés, plutôt que de rétracter leur témoignage, eh bien, dans ce cas je ne devrais point y ajouter foi, d'après le principe de Mr. *Hume.* J'ose dire, cependant, qu'il ne saurait se trouver un sceptique dans le monde qui put se refuser à les croire, ou qui osât justifier une pareille incrédulité.

Les exemples que l'on pourroit alléguer de faux miracles dont le témoignage fut soutenu avec une apparence de force, doivent sans doute être examinés. Mr. *Hume* cherche à fortifier son raisonement par des exemples de cette espèce; mais j'espère de montrer par la suite qu'aucun témoignage en faveur de ces faux miracles n'est accompagné des mêmes circonstances, ou ne peut atteindre au même degré d'évidence qui paraît dans le témoignage en faveur des miracles du Christianisme. C'est en cela, cependant, que consiste toute la force de l'objection de Mr. *Hume;* car il n'y en a certainement aucune dans son principe.

PREMIÈRE

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'ÉVIDENCE DIRECTE ET HISTORIQUE DU CHRISTIANISME, ET DE SA DIFFÉRENCE D'AVEC CELLE QU'ON ALLÉGUE EN FAVEUR D'AUTRES MIRACLES.

Voici les deux propositions que je vais m'efforcer d'établir.

I. Il est *suffisamment évident* que plusieurs hommes, déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux, les dangers et les souffrances, auxquels ils se sont soumis volontairement par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles règles de conduite.

II. Il n'est *point suffisamment évident* que des personnes, se disant être les premiers témoins d'autres faits d'une nature aussi miraculeuse que ceux-ci, aient agi de la même manière pour les attester, et par le seul effet de leur croyance à ces miracles.

La première de ces propositions, qui forme le raisonnement, sera développée dans les neuf chapitres suivans.

CHAPITRE PREMIER.

Il est suffisamment évident que plusieurs hommes, déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux, les dangers et les souffrances, auxquels ils se sont soumis volontairement par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles règles de conduite.

POUR établir notre première proposition, il faut démontrer ces deux points: le premier, c'est que le Fondateur du Christianisme, ses associés et leurs disciples immédiats ont fait ce que cette proposition leur attribue : le second, c'est qu'ils l'ont fait pour attester l'histoire miraculeuse rapportée dans nos Écritures, et par la seule persuasion qu'ils avaient de la vérité de cette histoire.

Avant de produire aucun témoignage en faveur de l'activité et des souffrances des premiers fondateurs du Christianisme, il convient d'examiner le degré de probabilité que cette assertion tire de *la nature même du cas*, c'est-à-dire, les présomptions fondées sur ces parties de l'événement qui étant des points de fait, sont généralement reconnues.

Et d'abord, la Religion chrétienne existe; par conséquent, elle a été établie d'une manière quelconque; elle doit donc le principe de son établissement, ou sa première publication, à l'activité de son Fondateur et de ceux qui se sont réunis avec lui dans son entreprise; ou bien nous devrions adopter cette étrange supposition, que quoiqu'ils eussent abandonné leur entreprise, et qu'ils fussent restés tranquilles et silencieux, d'autres s'en seraient chargés, et auraient travaillé à la propagation et au succès de leur histoire; ce qui est absolument incroyable. Il me paraît à-peu-près certain, que si la première publication du

Christianisme par son Fondateur n'avait pas été suivie de l'industrie et du zèle de ses disciples immédiats, la tentative aurait dû échouer dès sa naissance. Quant à l'espèce et au degré d'activité que doivent avoir employé ces hommes, & à la manière de vivre à laquelle ils ont dû se soumettre, il est raisonnable de supposer qu'elle a dû être semblable à ce qu'on observe chez tous ceux qui se font volontairement les missionnaires d'une nouvelle doctrine; ce sont des prédications actives, pressantes, souvent répétées; ce sont des entretiens habituels sur la Religion avec des personnes religieuses; c'est l'éloignement des plaisirs, des engagemens et des dissipations de la vie; c'est un dévouement total à un seul objet sérieux: voilà ce que la vie journalière de tels hommes doit présenter. Je ne veux pas dire que ce genre de vie soit sans jouissance, mais je dis que l'on n'aura jamais cette jouissance si l'on n'est pas de bonne foi : avec le sentiment intime du néant et de l'imposture, la fatigue et la

gêne deviendraient insupportables. Je croirais aisément que peu d'hypocrites s'engageraient dans de pareilles entreprises, ou qu'ils n'y persévéreraient pas long-tems. Pour l'ordinaire, il n'y a qu'une entière conviction qui soit capable de vaincre l'indolence naturelle à la plupart des hommes, et leur goût général pour une société gaie, pour des récréations amusantes, pour vivre à leur aise et en liberté.

En second lieu, il est aussi fortement probable, d'après la nature du fait, que la propagation de cette nouvelle doctrine a dû être accompagnée de difficultés et de périls. Annoncée aux Juifs, elle leur présentait un système, opposé non-seulement à leurs opinions habituelles, mais encore aux opinions sur lesquelles reposaient leur esprit national, leur orgueil, leurs consolations, leurs espérances. Fondés ou non, les Juifs étaient parvenus à se persuader que par le moyen d'un Envoyé céleste, annoncé depuis long-tems, il allait s'opérer un changement aussi important qu'avantageux dans l'état de leur

pays : (*) leurs magistrats, leur clergé, leur secte principale avaient répandu cette opinion parmi le commun peuple ; ensorte que ce n'étaient pas ici les simples conjectures de quelques théologiens théorétiques, ou l'attente secrette d'un petit nombre de dévots retirés du monde, mais cette attente était devenue l'espérance et la passion de tout le peuple, qui l'envisageait comme étant hors de doute, et qui s'indignait de tout ce qui pouvait la contredire, comme cela arrive dans toutes les opinions populaires : les Juifs s'attachaient plus fortement encore à cette espérance par les calamités de leur pays, et cet attachement croissait en proportion de leurs dangers et de leurs malheurs. Annoncer aux Juifs qu'une attente aussi flatteuse allait être plus que dis-

(*) « Percrebuerat oriente toto vetus, et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur. " Sueton. *Vespasian. cap.* 4 - 8.

« Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore, ut valesceret Oriens, profectique Judæâ rerum potirentur. " Tacit. *Hist. Lib. V. cap.* 9 - 13.

sipée, qu'ils allaient être confondus avec les autres peuples dans une Religion douce, et sans ambition, dans laquelle ils ne trouveraient ni victoires ni triomphes, et qui bien loin d'élever leur nation et leurs institutions au-dessus des autres, ne tendrait qu'à élever à leur niveau ceux qu'ils méprisaient, et cela sous les rapports même dans lesquels ils se croyaient le plus privilégiés : aucun Juif ne pouvait recevoir avec plaisir cette nouvelle doctrine, et ceux qui venaient la leur annoncer ne pouvaient se flatter d'en être bien accueillis, ou d'en obtenir une facile croyance. Cette doctrine paraissait aux Juifs aussi rude que nouvelle, n'étant encore venu dans la pensée d'aucun d'eux que le Royaume de Dieu pût être destiné à ceux qui ne se conformaient point à la Loi de Moïse.

Le caractère de cette nouvelle Religion était encore à d'autres égards en opposition avec les habitudes et les principes des Juifs. La leur était en grande partie composée d'objets sensibles ; les Juifs même les plus

instruits, faisant grand cas des cérémonies de la Loi, leur attribuaient beaucoup d'efficace; le vulgaire grossier connaissait à peine autre chose dans sa Religion; et les hypocrites en exageraient à l'excès la partie cérémonielle, parce qu'elle servait d'instrument à leur réputation ou à leur influence. La doctrine chrétienne, sans abolir formellement le code lévitique, affaiblissait beaucoup le cas qu'on en faisait : au lieu de l'exactitude et du zèle à pratiquer les ordonnances de ce code, ou celles que la tradition y avait ajoutées, les nouveaux docteurs prêchaient hautement la foi, la régularité dans les sentimens, la pureté intérieure, la rectitude morale, comme les vrais moyens par lesquels les adorateurs de la Divinité pouvaient obtenir sa bienveillance. Quoique cela fut très-raisonnable, et parut présenter une forte recommandation en faveur du Christianisme, il s'en fallait de beaucoup qu'à cette époque cela pût en faciliter l'établissement: au contraire, dépriser les qualités dont les premiers de la

nation faisaient un si grand cas, était un sûr moyen de s'attirer de puissans ennemis ; et comme si ce n'avait pas été assez pour cela que des Juifs, prêchant à des Juifs, renversassent toutes leurs espérances nationales, ils décriaient encore le mérite tiré du zèle pour les cérémonies, et de l'exactitude de leur observation.

Le parti dominant à Jérusalem venait de mettre en croix le Fondateur de la Religion chrétienne, ce qui ne peut être contesté: ceux donc qui lui succédèrent pour prêcher sa Religion, durent nécessairement reprocher aux principaux des Juifs une mort qu'ils ne pouvaient regarder que comme injuste et cruelle ; ce qui ne devait pas rendre leur mission plus aisée, ou leur position plus tranquille. Quant à l'intervention du gouvernement Romain, alors établi en Judée, je ne crois pas que méprisant, comme il le faisait, la Religion du pays, il voulut, sans y être forcé, examiner avec beaucoup de vigilance ou de sévérité des schismes et des controverses qui naissaient

au sein de cette Religion. Cependant il y avait dans le Christianisme une chose qui pouvait aisément servir de prétexte d'accusation aux yeux d'un gouvernement jaloux de son autorité. Les Chrétiens faisaient profession d'une obéissance indéfinie à un nouveau Maître, déclarant qu'il était la personne annoncée aux Juifs par les Prophêtes sous la qualité de Roi; la nature spirituelle de ce Royaume, et l'accord de l'obéissance qu'il exigeait avec celle qu'on doit à l'autorité civile, offrait des distinctions trop subtiles pour être facilement saisies par un gouverneur Romain qui ne voyait pas la chose de près, et seulement au travers des représentations dictées par les ennemis du Christianisme. En effet, nos histoires nous apprennent que ce fût le côté sous lequel les ennemis de Jésus dépeignirent son caractère et ses prétentions dans leurs plaintes à Ponce-Pilate; et Justin martyr, combat cent ans après, cette fausse idée qui régnait encore de son tems. « Vous avez ouï dire » que nous sommes dans l'attente d'un

„ Royaume, et vous supposez sans examen „ qu'il s'agit d'une royauté humaine, tandis „ que nous ne parlons réellement que du „ Royaume de Dieu " (*). Ce devait être certainement une source naturelle de fausses interprétations et de calomnies contre les Prédicateurs de l'Évangile.

Ils eurent donc à lutter contre un préjugé soutenu par le pouvoir; ils durent s'adresser à un peuple trompé dans son attente, à un clergé revêtu d'une grande portion de l'autorité civile, et poussé par de puissans motifs de ressentiment ou d'opposition; ils durent soutenir cette lutte sous un gouvernement étranger, dont ils ne pouvaient espérer la faveur, vû qu'il était sans-cesse entouré des Juifs leurs ennemis. Ce que l'expérience nous enseigne sur le sort des réformateurs, lorsque la réformation tend à renverser quelqu'opinion régnante, et qu'elle ne procéde pas de quelque changement déjà formé dans les sentimens d'un peuple, ne nous permet pas

(*) Ap. Ire. p. 16, éd. Thirl.

de supposer que les premiers propagateurs du Christianisme à Jérusalem et dans la Judée aient pu remplir leur mission d'une manière sûre et tranquille au milieu des difficultés et des ennemis qu'ils avaient à combattre, totalement privés, comme ils l'étaient, d'autorité, de force et de protection.

Voyons encore à quoi ils devaient naturellement s'attendre en s'adressant aux payens. La première chose qui nous frappe, c'est que la Religion annoncée par les Prédicateurs de l'Évangile, était *exclusive;* elle démentait sans exception tous les articles de la mythologie payenne, et l'existence de tous les objets de leur culte; elle ne se pliait à aucun accommodement; elle ne pouvait prévaloir, au cas qu'elle prévalut, qu'en entraînant la chûte de toutes les statues, de tous les autels, de tous les temples du monde, et il n'est pas facile de se persuader qu'une entreprise aussi hardie pût être impunément exécutée dans aucune époque. Car observez qu'il ne s'agissait pas simplement d'annoncer quelque nouvelle

Divinité ou d'en exalter la grandeur, pour la placer avec les autres dans le Panthéon; ni de discuter ses titres sans révoquer en doute ceux des Divinités déjà reçues; il s'agissait ici de déclarer que ces dernières étaient toutes fausses, et que leur culte était ridicule et vain. Il est vrai que les anciens payens admettaient facilement de nouveaux objets de culte au nombre de leurs divinités, ou qu'ils supportaient sans aigreur de pareilles propositions; mais il ne s'ensuit pas qu'ils dussent tolérer un nouveau système, dont les actifs propagateurs travaillaient à raser jusques aux fondemens la religion établie: dans le premier cas, ce n'eut été que l'addition d'un saint à leur calendrier; dans le second, il s'agissait d'abolir et de fouler aux pieds tout le calendrier lui-même.

Considérez, en second lieu, que la position des Prédicateurs de l'Évangile était bien différente de celle des philosophes qui dans leurs écrits ou dans leurs écoles proposaient des doutes sur les objets de la croyance

populaire, ou qui faisaient même profession de la rejetter. Ces philosophes n'allaient pas de lieu en lieu pour se faire des prosélites dans la classe du peuple, pour former dans le cœur du pays des sociétés qui professassent leurs dogmes, pour organiser l'instruction ou la permanence de ces sociétés; ils n'exigeaient point de leurs sectateurs de se refuser au culte public et aux cérémonies religieuses instituées par les lois: (*) c'est cependant ce que faisaient les Chrétiens, et c'est en cela que consiste l'activité et le péril de leur entreprise.

Il faut observer, en troisième lieu, que le danger auquel ils s'exposaient ne procédait pas seulement d'actes solemnels ou de résolutions publiques, prises par l'autorité civile, mais de mouvemens soudains,

(*) Les meilleurs des anciens philosophes, tels que Platon, Ciceron, Epictète, recommandaient d'adorer les dieux du pays de la manière accoutumée. Voyez divers passages rassemblés dans *la Religion naturelle et révélée* du docteur Clarke. Tous, à l'exception de Socrate, jugeaient qu'il était plus sage d'obéir aux lois que de contester.

qui éclataient avec violence en divers lieux particuliers, soit par la fureur de la populace, soit par la négligence ou la témérité de quelques magistrats, soit par l'influence ou l'instigation d'ennemis intéressés, soit en général par la chaleur et la diversité des opinions qu'une doctrine aussi nouvelle et aussi extraordinaire devait nécessairement exciter. Je conçois combien ceux qui enseignaient le Christianisme devaient avoir à craindre et à souffrir de ces causes, lors même qu'aucune persécution n'aurait été dirigée contr'eux par l'autorité des empereurs. Je pense qn'il dut s'écouler un certain tems avant que la vaste machine de l'empire Romain fut mise en mouvement par des opinions religieuses, ou qu'elles parvinssent à fixer l'attention générale; mais cela n'empêche pas que jusqu'à cette époque, une réunion de missionnaires sans protecteurs, sans amis, n'ait dû souffrir de mauvais traitemens, en annonçant aux habitans de tous les pays qu'ils parcouraient, que la Religion de leurs ancêtres, et dans laquelle

laquelle ils avaient été élevés, la religion de l'Etat et des magistrats, les rites qu'ils pratiquaient, la pompe qu'ils admiraient, n'était dans le fond qu'un systéme de folie et d'imposture.

Et je ne crois pas que le discrédit dans lequel on suppose qu'était alors tombée la théologie populaire parmi la partie la plus éclairée des peuples payens ait dû favoriser les missionnaires du Christianisme. Il n'est point vrai que les incrédules soient généralement tolérans. Ils ne sont point disposés (et pourquoi le seraient-ils?) à compromettre l'état actuel des choses, en souffrant qu'une religion qu'ils ne croient pas soit attaquée par une autre qu'ils ne croient pas davantage: eux-mêmes se montrent prêts à se conformer à tout; ils sont souvent les premiers à vouloir contraindre les autres à se plier à une semblable conformité, employant pour cela tous les moyens qu'ils jugent efficaces. Quand avons-nous vu un changement de religion soutenu par les incrédules? Deux exemples remarquables,

et que l'on ne peut révoquer en doute, nous montrent combien les vrais principes de tolérance étaient inconnus aux plus sages d'entre les Payens dans un siècle dont on exagère trop le scepticisme et les idées libérales. Pline le jeune, distingué par tout le brillant de la littérature, dans une époque célèbre par ses lumières et son élégance, prononçait alors ce jugement monstrueux: " J'ai ordonné que l'on punit, „ c'est-à-dire, que l'on envoyât au sup- „ plice, ceux qui persisteraient à se déclarer „ Chrétiens; car je n'*ai pas mis en doute* „ que quelle que pût être leur profession „ de foi, cette opiniâtreté et cette inflexi- „ ble obstination ne dut être punie." Son maître Trajan, prince doux et accompli, ne porta cependant pas ses principes de modération et d'équité au-delà de ce qui parait dans le rescrit suivant: " On ne doit „ pas rechercher les Chrétiens; mais si „ quelqu'un d'entr'eux vous est *dénoncé* et „ se trouve convaincu, il doit être puni." Et voilà les directions qu'il donne, sur ce

que son propre Préfet lui a fait rapport ; qu'après l'examen le plus scrupuleux, on ne pouvait découvrir autre chose dans les principes des Chrétiens " qu'une ſuperstition
„ mauvaise et excessive, accompagnée, à
„ ce qu'il semble, de quelque serment ou
„ d'une confédération mutuelle, par la-
„ quelle ils s'engageaient à ne se rendre
„ coupables d'aucun crime, ou d'aucune
„ immoralité dans leur conduite "

Ce qu'il y a de sûr, c'est que les anciens Payens envisageaient la religion comme étant entièrement une affaire d'E-tat, soumise à l'inspection du magistrat, aussi bien que toute autre partie de la police. La religion d'alors était non-seulement liée, mais incorporée à l'ordre civil. Plusieurs de ses offices étaient remplis par des magistrats ; ses titres de Pontifes, d'Augures ou de Flamines, décoraient les sénateurs, les consuls et les généraux. Ainsi, sans discuter la vérité de la théologie, ils ressentaient tous les outrages dirigés contre le culte établi, comme des

oppositions directes à l'autorité du gouvernement.

Ajoutez à cela que les systêmes religieux de ces tems, quoique mal soutenus du côté de l'évidence, l'étaient fortement par leur ancienneté. L'*ancienne* religion d'un pays a toujours de nombreux sectateurs, et d'autant plus quelquefois, que son origine est plus cachée dans l'éloignement et l'obscurité des siècles. L'homme a une vénération naturelle pour l'antiquité, sur-tout en matière de religion, et ce que *Tacite* disait des Juifs était encore plus applicable aux institutions du paganisme: *Hi ritus, quoquo modo inducti, antiquitate deffenduntur.* Outre cela, c'était un culte brillant et somptueux; il avait son clergé, ses fondations, ses temples; la sculpture, la peinture, l'architecture et la musique en faisaient l'ornement et la magnificence; le peuple tenait fortement à ses solemnités et à ses fêtes, plus attrayantes qu'aucune des nôtres; ensorte que cette religion devait captiver un grand nombre de sectateurs, par la

pompe du spectacle et par plusieurs avantages qui les intéressaient à la maintenir. Car, selon l'observation judicieuse de Mr. *Gibbon*, " elle était liée aux affaires, aux „ plaisirs, à la vie publique comme à la vie „ privée, à tous les devoirs et à toutes les „ récréations de la société." Dans la célébration de ses rites, on enseignait et l'on persuadait au peuple qu'ils avaient la plus grande influence sur la prospérité de la patrie.

J'adopte volontiers la manière dont Mr. *Gibbon* présente ce sujet: " Les différentes „ formes d'adoration usitées dans l'empire „ Romain étaient toutes également vraies „ aux yeux du peuple, également fausses „ aux yeux des philosophes, également „ utiles aux yeux des magistrats"; et je demanderai de laquelle de ces trois classes les missionnaires Chrétiens devaient attendre la protection ou l'impunité; est-ce du peuple? Mais ils venaient renverser de fond en comble la religion publique à laquelle on reconnaît qu'il était si fort atta-

ché. Est-ce des philosophes ? Mais toutes les religions étant également fausses à leurs yeux, ils devaient placer celle-ci dans la même classe que les autres, et ne voir dans les missionnaires du Christianisme que des fanatiques remuans et incommodes. Est-ce des magistrats ? Mais ceux-ci, reconnaissant l'utilité de la religion établie, devaient s'opposer à tout esprit de prosélitisme ou d'innovation, à un système qui déclarait la guerre à tous les autres, et devait entraîner la chûte de l'opinion publique s'il venait à s'enraciner; les magistrats devaient naturellement s'opposer à une nouvelle religion qui, s'élevant tout-à-coup, ne se contentait pas de vouloir établir sa propre autorité, mais voulait encore détruire l'autorité de toutes les autres religions établies dans le monde. On ne saurait croire que le gouvernement souffrit long-tems avec patience que des Juifs superstitieux et méprisés calomniassent et foulassent aux pieds la religion de l'empereur et de l'Etat.

Enfin, nous trouvons dans *la nature*

même du fait une forte preuve que les premiers Prédicateurs de l'Évangile ont dû, par un effet de leur nouvelle vocation, se plier à un genre de vie particulier, qui était tout nouveau pour eux. On peut raisonnablement croire qu'ils durent conformer leur conduite aux maximes qu'ils prêchaient aux autres, parce que c'est là ce que font et ce que doivent faire tous ceux qui annoncent une nouvelle doctrine, pour se procurer des prosélites ou des auditeurs. La réforme que la prédication de l'Évangile dut produire dans la vie de ses premiers missionnaires fut considérable, et nous ne pouvons en calculer exactement le degré, parce qu'étant accoutumés dès notre enfance à cette Religion, de même que les personnes qui nous entourent, nous ne pouvons, ni observer le changement qu'elle produit, ni l'éprouver nous-mêmes. Du moment qu'un homme était devenu Chrétien, une grande partie de son tems se passait en prières, en dévotions, en assemblées religieuses, en cé-

lébration de l'eucharistie, en conférences, en exhortations, en prédications, en communications affectueuses les uns avec les autres, et en correspondances avec d'autres sociétés. Peut-être que cette manière de vivre ressemblait assez, dans sa forme et ses habitudes, à l'*unitas fratrum* de nos méthodistes modernes. Pensez donc quel devait être ce changement de mœurs dans des villes telles que Corinthe, Ephèse, Antioche, ou même à Jérusalem. Quelle nouveauté! quelle opposition avec leurs anciennes idées et leurs anciennes habitudes! quel contraste avec la conduite de tous ceux qui les entouraient, et quelle révolution ne durent pas éprouver les opinions et les préjugés pour qu'on en vint jusqu'à ce point-là!

Nous connaissons la nature des préceptes de l'Évangile: nous savons qu'ils nous ordonnent une conduite pure, charitable, désintéressée, et qu'ils étendent cette pureté jusques sur nos pensées et sur nos affections secrettes. Nous ne pouvons peut-

être pas exiger qu'on nous accorde que la vie des Prédicateurs du Christianisme ait été aussi parfaite que leur doctrine; mais nous sommes en droit d'exiger que l'on convienne du moins que l'extérieur de leur conduite dut être en grande partie conforme aux devoirs qu'ils enseignaient: tout ce que nous supposons, c'est qu'ils durent se plier à une manière de vivre différente de celle qu'ils avaient suivie jusqu'alors; ce qui est d'une grande importance. Car la dernière chose à laquelle les hommes puissent se prêter, est le changement de leur manière de vivre, sur-tout lorsque ce changement est incommode et contraire aux inclinations naturelles, ou qu'il entraîne la privation des jouissances auxquelles on s'est habitué.

Hartley remarque dans ses *Essais sur l'Homme*, page 190, qu'il n'y a rien de plus difficile que de ramener l'homme de l'habitude du vice à celle de la vertu; et c'est ce dont chacun peut être juge, d'après ce qu'il éprouve lui-même, ou qu'il observe

chez ses semblables : c'est presque créer l'homme de nouveau.

Livré donc à moi-même, sans connaître autre chose que l'existence actuelle de la Religion chrétienne, et l'histoire générale sur laquelle elle repose, avec la seule certitude qu'aucun acte de pouvoir, de force ou d'autorité n'a pu favoriser ses premiers succès, je conclus, d'après la nature même du fait, que l'Auteur de cette Religion, pendant sa vie, et ses Disciples immédiats, après sa mort, ont *travaillé* à publier et à répandre cette Religion dans leur propre pays et dans ceux où elle fut d'abord annoncée; que pour remplir ce but, ils ont eu à supporter des peines et des fatigues, telles que les propagateurs des nouvelles sectes en éprouvent sous nos yeux; que cette tentative a du nécessairement être *dangereuse* au plus haut degré, et les exposer à des oppositions fortes et fréquentes, à cause du contraste de l'objet de leur mission avec les sentimens établis et les préjugés de ceux auxquels ils s'adressaient; qu'ils durent souvent

éprouver des traitemens injurieux et cruels, soit de la part des magistrats, soit dans les mouvemens soudains et mal réprimés de la licence et de la fureur populaire; qu'ils doivent toujours avoir été troublés par diverses craintes sur leur sûreté personnelle, et avoir passé leur vie dans un état continuel de péril et d'anxiété ; enfin que leur manière de vivre, ou du moins leur conduite extérieure, doit avoir été conforme à leurs enseigemens, ce qui était tout à la fois une nouveauté et un renoncement continuel à soi-même.

CHAPITRE II.

Il est suffisamment évident que plusieurs hommes, déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux, les dangers et les souffrances, auxquels ils se sont soumis volontairement par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles règles de conduite.

APRÈS avoir examiné ce qui devait *vraisemblablement* avoir lieu dans la première prédication de l'Évangile, recherchons comment elle nous est racontée dans les divers mémoires qui sont parvenus jusqu'à nous. Ce second examen devait naturellement être précédé de l'autre, parce que le degré de croyance qu'on peut accorder à ces mémoires, dépend en grande partie de la vraisemblance des faits qu'ils contiennent.

Quoique les ouvrages qui nous restent des auteurs payens de ces tems-là ne nous donnent qu'un faible apperçu du Christianisme dans un petit nombre de passages où ils en parlent d'une manière incidentelle, ils doivent cependant être le premier objet de notre examen, parce que leur aveu, aussi loin qu'il peut s'étendre, ne saurait être suspect, sortant de la bouche de nos adversaires.

Commençons par un passage de Tacite, connu de tout homme de lettres, et qui mérite une attention particulière. Le lecteur doit se rappeller que ce passage fut écrit environ septante ans après la mort de Jésus-Christ, et qu'il se rapporte à des événemens qui sont arrivés trente ans après cette mort. En parlant de l'incendie qui éclata à Rome sous Néron, et des soupçons que l'on eût que l'empereur pouvait en être la cause, l'historien continue son récit et ses observations de la manière suivante :

« Mais ni ses efforts, ni ses largesses au
„ peuple, ni ses offrandes aux Dieux ne
„ purent effacer l'odieuse imputation qu'il

„ avait ordonné cet incendie. Pour étouffer
„ ces bruits, il supposa coupables, et fit
„ punir de la manière la plus cruelle, des
„ gens détestés pour leurs crimes et que le
„ vulgaire nommait *Chrétiens*. Leur nom
„ vient de celui de Christ, qui avait été puni
„ du dernier supplice sous l'empire de Ti-
„ bère, par son lieutenant Ponce-Pilate.
„ Cette fatale superstition, comprimée pen-
„ dant quelque tems, éclatait de nouveau,
„ non-seulement en Judée, où ce mal avait
„ pris naissance, mais dans Rome même,
„ où afflue de toute part et se propage tout
„ ce qu'il y a d'atroce et de honteux. On
„ saisit donc d'abord ceux qui s'avouaient
„ Chrétiens, ensuite, sur leur déclaration,
„ une multitude immense qui fut convain-
„ cue, non du crime de l'incendie, mais
„ de la haine du genre humain. Ajoutant
„ l'insulte aux tourmens du supplice, on
„ les couvrait de peaux de bêtes sauvages,
„ pour les faire périr déchirés par des chiens,
„ on les clouait à des croix, ou bien,
„ après les avoir couverts de matières in-

„ flammables (*), on les allumait comme
„ des flambeaux nocturnes à la fin du jour.
„ Néron avait prêté ses jardins pour ce spec-
„ tacle, dont il formait des jeux, tels que
„ ceux du cirque, se mêlant à la foule en
„ habit de cocher, ou regardant de dessus
„ son char. De-là vint que ces hommes,
„ quoique criminels et dignes de mort,
„ excitaient la commisération, comme étant
„ sacrifiés, non à la sûreté publique, mais
„ à la cruauté d'un seul."

Nous ne voulons pour le moment nous servir de ce passage que comme d'une présomption en faveur de la proposition que nous cherchons à établir, savoir, l'activité et les souffrances des premiers missionnaires du Christianisme. Sous ce point de vue, ce passage prouve trois choses: la première, que le Fondateur de cette Religion fut mis à mort. La seconde, que dans le pays même où il endura le dernier supplice, sa

(*) On voit ces paroles dans le Scholiaste de Juvenal: *Nero maleficos homines tædâ & papyro, & cerâ supervestiebat, & sic ad ignem admoveri jubebat.*

Lard, Témoig. Juifs et Payens, vol. I. pag. 359.

doctrine, après avoir été comprimée pour un peu de tems, éclata de nouveau, et fit des progrès. La troisième, qu'elle se répandit avec tant de rapidité, qu'environ trente ans après la mort du Chef, il se trouva à Rome une grande multitude de Chrétiens, (*ingens multitudo*). De ce fait découlent nécessairement les deux conséquences suivantes: 1°. Que si dans l'espace de trente ans, à dater depuis son origine, la Religion chrétienne s'est répandue dans toute la Judée, a pénétré jusqu'à Rome, y a fait une grande multitude de prosélites, ses premiers missionnaires n'ont pas été oisifs. 2°. Que l'Auteur de cette entreprise ayant été mis à mort comme un malfaiteur, ses disciples durent nécessairement être exposés à plusieurs dangers, en travaillant à établir sa Religion dans le même pays, chez le même peuple, à la même époque.

(*) Suétone, écrivain contemporain de Tacite, décrivant les événemens du même régne, s'exprime ainsi : *Affecti suppliciis*

(*) Sueton. Nero, cap. 16.

Christiani,

Christiani, genus hominum superstitionis novæ et maleficæ. " On punit de divers sup-
» plices les Chrétiens, espèce d'hommes
» d'une superstition nouvelle et pernicieuse,
» (ou magique) ".

Puisqu'il n'est pas dit dans ce passage que les Chrétiens aient été punis sous le prétexte de l'incendie de Rome, ni que les supplices soient tombés sur les seuls Chrétiens de cette ville, il est probable que Suétone veut parler de quelque persécution plus générale que ne le fût la persécution occasionnelle et momentanée dont parle Tacite. Juvenal (*), écrivain du même âge que les deux précédens, voulant, à ce qu'il paraît, rappeller les cruautés exercées sous le régne de Néron, s'exprime ainsi :

Pone Tigellinum, tædâ lucebis in illâ
Quâ stantes ardent, qui fixo gutture fumant,
Et latum mediâ sulcum deducit (†) arenâ.

" Parlez seulement de Tigellinus, (créature
» de Néron) et vous éclairerez comme une

(*) Sat. 1. v. 155

(†) Peut-être « deducis. »

„ torche, tel que ceux qu'on fait bruler de-
„ bout, et qui fument, ayant le gosier percé,
„ et traçant un large sillon sur le sable. "

L'allusion de ce passage serait douteuse si on l'envisageait isolé; mais en le réunissant au témoignage de Suétone, et aux détails que Tacite nous donne de cette espèce de supplice infligée aux Chrétiens par l'ordre de Néron, il est fort probable que Juvenal y fait allusion.

Ces événemens, comme je l'ai dit, ont eu lieu environ trente ans après la mort de Christ, c'est-à-dire, du vivant de quelques-uns des Apôtres, comme cela est probable selon le cours de la nature; et certainement, du vivant de ceux qui furent convertis par les Apôtres, ou qui le furent de leur tems. Ainsi donc, si le Fondateur du Christianisme fut mis à mort pour avoir voulu l'établir, si la première génération des Chrétiens, ou du moins plusieurs d'entr'eux eurent à souffrir les plus grands maux en le professant, il est difficile de croire que les intermédiaires, c'est-à-dire, les compa-

gnons immédiats de l'Auteur de cette Religion, et qui en furent les Prédicateurs après sa mort, aient pu remplir cette mission dans un état de bien-être et de sûreté.

Le témoignage de Pline le jeune appartient à une époque plus éloignée; car quoiqu'il fut contemporain de Tacite et de Suétone, cependant son récit ne remonte pas à des tems antérieurs et jusqu'au régne de Néron, comme celui de ces deux historiens, mais il ne parle que de ce qui s'est passé de son tems. Sa fameuse lettre à Trajan fut écrite environ 70 ans après la mort de Christ, et en l'examinant dans son rapport avec notre proposition, elle nous offre ces deux résultats principaux. Le premier, c'est que le *nombre* des Chrétiens dans le Pont et la Bithinie était si considérable, que le gouverneur de ces provinces crut devoir l'exprimer en ces termes: *Multi, omnis ætatis, utriusque sexùs etiam; neque enim civitates tantùm, sed vicos etiam & agros, superstitionis istius contagio pervagata est.* "Ils sont en grand nombre, de

„ tout âge, et même des deux sexes; et „ cette superstition contagieuse ne s'est pas „ seulement répandue dans les grandes vil- „ les, mais encore dans les petites, et dans „ les campagnes." Il a fallu de grands efforts pour que les Prédicateurs du Christianisme aient pu faire de tels progrès dans cet espace de tems.

Le second résultat est la connaissance d'un fait dont nous avons déjà parlé, et qu'il importe d'observer; ce sont les souffrances auxquelles les Chrétiens furent exposés, *sans* que l'autorité souveraine eût ordonné contr'eux aucune persécution publique. Car l'embarras que Pline manifestait sur la manière dont il devait se conduire, son silence sur les loix qui auraient pu exister à cet égard, sa demande d'un rescript impérial qui pût régler sa conduite, ne faisant mention d'aucune régle antérieure, font présumer qu'il n'y avait alors aucun édit public en vigueur contre les Chrétiens. Cependant, d'après cette même lettre de Pline, il paraît "que l'on se permettait contr'eux

dans les provinces de sa préfecture, des accusations, des procès et des enquêtes; que des dénonciateurs anonymes faisaient passer au gouvernement des listes de personnes soupçonnées de suivre ou de favoriser le Christianisme; que sur ces informations, on en avait arrêté plusieurs, dont quelques-uns avaient soutenu courageusement leur profession de foi, et sur cet aveu, avaient été punis de mort; d'autres avaient nié qu'ils fussent Chrétiens; d'autres déclaraient qu'ils l'avaient été, mais que depuis long-tems ils avaient cessé de l'être." Ce détail prouve que du moins dans ces provinces la profession du Christianisme était alors accompagnée de craintes et de dangers; et cependant que cet état de choses existait sans que la persécution contre les Chrétiens fut commandée ou autorisée par aucun édit impérial. Cette observation se trouve confirmée par un rescript d'Adrien à *Minucius-Fundanus*, proconsul d'Asie (*). D'après ce rescript, il paraît que le peuple de cette province avait

(*) Lard, *Témoig. des Payens*; vol. II. pag. 110.

coutume de procéder contre les Chrétiens avec désordre et tumulte; ces procédés tumultueux sont supposés dans cet édit, puisque l'empereur enjoint qu'à l'avenir on procéde légalement contre les Chrétiens, s'ils sont coupables, au lieu de les poursuivre par des importunités et des clameurs.

Martial écrivit peu d'années avant *Pline* le jeune, et selon son génie, il peignit les souffrances des Chrétiens sous un côté ridicule.

In matutinâ nuper spectatus arenâ
Mucius, imposuit qui sua membra focis.
Si patiens fortisque tibi, durusque videtur,
Abderitanæ pectora plebis habes.
Nam cùm dicatur tunicâ præsente molestâ
Ure (*) manum, plus est dicere, non facio.

Rien ne montre avec plus de certitude la notoriété de ces souffrances que ce passage. Le témoignage de Martial, comme celui de Pline, nous conduit à une autre conséquence, savoir, que la mort de ces hommes était un

(*) Peut-être « thure manum. »

martyre dans le sens le plus strict, c'est-à-dire, qu'elle était volontaire, et qu'au moment où la sentence se prononçait ils avaient encorele pouvoir de s'y soustraire, en consentant à sacrifier sur les autels payens.

La constance, et par conséquent les souffrances des Chrétiens à cette époque est aussi rapportée par *Epictète*, qui attribue leur intrépidité à la démence ou à une sorte de mode et d'habitude; et cinquante ans après, *Marc-Aurèle* l'attribue à l'obstination. *Est-il possible*, demande Epictète, *qu'un homme puisse parvenir à cet état et devenir indifférent à de telles choses par folie ou par habitude, comme les Galiléens?* (*) Et Marc-Aurèle : *Que cette disposition de l'ame* (à braver la mort) *soit l'effet de votre jugement, et non de votre obstination, comme c'est le cas des Chrétiens.* (†)

(*) Epict. IV, chap. 7.
(†) Marc-Aurèle, L. XI. chap. 3.

CHAPITRE III.

Il est suffisamment évident que plusieurs hommes, déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux, les dangers et les souffrances, auxquels ils se sont soumis volontairement par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles règles de conduite.

L'on ne trouve dans les auteurs payens que des apperçus éloignés et généraux de l'état primitif du Christianisme. C'est dans nos livres qu'il faut chercher les détails plus précis de son établissement; ce qui est fort naturel; car, qui aurait pensé à écrire une histoire du Christianisme, si ce n'est un Chrétien? Est-il probable que quelqu'un d'autre qu'un Apôtre, ou ses associés eût eu l'idée d'enrégistrer leurs voyages, leurs

travaux, leurs souffrances, ou leurs succès? Leurs livres nous donnent donc des détails qui embrassent toute l'étendue de la proposition que nous cherchons à établir.

Nous avons quatre histoires de Jésus-Christ, et une qui reprenant la narration au moment de sa mort, contient tout ce qui concerne la propagation de la Religion chrétienne, et la part qu'y ont prise les principaux personnages pendant environ trente ans. Nous avons des pièces qui paraitront plus originales encore, savoir, un recueil de lettres écrites par quelques-uns des premiers Apôtres du Christianisme, sur le sujet même de leur mission, et dans le tems où ils en étaient le plus occupés. Or nous voyons que chacun de ces écrits atteste ce que nous cherchons à établir, c'est-à-dire, les souffrances des témoins de l'Histoire évangelique; et qu'elles y sont attestées sous toutes les diverses formes qu'il est possible de concevoir: les auteurs de ces écrits parlent de leurs souffrances d'une manière directe ou indirecte, expressément

ou par occasion ; ils les racontent, ils les attestent, ils y font des allusions fréquentes ; ils font non-seulement le narré des faits, mais des raisonnemens fondés sur ces faits, et des discours qui s'y rapportent ou qui les supposent.

Je parle de cette variété, parce qu'en examinant d'anciens titres, ou toute autre espèce de témoignage, il me paraît de la plus haute importance de faire attention à certains traits qui peuvent prouver *occasionnellement* et *sans dessein* le sujet dont il s'agit, parce que de tous les genres de preuves il n'en est aucun qui soit moins susceptible d'être supposé par la fraude, ou altéré par de fausses interprétations. Qu'il me soit donc permis d'éclairer la recherche du fait qui nous occupe par quelques inductions de ce genre, comme conduisant à un témoignage plus direct.

1°. Nos livres rapportent que Jésus-Christ, Fondateur de la Religion chrétienne, fut mis à mort à Jérusalem, comme un malfaiteur, pour avoir voulu l'établir. On ne peut

du moins contester ce fait, également rapporté par Tacite Nos livres nous disent ensuite que, *malgré* ce supplice de Jésus-Christ, sa Religion fut publiée dans cette même ville de Jérusalem, répandue de-là dans toute la Judée et dans d'autres parties de l'empire Romain. C'est encore ce qui se trouve pleinement confirmé par Tacite, qui nous apprend que cette Religion, après avoir été comprimée pendant quelque tems, éclata de nouveau, et se répandit, non-seulement dans le pays où elle avait pris naissance, mais à Rome, où elle trouva une grande multitude de prosélites, et cela dans l'espace de trente ans depuis son origine. Maintenant ces faits offrent une présomption bien forte en faveur de notre proposition. Que pouvaient attendre pour eux-mêmes les Disciples de Christ, en voyant leur Maître mis à mort? Pouvaient-ils se flatter d'échapper aux périls auxquels il avait succombé lui-même? *S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront;* c'était-là un avertissement du sens commun. Avec un tel

exemple sous les yeux, pouvaient-ils n'être pas frappés du danger de leur prochaine entreprise ?

2°. Toutes nos histoires s'accordent à représenter Christ comme prédisant des persécutions à ses Disciples (*) *Alors ils vous livreront pour être affligés, et ils vous tueront, et vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon Nom.*

(†) *L'affliction de la persécution s'élevant à cause de la parole, ils sont incontinent scandalisés.*

(§) *Ils mettront les mains sur vous et vous persécuteront, vous livrant aux synagogues et vous mettant en prison, et ils vous traineront devant les rois et les gouverneurs à cause de mon nom. Et vous serez livrés par vos pères et par vos mères, par vos frères, par vos parens et par vos amis, et ils en feront mourir plusieurs d'entre vous.*

(*) Math. XXIV. 9.
(†) Marc IV. 17. & X. 30.
(§) Luc XXI. 12. 16. & XI. 49.

(*) *Le tems vient que quiconque vous fera mourir croira rendre service à Dieu, et ils vous feront ces choses parce qu'ils n'ont point connu le Père ni Moi. Mais je vous ai dit ces choses, afin que quand l'heure sera venue, il vous souvienne que je vous les ai dites.*

Ces passages ne m'autorisent pas encore à conclure que Jésus-Christ ait réellement annoncé ces événemens et qu'ils aient eu lieu d'après sa prédiction, car ce serait là présupposer la vérité du Christianisme, mais que l'une ou l'autre de ces alternatives est vraie; ou bien les Évangelistes nous ont rapporté ce que Christ a prédit en effet, et qui a été justifié par l'événement; ou bien, ils ont attribué cette prédiction à Christ, d'après l'événement qui la justifiait à l'époque où ils écrivaient leurs histoires. Car, hors de cette alternative, on ne peut faire que deux suppositions absolument incroyables; l'une, que Christ, sans motif, sans autorité, et contre

(*) *Jean* XVI. 2. 4. 33. & XV. 20.

la vérité du fait, eût pris plaisir à remplir d'appréhension et de frayeur l'ame de ses Disciples ; l'autre, que Christ n'ayant jamais rien prédit de semblable, et l'événement ayant été contraire à de telles prédictions, au cas qu'il les eût faites, cependant les historiens qui vivaient à l'époque où l'événement était connu, lui auraient faussement et officieusement attribué les paroles que nous avons citées.

3°. Ces livres sont pleins d'exhortations à la patience, accompagnées de motifs de courage dans la détresse. (*) *Qui est-ce qui nous séparera de l'amour de Christ? sera-ce l'oppression, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la famine, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée? Au contraire, en toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs par Celui qui nous a aimés.*

(†) *Étant affligés à tous égards, mais non pas réduits entièrement à l'étroit ; étant en perplexité, mais non pas sans secours ; étant*

(*) Rom. VIII. 35. 37.
(†) 2. Corint. IV. 8. 10. 14. 17.

persécutés, mais non pas abandonnés; abattus, mais non pas perdus; portant toujours partout en notre corps la mort du Seigneur Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée en notre corps; sachant que Celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus, nous ressuscitera aussi par Jésus, et nous fera comparaître en sa présence avec vous. C'est pourquoi nous ne nous relâchons point; car quoique notre homme extérieur dépérisse, toutefois l'intérieur se renouvelle de jour en jour; car notre légère affliction, qui n'est que pour un tems, produit en nous le poids éternel d'une gloire souverainement excellente.

(*) *Prenez pour un exemple d'affliction et de patience les Prophêtes qui ont parlé au nom du Seigneur. Voici, nous tenons pour bienheureux ceux qui ont souffert; vous avez appris quelle a été la patience de Job, et vous avez vu la fin du Seigneur; car le Seigneur est plein de compassion et pitoyable.*

(†) *Or, rappellez dans votre mémoire les*

(*) Jacq. V. 10.
(†) Hébr. X. 32.

jours précédens, durant lesquels, après avoir été illuminés, vous avez soutenu un grand combat de souffrances, ayant été, d'une part, exposés à la vue de tout le monde par des opprobres et des afflictions, et de l'autre, ayant participé aux maux de ceux qui ont souffert de semblables indignités : car vous avez aussi été participans de l'affliction de mes liens, et vous avez reçu avec joie l'enlèvement de vos biens, sachant en vous-mêmes que vous avez dans les Cieux des biens meilleurs et permanens. Ne perdez point cette fermeté que vous avez fait paraître, et qui sera bien récompensée, parce que vous avez besoin de patience, afin qu'après avoir fait la volonté de Dieu, vous receviez l'effet de la promesse.

(*) *De sorte que nous-mêmes nous nous glorifions de vous dans les Églises de Dieu, à cause de votre patience et de votre foi dans toutes vos persécutions et dans les afflictions que vous soutenez, qui sont une manifeste démonstration*

(*) 2. Thess. I.

démonstration du juste jugement de Dieu; afin que vous soyez estimés dignes du Royaume de Dieu, pour lequel aussi vous souffrez.

(*) *Nous nous glorifions en l'espérance de la gloire de Dieu, et non-seulement cela, mais nous nous glorifions même dans les afflictions, sachant que l'affliction produit la patience, et la patience l'épreuve, et l'épreuve l'espérance.*

(†) *Mes bien-aimés, ne trouvez point étrange quand vous êtes comme dans une fournaise pour votre épreuve, comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire; mais réjouissez-vous en ce que vous participez aux souffrances de Christ. Que ceux-là donc aussi qui souffrent par la volonté de Dieu, lui recommandent leurs ames, en faisant le bien, comme au fidèle Créateur.*

Quel serait le sens de tous ces passages, si rien, à cette époque, n'avait exigé de la patience ou rendu nécessaires le courage et la fermeté? Supposera-t-on que ces exhortations, non d'un seul auteur, mais

(*) Rom. V. 3.
(†) 1. Pierre IV. 12.

de tous, aient été insérées dans leurs lettres pour faire croire aux générations futures, contre toute vérité, que les premiers Chrétiens furent exposés à des périls, ou qu'ils endurèrent des souffrances ? Si ces livres sont de l'époque à laquelle ils prétendent appartenir, et à laquelle ils ont certainement paru, qu'on les croie ou qu'on ne les croie pas authentiques, une pareille supposition ne peut se soutenir un instant; parce qu'il est impossible de penser que dans le seul but de produire quelqu'effet sur les races futures, on eût pu insérer dans divers écrits des passages qui auraient paru, non-seulement inintelligibles, mais absolument faux à ceux qui devaient les lire au moment de leur publication. On peut sans doute employer quelque ruse de ce genre dans les falsifications qui ne paraissent au jour que long-tems après l'époque à laquelle on veut les attribuer, mais on n'oserait l'essayer en écrivant dans cette époque même où les faits sont connus de tout le monde.

CHAPITRE IV.

Il est suffisamment évident que plusieurs hommes, déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux, les dangers et les souffrances, auxquels ils se sont soumis volontairement par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles règles de conduite.

EXAMINONS maintenant ce que nos Écritures nous racontent des traitemens qu'endura la Religion Chrétienne, et des travaux de ses premiers prédicateurs: elles ne les racontent pas comme histoire directe des persécutions, ni dans l'ordre où je vais les présenter, mais d'une manière détachée, par des récits occasionnels, entremêlés avec plusieurs autres objets historiques, ce qui prévient tout soupçon d'un but frauduleux.

Voici les faits qu'elles nous présentent:

« Le Fondateur du Christianisme se consacra lui-même à son établissement en Judée et en Galilée, dès l'entrée de son Ministère jusqu'à son supplice. Pour s'aider dans son entreprise, il choisit douze hommes qui pussent l'accompagner dans ses voyages; si l'on en excepte la courte absence qu'ils firent lorsque leur Maître les envoya deux à deux annoncer sa venue, et une autre de peu de jours, lorsqu'ils le dévancèrent à Jérusalem, ces hommes furent constamment auprès de lui, et ils étaient avec lui dans cette ville lorsqu'il fut saisi et mis à mort: à la fin de son Ministère, ils reçurent de sa part l'ordre de prêcher et d'établir son Évangile dans tous les pays de la terre." Nous voyons encore dans nos Écritures " que ces hommes, avec quelques-uns de leurs parens et de leurs associés, s'assemblèrent à Jérusalem peu de jours après la mort de Jésus-Christ: là, considérant l'obligation qui leur était imposée de prêcher le Christianisme, et que l'un d'entr'eux, après en

avoir abandonné la cause, s'était donné la mort de regret, ils procédèrent au choix de celui qui devait le remplacer, ayant soin d'élire quelqu'un qui eût accompagné leur Maître du commencement à la fin de son Ministère, pour qu'il pût, comme ils le disaient, être avec eux le témoin des faits qu'ils allaient annoncer (*). Ces Apôtres commencèrent à remplir leur mission à Jérusalem, en déclarant publiquement que ce Jésus, crucifié depuis peu par l'ordre des chefs et des habitans de la ville, était réellement le Sauveur désigné dans toutes leurs prophéties, et l'objet de leur attente; qu'il leur était envoyé de Dieu, et destiné pour être le Juge du genre humain; ensorte que tous ceux qui désiraient de s'assurer un bonheur éternel après la mort, devaient croire à cet Envoyé céleste, et faire profession de leur foi, en recevant le baptême en son nom" (†). L'Histoire évangelique nous enseigne encore " qu'un grand nombre de personnes reçurent cette doctrine, et formè-

(*) Act. I. 21. 22. (†) Act. XI.

rent entr'elles une étroite société ; qu'ayant bientôt attiré l'attention du gouvernement des Juifs ; deux des principaux d'entre les douze, et qui avaient vécu le plus constamment dans l'intimité du Fondateur de cette Religion, furent saisis, pendant qu'ils prêchaient au peuple dans le temple, qu'après avoir été retenus en prison toute la nuit ils furent traduits le lendemain devant une assemblée des principaux membres de la magistrature et du clergé ; que cette assemblée, après avoir délibéré, trouva que le meilleur moyen d'arrêter l'accroissement de cette secte, était de menacer de châtiment les deux prisonniers, s'ils continuaient à répandre leur doctrine ; que ces hommes, après avoir exprimé avec décence, mais avec fermeté, l'obligation dans laquelle ils croyaient être de publier ce qu'ils savaient, et *d'annoncer ce qu'ils avaient vu et entendu*, sortirent du conseil, et rapportèrent à leurs compagnons ce qui s'était passé ; que ce rapport, en leur faisant connaître tout le danger de leur situation, ne produisit ce-

pendant d'autre effet sur leur conduite que de les engager à prendre unanimément la résolution de persévérer dans leur entreprise, en adressant à Dieu une prière fervente (*), pour qu'il daignât leur inspirer un courage proportionné aux nouvelles difficultés de leur ministère." Peu de tems après, "les douze Apôtres furent tous saisis et mis en prison (†) : ayant comparu pour la seconde fois devant le Sanhédrin des Juifs, ils furent censurés et battus de verges pour leur désobéissance à l'ordre qui leur avait été intimé de renoncer à leur prédication : après le leur avoir réitéré on les laissa sortir; mais ils ne quittèrent point Jérusalem, et ne cessèrent d'y prêcher, soit dans le temple, soit de maison en maison. Les douze Apôtres pensaient devoir se consacrer à cet emploi d'une manière si complette et si exclusive, qu'ils remirent à d'autres per-

(*) Act. IV.

(†) Act. V. 18.

sonnes le soin des affaires temporelles de la société " (*).

Jusques ici les Prédicateurs de la nouvelle Religion semblent avoir eu le commun peuple dans leur parti, et l'on y trouve

(*) Art. VI. — Je ne crois pas qu'on ait jamais insinué que les Apôtres aient prêché l'Évangile pour faire fortune et gagner de l'argent. Cependant, il n'est pas inutile d'observer sur cette particularité de leur histoire, combien ils sont à l'abri de tout soupçon de vues intéressées. La garde et la direction des fonds communs leur fournissait l'occasion la plus favorable de faire leur profit aux dépends des nouveaux convertis, dans un tems où quelques-uns des plus riches vendaient leurs possessions et en déposaient le prix aux pieds des Apôtres pour le soutien de la société. Mais les douze montrèrent une si grande indifférence pour les avantages que cette confiance leur présentait, que nous voyons qu'ils se déchargèrent de ce dépôt entre les mains d'intendans choisis, non par eux-mêmes, mais par tout le corps.

Nous pourrions ajouter encore que les Apôtres étaient bien éloignés d'exiger comme une obligation du Christianisme cet excès de générosité par lequel on versait ses propriétés particulières dans une caisse commune, puisque Pierre reproche à Ananias qu'il s'est rendu coupable d'une prévarication toute volontaire; *pendant que ton fond n'était pas vendu*, lui dit-il, *ne t'appartenait-il pas ? et étant vendu, n'était-il pas en ta puissance ?*

une raison de ce que les magistrats des Juifs ne crurent pas prudent de procéder alors avec la dernière sévérité. Mais les ennemis de cette Religion ne tardèrent pas de la représenter au peuple comme tendant à pervertir leur loi, à en dégrader le législateur, à déshonorer leur temple (*); et ces insinuations furent répandues avec tant de succès, qu'elles portèrent le peuple à se réunir à ses supérieurs, et à lapider un des membres les plus actifs de la nouvelle société.

La mort de cet homme fut le signal d'une persécution générale, et l'on peut juger combien elle fut ardente par un seul trait de l'histoire de ce tems-là: *Quant à Saul, il ravageait l'Église, entrant dans chaque maison, et traînant par force les hommes et les femmes, il les mettait en prison* (†). La fureur de cette persécution fut si grande à Jérusalem, qu'elle en fit sortir la

(*) Act. VI. 12.

(†) Act. VIII. 3.

plupart des nouveaux convertis (*), excepté les douze Apôtres. Ces premiers Chrétiens ainsi dispersés, prêchèrent leur Religion dans tous les lieux où ils allèrent, et leur prédication fut réellement celle des *Douze*, car elle se faisait de concert avec *eux*; et lorsqu'ils apprenaient que leurs associés avaient quelque succès dans un pays, ils y envoyaient deux d'entreux pour achever et affermir cette mission.

Il se présente ici un événement d'une grande importance pour l'histoire du Christianisme. La persécution (†) commencée à Jérusalem, suivit les Chrétiens dans d'autres villes où s'étendait encore l'autorité du Sanhédrin des Juifs sur ceux de cette nation. Un jeune homme qui s'était signalé par son acharnement contre les sectateurs de la nouvelle docrine, et qui s'était procuré une

(*) Act. VIII. 1. « Et tous furent dispersés au dehors "; ce mot *tous* ne peut être pris que pour la *généralité*; ainsi Act. IX. 35. « et tous ceux qui habitaient à Lydde et à Saron le virent, et furent convertis au Seigneur.".

(†) Act. IX.

commission du conseil de Jérusalem pour saisir à Damas tous les Juifs convertis qu'il pourroit y trouver, devint tout-à-coup un des prosélites de cette Religion, lorsqu'il était en chemin pour aller la détruire. Après un changement aussi extraordinaire, le nouveau converti n'eut pas seulement à partager le sort de ses compagnons, mais il attira sur lui une double haine de la part de ceux dont il avait abandonné la cause. Étant retourné à Damas, les Juifs de cette ville l'attendirent aux portes nuit et jour avec une si grande vigilance, qu'il ne pût leur échapper qu'en se faisant descendre du haut des murs dans une corbeille: il ne fut pas plus en sûreté à Jérusalem, où il reparut bientôt après; car on y forma d'abord un plan pour le faire périr, et il n'évita ce danger que par la commission qu'il reçut de se rendre en Cilicie, son pays natal. Il paraît qu'il y eût alors quelque relâche aux souffrances des Chrétiens, par des raisons dont il n'est pas parlé, et qui peut-être restèrent inconnues, mais qui tenaient à

l'histoire civile des Juifs, ou à quelques dangers qui fixèrent l'attention publique. (*)

Ceci arriva trois ou quatre ans ou tout au plus sept ou huit, après la mort de Jésus. Malgré les persécutions qui remplirent une partie de ce période, il s'y forma plusieurs sociétés de fidèles dans la Judée, la Galilée et la Samarie, puisque nous lisons Act. IX, 31, *que les Églises de ces contrées étaient alors en paix, étant édifiées et marchant dans la crainte du Seigneur, et elles étaient multipliées par la consolation du St. Esprit.* Durant ces jours de tranquillité, les premiers Prédicateurs de la Religion chrétienne ne se relâchèrent point dans leurs travaux et dans leur zèle, puisque nous voyons un des principaux d'entr'eux voyager en plusieurs pays, et les Chrétiens chassés précédemment de Jérusalem par la persécution,

(*) Le docteur Lardner et le Dr. Benson attribuent ce relâche de persécution contre les Chrétiens à la tentative que fit Caligula de placer sa propre statue dans le temple de Jérusalem: ensorte que la consternation des Juifs leur fit suspendre d'autres disputes.

se répandre jusques en Epire, en Phénicie et à Antioche (*). Nous voyons enfin Jérusalem devenir encore le centre de la mission, dans lequel se rendent les Prédicateurs au retour de leurs voyages, où ils viennent rendre compte de leur conduite et des succès de leur ministère, et demander des directions, où l'on discute et décide les questions relatives à l'intérêt commun, et d'où l'on fait partir les missionnaires.

Ce tems de calme ne dura pas long-tems. Hérode Agrippa, appellé depuis peu au gouvernement de la Judée, *se mit à maltraiter quelques-uns de ceux de l'Église* (†). Il fit d'abord décapiter un des douze premiers Apôtres, parent et compagnon fidèle du Fondateur de la Religion. Voyant que cette exécution était agréable aux Juifs, il continua et fit saisir, dans le dessein de l'envoyer au supplice, un autre Apôtre qui avait été comme le précédent associé à Jésus-Christ pendant sa vie, et l'un de ses Ministres les plus zélés après sa mort; mais il

(*) Act. XI. 19. (†) Act. XII. 1.

fut délivré de prison d'une manière miraculeuse, comme le rapporte notre histoire, et il s'échappa de Jérusalem.

Ces faits ne sont pas racontés en termes généraux et en simple esquisse historique, comme nous venons de le faire, mais avec le plus grand détail des noms, des personnes, des lieux et des circonstances; et il importe d'observer qu'on ne découvre dans l'historien aucun penchant à exagérer les souffrances ou le courage de ceux de son parti. Il nous dit quand ils s'enfuient pour mettre leur vie en sûreté; les Églises jouissent-elles de quelque calme, il en fait la remarque; il a soin d'observer que c'est sans violence qu'on amène la seconde fois les Apôtres devant le Sanhédrin, ou quand le peuple prend leur parti; il nous fait connaître l'auteur de conseils plus modérés, et le discours qu'il prononce à cette occasion; lorsque par un effet de cet avis, les chefs se contentent de menacer les Apôtres et de les faire battre de verges, sans pousser la persécution plus loin, l'historien raconte

avec candeur et précision cette conduite modérée. Lors donc que dans d'autres cas, il rapporte des persécutions plus cruelles et de véritables martyres, il est raisonnable de croire qu'il les raconte parce qu'ils sont vrais, et non dans le but d'exagérer les souffrances qu'endurèrent les Chrétiens, et de donner une plus haute idée de leur patience.

Notre histoire suit maintenant un objet plus particulier: ne parlant plus des douze premiers Apôtres, associés à Jésus-Christ pour la propagation de la foi, (sans que rien donne cependant lieu de soupçonner de leur part quelque relâchement de zèle et de courage,) la suite de la narration parle de ce Prédicateur distingué, dont nous avons fait connaître plus haut la conversion subite et extraordinaire, et du changement qu'elle produisit dans sa conduite. Prenant avec lui un autre membre de la société de Jérusalem, qu'on avait vû attaché aux douze Apôtres (*), il part pour Antioche, dans

(*) Act. IV. 36.

l'unique dessein d'annoncer la nouvelle Religion aux diverses provinces de l'Asie mineure (*). Pendant tout le cours de ce voyage, partout ou ils se présentèrent, ils virent leurs personnes attaquées et leur vie en péril. Chassés d'Antioche (†), ils reparurent à Iconium, où l'on voulut les lapider; à Listre, où ils s'enfuirent en quittant Iconium, l'un d'eux fut lapidé, et traîné pour mort hors de la ville (††) Quoiqu'ils ne fussent pas du nombre des douze premiers Apôtres, ils agissaient de concert avec eux; car étant envoyés à Jérusalem à la fin de leur voyage pour une commission particulière, ils firent rapport aux Apôtres et aux Anciens des travaux et des succès de leur ministère, et ils furent en conséquence recommandés aux Églises comme *des gens qui avaient exposé leurs vies pour le service de Jésus-Christ* (§).

Le traitement qu'ils avaient éprouvé dans leur première course, ne les empêcha pas d'en

(*) Act. XIII. 2.
(†) Act. XIII. 50.
(††) Act. XIV. 5.
(§) Act. XV. 12-26.

d'en entreprendre une seconde. Une contestation s'étant élevée entr'eux sur un objet étranger à leurs communs travaux, ils se conduisirent en hommes sages et sincères; ils ne quittèrent point par humeur le service auquel ils s'étaient engagés, mais se dévouant à l'avancement de la Religion, ils se séparèrent l'un de l'autre et prirent des routes différentes. L'histoire ne parle que de l'un d'eux, et nous apprend que dans cette seconde entreprise il éprouva les mêmes dangers et les mêmes persécutions que dans la première. Jusques ici cet Apôtre n'avait voyagé qu'en Asie; maintenant il traverse la mer Ægée pour la première fois, avec un nouvel associé. Arrivé en Grèce, il s'arrêta d'abord à Philippes de Macédoine, où il fut cruellement battu de verges avec son compagnon, et jetté dans le fond d'un cachot, avec les ceps aux pieds (*): quoique ce traitement cruel leur présageât ce qu'ils avaient lieu d'attendre dans ce pays, à peine furent-ils délivrés, qu'ils y poursuivirent

(*) Act. XVI. 23. 24.

leur mission; ayant traversé Amphipolis et Apollonie, ils arrivèrent à Thessalonique: là, un parti de leurs ennemis vint assaillir la maison qu'ils habitaient, pour les livrer à la populace; mais ne s'y étant pas trouvés, le propriétaire en fut saisi et traîné devant le magistrat pour l'hospitalité qu'il leur avoit accordée (*). Ils furent mieux accueillis en arrivant à Bérée; mais après quelque séjour, les Juifs leurs remuans adversaires, parvinrent à exciter contr'eux un si grand tumulte parmi les habitans de la ville, que l'Apôtre dut s'échapper en partant seul pour Athènes (†). Il termina son voyage à Corinthe, où son séjour fût quelque tems assez tranquille: à la fin cependant les Juifs parvinrent à exciter une sédition contre lui et à le faire traduire devant le gouverneur Romain (§); l'Apôtre ne dut sa délivrance (††) qu'au mépris de ce magistrat pour les Juifs et pour leurs controverses, pensant que le Christianisme n'était

(*) Act. XVII. 1-5. (†) Id. ℣. 15.
(§) Act. XVIII. 12-18. (††) Id. ℣. 32.

autre chose. Cet infatigable missionnaire quitta Corinthe, retourna par Ephèse en Syrie, visita de nouveau la société de Chrétiens établie à Jérusalem, qui était toujours le lieu central de la mission (*), comme nous l'avons observé. L'activité de son zèle ne lui permettant pas d'y séjourner long-tems, on le voit partir pour Antioche, qu'il quitte après quelque séjour, pour se rendre dans les provinces septentrionales de l'Asie mineure (†). S'arrêtant à Ephèse, cet Apôtre y exerça journellement son ministère durant deux années, jusques à ce qu'enfin ses succès allarmèrent ceux qui étaient intéressés à maintenir le culte national, et leurs clameurs produisirent un tumulte dans lequel il pensa de perdre la vie (§). Sans être épouvanté des périls auxquels il venait d'être exposé, il quitta Ephèse pour aller en Grèce y recommencer ses travaux; il traversa la Macédoine et revint à Corinthe sa première station: il avait formé le des-

(*) Act. XVIII. 22. (†) Id. ℣. 23.
(§) Act. XIX. 29-31.

sein de se rendre depuis là directement en Syrie; mais ayant appris que les Juifs avaient fait le complot de l'enlever à son passage, il revint sur ses pas à Philippes de Macédoine, où il s'embarqua pour l'Asie: il en suivit les côtes le plus promptement qu'il lui fut possible, pour se rendre à Jérusalem à la fête de la Pentecôte (*). Tout ce que les Juifs lui avaient fait endurer dans d'autres villes annonce la manière dont ils l'accueillirent dans celle-ci: il n'y était que depuis peu de jours, lorsque quelques-uns de ses anciens ennemis d'Asie, qui se trouvaient à la fête, excitèrent la populace contre lui, le saisirent dans le temple, l'en tirèrent avec violence, et se disposaient à le faire périr sur le champ, lorsque la garde romaine paraissant tout-à-coup, l'enleva de leurs mains (†). Cependant l'officier survenu si à propos n'avait en vue que le maintien de l'ordre public dont il était chargé, sans prendre aucun intérêt au sort de l'Apôtre, et sans aucune disposition à le traiter avec

(*) Act. XX. 16. (†) Act. XXI. 27-33.

humanité, ou du moins avec justice; car aussitôt qu'il se fut assuré de sa personne en l'envoyant à la forteresse, il se prépara à l'examiner en le mettant à la torture (*). Depuis ce moment jusques à la conclusion de l'histoire, l'Apôtre resta dans les prisons du gouvernement Romain: il échappa à l'assassinat qu'on méditait contre lui, par une heureuse découverte du complot, et à l'influence de ses ennemis par un appel à l'Empereur (†); mais ce ne fut qu'au bout de deux ans de prison qu'on le conduisit à Rome (§). Après un voyage pénible et les dangers d'un naufrage, il aborda en Italie: tout prisonnier qu'il était, et ignorant encore quel sort lui était réservé, il ne laissa pas que de prêcher constamment la Religion, sans en être détourné par ses continuelles souffrances ni par les dangers de sa situation; car l'historien termine son récit en nous disant « que Paul demeura deux ans entiers dans une maison qu'il avait louée

(*) Act. XXII. 24. (†) Act. XXV. 9-11.
(§) Act. XXIV. 28.

pour lui, et dans laquelle on lui permettait d'habiter sous la garde d'un soldat, y recevant tous ceux qui venaient le voir, prêchant le Royaume de Dieu, et enseignant les choses qui regardent le Seigneur Jésus-Christ, avec toute liberté de parler."

Maintenant, l'historien chez lequel nous avons puisé ces détails, est appuyé, quant à la partie de sa narration qui concerne St. Paul, par le témoignage le plus décisif en faveur d'une histoire. Nous avons des lettres écrites par St. Paul lui-même sur son ministère, lettres écrites soit pendant la période comprise dans l'histoire, soit après, mais en citant les événemens qu'elle renferme. Ces lettres n'empruntant rien de l'histoire, ni l'histoire de ces lettres, confirment d'autant plus tous les détails contenus dans l'histoire, qu'elles n'ont point été écrites dans ce but.

Nous ne voulons parler ici que de la description des souffrances de l'Apôtre, et le tableau que l'histoire nous trace des dangers et des traverses qu'il eût à essuyer,

s'accorde non-seulement d'une manière générale avec ce que dit l'Apôtre, toutes les fois qu'il parle de sa vie et de son ministère, mais se trouve encore confirmé dans plusieurs occasions par la correspondance spéciale des tems, des lieux et de l'ordre des événemens.

Si l'historien raconte qu'à Philippes l'Apôtre fut battu de verges, mis en prison, et traité d'une manière indigne et rigoureuse (*), nous voyons celui-ci dire, dans une de ses lettres (†) adressée aux nouveaux convertis d'une Église voisine, que *quoiqu'il eût souffert auparavant et qu'on l'eût indignement maltraité à Philippes*, *il avait eu le courage de leur annoncer l'Évangile de Dieu au milieu de grands combats.* Si l'histoire rapporte que la première fois que l'Apôtre vint à Thessalonique (§), la maison dans laquelle il logeait fut assaillie par la populace, et le propriétaire traîné devant

(*) Act. XVI. 24.
(†) 1 Thess. II. 2.
(§) Act. XVII. 57.

le magistrat pour lui avoir donné asile, l'Apôtre, dans sa lettre aux Chrétiens de Thessalonique, leur rappelle *qu'ils avaient reçu la parole accompagnée de grande affliction* (*). Si l'histoire parle de l'insurrection d'Ephèse où l'Apôtre courut risque de la vie, nous le voyons décrire lui-même sa douleur et rendre grâces à Dieu de sa délivrance (†), dans une lettre écrite peu de tems après son départ de cette ville. L'histoire nous apprend-elle que l'Apôtre fut chassé d'Antioche en Pisidie, qu'on voulut le lapider à Iconium, qu'il fût en effet lapidé à Listre? il existe une lettre adressée à un de ses plus chers Disciples, qu'il avait rencontré dans ces provinces, comme l'histoire le rapporte; là il le prend à témoin « des persécutions qu'il a éprouvées „ à Antioche, à Iconium et à Lystre. " (§) Si dans le discours que l'Apôtre adresse aux Anciens d'Ephèse, l'histoire lui fait dire qu'ils se rappellassent, pour preuve de son

(*) 1 Thess. I. 6. (†) Act. XIX. 23. 2 Cor. I. 8-10.
(§) Act. XIII. 50. & XVI. 19. 2 Tim. III. 10. 11.

désintéressement, qu'il avait pourvu par le travail de ses mains à son entretien et à celui de ses compagnons, nous voyons ce même Apôtre, dans une lettre écrite d'Ephèse, assurer que " *jusqu'à cette heure il* „ *se fatiguait en travaillant de ses propres* „ *mains.* " (*)

Ces coïncidences, de même que plusieurs autres entre diverses parties de l'histoire de St. Paul, et *toutes* tirées de sourcesin dépendantes, non-seulement confirment la vérité de la narration sur l'objet particulier des travaux et des souffrances des premiers prédicateurs de l'Évangile, mais ajoutent beaucoup au degré de croyance que l'on peut accorder au récit des autres faits, et appuient la prétention de l'auteur qui se dit être le contemporain de celui dont il raconte l'histoire, et l'avoir accompagné dans les événemens les plus essentiels.

Ce qu'on lit dans les Épitres des Apôtres sur l'état de souffrances du Christianisme, se trouve expressément confirmé dans les

(*) Act. XX. 34. 1 Corinth. IV. 11. 12.

écrits que nous conservons de leurs compagnons et de leurs Disciples immédiats.

Clément, dont St.Paul fait une mention honorable dans son Épitre aux Philippiens (*), nous atteste la chose de la manière suivante : « Prenons exemple de notre siècle, *dit-il ;*
„ par l'effet de l'envie et de l'animosité,
„ les soutiens de l'Église les plus distingués
„ par leur foi et par leur justice, ont été
„ persécutés jusques à la mort la plus
„ cruelle. Ayons devant nos yeux *les saints*
„ *Apôtres :* Pierre, par l'effet d'une injuste
„ envie, a dû endurer, non pas une ou
„ deux souffrances, mais plusieurs, jusqu'à-
„ ce qu'enfin devenu martyr, il a pris pos-
„ session du séjour de gloire qui lui était
„ réservé. Paul a reçu pour la même cause
„ et de la même manière la récompense de
„ sa patience. Sept fois il fut mis aux fers,
„ il fut fouetté, il fut lapidé ; il prêcha dans
„ l'Orient et dans l'Occident, laissant après
„ lui la renommée glorieuse de sa foi : il
„ enseigna la justice dans tout le monde;

(*) Philipp. IV. 3.

„ voyagea dans ce but jusqu'aux extrêmités „ de l'Occident, et souffrit enfin le martyre „ par l'ordre des Gouverneurs ; il quitta la „ terre et se rendit dans la demeure de „ sainteté, d'où il offre à tous les siècles „ un exemple éminent de patience. À ces „ saints Apôtres se sont joints un grand „ nombre d'hommes, qui bravant la mé- „ chanceté, ont aussi enduré plusieurs pei- „ nes et plusieurs tourmens, et nous ont „ laissé leur glorieux exemple. Et non- „ seulement les hommes, mais les femmes, „ ont enduré la persécution pour cette „ cause, ont souffert des supplices rigou- „ reux, et ont terminé la carrière de leur „ foi avec fermeté " (*).

Hermas, que St. Paul saluait dans son Épitre aux Romains, s'exprime ainsi, dans un ouvrage qui a fort peu de rapport avec une narration historique : " Tels sont ceux „ qui ont cru, et qui ont enduré la mort „ volontairement pour le nom de Christ,

(*) Clem. ad Corinth. Chap. V. VI.

„ et qui ont fait de tout leur cœur le sacri-
„ fice de leur vie. " (*)

Polycarpe, disciple de St. Jean, quoique l'on n'ait conservé de tous ses ouvrages qu'une Épitre assez courte, ne laisse pas que d'y faire mention de ces souffrances. « Je vous exhorte tous, *dit-il*, à obéir
„ à la parole de justice, à exercer toute
„ patience, comme vous en avez vu l'exem-
„ ple sous vos yeux, non-seulement des
„ bienheureux Ignace, Lorimus et Rufus,
„ mais d'autres au milieu de vous, et de
„ *Paul lui-même et du reste des Apôtres:*
„ pleins de confiance en ceci, c'est qu'ils
„ n'ont pas couru en vain, mais dans la foi
„ et la justice, étant allés dans la demeure
„ qui leur était réservée par le Seigneur,
„ dont ils ont partagé les souffrances; car
„ ils n'aimaient point le monde présent,
„ mais Jésus-Christ qui est mort, et que
„ Dieu a ressuscité pour nous. " (†)

Ignace, contemporain de Polycarpe,

(*) Le Berger d'Hermas, Chap. XXVIII.

(†) Polyc. ad Phil. Ch. IX.

touche le même sujet, brièvement il est vrai, mais d'une manière positive et précise : parlant de Pierre et de ceux qui étaient avec lui lors de l'apparition de Christ, et qui s'étaient convaincus de sa résurrection *par la chair et par l'esprit*, en touchant son corps, il dit : « Pour cette cause ils ont » méprisé la mort, et se sont montrés plus » forts qu'elle. » (*)

Si l'on désire de connaître le genre de persécutions de cette époque, on peut lire la lettre circulaire écrite par l'Église de Smyrne peu de tems après la mort de Polycarpe, contemporain de St. Jean ; le titre de cette lettre porte : *Relation du martyre de l'évêque Polycarpe.* « Les souf- » frances de tous les autres martyrs, endu- » rées conformément à la volonté de Dieu, » ont été généreuses et glorieuses ; car il » est de notre devoir, à nous qui sommes » plus religieux que les autres, de lui attri- » buer le pouvoir et la direction de toutes » choses. Eh ! qui n'admirerait l'élévation

(*) 19 Epit. Smyrn. Ch. III.

„ de leur ame, cette admirable patience et „ cet amour qu'ils ont manifesté pour leur „ Maître? Ils ont été fouettés jusques à être „ déchirés, et à exposer aux yeux les veines „ et les artères de l'intérieur de leur corps, „ et cependant ils l'ont supporté. On en a „ vu d'autres, après un long emprisonne- „ ment, condamnés à être dévorés par les „ bêtes sauvages, exposés aux plus cruels „ tourmens, forcés de coucher sur des „ pointes aiguës, et déchirés par divers „ supplices. Leurs tyrans espéraient, si cela „ eût été possible, de les forcer, par la durée „ de leurs souffrances, à renier Christ " (*).

(*) Relat. mort. Polyc. Ch. II.

CHAPITRE V.

Il est suffisamment évident que plusieurs hommes, déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux, les dangers et les souffrances, auxquels ils se sont soumis volontairement par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles règles de conduite.

IL se présente à la suite de l'histoire dont nous venons de donner un extrait, quelques observations qui fortifient les propositions que nous cherchons à établir.

1°. Quoique l'histoire de l'Écriture abandonne à une époque peu avancée le récit général de ce qui concerne tous les Apôtres, ne suivant que les détails des travaux d'un seul, cependant la lumière qui en résulte

se répand assez sur les autres pour nous faire connaître la *nature de leur office.*

Après nous être convaincus qu'un des Apôtres eût à souffrir des persécutions en prêchant le Christianisme, nous ne pouvons nous persuader sans évidence que d'autres Apôtres aient pû remplir la même mission à la même époque sans peine et sans péril : et cette conséquence tirée par la saine raison, est confirmée par le témoignage positif de ces lettres que nous avons si souvent citées. Leur Auteur fait allusion dans un grand nombre de passages, non-seulement à ses propres souffrances, mais encore à celles du reste des Apôtres, comme étant exposés aux mêmes souffrances que lui. *Car je pense que Dieu nous a exposés publiquement, nous qui sommes les derniers Apôtres, comme des gens condamnés à la mort, puisqu'il nous met en spectacle au monde, aux Anges et aux hommes : jusqu'à cette heure nous souffrons la faim et la soif, et nous sommes nuds, nous sommes souffletés et nous sommes errans çà et là, et nous nous fatiguons en travaillant*

travaillant de nos propres mains ; on dit du mal de nous, et nous bénissons ; nous sommes persécutés, et nous le souffrons ; nous sommes blâmés, et nons prions ; nous sommes faits comme les balayures du monde, et comme le rebut de tous jusques à maintenant (*).

Ajoutons que dans le récit abrégé de ce qui concerne les autres Apôtres, et dans le court espace de tems que comprend cette narration du livre des Actes, nous y voyons d'abord deux des premiers Disciples saisis, emprisonnés, traduits devant le Sanhédrin, menacés d'autres châtimens (†), puis tous les autres Apôtres emprisonnés et battus de verges (§); peu après, l'un de leurs adhérens lapidé à mort. Il survient ensuite une persécution si vive contre la nouvelle Religion, que le plus grand nombre de ceux qui l'ont embrassée est obligé de s'enfuir. Peu de tems s'écoule, et nous voyons l'un des douze décapité, un autre condamné au même sort ; et tout cela se passe dans la

(*) 1. Cor. IV. 9 et suiv. (†) Act. IV. 3 et 21.
(§) Act. V. 18-40.

ville de Jérusalem, dans l'intervalle de dix ans depuis la mort du Fondateur du Christianisme, et le commencement de cette Religion.

II. Nous ne voulons pas nous prévaloir pour le moment de la partie miraculeuse de la narration, et nous n'insistons point sur l'exactitude de ses passages détachés. Si l'histoire entière n'est pas un roman, et toute l'action un rêve, si Pierre, Jacques et Paul et le reste des Apôtres, dont il est parlé, ne sont pas des personnages imaginaires, si leurs lettres ne sont pas des pièces supposées, et ce qui est plus encore, supposant des noms et des caractères qui n'existèrent jamais, nous possédons alors une évidence suffisante pour établir le seul fait mis en question, et que je dis encore être fortement probable; savoir, que les compagnons immédiats de Jésus-Christ ont fait de grands efforts pour répandre sa Religion, qu'ils ont couru de grands dangers, et supporté de grands travaux et de grandes souffrances par une suite de leur entreprise.

III. La certitude générale de l'histoire Apostolique se trouve fortement confirmée par cette considération, c'est que pour rendre raison d'effets qui certainement ont eu lieu, elle leur assigne des causes qui leur sont proportionnées, et qu'elle décrit des conséquences qui résultent naturellement de situations qui ont réellement existé. Les *effets* sont certainement ceux dont l'histoire indique la cause, l'origine et les progrès; on ne peut douter que la Religion n'ait commencé à paraître dans le tems et dans le pays qu'elle indique, puisque cela est rapporté par d'autres témoignages que ceux des Chrétiens: on comprendrait difficilement comment cette nouvelle doctrine aurait pu commencer et se développer, sans que son Auteur ou ses Disciples se fussent donné aucune peine pour la répandre. Or l'histoire que nous possédons, décrit ce genre de peine et de travail, les personnes qui s'y sont employées, les efforts qu'elles ont fait, les moyens qu'elles ont mis en usage, et leurs travaux pour remplir leur but. Ce

que l'histoire nous raconte des traitemens qu'ont éprouvé les premiers propagateurs du Christianisme, n'est que le résultat naturel de la situation dans laquelle ils se sont indispensablement placés. On convient que la Religion Chrétienne était entièrement opposée aux opinions dominantes, aux espérances et aux desirs du peuple auquel elle fût d'abord annoncée, et qu'en s'établissant, elle renversait le culte et la théologie de toutes les autres nations. Nous ne devons pas trouver de difficulté à croire que lorsque les propagateurs d'un tel système se répandirent dans le monde, non-seulement pour le publier, mais pour réunir des prosélites en sociétés régulières, ils durent trouver dans leur entreprise des oppositions poussées quelquefois jusqu'aux dernières extrêmités : notre histoire nous donne sur ces oppositions, sur les souffrances et les dangers auxquels les missionnaires du Christianisme furent en proie, des détails parfaitement conformes à ce qu'on devait raisonnablement présumer, d'après la nature de

leur entreprise, comparée avec le caractère du siècle et du peuple où elle fut exécutée.

IV. Les témoignages historiques que nous possédons, démontrent encore la seconde partie de notre proposition générale, laquelle est fortement probable, et résulte naturellement de cette nouvelle doctrine, savoir, que les premiers Disciples de Jésus, en travaillant avec ardeur et avec courage à répandre sa Religion, adoptèrent, en l'embrassant, une forme nouvelle et particulière de conduite privée. Dès l'instant que leur Maître est enlevé du milieu d'eux, nous apprenons qu'*ils persévéraient unanimement en prières et en supplications* (*); qu'*ils persévéraient tous d'un accord dans le temple* (†); que plusieurs étant assemblés, faisaient des prières (§). Nous savons ce qui était strictement prescrit aux nouveaux convertis par ceux qui les instruisaient; dans quelque lieu qu'ils allassent, le premier mot de leur prédication était, *répentez-vous!* Nous savons

(*) Act. I. 14. (†) Act. II. 46.
(§) Ac. XII. 12.

que ce précepte les obligeait à réprimer plusieurs genres de licence que l'on ne regardait pas alors comme criminels. Nous connaissons quelles étaient les maximes de bienveillance et les règles de pureté dont les Chrétiens faisaient la lecture dans leurs livres. Nous nous bornons donc à observer qu'une obéissance, je ne dirai pàs complette, à ces règles, mais quelque espèce d'égard pour elles, devait produire chez eux un système de conduite, et ce qui est plus difficile encore, une disposition d'esprit et une régularité d'affections différente de leurs habitudes ordinaires, et de ce qu'ils avaient pu observer chez les autres. Ce changement de mœurs, qui résultait de leur nouveau caractère, nous est sans-cesse présenté dans les lettres de leurs réformateurs : *Et lorsque vous étiez morts dans vos fautes et dans vos péchés, dans lesquels vous avez marché autrefois, suivant le train de ce monde, selon le prince de la puissance de l'air, qui est l'esprit qui agit maintenant avec efficace dans les enfans rebelles à Dieu, entre lesquels aussi nous*

avons tous conversé autrefois dans les convoitises de notre chair, accomplissant les desirs de la chair et de nos pensées, et nous étions de notre nature des enfans de colère comme les autres (*). *Car il nous doit suffire d'avoir accompli la volonté des Gentils durant le tems de notre vie passée, quand nous nous abandonnions aux impudicités, aux convoitises, à l'ivrognerie, aux excès dans le manger et dans le boire, et aux idolâtries abominables; ce que ces Gentils trouvant fort étrange, ils vous blâment de ce que vous ne courez pas avec eux dans un même abandon de dissolution* (†).

St. Paul, dans sa première lettre aux Corinthiens, après avoir fait selon sa coutume l'énumération des caractères vicieux, ajoute ces paroles: *Et quelques-uns de vous étiez tels; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés* (§). Faisant ailleurs allusion au même changement d'affections et de conduite, il demande aux Chrétiens de

(*) Ephés. II. 1. 3. Tit. III. 3.
(†) 1 Pierre IV. 3. 4. (§) 1 Corint. VI. 11.

Rome: *Quel fruit retiriez-vous donc alors des choses dont vous rougissez maintenant ?* (*) Le même écrivain indique au moins un nouveau système de devoir, et probablement une nouvelle conduite dès l'époque de la conversion, lorsque pour décrire l'état moral des Chrétiens, comparé avec leur condition précédente, il employe souvent des expressions telles que celles-ci : *nouveauté de vie ; étant délivrés du péché ; étant morts au péché ; la destruction du corps du péché ; afin qu'à l'avenir ils ne soient plus esclaves du péché ; les enfans de la lumière et du jour* opposés aux *enfans de ténèbres et de la nuit ; ne dormant pas comme les autres* &c. &c.

Appliquons au sujet qui nous occupe le témoignage que Pline rend à la conduite des Chrétiens de son tems, cinquante ans après celui de St. Paul. Voici le caractère que cet écrivain leur attribue avec exactitude, puisqu'il considérait leurs principes moraux comme exigeant l'inspection du magistrat ; il dit à l'Empereur, « que quel-

(*) Rom. VI. 21.

„ ques-uns de ceux qui avaient quitté cette
„ secte, ou qui le disaient seulement pour
„ obtenir grace, affirmaient qu'ils avaient
„ l'habitude de se réunir de grand matin à
„ un jour fixé; qu'ils chantaient ensemble
„ alternativement un hymne à Christ comme
„ à un Dieu; qu'ils s'engageaient par ser-
„ ment à ne commettre aucune action cri-
„ minelle, à s'abstenir d'infidélité, de vol,
„ d'adultère, à ne point manquer à leur
„ parole, à rendre les dépôts qui pouvaient
„ leur être redemandés." Ce passage prouve qu'on exigeait alors dans les sociétés chrétiennes une morale plus pure et plus exacte qu'elle ne l'était généralement. Et il me semble que la force de ce témoignage peut être reculée jusqu'au tems des Apôtres, parce qu'il n'est pas probable que les auditeurs immédiats et les premiers Disciples de Jésus-Christ aient été plus relâchés que ne le furent leurs successeurs au tems de Pline, ou que les premiers Prédicateurs de la Religion l'aient été plus que leurs élèves.

CHAPITRE VI.

Il est suffisamment évident que plusieurs hommes, déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux, les dangers et les souffrances, auxquels ils se sont soumis volontairement par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles règles de conduite.

QUAND on considère 1°. que la Religion Chrétienne est établie aujourd'hui dans une grande partie du monde ; 2°. les causes vraisemblables de son origine, savoir, les travaux actifs de son Fondateur et de ses Associés ; 3°. les obstacles que ces travaux ont dû nécessairement rencontrer ; 4°. le sort du Fondateur de cette Religion attesté par les écrivains Payens, tout comme par les Chrétiens ; 5°. le témoignage

que les mêmes auteurs rendent aux souffrances des Chrétiens contemporains ou successeurs immédiats du premier Fondateur du Christianisme; 6°. les prédictions qui lui sont attribuées sur les souffrances, de ceux qui s'attacheraient à lui; ce qui prouve ou que ces prédictions furent prononcées et accomplies, ou que les historiens de la vie de Christ ont été entraînés par l'événement à lui attribuer ces prédictions: 7°. les lettres que nous possédons, écrites par quelques-uns des principaux missionnaires de l'Évangile et qui s'accordent parfaitement avec les grands travaux, les dangers et les souffrances auxquels les Auteurs de ces lettres et leurs compagnons furent exposés: enfin, quand on considère une histoire donnée pour avoir été écrite par le compagnon de voyage de l'un des nouveaux Prédicateurs; histoire qui par son exacte conformité avec les lettres de ce Prédicateur vivant à cette époque, prouve qu'elle a été écrite par un homme bien instruit de ce qu'il raconte; histoire qui contient les détails

de ses voyages, des persécutions et des souffrances qu'il endura, d'une manière conforme à ce que l'on devait présumer: lors donc qu'on rassemble toutes ces considérations, dont chacune prise à part, est exactement telle que je l'ai montrée dans les chapitres précédens, il ne saurait rester aucun doute qu'un certain nombre de personnes n'ait existé à cette époque dans le monde, annonçant publiquement une histoire extraordinaire, et s'exposant volontairement aux plus grands dangers, dans le dessein d'établir et de répandre cette histoire, parcourant dans ce but les terres et les mers, développant une grande activité, se soumettant aux mauvais traitemens et aux persécutions les plus cruelles. Il est également prouvé que ces mêmes personnes, par un effet de leur persuasion, bien ou mal fondée, se sont conformés à un genre de vie particulier et nouveau pour eux à plusieurs égards.

D'après ce qu'il y a de clair, et de reconnu pour tel dans ce que nous venons

d'exposer, je regarde comme fort probable que l'histoire pour laquelle ces hommes se sont volontairement soumis aux peines et aux fatigues qu'ils ont endurées, devait être une histoire *miraculeuse ;* je veux dire qu'ils ont prétendu que l'évidence qu'ils en avaient reposait sur des miracles, et que c'était là leur seul point d'appui : ce n'était qu'en attribuant des signes surnaturels à Jésus de Nazareth qu'ils pouvaient caractériser sa personne, le distinguer de tout autre comme étant le Messie , et en faire le sujet de leur prédication. Ils ne pouvaient en appeller ici ni à des victoires, ni à des conquêtes, ni à des révolutions ; on ne voyait en lui ni grandeur surprenante de fortune, ni exploits de valeur ou de politique, ni découverte dans les arts et les sciences, ni aucun élan de génie et d'habileté. Un simple artisan de Galilée était annoncé au monde comme un Législateur céleste ; un jeune homme né dans l'obscurité, d'une vie simple et sans éclat, était déclaré le Messie du peuple Juif, sans avoir opéré aucune

délivrance en sa faveur. Si les Apôtres n'avaient présenté aucune preuve de sa mission, (et quelles preuves auraient-ils pu présenter, si ce n'étaient des preuves surnaturelles ?) une semblable déclaration eût été trop absurde pour qu'ils eussent osé l'imaginer ou l'entreprendre, et pour que personne eût pu la croire. Par quelle espèce d'argument pouvait-on répondre à cette première question si naturelle : *le Fils du Charpentier de Nazareth est-il celui que nous devons recevoir et auquel nous devons obéir ?* Ce n'était qu'en lui attribuant des miracles que l'on pouvait se flatter de soutenir sa prétention. Toute dispute et toute recherche sur son sujet devait présupposer les miracles ; car quoique cette question, *si Jésus était le Messie*, put d'abord et dut naturellement être discutée par le raisonnement d'une manière plus générale, sans citer la preuve des miracles que l'on disait accompagner sa mission céleste, cependant nous devons nous mettre dans l'esprit que l'on n'aurait jamais pu examiner cette question par la

seule voye du raisonnement, si l'on n'avait pas commencé par supposer cette preuve tirée des miracles. Ainsi, par exemple, il était naturel d'examiner si les prédictions que les Juifs appliquaient au Messie étaient ou n'étaient pas applicables à Jésus de Nazareth ; et l'on pouvait pousser cette recherche sans avoir recours à ses miracles sur chaque point de l'examen, parce qu'il commençait par les supposer; mais je ne vois pas comment on aurait pu penser à traiter cette question par rapport à Jésus de Nazareth, s'il n'y avait eu en lui aucun caractère miraculeux, réel ou prétendu, puisqu'il n'avait opéré dans la condition publique de ce peuple aucun grand changement qui lui rendit applicable le sens que l'on donnait alors à ces prophéties. Nous lisons qu'*Apollos convainquait les Juifs avec une grande véhémence, démontrant par les Écritures que Jésus était le Christ.* Mais à moins que Jésus n'eût montré dans sa personne quelque chose qui la distinguât, et quelque preuve d'un pouvoir surnaturel, l'argument

tiré des anciennes prophéties n'aurait été d'aucun usage, et l'on n'en pouvait rien conclure en faveur de Jésus. Un jeune homme aurait pu prendre le nom de Fils de Dieu, rassembler une foule autour de lui, et donner des leçons de morale, sans qu'il pût entrer dans l'esprit d'aucun Juif que ce jeune homme fût l'Être désigné par cette longue suite d'anciens oracles, de l'accomplissement desquels ils se formaient des idées si magnifiques et si contraires à ce qu'ils voyaient dans la personne de Jésus. Je ne pense pas que les Juifs pussent en avoir le moindre soupçon quand ils eurent sous les yeux le développement complet de sa vie, quand ils le virent mis à mort en récompense de ses peines, et que par cette mort toute preuve venait à cesser.

De plus, en supposant que Jésus ait été le Messie, l'*effet* de sa venue sur les Juifs et sur les Payens, quant à leurs relations réciproques, à leurs prétentions à la faveur de Dieu, à leurs devoirs, et à leurs espérances; quant à la nature, à l'autorité, à

l'office,

l'office, à l'influence de Jésus, cet effet dut offrir une grande importance aux yeux des premiers qui embrassèrent la Religion, dut fixer leur attention, et être un des sujets de leurs Écrits. Je ne croirais pas cependant qu'occupés de ces recherches, que leurs Épitres, leurs discours ou leurs traités en forme nous ont conservé, ils eussent dû faire une mention fréquente et directe des miracles. La preuve résultante des miracles se trouvait au centre de tous leurs raisonnemens. La supposition des miracles, et cette supposition seule, était dès le *principe* leur unique point d'appui.

Les pouvoirs miraculeux dont se prévalurent les Chrétiens des âges suivans, font encore légitimement inférer que l'histoire originelle était miraculeuse. Si leur prétention à faire des miracles était vraie, ce n'était que la continuation des mêmes pouvoirs; si elle était fausse, c'était une *imitation* des miracles, je ne dirai pas qui avaient été faits, mais qu'on annonçait avoir été faits par les hommes qui les avaient précédés. L'imitation

était une suite de la réalité, et la fiction était entée sur un fait véritable. Il est conforme au cours des affaires humaines et facilement croyable que si des miracles avaient été opérés dès l'origine du Christianisme, on devait prétendre dans la suite à en opérer encore. La supposition contraire est tout-à-fait improbable, savoir, que les compagnons et les successeurs des Apôtres eussent prétendu à un pouvoir miraculeux, tandis que ni les Apôtres ni leur Maître ne se le seraient attribué.

CHAPITRE VII.

Il est suffisamment évident que plusieurs hommes, déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux, les dangers et les souffrances, auxquels ils se sont soumis volontairement par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles règles de conduite.

APRÈS avoir prouvé que les premiers propagateurs de la Religion Chrétienne ont déployé une grande activité, et qu'ils se sont assujettis à de grands dangers et à de grandes souffrances pour établir une histoire extraordinaire, et j'ose dire, qu'ils croyaient miraculeuse, la grande question qui se présente est de savoir si le récit contenu dans nos Écritures est bien cette même

histoire que ces hommes ont annoncée, et pour laquelle ils ont travaillé et souffert.

Cette question se réduit à savoir si l'histoire que les Chrétiens possédent aujourd'hui est la même histoire que les Chrétiens avaient alors. On peut le prouver par des considérations générales et antérieures à toute recherche de raisons particulières ou de témoignages qui appuient l'autorité de notre histoire.

1°. Il n'existe aucun vestige d'une autre histoire du Christianisme : il n'en est pas ici comme de la mort du grand Cyrus, sur laquelle il s'agit de combiner des narrations opposées, et de décider du crédit de différens historiens. Il n'existe pas un seul document, pas un seul fragment de narration depuis l'origine du Christianisme, ni dans les siècles suivans, qui parle de quelque histoire essentiellement différente de celle que nous avons dans l'Évangile : les renseignemens que l'on trouve sur la Religion Chrétienne dans les auteurs Payens, aussi loin que l'on puisse remonter, s'accor-

dent avec nous, quoiqu'ils n'en parlent qu'en peu de mots et d'une manière incidentelle; ils rendent témoignage à la vérité des faits; ils disent que Jésus fut l'Auteur du Christianisme, qu'il fut mis à mort à Jérusalem comme un malfaiteur par l'autorité de Ponce-Pilate, gouverneur Romain; que la Religion ne laissa pas de se répandre dans cette ville et dans toute la Judée; qu'elle s'étendit de-là dans des pays éloignés; que les convertis étaient très-nombreux; qu'ils eurent à souffrir pour leur Religion de grands outrages et de cruels tourmens, et que tous ces faits sont arrivés à la même époque où nos livres les placent. Ils vont plus loin, et décrivent les *mœurs* des Chrétiens en des termes parfaitement conformes aux détails contenus dans l'Histoire Évangelique; savoir: qu'ils avaient coutume de s'assembler dans certains jours, qu'ils chantaient des hymnes à Christ comme à un Dieu, qu'ils s'engageaient par serment à ne commettre aucun crime, mais à s'abstenir de vol, d'adultère, à tenir scrupuleusement

leur parole, à rendre les dépôts qu'on pouvait leur avoir confiés (*). Ils nous disent que les Chrétiens adoraient celui qui avait été crucifié en Palestine, que leur premier Législateur leur avait enseigné qu'ils étaient tous frères; qu'ils avaient un grand mépris pour les choses de ce monde, et qu'ils les regardaient comme viles; qu'ils volaient au secours les uns des autres; qu'ils nourrissaient les plus fortes espérances de l'immortalité, méprisant la mort et se résignant aux souffrances (†).

(*) Voyez la lettre de Pline. Bonnet, dans sa manière vive de s'exprimer, dit: « En comparant la » lettre de Pline avec la narration des Actes, il me » semble lire le même auteur; je crois continuer la » lecture de l'historien de cette société extraordi- » naire." Ceci est un peu trop; mais on ne peut disconvenir qu'il n'y ait de l'affinité, et toute celle qu'on pouvait être en droit d'attendre.

(†) « Il est incroyable quelle activité ils montrent » quand un de leurs amis est dans la peine, et ils ne » négligent rien dans de semblables occasions; car » ces malheureux ne doutent pas de leur immortalité; » c'est pourquoi ils méprisent la mort, et plusieurs » se résignent aux souffrances. Outre cela, leur pre- » mier Législateur leur a appris qu'ils sont tous frères » dès qu'ils ont renoncé aux divinités des Grecs; ils

Voilà ce que nous apprennent des auteurs fort éloignés d'être Chrétiens, peu instruits sur le fond de cette Religion, et qui n'y prenaient aucun intérêt. Nous trouvons dans leur récit les caractères extérieurs de notre histoire; nous y voyons les effets que produisit dans le monde la naissance de cette Religion nouvelle, et la conversion d'une grande multitude qui en embrasse les principes; mais aucun détail des événemens sur lesquels elle se fonde, ni de ses caractères intérieurs, ni des preuves alléguées par ceux qui engageaient les autres à l'embrasser. Cependant, il n'en résulte encore aucune opposition à notre histoire; nous n'appercevons aucun récit qui la contredise ou qui en diffère; au contraire, cet accord qui se trouve entre les écrivains Payens et les Chrétiens, confirme les faits principaux de l'histoire de l'Évangile.

» adorent leur Maître, qui a été crucifié, et ils s'en-
» gagent à vivre selon ses Loix. Ils ont aussi un sou-
» verain mépris pour toutes les choses de ce monde,
» les regardant comme viles." Lucian. *de morte Peregrini*, tome I. pag. 565; édit. Græv.

On peut étendre cette observation au petit nombre d'écrivains Juifs de cette période et de la suivante, dont les ouvrages nous sont parvenus. Quelles que soient leurs omissions, et quelque difficulté qu'il y ait à les expliquer, ils n'avancent sur l'établissement du Christianisme aucune histoire différente de celle qui est admise parmi nous. Josephe, qui écrivit ses *Antiquités*, ou l'*Histoire des Juifs*, environ soixante ans après l'origine de la Religion Chrétienne, fait mention de Jean sous le nom de Jean-Baptiste, dans un passage dont l'authenticité est généralement reconnue; il nous apprend qu'il prêchait la vertu, qu'il baptisait ses prosélites, qu'il était bien reçu du peuple, qu'il fut mis en prison et décapité par l'ordre d'Hérode, qui vivait dans un commerce criminel avec Hérodias, femme de son frère (*). Dans un autre passage que plusieurs admettent comme authentique, il nous parle de Jacques, frère de celui que l'on nommait *Jésus*, et de son

(*) Antiquit. L. XVIII. Ch. V. Sect. 1. 2

supplice (*). Dans un troisième passage, qui se trouve dans toutes les copies de l'histoire de Josephe, mais dont l'authenticité fut long-tems disputée, nous trouvons un témoignage positif de la substance de notre histoire, en ces mots : " À cette
„ époque vivait Jésus, homme sage, si l'on
„ peut le désigner par le nom d'*homme;* car
„ il opérait des choses merveilleuses, il
„ instruisait ceux qui aiment à recevoir la
„ vérité, il attira à lui plusieurs Juifs et
„ plusieurs Gentils. C'était le Christ; et
„ quand à l'instigation des principaux d'en-
„ tre nous, Pilate l'eût condamné au sup-
„ plice de la croix, ceux qui s'étaient d'abord
„ attachés à lui, persévérèrent dans cet at-
„ tachement, car il leur apparut vivant au
„ troisième jour : les Prophètes avaient pré-
„ dit ces choses à son sujet, et plusieurs
„ autres choses étonnantes. La secte des
„ Chrétiens qui tire de lui son nom, subsiste
„ aujourd'hui " (†). Quel que soit le résultat

(*) Antiq. L. XX. Ch. IX. Sect. 1.
(†) Idem, L. XVIII. Ch. III. Sect. 3.

des disputes élevées sur l'authenticité de ce passage, soit que Josephe embrasse toute notre histoire, ce qu'il aurait fait, en supposant le passage authentique, soit qu'il n'en reconnaisse que quelques traits, au cas que le passage soit supposé, nous n'en sommes pas moins en droit d'affirmer qu'il ne présente ni sur l'origine ni sur le fond du Christianisme aucune histoire différente de la nôtre, ou qui la contredise. Je crois aussi qu'on est en droit de conclure, ou que le passage est vrai, ou que, s'il est faux, l'omission est faite à dessein. Car comment peut-on supposer que la Religion Chrétienne, et les faits sur lesquels elle s'appuyait, fussent de trop peu d'importance pour fixer l'attention de Josephe et pour mériter une place dans son histoire, tandis que, sans parler de ce que nos Livres sacrés nous rapportent, Tacite qui écrivait environ dix ans après Josephe, âgé d'environ trente ans à cette époque, nous dit qu'une grande multitude de Chrétiens fut condamnée à Rome, et qu'ils tiraient leur nom

de Christ, mis à mort comme criminel par le procurateur Ponce-Pilate, sous l'empire de Tibère ; et que cette superstition s'était répandue non-seulement dans toute la Judée où elle avait pris naissance, mais qu'elle avait gagné Rome ? Comment Josephe, qui vivait du tems des empereurs Claude et Néron, aurait-il trouvé le Christianisme trop peu important pour en parler, lorsque Suétone, historien contemporain de Tacite, nous dit que sous le règne de Claude, les Juifs ayant pour chef *Chrest*, occasionnaient des troubles à Rome (*), et qu'ils furent punis de divers supplices sous le règne de Néron ? Lorsque Pline, qui n'écrivit sa fameuse lettre que trente ans après la publication de l'*Histoire des Juifs*, trouve le nombre des Chrétiens si multipliés dans la province de Bythinie, qu'il se plaignait que cette contagion avait gagné les capitales, les villes, les villages, de manière à entraîner la désertion des rites publics ; et

(*) Judæos, impulsore Chresto, assiduè tumultuantes, Româ expulit. *Sueton. Claudius Cæsar.*

cependant, comme nous l'avons observé, rien ne porte à croire que les Chrétiens fussent plus nombreux dans cette province que dans le reste de l'Empire Romain. Peut-être Josephe ne sut-il pas comment traiter un point si embarrassant, et retenu par ses difficultés, il crut devoir le passer sous silence. C'est ainsi qu'Eusèbe, écrivant la vie de Constantin, ne fait aucune mention de la mort de Crispus, fils de cet Empereur, quoique l'événement fût assez marquant: on apperçoit cette même réserve chez Josephe, au sujet du Christianisme, lorsqu'il passe sous silence l'expulsion des Juifs sous Claude; tandis que Suétone en parle, l'attribuant à Christ. De même en est-il de son silence sur les enfans de Bethléem (*) Quoiqu'il en soit de cette omission de Josephe (†), il n'en est pas moins vrai

(*) Michaelis a calculé, et à ce qu'il paraît de bonne foi, qu'il ne dut y avoir qu'une vingtaine d'enfans qui périrent par cette cruelle précaution.

Michael. Introd. to the N. T.

(†) La Mishna, ou la collection des traditions juives, compilées vers l'an 180, ne fait aucune mention du

qu'il n'a avancé aucune autre histoire sur la Religion Chrétienne, ni seulement supposé qu'il y en eût d'autre.

Allons plus loin; toute la suite des Écrivains Chrétiens, depuis l'origine de cette Religion jusques à ce jour, dans tous leurs traités, apologies, raisonnemens et ouvrages de controverse, ne parlent que de cette histoire générale contenue dans nos Écritures, et ne parlent d'aucune autre. Chez tous ces Auteurs, les événemens et les acteurs principaux sont toujours les mêmes; et cet argument paraîtra d'une grande force, lorsque nous serons remontés

Christianisme, quoiqu'elle contienne un traité *de cultu peregrino*, « sur les cultes étrangers ou idolâtres", on ne saurait cependant nier que le Christianisme ne fut alors parfaitement connu dans le monde. Le Talmud de Jérusalem, compilé vers l'an 300, n'en parle presque pas; non plus que le Talmud de Babylone de l'an 500, quoique ces deux ouvrages traitent de matières religieuses, et quoiqu'à l'époque de la compilation du premier, la Religion Chrétienne toucha au moment d'être adoptée pour la Religion de l'Empire, et qu'à celle du dernier, elle était depuis 200 ans la Religion dominante.

d'écrivain en écrivain, comme nous le promettons ici, jusques à leur point de contact avec les livres historiques du Nouveau Testament, et jusques au siècle des premiers missionnaires de la Religion, afin d'exposer anneau par anneau toute cette chaîne sans aucune interruption, depuis le commencement à la fin.

Le titre le plus original que nous puissions avoir, sont les lettres des Apôtres; quoiqu'elles aient été écrites sans le moindre dessein de transmettre aux âges futurs l'Histoire de Jésus-Christ et du Christianisme, ni même de la faire connaître à leurs contemporains, elles nous instruisent incidentellement des circonstances suivantes: de la généalogie de Christ, et de sa famille; de son innocence; de la douceur et de la bonté de son caractère: on y voit comme dans une récapitulation de l'Histoire Évangelique, la dignité de la nature de Jésus-Christ, sa circoncison, sa transfiguration, les contradictions et les souffrances qu'il endura pendant sa vie, sa patience, l'ins-

titution de l'Eucharistie avec tous ses détails, son agonie, sa confession devant Ponce-Pilate, les coups qu'il reçut, son supplice sur la croix, sa sépulture, sa résurrection, son apparition après qu'il fût ressuscité, d'abord à Pierre et ensuite aux autres Apôtres, son ascension dans le Ciel, sa qualité de Juge du genre humain. Ces lettres nous instruisent encore de la résidence fixe des Apôtres à Jérusalem, des miracles opérés par les premiers prédicateurs de l'Évangile, qui avaient été les auditeurs de Christ (*) : elles nous parlent

(*) Hébr. II. 3. — « Comment échapperons-nous, si » nous négligeons un si grand salut, qui ayant com» mencé d'être annoncé par le Seigneur, nous a été » confirmé par ceux qui l'avaient ouï ? Dieu leur ren» dant aussi témoignage par des prodiges & par des » miracles, et par divers autres effets de sa puissance, » et par les distributions de son St. Esprit selon sa » volonté. " J'allégue sans crainte cette Épitre ; car quels qu'aient pu être les doutes sur son Auteur, on n'en a point formé sur l'époque où elle fut écrite. Dans la collection des Épitres des Apôtres, il n'en existe aucune qui offre des caractères plus évidens de son antiquité. Elle fait surtout une mention fréquente du temple de Jérusalem comme subsistant en-

des succès de cette prédication, des persécutions excitées contre les Chrétiens, de la conversion miraculeuse de St. Paul, des miracles qu'il opéra; miracles qu'il allégue lui-même dans ses disputes avec ses adversaires, et qu'il cite dans des lettres écrites à des personnes au milieu desquelles il les avait opérés: enfin, ces lettres nous disent que les *miracles étaient les signes ou les marques d'un Apôtre.* (*)

Dans une Épitre, portant le nom de Barnabas, épitre probablement authentique, et qui appartient certainement a cette époque,

core, de même que du culte qu'on y rendait à Dieu chaque jour.— Hébr. VIII. 4. « Vu même que si Jésus » était sur la terre, il ne serait pas sacrificateur, pen- » dant qu'il y a des sacrificateurs qui offrent des dons » selon la loi; lesquels *font* le service dans le lieu qui » n'est que l'image et l'ombre du Ciel. — Héb. XIII. 10. » Nous avons un Autel dont ceux qui le *servent* n'ont » pas le pouvoir de manger."

(*) 2 Corinth. XII. 12. « Certainement, *les marques » de mon Apostolat* ont été efficaces parmi vous, avec » toute patience, par des signes, des prodiges et des » miracles."

que, nous trouvons les souffrances de Christ, le choix et le nombre de ses Apôtres, sa passion, la robe d'écarlate dont il fut couvert, le vinaigre, le fiel, et les outrages dont il fut abreuvé, son côté percé, le sort jetté sur sa robe (*), sa résurrection le premier jour de la semaine, et l'institution de ce jour comme un mémorial de cet événement extraordinaire, son apparition après être ressuscité, son ascension : ses miracles y sont aussi positivement rapportés dans les paroles suivantes : " Enfin, instruisant le peuple d'Israël et *faisant plusieurs* „ *signes et plusieurs miracles au milieu d'eux*, „ il leur prêchait et leur montrait le grand „ amour dont il était animé pour eux" (†).

Dans une Épitre de Clément, l'un des auditeurs de St. Paul, quoique écrite sur un sujet qui avait peu de rapport avec l'histoire du Christianisme, il est parlé de la résurrection de Christ, et de la mission des Apôtres, dans ces termes formels : " Les Apôtres „ nous ont prêché de la part de notre Sei-

(*) Épist. Barab. Cap. VII. (†) Ibid. Cap. V.

„ neur Jésus-Christ et de la part de Dieu; „ car en ayant reçu l'ordre, et *étant plei-* „ *nement convaincus par la résurrection de* „ *notre Seigneur Jésus-Christ*, ils partirent, „ publiant que le Royaume de Dieu était „ proche." (*) Cette Épitre parle de l'humilité et de la puissance de Christ (†); elle nous dit qu'il descendait d'Abraham, qu'il fut crucifié. Pierre et Paul nous y sont représentés comme des colonnes de l'Église, distingués par leur foi et leur justice: il y est fait mention des nombreuses souffrances de Pierre, des liens de Paul, des coups qu'il reçut de sa lapidation, et surtout de ses longs et continuels voyages.

Polycarpe, disciple de St. Jean, dans une lettre, qui n'est cependant qu'une courte exhortation, nous parle de l'humilité, de la patience, des souffrances, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ: elle trace exactement le caractère apostolique de St. Paul (§): Irenée, parlant de ce même

(*) Epist. Clem. Rom. Chap. 42. (†) Chap. 16.
(§) Polycarp. Epit. aux Philip. Ch. II. III. V. et VIII.

Père, assure qu'il lui a entendu raconter
" ce qu'il avait appris de témoins oculaires
» concernant le Seigneur, *soit concernant ses*
» *miracles*, soit concernant sa doctrine. (*)

Les ouvrages que nous conservons encore d'Ignace, contemporain de Polycarpe, et plus nombreux que ceux de ce dernier, ne traitent pas plus directement de l'histoire du Christianisme, mais font occasionnellement plusieurs allusions à cette histoire. Il y est dit que Christ descendait de la famille de David, que sa Mère se nommait Marie; il y est parlé de sa conception miraculeuse, de l'étoile qui apparût à sa naissance, de son baptême par St. Jean et du but de ce baptême, de ses citations des anciennes prophéties qui l'annonçaient, de l'onction répandue sur lui, de ses souffrances sous Ponce-Pilate et sous Hérode le Tétrarque, de sa résurrection, et du jour du Dimanche, ainsi nommé en mémoire de cet événement; de l'institution de l'Eucharistie sous les deux espèces: il est parlé de tous ces faits de la

(*) Iren. ad. Flor. ap. Euseb. L. V. chap. 20.

manière la plus claire; l'Auteur entre même dans divers détails sur la résurrection, nous disant que Christ but et mangea avec ses Disciples après qu'il fût ressuscité, qu'ils touchèrent son corps; et Ignace tire de cette dernière circonstance une réflexion bien juste: « Ils croyaient, étant également » convaincus par leur entendement et par » leurs sens; c'est pourquoi ils méprisèrent » la mort, et se mirent au-dessus d'elle" (*).

Voici le beau témoignage que nous a laissé Quadratus, contemporain d'Ignace: « Les œuvres de Notre Seigneur furent tou- » jours remarquables, parce qu'elles furent » réelles, et ceux qui furent guéris ou res- » suscités, furent vûs non-seulement au » moment de leur guérison ou de leur ré- » surrection, mais encore long-tems après, » non-seulement pendant son séjour sur la » terre, mais depuis son départ et long-tems » ensuite; de sorte que quelques-uns ont » vécu jusques à nos jours" (†).

(*) Ign. ad Smyrn. cap. 3.
(†) Quadrat. apud Euseb. Liv. IV. ch. 3.

Justin Martyr paraît un peu plus de trente ans après Quadratus, et nous trouvons dans ceux de ses ouvrages qui nous sont parvenus, un détail de la vie de Jésus-Christ assez complet et conforme en tous ses points à celui que nous donne l'Évangile; détail dont la plus grande partie est empruntée de nos saints Livres, il est vrai, mais qui n'en prouve pas moins que notre histoire seule était connue et reçue dans ce tems-là. On y trouve en particulier ce qui forme la partie la plus essentielle de l'histoire de Jésus-Christ, savoir, ses miracles, dont l'énumération distincte se voit dans le passage suivant: « Il guérit ceux qui avaient été „ aveugles, sourds ou estropiés dès leur „ naissance; à sa parole ils sautaient, en- „ tendaient et voyaient. Il se fit connaître „ aux hommes de son tems en ressuscitant „ les morts, et leur redonnant la vie " (*).

Il serait inutile de pousser ces citations plus loin, parce qu'après cette époque l'histoire se reproduit aussi fréquemment dans

(*) Justin, Dialog. cum Tripho: p. 288, édit. Thirl.

les anciens ouvrages des Chrétiens que dans nos sermons modernes, que la substance en est toujours la même, et telle que nos Évangelistes nous l'ont représentée. Et ceci n'est pas seulement vrai de tous les écrits chrétiens qui passent pour authentiques, et dont l'autorité est généralement reconnue, mais encore de tous les anciens écrits qui existent, quoique quelques-uns aient pu être attribués mal-à-propos à des auteurs auxquels ils n'appartenaient pas, quoiqu'ils contiennent des faits faux, et qu'ils n'aient jamais obtenu ni mérité aucun crédit. Quelques fables que ces auteurs aient pu mêler à leur narration, ils conservent cependant les parties essentielles et les faits principaux de l'Histoire Évangelique telle qu'elle est admise parmi nous. Et si cet accord sur divers points n'est pas une preuve de leur vérité, c'est du moins une démonstration évidente que ces points étaient fixés, reçus et reconnus par tous les Chrétiens du tems où ces livres furent écrits. Enfin, l'on peut assurer que dans tous les passages où nous devions nous attendre à

trouver ces faits, s'ils ont existé, on ne découvre sur l'origine et sur les causes du Christianisme aucune trace d'histoire essentiellement différente de celle que nous admettons.

Maintenant, vouloir supposer que l'histoire primitive de la Religion Chrétienne, telle qu'elle fût présentée par ses premiers Prédicateurs, ait pu si complettement disparaître, qu'il ne restât aucun fragment et aucun mémorial de son existence, quoique l'on posséde tant de fragmens historiques du tems de cette institution ; vouloir supposer qu'une histoire toute différente ait pu se glisser à sa place, et entraîner exclusivement la croyance de tous ceux qui professaient cette doctrine, ce serait supposer une corruption historique sans exemple, même dans les traditions orales, à plus forte raison dans une histoire écrite. Cette improbabilité, déjà très-grande en elle-même, frappera bien plus encore si l'on réfléchit que l'oubli total d'une histoire, et la substitution d'une autre à sa place, est un chan-

gement qui n'eût jamais lieu dans aucune des périodes suivantes de l'ére Chrétienne. Le Christianisme a traversé les siècles les plus ignorans et les plus agités, et cependant il est ressorti du sein de ces nuages, essentiellement le même qu'il y était entré. On a sans doute ajouté à son histoire primitive bien des choses qui méritent plus ou moins de crédit; on a inséré à diverses époques, dans la profession de foi, diverses erreurs de doctrine; mais l'histoire originelle subsiste encore, elle s'est maintenue toujours la même, et dès son origine elle a été fixée dans toutes ses parties essentielles.

3. Les cérémonies religieuses et les rites pratiqués par les premiers Disciples de Jésus-Christ appartiennent à l'histoire que nous avons en mains, et ils en découlent: cet accord démontre que ces hommes ont agi d'après ce qu'ils nous racontent des instructions qu'ils ont reçues. Notre histoire dit que le Fondateur de la Religion voulut que ses Disciples fussent baptisés, et nous savons que les premiers Chrétiens le furent; qu'il

leur ordonna de former des assemblées religieuses, et nous voyons qu'ils en eurent; notre histoire nous apprend que les Apôtres s'assemblaient à un certain jour de la semaine, et nous savons par un auteur Payen que les Chrétiens du premier siècle avaient un jour fixe pour s'assembler; elle nous parle de l'institution d'une cérémonie que nous appellons *la sainte Cène*, et de l'ordre de la répéter sans interruption, nous trouvons cette cérémonie universellement observée par les premiers Chrétiens. Ce n'est pas tout, nous voyons toutes les sociétés Chrétiennes, de diverses nations, de divers langages, placées à de grandes distances les unes des autres, et dans des positions tout-à-fait différentes, s'accorder entr'elles dans l'exacte observation de ces cérémonies. Il est encore essentiel d'observer qu'il est impossible de supposer que l'on ait fabriqué nos Livres pour les faire concourir avec des usages déjà existans lorsqu'ils furent écrits; et que les Auteurs du Nouveau Testament, voyant ces usages

établis, ont forgé une histoire pour rendre raison de leur origine. La partie historique de l'Écriture-sainte, particulièrement sur ce qui concerne la sainte Cène, est trop courte, et pour ainsi dire trop obscure, pour ne pas écarter tout soupçon de ce genre. (*)

Nous venons de démontrer notre proposition; savoir, que l'histoire que nous avons aujourd'hui dans l'Évangile est exactement la même que celle qui fût publiée par les Apôtres et par les premiers Prédicateurs de la Religion. Il en résulte une nouvelle vérité, c'est qu'il paraît par les Évangiles que l'histoire qu'ils renferment était déjà publique lorsqu'ils furent écrits, et que la société des Chrétiens possédait déjà la substance et les principaux faits de cette narration. Les Livres de l'Évangile n'ont pas fait naître la

(*) Les lecteurs auxquels ces recherches sont familières, n'ont qu'à comparer la briéveté de ce que dit l'Évangile sur les rites dont on vient de parler, avec les directions minutieuses et détaillées qui se trouvent dans les prétendues constitutions des Apôtres, pour sentir la force de cette observation, et la différence qu'il y a entre l'imitation et la vérité.

croyance à l'histoire qu'ils contiennent, mais c'est la croyance qui les a produits; c'est ce qui est expressement affirmé par St. Luc, dans la préface si courte, mais si instructive et si importante, qu'il a mise à la tête de son Évangile: « Parce que plusieurs, dit-il, „ se sont appliqués à mettre par ordre le „ récit des choses *qui ont été pleinement cer-* „ *tifiées entre nous, comme nous les ont donné* „ *à connaitre ceux qui les ont vues eux-mê-* „ *mes dès le commencement, et qui ont été* „ *les Ministres de la parole*, il m'a aussi „ semblé bon, après avoir soigneusement „ examiné toutes choses depuis le commen- „ cement jusques à la fin, de t'en écrire par „ ordre, très-excellent Théophile, afin que „ tu connaisses la certitude des choses *dont* „ *tu as été informé.*" Cette courte introduction atteste que la substance de l'histoire qu'allait écrire l'Évangeliste, était déjà l'objet de la foi des Chrétiens; que cette foi se fondait sur les déclarations de témoins oculaires et des Ministres de la Parole; que cette histoire contenait le récit de la Religion

dans laquelle on instruisait les Chrétiens; que le but de l'historien est de remonter à la source de chaque particularité, et de fixer la certitude de plusieurs choses dont le lecteur avait déjà ouï parler. On peut tirer la même conséquence, dans l'Évangile de St. Jean, de ce que l'historien y fait allusion à certains faits principaux, quoiqu'il ne les raconte pas; nous en avons un exemple bien remarquable au sujet de l'Ascension dont St. Jean ne parle point, mais à laquelle il fait manifestement allusion dans ces paroles du sixième chapitre: *Que sera-ce donc si vous voyez le Fils de l'homme monter où il était premièrement?* (*) Et plus positivement dans les paroles que notre Évangeliste met dans la bouche de Christ après sa résurrection: *Ne me touche point, car je ne suis point encore monté vers mon Père; mais vas à mes Frères, et leur dis, je monte vers mon Père et vers votre Père, vers mon Dieu et vers votre Dieu.* (†) On ne peut rendre raison

(*) Voyez aussi Jean III. 13. et XVI. 28.
(†) Jean XX. 17.

de ceci, qu'en reconnaissant que St. Jean écrivait dans la ferme persuasion que ceux qui liraient son livre étaient déjà convaincus de l'Ascension de Jésus-Christ. Cette explication justifie aussi l'omission de St. Matthieu sur ce sujet: le fait était notoire, et l'historien ne voyait pas de nécessité à en donner les détails. Cette solution seule suffirait pour prouver que Matthieu ni Jean n'ont imaginé les faits qui concernent la personne de Notre Sauveur. Divers traits de l'Évangile de St. Jean nous présentent encore des indices que l'histoire générale du Christianisme était déjà connue quand cet Évangile fut écrit. Il commence son récit par ces paroles, (Chap. I. ℣. 15.) *Jean a donc rendu témoignage de lui, criant et disant*, &c.: paroles qui supposent que les lecteurs savaient déjà qui était Jean-Baptiste. Ailleurs, il rappelle son emprisonnement, comme par une parenthèse rapide, *car Jean n'avait pas encore été mis en prison;* ce qui prouve que l'Écrivain envisageait ce fait comme parfaitement notoire. Quand il désigne André, en

disant, *Frère de Simon-Pierre*, cela fait voir que Simon-Pierre était bien connu, puisqu'il n'avait pas encore été fait mention de lui dans le commencement de cet Évangile. La remarque de St. Jean sur les fausses interprétations que l'on donnait généralement au discours que Jésus-Christ lui avait tenu, prouve que les personnes et le discours étaient déjà publics. Quels qu'aient été les auteurs de ces livres historiques, les exemples que nous venons de citer démontrent également que le fond de l'histoire était connu avant que les livres en fussent écrits.

1°. Toutes les parties essentielles de l'histoire évangelique ont été adoptées par une suite d'écrivains sans interruption depuis Jésus-Christ. 2°. Il n'existe sur l'origine du Christianisme aucune trace de quelqu'autre histoire différente de la nôtre. 3°. Il s'est établi des rites et des institutions religieuses qui découlent essentiellement de cette histoire. 4°. La manière dont elle est écrite prouve que les faits qu'elle contient

étaient connus et reçus comme vrais à l'époque de sa publication. Ces quatre circonstances nous autorisent à assurer que l'histoire que nous avons aujourd'hui, est la même histoire que les Chrétiens ont eue dès le commencement, dans son ensemble et dans ses *faits principaux*. Ainsi, par exemple, d'après les réflexions précédentes, je ne doute point que la résurrection du Fondateur du Christianisme n'ait toujours fait partie de son histoire, quand on pense que cette résurrection a toujours été racontée, affirmée ou supposée dans tous les écrits et les descriptions des Chrétiens parvenues jusques à nous.

Et lors même que nous ne pourrions étendre l'évidence au-delà de ce fait particulier, il nous présente toujours quelque chose de fort remarquable, et qui n'a rien de semblable dans toute l'histoire du genre humain; savoir, que sous le régne de Tibère César, un certain nombre d'hommes ont entrepris d'établir dans le monde une nouvelle Religion; que pour réussir dans

ce projet, ils se sont exposés à de grands dangers, ils ont soutenu de grands travaux, enduré des souffrances cruelles, et cela pour une histoire miraculeuse qu'ils ont annoncée en tous lieux, et dont une particularité constante était la résurrection d'un homme mort qu'ils avaient accompagné pendant sa vie. Je ne vois rien dans la question ainsi posée, que l'on puisse contredire avec une apparence de fondement.

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Il est suffisamment évident que plusieurs hommes, déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux, les dangers et les souffrances, auxquels ils se sont soumis volontairement par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles règles de conduite.

D'APRÈS ce que nous venons d'exposer, je regarde comme presque certain que l'histoire que nous avons dans l'Évangile est la même, quant au fond, que celle qui fut publiée par les Apôtres. Mais en descendant aux détails particuliers de la narration, il s'agit de savoir encore si le Nouveau Testament mérite notre confiance comme *livre historique*, si nous devons regarder les faits qu'il raconte comme vrais, par cela même

qu'ils y sont contenus, ou si l'on doit considérer l'Évangile comme une relation de faits qui vrais ou faux ont été réellement publiés par les Apôtres, en un mot, si l'on peut compter à ces divers égards sur son autorité. On ne peut résoudre ces questions que par l'examen de ce Livre et de ses Auteurs.

À l'entrée du raisonnement que nous allons faire sur ce sujet, il se présente une première observation fort importante, savoir, que les Auteurs des quatre Évangiles ont été dans des circonstances de telle nature que si l'un des quatre se trouvait vrai, cela suffirait pour notre but. L'Auteur reconnu du premier Évangile était un Apôtre et l'un des Missionnaires primitifs de la Religion Chrétienne. L'Auteur reconnu du second, habitait à cette époque à Jérusalem; c'était dans sa maison que les Apôtres avaient coutume de s'assembler, et lui-même était le compagnon de l'un des Disciples les plus distingués. L'Auteur reconnu du troisième Évangile, était constamment associé à l'un des Prédicateurs les plus actifs de la Religion;

il l'accompagna dans ses voyages, et pendant leur cours il eût souvent occasion de se rencontrer avec les Apôtres primitifs. L'Auteur reconnu du quatrième Évangile, était l'un des douze Disciples, comme l'Auteur du premier. Les circonstances d'un historien ne sauraient présenter une plus forte évidence de la vérité de son histoire que celle que nous avons ici. Car les Auteurs de l'histoire des quatre Évangiles ont vécu dans le tems et dans le lieu de son origine : deux de ces Auteurs ont assisté aux événemens qu'ils nous racontent ; ils ont vu les faits de leurs yeux, ils ont entendu eux-mêmes les discours ; écrivant d'après leur propre connaissance et leur souvenir personnel ; et ce qui ajoute à la force de leur témoignage, écrivant sur un sujet dont leur esprit était fortement occupé, et dont tous les détails étaient continuellement présens à leur mémoire, étant appellés à les raconter fréquemment à d'autres. Quiconque lit les quatre Évangiles dans ce but particulier, y voit, non-seulement une affirmation

générale de pouvoirs miraculeux, mais des récits de miracles nombreux, variés, avec tous leurs détails, indiquant toutes les circonstances du tems, du lieu et des personnes. Ainsi dans les deux Évangiles qui portent les noms de Matthieu et de Jean, s'ils sont réellement les Auteurs de ces narrations, il faut, ou qu'elles soient vraies dans leurs parties principales, autant que l'on peut compter sur la mémoire de l'homme, ce qui suffit pour démontrer des actes miraculeux; ou ce sont des mensonges faits à dessein. Mais en supposant que ce fussent des faussetés, les Écrivains qui les auraient controuvées et publiées, se trouvent cependant être du nombre de ceux qui, à moins que tout l'ensemble de l'histoire de l'établissement du Christianisme ne soit un rêve, auraient sacrifié leur repos et leur sûreté pour une semblable cause, et dans un but absolument incompatible avec des intentions frauduleuses! Ils auraient été des menteurs infâmes, sans autre dessein que celui de prêcher la vertu, et des martyrs sans aucun

espoir d'honneur ou de récompense! Les deux Évangiles qui portent les noms de Marc et de Luc, en les supposant vrais, sont d'un degré plus éloigné que les deux autres, parce qu'ils ne contiennent pas la narration de témoins oculaires. Mais c'étaient cependant des Écrivains contemporains, associés au premier établissement du Christianisme; Marc vivait probablement dans la ville où s'en passa la principale scène; tous deux étaient unis à cette société, ils correspondaient avec ceux qui avaient été les témoins des faits qu'ils racontent; et c'est pour cela que St. Luc nous dit dans sa préface que les choses qui étaient l'objet de la croyance des Chrétiens avaient été transmises par ceux qui en avaient été les témoins oculaires dès le commencement, et Ministres de la Parole; qu'il avait remonté à la source avant de rien écrire, et qu'il s'était mis à même d'instruire ses lecteurs de la certitude des faits qu'il rapportait (*): et St. Luc

(*) Pourquoi n'ajouterait-on pas foi à la préface simple et modeste de cet historien aussi bien qu'à

dit cela avec le ton de la sincérité, sans prétendre avoir vu les choses par lui-même, et sans réclamer en faveur de son ouvrage une autorité plus grande que celle qui lui est due. On trouverait peu d'histoires écrites dans un tems plus rapproché de l'événement, dont les auteurs soient si étroitement liés au sujet de leur narration, ou qui aient eu plus de lumières authentiques.

Les circonstances où se trouvaient les Écrivains du Nouveau Testament, s'accordent aussi avec la *vérité* des faits qu'ils rapportent; mais pour le moment nous ne voulons examiner qu'une partie de leur autorité comme témoins, nous bornant à dire que les faits vrais ou faux racontés dans les quatre Évangiles sont des *faits*, et les mêmes faits que les premiers Prédicateurs

celle qui se trouve dans la vie de l'empereur Commode par Dion Cassius? *Ce que j'écris et ce que je vais écrire n'est point d'après le rapport des autres, mais d'après ma propre connaissance et mes propres observations.* Je ne saurais douter que ces deux préfaces ne présentent véritablement la position de leurs Auteurs.

du Christianisme ont annoncé : c'est-là strictement le point que je veux démontrer.

Un petit nombre d'hommes a parcouru l'Univers, publiant une histoire miraculeuse, et qui devait l'être par la nature même de la chose ; et en conséquence de la grandeur des faits qu'ils annonçaient, ils ont sollicité les hommes à renoncer aux diverses religions dans lesquelles ils avaient été élevés, et à embrasser désormais un nouveau système religieux et des nouvelles régles de conduite. Ce qui est plus encore, ils se sont exposés à des fatigues, à des travaux continuels, à des dangers et à des souffrances pour établir cette Religion, et fortifier le témoignage des faits miraculeux sur lesquels elle était fondée. Nous désirerions de savoir quels étaient ces faits surnaturels publiés par de tels hommes. Deux de ces premiers Missionnaires nous en donnent le détail; nous l'avons encore par un de leurs associés qui demeurait alors à Jérusalem; nous l'avons par un quatrième écrivain qui accompagna dans ses voyages un des Prédicateurs

les plus actifs de cette Religion nouvelle ; qui se rencontra souvent avec les autres, et ce qui est digne de remarque, qui commence sa narration par nous dire qu'il entreprend de rapporter les choses qui lui ont été communiquées par ceux mêmes qui furent les témoins oculaires de l'événement et les Ministres de la parole.

Je ne saurais me former l'idée d'une classe d'historiens dont les lumières pussent être plus complettes Et peut-être en sentirons-nous mieux la valeur et la force, si nous pensons à tout ce que nous *aurions exigé* de la part des historiens du Christianisme, s'ils n'avaient pas eu tous ces moyens d'être informés de ce qu'ils disent. Supposons donc qu'il soit suffisamment prouvé que le Christianisme que nous professons aujourd'hui, doit son origine à la prédication et aux travaux d'un certain nombre d'hommes qui ait annoncé dans le monde, il y a 18 siécles, un nouveau systême religieux, fondé sur certains faits extraordinaires qu'ils ont dit être arrivés à un Être miraculeux qui

avait paru dans la Judée ; supposons qu'il soit suffisamment prouvé que ces hommes se sont soumis à des fatigues, à des périls et à des souffrances extrêmes pendant le cours de leur ministère ; mais supposons en même-tems que les faits qu'ils ont publiés n'ont été mis par écrit que quelques siécles après eux, et qu'il ne nous est parvenu que des histoires postérieures de trois ou quatre cents ans aux premiers Prédicateurs de l'Évangile : nous dirions alors, et avec raison, que ces hommes ont bien eu vraisemblablement tous les caractères requis chez des témoins, mais que nous n'avons pas aujourd'hui une évidence suffisante sur ce qu'ils peuvent avoir témoigné ; nous dirions, avec raison, que pour donner une entière confiance à leur témoignage, il faudrait que les particularités nous en eussent été transmises par eux-mêmes, ou par quelqu'un de ceux qui auraient vécu et conversé avec eux, par quelqu'un de leurs auditeurs et de leurs contemporains. Mais maintenant, nous avons tout cela ; nous

avons dans les Auteurs de l'Évangile toutes ces sources de l'information la plus exacte dont nos esprits auraient pu concevoir l'idée et former le desir, en supposant que nous en eussions été privés.

Mais, j'ai avancé que *si un seul* de nos quatre Évangelistes se trouve vrai, nous avons, non-seulement un témoignage historique direct sur l'objet qui nous occupe, mais encore un témoignage qui, dans tout ce qui concerne cet objet, ne peut être raisonnablement rejetté. Si le premier Évangile a réellement été écrit par Matthieu, nous avons la narration de l'un de ceux qui pouvaient juger par eux-mêmes de la nature des miracles que les Apôtres ont attribué à Jésus. Lors même que, par forme de raisonnement, nous supposerions que cet Évangile fût attribué mal-à-propos à St. Matthieu, si celui de St. Jean est authentique, notre observation reste dans toute sa force; et lors que l'on voudrait croire que les deux Évangiles de St. Matthieu et de St. Jean sont supposés, si l'Évangile qui

porte le nom de St. Luc est en effet de sa composition ou de celle de toute autre personne dont les circonstances furent exactement les mêmes que celles où cet Auteur s'est trouvé, ou bien, si l'Évangile qui porte le nom de St. Marc est véritablement de lui, nous posséderions alors, en faisant même les suppositions les moins favorables, des détails donnés par un Écrivain qui fût non-seulement le contemporain des Apôtres, mais associé à leur Ministère; et cette autorité paraît suffisante pour résoudre cette simple question : *qu'est-ce que les Apôtres ont annoncé ?*

Je crois essentiel d'insister sur cette observation, et de la bien faire sentir. Le Nouveau Testament contient plusieurs différens écrits, dont un seul reconnu pour vrai, peut presque suffire pour démontrer la vérité de la Religion; il renferme quatre histoires distinctes, dont la vérité d'une seule établit celle du Christianisme. Si donc il y avait quelque risque de se tromper sur les noms des Auteurs de ces Livres, nous

pourrions toujours nous prévaloir de l'avantage de tant de probabilités séparées. Nous pouvons faire le même raisonnement, lors même qu'on soupçonnerait que quelques-uns des Évangelistes ont connu les écrits des autres et en ont fait usage; circonstance qui ôterait quelque chose à l'indépendance de leur témoignage, dont l'autorité ne serait plus séparée. Faisons donc ici les suppositions les plus défavorables; accordons que St. Marc ait presqu'entièrement puisé son Évangile dans ceux de St. Matthieu et de St. Luc; supposons encore un moment que St. Matthieu et St. Luc ne sont point les Auteurs des deux Évangiles qui leur sont attribués; s'il se trouvait vrai cependant que Marc, contemporain des Apôtres, habituellement lié avec eux, compagnon des voyages et des travaux de quelques-uns, eût réellement écrit l'Évangile qui porte son nom, il s'en suivrait que les autres écrits d'après lesquels il aurait composé le sien, existaient déjà du tems des Apôtres, et jouissaient même d'un si grand

crédit, qu'un des compagnons de ces premiers Disciples voulut y puiser la matière d'une histoire. Qu'on appelle, si l'on veut, l'Évangile de St. Marc un abrégé de celui de St. Matthieu ; si un homme placé dans les circonstances où s'est trouvé St. Marc a composé cet abrégé, il en résulte le plus fort témoignage possible en faveur de l'Évangile original.

On a fait aussi un parallèle des sentences, des expressions et des termes rangés dans le même ordre, qui se trouvent entre les deux Évangiles de St. Matthieu et de St. Luc, et l'on ne peut expliquer facilement cet accord qu'en supposant, ou bien que St. Luc a consulté l'histoire écrite par St. Matthieu, ou bien, ce qui n'est pas incroyable, que quelques-uns des discours de Jésus-Christ et des événemens de sa vie avaient été mis par écrit à cette époque dans des mémoires abrégés, et que ces notes avaient servi aux deux Auteurs dans la composition de leur histoire. L'une et l'autre de ces suppositions s'accorde parfai-

tement avec la méthode qu'employa St. Luc pour écrire son Evangile : il y déclare n'avoir point écrit comme témoin oculaire, mais qu'il est remonté à la source de tous les faits qu'il rapporte, ou de les avoir recueillis d'après les documens, et les témoignages les plus authentiques que sa liaison avec les Disciples de Christ le mettait à même de se procurer. Ainsi donc, quand on accorderait que cet Ecrivain a fait usage dans quelques occasions de l'Evangile attribué à St. Matthieu, et quand on supposerait encore que St. Matthieu n'est pas l'auteur du Livre qui porte son nom, nous n'en avons pas moins dans celui de St. Luc une histoire publiée par un Ecrivain immédiatement lié au sujet même de sa narration, et à ses témoins et à tous les Acteurs principaux de l'événement; une histoire puisée dans des sources que l'Auteur, parfaitement placé pour en juger sainement, a trouvées aussi sûres qu'il pouvait le désirer. En un mot, quelque supposition que l'on puisse faire sur un ou sur trois Evangiles, si celui

de St. Luc est authentique, nous y trouvons une évidence certaine sur l'autorité des autres que nous cherchons à établir.

Il est reconnu que l'Evangile selon St. Jean est un témoignage indépendant des trois autres; ainsi, quelque communication que l'on puisse supposer avoir existé entre les Auteurs de ceux-ci, je répète encore ce que j'ai dit plus haut, que si l'un des quatre est vrai, ce seul Evangile nous donne de fortes raisons d'être persuadés que nous possédons l'Histoire publiée par les premiers Missionnaires du Christianisme, vu le caractère et les circonstances de cet Auteur.

Après avoir envisagé séparément les preuves écrites du Christianisme, nous devons encore les envisager réunies. Il se trouve dans l'Histoire Évangelique une réunion de plusieurs témoignages, telle qu'on aurait peine à en rencontrer de pareille dans aucune autre histoire; mais la manière dont nous avons accoutumé de lire l'Écriture-sainte, nous empêche quelquefois de l'ap-

percevoir. Lorsque nous lisons dans l'Épitre de Clément Romain, dans celles d'Ignace, ou de Polycarpe, ou dans quelqu'ouvrages de ce premier siècle, quelque passage qui se rapporte à l'histoire de Jésus-Christ, nous sentons bien qu'il confirme celle de l'Écriture-sainte; voici un nouveau témoin, disons-nous. Mais si nous avions été accoutumés à ne lire que le seul Évangile de St. Matthieu, et que nous n'eussions connu l'Évangile de St. Luc que comme le général des Chrétiens connaît les écrits des anciens Pères de l'Église, savoir, leur existence et leur authenticité; lorsque nous viendrions à le lire pour la première fois, lorsque nous y verrions plusieurs des faits rapportés par St. Matthieu, plusieurs autres faits du même genre ajoutés, et dans tout l'ensemble de l'ouvrage, la même suite générale d'événemens, le même caractère attribué à la personne qui fait le sujet de l'histoire, je crois que la découverte de cette nouvelle source d'évidence nous ferait éprouver un sentiment bien vif. Ce même sentiment se renouvel-

lerait

lerait à la première lecture de l'Évangile de St. Jean. Celui de St. Marc nous frapperait, comme étant un abrégé de l'histoire dont nous avions déjà connaissance, et nous en tirerions cette conséquence naturelle, que si cette histoire a été réduite en abrégé par un homme du caractère de Marc, ou par toute autre personne d'un siècle aussi rapproché de l'événement, il en résulte le témoignage le plus fort en faveur de cet ouvrage. La découverte de ces preuves successives nous convaincrait qu'il doit y avoir eu quelque réalité dans une histoire écrite non par une seule personne, mais par plusieurs.

La seule existence de quatre histoires séparées nous persuaderait que le sujet a eu quelque fondement; et lorsqu'au milieu de cette variété de matériaux dont les divers auteurs ont composé leur récit, selon les informations qu'ils ont prises, nous observerions que plusieurs faits sont les mêmes chez tous, n'en conclurions-nous pas que ces faits étaient accrédités et publics? Si nous venions ensuite à découvrir une histoire de

la même époque que les précédentes, continuant la narration au point où elles l'auraient laissée, et racontant les effets que produisirent dans le monde les causes extraordinaires dont nous étions instruits, effets qui subsistent encore actuellement, cette nouvelle lumière n'établirait-elle pas avec force la réalité de l'histoire originale? Si des recherches subséquentes nous faisaient découvrir successivement des lettres écrites par quelques-uns des principaux acteurs de l'institution, et à l'époque même où ils en étaient occupés; si ces lettres supposaient et confirmaient l'histoire originale du Christianisme dans tout leur conteuu, si leurs auteurs y discutaient les questions élevées entr'eux, s'ils sollicitaient à remplir les devoirs qui résultaient nécessairement de ces faits historiques, et donnaient des directions et des conseils à ceux qui agiraient en conséquence, ne conçoit-on pas combien chacune de ces lettres appuyerait la conclusion que nous avons tirée? Aujourd'hui nous ne faisons qu'entrevoir le poids de ces preuves

successives ; l'évidence ne se présente pas à nous dans toute sa force, parce qu'étant accoutumés depuis notre enfance à n'envisager le Nouveau Testament que comme un seul livre, nous n'y voyons qu'un seul témoignage ; son ensemble ne nous offre qu'une seule source d'évidence, et ses différentes parties nous paraissent différentes portions d'un tout, et non des témoignages différens. Cependant cette manière de considérer ce livre est erronée, car les différences qui se rencontrent entre les divers écrits qui composent le volume, seraient une preuve, lors même que nous n'en aurions pas d'autres, que ces écrits furent distincts lors de leur première composition, et que la plupart furent composés indépendamment les uns des autres.

On peut présenter cette idée sous un autre point de vue. Lorsque l'événement était récent, et que les premiers témoins étaient à portée d'en donner la relation ; pendant que les Apôtres étaient occupés à prêcher, à voyager, à se faire des Disciples,

à les réunir en société, et à résister aux obstacles qu'on leur opposait, pendant qu'ils exerçaient leur ministère sous le poids de fréquentes persécutions, et au milieu d'allarmes continuelles, il n'est pas probable que dans une vie si active, si pénible et si précaire, ils se soient d'abord occupés à écrire une histoire pour l'instruction du public ou de la postérité (*), mais il est probable que des circonstances imprévues ont engagé quelques-uns d'entr'eux à écrire des lettres sur le sujet de leur mission, soit à des convertis, soit à des sociétés de convertis avec lesquelles ils soutenaient quelque correspondance; ou bien, qu'ils ont adressé en général aux nouveaux Chrétiens des discours et des exhortations qui étaient accueillies avec un respect proportionné au caractère de l'Écrivain. Il devait

(*) Cette pensée s'est offerte à l'esprit d'Eusèbe: « Les Apôtres de Christ ne se sont guères occupés » à écrire des livres, étant occupés à un ministère » plus excellent, et au-dessus du pouvoir humain. » *Hist. Eccl.* Liv. III. Ch. 24. Cette considération explique pourquoi il parut un si petit nombre d'Écrits Chrétiens dans le premier siècle de l'Église.

circuler à la même époque, sur les choses extraordinaires qui se passaient, des détails écrits avec plus ou moins de lumière et d'exactitude. L'Église Chrétienne, à cause de son étendue, ne pouvant recevoir plus long-tems l'instruction de la bouche des Apôtres, il dut naturellement se répandre des narrations imparfaites et erronées ; ce qui aura engagé quelques-uns des Disciples à publier des mémoires authentiques sur la vie et la doctrine de leur Maître. Lorsque ces mémoires parurent, accompagnés de l'autorité que leur donnaient le nom, le crédit et les circonstances de leurs Auteurs, avoués par les Apôtres et les premiers Prédicateurs de la Religion, et d'accord avec eux dans tout ce qu'ils enseignaient, ils durent faire tomber dans l'oubli les autres mémoires imparfaits, et conservant la réputation que méritait leur caractère de vérité, soutenant l'épreuve du tems, des recherches et des controverses, ces mémoires authentiques durent passer dans les mains des Chrétiens de tous les pays du monde.

C'est de cette manière que les Livres du Nouveau Testament paraissent avoir dû se composer, ce qui s'accorde avec son contenu, et avec l'évidence qui l'accompagne. Il contient, en premier lieu, plusieurs lettres, de l'espèce dont nous avons parlé ci-dessus, et qui ont été conservées avec tous les soins et la fidélité qu'exigeait le respect avec lequel il est probable qu'elles furent d'abord accueillies. Mais comme le but de ces lettres n'était pas de prouver la vérité de la Religion Chrétienne, comme nous le faisons aujourd'hui, ni de transmettre la connaissance de faits dont étaient déjà instruits ceux auxquels elles étaient adressées, nous ne devons y chercher que des allusions incidentelles à l'histoire Évangelique. On peut cependant recueillir de ces divers documens plusieurs de ces attestations particulières, dont nous avons fait l'énumération ci-dessus; ce qui offre le plus haut degré d'évidence que l'on puisse désirer dans une preuve écrite, surtout par rapport au tems où ces écrits ont paru.

Pour surcroit de lumière, nous avons encore dans le Nouveau Testament cinq *histoires* directes, portant le nom de personnes à portée de connaître la vérité de ce qu'elles racontent; trois d'entr'elles font connaître dans le corps de leur histoire que ce sont elles qui les ont écrites: nous savons que quelques-unes de ces histoires ont été dans les mains des contemporains des Apôtres, et que dans le siècle qui les a immédiatement suivis, elles ont été dans les mains de tous les Chrétiens, et reçues par eux avec tant de respect et de déférence, qu'elles se trouvent constamment citées sans que personne élève le plus léger doute sur leur vérité; on en a pris tout le soin que méritaient des histoires de cette importance, et publiées par de tels Auteurs. Nous trouvons dans la préface d'un des quatre Évangiles, une insinuation sur l'existence de quelques anciens mémoires perdus aujourd'hui, et cette circonstance ne saurait nous étonner: la grandeur et l'importance de l'événement devait produire un essaim de mémoires,

dont les plus exacts firent disparaître les autres. Les histoires que nous avons actuellement ont surnagé; elles ont promptement acquis une réputation et un caractère de vérité dont aucune autre n'avait joui; ce qui forme en faveur de nos Livres sacrés une preuve unique dans son genre.

Mais pour en revenir au point qui nous a conduit à ces réflexions, si l'on considère les Livres du Nouveau Testament sous les deux points de vue sous lesquels nous venons de les présenter, on voit que nous possédons, non pas un témoignage unique et isolé, mais une *collection* de plusieurs témoignages, et que la preuve écrite qu'ils nous présentent est telle que nous devions l'attendre de l'ordre et de la marche naturelle des choses à l'époque de la naissance du Christianisme.

En troisième lieu, l'authenticité des Livres du Nouveau Testament est sans doute un point d'une grande importance, parce que la connaissance de la position de leurs Auteurs, de leur relation avec l'événement

et de la part qu'ils y ont prise, ajoute à la force de leur témoignage; et nous prouverons bientôt d'une manière solide que les Livres du Nouveau Testament ont été écrits par les Auteurs dont ils portent les noms. Cependant on doit m'accorder que ce point n'est pas tellement essentiel à la question que je m'efforce d'établir, que la force du raisonnement en dépende. Cette question consiste à savoir si les Évangiles nous donnent l'histoire que les Apôtres et les premiers Missionnaires de la Religion ont publiée, et pour laquelle ils ont travaillé et souffert comme ils devaient le faire pour une histoire miraculeuse. Supposons maintenant que nous n'avons aucune connaissance du nom des Auteurs de ces Livres, mais que nous savons seulement qu'ils ont été écrits par quelques-uns des premiers Chrétiens; qu'ils ont été connus et lûs à l'époque même, ou à une époque très-rapprochée de celle où vivaient les Apôtres primitifs de la Religion; qu'ils ont été reçus par les Chrétiens instruits par les Apôtres, et par des sociétés

Chrétiennes que les Apôtres ont fondées; que ces Livres ont été accueillis comme contenant des détails authentiques des faits sur lesquels reposait toute la Religion, et qui étaient alors publiquement accrédités, l'accueil fait à ces Livres par la première génération des Chrétiens, quels que pussent en être les auteurs, serait une preuve solide qu'ils étaient conformes à la doctrine des Apôtres; car s'ils n'eussent pas été d'accord avec les choses que les Apôtres enseignaient, comment auraient-ils obtenu quelque crédit dans les Églises que les Apôtres avaient fondées?

La certitude de l'existence de ces Livres à cette première époque, et de la réputation dont ils y jouirent, est fondée sur le témoignage d'anciens écrivains qui spécifient même le nom de leurs auteurs. Ajoutez ce que nous avons déjà insinué, savoir, que deux des quatre Évangiles, sans nommer précisément l'écrivain, déterminent cependant dans le corps de l'histoire quelle fut sa position, que l'un fut témoin ocu-

laire des souffrances de Christ, et l'autre, contemporain des Apôtres. St. Jean dans son Évangile, après avoir décrit le supplice de Jésus, et la circonstance particulière de son côté percé d'une lance, ajoute pour lui-même, *et celui qui l'a vu l'a témoigné, et son témoignage est digne de foi, et celui-là sait qu'il dit vrai, afin que vous le croyez* (*). De même, après avoir rapporté la conversation entre Pierre et *le Disciple que Jésus aimait*, il ajoute, *c'est ce Disciple là qui rend témoignage de ces choses, et qui a écrit ces choses* (†). Remarquons que, quoique ce témoignage semble incomplet en ce qu'il ne nomme point l'auteur, il n'en est que plus digne de foi, puisqu'il n'aurait pas manqué d'écrire le nom s'il se fut proposé quelque but frauduleux. Le troisième de nos Évangiles est donné comme étant l'ouvrage de celui qui a écrit les Actes des Apôtres; et dans la dernière partie de ce second ouvrage

(*) Jean XIX. 35.
(†) Jean XXI. 24.

l'auteur parlant au pluriel dans plusieurs endroits, déclare qu'il fut contemporain des premiers Prédicateurs de la Religion, et le compagnon d'un des principaux d'entr'eux.

CHAPITRE IX.

Il est suffisamment évident que plusieurs hommes, déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux, les dangers et les souffrances, auxquels ils se sont soumis volontairement par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles règles de conduite.

De l'authenticité des Écritures.

SOUVENONS-nous toujours de ce que nous venons d'établir, savoir, que l'Histoire Évangelique mériterait notre confiance, lors même qu'un seul des quatre Évangiles serait reconnu pour vrai, et que sans connaître le nom de leurs Auteurs, nous ne saurions autre chose à leur sujet, si-non qu'ils furent écrits par les premiers Chrétiens, et reçus avec respect par les premières

Églises Chrétiennes: souvenons-nous surtout de la confiance que mérite le Nouveau Testament, par la *réunion* des témoignages accumulés qu'il renferme. Donnons maintenant les preuves distinctes qui établissent, non-seulement l'autorité de ces Livres pris dans leur ensemble, mais l'autorité particulière de chacun d'eux, et combien il est probable qu'ils nous ont été transmis par ceux dont ils portent les noms.

Il se présente cependant quelques réflexions préliminaires, propres à mettre plus d'ordre dans les propositions sur lesquelles ce sujet repose.

1°. Nous avons un grand nombre d'*anciens manuscrits* trouvé en divers pays, à de grandes distances les uns des autres, tous antérieurs à l'art de l'imprimerie, dont quelques-uns remontent certainement à sept ou huit cents ans, et d'autres, probablement jusqu'à mille (*). Nous avons aussi plusieurs

(*) Le manuscrit d'Alexandrie, qui se voit dans le Musée Britannique, fut écrit vraisemblablement au quatrième ou cinquième siècle.

anciennes traductions de ces Livres, dont quelques-unes sont dans des langues qui depuis long-tems ont cessé d'être vivantes. L'existence de ces manuscrits et de ces traductions prouve que l'Évangile n'a pu être produit par quelqu'invention moderne: elle prévient aussi cette espèce d'incertitude où l'on est aujourd'hui sur les ouvrages réels ou supposés d'Ossian et de Rowley, dont on défie les éditeurs de produire les manuscrits, et d'indiquer les sources d'où ils ont tiré les copies. Le nombre des manuscrits du Nouveau Testament, supérieur de beaucoup à celui des manuscrits d'aucun autre livre, et leur dispersion en plusieurs lieux, est une preuve matérielle qu'autrefois comme aujourd'hui l'Évangile était lû et recherché plus généralement, en divers pays, qu'aucun autre livre que nous puissions posséder. La plus grande partie des écrits supposés des Chrétiens sont entièrement perdus, et ce qui en reste ne se trouve que dans quelques manuscrits uniques. Le docteur Bentley fait une observation d'un grand poids: c'est que le

Nouveau Testament a été beaucoup moins altéré par les fautes des copistes, qu'aucun auteur profane de la même étendue et de la même antiquité; ce qui montre qu'il n'exista jamais d'ouvrage auquel les hommes aient mis un plus vif intérêt, et plus de soins pour le conserver dans toute sa pureté.

2°. Un argument très-fort pour ceux que leurs lumières mettent à portée d'en juger, et pour toute autre personne qui voudra croire ceux qui sont instruits sur cette matière, c'est celui que présente le style et le langage du Nouveau Testament. Il est écrit précisément dans le style que devaient employer les Apôtres et des écrivains de leur tems, et que des écrivains postérieurs n'auraient jamais employé. Ce n'est point le style des auteurs classiques, ni celui des anciens Pères de l'Église; c'est la langue grecque, employée par des hommes Juifs d'origine; abondante en tournures hébraïques et syriaques, comme cela devait se trouver dans les écrits d'auteurs écrivant à la vérité dans la langue ordinaire

des pays où ils vivaient, mais qui cependant n'était pas leur langue maternelle. Cette particularité frappante démontre bien clairement que leurs écrit sn'ont pas été contrefaits; car qui aurait pu les contrefaire? Les Pères de l'Église, dont la plupart ne connaissait pas l'Hébreu, n'auraient pu mêler dans leurs écrits des tournures Hébraïques ou Syriaques: le petit nombre de ceux qui possédaient cette langue, tels que Justin Martyr, Origène, Épiphane, ont écrit d'un style qui n'a aucun rapport avec celui du Nouveau Testament. Les Nazaréens, qui comprenaient la langue Hébraïque, ne faisaient presque usage que de l'Évangile de St. Matthieu, et ne sauraient être soupçonnés d'avoir fabriqué les autres Livres saints. Ce fait prouve leur antiquité; il prouve que ces Livres appartiennent réellement au siècle des Apôtres, et qu'ils n'ont pu être composés dans un siècle postérieur à celui-là. (*)

(*) Ce raisonnement est plus développé dans l'introduction de Michaelis, traduit par Marsh. Vol. I, Ch. 2. Sect. 10. C'est de-là que j'ai emprunté ces observations.

3°. Pourquoi révoquerions-nous en doute l'authenticité de ces Livres? Serait-ce parce qu'ils contiennent des événémens surnaturels? Je crains bien que ce ne soit là dans le fond la véritable cause de nos doutes: car si les écrits qui portent les noms de Matthieu et de Jean ne contenaient qu'une histoire ordinaire, on ne douterait pas plus que ces ouvrages leur appartiennent, que l'on ne doute de l'authenticité des ouvrages de Josephe ou de Philon, c'est-à-dire que l'on n'en douterait point. Mais il faut observer que cette raison, qui peut concerner le jugement ou la véracité de l'écrivain, n'attaque qu'indirectement la question de l'authenticité de son ouvrage. Ceux de Béde contiennent des relations merveilleuses; mais pour cela, qui oserait douter que ce ne soit Béde qui les ait écrits? On peut en dire autant d'une multitude d'auteurs. Ajoutons que nous ne demandons pas plus de faveur pour nos Livres que l'on n'en accorde à plusieurs autres du même genre. On ne rejette point l'authenticité du Koran; on accorde

que l'histoire d'Apollonius de Thyane, qui porte le nom de Philostrate, fut en effet écrite par cet auteur.

4°. Si dans les premiers commencemens du Christianisme il eût été facile de fabriquer des écrits Chrétiens, sous le nom d'auteurs supposés, de faire circuler et recevoir de tels ouvrages comme vrais, on en aurait vu paraître plusieurs sous le nom de Jésus-Christ lui-même; on les aurait reçus avec plus de respect et d'empressement qu'aucun autre; par conséquent on aurait été tenté plus fortement à commettre une semblable infidélité. Cependant, nous n'avons ouï parler d'aucune tentative de cette espèce qui mérite seulement qu'on en parle, à l'exception de quelques lignes, qui furent si peu accueillies, que bien loin d'obtenir le crédit et la réputation des Livres du Nouveau Testament, nous ne trouvons dans les trois premiers siècles aucun écrivain qui en fasse mention. Le Lecteur instruit comprend que je veux parler de la lettre de Christ à Abgare, roi d'Edesse,

et qui se trouve dans l'ouvrage d'Eusèbe, comme admise par cet auteur (*), quoique l'on ait de grands sujets de croire que tout ce passage est une interpollation, et qu'on soit certain que cette lettre fut universellement rejettée lorsque l'ouvrage d'Eusèbe parut. (†)

5°. Si c'était par supposition ou par conjecture qu'on eût attribué les quatre Évangiles à leurs Auteurs respectifs, on y aurait mis le nom d'Apôtres plus distingués. Cette observation regarde les trois premiers Évan-

(*) Hist. Ecclés. Liv. I. Ch. 15.

(†) Augustin, A. D. 395. de consens. Evangel. c. 34, avait *ouï dire* que les Payens croyaient avoir une lettre de Christ à Pierre et Paul; mais il ne l'avait point vue, et paraissait douter de l'existence de cette pièce, vraie ou fausse. Aucun autre auteur ancien n'en parle. Ce même Augustin fait seul mention, mais pour les rejetter, d'une Épitre attribuée à Christ par les Manichéens, (A. D. 270.) et d'une courte hymne que les Priscillianistes lui attribuaient aussi, (A. D. 378; contr. Faust. Man. Lib. XXVIII, cap. 4.) L'époque tardive dans laquelle l'écrivain fait mention de ces pièces, la manière dont il en parle, et principalement le silence de tous les écrivains précédens, ne permettent pas de les prendre en considération.

giles; les Auteurs dont ils portent le nom furent bien à portée, par leurs circonstances, de se procurer de sûrs renseignemens, et de mettre au jour un exposé exact des choses dont ils étaient instruits; mais ils n'étaient d'ailleurs distingués dans l'histoire du Christianisme par aucun trait et par aucun éloge particulier. Je ne connais aucun Apôtre dont il soit aussi peu parlé que de St. Matthieu, ou dont le peu qui en est dit soit moins propre à relever son caractère. Les Évangiles ne font aucune mention de Marc, et ce qui se trouve dans le Livre des Actes sur un homme qui porte ce nom, ne lui attribue ni éloge ni dignité particulière. Il n'est parlé de Luc qu'en passant, dans les Épitres de St. Paul. Il semble donc que si l'on a attribué ces trois Évangiles à ces trois Auteurs, ce ne fut pas par un choix prémédité de leurs noms, mais parce qu'on avait en effet l'évidence que c'étaient eux qui les avaient écrits.

6°. On voit que les Écrivains et les Églises des Chrétiens ont été très-promptement

d'accord sur ce sujet, sans l'intervention d'aucune autorité publique. Quand on pense à la diversité d'opinions qui a régné et qui régne encore entr'eux sur d'autres points, leur accord sur le Canon du Nouveau Testament est des plus remarquables, et sur-tout d'un grand poids, comme étant l'effet de recherches libres et de déterminations particulières. Nous ne voyons aucune autorité intervenir dans cette question jusqu'au Concile de Laodicée, l'an 363 : il est probable que le décret de ce Concile déclara plutôt qu'il ne régla l'opinion publique, ou pour parler plus exactement, l'opinion des Eglises voisines, vu que ce Concile ne fut composé que de trente ou quarante évêques de Lydie et des contrées d'alentour (*). Il ne paraît pas que son autorité se soit étendue plus loin ; car nous voyons que depuis ce Concile plusieurs Ecrivains Chrétiens ont discuté sur les Livres qui pouvaient être mis dans le Canon sacré, et cela avec une liberté complette,

(*) Lardner's Cred. Vol. VIII. pag. 291.

d'après les vrais fondemens de l'évidence, et sans consulter les décisions de Laodicée.

Les considérations que nous venons de présenter méritent sans doute de fixer notre attention ; mais c'est dans des témoignages écrits que l'on doit puiser la substance et la force des preuves qui établissent l'authenticité d'ouvrages anciens.

Il est nécessaire d'exposer ces témoignages avec quelque détail ; car les défenseurs du Christianisme représentent imparfaitement cette source de preuve, quand ils disent que nous avons les mêmes raisons de croire que les quatre Evangiles sont des Auteurs dont ils portent le nom, que de croire que les Commentaires de César, les Harangues de Ciceron, ou l'Énéïde de Virgile, furent écrits par ces Auteurs. Cela est vrai ; mais cette vérité est présentée d'une manière incomplette : nous l'emportons de beaucoup sur tous les Livres anciens par le nombre, la variété et l'ancienneté des

dates de nos témoignages, et nous pouvons alléguer plusieurs preuves de ce genre en notre faveur, pour une seule qu'on alléguera en faveur de l'ouvrage le plus célèbre du plus illustre auteur Grec ou Romain. Il est vrai qu'il est plus important pour nos Livres que pour les leurs, qu'on puisse les distinguer d'avec des ouvrages supposés. J'espère que le résultat de cette recherche satisfera ceux qui la feront avec sincérité ; mais cette question est si importante, qu'elle rend les recherches nécessaires.

Cependant il serait difficile, dans un ouvrage aussi abrégé que celui-ci, de développer toutes les preuves de ce genre. Pour entrer dans tous les détails, il faudrait transcrire une grande partie des onze volumes du Docteur Lardner: présenter le fait sans preuves, ce serait lui ôter sa force; car la persuasion que produit ce genre d'évidence, dépend du développement des particularités qui la composent et des conséquences qui en résultent.

Voici donc la méthode que je vais suivre: j'offrirai d'abord au Lecteur sous un seul point de vue, toutes les propositions qui contiennent les divers chefs de notre témoignage; après quoi je reprendrai chacune de ces propositions pour les traiter en autant de sections distinctes, en y joignant les autorités nécessaires à chacune d'elles.

I. Tous les Auteurs Chrétiens, dans une succession non interrompue, depuis ceux qui furent contemporains des Apôtres ou qui les ont immédiatement suivis, jusques à ceux de nos jours, font mention des Livres historiques du Nouveau Testament, c'est-à-dire, des quatre Évangiles et des Actes des Apôtres, soit par des citations positives, soit par des allusions indirectes.

II. Ces citations ou ces allusions sont toujours accompagnées de quelque expression particulière de respect, comme d'un livre *sui generis*, jouissant d'une autorité que l'on n'accordait à aucun autre, et qui décidait toutes les difficultés et les controverses entre les Chrétiens.

III. Dès les premiers tems du Christianisme, les Livres de l'Évangile furent rassemblés en un volume distinct.

IV. Ces Écrits sacrés que nous avons aujourd'hui furent d'abord distingués par des noms qui leur étaient propres, et par des titres de respect.

V. Les Livres du Nouveau Testament ont été lûs et expliqués publiquement dans les assemblées des premiers Chrétiens.

VI. On a fait anciennement des commentaires sur ces Livres, des harmonies sur leur contenu, diverses copies collationnées avec soin, et des traductions en plusieurs langues.

VII. Nos Écritures ont été reçues par les anciens Chrétiens de sectes et d'opinions différentes, par les hérétiques aussi bien que par les orthodoxes: les uns et les autres en appellaient fréquemment à l'autorité de ces Livres sacrés dans les controverses qui s'élevaient alors.

VIII. Les quatre Évangiles, les Actes des Apôtres, treize Épitres de St. Paul,

la première de St. Jean, et de St. Pierre, ont été reçues sans aucune apparence de doute, par ceux même qui en témoignaient sur les autres Livres compris dans notre recueil actuel.

IX. Nos Livres historiques ont été attaqués par les adversaires du Christianisme, comme renfermant les faits sur lesquels il était fondé.

X. On a fait des catalogues précis des divers Livres contenus dans nos Saintes-Écritures, et nos Livres historiques y ont toujours été placés.

XI. Ces propositions ne peuvent s'appliquer à aucun de ces prétendus Livres historiques, communément appellés Livres Apocryphes du Nouveau Testament.

SECTION I.

Tous les Auteurs Chrétiens, dans une succession non interrompue, depuis ceux qui furent contemporains des Apôtres, ou qui les ont immédiatement suivis, jusques à ceux de nos jours, font mention des Livres historiques du Nouveau Testament, c'est-à-dire des quatre Évangiles et des Actes des Apôtres, soit par des citations positives, soit par des allusions indirectes.

LA substance de la preuve contenue dans cette proposition est la moins susceptible d'être révoquée en doute, ou présentée d'une manière frauduleuse, et le laps du tems ne peut rien lui ôter de sa force. Par exemple, l'Évêque Burnet insère dans l'histoire de son tems plusieurs extraits, tirés de l'Histoire du Lord Clarendon : ces insertions prouvent que l'histoire du Lord

Clarendon existait à l'époque où l'Evêque Burnet écrivait la sienne, que celui-ci l'avait lue et reconnue comme l'ouvrage de Lord Clarendon, et comme la relation authentique des événemens dont elle fait le récit : et la preuve de ces différens points existera dans mille ans, et aussi long-tems que ces livres existeront. De même, lorsque Quintilien cite, comme étant de Ciceron, ce trait si connu de vanité dissimulée, *Si quid est in me ingenii, Judices, quod sentio quàm sit exiguum*, c'est une preuve évidente que la harangue qui commence par cette phrase est en effet l'ouvrage de Ciceron, lors même qu'on en aurait eu quelque doute. Des exemples si clairs peuvent faire sentir la nature et la valeur de notre raisonnement à ceux de nos Lecteurs qui ne sont pas accoutumés à ce genre de recherches. Voici les témoignages à l'appui de notre proposition :

1. Il existe une Épitre attribuée à Barnabas, compagnon de Paul (*) ; elle est citée comme étant de lui par Clément

(*) Lardner's Cred. édit. 1755, Vol. I. pag. 23.

d'Alexandrie, A. D. 194, et par Origène, A. D. 230. Eusèbe en fait mention, A. D. 315, et Jérôme, A. D. 392, comme d'un ancien ouvrage de leur tems, portant le nom de Barnabas, connu et lû parmi les Chrétiens, quoique ne faisant pas partie des Écritures. On suppose qu'elle fut écrite d'abord après la destruction de Jérusalem, pendant les calamités qui la suivirent, et cette lettre porte en effet le caractère du siècle auquel on l'attribue. Dans cette Épitre on trouve ce passage remarquable: *Prenons garde qu'il ne nous arrive*, COMME IL EST ÉCRIT, « *il y en a beaucoup d'appellés, mais peu d'élus.* » Nous inférons avec certitude de cette expression *comme il est écrit,* qu'à l'époque où vivait l'Auteur de cette Epitre, il existait un Livre bien connu des Chrétiens, faisant autorité parmi eux, et contenant ces mots : *il y en a beaucoup d'appellés, mais peu d'élus.* Ce Livre, c'est notre Evangile de St. Matthieu, dans lequel ces paroles se rencontrent deux fois, sans qu'on les trouve dans aucun autre livre connu de nos jours.

Observons de plus sur les termes de la citation, que l'Auteur de l'Épitre étoit Juif, et que la phrase *il est écrit* était la formule qu'employaient les Juifs en citant leurs Écritures. Il n'est donc pas probable que l'Auteur de la lettre eût employé cette phrase sans autre qualification, en parlant de livres qui n'auraieut pas eu quelqu'autorité de Livres sacrés. Si ce passage d'un ancien écrit se fut trouvé dans une des Épitres de St.Paul, on l'aurait envisagé comme un témoignage important en faveur de l'Évangile de St. Matthieu; il faut donc se rappeller que l'ouvrage dans lequel il se trouve n'est postérieur que de peu d'années à ceux de St. Paul.

Outre ce passage, l'Épitre de Barnabas en contient encore plusieurs autres, dont le sens est le même que celui de divers passages de l'Évangile de St Matthieu, et deux ou trois dans lesquels on reconnaît les mêmes expressions. En particulier, l'Auteur de cette lettre répète ce précepte du Sauveur: *Donnez à chacun ce qu'il vous de-*

mande (*). Il dit que parmi ceux que Christ choisit pour Apôtres et pour Prédicateurs de son Evangile, il y eût des hommes qui avaient été précédemment de grands pécheurs, afin de montrer *qu'il n'était pas venu appeller les justes, mais les pécheurs à la répentance* (†).

2. Nous avons une lettre écrite par Clément, Evêque de Rome, que d'anciens Ecrivains affirment sans aucun doute être le même Clément (§) dont St.Paul fait mention Phil. IV. 3. *avec Clément et mes autres compagnons d'œuvre dont les noms sont inscrits au Livre de vie.* Les anciens font mention de cette Epitre comme étant universellement reconnue. Irénée, pour en faire sentir le prix, dit « qu'elle fut écrite » par Clément, qui avait vu les bienheu» reux Apôtres, qui avait conversé avec » eux, qui entendait encore leurs prédica» tions retentir à ses oreilles, et qui avait

» leurs

(*) Matt. V. 42. (†) Id. IX. 13.
(§) Lardner's Cred. Vol. I. pag. 62.

„ leurs traditions sous ses yeux." Cette Epitre est adressée à l'Eglise de Corinthe; et ce qui suffirait pour en montrer l'authenticité, c'est que Denys, Evêque de Corinthe, vers l'an 170, c'est-à-dire, environ 80 ans après sa publication, témoigne que „ dès les plus anciens tems on avait accou„ tumé de la lire dans l'Eglise."

Entr'autres passages bien dignes de remarque, cette Epitre contient ceux-ci: « Vous rappellant spécialement les paroles „ que le Seigneur Jésus prononça en ensei„ gnant la douceur et la patience; car il „ dit (*), soyez miséricordieux, afin d'ob„ tenir miséricorde; pardonnez et l'on vous „ pardonnera: comme vous faites il vous sera „ fait; comme vous donnez on vous don„ nera; comme vous jugez on vous jugera; „ selon que vous vous montrerez bienveil„ lant on se montrera tel à votre égard; de „ la mesure dont vous mesurerez on vous „ mesurera aussi; c'est sur ces Commande-

(*) Matth. V. 7. Luc VI. 37, 38. Matth. VII. 2.

„ mens et ces régles que vous devez vous
„ conformer, afin d'obéir constamment à
„ ses saintes paroles."

Dans un autre endroit: "Rappellez à
„ votre mémoire les paroles du Seigneur
„ Jésus, car il a dit, malheur à l'homme par
„ qui le scandale arrive, il vaudrait mieux
„ pour lui qu'il ne fût pas né, que d'être en
„ scandale à l'un de mes élus; il vaudrait
„ mieux qu'on lui eût attaché une meule de
„ moulin au cou et qu'on l'eût noyé dans
„ la mer, plutôt qu'il eût scandalisé l'un de
„ mes petits." (*)

Nous voyons par ces deux passages le grand respect que l'on avait pour les paroles de Jésus-Christ, telles qu'elles sont rapportées par les Évangelistes: *Rappellez-vous les paroles du Seigneur Jésus, conformez-vous à ces Commandemens et à ces régles pour obéir constamment à ses saintes paroles.* Nous n'appercevons aussi dans Clément aucune espèce de doute que ces paroles que nous lisons dans l'Évangile ne fussent

(*) Matth. XVIII. 6. Luc XVII. 2.

les propres paroles de Jésus-Christ; et cette observation s'applique à toute la suite des témoignages, surtout aux plus anciens. Toutes les fois que quelque passage de l'Évangile se trouve cité dans les écrits des premiers Chrétiens, il est toujours présenté comme une vérité reconnue, sans incertitude, ni doute, ni raisonnement pour le justifier. Il faut observer encore que, comme l'Épitre de Clément était adressée au nom de l'Église de Rome à celle de Corinthe, on doit l'envisager comme exprimant non la seule opinion de Clément qui l'avait écrite, mais celle des Églises elles-mêmes, du moins pour ce qui concerne l'autorité des livres qu'elle cite. On pourrait objecter que Clément ne disant point qu'il fait une citation, il n'est pas certain qu'il ait tiré ces paroles de Jésus-Christ de quelque livre particulier, mais qu'il pourrait les avoir entendu prononcer aux Apôtres, et les avoir ainsi recueillies par une tradition orale. On a fait cette objection; mais les trois considérations suivantes prouvent que l'on ne peut

tirer cette conséquence du défaut de citation. 1°. Clément suit la même méthode, et ne parle point de citation, quand il cite en effet un passage de l'Épitre de St. Paul aux Romains (*); passage qui par la singularité et l'ordre de ses expressions parait manifestement avoir été tiré de ce livre. On peut faire la même remarque sur quelques sentimens qui ne se trouvent que dans l'Épitre aux Hébreux. 2°. On trouve dans la lettre de Clément plusieurs sentences de la première Épitre de St. Paul aux Corinthiens, sans aucun signe de citation, et qui en sont cependant, car il paraît que Clément avait sous les yeux l'Epitre de St. Paul, et que dans un endroit, il en fait mention en termes trop exprès pour qu'on puisse élever le moindre doute à cet égard : « prenez „ en main l'Epitre du bienheureux Apôtre „ Paul. " 3°. Les anciens Chrétiens, comme nous le verrons par la suite, étaient en usage d'adopter les paroles de l'Ecriture sans indiquer leur source. Non-seulement les ana-

(*) Rom. I. 29.

logies repoussent l'objection, mais elles présentent encore une présomption contraire, et fournissent une preuve positive que les paroles dont il s'agit ont été tirées des endroits de l'Écriture où nous les trouvons aujourd'hui.

Mais supposons, si l'on veut, que Clément ait entendu ces paroles de la bouche des Apôtres et des premiers Prédicateurs du Christianisme, cette supposition serait presqu'aussi concluante pour l'objet précis que nous cherchons à démontrer, savoir, que les Écritures contiennent ce que les Apôtres ont enseigné.

3. Entre les personnes que St. Paul salue en terminant son Épitre aux Romains, il nomme les suivantes : *Saluez Asyncrite, Phlegon*, HERMAS, *Patrobas, Hermès, et les frères qui sont avec eux.* Nous avons un livre de cet *Hermas*, indiqué dans la liste des Chrétiens de Rome, comme contemporain de St. Paul; ce livre porte son nom, et probablement à juste titre; il est

intitulé *le Berger* (*). Son antiquité est incontestable, d'après les citations qu'en fait Irénée A. D. 178; Clément d'Alexandrie, 194; Tertullien, 200; Origène, 230. Les indications de tems, qui se trouvent dans l'Épitre elle-même, s'accordent avec le titre, avec les témoignages qui s'y rapportent, car son Auteur parle comme écrivant pendant la vie de Clément.

Nous voyons dans cet ouvrage des allusions tacites aux Évangiles de St. Matthieu, de St. Luc et de St. Jean, c'est-à-dire, des pensées et des expressions qu'on voit aussi dans ces Évangiles, sans que le livre ou l'Ecrivain sacré d'où elles sont tirées, soit cité. C'est ainsi qu'Hermas parle de *confesser* ou de *renier Jésus-Christ* (†); de la parabole de la semence (§); de la comparaison des Disciples de Christ avec des petits enfans; de cette sentence, *celui qui renvoye sa femme et en épouse une autre, commet*

(*) Lardner's Cred. vol. I pag. 111.
(†) Matth. X. 32, ou Luc XII. 8. 9.
(§) Matth. XIII. 3, ou Luc VIII. 5.

un adultère (*); de cette expression particulière, *ayant reçu tout pouvoir de son Père*, allusion probable à Matth. XXVIII. 18; de Christ comme étant *la porte*, ou *le seul chemin* d'aller à Dieu, ce qui fait manifestement allusion à Jean XIV. 6. et X. 7-9. On y trouve aussi une allusion à Act. V. 32.

Cet ouvrage d'Hermas, composition faible et bizarre, n'est que le tableau d'une vision, et n'a par conséquent que fort peu de rapport avec le but pour lequel nous le citons. C'est le siècle dans lequel il a été composé, qui rend son témoignage fort précieux.

4. D'anciens auteurs Chrétiens attestent qu'Ignace fut évêque d'Antioche trente-sept ans après l'Ascension de Jésus-Christ: l'époque où il vivait, la ville qu'il habitait, et le poste dont il était revêtu, donne lieu de croire qu'il a connu plusieurs des Apôtres et conversé familièrement avec eux. Les Épitres d'Ignace sont citées par Polycarpe, son contemporain, et nous en avons encore

(*) Luc XVI. 18.

aujourd'hui des passages cités par Irénée, A. D. 178, par Origène 230. Eusèbe et Jérôme nous expliquent en détail ce qui donna lieu à ces lettres; et l'on croit généralement que ce qu'on appelle *les petites Épîtres d'Ignace* sont celles qu'Irénée, Origène et Eusèbe avaient lues. (*)

On trouve dans ces Epitres plusieurs allusions frappantes à divers passages des Evangiles de St. Matthieu et de St. Jean, mais du genre de celles dont il est parlé dans les articles précédens, et sans aucune marque de citation. En voici quelques exemples: « Christ fut baptisé par Jean, *afin que toute* „ *justice fut accomplie en lui.* Soyez *sages* „ *comme des serpens* en toutes choses, et „ *simples comme des colombes* (†). L'Esprit „ ne peut être trompé, étant de Dieu, car „ il connaît *d'où il vient et où il va. Christ* „ *est la porte* du Père, par lequel *entrent* „ Abraham, Isaac, Jacob, et les Apôtres de „ l'Eglise. " (§)

(†) Lardner's Cred. Vol. I, p. 147.
(*) Matth. III. 15, et XI. 16.
(§) Jean III. 8, et X. 9.

Observons sur la manière de citer, qu'Ignace parle de St. Paul en termes les plus respectueux, et cite par son *nom* son Epitre aux Ephésiens; mais dans plusieurs autres passages, il emprunte les idées et les paroles de la même Epitre, sans la nommer; ce qui prouve que c'était alors la manière générale de faire usage des Livres Apostoliques que l'on possédait, et qui jouissaient de la plus grande autorité.

5. Polycarpe avait été instruit par les Apôtres, qui l'avaient nommé Evêque de Smyrne (*), et il avait vécu avec plusieurs d'entr'eux. Voici ce que nous dit de Polycarpe Irénée qui l'avait connu dans sa jeunesse: « Je pourrais indiquer la place où „ Polycarpe était assis pour enseigner, la „ manière dont il entrait et dont il sortait, „ ses habitudes, sa figure, les instructions „ qu'il donnait au peuple, comment il ra- „ contait ses conversations avec St. Jean et „ avec d'autres qui avaient vu le Seigneur, „ comment il rappellait leurs discours, et

(*) Lardner's Cred. Vol. I. p. 192.

„ ce qu'il avait entendu de la doctrine et
„ des miracles du Seigneur, et comment il
„ en avait eu connaissance de la bouche des
„ témoins oculaires de cette parole de vie."
Toutes ces choses que racontait Polycarpe étaient conformes à nos saintes Écritures.

Nous avons incontestablement une Épitre de Polycarpe qui tenait de si près au siècle et à la personne des Apôtres, comme nous venons de l'attester; et cette lettre, malgré sa briéveté, contient près de quarante allusions fort claires aux Livres du Nouveau Testament; preuve évidente du respect que les Chrétiens de ce tems avaient pour ces Livres.

Quoique les écrits de St. Paul paraissent plus familiers à Polycarpe que les autres Livres de l'Evangile, on trouve dans sa lettre plusieurs allusions à l'Evangile de St. Matthieu, d'autres à des passages qui appartiennent également à St. Matthieu et à St. Luc, et quelques-unes qui se rapprochent des expressions de ce dernier.

Je distingue la suivante comme propre

à fixer l'autorité de l'oraison dominicale, et l'usage qu'en faisaient les premiers Chrétiens. « Si donc nous prions le Seigneur qu'il *nous* „ *pardonne*, *nous devons aussi pardonner.* „ Supplions instamment Dieu qui voit tout, „ *qu'il ne nous induise pas en tentation.* " Voici une autre expression qui nous rappelle que dès les plus anciens tems les paroles que l'Evangile attribue à Notre Seigneur, étaient citées comme étant en effet sorties de sa bouche, et cela avec une si grande assurance de leur authenticité, qu'on ne jugeait pas nécessaire de nommer l'autorité dont elles étaient empruntées, ni d'élever la moindre discussion à ce sujet. « Mais „ vous rappellant ce que dit le Seigneur, „ ne jugez point, afin que vous ne soyez „ point jugés; pardonnez et on vous par- „ donnera, soyez miséricordieux et vous „ obtiendrez miséricorde, de la mesure dont „ vous mesurerez on vous mesurera. " (*)

Supposons que Polycarpe ait emprunté ces paroles des Livres dans lesquels nous

(*) Matth. VII. 1. 2. 7, et V. 7. et Luc VI. 37. 38.

les lisons aujourd'hui, il s'ensuit qu'il reconnaissait ces Livres comme contenant un rapport authentique des discours de Jésus-Christ, et qu'il pensait que ses Lecteurs en jugeaient de même; ce qui était incontestable. Le passage suivant se rapporte d'une manière frappante au discours de St. Pierre dans le Livre des Actes, quoique l'auteur de la lettre ne l'indique pas: *Dieu l'a ressuscité, ayant rompu les liens de la mort.* (*)

6. Papias, auditeur de St. Jean, et compagnon de Polycarpe, selon le témoignage d'Irénée, vivait à cette époque, comme chacun en convient (†). Dans le passage d'un écrit actuellement perdu, et cité par Eusèbe, Papias attribue expressément à St. Matthieu et à St. Marc les deux premiers Évangiles, et cela d'une manière qui prouve qu'à cette époque, et même long-tems auparavant, ces Evangiles portaient publiquement les noms de ces deux Auteurs; car Papias ne dit pas que l'un a été écrit par

(*) Act. II. 24.
(†) Lardner's Cred. Vol. I. pag. 239.

St. Matthieu et l'autre par St. Marc ; mais supposant le fait comme parfaitement connu, il nous apprend de quels matériaux St. Marc a formé son histoire, savoir, de la prédication de St. Pierre, et que St. Matthieu a écrit son Evangile en Hébreu. Que Papias fut bien ou mal informé à cet égard, son autorité n'en est pas moins complette sur l'objet pour lequel je produis son témoignage, savoir, que les Livres de l'Evangile portaient à cette époque le nom des Apôtres. Les Ecrivains que j'ai cités jusques ici avaient tous vécu et conversé avec quelques-uns des premiers Disciples ; les ouvrages qui nous restent d'eux sont en général des compositions très-courtes, mais précieuses par leur antiquité. Il n'en est aucune qui, malgré sa briéveté, ne contienne quelque témoignage important en faveur de l'Histoire Evangelique. (*)

(*) La raison qui fait que les citations sont plus rares chez eux que dans les écrits des siècles suivans, vient de ce que les Livres du Nouveau Testament, vu leur publication récente, n'étaient et ne devaient pas être encore une partie ordinaire de l'éducation

7. Peu de tems après, c'est-à-dire vingt ans tout au plus depuis le dernier de ces Ecrivains, paraît Justin Martyr (*). Les ouvrages qui nous restent de lui sont de beaucoup plus volumineux qu'aucun de ceux dont nous avons parlé. Quoique la nature de deux de ses principaux ouvrages, dont l'un était adressé aux Payens, et l'autre était une conférence avec un Juif, ne dut pas rendre nécessaires d'aussi fréquentes citations des Livres Chrétiens que s'il se fut adressé à des Chrétiens, nous ne laissons pas d'y trouver une trentaine de citations des quatre Evangiles et des Actes des Apôtres, toutes certaines, claires et longues: si on les comptait par versets, le nombre en serait plus considérable, et bien plus

Chrétienne. L'Ancien Testament, que les Juifs et les Chrétiens avaient accoutumé de lire dès leur enfance, se mêlait depuis long-tems à leurs idées religieuses et à leur langage sur des matières de Religion. Dans la suite du tems, et aussitôt qu'on devait s'y attendre, la méthode changea, et nous trouvons alors des citations proportionnellement plus fréquentes. *Mich. Introd.* Ch. II. Sect. 6.

(*) Lardner's Cred. Vol. I. pag. 258.

encore si l'on comptait les expressions (*). Nous y trouvons des citations des trois Evangiles dans l'espace d'une demi-page; et entr'autres paroles qu'il cite, on voit celles-ci: *Allez loin de moi dans les ténèbres du dehors, que le Père a préparées pour Satan et pour ses anges.* Matth. XXV. 41. Et dans un autre endroit: *Je vous donne le pouvoir de fouler aux pieds les serpens et les scorpions, et toutes les bêtes vénimeuses, et toute la force de l'ennemi.* Luc X. 19. Il cite encore cette prédiction de Jésus-Christ avant son supplice: *Le Fils de l'homme doit souffrir beaucoup, être rejetté des Scribes et des Pharisiens, être crucifié, et il ressuscitera le troisième jour.* Marc VII. 31.

Justin cite dans un autre endroit un passage sur la naissance de Jésus-Christ, tel qu'il se trouve dans St. Matthieu et dans St. Jean, et il appuie sa citation sur ce

(*) Il cite tous les livres canoniques que nous avons aujourd'hui, et particulièrement les quatre Évangiles environ deux cent fois. *Jones's new and full method. Appen.* Vol. I. pag. 589; édit. 1726.

témoignage remarquable, « comme l'ont „ enseigné ceux qui ont écrit l'Histoire de „ Notre Seigneur Jésus-Christ, et nous avons „ confiance en eux. " On y voit aussi des citations de l'Evangile selon St. Jean.

Ce qui mérite encore d'être particulièrement observé, c'est que dans tous les ouvrages de Justin, dont on pourrait extraire une vie complette de Jésus-Christ, on ne trouve que deux exemples de choses qu'il lui attribue comme les ayant dites, ou lui étant arrivées, quoiqu'elles ne se voyent pas dans l'Histoire de l'Evangile; ce qui prouve que nos Livres saints étaient les seules autorités d'où les Chrétiens d'alors tiraient les instructions sur lesquelles leur confiance était fondée. L'un de ces deux exemples est une parabole de Jésus-Christ, que nous ne trouvons dans aucun Livre existant aujourd'hui. (*) L'autre est une circonstance

(*) « Le Seigneur Jésus-Christ a dit aussi, *dans „ l'état où je vous trouverai, dans ce même état je vous „ jugerai.*" Justin pourrait ici n'avoir pas eu le dessein de citer un texte, mais de présenter le sens de plusieurs

circonstance du Baptême de Notre Seigneur, savoir, l'éclat d'une lumière qui brilla sur l'eau du Jourdain, et dont il doit être fait mention dans l'Évangile aux Hébreux, d'après le témoignage d'Épiphane; circonstance qui pourrait être vraie, mais qui vraie ou fausse, est rapportée par Justin d'une manière bien faible en comparaison des citations qu'il appuie sur l'autorité de nos saintes Ecritures; le Lecteur en sentira la différence. « Et alors Jésus étant venu à la rivière du » Jourdain, où Jean baptisait, comme Jésus

plusieurs maximes du Sauveur. Fabricius remarque que cette sentence a été citée par plusieurs écrivains, mais que Justin est le seul qui l'attribue à Notre Seigneur, peut-être par défaut de mémoire. Nous lisons souvent dans Ezéchiel des expressions semblables à celles-ci: *Je les jugerai d'après leurs voyes* Ezéch. VII. 3. et XXXIII. 20. Il est à remarquer que Justin venait précisément de citer Ezéchiel. Jones fonde une conjecture sur cette circonstance; c'est que Justin se contenta d'écrire, *le Seigneur a dit*, prétendant citer les paroles de Dieu, ou le sens de ces paroles, renfermé dans Ezéchiel; mais que quelque copiste, croyant qu'elles étaient sorties de la bouche de Jésus-Christ, inséra dans sa copie l'addition de ces mots, *Jésus-Christ*. Vol. I. pag. 539.

„ entrait dans l'eau, un feu brilla dans le „ Jourdain, et quand il sortit de l'eau, *les* „ *Apôtres de notre Christ ont écrit* que le „ St. Esprit l'illumina comme une colombe."

Toutes les citations de Justin sont sans aucun nom d'auteur; ce qui prouve que les Livres d'où il les tirait étaient parfaitement connus, et qu'il n'existait alors aucune autre Histoire de Christ, aucune du moins qui fut assez accréditée pour qu'on crut devoir en faire une distinction.

Mais quoique Justin ne nomme point les Auteurs, il cite cependant leurs Livres: *Mémoires composés par les Apôtres; Mémoires composés par les Apôtres et leurs compagnons.* Ces titres, et surtout ce dernier, conviennent exactement à ceux qui sont reçus aujourd'hui, d'Evangile de tel Apôtre, ou des Actes des Apôtres.

8. Hégésippe (*) parut environ trente ans après Justin. Son témoignage contient une particularité remarquable, savoir, qu'en voyageant de la Palestine à Rome, il visita

(*) Lardner's Cred. Vol. I. pag. 314.

sur sa route plusieurs Evêques; et que "chez
„ les uns et les autres, dans chaque ville, on
„ enseigne la même Doctrine que la Loi, les
„ Prophêtes et le Seigneur ont enseignée."
Cette attestation est importante, vu son
autorité et sa haute antiquité. On croit
généralement que par ce mot *Seigneur*, Hégésippe avait en vue quelqu'écrit ou quelques écrits contenant les enseignemens de
Jésus-Christ, et c'est le seul sens où ce mot
Seigneur se combine avec les autres mots
de Loi et de Prophête, et qui désignent
des Écrits; la réunion de ces mots admet
alors le verbe "*enseigne*", au tems présent.
Maintenant, ce qui montre combien il est
probable que ces Ecrits étaient en tout ou
en partie ceux du Nouveau Testament, c'est
que dans les fragmens des ouvrages d'Hégésippe, conservés par Eusèbe et par un Ecrivain du neuvième siècle, on voit plusieurs
expressions conformes au style des Evangiles et des Actes des Apôtres; il y fait allusion à l'histoire contenue dans le second
chapitre de St. Matthieu, et il cite un texte

de cet Evangile, comme sorti de la bouche du Seigneur.

9. À cette époque, c'est-à-dire vers l'an 170, les Eglises de Lyon et de Vienne en France, envoyèrent aux Eglises d'Asie et Phrigie (*) une relation des souffrances de leurs martyrs. Eusèbe nous a conservé cette Epitre en son entier; et ce qui fait remonter en quelque sorte le témoignage de ces Eglises à une époque plus reculée, c'est qu'elles avaient pour évêque Photin, âgé de 90 ans, et dont la jeunesse remontait au tems des Apôtres. On voit dans cette Epitre des allusions très-claires à divers passages des Evangiles de St. Luc et de St. Jean, et aux Actes des Apôtres, sous la même forme que celles des articles précédens. Voici ce qu'il dit d'après St. Jean: « Alors s'accomplit ce qui avait été dit par „ le Seigneur, que quiconque vous mettra „ à mort croira rendre service à Dieu." Jean XVI. 2.

10. Maintenant les preuves s'offrent à

(*) Lardner's Cred. Vol. I. pag. 332.

nos yeux avec la plus grande évidence (*). Irénée fut le successeur de Photin dans l'évêché de Lyon; il avait été dans sa jeunesse disciple de Polycarpe, qui l'avait été de St. Jean. La publication des Evangiles ne remontant qu'à un siècle au-delà du tems où il vivait, il n'était séparé que d'un degré de la personne même des Apôtres, par rapport à son instruction. Il nous assure qu'il pouvait, de même que ses contemporains, compter la succession des Evêques dans les principales Eglises depuis le premier (†). Je m'arrête plus particulièrement à ces détails sur Irénée, parce que son témoignage en faveur des Livres historiques du Nouveau Testament, de leur autorité et des titres qu'ils portent est exprès, positif et exclusif. Un des principaux passages où ce témoignage est contenu, affirme précisément la question fondamentale que nous avons posée, savoir, que l'histoire renfermée dans l'Evangile est véritablement celle que les

(*) Lardner, Vol. I. pag. 344.
(†) Advers. hæres. L. III. c. 3.

Apôtres ont publiée. " Nous n'avons pas
„ reçu, *dit Irénée*, la connaissance de la
„ voye de notre salut par d'autres que par
„ ceux qui nous ont transmis l'Évangile;
„ lequel ils ont prêché les premiers, et en-
„ suite mis par écrit par la volonté de Dieu,
„ afin qu'il fût dans les tems à venir le fon-
„ dement et la colonne de notre foi. Car
„ après que Notre Seigneur fut ressuscité
„ des morts, et que les Apôtres eurent reçu
„ d'en-haut le pouvoir du St. Esprit des-
„ cendu sur eux, ils eurent une parfaite
„ connaissance de toutes choses. Ils s'en-
„ allèrent alors aux extrêmités de la terre,
„ annonçant aux hommes la bénédiction de
„ la paix céleste, dépositaires, soit en com-
„ mun, soit en particulier, de l'Évangile de
„ Dieu. Alors Matthieu, d'entre les Juifs,
„ écrivit un Evangile dans leur propre lan-
„ gue, pendant que Pierre et Paul prê-
„ chaient l'Evangile à Rome et y fondaient
„ une Eglise. Après eux, Marc, disciple et in-
„ terprête de Pierre, nous donna par écrit
„ les choses que Pierre avait prêchées; et

„ Luc, compagnon de Paul, déposa dans „ un Livre l'Evangile prêché par Paul: „ Ensuite Jean, le Disciple qui reposait „ sur le sein du Seigneur, publia aussi un „ Evangile pendant qu'il demeurait à Ephèse, „ en Asie. "

Si un Prédicateur moderne venait à écrire un livre sur l'authenticité des quatre Evangiles, pourrait-il l'affirmer plus expressément, et présenter leurs originaux plus distinctement que ne l'a fait Irénée, à un peu plus d'un siècle de distance depuis leur publication?

Un autre passage d'Irénée démontre encore avec la plus grande précision, l'accord qui existait de son tems entre la tradition orale et les Livres du Nouveau Testament, de même que sa transition successive par différens canaux depuis le tems le plus rapproché des Apôtres, et par conséquent combien il est probable que ces Livres contenaient ce que les Apôtres avaient enseigné. „ La tradition des Apôtres, *dit ce Père*, s'est „ répandue dans tout l'Univers, et tous ceux

„ qui cherchent à remonter à la source de
„ la vérité, s'assureront que cette tradition
„ a toujours passé pour sacrée dans toutes
„ les Eglises. Nous pourrions donner la liste
„ de tous ceux qui ont été nommés par les
„ Apôtres Evêques de ces Eglises, et celles
„ de tous leurs successeurs jusques à ce jour.
„ C'est par cette succession non interrom-
„ pue que nous est parvenue la tradition
„ établie aujourd'hui dans l'Eglise, et la
„ doctrine de vérité, telle qu'elle fut prê-
„ chée par les Apôtres" (*). On invite le Lecteur à observer que ce même Irénée qui dans ce passage établit la vérité et l'uniformité de la tradition, reconnaissait dans le précédent, de la manière la plus positive, l'autorité des Ecrits sacrés; d'où nous sommes en droit de conclure qu'ils étaient alors conformes à la tradition.

J'ai dit que le témoignage d'Irénée en faveur des Evangiles était *exclusif*, par où je fais allusion à un passage bien remarquable, dans lequel ce Père s'efforce de

(*) Iren. in hær. L. III. c. 3.

prouver par des raisons bien imaginaires, qu'il ne pouvait y avoir que quatre Évangiles, ni plus ni moins. Je n'examinerai pas la bizarrerie de son raisonnement; mais son simple exposé prouve que de son tems on reconnaissait et on ne lisait que quatre Évangiles. Nous prouvons que ces quatre étaient ceux que nous avons, et tels que nous les avons, d'après plusieurs passages de cet Écrivain, outre celui que nous avons déjà cité. Il rappelle comment St. Matthieu commence son Évangile, comment St. Marc commence et finit le sien, et il en indique les raisons; il fait une longue énumération de divers passages de l'Histoire de Jésus-Christ contenus dans St. Luc, et qui ne se trouvent pas dans les autres Évangelistes; il établit le but particulier que St. Jean se proposa en composant son Évangile, et rend compte de ses motifs dans l'exposition de doctrine qui est à la tête de sa narration.

Le témoignage d'Irénée n'est pas moins positif sur le Livre des Actes, sur son Auteur et sur le degré de confiance qu'il mérite: il

rappelle l'histoire de la conversion de St. Paul et de sa vocation. « Ceux-là (dit-il en parlant de ceux contre lesquels il écrivait,) „ ceux-là ne sauraient contester la confiance „ que mérite celui qui nous a instruit de „ la vérité avec la plus grande exactitude. » Ailleurs il rassemble les différens textes dans lesquels l'Auteur du Livre des Actes est représenté comme accompagnant St. Paul ; ce qui le conduit à nous donner le sommaire des douze derniers chapitres presqu'en entier.

Parmi cette abondance de citations ou d'allusions aux Saintes-Ecritures, cet Auteur n'en fait aucune aux Livres apocryphes des Chrétiens ; ce qui établit une distinction frappante entre nos Livres sacrés et ceux qu'on a prétendu faire passer pour tels.

Une observation qui ajoute encore une grande force aux divers témoignages rendus à cette époque que nous venons de parcourir, c'est qu'ils sont rendus par des Ecrivains qui vivaient dans des contrées fort éloignées les unes des autres : Clément vivait à Rome,

Ignace à Antioche, Polycarpe à Smyrne, Justin Martyr en Syrie, et Irénée en France.

11. Nous laissons de côté Athénagore et Théophile, qui vivaient à-peu-près dans ce tems-là (*), quoique les ouvrages du premier contiennent des rapports frappans avec St. Marc et St. Luc, et que ceux du second, qui était le sixième Evêque d'Antioche depuis les Apôtres, renferment des allusions très-claires à St. Matthieu et à St. Jean, et des allusions probables à St. Luc; ce qui est tout ce qu'on peut s'attendre à trouver dans un ouvrage de ce genre, adressé à des Payens.

Nous observons aussi que les ouvrages de deux savans Ecrivains Chrétiens de ce tems, *Miltiade* et *Pantène*, sont perdus (†). Eusèbe nous dit que ceux du premier *étaient des monumens de zèle pour les oracles divins*; et Jérôme rend témoignage au second d'avoir été un homme sage et savant dans la connaissance des Ecritures, aussi bien que

(*) Lard. Vol. I. pag. 400.
(†) Lard. Vol. I. pag. 418. 450.

dans celle de la littérature profane, ce d'avoir publié sur les Saintes-Ecritures plusieurs commentaires qui existaient encore de son tems. Nous laissons, dis-je, de côté ces Ecrivains, sans nous y arrêter plus long-tems, pour venir à Clément d'Alexandrie (*), l'un des anciens Auteurs Chrétiens, dont les ouvrages sont les plus volumineux. Clément n'est postérieur à Irénée que de seize ans, et peut être envisagé comme formant la suite du témoignage, sans interruption.

Dans quelques ouvrages de Clément qui sont perdus, mais dont les fragmens nous sont conservés dans Eusèbe, on trouvait un détail distinct de l'ordre dans lequel les quatre Evangiles furent écrits. Il dit que les Evangiles qui contiennent les généalogies furent écrits les premiers; que celui de St. Marc le fut ensuite, à la sollicitation des amis de Pierre; et que celui de St Jean fut écrit le dernier: il nous dit qu'il avait appris ces particularités des Anciens d'un âge plus avancé. Ce témoignage prouve les

(*) Lardner, Vol. II. pag. 469.

points suivans: que ces quatre Evangiles étaient alors publiquement reçus et reconnus pour être l'Histoire de Jésus-Christ; que l'époque, la cause et les circonstances de leur publication étaient un objet d'attention et de recherche pour les Chrétiens. Dans les ouvrages de Clément, que nous avons encore, les quatre Evangiles sont fréquemment cités sous le nom de leurs Auteurs, et les Actes des Apôtres y sont formellement attribués à St. Luc. Après avoir fait mention d'une circonstance particulière, Clément ajoute quelque part ces paroles remarquables: « Nous ne trouvons „ pas ce passage *dans les quatre Évangiles* „ *qui nous ont été transmis*, mais dans celui „ selon les Egyptiens. " Ce qui marque une distinction frappante entre les quatre Evangiles et toutes les autres histoires, ou prétendues histoires de Jésus-Christ. Voici comment il exprime ailleurs la parfaite confiance avec laquelle il avait reçu les Evangiles. " La vérité de ceci est manifeste, vu „ qu'il est écrit dans l'Evangile de St. Luc ".

Et encore : " je n'ai pas besoin de m'étendre „ sur ceci, mais seulement d'alléguer la voix „ Evangelique du Seigneur. " Les citations de cet Auteur sont nombreuses ; il emprunte des quatre Evangiles toutes les sentences de Jésus-Christ qu'il allégue, à l'exception d'une seule qui présente une citation vague d'un passage de St. Matthieu. (*)

12. Tertullien est du même siècle (†) que Clément; cet Ecrivain expose dans une courte phrase le nombre des Evangiles reçus alors, avec les noms des Evangelistes et leurs qualités particulières : " Jean et „ Matthieu, d'entre les Apôtres, nous en-

(*) *Demandez de grandes choses, et celles de moindre valeur y seront ajoutées.* Clément préfère ici l'interprétation des paroles de St. Matthieu à leur citation littérale ; et ceci se prouve sans aucun doute par un autre passage de Clément, dans lequel il donne à-la-fois le texte et l'explication. « Cherchez premièrement » le Royaume des Cieux et sa justice, car c'est-là le » principal ; mais les petites choses, les choses qui » concernent cette vie, vous seront données par- » dessus. " Jones's, *new and full méthod.* Vol. I. pag. 553.

(†) Lard. Vol. II. pag. 561.

„ seignent la foi; Luc et Marc, d'entre *les* „ *hommes Apostoliques*, la développent. " Dans le passage suivant de Tertullien, nous trouvons sur l'authenticité de nos Livres, un témoignage aussi complet qu'il est possible d'en imaginer. Après avoir fait l'énumération des Églises fondées par St. Paul à Corinthe, en Galatie, à Philippes, à Thessalonique, à Ephèse, de l'Église fondée à Rome par Pierre et Paul, et d'autres Églises fondées par Jean, il continue ainsi : " Je dis „ donc que, non-seulement les Apôtres, „ mais encore ceux qui ont été unis avec „ eux dans une même foi, ont reçu l'Evan- „ gile de Luc dès sa première publication, „ et qu'ils le maintiennent avec zèle." Et d'abord après il ajoute : " La même Autorité „ des Eglises Apostoliques maintiendra les „ autres Evangiles que nous tenons d'elles, „ et d'après elles, je veux dire ceux de St. „ Matthieu et de St. Jean, quoiqu'aussi „ l'Evangile de St.Marc puisse être envisagé „ comme étant de St. Pierre, dont il n'a „ été que l'interprête." Tertullien assure

ailleurs, que dès le commencement, les trois Evangiles étaient entre les mains de tout le monde, aussi bien que celui de St. Luc. Ce témoignage remarquable établit l'admission universelle et l'antiquité des Evangiles; ils étaient *dans les mains de tout le monde*, et cela *dès le commencement*. Cette évidence se présente à une époque qui n'est postérieure que de 150 ans à leur publication; et quand Tertullien parle de *maintenir* (*tueri*) l'Evangile de St. Luc, le Lecteur doit observer qu'il ne parle ici que de défendre l'intégrité des copies de cet Evangile telles qu'elles étaient reçues par les Eglises Chrétiennes, par opposition à de certaines copies mutilées, et produites par Marcion, contre lequel écrivait Tertullien.

Cet Auteur cite fréquemment les Actes des Apôtres sous ce même titre; une autre fois il les désigne sous le nom de *Commentaires de St. Luc*; et il observe combien les Epitres de St. Paul confirmaient le contenu de ce Livre.

Après une évidence aussi générale, il serait

serait inutile d'ajouter de nouvelles citations; elles se trouvent en si grand nombre, que le Docteur Lardner observe « que les cita-„ tions tirées du petit volume du Nouveau „ Testament par ce seul Auteur Chrétien, „ sont plus nombreuses et plus étendues „ que celles que différens Ecrivains ont faites „ de tous les ouvrages de Ciceron pendant „ plusieurs siècles. " (*)

Tertullien ne cite aucun autre Auteur Chrétien, comme ayant une autorité égale à celle des Livres de l'Ecriture, et il ne cite aucun des Livres supposés; ce qui nous fait encore observer une grande ligne de démarcation entre nos Livres sacrés et tous les autres.

Nous remarquerons encore, à quelle grande distance se répandit la réputation des quatre Evangiles et celle des Actes des Apôtres, et quel fut à cet égard l'accord parfait de toutes les sociétés Chrétiennes, quoiqu'indépendantes et fort éloignées les

(*) Lardner, Vol. II. pag. 647.

unes des autres. Nous ne sommes encore qu'à 150 ans de la mort de Jésus-Christ, et dans cette période, sans rappeller les noms des Pères contemporains des Apôtres, nous avons Justin Martyr à Naples, Théophile à Antioche, Irénée en France, Clément à Alexandrie, Tertullien à Carthage, qui citent tous les mêmes Livres historiques de l'Evangile, et, je puis le dire, qui n'en citent point d'autres.

13. Un intervalle de trente ans nous conduit à Origène, qui jouit d'une grande célébrité dans l'antiquité Chrétienne. Cet intervalle est rempli par plusieurs Écrivains Chrétiens (*), mais dont les ouvrages se sont perdus, ensorte qu'ils ne nous sont connus que par des citations et des fragmens qui contiennent tous quelque renvoi aux Évangiles: ainsi, par exemple, Hypolite, dans un fragment conservé par Théodoret, fait un extrait de toute l'Histoire Évangeli-

(*) Minutius Felix, Apollonius, Caïus, Astérius, Urbanus, Alexandre évêque de Jérusalem, Hypolite, Ammonius, Julius Africanus.

que. Pour Origène, d'Alexandrie (*), il a surpassé les Auteurs Grecs et Latins les plus laborieux, par l'étendue de ses ouvrages. Rien n'est plus décisif sur le sujet que nous traitons, rien n'est plus satisfaisant de la part d'un Auteur si savant et si judicieux, que cette déclaration conservée par Eusèbe dans un extrait de ses ouvrages: « Les quatre „ Évangiles seuls sont reçus sans opposition „ par toute l'Église de Dieu qui est sous le „ Ciel. " Il ajoute à cette déclaration une courte histoire des Auteurs auxquels on les attribuait alors comme aujourd'hui. La manière dont Origène parle des quatre Évangiles dans tous ceux de ses ouvrages qui nous sont parvenus, correspond exactement avec le témoignage que nous venons de citer, et celui qu'il rend aux Actes des Apôtres n'est pas moins positif: « Luc embouche encore „ une fois la trompette pour raconter les „ Actes des Apôtres. " La lecture des Livres saints qui se faisaient alors dans toutes les

(*) Lardner, Vol. III. pag. 234.

Églises est clairement indiquée dans un passage de cet Écrivain, où il observe contre Celse, " que ce n'est pas dans des livres „ particuliers, ou qui ne sont lûs que par „ un petit nombre de personnes studieuses, „ mais dans des Livres lûs par tout le monde „ que l'on trouve ces paroles; les choses „ invisibles de Dieu se voient distinctement „ depuis la création du monde, étant con- „ sidérées dans les choses qui sont faites. " Il serait aussi long d'indiquer toutes les citations de l'Écriture Sainte qui se trouvent dans cet Auteur, que d'indiquer celles que l'on voit dans les Sermons du Docteur Clarke: les citations d'Origène sont tellement multipliées que " si l'on possédait tous „ ses ouvrages, on y trouverait à-peu-près „ le texte entier de l'Ecriture " (*), selon l'expression du Docteur Mill. Origène ne cite quelques Évangiles apocryphes que pour les condamner. Il en indique quatre de cette espèce, et dans tous ses nombreux ouvrages, il ne cite chacun de ces écrits supposés

(*) Mill, *Prolég.* Ch. VI. page 66.

qu'une ou deux fois, mais toujours avec quelque marque de réprobation, ou avec quelqu'avis à ses lecteurs, qu'il ne leur accorde que peu ou point d'autorité.

14. Origène eut pour disciples Grégoire, Evêque de Néocæsarée, et Denys d'Alexandrie; mais leur témoignage, quoiqu'entier et distinct, peut être envisagé comme une répétition du sien. Cependant la continuation de l'évidence se trouve dans Cyprien, Evêque de Carthage, qui vivait vingt ans après Origène. « L'Eglise, dit ce Père, est „ arrosée comme le Paradis terrestre, par „ quatre rivières, c'est-à-dire, par quatre „ Evangiles." Cyprien cite aussi fréquemment le Livre des Actes des Apôtres sous ce même nom, ou sous celui d'*Écritures divines.* Ses écrits présentent des citations si nombreuses et si abondantes de l'Ecriture, qu'on ne peut élever aucun doute sur cette partie de son témoignage, et l'on n'y voit aucune citation d'écrits Chrétiens apocryphes ou supposés.

15. Je passe sous silence une foule

d'Ecrivains qui ont suivi successivement Cyprien pendant l'espace de quarante ans, et qui tous, dans ce qui nous reste de leurs ouvrages, citent les Livres historiques du Nouveau Testament, ou en parlent avec un profond respect (*); je me borne à citer Victorin, Evêque de Pettaw en Allemagne, et je n'en parle qu'à raison de son éloignement d'Origène et de Cyprien qui étaient en Afrique; son témoignage réuni au leur, prouve que l'histoire et la même histoire de l'Evangile était reçue d'une extrêmité à l'autre du monde Chrétien. Cet Evêque vivait vers l'an 290 (†), et dans un Commentaire sur ce texte de l'Apocalypse, *le premier ressemblait à un lion, le second à un veau, le troisième à un homme, le quatrième à un aigle volant*, il dit que par ces quatre Créatures il faut entendre les quatre Évangiles; et pour montrer la justesse de ces symboles,

(*) Novatus, de Rome, A. D. 251. Dyonisius, de Rome, 259. Commodian, 270. Anatolius, de Laodicée, 270. Théognostus, 282. Methodius, de Lycie, 290. Phyléas, d'Égypte, 296.

(†) Lardner, Vol. V. pag. 214.

il rapporte le sujet par lequel chacun des Évangelistes commence son histoire. Quelqu'imaginaire que soit son explication, le fond de son témoignage est positif; il cite aussi expressément les Actes des Apôtres.

16. Vers l'an 300, Arnobe et Lactance (*) composèrent des ouvrages méthodiques en faveur de la crédibilité de la Religion Chrétienne. Adressant leurs raisonnemens à des Payens, ces Auteurs s'abstiennent de citer les Livres Chrétiens *par leur nom*, et c'est la raison que l'un d'eux en donne; mais quand ils tracent, pour l'instruction de leurs Lecteurs, l'esquisse de l'Histoire de Christ, on comprend qu'ils tirent leur récit des Évangiles, et ne les tirent d'aucune autre source : c'est alors qu'ils présentent le sommaire de presque tout ce que les quatre Évangelistes nous apprennent des actions de Jésus-Christ et de ses miracles.

Arnobe, sans nommer ces historiens, relève la confiance qui leur est due, en

(*) Lardner, Vol. VII. pag. 43 et 201.

observant qu'ils ont été témoins oculaires des faits qu'ils racontent, et que leur ignorance dans l'art de la composition ajoute à la force de leur témoignage, bien loin de l'atténuer. Lactance fait aussi valoir en faveur de la Religion, l'accord, la simplicité, le désintéressement, et les souffrances des Historiens Chrétiens, et par ce mot il entend les Evangelistes.

17. Nous terminons la série de ces témoignages par celui d'Eusèbe (*) Évêque de Césarée, qui vivait l'an 315, à-peu-près dans le même tems que les deux auteurs précédens, ou tout au plus quinze ans après eux. Ce lumineux Ecrivain, le plus diligent rédacteur des écrits des autres, a composé, entr'autres ouvrages considérables, une Histoire du Christianisme, depuis son origine jusques au tems où il vivait. Le témoignage qu'il rend à nos saintes Écritures est celui d'un homme familiarisé avec tout ce qui avait été publié par les Chrétiens pendant les trois premiers siècles, et

(*) Lardner, Vol. VIII. pag. 33.

qui avait lû plusieurs ouvrages qui ne sont pas parvenus jusques à nous. Dans un passage de sa démonstration Evangelique, il remarque avec beaucoup de discernement avec quelle délicatesse deux des Évangelistes ont parlé de ce qui les concernait, et de celle de Marc qui paraît écrire sous la direction de St. Pierre les choses qui regardent cet Apôtre. Le développement de cette remarque le conduit à de longues citations de ces Évangelistes, et tout ce passage est une preuve que non-seulement Eusèbe et les Chrétiens de son tems lisaient les Evangiles, mais qu'ils en faisaient une étude exacte et réfléchie. Dans un passage de son Histoire Evangelique, il traite formellement et avec détail des raisons pour lesquelles les quatre Évangiles furent écrits, et de l'ordre dans lequel ils l'ont été. Le titre de ce chapitre est: *De l'ordre des Évangiles*, et il commence ainsi: " Observons les écrits de l'A-
» pôtre Jean, que personne n'a contestés;
» occupons-nous en premier lieu de son
» Évangile bien connu, et admis par toutes

„ les Églises qui sont sous le Ciel ; les An-
„ ciens l'ont sagement placé le quatrième
„ en rang pour les raisons suivantes." Eusèbe continue à montrer que Jean écrivit le dernier des quatre, parce que son Évangile avait pour but de suppléer aux omissions des autres, surtout dans la partie du Ministère de Notre Seigneur, qui précéda l'emprisonnement de Jean-Baptiste. Il observe " que les Apôtres de Christ ne recher-
„ chaient pas les ornemens de la composi-
„ tion, qu'ils n'étaient point empressés à
„ écrire, bornant tous leurs soins à rem-
„ plir leur ministère." Ce savant Auteur ne fait aucun usage des Écrits Chrétiens faussement attribués aux Apôtres ou à leurs compagnons.

Nous terminons ici cette branche d'évidence, parce que depuis Eusèbe, on ne peut plus élever d'objection sur ce sujet, les ouvrages des Ecrivains Chrétiens depuis cette époque étant aussi nourris des textes de l'Ecriture ou d'allusions à ses passages que peuvent l'être les Sermons de nos Théo-

logiens modernes. Les témoignages que nous pourrions continuer de rassembler en faveur de nos saints Livres, prouveraient seulement qu'ils n'ont jamais perdu leur caractère et leur autorité.

SECTION II.

Que ces allusions, ou ces citations des saintes Écritures sont toujours accompagnées de quelque expression particulière de respect, comme d'un Livre unique dans son genre, possédant une autorité refusée à tout autre livre, et qui décidait toutes les disputes ou les controverses qui s'élevaient parmi les Chrétiens.

OUTRE la tournure générale des diverses citations de nos saints Livres, rapportées ci-dessus, et qui distinguent constamment et avec force ces Ecrits d'avec tous les autres, nous présenterons les réflexions suivantes, comme un témoignage plus précis sur ce sujet.

1. Théophile (*), sixième Evêque d'Antioche depuis les Apôtres, et qui vivait un

(*) Lardner's Créd. Part. II. Vol. I. pag. 429.

peu plus d'un siècle après la publication du Nouveau Testament, s'exprime ainsi en citant un de nos Evangiles : " Ce sont „ là les choses que nous enseignent nos „ saintes Écritures, et ceux qui ont été ani- „ més du St. Esprit, au nombre desquels „ était Jean, qui dit, au commencement „ était la Parole, et cette Parole était avec „ Dieu." Et ailleurs : " Concernant la jus- „ tice qui nous est enseignée par la Loi, „ vous trouverez les mêmes choses chez les „ Prophêtes et dans *les Évangiles*, parce „ qu'étant tous inspirés, ils ont parlé d'après „ le seul et même Esprit de Dieu." (*) Aucune expression ne peut exprimer plus fortement que celles-ci, le profond respect que l'on portait à ces Livres.

2. Voici les expressions qu'employe contre Artémon (†), un Ecrivain qui peut avoir écrit 158 ans après la publication de l'Évangile, et dont le passage est cité par Eusèbe : " Peut-être que ce qui est avancé par nos

(*) Lardner, Vol. I. pag. 448.
(†) Id. Vol. III. pag. 40.

„ adversaires aurait pu mériter quelqu'at-
„ tention, si *en premier lieu* nos divines
„ Écritures ne les contredisaient pas, et *en-*
„ *suite* les écrits de certains Frères antérieurs
„ au tems de Victor." Ces Frères, indiqués par leurs noms, sont Justin, Miltiade, Tatian, Clément, Irénée, Melito, et plusieurs autres qui ne sont pas nommés. Ce passage prouve 1°. qu'il y avait alors un recueil appellé *les Divines Écritures;* 2°. que ces Écritures jouissaient d'une plus grande autorité que les autres livres Chrétiens les plus anciens et les plus célèbres.

3. Hypolite (*) qui vivait à-peu-près dans le même tems, donnant à la personne à laquelle il écrivait des instructions qu'elle lui avait demandées, déclare " qu'il puise
„ tout à la source sacrée, et qu'il ne lui
„ communique que des choses tirées des
„ saintes Écritures." Alors il cite immédiatement les Epitres de St. Paul à Timothée, et ensuite plusieurs autres Livres du Nouveau Testament. Cet avertissement qui pré-

(*) Lardner, Vol. III. p. 112.

céde ses citations, distingue d'une manière marquée l'Ecriture sainte des autres livres.

4. " Nos assertions et nos discours, *dit* „ *Origène* (*), ne méritent aucune confiance, „ nous devons prendre les Ecritures comme „ témoins." Après avoir parlé du devoir de la prière, il poursuit ainsi son raisonnement: „ ce que nous venons de dire peut se prou- „ ver par les Ecritures divines." Voici ce qu'on lit dans son ouvrage contre Celse: „ Notre Religion nous invite à chercher la „ sagesse; c'est ce qui peut se démontrer, „ et par les anciennes Ecritures des Juifs „ dont nous faisons usage, et par les Ecri- „ tures depuis Jésus, auxquelles les Eglises „ ajoutent foi comme étant divines." Ces expressions établissent avec une pleine évidence l'autorité particulière et exclusive dont jouissait le Nouveau Testament.

5. Cyprien, Evêque de Carthage (†), qui suit immédiatement Origène, exhorte fortement les prédicateurs Chrétiens " à remonter

(*) Lardner, Vol. III. p. 287.
(†) Id. Vol. IV. pag. 840.

„ à *la source* dans tous les cas douteux, et
„ que si la vérité a été altérée en quelque
„ chose, à recourir aux Evangiles et aux
„ Ecrits Apostoliques. ” Et ailleurs il dit:
„ Les préceptes de l'Evangile ne sont rien
„ moins que des leçons d'autorité divine,
„ les fondemens de notre espérance, les
„ appuis de notre foi, les guides de notre
„ route, les sauve-gardes de notre marche
„ au Ciel. ”

6. Novatus (*), Romain d'origine, et contemporain de Cyprien, en appelle aux Écritures comme à l'autorité avec laquelle on doit décider les disputes et combattre les erreurs. “ Que Christ soit non-seulement „ homme, mais encore Dieu, c'est ce qui „ est prouvé par l'autorité sacrée des Écrits „ divins. ” “L'Écriture divine découvre et „ réfute aisément les fraudes des hérétiques.” „ Ce n'est pas la faute des Écritures divines, „ qui ne trompent jamais.” On ne saurait employer de plus fortes assertions.

7. A

(*) Lardner, Vol. V. pag. 102.

7. À vingt ans de distance de Novatus, se présente le savant Anatolius (*) d'Alexandrie, Évêque de Laodicée ; en parlant de la régle à suivre pour fixer le jour de la célébration de la Pâque, question que l'on traitait alors avec beaucoup de chaleur, il dit de ceux qu'il combattait : « Ils ne peuvent „ en aucune manière prouver leur thèse „ par l'autorité de l'Écriture divine. "

8. Les Ariens, qui parurent environ cinquante ans après, attaquèrent fortement les mots de *consubstantiel* et d'*essence*, et autres phrases semblables, *parce qu'on ne les trouvait pas dans l'Ecriture* (†). Appuyé sur ce raisonnement, un de leurs défenseurs, dans une conférence avec Augustin, débute de la manière suivante : « Si vous proposez „ quelque chose de raisonnable, je dois „ m'y soumettre ; si vous m'alléguez quelque „ chose tirée de l'Écriture Sainte qui nous „ est commune à tous deux, je dois vous „ écouter ; mais les expressions qui ne sont

(*) Lardner, Vol. V. pag. 146.
(†) Idem, Vol. VII. pag. 283.

„ pas tirées de l'Écriture, *quæ extra scriptu-*
„ *ram sunt*, ne méritent aucune attention."
Le grand antagoniste de l'Arianisme, Athanase, après avoir fait l'énumération des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, ajoute: « Ce sont ici les sources du salut,
„ les oracles qui y sont contenus satisferont
„ l'ame altérée; eux seuls proclament la
„ doctrine du salut; que chacun se garde
„ d'y ajouter ou d'en retrancher." (*)

9. Cyrille, Évêque de Jérusalem (†), qui écrivait vingt ans après l'exposition de l'Arianisme, prononce ces paroles remarquables: « Quant à ce qui concerne les
„ mystères divins et sacrés de la foi, on ne
„ doit pas avancer le moindre article sans
„ l'appui des Écritures divines." Nous sommes assurés que l'Écriture dont parle Cyrille est bien celle que nous possédons, puisqu'il nous a laissé un catalogue des livres qui la composent.

10. Épiphane (§), vingt ans après Cy-

(*) Lardner, Vol. XII. pag. 182.
(†) Id. Vol. VIII. p. 276. (§) Id. pag. 314.

rille, défie les Ariens et les partisans d'Origène " de produire quelque passage de „ l'Ancien ou du Nouveau Testament qui „ puisse être favorable à leurs opinions."

11. Pæbadius, Évêque Gaulois, qui vivait environ trente ans après le Concile de Nicée, témoigne " que les Évêques du „ Concile commencèrent par consulter les „ Livres sacrés, et qu'ensuite ils déclarèrent „ leur foi." (*)

12. Bazile, Évêque de Césarée en Cappadoce, et contemporain d'Epiphane, dit " que les Auditeurs que l'on instruit dans „ l'Ecriture doivent examiner ce qu'avan„ cent ceux qui les instruisent; adopter „ ce qui est conforme aux Ecritures, et „ rejetter ce qui s'en écarte." (†)

13. Le Syrien Ephraïm, célèbre Ecrivain de cette même époque, rend un témoignage concluant en faveur de la proposition qui fait le sujet de ce Chapitre. " La vérité „ écrite dans le Livre sacré de l'Evangile

(*) Lardner, Vol. IX. pag. 52.
(†) Idem, pag. 124.

„ est une régle parfaite ; on ne pourrait „ sans un grand crime, y ajouter ou y „ retrancher quoique ce soit. " (*)

14. Si, à ces Autorités, nous joignons celle de Jérôme, ce ne sera qu'à cause de l'évidence qu'elle ajoute à celle des siècles précédens. Jérôme observe sur les citations des *anciens* Ecrivains Chrétiens, c'est-à-dire des Ecrivains qui passaient pour anciens l'an 400, qu'ils faisaient une distinction entre les livres; ils en citaient quelques-uns comme faisant autorité, et d'autres comme n'en ayant point; observation qui a rapport aux Livres de l'Ecriture, comparés à d'autres écrits apocryphes ou Payens. (†)

(*) Lardner, Vol. IX. pag. 202.
(†) Idem, Vol. X. pag. 123.

SECTION III.

Les Livres du Nouveau Testament ont été réunis en un volume distinct, dès les premiers siècles du Christianisme.

1. Ignace, qui était Évêque d'Antioche, moins de quarante ans depuis l'Ascension, et qui avait vécu et conversé avec les Apôtres, parle de l'Evangile et des Apôtres dans des termes par lesquels il entendait probablement par l'Evangile, le Livre ou le volume des Evangiles, et par les Apôtres, le Livre ou le volume de leurs Epitres. Il dit quelque part: (*) " Cherchant notre „ asile dans l'Evangile, comme étant la „ chair de Jésus, et dans les Apôtres, „ comme étant le presbytère de l'Eglise"; ce qui, d'après l'interprétation de Le-Clerc, signifierait que, " pour connaître la volonté

(*) Lardn. Cred. Part. II. Vol. I. pag. 180.

„ de Dieu, il s'attachait aux Evangiles, aux-
„ quels il n'ajoutait pas moins de foi que
„ si Jésus en chair s'était révélé à lui, et
„ aux écrits des Apôtres, qu'il considérait
„ comme le Presbytère de toute l'Eglise
„ Chrétienne." Observons qu'environ qua-
tre-vingt ans après ceci, les écrits de
Clément d'Alexandrie (*) nous fournissent
une preuve directe que ces deux mots
Evangile et *Apôtres* étaient les noms sous
lesquels on désignait d'ordinaire les Ecrits
du Nouveau Testament et leur division.

Voici un autre passage d'Ignace: " Mais
„ l'Evangile a quelque chose en soi de
„ plus excellent, c'est la manifestation de
„ notre Seigneur Jésus-Christ, de sa Pas-
„ sion et de sa Résurrection." (†)

En voici un troisième: " Vous devez
„ donner attention aux *Prophêtes*, mais sur-
„ tout à l'*Evangile*, dans lequel sa Passion
„ nous a été manifestée, et sa Résurrection
„ consommée." Ce dernier passage établit
une association entre les Prophêtes et l'E-

(*) Lardn. Vol. II. pag. 516. (†) Idem, pag. 182.

vangile, et comme il est hors de doute que par les *Prophètes* Ignace entendait la collection de leurs écrits, il est très-probable qu'il donnaît le même sens au mot *Evangile,* ces deux expressions étant évidemment placées en ligne parallèle l'une avec l'autre. Un ouvrage à-peu-près de la même antiquité confirme l'interprétation de ce mot, *Évangile;* c'est la relation du martyre de Polycarpe, donnée par l'Eglise de Smyrne. „ Toutes les choses qui se sont passées précédemment, l'ont été, afin que le Seigneur „ pût nous donner le spectacle d'un Martyr, „ selon l'Evangile, car il attendait d'être „ délivré, comme en effet il le fût. " (*) Et ailleurs : " Nous ne faisons pas l'éloge de „ ceux qui se sacrifient ainsi, parce que „ l'*Evangile* ne nous le commande pas. " (†) Il paraît que dans ces deux passages l'*Evangile* signifie l'histoire de Jésus-Christ et de sa doctrine. Si c'est là le vrai sens de ces passages, ils nous offrent non-seulement des preuves en faveur de notre proposition,

(*) Ign. Ep. c. I. (†) Id. c. IV.

mais des preuves très-fortes et très-anciennes de la haute estime qu'on avait alors pour les Livres du Nouveau Testament.

2. Eusèbe nous apprend que Quadratus, et d'autres successeurs immédiats des Apôtres, portèrent les Evangiles avec eux dans les voyages qu'ils entreprirent pour prêcher Christ, et qu'ils les communiquèrent à ceux qu'ils avaient convertis; voici comment il s'exprime: « Ils s'acquittèrent dans leur „ voyage de la charge d'Evangelistes, mettant leur ambition à prêcher Christ, et „ *à communiquer les Écrits des Evangiles* „ *divins.* " (*) Eusèbe avait sous ses yeux les écrits de Quadratus, et de plusieurs autres Auteurs du même âge, mais qui sont perdus aujourd'hui. On peut donc raisonnablement croire que son assertion était bien fondée, d'autant plus qu'il nous parle ainsi des Evangiles environ soixante ans après leur publication. Il est donc évident que ces Livres étaient d'un usage général, non-seulement à cette époque, mais long-

(*) Lardner's Cred. Part. II. Vol. I. pag. 236.

tems auparavant, et qu'ils jouissaient d'une haute estime dans les Eglises fondées par les Apôtres; qu'ils étaient réunis en un volume comme ils le sont aujourd'hui, et que les successeurs immédiats des Apôtres le portaient avec eux, en allant prêcher la Religion Chrétienne à ceux qui ne la connaissaient pas encore, et le communiquaient aux nouveaux convertis.

3. Irénée, l'an 178, (*) réunit les Écrits Evangeliques et Apostoliques avec la Loi et les Prophêtes, indiquant manifestement par les premiers un Code ou une collection d'Ecrits sacrés des Chrétiens, comme par les derniers un Code ou une collection des Écrits sacrés des Juifs.

4. Melito, alors Evêque de Sardes, écrivant à un certain Onésime, lui dit qu'il s'était procuré une relation exacte des Livres *de l'Ancien Testament.* Ces mots d'*Ancien Testament* ont été mis dans ce passage pour démontrer, comme ils le démontrent en effet, qu'il existait alors un volume ou

(*) Lardner, Vol. I. pag. 383.

une collection d'Écrits appellés le *Nouveau Testament.*

5. Au tems de Clément d'Alexandrie, environ quinze ans après le témoignage précédent, il semble que les Livres sacrés des Chrétiens étaient divisés en deux parties, sous les titres généraux des *Evangiles* et des *Apôtres*, et que toutes deux étaient envisagées comme une très-grande autorité. Entre plusieurs expressions de Clément qui se rapportent à cette classification, se trouve celle-ci: « Il existe un accord et une har-„ monie entre la Loi et les Prophêtes, entre „ les Apôtres et l'Evangile. " (*)

6. On retrouve dans Tertullien (†), contemporain de Clément, cette même division « *de Prophêtes*, d'*Evangiles*, d'*Apôtres* "; on y trouve l'indication du volume entier, " *le Nouveau Testament* ", et ses deux parties, « *Évangiles*, et *Apôtres* ", et il en désigne la collection sous le nom « d'*Instrument évangelique.* " (§)

(*) Lardner, Vol. II. pag. 216.
(†) Id. page 631. (§) Id. page 574.

7. Dans les ouvrages de plusieurs Écrivains du troisième siècle, et surtout de Cyprien qui vivait au milieu de ce siècle là, on apperçoit que les Ecrits sacrés des Chrétiens étaient divisés en deux parties ou volumes, l'un appellé « *les Évangiles du Seigneur* », l'autre « *les Apôtres*, ou *les Épitres des Apôtres.* » (*)

8. Eusèbe, comme nous l'avons déjà remarqué, s'applique à faire voir que c'était à juste titre que les Anciens avaient placé l'Evangile de St. Jean « le quatrième en rang „ et après les trois autres » (†); ce sont là ses propres termes, et son raisonnement prouve d'une manière incontestable que les quatre Evangiles ont été rassemblés en un seul volume, à l'exclusion de tout autre; que leur rang dans ce volume a été déterminé avec beaucoup d'attention, et que cela s'est fait par ceux qu'Eusèbe désignait sous le nom d'Anciens, au tems où il écrivait.

Lors de la persécution sous Dioclétien,

(*) Lard. Vol. IV. pag. 846.
(†) Id. Vol. VIII. pag. 90.

l'an 303, on faisait la recherche des Ecritures et on les brûlait (*); plusieurs souffrirent la mort plutôt que de s'en dessaisir, et ceux qui les livrèrent à leurs persécuteurs, furent envisagés comme Laps et Apostats. D'un autre côté, Constantin, après sa conversion, facilita la multiplication des copies des Oracles divins, et les fit décorer avec magnificence aux frais du trésor impérial (†). Or ce livre que les Chrétiens d'alors embellirent si richement dans leur prospérité, et qu'ils conservèrent avec tant d'attachement dans les persécutions, c'est ce même volume du Nouveau Testament que nous lisons aujourd'hui.

(*) Lardner, Vol. VII. pag. 214.
(†) Id. page 432.

SECTION IV.

Les Livres du Nouveau Testament que nous possédons aujourd'hui, furent d'abord distingués par des titres de respect qui leur étaient propres.

1. POLYCARPE dit: " J'ai l'assurance que „ vous êtes bien instruits dans les *Saintes* „ *Écritures*, car dans ces Écritures il est dit: „ Soyez en colère, mais ne péchez point, „ et que le soleil ne se couche point sur „ votre colère." (*) Ce passage est très-important; il prouve que du tems de Polycarpe, contemporain des Apôtres, il existait des Écrits Chrétiens distingués par le titre de *Saintes Écritures* ou d'*Écrits Sacrés*; outre cela, les paroles qu'il cite se trouvent dans notre recueil actuel. Les autres citations de Polycarpe, accompagnées des mêmes épithètes, peuvent être envisagées comme tirées

(*) Lardn. Vol. I. pag. 203.

certainement du Nouveau Testament, des Evangiles de St. Matthieu, de St. Luc, des Actes des Apôtres, de dix Epitres de St. Paul, de la première de St. Pierre, et de la première de St. Jean (*). Polycarpe s'exprime ainsi dans un autre endroit: « Quiconque „ pervertit les *Oracles du Seigneur*, selon „ ses convoitises, et dit qu'il n'y a ni de „ résurrection, ni jugement, celui-là est le „ premier-né de Satan " (†). Qu'est-ce que Polycarpe pouvait entendre par ces " *Oracles du Seigneur* ", si ce n'est ces mêmes " *Saintes Écritures*, ou *Écrits Sacrés* ", dont il avait parlé ?

2. Justin Martyr, dont l'Apologie fut écrite trente ans après l'Epitre de Polycarpe, cite expressément quelques parties de notre Histoire Evangelique sous le nom d'*Évangile*, et cela, non comme s'il était le premier qui lui donnât ce nom, mais comme employant un titre sous lequel elle était alors généralement connue; voici ses paroles:

(*) Lard. Vol. I. pag. 223.
(†) Id. page 222.

" Car les Apôtres nous apprennent dans les
„ mémoires composés par eux, *qui sont ap-*
„ *pellés Évangiles*, que Jésus leur ordonna
„ de prendre du pain et de rendre grâces."(*)
On ne peut douter que par ces mémoires dont parle Justin, il n'entendit nos Evangiles actuels, puisqu'il les cite dans le cours de ses ouvrages, et qu'il n'en cite point d'autres.

3. Denys, Evêque de Corinthe, trente ans après Justin, et dont les ouvrages sont perdus, parle dans un passage conservé par Eusèbe, " *des Écritures du Seigneur.* " (†)

4. Et dans ce même tems, ou bien près, mais dans un lieu bien éloigné, Irénée, Evêque de Lyon, les nomme *divines Écritures, divins Oracles*, *Écritures du Seigneur*, *Écrits Évangeliques et Apostoliques* (§). Ces citations d'Irénée prouvent évidemment que les seuls Évangiles que nous possédons, et les Actes des Apôtres, étaient les Livres historiques qu'il désignait sous ces titres.

(*) Lardner, Vol. I. pag. 271.
(†) Id. page 298. (§) Id. page 343.

5. Théophile, Evêque d'Antioche et contemporain d'Irénée, cite l'Évangile de St. Matthieu sous le titre de " *Voix Évangelique* " (*), et les volumineux ouvrages de Clément d'Alexandrie, publiés quinze ans après, donnent aux Livres du Nouveau Testament ces différens titres, de " *Livres sacrés*, d'*Ecritures divines*, d'*Ecritures divinement inspirées*, d'*Ecritures du Seigneur*, de *vrai Recueil Evangelique.* " (†)

6. Tertullien, contemporain de Clément, en adoptant la plupart des noms et des épithètes que nous venons de citer, appelle les Evangiles *nostra Digesta*, paraissant faire allusion à un recueil des Lois Romaines qui existait alors. (§)

7. Origène, qui parut trente ans après Tertullien, donne des titres semblables et d'autres aussi distingués à nos Livres saints; de plus, cet Ecrivain parle fréquemment " *du Vieux et du Nouveau Testament*, des *Ecritures*

(*) Lardner, Vol. I. pag. 427.
(†) Id. Vol. II. pag. 515. (§) Id. pag. 630.

Ecritures anciennes et nouvelles, des *Oracles anciens et nouveaux.*" (*)

8. Dans Cyprien, postérieur de moins de vingt ans, on lit : "*Livres de l'Esprit, Fontaines divines, Sources de divine abondance.*" (†)

Les expressions que nous venons de citer, démontrent que l'on avait pour ces Livres un respect profond, qui leur était particulier, et elles ont été employées dans les deux siècles qui ont suivi leur publication. Quelques-unes de ces expressions se lisent dans des Auteurs contemporains des Apôtres; et depuis le premier siècle de l'établissement de la Religion Chrétienne, le nombre et la variété de ces titres respectueux augmente sous la plume de plusieurs Ecrivains qui se suivent sans interruption.

(*) Lardner, vol. III. pag. 280.
(†) Idem, vol. IV. pag. 844.

SECTION V.

Nos saints Livres ont été lûs et expliqués publiquement dans les Assemblées religieuses des premiers Chrétiens.

1. JUSTIN Martyr écrivit l'an 140, c'est-à-dire environ 80 ans après la publication des premiers Evangiles, et moins encore après celle du dernier. Voici un passage remarquable de sa première Apologie, dans laquelle il donne à l'Empereur une relation du culte des Chrétiens.

« On lit les Mémoires des Apôtres, ou „ les Ecrits des Prophêtes, selon que le tems „ le permet, et lorsque le Lecteur a cessé „ de lire, le Président fait un discours pour „ exhorter les auditeurs à l'imitation de choses si excellentes. " (*) Nous ferons sentir la force de ce témoignagnage par quelques

(*) Lardner, vol. I. pag. 273.

courtes réflexions. 1°. *Les Mémoires des Apôtres :* Justin nous dit expressément dans un autre endroit que c'était ce qu'on appelle *les Evangiles*. Les nombreuses citations qu'il fait de ces mémoires, et son silence sur tous les autres, nous prouve évidemment que c'étaient les mêmes Évangiles que nous possédons aujourd'hui. 2°. Justin nous fait connaître l'usage général de l'Eglise Chrétienne. 3°. Il n'en parle pas comme d'une institution récente, mais il s'exprime comme on le fait en parlant de coutumes établies.

2. Tertullien, qui suivit Justin à 50 ans de distance, nous dit dans la relation qu'il donne des assemblées Chrétiennes de son tems: "Nous nous rassemblons pour retracer à notre mémoire l'Écriture divine; par cette Parole sacrée (*) nous entretenons notre foi, nous ranimons nos espérances, nous confirmons notre confiance."

3. Eusèbe rapporte d'après des lettres de quelques Évêques contemporains d'Origène,

(*) Lardner, vol. II. pag. 628.

que lorsque celui-ci fut en Palestine, l'an 216, ou seize ans après le témoignage rendu par Tertullien, les Evêques du pays le prièrent de lire et d'expliquer publiquement l'Écriture dans l'Eglise, quoiqu'il ne fut pas encore ordonné Prêtre (*). Ce fait indique que l'usage de lire et même d'expliquer l'Ecriture Sainte existait alors dans toute sa force. Origène lui-même en rend témoignage, en disant: "Nous faisons cela lorsque „ la lecture des Ecritures est achevée, et „ que le peuple (†) a entendu le discours „ dans lequel on les explique." Et ce qui fortifie ce témoignage, ce sont plusieurs Homélies sur le Nouveau Testament, récitées par Origène dans les assemblées de l'Eglise, et qui sont parvenues jusqu'à nous.

4. Cyprien, plus approché de nous d'environ vingt ans, fait connaître à son troupeau qu'il avait établi pour Lecteurs deux hommes qui avaient été précédemment Confesseurs de la foi, et la raison qu'il donne

(*) Lardner, vol. III. p. 68.
(†) Idem, pag. 302.

de son choix, indique le genre de lectures qu'ils devaient faire. " Rien n'est plus con-
„ venable, (dit Cyprien,) que celui qui a
„ fait une glorieuse confession du Seigneur,
„ soit chargé de la lecture publique dans
„ l'Eglise; que celui qui s'est montré prêt
„ à souffrir le martyre, lise l'*Evangile de*
„ *Christ*, pour lequel le martyre est en-
„ duré. " (*)

5. Nous pourrions indiquer un grand nombre d'Ecrivains qui dès le commencement des quatre premiers siècles, et pendant leur cours, nous laissent entrevoir la même coutume. Je ne citerai qu'un seul de ces témoignages, parce qu'il est positif et complet. Augustin, qui parut vers la fin de ce tems-là, montre les avantages de la Religion Chrétienne par la lecture publique de l'Ecriture Sainte dans les assemblées de l'Eglise. " Là se
„ réunit une foule de toutes les classes, et
„ des deux sexes; là on les instruit sur la
„ manière dont ils doivent se conduire dans

(*) Lardner, vol. IV. pag. 842.

„ ce monde, pour mériter de vivre éternel-
„ lement heureux dans l'autre." Il déclare
encore que cette coutume était universelle.
„ Les livres Canoniques de l'Ecriture étant
„ lûs par-tout, les miracles qui y sont rap-
„ portés sont bien connus de tous les peu-
„ ples." (*)

Il ne paraît pas qu'on lut publiquement aucun autre livre que les nôtres, excepté l'Épitre de Clément, qui était lue dans l'Église de Corinthe, à laquelle elle était adressée, et dans quelques autres; et le livre du Berger, d'Hermas, qu'on lisait dans plusieurs Eglises. Mais cette exception n'affaiblit pas la force de notre proposition d'une manière sensible, parce qu'on s'accorde à croire que ces deux écrits, en leur entier, appartiennent à des hommes contemporains des Apôtres. Il n'existe pas la moindre preuve qu'aucun autre Évangile que les quatre reçus aujourd'hui, aient joui de cette distinction.

(*) Lardner, vol. X. p. 276.

SECTION VI.

On a fait autrefois sur le Nouveau Testament des Commentaires, des harmonies de leur contenu, des copies collationnées avec soin, et des traductions en diverses langues.

On ne peut donner une plus grande preuve du degré d'estime dont jouissaient ces Livres auprès des anciens Chrétiens, et de l'importance qu'ils y attachaient, qu'en faisant voir avec quels soins ils étaient conservés; et il faut remarquer que le prix et l'importance de ces Livres dépendait de leur intégrité et de leur vérité. Rien n'aurait pu engager un Ecrivain à y joindre une simple remarque, comme on l'aurait fait si l'on n'eût envisagé ces Livres que comme des ouvrages de goût et d'imagination. Cela prouve encore qu'ils étaient déjà considérés *alors* comme Livres anciens. On n'écrit pas

des commentaires sur un ouvrage au moment de sa publication ; ainsi donc que les témoignages que nous allons produire sur ce sujet, démontrent que les Écrits Évangeliques sont beaucoup plus anciens que leurs Commentaires, et remontent au siècle des Auteurs auxquels ils sont attribués.

1. Tatien, disciple de Justin, et qui vivait l'an 170, composa une harmonie, ou une comparaison des Evangiles, qu'il appella *Diatessaron ; sur les Quatre* (*) : le titre et l'ouvrage sont également remarquables, en ce qu'ils montrent qu'alors comme aujourd'hui, les Chrétiens reconnaissaient quatre Evangiles, et n'en reconnaissaient que quatre ; et cette harmonie ne fut composée qu'un peu plus de cent ans après la publication des derniers Evangiles.

2. Panténus, de l'école d'Alexandrie, homme aussi distingué par sa réputation que par ses connaissances, parut vingt ans après Tatien. Il écrivit sur les Saintes Ecritures

(*) Lardner, vol. I. pag. 507.

plusieurs commentaires que Jérôme nous dit avoir existé de son tems. (*)

3. Clément d'Alexandrie publia de courtes explications sur plusieurs Livres du Vieux et du Nouveau Testament. (†)

4. Tertullien en appelle de l'autorité d'une traduction moderne en usage de son tems, à l'autorité « *du Grec authentique.* " (§)

5. Un auteur anonyme, cité par Eusèbe, et qui paraît avoir écrit vers l'an 212, voulant réfuter quelques copies altérées qu'alléguaient les disciples d'Artémon (††), en appelle aux *anciennes copies de l'Ecriture.*

6. Le même Eusèbe, après avoir désigné par leurs noms plusieurs Ecrivains de l'Eglise de son tems, dit à ce sujet : « Il existe „ encore plusieurs monumens des soins „ louables de ces anciens Ecclésiastiques," (c'est-à-dire, de ces Ecrivains Chrétiens qui vers l'an 300 étaient réputés anciens.) Il ajoute : « il existe outre cela des traités de

(*) Lardner, vol. I. pag. 455.
(†) Id. vol II. pag. 462. (§) Id. pag. 638.
(††) Id. vol. III. pag. 46.

„ plusieurs autres dont nous n'avons pû
„ connaître les noms; hommes orthodoxes
„ et attachés à l'Eglise, comme le démon-
„ trent les interprétations que chacun d'eux
„ a données de l'Ecriture Sainte." (*)

7. Les cinq témoignages ci-dessus se rapportent à l'an 200. Après eux, une période de trente ans nous conduit à Julien d'Afrique, qui écrivit une Epitre sur la différence apparente des généalogies données par St. Matthieu et par St. Luc: il s'applique à les concilier par la distinction qu'il fait entre descendance naturelle, et légale, et il suit son hypothèse avec beaucoup d'art à travers la suite de ces générations. (†)

Le savant Ammonius d'Alexandrie, composa comme Tatien, une harmonie *des quatre Evangiles*, qui, de même que l'ouvrage de Tatien, prouve qu'à cette époque il existait quatre Evangiles à l'usage de l'Eglise, et qu'il n'en existait que quatre. L'ouvrage d'Ammonius est une preuve du zèle et de la

(*) Lardner, vol. II. pag. 551.
(†) Id. vol. III. pag. 170.

sollicitude des Chrétiens sur leurs Écrits sacrés (*). Origène fit plus que les précédens; il écrivit des commentaires ou des homélies sur presque tous les Livres du Nouveau Testament, et il n'en a écrit sur aucun autre Livre. Il travailla en particulier sur l'Evangile selon St. Jean, et encore plus au long sur celui de St. Matthieu; il donna aussi des commentaires et des homélies sur les Actes des Apôtres (†)

8. Le troisième siècle nous présente encore Denys d'Alexandrie, homme très-savant, qui confronta avec beaucoup d'exactitude les récits des quatre Evangiles sur le tems de la Résurrection de Jésus-Christ, en ajoutant une réflexion qui montre combien il faisait cas de leur autorité. « Ne pensons
» point que les Evangiles ne soient pas
» d'accord, ou qu'ils se contredisent l'un
» l'autre, quoiqu'il se trouve entr'eux quel-
» que légère différence; mais cherchons
» à concilier ce que nous lisons par des

(*) Lardner, vol. III. pag. 122.
(†) Idem, pag. 352. 192. 202. 245.

„ moyens honnêtes et de bonne foi." (*)

Victorin, Evêque de Pettaw en Allemagne, écrivit des commentaires sur l'Evangile de St. Matthieu (†). Lucien, Evêque d'Antioche, et Hésychius, Evêque Egyptien, du même siècle que les deux précédens, donnèrent des éditions du Nouveau Testament, revues avec soin.

9. Le quatrième siècle nous offre le catalogue de quinze Ecrivains (§) qui consacrèrent leurs veilles à travailler sur le Nouveau Testament, et dont les noms comme les ouvrages se sont conservés jusqu'à nos jours. Dans le but que nous nous proposons, de montrer quels étaient les sentimens et le genre d'étude des savans Chrétiens de

(*) Lardner, vol. IV. pag. 661.

(†) Idem, page 195.

(§) Eusèbe, A. D. 315. Juvencus, d'Espagne, 330. Théodore, de Thrace, 334. Hilaire, de Poitiers, 354. Fortunatus, 340. Apollinaire, de Laodicée, 362. Damase, de Rome, 366. Grégoire, de Nysse, 371. Didyme, d'Alexandrie, 370. Ambroise, de Milan, 374. Diodore, de Tarse, 378. Gaudence, de Brescia, 387. Théodore, de Cilicie, 394. Jérôme, 392. Chrisostome, 398.

ce siècle-là, nous ne parlerons que des suivans.

Eusèbe écrivit au commencement du quatrième siècle, sur les diversités que l'on remarque dans les Évangiles; il publia un traité dans lequel il indique ce qui est rapporté par les quatre Évangelistes, ce qui ne l'est que par trois, que par deux, et que par un seul (*): cet Auteur atteste, (et c'est ici un point d'évidence bien important,) « que les Écrits des Apôtres avaient » obtenu un tel degré d'estime, qu'on les » avait traduits dans toutes les langues, » Grecque et Barbares, et qu'ils étaient de- » venus un objet d'étude suivie chez tous » les peuples. » (†) Ce témoignage est de l'an 300; mais nous ignorons l'époque à laquelle parurent les diverses traductions dont il parle.

Damase, Evêque de Rome, fut en correspondance avec St. Jérôme sur les sujets difficiles de l'Ecriture; et dans une lettre

(*) Lardner, vol. VIII. pag. 46.
(†) Idem, page 201.

conservée jusques à présent, il lui demande une explication claire du mot *Hosanna*, qui est dans le Nouveau Testament: « Damase „ ayant trouvé des interprétations très-diffé- „ rentes de ce mot dans les Commentaires „ Grecs et Latins d'écrivains catholiques, „ qu'il avait lûs." (*) Ces paroles font connaître le nombre et la variété des commentaires de ce tems-là.

Grégoire, de Nysse, en appelle une fois au témoignage des copies les plus exactes de l'Évangile de St. Marc; une autre fois il compare ensemble les différens récits que *les quatre Evangelistes* ont donné de la Résurrection de Jésus-Christ, et il se propose de les concilier: cette indication du nombre des historiens prouve qu'il n'existait alors aucune autre histoire de Jésus-Christ qui fut regardée comme authentique, ou qui jouit de la même autorité. Cet Auteur observe assez judicieusement que les détails sur la disposition des vêtemens dans le sépulcre, sur le linge qui avait enveloppé la tête

(*) Lardner, vol. IX, pag. 108.

du Sauveur, et qui se trouvait placé à part, n'annonçaient pas la terreur et la précipitation qu'auraient éprouvées des hommes qui seraient venus enlever frauduleusement le corps de Jésus; ce qui par conséquent réfutait la fable de cet enlèvement. (*)

Ambroise, Evêque de Milan, remarque plusieurs variantes dans les copies latines du Nouveau Testament, et il en appelle à l'original grec.

Et *Jérôme*, sur la fin du même siècle, publia en Latin une édition du Nouveau Testament, corrigée, pour la partie des quatre Évangiles, sur des copies grecques qu'il disait être *anciennes*.

Enfin *Chrisostôme*, comme chacun le sait, composa et publia un grand nombre d'homélies ou de sermons sur les Evangiles et les Actes des Apôtres.

Il serait inutile d'étendre ces recherches à des tems postérieurs; mais il est essentiel d'ajouter qu'à l'exception d'*un seul*, il n'existe aucun exemple d'Écrivain Chrétien

(*) Lardner, vol. IX. pag. 163.

des trois premiers siècles qui ait composé des commentaires sur d'autres livres que sur ceux qui sont contenus dans le Nouveau Testament. Cet exemple unique est celui de Clément d'Alexandrie, qui commenta un livre intitulé *Révélation de Pierre.*

Entre les anciennes versions du Nouveau Testament, la Syriaque est une des plus estimées. La langue Syriaque était celle qu'on parlait en Palestine à l'époque de l'établissement du Christianisme; et quoique les Livres du Nouveau Testament fussent d'abord écrits en Grec, afin de les répandre hors de l'enceinte de la Judée, il est cependant probable qu'on les traduisit bientôt dans la langue du pays, où l'on avait posé les premiers fondemens de la Religion. En effet, il existe aujourd'hui une traduction syriaque, dont les habitans de la Syrie ont fait usage de tout tems, autant qu'on peut l'appercevoir, et l'on y découvre plusieurs caractères de la plus haute antiquité, qui reposent sur la tradition uniforme de l'Orient, et se trouvent confirmés par la

découverte

découverte de plusieurs anciens manuscrits dans les bibliothéques de l'Europe. Il y a environ deux cents ans qu'un Evêque d'Antioche envoya en Europe une copie de cette traduction pour la faire imprimer, et il paraît que c'est depuis cette époque qu'elle a été généralement connue dans cette partie du globe. Le Nouveau Testament de l'Evêque d'Antioche contenait tous nos Livres, excepté la seconde Épitre de St. Pierre, la seconde et la troisième de St. Jean, et l'Apocalypse : cependant ces Livres ont aussi été trouvés traduits en cette langue dans quelques anciens manuscrits d'Europe. Mais il ne paraît pas qu'on ait jamais placé dans le Testament Syriaque aucun autre Livre que ceux qui sont contenus dans le nôtre : et ce qui est digne d'attention, c'est que malgré l'éloignement du pays, et le défaut de communication avec nous, le texte ne diffère que très-peu du nôtre, et n'en diffère dans rien d'essentiel (*)

(*) Jones, on the Canon. vol. I. c. 14.

SECTION VII.

Nos Écritures ont été reçues par les différentes sectes des anciens Chrétiens, et par les hérétiques aussi bien que par les Catholiques, qui en appellaient les uns et les autres à l'autorité de ces Livres dans les controverses que l'on discutait alors.

Les trois plus anciens sujets de controverse entre les Chrétiens étaient la nécessité d'observer la Loi Mosaïque, l'origine du mal, et la nature du Christ. Sur le premier de ces points on apperçoit, dès l'origine de l'Église, une classe d'hérétiques qui rejettaient absolument l'Ancien Testament; et une autre qui soutenait l'obligation d'observer la Loi des Juifs dans toutes ses parties et dans toute son étendue, si l'on voulait se rendre agréable à Dieu. Quant aux deux derniers sujets, on vit s'élever parmi ceux qui faisaient profession du Chris-

tianisme, des opinions bizarres et sans fondement, nées d'une curiosité naturelle, et peut-être excusable dans son principe, mais inutile, aigre, impatiente, excitée par la philosophie et les usages scholastiques de ce siècle, et sources d'hypothèses hardies et d'applications hasardées, chez ceux même qui professaient la Religion Chrétienne. Rien ne nous porte à croire que ces hérétiques fussent nombreux dans l'Église ; et au sein des disputes que de pareilles opinions devaient nécessairement exciter, on a du moins la consolation de voir, par un grand nombre d'exemples, que les deux partis avaient recours aux mêmes Écritures.

1. (*) Basilides vivait l'an 120, et peut-être auparavant ; époque assez rapprochée des Apôtres (†). Il rejettait l'économie Ju-

(*) J'ai emprunté les matériaux de la première partie de cette section de l'*Histoire des Hérétiques* des deux premiers siècles, par le Docteur Lardner, publiée après sa mort avec des additions du Révérend Mr. Hoog, d'Excester, et insérées dans le neuvième volume de l'édition de 1788.

(†) Jones, on the Canon. vol. IX. pag. 271.

daïque, non comme fausse, mais comme procédant d'un Être inférieur au vrai Dieu. Il avançait aussi sur d'autres objets un plan de Théologie très-différent de la doctrine générale de l'Église Chrétienne; et comme il s'était formé quelques disciples, il fut vivement combattu par les Écrivains Chrétiens du second et du troisième siècle. On voit manifestement par ces Écrits que Basilides reconnaissait l'Évangile selon St. Matthieu, et nous n'avons pas lieu de soupçonner qu'il rejettât aucun des trois autres; il paraît, au contraire, qu'il écrivit sur l'Évangile un commentaire assez étendu pour être divisé en vingt-quatre livres. (*)

2. Vers ce même tems s'éleva l'hérésie des Valentiniens (†); elle consistait en certaines opinions sur la nature des Anges, qu'il serait difficile de faire comprendre à un Lecteur moderne. Il paraît cependant que cette espèce de séparatistes acquit autant d'importance qu'aucune autre de ce siècle.

(*) Jones, on the Canon. vol. IX. édit. 1788. p.305.
(†) Idem, pag. 350.

Irénée écrivant contre eux, environ l'an 172, dit expressément qu'ils cherchaient dans les Evangiles et les Ecrits Apostoliques (*) des argumens en faveur de leurs opinions. Héracléon, l'un des membres les plus célèbres de cette secte, et qui vivait probablement l'an 125, écrivit des commentaires sur St. Luc et sur St. Jean (†). Origène (§) nous a aussi conservé quelques-unes de ses observations sur St. Matthieu; et l'on ne saurait douter qu'il ne reconnut le Nouveau Testament dans son entier.

3. L'hérésie des Carpocratiens est aussi l'une des plus anciennes, de peu postérieure aux deux précédentes (††), ou peut être du même tems. Quelques-unes de leurs opinions ont du rapport avec ce que nous appellons aujourd'hui le Socinianisme. Irénée et Epiphane leur reprochent particulièrement de corrompre un passage de St. Matthieu; ce qui est une preuve positive qu'ils admet-

(*) Jones, on the Canon. vol. I. pag. 383.
(†) Id. vol. IX. pag. 352. (§) Id. pag. 353.
(††) Id. pag. 309.

taient cet Evangile (*) ; et la preuve négative, c'est qu'ils ne sont point accusés par leurs adversaires de rejetter aucune partie du Nouveau Testament.

4. Les Séthiens, A. D. 150 (†) ; les Montanistes, 156 ; les Marcosiens, 160 ; Hermogène, 180 ; Praxias, 196 ; Artémon, 200 ; Théodote, 200 ; furent tous compris sous la dénomination d'hérétiques, tous engagés dans des controverses avec les Chrétiens Catholiques ; mais tous admettaient les Livres du Nouveau Testament.

5. Tatien, vers l'an 172, se laissa entraîner à plusieurs opinions extravagantes ; comme fondateur de la secte des Eucratites, il eut de vives disputes avec les Chrétiens de ce siècle ; mais il croyait les quatre Evangiles, sur lesquels il avait composé une harmonie.

6. Il paraîtrait, d'après un Ecrivain de l'an 200 environ, cité par Eusèbe, que ceux qui soutenaient alors la simple huma-

(*) Jones, on the Canon. vol. IX. pag. 318.
(†) Id. depuis la pag. 348 à la pag. 482.

nité du Christ, argumentaient d'après les Ecritures ; car cet Ecrivain leur reproche d'altérer leurs copies, dans le dessein de favoriser leurs opinions. (*)

7. Les opinions d'Origène excitèrent de grandes controverses ; elles furent censurées par les Evêques de Rome, d'Alexandrie et de plusieurs autres Eglises ; mais les Eglises d'Orient les adoptèrent : cependant il est démontré que les partisans et les adversaires de ces opinions reconnaissaient également la même autorité de l'Ecriture Sainte. À cette époque, c'est-à-dire 150 ans après sa publication, il régnait parmi les Chrétiens plusieurs dissentions que Celse leur reprochait; cependant Origène, qui nous a fait connaître ce reproche, sans le contredire, ne laisse pas d'attester " que les „ quatre Evangiles furent adoptés *sans dis-* „ *pute* par toute l'Eglise de Dieu sous le „ Ciel. " (†)

8. Trente ans après Origène, on vit

(*) Jones, on the Canon. vol. III. pag. 46.
(†) Id. vol. IV. pag. 642.

Paul de Samosate se distinguer dans les disputes sur la nature de Christ, au point que l'on assembla à Antioche deux Conciles ou Synodes pour examiner ses opinions. Mais ses adversaires ne l'accusent jamais de rejetter aucun des Livres du Nouveau Testament; bien au contraire, Epiphane, qui cent ans après écrivit une histoire des hérétiques, nous apprend que Paul de Samosate s'efforçait d'appuyer sa doctrine sur des passages de l'Ecriture; et Vincent de Lérins, l'an 424, s'exprime ainsi au sujet de ce même Paul et d'autres hérétiques de ce tems-là: « Ici peut-être quelqu'un demandera si les hérétiques se prévalent du » témoignage de l'Ecriture; certainement ils » s'en prévalent explicitement et avec véhé- » mence; vous les verrez feuilleter tous les » Livres de notre Loi sacrée. » (*)

9. Il existait dans ce même tems une controverse entre les Noëtiens, ou Sabelliens, qui paraissaient s'être jettés dans l'autre extrême du systême de Paul de

(*) Jones, on the Canon. vol. XI. pag. 158.

Samosate et de ses adhérens. Cependant Epiphane nous dit expressément que Sabellius admettait toutes les Ecritures ; et les Ecrivains Catholiques les alléguent aussi constamment pour combattre ces deux sectes, et repoussent les argumens qu'elles puisaient dans des passages particuliers du Nouveau Testament.

Nous avons donc ici la preuve que les partis les plus acharnés et les plus irréconciliables reconnaissaient l'autorité de l'Ecriture Sainte avec la même déférence.

10. On pourrait encore produire comme un témoignage général sur ce sujet, ce que disait un des Evêques du Concile de Carthage, assemblé peu avant cette époque : « Je suis d'avis qu'on regarde avec exécra-» tion les hérétiques méchans et blasphé-» mateurs qui *pervertissent* les paroles ado-» rables et sacrées des Écritures" (*). Il est hors de doute qu'ils recevaient ce qu'ils pervertissaient.

11. Le Millésianisme, le Novatianisme,

(*) Jones, on the Canon. vol. XI. pag. 839.

le Baptême des hérétiques, la célébration de la Pâque, fixèrent aussi l'attention et divisèrent les opinions des Chrétiens de ces tems et des tems antérieurs; (observons en passant que toutes ces disputes, quoique blâmables à quelques égards, montraient cependant avec quel zèle on s'occupait de la Religion;) mais les uns et les autres en appellaient toujours au témoignage de l'Écriture pour soutenir leurs opinions. Denys d'Alexandrie, qui écrivait l'an 247, parlant d'une conférence ou d'une dispute publique avec les Millénaires d'Egypte, quoiqu'il fut leur adversaire, convient cependant " qu'ils „ saisirent tout ce que l'Écriture pouvait „ leur fournir pour appuyer leurs raison- „ nemens " (*). Novatius se fit remarquer l'an 251 par des opinions trop sévères au sujet de ceux qui avaient renié la foi, et devint le fondateur d'une secte nombreuse; dans le petit nombre d'ouvrages qui nous restent de lui, il cite l'Évangile avec autant de respect que les autres Chrétiens : quant

(*) Jones, on the Canon. vol. IV. pag. 666.

à ses disciples, le témoignage que leur rend Socrates vers l'an 440, est positif; savoir, « que dans les disputes qu'ils avaient avec les „ Catholiques, on s'appuyait de part et d'autre sur l'autorité des Écritures divines." (*)

12. Les Donatistes, qui parurent l'an 328, firent usage de nos mêmes Écritures. " Produisez-nous, (leur disait Augustin), „ produisez-nous quelque preuve tirée de „ l'Écriture, dont nous reconnaissons tous „ également l'autorité." (†)

13. Il est de toute notoriété que dans la controverse Arienne, qui s'éleva peu après, l'an 300, on en appella de part et d'autre aux mêmes Écritures, en témoignant la même déférence et le même respect pour elles. Les Ariens, dans leur Concile d'Antioche, l'an 341, déclarèrent " que si quelqu'un, en opposition à la saine doctrine „ des Ecritures, osait dire que le Fils est „ une Créature semblable aux autres Créatures, qu'il soit anathême" (§). Les Ariens

(*) Jones, on the Canon. vol. V. pag. 105.
(†) Idem, vol. VII. pag. 243. (§) Idem, pag. 277.

et les Athanasiens s'accusent mutuellement de faire usage de phrases *antiscripturaires*, accusation par laquelle ils indiquent qu'ils reconnaissent tous également l'autorité décisive de l'Ecriture Sainte.

14. Les Priscillianites, l'an 378 (*), les Pélagiens, l'an 405 (†), admettaient les mêmes Écritures que nous.

15. Le témoignage de Chrisostôme, qui vivait vers l'an 400, est si positif en faveur de notre proposition, que nous allons le citer pour conclure notre raisonnement. « La réception générale des Evangiles „ est une preuve de la vérité invariable de „ notre histoire; car depuis leur publica- „ tion, il s'est élevé plusieurs hérétiques, „ qui soutiennent des opinions contraires „ à son contenu, quoiqu'ils reconnaissent „ en tout ou en partie la vérité de ces Évan- „ giles" (§). Ces paroles, *en tout ou en partie*, n'affaiblissent point, comme il le

(*) Jone's, on the Canon. vol. IX. pag. 325.
(†) Idem, vol. XI. pag. 52.
(§) Idem, vol. X. pag. 316.

semble d'abord, le témoignage de Chrisostôme; car lors même que nous abandonnerions toutes ces parties de nos Évangiles, contestées par les hérétiques, cette concession n'ôterait rien à l'origine miraculeuse de la Religion : par exemple, Épiphane nous dit que Cérinthe admettait l'Evangile de St. Matthieu, mais non dans son entier: nous ignorons ce qu'il en rejettait, et l'on croit communément que c'étaient les deux premiers chapitres; opinion qui nous paraît être erronée (*). Tous ceux qui nous ont parlé de Cérinthe, conviennent qu'il enseignait que le St. Esprit descendit sur Jésus à son Baptême; et que dès-lors il opéra plusieurs miracles, et qu'il apparut après sa mort. Soit que Cérinthe entendit par le *St. Esprit* une *personne*, ou un *pouvoir*, il n'en reconnaissait pas moins la partie essentielle de l'histoire.

Entre les anciens hérétiques, le plus extraordinaire fut Marcion (†), qui vivait vers

(*) Jones, on the Canon. vol. IX. pag. 522.
(†) Id. vol. IX. Sect. 2. ch. X. et Michael, vol. I. c. 1. Sect. 18.

l'an 130. Un de ses dogmes consistait à rejetter l'Ancien Testament, qu'il croyait procéder d'une Divinité inférieure et imparfaite; et pour soutenir son hypothèse, il mettait de côté, sans en donner aucune raison fondée sur la critique, tous les passages du Nouveau Testament dans lesquels l'Ancien Testament était cité; il ne faisait pas grace au moindre texte contraire à son opinion, et il est naturel de penser que Marcion en agissait avec les livres comme avec les textes: cependant, ce controversiste téméraire et extravagant publia une édition revue et corrigée de l'Evangile de St. Luc, contenant tous les principaux faits et tout ce qui est nécessaire pour l'authenticité de la Religion. Cet exemple démontre qu'il y avait toujours des points principaux, à l'abri de toute contestation, quelle que fût la bizarrerie des hérétiques, leur témérité, leur passion de contredire, et les excès de leurs controverses. Nous n'avons aucune raison de croire que Marcion, malgré toute son aigreur contre les Chrétiens

Catholiques, les ait jamais accusés d'avoir falsifié leurs livres. « L'Evangile de St. Mat-
» thieu, (nous dit-il,) l'Épitre aux Hé-
» breux, celles de St. Pierre, et de St.
» Jaques, aussi bien que l'Ancien Testament
» en général, sont des écrits non pour les
» Chrétiens, mais pour les Juifs. » Cette déclaration nous fait connaître pourquoi Marcion mutilait ainsi l'Écriture Sainte; c'était uniquement par un effet de son aversion pour ces passages et pour ces Livres.

Le Docteur Lardner récapitule ainsi l'examen général qu'il vient de faire de ce point d'évidence. « Noëtus, Paul de Samosate, Sabellius, Marcellus, Photinus, les Novatiens, les Donatistes, les Manichéens (*), les Priscillianistes, excepté Artémon, les Audiens, les Ariens, et divers autres, ont tous admis tous ou la plupart des Livres du Nouveau Testament, reçus par les Catholiques, et se sont accordés avec eux dans

(*) Faustus excepté, qui vécut vers l'an 384.

le respect qu'ils ont eu pour ces Livres ; comme étant écrits par les Apôtres ou par leurs Disciples. " (*)

(*) Vol. XII. pag. 12. Le Dr. Lardner a trouvé un plus grand nombre d'exemples dans des recherches subséquentes.

SECTION

SECTION VIII.

Les quatre Évangiles, les Actes des Apôtres, treize Épitres de St. Paul, la première de St. Jean et la première de St. Pierre, ont été reçues sans aucun signe de doute par ceux qui en témoignaient sur les autres Livres compris dans notre recueil actuel.

J'ÉTABLIS cette proposition, parce que si on la prouve, elle fait voir l'importance que les premiers Chrétiens attachaient aux recherches sur l'authenticité de nos Livres saints; et que s'ils élevèrent quelques doutes sur ceux qui pouvaient y donner quelque lieu, cela fortifie de beaucoup le témoignage qu'ils rendirent à ceux de ces Livres qu'ils reçurent avec un entier acquiescement.

1. Jérôme rapporte au sujet de Caïus, qui était probablement Prêtre de Rome, et qui vivait vers l'an 200, qu'il ne comptait que treize Épitres de St. Paul, disant que

la quatorzième adressée aux Hébreux, n'était pas de lui. Jérôme ajoute à ce sujet: « Les „ Romains, jusques à ce jour, ne la croient „ pas de Paul. " Ceci s'accorde au fond avec ce que Eusèbe nous apprend de ce même Auteur ancien et de son ouvrage, mais avec plus de ménagement: « Il est vrai que jus- „ ques à aujourd'hui *quelques-uns* d'entre „ les Romains ne pensent pas que cette „ Épitre soit de cet Apôtre. " (*)

2. Origène, environ vingt ans après Caïus, cite l'Epitre aux Hébreux, en observant que comme l'autorité de cette Epitre pourrait être contestée, il croit devoir citer à l'appui du même sujet l'Evangile de St. Matthieu, les Actes des Apôtres, et la première Epitre de St. Paul aux Thessaloniciens (†), Livres sur lesquels il n'existe *aucun doute.* Le même Auteur s'exprime ailleurs sur cette même Epitre, en disant: « Les renseignemens qui „ nous sont parvenus varient; quelques-uns „ prétendent que Clément, alors Évêque

(*) Lardner, vol. III. pag. 240.
(†) Idem, page 246.

„ de Rome, écrivit cette Epitre; d'autres „ la croient de Luc, Auteur de l'Évangile „ et des Actes." Parlant de Pierre dans ce même paragraphe, il dit: « Pierre nous a „ laissé une Epitre reconnue; qu'on nous „ accorde qu'il nous en a laissé une seconde, „ quoiqu'on en ait quelque doute." Parlant de Jean: « Il nous a laissé une Epitre „ de peu de lignes; accordez-nous aussi „ qu'il en ait écrit une seconde et une troi- „ sième, car chacun ne convient pas de „ leur authenticité." Remarquons maintenant qu'Origène qui fait ces distinctions, qui avoue ses propres doutes et ceux qu'on avait de son tems, rend un témoignage exprès aux quatre Evangiles: « Ils étaient „ les seuls qui fussent reçus sans opposition „ par toute l'Eglise de Dieu qui est sous le „ Ciel." (*)

3. Denys d'Alexandrie, l'an 247, a des doutes si le Livre de l'Apocalypse a été écrit par St. Jean; il présente la diversité des opinions qui régnaient sur ce sujet, soit de

(*) Lardner, vol. III. pag. 234.

son tems, soit avant lui (*) : mais ce même Denys compare les quatre Evangiles et les cite d'une manière qui démontre qu'il n'avait pas le plus léger doute sur leur autorité, et que ces Livres seuls étaient adoptés comme étant les histoires authentiques de Jésus-Christ. (†)

4. Le titre de cette section n'y semble placé que pour faire connaître au Lecteur deux passages remarquables de l'Histoire Ecclésiastique d'Eusèbe. Le premier commence par ces mots : " Observons les Ecrits „ de l'Apôtre Jean, qui n'ont *jamais été contredits ;* nous parlerons d'abord de l'Evan- „ gile qui porte son nom, comme étant „ reçu de tous, et bien connu de toutes les „ Eglises qui sont sous le Ciel. " L'Auteur expose ensuite les raisons de la publication des Evangiles ; il explique pourquoi celui de St. Jean fut placé le dernier : quant à leur autorité et à la certitude de leur source,

(*) Lardner, vol. IV. pag. 670.

(†) Idem, vol. IV. pag. 661.

il les met tous au même rang (*). Le second passage est tiré d'un chapitre dont voici le titre : " Des Écritures *universellement reçues,* „ et de celles qui ne le sont pas également." Eusèbe commence ainsi son énumération : " En premier lieu, on doit placer les quatre „ Evangiles sacrés, les Actes des Apôtres, „ les Épitres de Paul ; viennent ensuite les „ Épitres nommées première Épitre de Jean, „ et première Épitre de Pierre, qui doivent „ être réputées authentiques. Nous plaçons „ après, si on le juge convenable, l'Apo- „ calypse de St Jean, et nous rapporterons „ quand l'occasion s'en présentera, les di- „ verses opinions sur cet ouvrage. Quant „ aux écrits qui sont contestés, quoique „ bien connus et approuvés par le plus „ grand nombre, ce sont l'Epitre de Jaques, „ celle de Jude, la seconde de Pierre, la „ seconde et la troisième de Jean ; que ces „ ouvrages soient des Evangelistes ou d'Au- „ teurs du même nom " (†). Eusèbe continue

(*) Lardner, vol. VIII. pag. 90.

(†) Idem, page 89.

et parle de cinq autres ouvrages qui ne se trouvent point dans le Canon, et qu'il désigne quelque part par les épithètes de *falsifiés* et de *contestés*, qui selon moi, ont le même sens chez cet Auteur. (*)

Il me semble manifeste par ce passage, que les quatre Évangiles et les Actes des Apôtres, qui sont les Livres auxquels nous attachons le plus d'importance, furent admis sans opposition par ceux même qui élévaient des doutes ou des difficultés sur d'autres parties du même recueil. Mais ce passage prouve quelque chose de plus : l'Auteur était très-versé dans la connaissance des écrits des Chrétiens publiés depuis l'origine du Christianisme jusqu'au tems où il vivait, et c'est dans ces écrits qu'il avait puisé la connaissance de la nature et de la réception

(*) Il paraît évident qu'Eusèbe n'a pas attaché au mot *falsifié* l'idée que nous y attachons aujourd'hui ; car en parlant dans ce même chapitre de l'Évangile de Pierre, de Thomas, de Matthias et d'autres, il dit : « Ce n'est pas assez de les envisager comme » *falsifiés*, ils doivent être rejettés comme absurdes » et impies." Vol. VIII. p. 98.

des Livres sacrés dont nous parlons. On voit dans un passage du même chapitre que nous venons de citer, qu'en effet Eusèbe avait eu recours à ce moyen de s'éclairer, et qu'il avait soigneusement examiné cette espèce de preuve; il y dit, en parlant des livres qu'il appelle falsifiés: « Aucun des „ Ecrivains Ecclésiastiques, successeurs des „ Apôtres, n'a fait mention d'eux dans ses „ écrits": Et dans un autre passage du même ouvrage, parlant de la première Epitre de Pierre, il dit: « Elle a été citée dans les „ écrits des Prêtres des anciens tems comme „ étant indubitablement authentique" (*). Venant ensuite à quelques autres ouvrages attribués à Pierre: « Nous savons, (dit-il,) „ qu'ils ne nous sont pas parvenus comme „ étant du nombre des écrits Catholiques; „ de manière qu'aucun Ecrivain Catholique, „ des tems anciens ou du nôtre, ne les a „ produits en témoignage." Mais en continuant son histoire, l'Auteur ajoute: « Nous „ allons indiquer, depuis les Apôtres jusques

(*) Lardner, vol. VIII. pag. 99.

„ à nous, quels ont été les Ecrivains Ecclé-
„ siastiques de chaque siècle qui ont fait
„ usage de ces Livres sur lesquels on n'est
„ pas d'accord, ce qu'ils ont dit des Livres
„ contenus dans le Nouveau Testament *et*
„ *reconnus de tous*, et de ceux qui n'ont
„ pas le même avantage" (*). D'après cela, on peut raisonnablement croire que lorsque Eusèbe parle des quatre Évangiles et des Actes des Apôtres comme reconnus de tous sans contradiction ni difficulté, lorsqu'il les oppose non-seulement aux livres *faux* dans le sens que nous attachons à ce mot, mais à ceux qui étaient un objet de controverse, et même avec ceux qui étaient bien connus et approuvés par plusieurs, quoique contestés par quelques-uns, il nous offre non-seulement le jugement de son siècle, mais le résultat de l'évidence qu'il s'était procurée par ses recherches, en consultant les écrits des premiers siècles, depuis le tems des Apôtres jusques à lui. L'opinion d'Eusèbe et de ses contemporains paraît avoir été fondée

(*) Lardner, vol. VIII. pag. 111.

sur le témoignage d'écrivains qui étaient déjà *anciens* pour eux; et nous pouvons observer que ceux des ouvrages de cette époque qui sont parvenus jusques à nous, confirment pleinement le jugement que porte Eusèbe, et la distinction qu'il établit. Les Livres qu'il appelle *universellement reconnus*, sont cités en effet dans les ouvrages qui nous restent des Écrivains Chrétiens qui ont vécu pendant les 250 ans écoulés depuis les Apôtres jusqu'à Eusèbe, et ils sont cités plus fréquemment et d'une autre manière que les livres dont il dit que l'autorité était contestée.

SECTION IX.

Les plus anciens ennemis du Christianisme ont attaqué nos Livres historiques comme contenant les faits sur lesquels la Religion était fondée.

UN Philosophe Payen nommé *Celse*, vers le milieu du second siècle, écrivit un traité en forme contre le Christianisme. Cinquante ans après, Origène répondit à cette attaque, et il cite fréqnemment dans sa réponse les expressions et les raisonnemens de son adversaire. L'ouvrage de Celse est perdu, mais nous avons encore celui d'Origène : il paraît nous avoir transmis fidèlement les propres termes de Celse, quand il dit qu'il les cite ; et une des raisons qui nous le persuade, est que l'objection qu'il met dans la bouche de ce Philosophe Payen, est quelquefois plus forte que sa propre réfutation. Je crois aussi probable qu'Origène nous a donné en détail une

grande partie de l'ouvrage de Celse: « Afin, „ (dit-il,) qu'on ne nous soupçonne pas „ de glisser sur quelques chapitres, faute de „ réponses prêtes, j'ai préféré de réfuter selon „ ma capacité tout ce qu'il avance, m'assu- „ jettissant moins à l'ordre naturel des choses „ qu'à l'ordre que cet Auteur a suivi." (*)

Ce fut environ cent ans après la publication des Evangiles que Celse publia son livre; ainsi toutes les notices qu'il nous en donne sont d'un grand intérêt, vu l'antiquité de ses écrits, et d'un plus grand encore, vu le caractère de l'Auteur; car il fallait que l'acceptation, l'autorité, et la notoriété des Evangiles fut bien établie parmi les Chrétiens, pour que des étrangers et des ennemis en fissent un sujet de censures et d'attaques: ce qui met dans un grand jour la vérité de ce qu'observait Chrisostôme deux siècles après, en disant: « Les Évangiles, lorsqu'ils „ parurent, ne furent pas cachés dans un „ coin, enveloppés d'obscurité, mais ils fu- „ rent communiqués au monde entier, aux

(*) Origène contre Celse, Liv. I. Sect. 41.

„ yeux des ennemis comme à ceux des autres, „ de même qu'ils le sont aujourd'hui." (*)

I. 1. Celse, ou le Juif qu'il fait parler, s'exprime ainsi : « Je pourrais dire, sur ce „ qui concerne Jésus, bien des choses très- „ différentes de ce que ses Disciples en ont „ écrit, mais c'est à dessein que je les passe „ sous silence" (†). On a judicieusement observé sur ce passage, que si Celse avait pu contredire avec de bonnes preuves la narration des Apôtres dans des points essentiels, il n'eut pas manqué de le faire ; et que, selon la remarque d'Origène, son assertion n'est qu'une simple figure de rhétorique. Il suffit, au reste, de prouver qu'au tems de Celse il existait des Livres publiquement connus et attribués aux Disciples de Jésus-Christ, comme contenant l'histoire de leur Maître. Par le mot *Disciples*, Celse n'entend pas tous ceux en général qui s'attachèrent à Jésus, car il désigne ceux-ci du nom de

(*) In Matth. homil. I. sect. 7.

(†) Lardner's Jewish and heath. Testim. vol. II. pag. 274.

Chrétiens ou de Croyans, ou d'autres semblables ; mais il entend par ce mot ceux qui avaient été instruits par Jésus lui-même, c'est-à-dire ses Apôtres ou ses compagnons.

2. Dans un autre passage, Celse accuse les Chrétiens d'avoir altéré l'Évangile (*). Cette accusation regarde quelques variantes dans les copies sur quelques passages particuliers. Celse s'explique et dit que quand on pousse les Chrétiens, et que l'on a réfuté une de leurs copies, ils la désavouent et ont recours à une autre. Nous n'appercevons pas dans Origène que Celse ait spécifié aucun exemple particulier de cette accusation, ce qui fait qu'elle reste sans force ; mais nous pouvons raisonnablement conclure de ceci qu'il existait entre les mains des Chrétiens des histoires qui étaient déjà alors de quelque poids ; car les variantes de copies et des altérations ne peuvent avoir lieu pour des ouvrages récens. Le Lecteur se rappellera que la première citation prouve que ces Livres avaient été composés par les

(*) Lardner's Jewish and heath. Test. vol II. p. 275.

Disciples de Jésus strictement ainsi nommés. La seconde citation nous fait voir que quoique les adversaires du Christianisme attaquassent l'intégrité des Livres du Nouveau Testament, ils n'attaquaient point leur authenticité.

3. Dans un troisième passage, le Juif que Celse fait parler, termine un argument de cette manière: " Nous avons allégué ces „ choses empruntées *de vos propres Écrits*, „ et sans avoir besoin d'autres armes" (*). Il est donc manifeste que cette espèce de bravade suppose que les Livres dont l'Écrivain paraît triompher, jouissaient d'une autorité que les Chrétiens faisaient profession de reconnaître.

4. On peut se convaincre que les Livres désignés par Celse étaient bien ceux de nos Évangiles actuels, par plusieurs passages de ces Livres auxquels il fait allusion. Il désigne déjà deux de nos Évangiles en parlant des deux généalogies de Jésus-Christ; il parle de ce précepte: *Ne résistez point*

(*) Lardner's Jewish and heath. Test. vol. II. p. 276.

à celui qui vous fait du mal, et si un homme vous frappe sur une joue, présentez-lui aussi l'autre (*) ; il parle des malheurs dénoncés par Jésus-Christ, de ses prédictions, de sa maxime, *qu'il est impossible de servir deux maitres* (†), de la robe de pourpre, de la couronne d'épines, du roseau dans sa main, du sang qui sortit de son corps sur la croix (§), circonstance qui n'est rapportée que par St. Jean : enfin, ce qui est le plus décisif pour le but que nous nous proposons, c'est que Celse parle de la différence des récits des Évangelistes sur la Résurrection, les uns parlant de deux Anges au Sépulcre, et les autres d'un seul (††). Il est très-essentiel de remarquer que Celse en appelle toujours aux détails contenus dans les quatre Évangiles sur ce qui concerne Jésus-Christ (§§), qu'il n'en appelle jamais à d'autres ouvrages, et qu'aucune de

(*) Lardner's Jewish and heath. Test. vol. II. p.276.
(†) Id. pag.277. (§) Id. pag. 280. (††) Id. pag.282.
(§§) Ces particularités, dont nous n'indiquons que quelques-unes, sont recueillies avec soin par Mr. Bryant, pag. 140.

ses objections contre le Christianisme ne roule sur des choses contenues dans des Évangiles falsifiés.

II. Ce que Celse était au second siècle, Porphire le fut au troisième. Son ouvrage, qui n'existe plus, contenait un traité volumineux contre la Religion Chrétienne. Nous sommes donc bornés à recueillir ses objections en les cherchant dans les Écrivains Chrétiens qui les ont étudiées pour les réfuter; il nous reste assez de lumière sur ce sujet pour donner la preuve complette que les critiques de Porphire furent dirigées contre le contenu de nos Évangiles actuels et des Actes des Apôtres, parce qu'il sentait bien que la chûte de ces livres entraînerait celle de la Religion. Ainsi ses objections roulent sur ce que St. Matthieu a répété une génération dans la généalogie qu'il donne de Jésus-Christ, sur la vocation de Matthieu, sur un passage cité comme étant d'Esaïe, et qui se trouve dans un Pseaume attribué à Asaph, sur le nom de Lac donné à la mer de Tibériade, sur ces termes employés

par

par St. Matthieu, *l'abomination de la désolation*, sur la diversité qui se trouve entre Matthieu et Marc dans la citation de ce texte, *la voix de celui qui crie dans le Désert*; Matthieu citant ce passage comme étant tiré d'Esaïe, et Marc comme tiré des Prophêtes; sur l'application du mot *Parole*, faite par Jean, sur ce que Jésus-Christ changea de dessein pour monter à la fête de Tabernacles (Jean VII, ℣. 8.), sur le jugement dénoncé par St. Pierre contre Ananias et Saphira, et que Porphire appelle *une imprécation de mort* (*). Tous ces exemples donnent à-peu-près la mesure des objections de Porphire; ils prouvent qu'il avait lû les Evangiles avec cette sorte d'attention que doit avoir un Ecrivain qui les envisage comme les dépositaires de la Religion qu'il attaque. Outre ces exemples, les Ecrits des anciens Chrétiens prouvent en général que Porphire avait fait des notes sur un grand nombre de passages de l'Ecriture.

(*) Jewish and heathen Test. vol. III. pag. 166.

Dans le nombre des exemples cités ci-dessus, Porphire parlant de St. Matthieu, l'appelle *votre Évangeliste ;* il employe aussi ce même mot au pluriel. Nous pouvons observer sur Porphire la même chose que sur Celse, savoir, qu'il ne paraît avoir pris en considération, comme ayant autorité chez les Chrétiens, aucune autre Histoire de Jésus-Christ que celle de nos Evangiles.

III. L'Empereur Julien, dont l'ouvrage parut un siècle après Porphire, fut un des plus célèbres adversaires des Chrétiens. Dans les longs et divers extraits que Cyrille et Jérôme (*) nous ont donné de son ouvrage, on voit que Julien désigne *par leurs noms* Matthieu et Luc, en parlant de la différence qui se trouve entre les généalogies de Christ ; qu'il attaqua l'application que fait St. Matthieu de cette prophétie, *j'ai appellé mon Fils hors d'Égypte*, Matt. II. ℣. 15 ; et de celle-ci, *une Vierge sera enceinte*, I. ℣. 23. Julien répétait les sentences de Jésus-Christ, et plusieurs passages de son histoire dans

(*) Jewish and heathen Test. vol. IV. pag. 77.

les mêmes termes que les Évangelistes : il dit entr'autres que Jésus-Christ guérissait les estropiés et les aveugles, et chassait les Démons dans les villages de Bethsaida et de Béthanie ; qu'aucun des Disciples de Christ ne lui avait attribué la Création du Monde, excepté Jean ; que ni Paul, ni Matthieu, ni Luc, ni Marc n'avaient osé donner à Jésus le nom de Dieu ; que Jean écrivit plus tard que les autres Évangelistes, à une époque où un grand nombre des habitans des villes de la Grèce et de l'Italie étaient convertis ; il fait des allusions à la conversion de Corneille et de Sergius Paulus, à la vision de Pierre, à la lettre circulaire envoyée par les Apôtres et les Anciens de Jérusalem ; faits qui sont tous rapportés dans le Livre des Actes des Apôtres : en citant les quatre Évangiles, et n'en citant aucun autre, Julien donne à connaître que c'étaient bien là les Livres historiques, et les seuls qui jouissent de quelqu'autorité parmi les Chrétiens, comme étant des mémoires authentiques sur Jésus-Christ, sur

ses Apôtres et sur la doctrine qu'ils avaient enseignée. Mais le témoignage de Julien nous montre quelque chose de plus que le jugement de l'Eglise Chrétienne de son tems; il nous fait encore connaître le sien : il établit expressément l'antiquité de ces mémoires; il les désigne par les noms qu'ils portent aujourd'hui; il suppose constamment leur intégrité sans la révoquer jamais en doute.

L'argument en faveur des Livres du Nouveau Testament, tiré de la manière dont en ont parlé les plus anciens ennemis de la Religion, est d'une grande force: il prouve que les mémoires que les Chrétiens avaient alors, sont certainement les mêmes que nous possédons aujourd'hui, et que nos Ecritures actuelles étaient les leurs. Il prouve encore, que ni Celse, au second siècle, ni Porphire au troisième, ni Julien au quatrième, n'ont formé de soupçon contre l'authenticité de ces Livres, ni même insinué que les Chrétiens fussent dans l'erreur sur le nom des Auteurs que ces Livres portaient. Aucun de ces adversaires n'avance

sur ce sujet une opinion différente de celle des Chrétiens. Et quand nous pensons combien il leur aurait été avantageux de pouvoir jetter quelque doute sur ce point, combien ils paraissaient disposés à profiter des moindres circonstances qu'ils croyaient leur être favorables, quand nous pensons qu'ils étaient tous des hommes savans et capables de faire des recherches, leur aveu ou plutôt leur suffrage sur ce sujet est d'un grand poids.

Ces observations ont encore plus de force à l'égard de Porphire, parce qu'il chercha à s'appuyer sur ce genre d'objection lorsqu'il pût en trouver le moyen ou que sa subtilité lui en fournit le prétexte. C'est sous ce rapport de falsification qu'il attaque la prophétie de Daniel, soutenant qu'elle avait paru après Antiochus Epiphanes, et il cherche à justifier cette accusation par des remarques critiques tirées de loin, mais fort subtiles. Quant aux Livres du Nouveau Testament, nous ne trouvons aucune trace d'un soupçon semblable chez cet Auteur. (*)

(*) Mich. Intro. to the N.T. v.I. p.43. Marsh's transl.

SECTION X.

Dans tous les Catalogues formels que l'on a publiés des Livres authentiques, se trouvent compris les Livres actuels de notre Histoire Sainte.

CE genre d'évidence est une suite des autres, parce qu'il n'était pas naturel qu'on publiât des catalogues d'une classe particulière de Livres des Chrétiens, avant que leurs Ecrits fussent devenus nombreux, ou avant qu'il en parut que leurs Auteurs prétendissent revêtir d'une autorité Apostolique, ce qui nécessitait la séparation des Livres d'une autorité reconnue d'avec les autres. Mais du moment où les Livres se sont multipliés, on a la satisfaction de voir paraître des catalogues qui, malgré leur nombre et la grande distance des lieux dans lesquels on les dressa, ne diffèrent que très-

peu les uns des autres, et dans rien d'essentiel, contenant tous, sans aucune exception, les quatre Évangiles.

1. Dans ceux des Écrits d'Origène qui subsistent encore, comme dans quelques extraits de ceux qui sont perdus, et qu'Eusèbe nous a conservés, on trouve des énumérations des Livres de l'Écriture Sainte, où les quatre Évangiles et les Actes des Apôtres sont spécifiés d'une manière aussi formelle qu'honorable ; et l'on n'y trouve aucun autre Livre que ceux qui sont reçus aujourd'hui (*). Le Lecteur se rappellera que les ouvrages d'Origène datent de l'an 230.

2. Athanase donna, environ un siècle après, un catalogue en forme des Livres du Nouveau Testament, contenant nos Écritures, et aucun autre ouvrage; il dit à leur sujet: « La doctrine de la Religion est „ enseignée dans ces seuls Livres; que l'on „ se garde d'y ajouter ou d'y retrancher " (†).

(*) Lardn. Cred. vol. III. p.234, et vol. VIII. p.196.
(†) Id. vol. VIII. pag. 223.

3. Vingt ans après Athanase, Cyrille, Évêque de Jérusalem, publia un catalogue des Livres de l'Écriture qui se lisaient alors publiquement dans l'Église de Jérusalem; catalogue parfaitement semblable au nôtre, à l'exception de l'Apocalypse.

4. Et quinze ans après Cyrille, le Concile de Laodicée donna, avec l'autorité requise, un catalogue des Écritures Canoniques, semblable à celui de Cyrille et au nôtre, à l'Apocalypse près (*).

5. Les catalogues devinrent plus fréquens: dans l'espace de 30 ans, depuis cette dernière date, c'est-à-dire depuis l'an 363 jusqu'à la fin du quatrième siècle, nous en avons d'Epiphane (†), de Grégoire de Naziance (§), de Philaster, Evêque de Brescia en Italie (††), d'Anphilochius, Evêque d'Iconium: ces catalogues sont quelquefois désignés par le nom de *purs*, c'est-à-dire, ne contenant aucun autre Livre que ceux que nous admettons aujourd'hui; et tous

(*) Lardn. vol. VIII. pag. 270. (†) Id. pag. 368.
(§) Id. vol. IX. pag. 132. (††) Id. pag. 373.

sont semblables aux nôtres, pour ce qui concerne l'évidence historique (*).

6. Jérôme, l'Écrivain le plus savant de son tems, donna dans le cours de cette même période un catalogue des Livres du Nouveau Testament, adoptant tous les Livres sacrés reçus de nos jours, avec l'insinuation d'un doute sur la seule Epitre aux Hébreux, et il ne fait mention d'aucun Livre qui ne soit pas admis aujourd'hui (†).

7. Augustin, en Afrique, était contemporain de Jérôme qui vivait en Palestine: il publia aussi un catalogue du Nouveau Testament, sans y joindre aucun Auteur Ecclésiastique comme revêtu d'autorité, et sans omettre un seul des Livres actuellement reçus (§).

8. Un autre Écrivain, contemporain de ceux-ci, se réunit avec eux; c'est Rufen,

(*) Épiphane omet les Actes des Apôtres: cette erreur ne peut être qu'accidentelle, soit de sa part, soit de quelqu'un de ses copistes; car ailleurs il s'en refère à ce Livre, et l'attribue à St. Luc.

(†) Lardn. vol. X. pag. 77. (§) Idem, page 213.

Prêtre d'Aquilée, dont le catalogue, semblable aux leurs, est complet, sans aucun mélange, et se termine par ces paroles remarquables: « Ce sont ici les Livres que „ les Pères ont compris dans le Canon, et „ dans lesquels ils veulent que nous puisions „ les preuves de la Doctrine de la foi" (*).

(*) Lardn. vol. X. pag. 187.

SECTION XI.

On ne peut appliquer les propositions précédentes à aucun des Livres communément appellés Livres Apocryphes du Nouveau Testament.

JE ne crois pas que l'objection tirée des Livres Apocryphes soit aujourd'hui de quelque poids auprès des personnes instruites. Cependant il en est qui, apprenant qu'il a existé dans les anciens tems différens Évangiles sous des noms d'Apôtres, pourraient s'imaginer que le recueil de nos Évangiles actuels a été formé par un choix accidentel ou arbitraire, plutôt que par une préférence sage et bien fondée; de telles personnes peuvent désirer d'être éclairées; j'observe donc:

I. Que l'on ne rencontre dans les trois siècles qui ont suivi la naissance de Jésus-Christ aucun Ecrivain connu qui ait cité d'autre histoire Chrétienne que nos quatre

Évangiles et le Livre des Actes, comme ayant été écrite par un Apôtre ou par quelqu'un de leurs Disciples: ou que si l'on rencontre des citations de quelqu'autre Livre, c'est toujours avec des termes qui le condamnent et le rejettent.

Je ne fais point cette assertion sans avoir fait les recherches nécessaires, et je ne doute pas qu'un juge raisonnable et compétent ne trouve une preuve satisfaisante de cette proposition dans les passages cités par MM. Jones et Lardner, sous les différens titres des Livres Apocryphes, de même que dans les renvois à l'endroit où il en est parlé, et dont la recherche est facilitée par la table exacte que le Révérend J Atkinson en a publié en 1773. S'il y avait quelque Livre qui parut faire exception à ce que je viens de dire, ce serait l'Evangile Hébreu, qui circula sous les différens titres d'*Évangile selon les Hébreux*, d'*Évangile des Nazaréens*, *des Ébionites*, quelquefois, *des Douze*, et que quelques-uns attribuent à St. Matthieu. Cet Évangile est cité *une seule fois* par Clément d'Alexandrie,

qui vivait à la fin du second siècle, et ce même Clément cite presqu'à chaque page de son livre l'un ou l'autre de nos quatre Évangiles. Origène, l'an 230, en fait mention deux fois, et chaque fois avec des termes de désapprobation. Voilà l'unique fondement sur lequel cette exception peut être appuyée; mais ce qu'il y a de plus important, c'est que cet Evangile s'accorde pour le fond des choses avec celui que nous avons de St. Matthieu. (*)

Maintenant, si l'on compare ce que nous avons dit dans les sections précédentes sur les Livres Canoniques, avec cet apperçu des Livres Apocryphes; si l'on rappelle seulement cette assertion générale et bien fondée du Dr. Lardner, « que dans les ouvrages » existans d'Irénée, de Clément d'Alexan- » drie, de Tertullien, qui tous vivaient

(*) En appliquant à cet Évangile ce que Jérôme nous dit à la fin du quatrième siècle d'un Évangile Hébreu, je croirais que nous le confondons quelquefois avec une copie hébraïque de l'Évangile de St. Matthieu, qui existait alors, traduite sur l'original, ou faite d'après lui.

„ dans les deux premiers siècles, il se trouve „ des citations du petit volume du Nouveau „ Testament plus nombreuses et plus éten- „ dues qu'il n'en existe de tous les ouvrages „ de Ciceron chez les Écrivains de tout genre „ pendant plusieurs siècles" (*); si nous ajoutons que, malgré la perte de plusieurs ouvrages des premiers tems du Christianisme, nous avons dans cette période des deux premiers siècles des fragmens d'Ecrivains Chrétiens qui vivaient en Palestine, en Syrie, dans l'Asie mineure, en Egypte, dans la partie de l'Afrique où la langue Latine était en usage, en Crète, en Grèce, en Italie, dans la Gaule, fragmens qui contiennent tous des renvois à nos Évangelistes, ces observations réfléchies nous font appercevoir une ligne de démarcation bien distincte et bien frappante entre nos Livres et ceux auxquels on prétendrait attribuer une semblable autorité.

II. Mais indépendamment de quelques *histoires* faussement attribuées aux Apôtres,

(*) Lardner Cred. vol. XII. pag. 53.

et dont la supposition est évidente, il s'est trouvé quelques Écrits des Chrétiens, historiques en tout ou en partie, qui sans être falsifiés, furent nommés apocryphes, comme ne jouissant d'aucune autorité, ou n'en ayant qu'une incertaine.

Je n'ai trouvé que deux Écrits de cette seconde classe dont il soit parlé dans les trois premiers siècles, sans des expressions qui les condamnent directement. L'un est intitulé *Prédication de Pierre*, et Clément d'Alexandrie le cite souvent, l'an 196 : l'autre est nommé *Révélation de Pierre ;* Eusèbe nous apprend que Clément d'Alexandrie écrivit des notes sur ce dernier livre, et nous le trouvons cité deux fois dans un de ses ouvrages qui s'est conservé. Je conçois donc que la proposition que nous avons avancée, en l'accompagnant même de toutes les exceptions possibles, ne laisse pas d'établir une ligne de démarcation bien prononcée entre nos Livres historiques, et d'autres où l'on a prétendu donner la relation des mêmes faits.

Qu'il nous soit cependant permis d'ajouter:

1°. Qu'il n'existe aucune preuve qu'il y ait eu des Livres apocryphes ou falsifiés dans le premier siècle de l'ére chrétienne, époque à laquelle existaient tous nos Livres historiques, comme nous l'avons prouvé. " Nous ne trouvons aucune citation de Li„ vres apocryphes dans les Ecrits des Pères „ les plus rapprochés du tems des Apôtres, „ tels que Barnabas, Clément de Rome, Her„ mas, Ignace et Polycarpe, dont les ouvra„ ges remplissent l'intervalle de l'an 70 à „ l'an 108", tandis que quelques-uns d'entr'eux ont cité tous nos Livres sans exception. " Je dis ceci, (ajoute le Dr. Lardner,) „ parce que je crois l'avoir prouvé." (*)

2°. Ces Livres apocryphes n'ont point été lûs dans les Eglises des Chrétiens.

3°. Ils n'ont point été admis dans leur Canon sacré.

4°. Ils ne se trouvent jamais dans les Catalogues qu'ils ont faits des Livres du Nouveau Testament.

5°.

(*) Lardner, Cred. vol. XII. pag. 158.

5°. Leurs adversaires n'en font pas mention, et paraissent ne les pas connaître.

6°. Ces Livres ne sont point allégués par les Chrétiens de différentes sectes, comme pouvant faire autorité dans leurs controverses.

7°. Ils n'ont point été un sujet de commentaires, de traductions, de remarques et de concordances.

Enfin, non-seulement les Écrivains Chrétiens des trois premiers siècles n'en parlent pas, ou n'en parlent que pour les rejetter, mais ceux des siècles suivans les ont aussi réprouvés d'un consentement presqu'universel.

Quoique ces observations démontrent que ces Livres apocryphes n'obtinrent jamais un degré de crédit ni même de notoriété qui pût les mettre en concurrence avec les nôtres, il paraît cependant par les écrits du quatrième siècle, qu'il existait plusieurs livres de ce genre dans ce siècle-là et dans le précédent. Il n'est pas facile à une si grande distance de rendre raison de leur origine.

L'explication la plus probable serait peut-être qu'ils furent composés dans le but général de tirer quelque profit de leur vente: tout ouvrage sur cette matière était sûr de trouver des acheteurs, et c'était un impôt qu'on levait sur la religieuse curiosité des Chrétiens ignorans. Dans le même but on adapta plusieurs de ces ouvrages aux sentimens particuliers de quelques sectes particulières pour en favoriser la circulation chez leurs partisans. Après tout, ces livres furent peut-être beaucoup moins connus que nous ne le croyons. Aucun de ces ouvrages après l'Évangile aux Hébreux ne fut aussi connu que celui des Égyptiens; nous avons cependant de fortes raisons de croire que Clément, Prêtre d'Alexandrie en Égypte, l'an 184, homme d'une érudition presqu'universelle, ne l'avait jamais vu (*). Du nombre des anciens livres de cette espèce était un Evangile selon St. Pierre; cependant Sérapion, Evêque d'Antioche, l'an 200, ne l'avait jamais lû, lorsqu'il apprit qu'un livre

(*) Jones, vol. I. pag. 243.

de ce nom se trouvait entre les mains des Chrétiens de Rhossus en Cilicie; il nous dit que quelques sectaires qui s'en servaient lui permirent de le voir (*). Et quant à l'Evangile aux Hébreux, que l'on place au premier rang dans ce catalogue, Jérôme, sur la fin du quatrième siècle, s'estimait heureux d'avoir pu s'en procurer une copie par la faveur des Nazaréens de Bérée. Il n'a jamais pu arriver rien de semblable par rapport à nos Evangiles.

Il faut observer sur tous ces Livres apocryphes des Chrétiens, qu'ils reposent toujours sur la même histoire fondamentale de Jésus-Christ et de ses Apôtres, telle qu'elle nous est présentée dans nos saints Livres; tous affirment ou supposent la mission de Christ, son pouvoir de faire des miracles, et la communication qu'il en donnait à ses Apôtres, sa passion, sa mort, et sa résurrection: les noms des Auteurs auxquels ces Livres sont attribués, sont les noms d'hom-

(*) Lardner, Cred. vol. II. pag. 557.

mes célèbres dans notre Histoire Évangélique; ensorte que ces Livres ne nous présentent pas des contradictions, mais des additions sans autorité; les faits principaux y sont supposés, les principaux agens en sont les mêmes; ce qui prouve que ces points étaient trop bien établis pour qu'ils pussent donner lieu à quelqu'altération, ou pour qu'on osât les contredire.

Si quelque Livre de ce genre parait en avoir imposé à un nombre considérable de Chrétiens instruits, ce sont les *Oracles Sybillins;* mais en réfléchissant sur les circonstances qui facilitèrent cette imposture, nous cesserons d'être surpris de la tentative et de son succès. On croyait généralement alors qu'il existait un écrit prophétique de ce genre, dont on cachait le contenu; cette opinion dut fournir à quelques personnes l'idée et la facilité de publier sous ce titre un ouvrage qui fût d'accord avec la persuasion déjà répandue parmi les Chrétiens, et qui devait probablement trouver un accueil plus ou moins favorable dans ces cir-

constances. Nous avons peu de lumière sur cet ancien ouvrage évidemment supposé; ce que l'on en conserve aujourd'hui n'aurait dû, selon moi, en imposer à personne, car l'on n'y voit autre chose que l'histoire de l'Evangile mise en vers. Peut-être fût-ce d'abord une fiction plutôt qu'une supposition, et un exercice d'esprit plutôt qu'un projet d'imposture.

CHAPITRE X.

Récapitulation.

Le Lecteur voudra bien se rappeller que les deux points qui font le sujet de cette discussion sont: 1°. Que le Fondateur du Christianisme, ses Associés et ses Disciples immédiats ont passé leur vie dans un état de peine, de danger et de souffrance. 2°. Qu'ils l'ont fait pour attester l'histoire miraculeuse rapportée dans nos saintes Écritures, et uniquement en conséquence de la conviction qu'ils avaient de la vérité de cette histoire.

Je ne crois pas qu'il existe de fait historique plus certain que celui qui nous apprend que les premiers propagateurs du Christianisme se sont volontairement assujettis à une vie de fatigue, de dangers et de souffrances pour remplir leur but. C'est ce qui paraît fort probable quand on considère la nature de ce but, le caractère des personnes qui s'y

sont employées, l'opposition que présentaient leurs dogmes aux opinions enracinées et aux espérances du peuple chez lequel ils les prêchèrent; la condamnation qu'ils prononçaient hautement contre les religions de tous les autres pays; leur défaut total d'autorité, de force et de pouvoir. La probabilité s'augmente, quand nous voyons que le Fondateur de cette Religion fut mis à mort à cause de son entreprise, et que dans les trente premières années on fit souffrir les plus cruels traitemens à ceux qui l'adoptèrent. Ces deux points, attestés par les Écrivains Payens, ne permettent pas de douter que les émissaires primitifs de cette Religion, exerçant d'abord leur ministère au milieu du peuple qui venait de supplicier leur Maître, et ensuite chez ceux qui persécutaient les nouveaux convertis, ne purent échapper au châtiment, ou poursuivre leur entreprise d'une manière tranquille et sûre. Cette probabilité, fondée sur des témoignages étrangers, devient une certitude historique par les preuves que nous fournissent nos propres Livres, par le récit

d'un Écrivain qui fut le compagnon des personnes dont il raconte les souffrances, et par les lettres de ces mêmes personnes; par les prédictions de persécutions attribuées au Fondateur du Christianisme, et qui n'auraient pas été insérées dans son histoire, ou n'auraient mérité aucune attention sérieuse si elles n'avaient pas été d'accord avec l'événement, et lors même qu'on les aurait faussement attribuées au Fondateur, on n'aurait pu le faire qu'autant que l'événement aurait quadré avec elles; enfin par les vives et continuelles exhortations au courage et à la patience, exhortations qui n'auraient pas eu lieu, s'il n'y avait pas eu dans ce tems-là quelques circonstances extraordinaires qui rendissent nécessaire l'exercice de ces vertus.

Je crois avoir aussi suffisamment prouvé que les Prédicateurs de la Religion et ceux qui l'embrassèrent suivirent de nouvelles habitudes de vie et de mœurs par une conséquence de leur nouvelle profession.

La grande question qui se présente est de savoir *pourquoi* ils ont fait cela. Il me paraît

évident que ce fut *pour* une histoire miraculeuse d'une manière quelconque, parce que le point fondamental de leur prédication consistant à soutenir qu'une personne particulière, savoir, Jésus de Nazareth, devait être reçu comme le Messie, ou comme l'Envoyé de Dieu, ils n'avaient & ne pouvaient avoir que des miracles pour appuyer leur assertion. C'est pour cette même histoire miraculeuse que nous avons aujourd'hui, que les Apôtres ont enduré tant de travaux et de souffrances; cela se prouve, en considérant que cette histoire nous a été transmise par deux des Apôtres, et par deux autres Écrivains intimément liés avec eux; que l'on voit par les particularités de ces narrations que leurs Auteurs ont prétendu en avoir les connaissances les plus détaillées, et les plus faciles à se procurer, d'après leur position; que du-moins ils savaient certainement ce que leurs collégues, leurs compagnons ou leurs maîtres leur en avaient appris. Ajoutons que chacun de ces Livres contient seul de quoi prouver suffisamment la vérité de la

Religion ; qu'il suffirait que l'authenticité d'un seul fût reconnue, et que cependant celle de tous est clairement démontrée, soit par les argumens généraux qui établissent l'authenticité des ouvages anciens les mieux reconnus, soit par des preuves particulières et spéciales, telles que des citations de ces Livres dans des écrits qui ont paru dans des époques contiguës à leur publication ; le respect qu'avaient les premiers Chrétiens pour leur autorité ; les diverses manières dont ils l'ont témoigné, en recueillant ces Livres en un seul volume distingué par des titres respectueux, en les traduisant en plusieurs langues, en faisant sur leur contenu des commentaires et des harmonies, surtout en les lisant dans les assemblées des Églises de toutes les parties du monde ; l'accord d'un respect universel pour ces Livres, tandis qu'on élevait des doutes au sujet d'autres Livres sur la même matière ; leur autorité également appellée en témoignage par des sectes différentes ; le silence des ennemis du Christianisme qui n'ont point attaqué leur

intégrité, mais qui en ont toujours parlé comme du dépôt de l'histoire sur laquelle la Religion Chrétienne est fondée; plusieurs Catalogues formels de ces Livres, et publiés en différentes parties du monde Chrétien, fort éloignées les unes des autres, comme étant des Livres d'une autorité certaine; enfin le défaut total de ces caractères d'évidence dans les autres livres historiques sur le même sujet.

Ce sont ici de fortes preuves que ces Livres étaient certainement l'ouvrage des Auteurs dont ils portent et dont ils ont toujours porté les noms, car on n'a pas le moindre renseignement qu'ils en aient jamais porté d'autres. Mais, de plus, l'exacte intégrité de ces Livres n'est pas même absolument nécessaire pour établir notre proposition. Car en supposant que par le silence de l'antiquité ou par la perte de quelques ouvrages, nous ignorassions quels ont été les vrais Auteurs des quatre Evangiles, il serait toujours suffisamment démontré que les Auteurs de ces Livres, quels qu'ils puissent être, ont publié

la même histoire qu'ont annoncé les Apôtres, et pour laquelle ils ont enduré tant de travaux et de souffrances; puisque ces quatre Évangiles ont été reçus comme des Mémoires authentiques de l'événement sur lequel la Religion repose; puisqu'ils ont été reçus par les Chrétiens contemporains des Apôtres, ou de l'époque qui en était la plus rapprochée, par ceux qui avaient reçu leurs instructions, et par les sociétés qu'ils avaient fondées; puisque ces Livres fortifient mutuellement leur témoignage réciproque, étant appuyés eux-mêmes par une autre histoire contemporaine qui reprend la narration au point où ils l'avaient laissée, et qui dans un récit fondé sur cette histoire, rend compte des progrès du changement arrivé dans le monde, et développe une cause dont les effets subsistent aujourd'hui; puisque ces quatre Évangiles et le Livre des Actes sont encore confirmés par les lettres que les Apôtres eux-mêmes ont écrites, dans lesquelles ils supposent non-seulement la même histoire générale, mais ils font encore allusion

à des traits particuliers de cette histoire toutes les fois que l'occasion s'en présente ; enfin les quatre Évangiles contiennent certainement l'histoire publiée par les Apôtres, puisque s'ils en avaient publié une différente, elle serait donc perdue ; et comme celle que nous possédons est la seule à laquelle se rapporte une suite d'Écrivains Chrétiens depuis l'âge des Apôtres jusqu'à nous, la seule qui soit liée à diverses institutions universellement établies dès les premiers tems du Christianisme parmi ceux qui l'avaient embrassé, il est impossible de supposer que dans de semblables circonstances il ait pu s'opérer un si grand changement, que le serait l'oubli total de l'histoire prêchée par les Apôtres, et la substitution d'une histoire différente à sa place.

Cela étant démontré, la Religion Chrétienne doit être vraie ; ces hommes n'ont pu être des imposteurs ; ils auraient évité toutes leurs souffrances et vécu tranquilles en renonçant simplement à publier leur témoignage. Dans une position aussi cruelle

que celle où se sont trouvés les Apôtres, des hommes prétendraient-ils avoir vu ce qu'ils n'ont point vu ? Affirmeraient-ils des faits dont ils n'ont aucune connaissance? Courraient-ils le monde, le mensonge dans la bouche, pour enseigner la vertu? Et convaincus, non-seulement que Christ est un imposteur, mais encore que le supplice de la croix a été le seul fruit de son imposture, persisteraient-ils à la propager, et à attirer sur leurs têtes sans aucun motif, connaissant tous les dangers auxquels ils s'exposent, la haine publique, les persécutions et la mort?

De l'Évidence directe et historique du Christianisme.

SECONDE PROPOSITION.

CHAPITRE I.

Notre première proposition était, qu'*il existe une évidence satisfaisante que plusieurs hommes déclarant être les premiers témoins des miracles du Christianisme, ont passé leur vie dans les travaux et les souffrances auxquels ils se sont soumis volontairement, par le seul effet de leur croyance à ces miracles et pour les attester, et que par le même motif ils ont suivi de nouvelles règles de conduite.*

La seconde proposition que nous allons développer est, qu'*il n'existe pas d'évidence satisfaisante, que des personnes se disant être les premiers témoins d'autres faits d'une nature aussi miraculeuse que ceux-ci, aient agi de la même manière pour les attester, et par le seul effet de leur croyance à ces miracles.*

Je commence la tractation de cette partie de mon raisonnement par déclarer jusqu'où s'étend ma croyance en fait d'histoires miraculeuses. Si les Réformateurs du tems de Wicleff ou de Luther, si ceux du tems d'Henri VIII et de la Reine Marie, si les fondateurs des sectes religieuses qui ont paru de nos jours, tels que Whitfield et Wesley, s'étaient assujettis à une vie pénible, à des fatigues, à des périls, à des souffrances comme nous savons que l'ont fait les premiers Prédicateurs de l'Évangile; s'ils s'y étaient assujettis *pour* une histoire miraculeuse; c'est-à-dire, s'ils avaient fondé leur ministère public sur l'allégation de miracles opérés à leurs yeux, et sur des faits à l'égard desquels ils ne pouvaient être ni dans l'illusion ni dans l'erreur; si toute leur conduite avait montré la conséquence de leur récit, j'aurais ajouté foi à leur témoignage. Ou, pour citer un exemple familier à tous mes Lecteurs, si feu Mr. Howard avait entrepris

entrepris ses travaux et ses voyages par l'effet de la persuasion qu'il auroit eue d'un miracle évident, qui serait tombé sous ses sens, et pour l'attester, j'aurais de même ajouté foi à son témoignage. Ou pour représenter la même idée sous une troisième supposition, si Socrates avait fait profession d'opérer des miracles à Athènes, si ses amis Phædon, Cébès, Criton, Simmias & Platon, avec plusieurs autres de ses disciples, se fondant sur l'évidence que ces miracles auraient donnée aux prétentions de leur maître, avaient parcouru la Grèce après sa mort pour propager sa doctrine au péril de leur vie, et en faisant quelque sacrifice de leur bien-être et de leur repos; si ces faits étaient parvenus à notre connaissance de la même manière que la vie de Socrates nous a été transmise, c'est-à-dire, par le canal de ses compagnons et de ses disciples, dont les écrits ont toujours été reconnus pour être vraiment leur ouvrage, depuis l'instant de leur publication jusques à nos jours, j'aurais également ajouté foi à leur témoi-

gnage. Et dans chacun de ces cas, ma croyance se fortifierait si le sujet d'une pareille mission pouvait avoir quelqu'influence sur la conduite et le bonheur de la vie humaine; si ce témoignage ne renfermait que ce que le genre humain était en droit d'attendre d'une telle autorité; si la nature des choses annoncées exigeait la preuve des miracles; si l'exécution était proportionnée à l'entreprise, et si le but était digne de ces grands moyens. Dans ce dernier cas ma foi acquerrait plus de consistance, si les effets d'une semblable mission subsistaient encore aujourd'hui; elle augmenterait s'il était survenu à cette époque un changement dans les opinions et dans la conduite d'un assez grand nombre d'hommes pour jetter les fondemens d'une institution religieuse et d'un système de doctrine qui dès-lors aurait été adopté par la majeure partie du monde civilisé. Je dis que dans ces cas j'aurais ajouté foi au témoignage; mais toutes ces suppositions réunies ne font que nous élever à la hauteur de l'histoire Apostolique.

Si quelqu'un se croyait en droit de donner le nom de crédulité à un tel assentiment, on serait autorisé à exiger qu'il citât des exemples pour prouver qu'une évidence de cette nature peut être erronée : et c'est ici la question que nous allons examiner.

En comparant nos preuves avec celles que nos adversaires pourroient leur opposer, nous diviserons en deux classes les distinctions que nous allons faire, celles qui se rapportent à la preuve, et celles qui se rapportent aux miracles.

1. Quant aux premières, nous pouvons d'abord mettre de côté des récits d'événemens surnaturels qui se rencontrent chez des historiens postérieurs de quelques siècles à l'événement, et qui le connaissaient presqu'aussi peu que leurs lecteurs. Notre Histoire est une Histoire contemporaine. Cette seule différence écarte l'Histoire miraculeuse de Pithagore, qui vivait 500 ans avant l'Ère Chrétienne, et dont les Écrivains Porphire et Jamblicus vivaient 300 ans

après Jésus-Christ ; les prodiges qu'on lit dans Tite-Live, les fables des siècles héroïques, toute la Mythologie Grecque, Romaine et Gothique, une grande partie de l'Histoire légendaire des Saints de l'Église Romaine, dont les meilleurs témoignages sont tirés des certificats produits pendant qu'on travaillait à leur canonisation, qui n'a lieu ordinairement que cent ans après leur mort. Cette seule différence repousse les miracles d'Apollonius de Thyane, contenus dans une seule histoire de sa vie publiée environ cent ans après sa mort, par Philostrate, et dans laquelle nous ne pouvons savoir que par le témoignage isolé et sans appui de cet historien s'il a eu pour guide quelque mémoire antérieur. Elle met aussi de côté les miracles du troisième siècle, sur-tout l'Histoire de Grégoire, Évêque de Néocæsarée, surnommé le Thaumaturge, et qui se lit dans les Écrits de Grégoire de Nysse, postérieur de cent ans au sujet de son panégirique.

L'Histoire d'Ignace de Loyola, fonda-

teur (*) de l'Ordre des Jésuites, nous offre un exemple du prix que nous attachons à cette circonstance. Sa vie fut publiée environ quinze ans après sa mort, par un de ses compagnons, membre de son ordre. L'auteur de cette histoire, bien loin d'y attribuer des miracles à Ignace, présente avec adresse les raisons pour lesquelles ce pouvoir ne lui fut point donné. Cette vie fut réimprimée quinze ans après, avec des additions de plusieurs circonstances que l'auteur dit être le fruit de nouvelles recherches, et d'un examen plus approfondi : jusques ici régne un silence total sur les miracles. Soixante ans après la mort d'Ignace, les Jésuites désirant procurer au fondateur de leur Ordre une place dans le Calendrier Romain, commencèrent, à ce qu'il paraît pour la première fois, à lui attribuer une suite de miracles qui ne pouvaient être aisément désavoués, et que les Chefs de l'Église d'alors étaient disposés à admettre sur les plus faibles allégations.

(*) Douglas, Criterion of miracles, pag. 74.

2. Nous pouvons mettre de côté les mémoires publiés dans un pays sur des faits arrivés dans une contrée éloignée, sans aucune preuve qu'ils aient été connus et admis dans les lieux où ils doivent s'être passés. Quant au Christianisme, la Judée qui fut le théâtre des faits, fut aussi le centre de la mission; l'histoire fut publiée dans le lieu où elle s'était passée; la première Église de Christ fut fondée à Jérusalem, et les autres Églises correspondirent avec elle; ce fut de son sein que partirent les premiers missionnaires de la Religion, c'est là qu'ils tinrent leurs assemblées; l'Église de Jérusalem, et plusieurs Églises de la Judée subsistèrent depuis l'origine du Christianisme pendant plusieurs siècles (*); elles s'accordèrent avec les autres Églises à recevoir les mêmes livres et les mêmes documens. Cette distinction fait disparaître plusieurs histoires de

(*) La succession de plusieurs Évêques distingués de Jérusalem dans les trois premiers siècles a été soigneusement conservée, tel qu'Alexandre, qui succéda l'an 212 à Narcisse, âgé pour lors de 116 ans.

miracles, et en particulier de ceux d'Apollonius de Thyane, dont je viens de faire mention, et dont la plupart doivent s'être opérés dans l'Inde, sans qu'il existe aucune preuve qu'on en ait jamais entendu parler dans ce pays-là. Ceux de François-Xavier, missionnaire des Indes, et plusieurs autres du bréviaire Romain, sont dans le même cas, c'est-à-dire que les déclarations qui en ont été données ne l'ont été qu'à une grande distance des lieux où l'on suppose qu'ils ont été opérés. (*)

3. Nous écartons aussi du cas présent les *bruits passagers*. À la première annonce d'un événement extraordinaire, ou même ordinaire, celui qui n'en a pas connaissance ne peut savoir si le rapport est vrai ou faux, parce qu'il est au pouvoir de tout homme de publier un fait quelconque : ce n'est que par la confirmation ou la négation qui l'a suivi, par la permanence ou la cessation de la croyance qu'on y ajoutait, par son oubli total ou sa notoriété croissante, par des ré-

(*) Douglas, Crit. pag. 84.

cits subséquens qui sont liés à ce fait ou qui le rappellent dans divers écrits indépendans les uns des autres, qu'on peut le reconnaitre pour vrai, et le distinguer d'avec un mensonge passager. Cette distinction est encore en faveur du Christianisme: l'histoire n'en a point été abandonnée; au contraire, elle a été accompagnée d'une suite de faits et d'événemens qui se liaient avec elle; les mémoires que nous en avons, furent composés aussitôt que les premiers récits de vive voix eurent pu s'affaiblir; et l'on vit paraître alors une suite d'écrits sur le sujet; les témoignages historiques de l'événement furent nombreux, variés, liés avec les lettres, les conversations, les controverses et les apologies qui étaient une suite de ce même événement.

4. Nous mettons encore de côté ce que j'appelle *histoire nue*, (ou des récits de miracles isolés). On a dit que si les prodiges de l'histoire des Juifs ne s'étaient trouvés que dans les fragmens de Manéthon, ou de Berose, nous y aurions donné peu d'atten-

tion; je suis disposé à le croire. Si nous n'avions aucune connaissance du fait que par ces fragmens, si nous n'avions aucune preuve qu'on y eût ajouté foi; et qu'on eût agi en conséquence dans le tems où il s'est passé; si nous n'appercevions aucun effet visible lié avec cette histoire, ni de témoignage contemporain ou subséquent qui la confirmât, je crois qu'alors elle ne méritерait aucune confiance. Mais ce n'est certainement point notre cas. Pour apprécier les preuves du Christianisme, il faut combiner les Livres avec l'établissement de la Religion, et avec son étendue actuelle; avec l'époque et le lieu de son origine qui ne peuvent être contestés, avec les circonstances de son développement et de ses progrès, recueillies dans des histoires qui lui sont étrangères; avec la certitude que nos Livres actuels ont été reçus par les sectateurs de cette Religion dès son origine, que d'autres livres postérieurs ont été remplis de détails sur les effets et les conséquences qui ont résulté des faits miraculeux du Christianisme qui

s'y sont rapportées, ou qui s'y fondent; enfin, avec le nombre et la variété de ces livres, et les différentes vues dans lesquelles ils furent écrits; avec leurs Auteurs, qui nous présentent assez de diversités pour éloigner tout soupçon d'intelligence entr'eux, et assez d'accord pour démontrer qu'ils partent tous d'un centre commun, c'est-à-dire d'une histoire essentiellement la même. Que cette preuve paraisse satisfaisante ou non, nous ne voulons offrir ici qu'un surabondant d'évidence bien différent d'un récit nud et isolé.

5. Je vois encore, sous quelques rapports et jusques à un certain point, un caractère de vérité historique dans les *particularités* de noms, de dates, de lieux, de circonstances, dans l'ordre des événemens qui ont précédé ou suivi celui qu'on rapporte: tels sont par exemple tous les détails du voyage et du naufrage de St. Paul, contenus au Chap. XXVII des Actes; on ne saurait en lire la description sans être convaincu que l'Ecrivain s'y trouvait: tel est aussi dans le

Chap. IX de St. Jean, le récit de la guérison de l'aveugle né, et de l'enquête qu'on fit à ce sujet; on y apperçoit toutes les marques d'une connaissance personnelle du fait de la part de l'historien (*). Je ne nie pas que l'on ne puisse insérer dans une fiction des détails qui ressemblent à la vérité; mais ces détails de fictions sentent toujours le travail, ou la contrainte, et le but formel d'en imposer. Cependant, comme il est démontré par l'expérience que ce caractère n'appartient pas uniquement à la vérité, je me suis borné à dire que les particularités ne sont des preuves de vérité que jusques à un certain point, c'est-à-dire que la question se réduit à ceci: pouvons-nous compter ou non sur la *probité* de celui qui raconte un fait? ce qui est d'un grand poids dans notre raisonnement, car il y bien peu de personnes qui aient accusé nos Évangelistes d'avoir voulu tromper, et ce n'est que dans ce cas que l'on peut rencontrer des particu-

(*) On devrait lire ces deux Chapitres, ne fut-ce que pour cette observation.

larités sans aucun fond véritable. Si l'historien convient qu'il a appris d'autres personnes ce qu'il peut savoir sur un fait, les détails de son récit montrent au premier coup-d'œil l'exactitude de ses recherches, et que ses lumières sont complettes. Cette remarque s'applique à l'histoire de St. Luc; nous trouvons plusieurs exemples de ces détails dans les quatre Evangiles, et l'on aurait peine à concevoir que les nombreuses particularités qu'ils présentent par-tout fussent sorties du néant, ou de la simple imagination des Auteurs, sans aucun fondement de vérité. (*)

(*) Il y a toujours un fond vrai dans une relation qui contient beaucoup de particularités, et celles-ci sont toujours en proportion avec le plus ou le moins de vérité. Ainsi les mémoires de Manéthon sur les Dynasties Égyptiennes, ceux de Ctésias sur les Rois d'Assyrie, ceux que des Chronologistes techniques nous ont donné sur les anciens Royaumes de la Grèce, nous présentent un défaut total de particularités de tems, de lieux et de personnes, et par conséquent ils offrent un mélange de beaucoup de fictions et de mensonges avec quelques vérités: tandis que nous admettons généralement comme vraies et très-exactes les histoires de Thucidide sur la guerre du Péloponèse, et de César sur la guerre des Gaules, parce que l'une

6. Nous écartons encore ces histoires d'événemens surnaturels qui ne requiérent de la part de l'auditeur qu'un assentiment *passif*; parce qu'elles ne sont liées à aucun autre événement, qu'elles n'offrent aucun intérêt, et qu'on peut les admettre ou les rejetter sans conséquence. Ces histoires obtiennent quelque crédit, si l'on peut donner ce nom à cet assentiment d'insouciance qui les fait recevoir, plutôt par l'indolence que par le jugement de l'auditeur; elles circulent de bouche en bouche sans qu'on daigne ou les examiner ou les contredire, et même sans qu'on y ajoute beaucoup de foi: c'est la vraie cause de ce que nous appellons l'amour du merveilleux. Je n'ai jamais vu qu'il entraînât l'homme fort loin; on ne s'expose pas aux persécutions par amour pour le merveilleux. C'est de cette indifférence que naissent la plupart des erreurs et des superstitions vulgaires, et surtout des contes d'apparitions: qu'ils soient vrais ou

et l'autre nous donnent des particularités de tems, de lieux et de personnes.

faux, il n'en résulte rien. Mais les miracles attribués à Jésus-Christ et à ses Apôtres n'ont certainement pas été de cette espèce ; en les supposant vrais, ils décidaient la question la plus importante sur laquelle l'ame humaine pût avoir des doutes ; ils donnaient le droit de régler les opinions du genre humain sur des sujets non-seulement de l'intérêt le plus majeur, mais contre lesquels on se roidissait généralement. Dans un cas semblable, les hommes ne pouvaient pas être insoucians ; si c'était un Juif qui admit l'histoire, sa partialité pour sa nation et pour sa loi en recevait une profonde blessure ; si c'était un Payen, il en résultait la pleine condamnation de son idolâtrie et de son polythéisme : quiconque admettait cette histoire, Juif ou Payen, ne pouvait échapper à la réflexion suivante : « Si ces choses » sont véritables, je dois renoncer aux opi- » nions et aux principes dans lesquels j'ai » été élevé, et à la religion dans laquelle » ont vécu mes pères, et dans laquelle ils » sont morts. » Il n'est pas concevable que

dans ce cas un homme pût se déterminer à admettre des faits miraculeux sur quelque rapport vague ou quelque communication frivole, sans une conviction pleine et satisfaisante de leur vérité. Mais il ne s'agissait pas de s'en tenir à de simples opinions ; ceux qui croyaient au Christianisme devaient agir en conséquence ; plusieurs consacrèrent leur vie à le répandre ; on exigeait de ceux qui l'embrassaient un changement de conduite et de principes, un nouveau genre de vie, un renoncement à leurs habitudes et à leurs plaisirs, un assujettissement à un nouveau systême et à de nouvelles régles de mœurs. Du moins les Apôtres avaient-ils intérêt à ne pas sacrifier à une fable leur bien-être, leurs fortunes et leur vie ; et des multitudes de personnes se seraient-elles engagées à affronter pour cette même fable, des contradictions, des dangers et des souffrances ?

Si l'on dit que la seule promesse d'un bonheur à venir suffisait pour produire cet effet, je répondrai que la seule promesse d'un bonheur à venir sans aucune preuve

qui pût l'appuyer, n'aurait jamais eu un succès pareil; un petit nombre de pêcheurs errans et discourans sur la résurrection des morts n'auraient pas produit d'effet dans le monde. Si l'on ajoute que les hommes se persuadent aisément ce qu'ils désirent avec ardeur, je répondrai que la proposition contraire me semble plus près de la vérité: des desirs inquiets, une attente vive, l'importance de l'événement portent plutôt les hommes à ne pas croire, à douter, à craindre qu'on ne les trompe, à se défier de ce qu'on leur promet, et à l'examiner avec soin. Lorsque la Résurrection de Notre Seigneur fut annoncée pour la première fois aux Apôtres, ils ne la crurent pas, à cause de la joie qu'ils en ressentaient, dit l'Écriture: cela était dans la nature humaine, et conforme à l'expérience.

7. Nous avons mis de côté les narrations qui ne demandent qu'un simple assentiment, et nous rejettons de même les histoires de miracles qui n'ont d'autre but que de confirmer des opinions déjà tout établies. Il

importe

importe essentiellement de bien présenter cette idée. On a long-tems observé que les miracles de la Religion Catholique Romaine n'ont lieu que dans les pays où elle est reçue, et qu'ils n'y opèrent aucune conversion ; ce qui prouve que ces histoires sont adoptées quand elles s'accordent avec des principes déjà fixes, avec des sentimens partagés par le public et par les partisans des miracles, tandis qu'on n'essayerait pas d'en publier en face de l'ennemi, en opposition avec des dogmes dominans, ou à des préjugés favoris ; ou lorsque l'admission de ces miracles exigerait qu'on renonçât à ses préjugés, à ses habitudes et à ses mœurs. Dans le premier cas, on peut non-seulement admettre une narration miraculeuse, mais encore agir et souffrir, non *pour le miracle*, mais pour *la cause* dont il est déjà l'appui, et par l'effet d'une persuasion qui lui est antérieure. Le miracle, et tout autre argument qui se borne à confirmer ce que nous croyons déjà, peut être admis sans beaucoup d'examen. Dans le monde moral

comme dans le monde physique, c'est le *changement* qui suppose nécessairement une cause réelle : l'homme admet avec facilité ce qui confirme ses vieilles opinions, mais il admet bien difficilement ce qui l'en détache. Maintenant quel rapport peuvent avoir ces réflexions avec l'histoire du Christianisme? Les miracles en furent opérés et publiés au milieu de ses ennemis, sous des Magistrats et sous un Clergé qui se déclarèrent hautement et avec violence contre leur publication, et contre les prétentions dont ces miracles étaient l'appui. C'était comme seraient des miracles en faveur des Protestans dans un pays Catholique, ou en faveur des Catholiques dans un pays Réformé. Ils opéraient un grand changement; ils formaient dans le lieu même une société qui faisait profession d'y croire; ils convertissaient, et ceux qui étaient convertis sacrifiaient leurs opinions les plus enracinées, et leurs préjugés les plus chers au témoignage qu'ils rendaient à ces miracles. Ceux qui travaillaient et qui souffraient pour l'avancement de la

cause, travaillaient et souffraient *pour les miracles*; car il n'existait aucune persuasio nantérieure qui pût les influencer, aucun préjugé, aucune partialité qui pût les soutenir. Jésus n'avait pas un seul compagnon quand il commença à se donner pour ce qu'il était; ses miracles donnèrent naissance à sa secte; aucune de ces circonstances n'est applicable aux preuves qu'on avance en faveur des miracles des Payens ou de l'Église Romaine. Et même, ce caractère d'évidence manque aux miracles qu'on prétend avoir été opérés par les Chrétiens du second et du troisième siècle.

Ceci établit une ligne de démarcation entre l'*origine* et les *progrès* du Christianisme. La fraude et la ruse pourraient s'être mêlées au progrès de la Religion, sans que pour cela elles eussent pu avoir lieu dans son origine: cela me paraît ainsi d'après toutes les lois connues de la conduite de l'homme. Qui aurait pu suggérer aux premiers Prédicateurs du Christianisme, à des Péagers, à des artisans, à des pêcheurs, la pensée de changer la Religion du monde? Qui aurait

pu les soutenir dans les difficultés qu'une semblable entreprise entraînait avec elle? Comment pouvaient-ils la faire réussir? Ces questions se présentent avec une grande force pour la naissance du Christianisme, mais avec moins de force pour les diverses époques de ses progrès subséquens. À entendre certaines personnes, il semblerait qu'on voit tous les jours des exemples de Religions fondées sur des miracles, tandis que toute l'histoire se prononce contre cette idée. Connaît-on parmi les Chrétiens quelque fondateur de secte qui ait prétendu opérer des miracles, et qui ait réussi dans sa prétention? « Ce pouvoir des miracles a-t-il „ été réclamé ou exercé par les fondateurs „ des sectes des Vaudois ou des Albigeois? „ Wicleff en Angleterre, Huss et Jérôme en „ Bohême, Luther en Allemagne, Zwingle „ en Suisse, Calvin en France, ou quelques „ autres Réformateurs ont-ils jamais prétendu „ faire des miracles? (*) On vit au commen- „ cement du dix-huitième siècle des prophè-

(*) Campbell on mirac. pag. 120, édit. 1766.

„ tes Français qui ruinèrent leur cause par la
» témérité qu'ils eurent d'avancer la preuve
» des miracles. Quant aux religions de l'an-
» cienne Rome, de la Turquie, de Siam ou de
» la Chine, on ne peut alléguer un seul mi-
» racle opéré *avant* leur établissement. " (*)

Ajoutons à ce que nous venons d'observer sur la distinction qui nous occupe, que lorsqu'on allégue des miracles pour appuyer une opinion préexistante, il peut arriver que ceux qui croient à la doctrine propagent la croyance aux miracles, lors même qu'ils ne l'ont pas : c'est ici le cas de ce qu'on appelle *fraude pieuse* ; ce cas ne peut avoir lieu, selon mon avis, que lorsqu'il s'agit de soutenir une opinion qui existe déjà ; mais ceci n'affaiblit en rien l'histoire Apostolique. Si les Apôtres n'avaient pas cru aux miracles, ils n'auraient pas cru à la Religion, et sans cette croyance, quelle *piété* y aurait-il eu à publier et attester des faux miracles en sa faveur, et comment pourrait-on trouver ici quelque mouvement qui eût le moindre

(*) Adams on mirac. pag. 75.

rapport avec la piété? Si l'on me dit qu'il se trouve des hommes qui propagent la foi à une révélation et à quelque histoire en sa faveur, parce qu'ils croient que, bien ou mal fondée, elle peut être d'une utilité générale et politique, je réponds que s'il exista jamais des hommes étrangers à la politique et à toute vue de ce genre, ce furent certainement les Fondateurs de la Religion Chrétienne. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si l'histoire publiée par les Apôtres était fausse, on ne saurait leur assigner aucun caractère qui pût expliquer leur conduite. Supposez les vicieux, auraient-ils pris tant de peine pour propager la vertu? Et s'ils ont été des gens de bien, auraient-ils couru l'Univers pour y répandre une foule de mensonges?

Pour apprécier la confiance que mérite une histoire miraculeuse, nous avons fait des distinctions relatives à la preuve; il en est d'autres très-importantes, qui se rapportent aux miracles eux-mêmes, et que nous allons indiquer.

1°. Il n'est pas nécessaire d'admettre

comme miracle ce qui peut être l'effet d'un *faux apperçu.* De ce genre étaient le démon de Socrate, les visions de St. Antoine et de plusieurs autres, la vision que Lord Herbert de Cherbury nous dit avoir eue, celle du Colonel Gardiner, rapportée dans l'histoire de sa vie par le Dr. Doddridge. Un délire momentané suffit pour expliquer ces effets; car un des symptômes caractéristiques de la démence ou du délire est d'offrir à l'esprit des images que le patient n'apperçoit point par le canal des sens (*). Cependant on peut distinguer par des signes non équivoques les cas dans lesquels existent ces illusions, d'avec ceux où elles n'existent pas. Elles existent d'ordinaire quand il s'agit de visions, et de voix; on peut rarement en atteindre l'objet; une vision n'est pas palpable, un second sens ne peut venir à l'appui du premier; ce sont presque toujours des cas où le témoignage est *solitaire*, vu qu'il est de toute improbabilité, et que l'on n'a peut-être jamais vu d'exemple qu'il pût s'opérer

(*) Batty, on Lunacy.

dans les facultés intellectuelles de différentes personnes un dérangement si semblable qu'il offrît les mêmes objets à leur imagination. Enfin, ce sont presque toujours des cas de miracles *momentanés*, ou de courte durée, en comparaison de miracles dont les effets sont permanens. L'apparition d'un spectre, l'ouïe d'un son surnaturel sont des miracles momentanés; l'apparition ou le son cessent-ils, la preuve des sens n'existe plus. Mais si une personne née aveugle venait à recouvrer la vue, si un homme notoirement perclus recouvrait l'usage de ses membres, si un mort revenait à la vie, nous verrions ici des effets permanens opérés par des moyens surnaturels. Le changement a bien été instantané, mais la preuve et le sujet du miracle subsistent; l'homme guéri ou ressuscité est là; on connaissait son état précédent, et l'on peut examiner l'état qui lui a succédé; ensorte qu'un miracle de ce genre ne saurait passer pour un faux apperçu. Tels sont cependant la plupart des miracles rapportés dans le Nouveau Testament. Lorsque Lazare

fut ressuscité des morts, on ne le vit pas simplement se mouvoir, parler et cesser de vivre, ou sortir du tombeau et disparaître; il retourna chez lui, dans sa famille, et vécut encore depuis; car nous le voyons quelque tems après dans la même ville assis à table avec Jésus, et avec ses sœurs; nous le voyons visité par un grand nombre de Juifs comme un objet de curiosité, et les principaux d'entr'eux cherchaient le moyen de le faire mourir, tant sa présence leur était importune (*): aucune illusion ne saurait rendre raison de ces circonstances. Il y a quelque tems que des prophêtes Français annoncèrent en Angleterre qu'un de leurs prédicateurs ressusciterait; mais leur enthousiasme n'alla pas au point de leur persuader qu'ils l'eussent vu en vie. Cet aveugle né qui recouvra la vue à Jérusalem, selon le témoignage de St. Jean, ne quitta pas la ville, et ne se déroba pas aux enquêtes; au contraire, on le vit les prévenir, répondre aux demandes qu'on lui adressa, satisfaire

(*) Jean XII. 1. 2. 9.

aux recherches, affronter les regards hautains des ennemis puissans et irrités de Jésus-Christ. Lorsque le paralitique eut été soudainement guéri par St. Pierre (*) à la porte du Temple, il ne retomba pas dans son premier état, il ne disparut point de la ville, mais on le vit suivre les Apôtres avec décence et courage, lorsqu'ils furent amenés le jour suivant devant le conseil des Juifs (†). Quoique ce miracle fut soudain, la preuve n'en fut pas moins permanente, l'infirmité de cet homme avait été publiquement connue, et sa guérison fût durable; elle ne pouvait être l'effet d'un délire momentané, ni chez le boiteux, ni chez les témoins de sa guérison. Nous pourrions en dire autant d'un grand nombre de miracles rapportés dans l'Évangile. On voit encore des cas d'une nature *mixte*, dans lesquels, quoique le miracle principal soit momentané, quelques-unes de ses circonstances sont permanentes. La conversion de St. Paul (§) en est

(†) Act. III. 2.

(†) Idem, IV. 14.

(§) Idem, IX.

un exemple; la lumière subite, le bruit, la vision, la voix dont il fut frappé sur le chemin de Damas furent momentanées; mais sa cécité, qui en fut la conséquence, dura trois jours; mais Ananias eut une vision indépendante de celle de St. Paul et dans une autre ville; instruit par cette vision, il alla chercher Paul, qui était resté aveugle, il étendit les mains sur lui, et lui rendit la vue: ces circonstances liées avec ce miracle ne permettent pas de confondre ce cas avec celui de miracles momentanés, ou d'autres que l'on peut expliquer par un faux apperçu. Cette observation s'applique à la vision qu'eut St. Pierre pour le disposer à la vocation des Gentils et de Corneille; elle se liait à la vision que Corneille eut aussi dans une ville éloignée, et au message qu'il fit faire à St. Pierre: la vision pouvait être un songe; mais le message n'en était pas un; les visions de l'un et de l'autre, prises séparément, pouvaient être des illusions, mais leurs rapports ne pouvaient avoir lieu sans une cause surnaturelle.

À ce danger d'illusion que présentent des miracles momentanés, se joint celui de l'*imposture*, qui est plus grand encore. Le récit d'un miracle ne pouvant être examiné dans le moment même où le miracle s'opère, parce que ce moment est accompagné de presse et de confusion, il est facile à des hommes marquans de donner du crédit à une histoire qu'il est de leur intérêt de faire adopter. C'est le cas d'un des miracles les mieux attestés de l'ancienne Rome, je veux parler de l'apparition de Castor et de Pollux dans la bataille que Posthumius livra aux Latins auprès du Lac Régille. On ne peut douter que ce Général n'ait répandu après le combat le bruit de cette apparition : personne ne pût la nier dans le moment où elle fut supposée, ou ne pensa à la nier dans la suite; ou si quelqu'un en avait eu l'idée, comment au milieu de l'épouvante et du tumulte d'une bataille aurait-on osé décider que tel ou tel soldat avait ou n'avait pas vu cette apparition?

Lorsque j'ai attribué à de faux apperçus

l'origine de quelques histoires miraculeuses, je n'ai pas parlé de ceux qui prétendent avoir eû des inspirations, des illuminations, des directions secrettes, des sensations intérieures, ou éprouvé des influences bonnes ou mauvaises, parce que toutes ces choses ne reposant point sur des preuves externes, quelque persuasion que l'on puisse avoir de leurs différens effets, on ne peut les mettre dans la classe de ce que nous entendons par des miracles évidens, et l'on ne peut y croire qu'autant qu'elles sont réunies à d'autres miracles. Nous pouvons donc ne point discuter les prétentions de ce genre.

2°. Il n'est pas nécessaire de comparer les miracles du Christianisme avec ceux qu'on peut appeller d'*essai*, c'est-à-dire les cas où l'on peut quelquefois obtenir un succès après un grand nombre de tentatives, quoiqu'en les racontant on ne parle que du succès, en laissant de côté toutes les fausses tentatives: on voit assez que les exemples allégués sont peu nombreux en comparaison de ceux où les mêmes moyens ont échoué,

Cette observation est très-forte contre les anciens oracles et les augures; on exalte et l'on exagère les rapports entre l'événement et l'oracle, tandis qu'on supprime les exemples d'événemens qui n'ont pas justifié la prédiction, ou qu'on cherche à leur donner quelqu'explication. Ceci s'applique de même aux guérisons opérées par des reliques, et sur les tombeaux des Saints, de même que par l'attouchement du Roi, auquel M. Hume paraît mettre quelqu'importance. On n'allégue rien en faveur de ces prétendus miracles qui ne soit allégué en faveur de divers secrets de médecine, employés par des milliers de malades, mais attestés seulement par un petit nombre, qui déclarent avoir été guéris. On ne saurait donner une semblable solution des miracles de l'Évangile; il n'y a rien dans le récit qu'on en fait qui donne lieu de soupçonner ou de croire que Jésus-Christ ait fait plusieurs tentatives de guérison rarement couronnées du succès, ou qu'une seule n'ait pas réussi. Il ne s'annonça jamais comme prétendant guérir par-tout tous les malades;

au contraire, pour faire connaître aux Juifs le but de ses miracles, il leur dit que *quoiqu'il y eût plusieurs veuves en Israël au tems d'Élie, lorsque le Ciel fut fermé trois jours et six mois, et qu'il survint une grande famine dans tout le pays, cependant Élie ne fut envoyé qu'à Sarepta, ville de Sydon, auprès d'une femme qui était veuve; et qu'il y avait plusieurs lépreux en Israël au tems d'Élisée le Prophète, mais qu'aucun ne fut guéri, si-non Naaman le Syrien.* (*) Par ces exemples Jésus faisait sentir que des miracles généraux n'étaient pas dans la nature d'une intervention divine, ou nécessaires à son but, et qu'il n'était pas dans le cas de répondre à toutes les demandes de miracles qu'on pouvait lui faire, parce que ç'aurait été fonder la foi sur la vue. Mais Jésus-Christ ne prononça jamais une parole qui ne fut accompagnée de son effet. (†) Il ne

(*) Luc IV. 25.

(†) On ne peut alléguer qu'un seul et unique exemple dans lequel les *Disciples* de Christ semblent avoir essayé sans succès d'opérer une guérison. Trois des

donnait pas sa bénédiction à des milliers d'hommes, dont un petit nombre seulement en recueillait les fruits ; on dépose à ses pieds un seul paralitique au milieu de la foule qui l'environne ; Jésus lui ordonne de marcher, et il marche (*). Un homme dont la main est desséchée se trouve dans la Synagogue ; Jésus lui dit en présence de l'assemblée : *Étends ta main, et sa main devient saine comme l'autre* (†). On n'apperçoit dans ces guérisons ni essai, ni rien que le hazard puisse expliquer.

Observons encore, que plusieurs des guérisons et des miracles que Jésus opéra, étaient de nature à écarter toute supposition d'expérience

Évangelistes nous racontent ingénûment ce fait : le patient fut ensuite guéri par Jésus-Christ. Il paraît que la cause de cet événement fut la convenance qu'il y avait à établir la supériorité de Jésus-Christ sur tous ceux qui opéraient des miracles en son nom, et il semblait nécessaire de manifester par quelques preuves de ce genre la prééminence du Maître pendant son séjour sur la terre. Marc IX. 14, et Matth. XVI. 20.

(*) Marc II. 3.

(†) Matth. XII. 10.

d'expérience fortuite; telle fut la guérison de l'aveugle né, la résurrection de quelques morts, sa marche sur la mer, de grandes multitudes rassasiées avec quelques pains et quelques poissons.

3°. Nous pouvons écarter de la question toutes ces histoires de phénomènes et de faits de la vérité desquels on convient, lorsqu'il est encore *douteux* qu'ils aient été de vrais miracles. C'est ici le cas de cette ancienne histoire de la Légion fulminante, des circonstances extraordinaires qui s'opposèrent à la réédification de Jérusalem ordonnée par Julien, du cercle de flammes qui parut et du parfum qui se fit sentir dans le martyre de Polycarpe; de cette pluie soudaine qui éteignit le bûcher dans lequel on avait jetté les Écritures pendant la persécution de Dioclétien. C'est ici le cas du songe de Constantin, d'après lequel il plaça une croix sur ses étendards, et sur le bouclier de ses soldats; de la victoire et de la disparition du porte-enseigne, peut-être aussi de l'apparition d'une croix dans le Ciel, cir-

constance dont les preuves historiques sont imparfaites. C'est encore le cas de la liquéfaction du sang de St. Janvier que l'on montre annuellement à Naples, et dont la date n'est pas fort ancienne. Les récits de guérisons surnaturelles de toutes les maladies dans lesquelles l'imagination peut agir, telles que l'hypocondrie et les maux de nerfs, doivent aussi être accompagnées de circonstances bien particulières pour être à l'abri de ce genre de doutes. Les miracles du second et du troisième siècle sont pour la plupart des guérisons de malades, des expulsions de mauvais esprits, miracles qui peuvent donner prise à l'erreur ou à la fraude. Il n'y est point question d'aveugles qui recouvrent la vue, de sourds qui recouvrent l'ouïe, de boiteux auxquels la faculté de marcher est rendue, de lépreux nettoyés (*). On trouve aussi chez des Écrivains Chrétiens des exemples de prétendus miracles qui n'ont été que des effets naturels, mais inconnus alors; tels étaient les discours articulés par des

(*) Jortin's Remarks, vol. II. p. 51.

gens dont une grande partie de la langue avait été coupée.

4°. On peut ranger à-peu-près dans la même classe ces histoires dans lesquelles le changement d'une légère circonstance peut avoir transformé en miracle quelque phénomène extraordinaire, ou la rencontre singulière de quelques événemens; en un mot, ces histoires qui peuvent n'être que des exagérations. On ne saurait expliquer par ces différens moyens les miracles de l'Evangile. On peut y supposer une fiction totale; mais il est sans exemple que l'exagération la plus hardie, ou l'imagination la plus exaltée, ait jamais pu, sur des données de faits naturels, produire les récits de miracles que nous avons aujourd'hui. Le fait de 5000 ames rassasiés avec quelque peu de pain et de poisson dépasserait les bornes de l'exagération. La résurrection de Lazare et du fils de la veuve de Naïn, de même que d'autres guérisons opérées par Jésus-Christ, ne peuvent être envisagées comme des faits mal représentés; je veux dire que l'on ne

saurait assigner aucun arrangement de circonstances, quelque singulier qu'il fût, aucun accident naturel, quoiqu'extraordinaire, aucune bizarrerie de la nature, qui pût avoir servi de fondement au récit de ces miracles.

Après avoir fait ainsi l'énumération des divers cas qu'on doit excepter dans l'examen des miracles, il serait nécessaire, quand nous lisons l'Écriture Sainte, de faire cette remarque générale, savoir, que quoique nous trouvions dans le Nouveau Testament des miracles auxquels l'une et l'autre de ces exceptions peut s'appliquer, ils sont cependant liés avec d'autres miracles auxquels elles sont inapplicables, et que la croyance qu'ils méritent repose sur cette union. Ainsi les visions et les révélations que St. Paul nous dit avoir eues, si on les examine isolément, ne peuvent être distinguées de celles qui sont alléguées par d'autres; mais voici la différence: la prétention de St. Paul se trouve justifiée par des miracles extérieurs qu'il opéra lui-même en faveur de la cause à la-

quelle ses visions se rapportent; ou pour parler plus exactement, la même autorité historique qui nous donne la connaissance de l'un de ces miracles, nous donne aussi la connaissance de l'autre: c'est ce qu'on ne voit guères dans les visions des enthousiastes, ni dans les histoires qui les rapportent. Nous convenons que quelques-uns des miracles de Christ furent aussi *momentanés*, tels que sa transfiguration, l'apparition et la voix qui descendit du Ciel à son Baptême, une voix qui dans une autre occasion (*) se fit entendre dans les airs. Nous ne disconvenons pas que l'évidence de ces derniers miracles ne paraisse affaiblie par la distinction que nous avons faite de ceux de ce genre; mais bien loin que tous les miracles de Jésus-Christ soient compris dans cette classe, elle n'en contient qu'une très petite partie. Ainsi, quelle que soit la force de l'objection, Jésus a fait un grand nombre de miracles auxquels on ne peut l'appliquer; et ceux même qui seraient dans le cas per-

(*) Jean XII. 30.

dent peu de leur évidence, parce qu'il se trouverait peu de personnes qui, ayant admis les autres miracles, voulussent rejetter *ceux-ci.* S'il y a dans le Nouveau Testament des miracles qui donnent prise à quelqu'une des exceptions que nous avons classées sous différens chefs, nous nous bornerons à répéter la même remarque. C'est ici un des points de vue sous lesquels la foi au Christianisme est renforcée par le nombre et la variété des miracles attribués à Jésus-Christ, et dont il n'existe aucun autre exemple; il serait impossible de les expliquer ou même d'y supposer quelqu'une de ces explications que l'imagination ou l'expérience donnent sur quelques miracles isolés. Ceux de Jésus-Christ ont été aussi variés (*) dans leur

(*) Non-seulement guérissant toute espèce de maladie, mais changeant l'eau en vin, Jean II.; rassasiant des multitudes, Matth. XIV. 14. Marc VI. 35. Luc IX. 12. Jean IV. 5.; marchant sur la mer, Matth. XIV. 23.; calmant la tempête, Matth. VIII. 26. Luc VIII. 23.; voix céleste à son Baptême, apparition miraculeuse, Matth. III. 17. Jean XII. 28.; transfiguration, Matth. XVII. Marc IX. Luc IX.

nature que dans leurs circonstances, et dans la manière dont ils furent opérés: ils le furent à Jérusalem, chef-lieu du peuple Juif et de sa Religion; dans différentes parties de la Judée et de la Galilée; dans des villes, dans des villages, dans des synagogues, dans des maisons particulières, dans les rues, sur les grands chemins; avec quelque préparation, comme dans le cas de Lazare, ou accidentellement, comme dans le cas du fils de la veuve de Naïn; Jésus a opéré ses miracles lorsqu'il était suivi de la multitude, ou lorsqu'il se trouvait seul avec le patient, au milieu de ses Disciples, et en présence de ses ennemis; entouré du commun peuple ou devant les Scribes, les Pharisiens, et les Chefs des synagogues.

En ne comparant point avec les miracles de l'Evangile ceux que nous avons écartés par les observations précédentes, je présume qu'il en restera peu à examiner, et c'est à

2 Pierre I. 16; trois exemples de résurrection de morts, Matth. IX. 18. Marc V. 22. Luc VIII. 41 et VII. 14. Jean XI.

ceux-ci que j'applique cette dernière distinction; c'est « qu'il n'y a pas de preuve satis-
» faisante que ceux qui ont prétendu être
» les témoins oculaires de ces miracles, aient
» passé leur vie dans des travaux, des dan-
» gers et des souffrances volontairement en-
» durées pour rendre témoignage à l'histoire
» qu'ils en ont faite, et par une conséquence
» évidente de la foi qu'ils y ont ajouté. »

CHAPITRE II.

Les personnes avec lesquelles nous raisonnons ont sans contredit le droit de choisir leurs exemples. M. Hume, cet adversaire si savant et si subtil, compare avec les miracles du Nouveau Testament trois exemples que nous avons lieu de regarder comme ce que l'histoire du monde a pu lui offrir de plus remarquable; c'est 1°. la guérison d'un aveugle et d'un estropié, opérée à Alexandrie par l'Empereur Vespasien, et rapportée par Tacite; 2°. le rétablissement d'une jambe à un homme attaché au service d'une Église en Espagne, rapporté par le Cardinal de Retz; 3°. les guérisons que l'on dit avoir eu lieu sur la tombe de l'Abbé Paris, vers le commencement du dix-huitième siècle.

1. Voici comment s'exprime Tacite: « Un » homme du commun peuple d'Alexandrie, » connu pour avoir une maladie d'yeux, » suivant le conseil que lui donna le Dieu

„ Sérapis, dont le culte l'emporte dans cette
„ ville sur celui des autres Dieux, se pros-
„ terna aux pieds de l'Empereur; là il le
„ sollicitait de le guérir de sa cécité, le sup-
„ pliant d'oindre de sa salive ses paupières
„ et le globe de ses yeux. Un autre homme
„ estropié d'une main vint prier l'Empereur,
„ par le conseil du même Dieu, de vouloir
„ bien la toucher de son pied. Vespasien
„ se moqua d'abord de cette demande et
„ refusa de s'y prêter; mais pressé par leurs
„ sollicitations, il craignit que l'on n'attri-
„ buât son refus à la vanité, et ensuite les
„ instances du patient et les insinuations de
„ ses flatteurs lui firent espérer de réussir.
„ Enfin il ordonna à ses médecins d'exami-
„ ner si cet aveugle et cet impotent pou-
„ vaient être guéris par des moyens naturels:
„ Ils dirent plusieurs choses dans leur rap-
„ port; que chez l'aveugle, l'organe de la
„ vue n'était pas détruit, et qu'on pouvait
„ le rétablir en le dégageant de ses obsta-
„ cles; que chez l'impotent, les jointures
„ affectées pouvaient se remettre en y appli-

„ quant quelques remèdes; que les Dieux
„ approuveraient peut-être que l'Empereur
„ fit l'essai de ces guérisons, qu'il était dé-
„ signé par eux pour les opérer; qu'enfin
„ si l'entreprise réussissait, la gloire en
„ appartiendrait à l'Empereur, et si elle
„ échouait, le ridicule en retomberait sur les
„ malades. Vespasien, convaincu que tout
„ était soumis à l'influence de sa fortune, au
„ point que rien ne devait paraître incroyable,
„ exécuta gaiement ce qu'on lui demandait,
„ aux yeux de la multitude qui l'entourait et
„ qui attendait l'événement avec impatience.
„ Sur-le-champ l'estropié recouvra l'usage de
„ sa main, et l'aveugle la lumière. Ceux qui
„ furent présens à ces guérisons les ont ra-
„ contées, et les racontent encore à-présent
„ que le mensonge ne leur apporterait aucun
„ profit. " (*)

Maintenant, quoique Tacite ait écrit cette relation 27 ans après que le miracle doit avoir été opéré, et qu'il ait écrit à Rome ce qui s'est passé à Alexandrie, quoi-

(*) Tacit. Hist. Liv. IV.

qu'il ne l'ait écrite que sur des rapports, et sans qu'il paraisse l'avoir examinée ou la croire lui-même, (tout au contraire,) son témoignage ne m'en paraît pas moins suffisant pour prouver que cet événement a eu lieu, par où j'entends qu'en effet ces deux hommes se sont adressés à Vespasien, qu'ils en ont été touchés de la manière dont on le raconte, et qu'on a publié que leur guérison était l'effet de cet attouchement. Mais toute cette affaire donne lieu à de forts soupçons d'un accord d'imposture entre les malades, les médecins et l'Empereur, et cette solution est d'autant plus probable, que tout semblait concourir à suggérer et à favoriser ce plan. Le résultat du miracle devait être d'honorer l'Empereur et le Dieu Sérapis: il fut opéré au milieu des courtisans et des flatteurs qui accompagnaient Vespasien; dans une ville et parmi une populace déjà dévouée aux intérêts et au culte du Dieu, et où l'on aurait envisagé comme traître et blasphémateur quiconqne aurait refusé de croire à cette guérison, ou seule-

ment osé la révoquer en doute. Il faut observer encore que le rapport des médecins fut tel qu'il ne supposait aucune marque extérieure de maladie, et que par conséquent elle pouvait facilement être contrefaite: ce rapport disait que l'organe de la vue n'était pas détruit chez l'aveugle, et que l'infirmité de l'impotent était dans les jointures. Remarquons dans le rapport de Tacite une circonstance importante, savoir, que le premier malade était *notus tabe oculorum*, connu comme ayant une maladie d'yeux; mais cette particularité pouvait aisément s'être mêlée à la circulation d'une histoire qui venait d'un pays éloigné et à 30 ans de distance; il pouvait être vrai que la maladie d'yeux fut notoire, sans qu'on en eût déterminé la nature et le degré; cas qui certainement n'est pas rare. L'embarras de l'Empereur pouvait être aisément contrefait, et peut-être n'était-il pas d'abord dans le secret. Je ne mets pas beaucoup d'importance à l'observation de Tacite, que ceux qui avaient été présens continuaient

à raconter l'histoire, quoique le mensonge ne pût leur être d'aucun avantage. Ceci ne prouve autre chose si-non que ceux qui avaient d'abord raconté l'histoire continuaient à le faire. Le point essentiel à connaître était la disposition d'esprit des témoins et des spectateurs de ce tems-là. On ne voit rien dans cette relation de Tacite qui puisse donner quelque fondement aux éloges de sagesse et de pénétration que Mr. Hume donne à cet historien, qui ne paraît pas même avoir ajouté foi à son récit. La manière dont il parle du Dieu Sérapis, au pouvoir duquel on attribue le miracle, ne nous permet pas de supposer qu'il crut le miracle réel; *sur l'avertissement du Dieu Sérapis*, *auquel cette nation superstitieuse* (dedita superstitionibus gens) *rend des adorations plus particulières qu'à tous les autres Dieux.* Pour qu'on pût comparer ce miracle supposé avec ceux de Jésus-Christ, on devrait montrer une personne de basse condition qui, placée au milieu de ses ennemis, ayant toute la puissance du

pays armée contr'elle, environnée de gens fortement prévenus contre ses prétentions, ou intéressés à les rejetter et à attaquer son caractère, aurait soutenu cependant qu'elle avait opéré ces guérisons; qui aurait exigé de ceux qui en auraient été les témoins de renoncer à leurs espérances et à leurs opinions les plus enracinées, pour marcher à sa suite au milieu d'épreuves et de dangers de toute espèce: pour établir cette comparaison, il faudrait encore prouver que plusieurs des témoins de ces guérisons en ont été tellement frappés, qu'ils ont obéi à l'invitation qui leur a été adressée, en sacrifiant toutes les opinions dans lesquelles ils avaient été élevés, de même que leur repos, leur sûreté et leur réputation, et que c'est à de tels commencemens qu'il faut attribuer un grand changement arrivé dans le monde à cette époque, et dont les effets subsisteraient encore aujourd'hui. Certainement un fait de cette nature ne ressemblera guères, ni par ses circonstances, ni par ses effets, à celui que nous présente la relation de Tacite.

2. Le second exemple allégué par Mr. Hume est une histoire tirée des Mémoires du Cardinal de Retz; la voici: « Les Cha„ noines me montrèrent dans l'Église de „ Sarragosse un homme occupé à allumer „ les lampes, et ils me dirent que cet homme „ avait été plusieurs années à la porte, „ n'ayant alors qu'une jambe. "(*)

Mr. Hume convient que le Cardinal n'ajouta pas foi à cette histoire; il ne paraît pas qu'il ait examiné la jambe de cet homme, ni qu'il ait adressé aucune question à lui ou à d'autres sur ce sujet. Une jambe artificielle faite avec art dans un pays où l'on n'aurait jamais entendu parler de cette invention, suffisait pour avoir fait naître et répandre le bruit de ce miracle. Les Ecclésiastiques du lieu devaient favoriser un récit qui relevait l'honneur de leur Saint et de leur Église; et l'on n'aurait pas imaginé de contredire au milieu du dix-septième siècle, une histoire qu'*ils* admettaient: elle ne favorisait pas

(*) Liv. IV. A. D. 1654.

pas moins les anciens préjugés du peuple que ceux des Chefs de l'Église; ensorte que le préjugé était soutenu par l'autorité, et tous les deux rencontraient une très-grande ignorance pour assurer le succès de l'imposture. Si, comme je l'ai dit, l'invention d'un membre artificiel était alors nouvelle, le Cardinal lui-même n'aurait pas douté du miracle, sur-tout vu l'insouciance avec laquelle il écouta ce conte, et le peu de disposition qu'il se sentait à rechercher la fraude ou à la dévoiler.

3. La même solution peut expliquer les miracles qu'on nous dit avoir été opérés sur la tombe de l'Abbé Paris. Les malades qui visitaient cette tombe étaient si fort agités par leur dévotion, par l'attente de ce qui allait arriver, par la solemnité, par le local, et sur-tout par la sympathie de la foule dont ils étaient environnés, que plusieurs d'entr'eux tombèrent dans des convulsions violentes qui, dans certains cas, firent cesser des maux occasionnés par des obstructions. Cette solution peut être plus

facilement adoptée aujourd'hui que l'on a vu des effets de ce genre à la suite du magnétisme animal, et que le rapport des Médecins Français sur ce remède mystérieux est applicable au cas dont il s'agit : ils nous disent que ceux qui exercent cet art ont souvent occasionné des convulsions en travaillant sur l'imagination de leurs malades ; et que celles de ce genre sont un des remèdes les plus actifs que puisse éprouver la constitution humaine, mais aussi le plus incertain et le plus difficile à diriger.

Voici les circonstances qui justifient cette explication des miracles de l'Abbé Paris :

1. Ils ont été faits *par essai.* L'histoire avouée de ces miracles ne donne que neuf guérisons sur plusieurs milliers de malades et d'infirmes qui fréquentaient la tombe.

2. On convient qu'on y éprouvait des convulsions.

3. Que la plupart des maladies étaient d'un genre occasionné par des obstructions ou par le défaut de mouvement, telles que l'hydropisie, la paralisie, et quelques tumeurs.

4. Les guérisons étaient graduelles; quelques malades suivaient le remède plusieurs jours, d'autres plusieurs semaines, d'autres plusieurs mois.

5. Les guérisons de plusieurs étaient incomplettes.

6. D'autres n'étaient que passagères.

Ainsi, tout ce que cette histoire offre de merveilleux se réduit à ceci: c'est que sur une multitude innombrable de gens qui allaient chercher leur guérison près de la tombe, et dont plusieurs étaient agités par de fortes convulsions, un très-petit nombre éprouva du soulagement, et ce fut sur-tout par un effet sur les nerfs et sur les glandes.

Il n'est pas même nécessaire d'expliquer par ce moyen quelques-unes de ces guérisons, et la première de celles dont on a donné le catalogue diffère peu d'une guérison naturelle. Il s'agissait d'un jeune homme dont un œil était enflammé et l'autre perdu: l'inflammation se dissipa sans que l'œil perdu se rétablit; on avait commencé à la diminuer par des lotions de laudanum pen-

dant que le jeune homme se rendait près de la tombe. Ce qui est encore plus remarquable, c'est que l'inflammation reparut au bout de peu de tems. Une autre guérison fut celle d'un jeune homme qui avait perdu la vue par la piqûre d'une alène, et par l'écoulement de l'humeur aqueuse qui en fut la suite : sa vue qui se rétablissait graduellement, fut fortifiée dans les visites qu'il fit à la tombe, et probablement à mesure que de nouvelles sécrétions remplaçaient l'humeur qui s'était écoulée. Il faut observer que dans ces deux cas les convulsions ne semblaient pas de nature à pouvoir opérer une guérison.

J'accorderai que sous un point de vue, on ne saurait confondre ces miracles avec ceux qui sont rapportés par Tacite et par le Cardinal de Retz : ils n'étaient soutenus ni par les préjugés ni par l'autorité du pays où ils se manifestèrent ; c'étaient les miracles d'un parti en dispute avec un autre, et une lutte entre les Jansénistes et les Jésuites ; ils furent donc contredits, et

examinés par le parti contraire, ce qui fit découvrir plusieurs faussetés, et voir qu'il se mêlait beaucoup de fraude à quelque chose d'extraordinaire : et s'il se trouva des cas que l'on ne pût pas suffisamment expliquer dans le tems, cela vient de ce que l'on ne connaissait pas bien encore les effets des fortes affections spasmodiques. Enfin, loin que la cause des Jansénistes ait obtenu quelque succès par le moyen de ces miracles, elle n'a fait que tomber dans l'oubli, quoiqu'elle eût déjà de nombreux partisans avant l'époque où l'on voulut en établir la persuasion.

Rappellons-nous que l'histoire ne nous présente aucun miracle d'une aussi grande force que ceux-ci ; qu'elle n'en produit aucun qui soit exempt d'*équivoques*, qui ait renversé les préjugés établis et les croyances reçues, qui se soit accrédité malgré les oppositions et la force de l'autorité : on n'en a point vu qui ait entraîné les hommes, contre leurs opinions précédentes, dans une vie de mortification, de dangers et de souf-

frances; on n'a vu nulle part des gens les attester au prix de leurs fortunes et de leurs vies. (*)

(*) On pourrait croire que M. Mongeron, qui a publié les miracles de l'Abbé Paris, fait une exception à ce que je viens d'attester : il paraît qu'il présenta son livre au Roi avec le pressentiment que cette démarche l'exposerait à quelque danger ; en effet, il fut renfermé quelque tems après, et ne sortit jamais de prison. Si ces miracles avaient été sans équivoque, si la conviction de M. de Mongeron en eût été la conséquence, j'en aurais fait une exception, et j'aurais, je crois, défendu seul la cause de nos adversaires ; mais indépendamment des réflexions que nous avons faites sur le peu de certitude de ces miracles, l'exposé que M. de Mongeron nous a donné de sa conversion, en nous montrant l'état de son ame, nous fait connaître que *sa persuasion ne reposait pas sur des miracles externes.* " Il » entrait à peine dans le cimetière (nous dit-il), » qu'il se sentit saisi de respect et d'effroi, n'ayant » jamais entendu de prières exprimées avec autant » de ferveur que celles que les supplians prononçaient » sur la tombe. S'étant jetté à genoux, les coudes „ appuyés sur la pierre du tombeau, le visage cou„ vert de ses mains, il fit la prière suivante : *Oh toi „ par l'intercession duquel tant de miracles ont été opé» rés ! s'il est vrai qu'une portion de toi-même survive » dans le tombeau, et que tu aies quelqu'influence sur » le Tout-Puissant, aie pitié des ténèbres de mon en-*

» *tendement, et obtiens de sa miséricorde de les dis-*
» *siper!* Il nous dit qu'après cette prière, plusieurs
» pensées commencèrent à se faire jour dans son es-
» prit, et que son attention fut si profonde qu'il
» demeura quatre heures sur ses genoux, sans que
» la foule des supplians qui l'entouraient lui causât
» aucune distraction. Pendant cet intervalle, tous les
» argumens qu'il avait lus ou entendus en faveur du
» Christianisme, se présentèrent à son esprit dans un
» tel degré de force et de conviction, qu'il rentra chez
» lui pleinement convaincu de la vérité de la Religion
» en général, de même que de la sainteté et de la puis-
» sance de cet homme qui (à ce qu'il supposait)
» avait engagé la bonté Divine à éclairer son enten-
» dement d'une manière aussi soudaine." Douglas, *Criter. of miracles*, pag. 214.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLEAU

DES PREUVES ÉVIDENTES DU CHRISTIANISME.

EN TROIS PARTIES.

PART. I. De l'évidence historique et directe du Christianisme, distinguée de celle qu'on allégue en faveur d'autres miracles.

PART. II. Des preuves auxiliaires en faveur du Christianisme.

PART. III. Examen abrégé de quelques objections rebattues.

PAR WILLIAM PALEY, M. A.

ARCHIDIACRE DE CARLISLE.

Traduit de l'Anglais par D. LEVADE, M. du S. E.

EN DEUX VOLUMES.

TOME II.

A LAUSANNE,

Chez ANDRÉ FISCHER et LUC VINCENT, Imp. Lib.

1806.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE TOME II.

SECONDE PARTIE.

DES PREUVES AUXILIAIRES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME.

CHAPITRE I. *Prophéties.* pag. 1

CHAP. II. *Morale de l'Évangile.* 22

CHAP. III. Candeur *des Écrivains du Nouveau Testament.* 84

CHAP. IV. Uniformité *du caractère de Christ.* 103

CHAP. V. *Sur une* particularité *du caractère de Christ.* 126

CHAP. VI. Conformité *des faits dont l'Écriture parle occasionnellement ou auxquels elle se rapporte, avec ce que des mémoires étrangers de la même époque et qui n'ont point été contestés, nous apprennent sur ces mêmes faits.* 129

CHAP. VII. Coïncidences *non préméditées.* 188

CHAP. VIII. *Histoire de la* Résurrection. 194

CHAP. IX. Propagation *du Christianisme.* 203

SECT. II. *Réflexions sur ce qui précède.* 240

SECT. III. *Succès du Mahométisme,* 255

TROISIÈME PARTIE.

EXAMEN ABRÉGÉ DE QUELQUES OBJECTIONS REBATTUES.

CHAP. I. Différences *qui se trouvent entre les Évangiles.* pag. 283

CHAP. II. *Opinions* erronées *imputées aux Apôtres.* 292

CHAP. III. *Connexion du Christianisme avec l'histoire des Juifs.* 301

CHAP. IV. *Que le Christianisme a été* rejetté *par plusieurs à l'époque où il a paru.* 307

CHAP. V. *Que les premiers Chrétiens n'ont pas raconté ou rappellé les miracles du Christianisme aussi complètement et aussi fréquemment qu'on eût été en droit de l'attendre.* 338

CHAP. VI. *Que le Christianisme n'est pas connu et admis universellement, ses preuves manquant de clarté.* 356

CHAP. VII. Effets *qu'on attribue au Christianisme.* 374

CHAP. VIII. Conclusion. 390

SECONDE PARTIE.

PREUVES AUXILIARES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME.

CHAPITRE PREMIER.

Prophéties.

Esaïe LII. 13. -- LIII. « Voilà, mon
» Serviteur prospérera, il sera fort élevé, il
» sera haut et puissant: comme il a été pour
» plusieurs un sujet d'étonnement, tant il
» a paru abject et inférieur même aux plus
» petits des hommes; ainsi sera-t-on frappé
» d'étonnement, quand il répandra sa lu-
» mière sur plusieurs nations: les rois gar-
» deront le silence devant lui, parce qu'ils
» verront ce dont on ne leur avait rien dit,
» et qu'ils comprendront ce dont ils n'avaient
» point ouï parler."

« Qui a cru à notre prédication, et par qui
„ le bras de l'Éternel a-t-il été reconnu ? Il a
„ paru devant lui une faible plante et comme
„ un rejeton qui sort d'une terre aride ; il
„ n'y a en lui ni beauté ni éclat; nous l'avons
„ vû, et nous n'avons rien trouvé qui nous
„ attirât vers lui: méprisé, mis à peine au
„ rang des hommes, homme de douleur,
„ et qui a connu les souffrances, semblable
„ à ceux dont on détourne les yeux, il a été
„ un objet de dédain, et nous n'en avons fait
„ aucun cas. Cependant il s'est chargé de
„ nos maladies, il a pris sur lui nos douleurs;
„ et le voyant atteint de ses maux, nous
„ avons cru que c'était Dieu qui le frappait
„ et qui l'affligeait; mais il était percé pour
„ nos forfaits, et froissé pour nos iniquités;
„ le châtiment qui nous procure la paix est
„ tombé sur lui, et c'est par ses meurtris-
„ sures que nous sommes guéris. Nous étions
„ tous comme des brebis égarées; chacun
„ de nous suivait son propre chemin, et
„ l'Éternel a fait tomber sur lui l'iniquité
„ de nous tous; il a été opprimé et affligé,

„ cependant il n'a point ouvert la bouche;
„ il a été conduit comme un agneau, devant
„ celui qui doit l'égorger, et comme une
„ brebis muette, devant celui qui doit la
„ tondre; il n'a point ouvert la bouche. Il
„ a été tiré de l'oppression et délivré de la
„ condamnation; qui pourra exprimer sa
„ durée? Il a été retranché de la terre des
„ vivans; mais c'est à cause des péchés de
„ mon peuple qu'il a été frappé: on avait
„ ordonné son sépulcre avec les méchans,
„ et il a été avec le riche après sa mort: car
„ il n'avoit point commis de violence, et
„ il n'y avait point eu de fraude dans sa
„ bouche. Néanmoins l'Éternel a voulu qu'il
„ fut froissé, il l'a exposé aux souffrances;
„ mais après qu'il aura donné sa vie en sa-
„ crifice pour le péché, il se verra une
„ nombreuse postérité, il prolongera ses
„ jours, et les desseins de bienveillance de
„ l'Éternel s'accompliront heureusement en-
„ tre ses mains: il verra le fruit de ses peines,
„ il en sera pleinement satisfait; mon Ser-
„ viteur juste justifiera un grand nombre

„ d'hommes par la connaissance qu'ils au-
„ ront de lui, et il se chargera de leurs
„ iniquités. C'est pour cela que je lui don-
„ nerai sa portion parmi les grands, il par-
„ tagera le butin avec les puissans, parce
„ qu'il se sera offert lui-même à la mort,
„ qu'il aura été mis au rang des criminels,
„ qu'il aura porté les péchés de plusieurs, et
„ qu'il aura intercédé pour les coupables."

Les premières paroles de ce Livre annoncent les prédictions d'un Écrivain qui vivait sept cent ans avant l'Ère Chrétienne, et cette Prophétie nous offre incontestablement ce qui est essentiel à ce genre de preuve, savoir, qu'elle a été écrite et publiée avant l'événement auquel elle se rapporte, et que cet événement ne pouvait être prévu par aucun moyen naturel. Les archives ont été sous la garde des adversaires du Christianisme. Les Juifs, comme l'a observé un ancien Père de l'Église, ont été nos Bibliothécaires; cette prophétie se trouve dans leurs copies, comme dans les nôtres. Plusieurs d'entr'eux ont tenté de lui

donner une autre explication, mais aucun n'a essayé d'affaiblir son authenticité. Ce qui ajoute à sa force, c'est qu'elle est tirée d'un Écrit *annoncé comme Prophétique*, et dont l'Auteur déclare: qu'il va décrire les événemens futurs et les changemens qui surviendront dans le monde, pour autant qu'ils sont liés au sort et aux intérêts de la Nation Juive. — Ce passage n'est point tiré d'un livre d'histoire ou de dévotion; ce n'est pas, en conséquence, de quelques légers rapports avec des événemens futurs que nous le tenons pour prophétique. Ésaïe en prononça les paroles en qualité de Prophête, et avec la solemnité que demandait ce caractère; et les Juifs, en les lisant, ne doutèrent jamais qu'elles ne se rapportassent à des événemens qui devaient avoir lieu après la vie de l'Auteur. L'Ecclésiastique nous donne à connaître qu'elle était l'opinion générale des Juifs sur le but des écrits d'Ésaïe: " Il
„ vit, par un grand don de l'esprit, les
„ choses qui devaient enfin arriver, et il
„ consola ceux qui lamentaient en Sion; il

„ montra les choses à venir jusqu'à la fin des „ tems, et les choses cachées avant qu'elles „ fussent faites. " (Chap. XLVIII. 24.)

Un autre avantage de cette Prophétie, c'est de n'être entremêlée d'aucun autre sujet, d'être entière, détachée et dirigée sans interruption vers un point unique.

L'*Application* de cette Prophétie à l'Histoire Évangélique est simple et précise; point de double sens, point d'expressions figurées; elle est à la portée de l'intelligence de toute espèce de Lecteurs. Les obscurités, par où j'entends ces expressions qui demandent la connaissance de la langue du pays et des allusions à ses usages, y sont en petit nombre et de peu d'importance. Je n'ai pas remarqué que des variantes de copies ou des constructions étrangères à l'original produisissent aucune altération sensible dans le sens que nous offre cette Prophétie. On s'en convaincra en comparant nos traductions ordinaires avec celle de l'Évêque Lowth. Les différences que nous laisse appercevoir le résultat fidèle de ses recher-

ches, ne font que rapprocher un peu plus la Prophétie de l'Histoire du Nouveau Testament. C'est ainsi qu'au verset 4, du Chap. LIII, au lieu du mot « frappait » qui se trouve dans notre Bible, on lit dans la traduction du savant Évêque « judiciairement frappé »: Au lieu de ces paroles du ℣. 8, « il a été tiré de l'oppression et délivré de la condamnation », on y lit « il a été enlevé par un jugement oppressif »: Au lieu de ces paroles « qui pourra exprimer sa durée? » on y lit « qui racontera sa manière de vivre? » c'est-à-dire, qui est-ce qui se présentera pour sa défense? Au lieu de cette phrase « on avait ordonné son sépulcre avec les méchans, et il a été avec le riche après sa mort », ℣. 9, on y lit en conformité avec l'événement, « sa fosse fut préparée par les méchans, mais son tombeau a été avec l'homme riche. »

Il est naturel de rechercher quelle tournure les Juifs ont donné à cette prophétie (*).

(*) Vaticinium hoc Esaiæ est carnificina Rabbinorum, de quo aliqui Judæi mihi confessi sunt, Rab-

On a de fortes preuves que les anciens Rabbins l'ont appliquée au Messie qu'ils attendaient (*). Mais leurs interprêtes modernes s'accordent à y voir une description de l'état malheureux et du rétablissement de la Nation Juive désignée, disent-ils, sous le caractère d'un individu ; interprétation qui ne peut être justifiée par aucune critique raisonnable. Nous lisons à la fin du verset 8 : « c'est à cause des péchés de mon peuple qu'il a été frappé ; » la traduction plus littérale porte : « le coup a porté sur lui, » et les Juifs traduisent « pour le forfait de mon peuple le coup a porté sur *eux.* » Ils allèguent, pour justifier cette altération, que le pronom hébreu est susceptible d'une signification au pluriel, aussi bien qu'au singulier ; c'est-à-dire, peut s'accommoder à leur interprétation aussi bien qu'à la nôtre (†). C'est-là le seul point sur lequel ils

binos suos ex propheticis scripturis facile se extricare potuisse, *modo Esaias tacuisset* ? Hulse, *Theol. Jud.*, p. 318. -- Quoted by Poole in locum.

(*) Hulse, *Theol. Jud.*, p. 430.

(†) J'ai supprimé une longue note du Dr. Paley,

disputent, ne s'écartant en rien de notre manière de traduire le reste de la Prophétie. Nous nous contenterons d'en appeler au bon sens de tout Lecteur attentif pour apprécier la probabilité d'une explication qui me semble offrir des difficultés insurmontables. Dans la supposition que le Peuple Juif est le patient désigné dans la Prophétie, ne pourrait-on pas demander aux Interprêtes Juifs de nous expliquer au nom *de qui* le Prophête parle, quand il dit: « il s'est chargé de *nos* maladies, il a pris sur lui *nos* douleurs; et le voyant atteint de ses maux, *nous* avons cru que c'était Dieu qui le frappait et qui l'affligeait, mais il était percé pour *nos* forfaits et froissé pour *nos* iniquités, le châtiment qui *nous* procure la

qui se borne à justifier l'adoption que l'Évêque Lowth et le Dr. Kennicot ont fait de la version des LXX, qui au lieu de traduire la fin du ✝. 8 par ces mots: « mais c'est à cause des péchés de mon peuple qu'il a été frappé " dit « pour la transgression de mon peuple, il a été frappé *à mort*. " Origène prouve que les Juifs de son tems traduisaient ainsi le passage.

paix est tombé sur lui, et c'est par ses meurtrissures que *nous* sommes guéris. " Et quel rapport appercevrait-on entre l'Histoire Juive et le contenu du vers. 7? " Il a été opprimé et affligé; cependant il n'a point ouvert la bouche; il a été conduit comme un agneau devant celui qui doit l'égorger, et comme une brebis muettte devant celui qui doit la tondre. " La mention faite au vers. 9 de " sépulcre, " ne saurait s'appliquer aux révolutions d'une nation, non plus que la fin de la prophétie au vers. 12, qui nous peint les souffrances comme étant *volontaires*, et le patient comme intercédant pour les oppresseurs: " parce qu'il se sera offert lui-même à la mort, qu'il aura été mis au rang des criminels, qu'il aura porté les péchés de plusieurs, et qu'il aura intercédé pour les coupables. "

L'Ancien Testament nous présente d'autres Prophéties que les Chrétiens appliquent à l'Histoire Évangelique, et qui nous paraissent mériter un grand respect et beaucoup

d'attention. — Je me borne à présenter la Prophétie ci-dessus, parce qu'elle me paraît la plus claire et la plus forte de toutes, et parce que la plupart des autres demanderaient, pour en faire sentir la force avec fidélité, des discussions qui ne sauraient s'accommoder avec les bornes et la nature de cet ouvrage. Le Lecteur trouvera dans un traité de l'Évêque Chandler ce sujet présenté avec ordre et expliqué avec clarté. Il voudra bien se rappeler ce que les défenseurs du Christianisme ont souvent mis en avant et avec vérité, c'est qu'on ne trouve dans l'Histoire aucun autre personnage éminent, à la vie duquel tant de circonstances puissent s'appliquer. Nous invitons ceux qui objecteraient que ces applications doivent une partie de leur succès au hazard, à la subtilité dans les rapprochemens, à la diligence dans les recherches, nous les invitons à essayer le succès de ces tentatives, en se proposant Mahomet ou quelqu'autre personnage comme pouvant être l'objet de cette prophétie de l'Ancien Testament.

II. Les prédictions de notre Seigneur sur la ruine de Jérusalem, que trois des Évangelistes ont publiées, nous offrent une seconde source de preuves prophétiques.

Luc XXI. 5 - 25. " Quelques personnes „ lui disant que le temple était bâti de belles „ pierres, et orné de dons précieux, il leur „ répondit: il viendra un tems où tout ce „ que vous voyez ici sera tellement détruit, „ qu'il n'y sera laissé pierre sur pierre. Ils „ lui firent alors cette question: Maître, „ quand est-ce que cela arrivera, et à quel „ signe connaîtra-t-on que ces choses sont „ sur le point de s'accomplir ? Jésus leur „ répondit: prenez garde à ne vous laisser „ pas séduire; car plusieurs viendront qui „ prendront mon nom, disant: c'est moi „ qui suis le Christ. Le tems est proche, „ ne les suivez donc point. Lorsque vous „ entendrez parler de guerres et de tumul- „ tes, n'en soyez pas consternés; car il faut „ que ces choses arrivent auparavant, mais „ ce ne sera pas sitôt la fin. Il leur dit aussi: „ une nation s'élèvera contre une autre

„ nation, et un royaume contre un autre
„ royaume. Il y aura en divers lieux de
„ grands tremblemens de terre, des famines
„ et des pestes, et dans le Ciel il paraîtra
„ des choses épouvantables et de grands
„ signes; mais avant tout cela, on se saisira
„ de vous, on vous persécutera, on vous
„ livrera aux synagogues, on vous empri-
„ sonnera, on vous traînera devant les Rois
„ et devant les Gouverneurs à cause de mon
„ nom; cela vous arrivera, afin que vous
„ me rendiez témoignage; mettez-vous
„ donc dans l'esprit de ne point préméditer
„ ce que vous aurez à dire pour votre dé-
„ fense; car je vous mettrai dans la bouche
„ des discours pleins d'une sagesse, à laquelle
„ tous vos adversaires ne pourront résister,
„ ni rien opposer. Vous serez livrés même
„ par vos pères et par vos mères, par vos
„ frères, par vos parens et par vos amis, et
„ l'on fera mourir quelques-uns d'entre vous.
„ Vous serez haïs de tout le monde à cause
„ mon nom; cependant il ne se perdra pas
„ un cheveu de votre tête; possédez vos

„ ames par votre patience. Quand vous „ verrez Jérusalem investie par une armée, „ sachez qu'elle est près de sa ruine. Alors „ que ceux qui sont en Judée s'enfuient „ aux montagnes, que ceux qui se trouve- „ ront dans la ville en sortent, et que ceux „ qui seront dehors n'y rentrent point; parce „ que ce sont-là les jours de la vengeance, „ afin que tout ce qui est écrit s'accom- „ plisse. Malheur aux femmes qui en ce „ tems-là seront enceintes, et à celles qui „ auront des enfans à la mamelle; car ce „ pays sera réduit à une grande extrêmité, „ et la colère de Dieu tombera sur ce peuple. „ Ils tomberont sous le tranchant de l'épée, „ et on les mènera en esclavage parmi toutes „ les nations, et Jérusalem sera foulée aux „ pieds par les nations, jusqu'à ce que le „ tems des nations soit accompli."

Cette prédiction se trouve énoncée au Chap. XXIV[e] de St. Matthieu et au XIII[e] de St. Marc dans des termes très-ressemblans. St. Luc nous a conservé, Chap. XIX. 41-44, les expressions touchantes de sen-

sibilité que la perspective de ces calamités arracha au Sauveur dans une autre occasion: « Lorsqu'il fut proche de la ville, en la
„ voyant, il pleura sur elle, et dit: ah! si
„ tu avais reconnu, au moins en ce jour
„ qui t'est donné, les choses qui appartien-
„ nent à ta paix ? mais maintenant elles
„ sont cachées à tes yeux : car il viendra
„ un tems malheureux pour toi, où tes en-
„ nemis t'environneront de tranchées, t'en-
„ fermeront et te serreront de toutes parts;
„ ils te détruiront entièrement, toi et tes
„ enfans qui sont dans tes murs; et ils ne
„ te laisseront pierre sur pierre, parce que
„ tu n'as pas connu le tems auquel tu as
„ été visitée. »

Ces passages renferment des prédictions formelles et directes. On retrouve dans plusieurs autres discours du Sauveur des allusions au même événement, dont quelques-unes sont claires et d'autres paraboliques ou figuratives (*). On n'a jamais douté que cette

(†) Matth. XXI. 33-46. XXII. 1-7. Marc XII. 1-12. Luc XIII. 1-9. XX. 9-20. XXI. 5-13.

description ne fut d'accord avec l'événement, ou que la ruine de la nation Juive, la prise de Jérusalem, n'aient eu lieu sous Vespasien, trente-six ans après la mort de Christ. Plusieurs Savans nous ont montré ce même accord dans plusieurs articles de détail, et plusieurs circonstances de la prophétie. L'histoire détaillée de cet événement par Josephe, Historien Juif et contemporain, facilite nos recherches et donne un appui à notre raisonnement. Sous ce rapport il ne peut exciter aucun doute. Mais cette prophétie a-t-elle réellement été annoncée *avant* l'événement ? C'est sur ce point unique que rouleront mes observations, parce que c'est la seule chose qu'il nous importe d'examiner.

1. Quoique l'antiquité varie dans la fixation de la date précise des trois Évangiles que nous avons cité, elle ne laisse pas de *s'accorder* à les reconnaître comme publiés avant la destruction de Jérusalem. (*)

2.

(*) Lardner, vol. XIII.

2. Nous tirons du cours de la vie humaine une forte probabilité en faveur du jugement de l'antiquité. La destruction de Jérusalem eut lieu la 70e année de la naissance de Christ. Nos trois Évangelistes, dont l'un était son compagnon immédiat, et les deux autres associés avec ses compagnons, ne devaient pas être de beaucoup plus jeunes que lui. Ils auraient donc été bien avancés en âge lors de la prise de Jérusalem; et l'on ne saurait assigner la raison qui leur eût fait différer si long-tems de publier leurs histoires.

3. (*) Si la destruction de Jérusalem eût été connue des Évangelistes à l'époque où ils écrivirent leurs Évangiles, est-il probable que voyant dans cette catastrophe le plein accomplissement des prophéties, il ne leur fût pas échappé un mot de cet accomplissement, quand ils publièrent ces prédictions? Lorsque St. Luc rapporte la prédiction qu'Agabus fit d'une famine, il

(*) Leclerc, Diss. III. de Quat. Ev. num. VII. p. 541.

ajoute ces mots : " et en effet elle arriva sous „ Claude César ;" (*) tandis que ces prophéties distinctement annoncées dans un chapitre de chacun des trois Évangiles, auraient été rappelées dans différens passages de ces Évangiles, sans qu'on pût y entrevoir la moindre insinuation de leur accomplissement. Je conviens qu'un imposteur, dans l'intention de persuader à ses Lecteurs que le livre avait précédé l'événement, eût supprimé toute insinuation semblable : mais le caractère des Auteurs de l'Évangile les met à l'abri de ce soupçon ; la ruse leur était étrangère. Jamais Écrivain ne s'occupa moins qu'eux à prévenir les objections. On ne trouve pas une phrase qui insinue que leurs écrits aient *précédé* les guerres des Juifs ; ce qu'ils eussent cherché à persuader en les supposant des imposteurs. Aucun mot ne tend à indiquer au Lecteur que leurs Mémoires ont été écrits *avant* la destruction de Jérusalem ; ce qu'un sophiste eût cherché à faire. On y apperçoit aucune trace

(*) Act. XI. 28.

de l'accomplissement des prophéties qu'ils avaient publiées, ce qu'un Écrivain *sans artifice* n'eût pas manqué de laisser entrevoir d'une manière ou d'une autre, s'il eût écrit *après* l'événement.

4. Quel sens auraient ces conseils que Christ donne à ses Disciples de prendre la fuite (*), si ces prophéties avaient été fabriquées après l'événement? À l'approche du siège qui menaçait Jérusalem, les Chrétiens en sortirent ou n'en sortirent pas. Dans le premier cas, ils devaient avoir connaissance de la prophétie. Si à l'époque du siége ils n'en avaient pas connaissance, s'ils n'ont fait

(*) Luc XXI. 20. 21. « Et quand vous verrez Jérusalem être environnée d'armées, sachez alors » que sa désolation est proche. Alors que ceux qui » sont en Judée, s'enfuient aux montagnes; et que » ceux qui sont dans Jérusalem s'en retirent; et que » ceux qui sont aux champs, n'entrent point en elle." Matth. XXIV. 16. 17. 18. « Alors que ceux qui seront » en Judée, s'enfuient aux montagnes; et que celui » qui sera sur la maison, ne descende point pour » emporter quoique ce soit de sa maison; et que » celui qui est aux champs, ne retourne point en » arrière pour emporter ses habits."

aucun usage de cet avertissement, imaginerait-on qu'un Écrivain se permit une telle fiction à l'époque, ou très-près de l'événement, (ce qui est la supposition la plus désavantageuse qu'on puisse admettre sur le tems de la publication de nos Évangiles,) comprendrait-on qu'écrivant à des Juifs, à des Juifs convertis (ce qui certainement est le cas de St. Matthieu) il eût déclaré que les sectateurs de Christ n'avaient point fait usage, au moment du danger, des avertissemens qu'ils avaient reçu, malgré l'intérêt qu'ils avaient à les connaître et à les apprécier. Lors même que les prophéties ne seraient parvenues à la connaissance des Évangelistes que par la voye de la tradition, elle devait avoir existé avant l'événement. Car supposez que sans nulle autorité, sans avoir même une tradition pour guide, ils eussent forgé ces passages, ce serait leur imputer un degré de fraude et d'imposture dont leurs ouvrages repoussent tout soupçon.

5. Je croirais aussi qu'en supposant les prophéties composées après l'événement,

elles eussent contenu plus de particularités? On y aurait inséré le nom ou la description de la puissance ennemie, les noms du Général et de l'Empereur. On y aurait déterminé l'époque d'une manière plus précise ; et je me fortifierais dans mon opinion, en observant que les prophéties supposées des oracles Sybillins, celles des douze Patriarches et d'autres de ce genre, n'ont été que des faits historiques annoncés sous une forme prophétique.

On nous objecte que la prophétie sur la destruction de Jérusalem se trouvant entremêlée d'expressions qui se rapportent au Jugement dernier, le Lecteur est tenté de lier ces deux événemens l'un à l'autre; mais cette objection n'attaque pas mon raisonnement, lors même que la prophétie aurait combiné ce que le Sauveur a pu dire sur des sujets analogues, sans indiquer l'ordre avec exactitude, et sans avoir toujours marqué la transition du discours. Il nous suffit que le Sauveur y ait réellement annoncé la destruction de Jérusalem.

CHAPITRE II.

Morale de l'Évangile.

QUOIQUE mon but dans ce chapitre soit de tirer de la Morale de l'Évangile une preuve de sa vérité, je conviens 1°. que le premier but de la Mission n'a pas été d'enseigner la Morale ; 2°. que cette science, soit dans l'Évangile, soit dans tout autre Livre, ne saurait être présentée, proprement parlant, comme un sujet de découverte.

Si j'avais à déterminer en peu de mots le but du Christianisme envisagé comme *Révélation* (*), je dirais qu'il a été donné pour

(*) La Mission de Christ, et sur-tout sa mort, peuvent être la source de grands et d'inestimables bienfaits, sans découler du Christianisme envisagé comme *Révélation*, c'est-à-dire, que ses bienfaits auraient pu exister et avoir leur effet, quoiqu'ils ne nous eussent point été révélés dans cette vie. Ces bienfaits peuvent avoir une grande étendue : ils peuvent intéresser même d'autres classes d'Êtres intelligens. Je crois que l'opinion qui admet que les effets sa-

exercer une influence sur la conduite de la vie humaine, pour établir la preuve d'un état futur de peines et de récompenses, « pour mettre en évidence la vie et l'immortalité. » Son but direct serait de présenter des motifs et non des règles, une sanction et non des préceptes. Et c'est-là ce qui était le plus nécessaire au genre humain. Les membres d'une société civilisée peuvent assez bien juger comment ils doivent se conduire dans tous les cas ordinaires; mais sans la connaissance d'un état futur, ou ce qui est la même chose, sans

lutaires de la mort de Christ s'étendent à toutes les espèces humaines, est une opinion générale, et je l'ai dès long-tems adoptée. Je crois que cette mort est la rédemption du *Monde*. « Car c'est lui qui est la victime de propiciation pour nos pêchés, et non-seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde. " Jean II. 2. Il est probable que le bonheur futur, et peut-être la future existence des espèces, l'acceptation de *tous* auprès de Dieu à des conditions plus favorables, dépend de cette mort, ou peut être obtenu par elle. Or ces effets, quels qu'ils soient, n'appartiennent pas au Christianisme comme *Révélation*, parce qn'ils existent pour ceux-là même à qui le Christianisme *n'est pas révélé*.

des preuves évidentes de cet état, ils manquent de *motifs* pour remplir leurs devoirs; ils manquent du moins d'une force de motifs suffisante pour résister à celle des passions et aux tentations qui naissent de l'intérêt présent. Leurs règles de conduite sont sans autorité. Le plus grand bienfait que l'espèce humaine pût attendre et recevoir, et qu'une révélation Divine pût se proposer, était la manifestation d'une existence future. Et quoiqu'en remplissant ce but, Dieu eût pu donner occasionnellement, par le ministère de son Envoyé, des préceptes moraux, des exemples ou des développemens de préceptes moraux d'un prix inestimable, toutefois on ne saurait les envisager comme étant le but primitif de la mission.

Secondement, on ne peut dire que la morale contenue dans l'Évangile ou dans tout autre Livre soit proprement un sujet de découverte; par où j'entends qu'on ne saurait y appercevoir rien d'analogue à ce qui, dans la philosophie naturelle, dans les arts de la vie et dans quelques sciences,

porte le nom de découvertes ; telles que le système de l'Univers, la circulation du sang, la tendance de l'aiguille aimantée vers le pôle, les lois de la gravitation ; l'écriture alphabétique, l'arithmétique décimale, et d'autres semblables ; en un mot, on ne saurait y appercevoir des faits, des preuves, des inventions totalement inconnues et auxquelles on n'avait jamais pensé. Celui-là donc qui à la lecture du Nouveau Testament s'attendrait à être étonné par des découvertes en morale, comme il s'est senti frappé, ou plutôt comme le monde a dû être frappé en acquérant pour la première fois la connaissance de quelqu'une des découvertes dont nous venons de parler, un tel homme attendrait un effet que la nature du sujet rend impossible : et je fonde mon opinion sur ce que les qualités des actions dépendent de leurs effets qui de tout tems ont été soumis à l'expérience de l'homme.

Du moment qu'il a été admis, n'importe sur quel principe, que la vertu consiste à faire du bien, le reste n'est qu'un calcul.

Mais comme chaque action particulière ne peut être soumise à ce calcul, on a établi des régles intermédiaires, à l'aide desquelles on rend la morale plus aisée, car nous n'avons alors qu'à rechercher si leur tendance conduit au bien : quant à nos actions, nous n'avons qu'à nous assurer si elles s'accordent avec la régle. Nos actions se rapportent aux régles, et les régles au bonheur public. Maintenant on ne saurait appercevoir dans la formation de ces régles de place pour une découverte proprement ainsi nommée ; mais un vaste champ se présente aux développemens de la sagesse, du jugement et de la prudence.

En conséquence de ces observations, sans chercher à faire le panégyrique de la morale de l'Évangile, je me borne à l'apprécier par le raisonnement. Et je crois que cette morale, si nous remontons à sa source, nous paraîtra bien extraordinaire, et qu'on ne saurait en rendre raison, si l'on se refusait à admettre quelque caractère de Divinité dans la Religion Chrétienne. Je con-

sens à ne pas me prévaloir de toute la force de ce raisonnement, mais je dis que cette morale de l'Evangile ne peut appartenir à quelques traditions de siècles et de peuples barbares, à des doctrines fondées sur l'extravagance, à quelque production de l'imposture ou aux écarts de l'enthousiasme.

Les recherches que nous allons faire se présentent sous deux chefs : les choses enseignées et la manière dont elles ont été enseignées.

Si la nature et les limites de mon ouvrage me l'eussent permis, j'aurais aimé à transcrire en entier tout ce que l'Auteur du Livre de *l'Évidence interne du Christianisme* a écrit sur la morale de l'Evangile, et parce que ses opinions sont conformes aux miennes, et parce qu'on ne saurait les exprimer plus nettement. Ce profond observateur de la nature humaine, que je crois sincèrement converti au Christianisme, me semble prouver d'une manière satisfaisante ces deux propositions:

. C'est que l'Evangile ne fait nulle mention de quelques qualités qui ont été géné-

ralement l'objet des éloges et de l'admiration du genre humain, parce que dans la réalité et dans leurs effets ordinaires elles étaient préjudiciables.

II. C'est que l'Evangile relève quelques vertus de la plus grande valeur intrinséque, et qui avaient été généralement méconnues ou méprisées.

L'amitié, le patriotisme, le courage actif, sont les exemples dont cet Auteur appuie sa première proposition, en prenant ces qualités dans leur acception et dans leurs effets ordinaires.

Le courage passif ou le support des souffrances, la patience dans les injures, l'humilité, la résignation, la douceur, sont les vertus que sa seconde proposition a en vue.

Il est certain qu'on peut ranger le genre humain sous deux classes générales. L'une se distingue par la vigueur, la fermeté, la résolution; se montre entreprenante, active, susceptible, jalouse de sa réputation, passionnée dans ses attachemens, inflexible dans sa marche, et violente dans ses res-

sentimens. L'autre est douce, indulgente, prête à céder, à pardonner, lente à agir, disposée à souffrir ; silentieuse, modérée lorsqu'on l'outrage, cherchant à se réconcilier lorsque d'autres exigeraient une satisfaction, n'opposant aucune résistance aux attaques de l'homme impudent, elle se plie avec indulgence aux préjugés comme aux caractères emportés et intraitables avec lesquels elle peut se trouver compromise.

Le premier de ces caractères est, et a toujours été admiré dans le monde; c'est le caractère des grands hommes. On y trouve une dignité qui force généralement au respect.

Le dernier est réputé pauvre en esprit, faible et abject. Toutefois c'est ce dernier caractère que le Fondateur du Christianisme n'a cessé de recommander par ses préceptes et par son exemple, tandis qu'il ne paraissait faire aucun cas du premier. C'est ce dernier caractère qui se trouve tracé dans ces préceptes remarquables: Matth. V. 39. « Ne résistez point à celui qui vous mal-

„ traite ; que si quelqu'un vous frappe sur „ la joue droite, présentez-lui aussi l'autre; „ si un homme veut vous faire un procès „ pour avoir votre tunique, abandonnez-„ lui aussi votre manteau ; si quelqu'un veut „ vous contraindre à faire un mille avec lui, „ faites-en deux, aimez vos ennemis, bé-„ nissez ceux qui vous maudissent, faites „ du bien à ceux qui vous haïssent, et priez „ pour ceux qui vous maltraitent et vous „ persécutent. " Certainement cette morale n'est pas puisée dans des lieux communs, on ne peut contester qu'elle ne soit originale, et qu'elle ne suppose (et c'est dans ce but que nous en parlons) que rien n'est plus éloigné du héros, selon le monde, que le caractère du Chrétien.

L'Auteur dont je présente les idées, ne s'est pas borné à montrer cette différence avec plus de force que ne l'avait fait aucun Écrivain avant lui, mais sans tenir compte des premières impulsions de l'opinion populaire, des éloges prodigués par les orateurs et les poëtes, même du suffrage des

historiens et des moralistes, il a prouvé que ce dernier caractère est d'un plus grand prix, soit parce qu'il est plus difficile à acquérir et à conserver, soit parce qu'il contribue plus efficacement au bonheur et à la tranquillité de la vie sociale.

Voici comment il raisonne:

I. Si cette disposition était universelle, la question serait bientôt décidée; le monde ne serait qu'une société d'amis. Tandis qu'en supposant la disposition contraire universelle, il en résulterait une scène de contestation générale. Le monde ne pourrait contenir une génération de tels hommes.

II. Si, au contraire, cette disposition ne se trouve être que partielle, comme le fait le prouve, si un petit nombre de personnes de ce second caractère se trouvent jettés au milieu d'hommes du caractère opposé, on verra que les querelles, ce fléau du bonheur et cette source du malheur de l'homme (pour autant que son bonheur ou son malheur peuvent dépendre de l'homme) sont prévenues, conciliées, terminées en propor-

tion qu'il se trouvera des hommes de notre seconde classe confondus avec la première. Sans ce mélange, les inimitiés seraient non-seulement fréquentes, mais une fois déclarées, seraient éternelles; car chaque vengeance étant une injure nouvelle, exigeant en conséquence une nouvelle *satisfaction*, la mort seule qui termine la vie de l'homme, qui du moins fait cesser ses rapports avec ses semblables, pourrait mettre fin à cette réciprocité d'injures et à ce développement de haine toujours croissante.

L'on dira que le premier de ces deux caractères peut être occasionnellement utile, qu'il entre essentiellement dans la formation d'un grand Général, d'un grand homme d'État dont les travaux pourront être avantageux au genre humain. Mais on peut en dire autant de plusieurs dispositions reconnues pour vicieuses. L'*Envie* en est un exemple. N'est-elle pas l'aiguillon le plus actif au développement de nos forces; n'est-ce pas à ce ressort que nous sommes redevables

de

de plusieurs savans, de plusieurs grands Capitaines, de plusieurs artistes distingués? Mais elle n'en est pas moins généralement réputée vicieuse, ou du moins les moralistes sages sont loin d'en faire l'éloge, parce que ses effets sont le plus souvent nuisibles.

Le Sauveur montra la préférence qu'il donnait au caractère de débonnaireté dont nous soutenons la cause par le soin qu'il prit de corriger l'ambition de ses Disciples, par les fréquens avertissemens qu'il leur donna de chercher leur grandeur dans l'humilité, et par les censures qu'il adressa si souvent aux principaux de sa nation, pour leur reprocher leurs prétentions de supériorité, et leur avidité pour de vaines distinctions. « Ils (les Scribes et les Pharisiens) » aiment à avoir les premières places dans les » festins et les premiers siéges dans les synagogues, à être salués dans les places » publiques, et à être appellés par les hommes, notre maître, notre maître. Mais » vous, ne souffrez pas qu'on vous appelle » maître, car vous n'avez qu'un Maître, qui

„ est le Christ, et vous êtes tous frères.
„ N'appellez personne sur la terre votre
„ père, car vous n'avez qu'un Père, qui est
„ dans le Ciel. Ne vous faites pas appeller
„ docteurs, car vous n'avez qu'un seul
„ Docteur, qui est le Christ. Le plus grand
„ d'entre vous doit être votre serviteur.
„ Celui qui s'élève sera abaissé, et celui qui
„ s'abaisse sera élevé" (*). Je ne fais pas d'autres remarques sur ces passages, (parce qu'ils n'offrent que la répétition de la doctrine ou quelque variété dans l'expression des principes que nous avons déjà établis). J'excepte cependant les conseils que donne le Sauveur aux convives d'un festin, (Luc XIV. 7.) qui me semblent étendre la régle de conduite jusques à ce que nous appellons *civilité;* et loin de croire ce genre de conseils au-dessous de la dignité de la mission du Sauveur comme on pourrait le penser au premier coup-d'œil, j'y verrais plutôt le développement des préceptes précédens,

(*) Matth. XXIII. 6. Marc XII. 39. Luc XX. 43. XIV. 7.

car le manque de civilité est un manque de morale.

On comprend aisément que les préceptes que nous venons de citer, ou plutôt la disposition que ces préceptes cherche à faire naître en nous, doit nous diriger dans notre conduite privée et lorsque nous agissons par des motifs purement personnels, d'après une impulsion qui provient de nous-mêmes ou qui se rapporte à nous-mêmes. Mais si nous venons à considérer ce qui peut être nécessaire au bien public, dans le cas où il ne s'agit que du bien général, dans la position où se trouvent des hommes d'État, les régles ci-dessus ne pourront alors servir de boussole. Cette distinction est assez sensible, et quand elle le serait moins, il n'en résulterait jamais de conséquence bien fâcheuse, parce qu'il est rare que dans le commerce de la vie privée les hommes aient à agir en vue du bien public et général, et que la régle indiquée dirigera toujours les motifs personnels de leurs actions.

Cette préférence donnée à la patience sur

l'héroïsme, et dont le Lecteur peut trouver le développement dans l'ouvrage que nous lui avons indiqué, est un caractère distinctif de la Morale Chrétienne; et je le présente comme la première preuve d'une sagesse bien supérieure à ce qu'on devait présumer des circonstances et de l'esprit national de son Auteur.

II. Nous tirons une *seconde* preuve en faveur de la morale du Nouveau Testament, de l'importance qu'attache le Sauveur à régler nos pensées. Je place ici cette considération, parce qu'elle se lie avec la précédente. La première se rapportait aux actions tendantes à faire du mal; celle-ci aux actions tendantes à la volupté; leur réunion présente le caractère entier.

« C'est du *cœur* que viennent les mauvai- „ ses pensées, les meurtres, les adultères, „ les fornications, les larcins, les faux té- „ moignages, les blasphêmes; c'est là ce qui „ souille l'homme." Matth. XV. 19. « Mal- „ heur à vous, Scribes et Pharisiens, hypo- „ crites, parce que vous nettoyez le dehors

„ de la coupe et du plat, pendant qu'au
„ *dedans* vous êtes pleins de rapine et d'in-
„ tempérance. Vous ressemblez à des sépul-
„ cres blanchis dont le dehors paraît beau,
„ mais dont le dedans est rempli d'ossemens
„ de mort, et de toute sorte d'ordure. C'est
„ ainsi qu'au dehors vous paraissez gens de
„ bien aux hommes, et qu'au *dedans* vous
„ êtes remplis d'hypocrisie et d'injustice."
Matth. XXIII. 25. 27. 28. Voici une autre expression bien forte: "Quiconque regarde
„ une femme avec des yeux de convoitise,
„ a déjà commis l'adultère en son cœur."
Matth. V. 28. Celui qui voudra réfléchir, conviendra que les penchans de notre nature doivent être assujettis à une régle; mais il s'agit de savoir si c'est à la pensée ou à l'action que le frein doit être imposé. Notre Sauveur s'est prononcé sur cette question dans les textes que nous avons cités. Le gouvernement de la pensée lui paraît essentiel; la pureté intérieure est tout pour lui. Et je crois que cette discipline seule peut avoir du succès, ou qu'un système de morale

qui prohiberait les actions en laissant la liberté aux pensées, serait sans efficace. Ceci étant une suite de l'expérience et de la connaissance de la constitution humaine, j'offre en preuve le jugement de ceux qui ont paru s'être occupés avec attention de ce sujet, et qui ont eu les qualités requises pour nous en donner de justes idées. Boerhave nous rappelle cette déclaration du Sauveur: « Quiconque regarde une femme avec des „ yeux de convoitise, a déjà commis l'adul„ tère dans son cœur. " Il pense ainsi que nous, que ces paroles sont une injonction à réprimer nos pensées, et il répétait souvent: « que notre Sauveur connaissait mieux „ la nature humaine que Socrate. " Haller, en nous rapportant ce propos de Boerhave, l'accompagne de quelques réflexions: (*) « Le Sauveur n'avait pas manqué d'observer „ que la plus sûre défense contre le vice „ était l'éloignement des mauvaises pensées; „ car lorsqu'un débauché nourrit son ima„ gination d'images impures, les idées licen-

(*) Lettres à sa fille.

„ tieuses qu'il se retrace aiguillonnent ses „ desirs avec une violence irrésistible. Cet „ état est suivi de l'abandon au désordre, „ à moins que quelqu'obstacle extérieur ne „ l'empêche de se livrer au péché qu'il a „ résolu de commettre." — « Tous les mo- „ mens que l'on donne à projetter une „ mauvaise action, augmentent la force de „ l'objet dangereux qui s'est emparé de „ notre esprit ?" Je pense que ces réflexions ne seront démenties par personne.

III. Troisièmement, supposez qu'on eût demandé à un Moraliste un principe général et quelques régles abrégées de conduite, et qu'il eut répondu : « Conformez constam- „ ment vos actions à ce que vous croyez être „ la volonté de votre Créateur ; ayez cons- „ tamment en vue non votre propre intérêt, „ mais le bonheur et le soulagement de ceux „ avec qui vous vivez." Certainement cette réponse eut paru judicieuse aux yeux des Moralistes les plus sages et dans toutes les époques du monde. En effet, elle présente d'abord le seul motif qui agisse sans variation,

uniformément, en public et en secret, dans des cas ordinaires et au fort de la tentation. Secondement, elle tend à corriger ce qui demande le plus à l'être dans le caractère de l'homme, *l'égoïsme* ou le mépris de tout ce qui concerne les convenances ou les jouissances des autres hommes. Lorsque nous voulons apprécier une régle de morale, nous devons indépendamment du devoir particulier qu'elle peut avoir en vue, en saisir l'esprit général; ne pas y voir seulement ce qu'elle nous indique de faire, mais le caractère général qu'elle voudrait nous faire revêtir. Ainsi dans l'exemple que nous venons de donner, la régle portera celui qui veut s'y conformer, à être *attentif* non-seulement aux droits de ses semblables, mais à leur sensibilité dans ce qui concerne et le corps et l'ame, dans les grandes comme dans les petites occasions; à s'occuper de leur aise, de leurs commodités, de leurs jouissances dans tous les points sur lesquels il peut influer, et sur-tout vis-à-vis de ceux qui sont dans sa dépendance ou sous son autorité.

Maintenant ce qui eût pu sortir de la bouche du plus célèbre Philosophe dans le siècle le plus éclairé, ce qui eût été réputé digne de sa sagesse et de son caractère, c'est ce que le Sauveur a prononcé dans une occasion semblable à celle que nous avons supposée: "Et' l'un d'entre eux qui était Doc„ teur de la Loi, lui fit cette question pour „ le surprendre : Maître, lequel est le grand „ Commandement de la Loi? Jésus lui dit: „ Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout „ ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta „ pensée. Celui-ci est le premier et le grand „ Commandement; et le second semblable „ à celui-là est : tu aimeras ton prochain „ comme toi-même. De ces deux Comman„ demens dépendent toute la Loi et les Pro„ phêtes." Matth. XXII. 35-40. Ce second précepte se trouve répété par St. Matthieu XIX. 16. dans une occasion analogue à la première. Les deux préceptes se trouvent cités dans St. Luc, X. 27. et à la même occasion. Dans ces deux derniers exemples, la question proposée était: "Que ferai-je pour

„ hériter la vie éternelle ? " Dans ces diverses rencontres le Sauveur me paraît avoir exprimé avec précision ce que j'ai mis dans la bouche d'un Philosophe moraliste. Et je ne pense pas que cette réponse perde de son prix, parce que son contenu se lit dans le Code Mosaïque. Car le Sauveur seul a su mettre, si j'ose m'exprimer ainsi, le doigt sur ces préceptes, les détacher d'une institution volumineuse, et les distinguer comme étant les plus importans, comme étant la substance des autres; il a su, en un mot, les proposer à ses auditeurs pour leur servir de régle et de principe.

Et ce que le Sauveur prononça dans cette occasion, me semble avoir *fixé* l'opinion de ses Disciples. Car St. Paul dit expressément: Rom. XIII. 9. " S'il y a quelqu'autre commandement, il se trouve sommairement „ compris dans cette parole: tu aimeras ton „ prochain comme toi-même; " et ailleurs: Gal. V. 14. " Car toute la Loi est renfermée dans ce seul précepte: tu aimeras ton „ prochain comme toi-même. " St. Jean

1 Ep. IV. 21. « Et c'est ici le commande-
» ment qui nous vient de lui, que celui qui
» aime Dieu, aime aussi son frère. »

St. Pierre présente la même idée: 1 Pier. I. 22. « Ayant donc purifié vos âmes en » obéissant à la vérité, par le St. Esprit, » aimez-vous fortement les uns les autres » avec un cœur pur, ensorte que vous ayez » un amour fraternel et sans hypocrisie. »

Cet amour, cette charité, ou en d'autres termes, cette attention au bien-être de nos semblables, se trouve exprimée dans les Écrits Apostoliques sous tant de formes, recommandée par tant de préceptes, que les citations deviennent superflues. C'est le but de toutes leurs exhortations, le commencement et la fin de toutes leurs instructions; de-là, comme d'une source, jaillissent tous les devoirs de détail, et c'est-là qu'ils vont toujours se réunir comme à un centre commun.

Le plus ancien et le plus estimé des Écrits Apostoliques existans, l'Épitre de Clément Romain atteste que tous les premiers Chré-

tiens furent animés pour un tems de cette charité fraternelle. Cette excellente composition respire par-tout cette douceur qui est l'essence du caractère du Chrétien. Il s'agissait de concilier les dissentions qui régnaient dans l'Église de Corinthe, et le vénérable Disciple des Apôtres ne néglige pas d'extraire les plus beaux passages de leurs Écrits, pour bien établir le principe de la charité. Il rappelle à l'Église de Corinthe les vertus qui dans le commencement avaient distingué les membres de leur société. « Vous étiez „ tous, leur dit-il, humbles d'esprit, ne vous „ glorifiant de rien, préférant l'état de sujet „ à celui de maître, aimant mieux donner „ que de recevoir, contens des biens que „ Dieu vous avait départis, prêtant une „ oreille attentive à sa parole; vos entrailles „ n'étaient point à l'étroit au-dedans de „ vous, les souffrances de votre Maître „ étaient sans-cesse sous vos yeux; vous „ faisiez vos efforts nuit et jour en faveur „ de vos frères, afin qu'à la faveur d'une „ sympathie mutuelle et d'une bonne cons-

„ cience le nombre des élus de Christ pût être „ sauvé; vous étiez sincères, exempts de toute „ offense les uns envers les autres; vous vous „ affligiez des péchés que commettaient votre „ prochain comme des vôtres propres." (*) „ Il prie ensuite "pour qu'ils aient à revêtir „ l'esprit de paix, de résignation et de pa- „ tience." Les conseils qu'il adresse à ceux qui avaient été occasion de trouble dans l'Église, respirent le vrai esprit et la parfaite connaissance du caractère du Chrétien. " S'il en „ est parmi vous qui montre de la généro- „ sité, s'il en est qui soit mû par la com- „ passion, animé par la charité, qu'il dise „ si je suis la cause de cette sédition, de ces „ troubles, de ce schisme, et à l'instant je „ pars, je vais où vous m'ordonnerez d'al- „ ler, je suis prêt à faire ce que vous me „ commanderez, pourvu que le troupeau „ de Christ soit en paix, sous la garde des „ Anciens qui le surveillent. Celui qui se „ conduira ainsi, se couvrira d'honneur au- „ près de Christ, il sera bien reçu par-tout,

(*) Ep. Clem. Rom. c. 2. c. 58.

„ car la terre et tout ce qu'elle contient ap-
„ partient au Seigneur. C'est ce qu'on fait,
„ et ce que seront prêts à faire tous ceux
„ qui s'approchent de Dieu, et leur con-
„ duite ne sera point accompagnée de ré-
„ pentir. " (*)

L'on retrouve dans tous les Écrits de ce siècle ces pressantes exhortations à la patience, à la douceur et au pardon des injures. Les citations que font les Pères Apostoliques de textes relatifs à ces vertus, sont plus nombreuses que sur aucun autre sujet. Les paroles de Christ les avaient frappés. « Ne rendant point (dit Polycarpe, disciple
„ de Jean,) le mal pour le mal, les railleries
„ pour les railleries, les coups pour les
„ coups, les malédictions pour les malé-
„ dictions. " (†) Parlant ailleurs de gens dont la conduite avait donné un grand scandale : « Soyez modérés (dit-il) dans cette occa-
„ sion ; ne regardez point de telles personnes
„ comme vos ennemis, mais ramenez-les au

(*) Ep. Clem. Rom. c. 54.
(†) Polyc. Ep. ad Phil. c. 11.

„ bien comme gens malades et égarés, afin
„ de sauver ainsi le corps entier. "

« Opposez la douceur à leur colère, (disait
„ Ignace, compagnon de Polycarpe,) l'hu-
„ milité à leurs vanteries, la prière à leurs
„ blasphêmes et la persévérance dans la foi
„ à leurs erreurs; s'ils se montrent cruels,
„ soyez modérés, ne suivez point leurs voies,
„ ne cessez de vous montrer leur frère par
„ votre conduite sage, accompagnée de toute
„ espèce de bons offices, étant les imitateurs
„ de Christ; eh! qui fut plus que lui inju-
„ rié, délaissé et méprisé? "

IV. La Morale de l'Évangile se fait encore remarquer dans le peu de prix qu'elle met à la réputation et à la célébrité.

« Prenez garde de ne point faire votre
„ aumône devant les hommes, à dessein
„ d'être vus, autrement vous n'en recevrez
„ aucune récompense de votre Père qui est
„ au Ciel. " Matth. VI. 1. " Mais vous,
„ lorsque vous voudrez prier, entrez dans
„ votre cabinet, et après en avoir fermé
„ la porte, priez votre Père qui est avec

„ vous dans ce lieu secret ; et votre Père qui „ voit ce qui se fait dans ce lieu en secret, „ vous récompensera publiquement." (Matt. VI. 6.) Cette même régle s'étend par une juste conséquence à toutes les autres vertus.

Non que je croie que dans ces passages, ou dans tout autre du Nouveau Testament, la recherche de la réputation soit supposée être un vice ; nous y voyons seulement qu'une action, pour être vertueuse, doit être indépendante de ce motif. C'est l'ostentation et non la publicité qui nous est interdite ; ce n'est pas le mode, mais le motif de l'action qui doit être réglé. Un homme de bien pourra préférer le mode, aussi bien que le genre de bienfaisance qui le mettront à même de produire le plus grand effet ; et dans ce but il pourra quelquefois publier et quelquefois cacher ses bienfaits. L'un ou l'autre de ces moyens pourra être le *mode* de ses actions, selon le but qu'il a en vue. Mais quant au *motif*, nous ne devons jamais nous proposer celui de donner bonne opinion de nous pour en recueillir les avantages ;

tages ; et une action sera plus ou moins vertueuse, selon que nous mettrons plus ou moins de côté notre intérêt.

Cette exclusion de l'opinion publique, n'apporte aucun changement au devoir qui nous est recommandé, mais seulement aux motifs qui nous déterminent, et cette différence ne laisse pas d'être majeure. Lorsque *nous* nous proposons de donner un avis, nos leçons se motivent sur les avantages du caractère que nous voulons faire revêtir, sur le respect que nous devons avoir pour les apparences et pour l'opinion, sur ce que le monde, et sur-tout les honnêtes gens et les gens du bon ton peuvent dire et penser, sur le prix de l'estime publique, et sur les qualités qui peuvent nous l'assurer. Mais les instructions que nous donne le Sauveur diffèrent essentiellement des nôtres, et cette différence repose sur des raisons bien sages. Car quoique nous soyons obligés de motiver nos conseils et nos préceptes sur le soin de la réputation, sur le respect de l'opinion

publique ou du moins des honnêtes gens, sur le plaisir de se voir accueilli et connu d'une manière avantageuse, il n'en est pas moins certain que la vraie vertu met ces considérations absolument de côté, n'ayant au fond du cœur que le seul but de plaire à Dieu. C'est-là du moins la vertu que le Sauveur a enseignée, et dans ses enseignemens il a cherché à ne fixer la vue de ses Disciples que sur la juste mesure et le seul principe du devoir de l'homme, et en cela il a agi d'une manière analogue à l'office d'Instituteur céleste qu'il avait à remplir.

Nous avons parlé des enseignemens du Sauveur, voyons maintenant sous quelle forme il les donnait: sa manière, quoique très-singulière, me paraît avoir été exactement adaptée à son caractère et à sa situation. Ses leçons n'étaient pas des recherches, des essais de morale, ce n'étaient pas des sermons ou des traités sur différens points indiqués. Lorsqu'il donnait un précepte, il

l'accompagnait rarement de preuves ou de raisonnemens, plus rarement encore des restrictions et des distinctions que les préceptes requièrent. Ses enseignemens consistaient en sentences courtes et marquantes, en réflexions que la circonstance faisait naître, et en maximes claires. Je ne croirais pas qu'un Moraliste ou un Philosophe eût dû choisir cette méthode comme la plus naturelle, ni que ce fût celle que nous dussions suivre dans nos enseignemens : mais elle convenait au caractère que Christ s'était attribué et à la situation dans laquelle il se trouvait placé. Se donnant pour un Envoyé de Dieu, la vérité de ce qu'il enseignait était sous la sauve-garde d'une grande autorité (*). Ayant donc fait choix de ce mode d'enseignement, il dut se proposer de faire impression et de fonder la conviction, qui est le but principal de tous nos discours

(*) Mais Moi je vous dis, ne jurez point; mais Moi je vous dis, ne résistez point au mal; mais Moi je vous dis, aimez vos ennemis. Matth. V. 34. 39. 44.

sur une base extraordinaire, sur le respect dû à sa personne et à son autorité. Cherchant donc à faire uniquement et exclusivement impression (par où je n'entends pas la conviction de l'entendement), rien n'était plus à propos que des maximes pleines de force sur lesquelles il insistait, et qu'il rappellait fréquemment à la pensée de ses auditeurs. Sous ce rapport qu'eût-il pu dire de mieux que : « Faites aux autres, comme „ vous voudriez que l'on vous fît à vous-„ mêmes. Le premier et le grand Comman-„ dement est : tu aimeras le Seigneur ton „ Dieu ; et le second qui lui est semblable : „ tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Rappellons-nous encore que le Ministère du Sauveur, en le supposant d'un ou de trois ans de durée, était bien court, comparé à la tâche qu'il avait à remplir ; que dans ce court espace de tems il avait à parcourir bien des lieux et à s'adresser à des auditeurs sans-cesse différens : rappellons-nous qu'il était habituellement entouré d'une foule de peuple ; que les persécutions l'obligèrent

quelquefois à quitter le lieu où il enseignait, que dans d'autres occasions il crut de la prudence de se soustraire aux mouvemens de la populace. Que pouvait-il donc faire de mieux dans ces circonstances, que de donner par-tout des leçons concises de morale, d'énoncer ses instructions d'une manière abrégée ? et c'est sous ce point de vue que nous devons envisager son Sermon sur la montagne. Il ne s'agit donc pas de rechercher si l'on eût pu prononcer sur la morale un discours plus entier, plus achevé, plus systématique, appuyé sur plus de raisonnemens; mais de savoir si l'on eût pu dire plus de choses dans le même lieu, si l'on eût pu dire des choses mieux adaptées aux besoins des auditeurs, mieux calculées, dans le but de faire impression. Ce Sermon du Sauveur m'a toujours paru admirable sous ce rapport; et je crois, contre l'opinion du Docteur Lardner, que le Sauveur énonça ce discours entier dans le lieu et de la manière dont le raconte St. Matthieu; mais que ces mêmes régles et maximes furent

souvent dans sa bouche et qu'il les répéta dans d'autres occasions, selon que les circonstances l'y invitèrent.

Un tel mode d'instruction morale ne reposant point sur des preuves et sur des recherches, mais sur l'autorité et sur un commandement, devait offrir des régles conçues en termes absolus, et abandonner à la raison de l'auditeur leur application et les distinctions qui en découlent. On devait s'attendre que ces régles ayant à heurter des penchans naturels et habituels, seraient énoncées de la manière la plus forte et la plus énergique. Aussi retrouve-t-on cette manière dans le Sermon sur la montagne : " Si
" quelqu'un veut vous frapper sur la joue
" droite, présentez-lui aussi l'autre. Si quel-
" qu'un veut vous faire un procès pour avoir
" votre tunique, abandonnez-lui encore
" votre manteau. Si quelqu'un veut vous
" contraindre de faire mille pas avec lui,
" faites-en deux mille. " Quoique ces passages paraissent sous la forme de préceptes particuliers, ils n'offrent que le trait d'une

certaine disposition et d'un certain caractère. L'obéissance exacte à ces préceptes serait de peu de valeur, mais la disposition qu'ils tendent à inculquer est d'un prix inestimable. Celui qui se contenterait d'attendre et d'observer littéralement la régle, lorsque l'occasion se présenterait, ne ferait rien ou pis que rien; mais celui qui voit dans ces préceptes le caractère qu'ils tendent à inculquer, et qui place sous ses yeux cette disposition comme un modèle auquel il doit se conformer, suit peut-être la meilleure méthode pour avancer dans la charité, et pour calmer et rectifier son tempérament.

Vous me dites qu'une telle disposition est hors de notre portée; mais n'en est-il pas de même de toute espèce de perfection, et pour cela le moraliste devra-t-il recommander des imperfections? Ce qui montre l'excellence des régles que nous prescrit le Sauveur, c'est qu'elles ne nous égarent jamais, et que quand elles viendraient à nous égarer, il n'en résulterait aucun mal. Je

pourrais indiquer cent occasions où l'application littérale de cette régle : " de faire aux
„ autres ce que nous voudrions qui nous fût
„ fait ", nous égarerait ; mais, je n'ai pas encore rencontré d'homme qu'elle ait effectivement égaré. Et quoique le Sauveur ait dit à ses Disciples : " ne résistez point à celui qui vous
„ mal-traite ; pardonnez à celui qui vous of-
„ fense, non pas sept fois, mais septante fois,"
le monde chrétien n'a que peu souffert jusques ici de cette débonnaireté et de cette patience. Je le répète donc encore, ces régles n'ont pour but que de diriger les motifs personnels de la conduite de l'homme.

Ces observations nous mettent à même d'offrir sous son vrai point de vue la conduite du Sauveur envisagé comme Instituteur de Morale.

Considérons que des recherches sur cette science n'appartenaient point à son but, que des enseignemens moraux n'y entraient que comme secondaires, et que sa grande affaire était de nous donner, ce qui nous importait le plus, une sanction de Morale plus

forte et une assurance plus positive d'un jugement futur. (*)

Plusieurs *paraboles* de nos Évangiles feraient l'ornement de tout autre Livre, si ce n'est, quant au style et à la diction, du moins pour le choix des sujets, la narration, la justesse, la convenance et la force des circonstances qui s'y trouvent. Celles du bon Samaritain, de l'Enfant prodigue, du Pharisien et du Péager, nous

(*) On voudrait qu'un système de Religion, ou que les Livres qui en donnent connaissance, continssent les directions les plus minutieuses pour toutes les circonstances de la vie. Voilà, dit-on, ce qui rendrait parfaite une révélation qui se propose de régler la conduite de l'homme. Nous prouverons par un seul exemple, combien cette tentative eût été incomplette et fastidieuse. « Les religions Indoo et Musulmane sont des instituts de loix civiles qui déterminent dans les plus petits détails toutes les questions de propriété, et tout, en un mot, ce qui peut être porté à la connaissance du Magistrat. Nous pouvons donner une idée des longueurs qu'entraîne une pareille entreprise, par ce que nous apprend une autorité respectable au sujet du code Musulman, c'est qu'il s'y trouve 75 mille préceptes traditionnels promulgés jusqu'à ce jour." Hamilton's *Translation of the Hedaya*, *or Guide*.

présentent un ensemble de naïf et de pathétique qui serait la marque d'un jugement exquis dans les meilleures productions de l'esprit humain. L'Oraison Dominicale nous paraîtra unique et au-dessus de toute autre composition de ce genre, par les grandes pensées qu'elle renferme; parce qu'elle fixe notre attention sur un petit nombre d'objets, mais du plus grand intérêt; parce qu'elle s'accommode à toutes les conditions, qu'elle comprend tous nos besoins, qu'elle est concise sans obscurité, et qu'elle contient des demandes importantes et d'une utilité réelle.

Et d'où nous sont venues ces idées? Où est-ce que cet homme a puisé sa sagesse? Ce Jésus aurait-il été un Philosophe très-instruit, tandis qu'on s'accorde à nous le présenter comme un artisan sans instruction? Dirons-nous que quelques-uns des premiers Chrétiens, gens de goût et d'une éducation soignée, ont composé ces ouvrages en les attribuant à Christ? Mais sans parler de ce qu'une telle allégation offre d'incroyable, nous nous bornons à dire avec le Dr. Jortin,

que c'est ce qu'ils *n'ont pas pu faire*. Nous ne connaissons rien dans les Écrits que nous ont laissé les Chrétiens du premier siècle, qui nous autorise à les en croire capables. Et si l'on jette les yeux sur les plus anciennes traditions ou compositions Juives, on se convaincra que les concitoyens et les compagnons de Christ n'ont pas été à même de l'aider dans cette entreprise. La collection entière du Talmud nous offre une preuve continue de leur extravagance, toutes les fois qu'ils s'écartent de la Bible, et de leur incapacité à donner des leçons semblables à celles de Christ.

Examinons maintenant les discours du Sauveur sous un point de vue *négatif*, non sous le rapport de ce qu'ils contiennent, mais de ce qu'ils ne contiennent pas.

I. Nous n'y trouvons aucune description particulière du monde invisible. Le bonheur futur des gens de bien, et la misère des méchans, le seul point dont la certitude nous fût nécessaire, nous y sont directement

et positivement annoncés et représentés par des métaphores et des comparaisons qui nous sont données pour telles. Quant au reste, tout est enveloppé d'une réserve solemnelle. La question qui fut adressée au Sauveur concernant la femme mariée à sept frères, pour savoir " à quel d'entre eux elle „ appartiendrait à la résurrection", était bien faite pour l'engager à disserter sur l'état où se trouveront les hommes dans la vie à venir. Le Sauveur ferma la bouche à ceux qui lui avaient adressé cette question, par une réponse qui condamnait à la fois leur curiosité et devait plaire à ceux qui se formaient sur ce sujet des idées raisonnables: " Ceux qui seront jugés dignes de la résurrec- „ tion, seront comme les Anges de Dieu dans „ le Ciel." Je fais remarquer cette réserve, parce qu'elle repousse tout soupçon d'enthousiasme; c'est sur des sujets de ce genre que cette disposition d'esprit aime à discourir, et qu'elle s'égare en détails extravagans. C'est un sujet auquel on prête avidement l'oreille. Celui qui dans ses en-

seignemens cherche à ramener sur lui l'attention, s'y laisse aisément entraîner. La moitié du Koran nous en offre la preuve.

II. Le Sauveur ne nous impose aucune austérité : non-seulement il n'en enjoint aucune comme devoir absolu, mais il n'en recommande aucune comme pouvant élever l'homme à un plus haut degré de faveur auprès de Dieu. Placez le Christianisme, sous ce rapport, à côté d'autres religions entées sur le fanatisme de leur fondateur ou de leurs premiers disciples; comparez sous ce rapport la Religion Chrétienne telle que Christ nous l'a donné à connaître, avec cette même religion dénaturée entre nos mains, avec le mérite bizarre attribué au célibat, à la solitude, à la pauvreté volontaire, avec les vœux de la vie monastique, les disciplines, les veilles, les prières nocturnes, le silence, la tristesse, et les mortifications pratiquées par les ordres religieux et par ceux qui aspirent à la perfection en fait de religion.

III. Le Sauveur n'a montré aucune dévo-

tion passionnée. Sa piété et la manière dont il l'exprimait, n'était point exaltée ; on n'y apperçoit ni éjaculations véhémentes et extatiques, ni urgence outrée dans les prières. L'Oraison Dominicale est un modèle de dévotion calme. Les paroles qu'il prononça dans le jardin n'ont rien d'affecté ; elles respirent une piété profonde, mais raisonnable. Il ne manifesta jamais cette exaltation, cet échauffement que l'on observe chez la plupart des enthousiastes. Je respecte les méthodistes, je pense qu'on trouve chez eux une piété sincère et la profession du Christianisme, quoique mêlée quelquefois à un peu d'alliage; cependant je ne suis jamais sorti de leurs assemblées, sans réfléchir combien ce que je venais d'entendre était différent de ce que j'avais lû : je ne parle pas de leurs dogmes, qui n'entrent pas ici dans mon plan, mais de leur manière d'enseigner ; on y chercherait envain ce calme, cette gravité, ce bon sens, cette force, cette autorité qui caractérisaient les discours du Sauveur.

IV. Il est assez ordinaire à l'homme de

vouloir soutenir une cause particulière par la vivacité et la chaleur, plus que par une morale sage et réglée. Il est dans la nature, il est dans la politique qu'un chef de secte ou de parti encourage cette disposition chez ses partisans. Christ ne l'ignorait pas; mais quoiqu'il se mit décidément à la tête d'une nouvelle institution, il ne parle de cette disposition d'esprit que pour la condamner. « Ceux qui me disent Seigneur, Seigneur, » n'entreront pas tous au Royaume des » Cieux; mais ceux-là seulement qui font » la volonté de mon Père qui est au Ciel. » Plusieurs me diront en ce jour-là, Seigneur, » Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en » ton nom; n'avons-nous pas chassé des » démons en ton nom; et n'avons-nous pas » fait plusieurs miracles en ton nom? Alors » je leur dirai ouvertement: Retirez-vous » de moi, vous qui *faites des œuvres d'ini-* » *quité.* » (*)

L'Auteur du Christianisme donna la preuve de sa sincérité et de son jugement, en n'ache-

(*) Matth. VII. 21. 22.

tant jamais l'attachement de ses Disciples au prix de quelques principes, ou de sa condescendance à tolérer des erreurs, lors même que le zèle pour son service eût paru les justifier.

V. Le Sauveur ne parut point influencé par les habitudes vicieuses de son pays et la pente naturelle, suite de son éducation. Quoiqu'élevé dans le Judaïsme, et dans les principes d'une religion extrêmement technique, dans un siècle et au sein d'un peuple plus attaché aux cérémonies qu'à toute autre partie de la Religion, il ne laissa pas de publier une institution religieuse, moins chargée de rites et plus simple qu'aucune de celles qui ont été présentées et reçues dans le monde. Je sais que l'on a vu des exemples d'enthousiastes qui ont mis de côté toute espèce d'observances externes; mais la manière dont le Sauveur s'exprime sur la Religion de son pays, et la nouvelle institution qu'il apporta au monde, ne nous offrent rien de semblable. Il censura à la vérité des scrupules outrés ou une affectation

de

de scrupules sur l'observation du Sabbat; mais sans décrier l'institution en elle-même, il se contenta de déclarer que " le Sabbat „ avait été fait pour l'homme, et non pas „ l'homme pour le Sabbat; " voulant dire par-là, que le Sabbat devait être subordonné au but de son institution, qui n'avait en vue que l'avantage de ceux qui étaient attachés à la Loi. Il se conduisit de même en parlant de cette affectation des Pharisiens à payer la dixme d'objets de peu d'importance, tandis qu'ils négligeaient la justice, la fidélité, la miséricorde. Il leur reproche des scrupules déplacés; il ne parle point avec mépris de la loi des dixmes ou de son observance, mais il se borne à classer chaque devoir d'après son importance morale, et à lui assigner sa place. On eut pu attendre peut-être tout cela d'un Philosophe instruit, calme, judicieux, mais non d'un Juif sans lettres ou d'un enthousiaste échauffé.

VI. Rien de plus bizarre que les commentaires et les interpretations des Docteurs

Juifs d'alors, rien de si puéril que leurs distinctions. Leur manière d'éluder le cinquième Commandement, d'interpréter la loi du Serment, nous donnent un échantillon de leur manque de lumière en fait de Morale ; tandis que dans le grand nombre de paroles sententieuses du Sauveur, dont plusieurs se rapportaient à des préceptes de la loi judaïque, on n'apperçoit ni sophismes, ni fausses subtilités, ni rien de semblable.

VII. Le caractère national des Juifs était intolérant, étroit, exclusif. Jésus nous montre au contraire dans ses leçons et dans son exemple, la bienveillance la plus expansive. Le but principal de la parabole du bon Samaritain était de mettre en scène un bienfaiteur soulageant un homme qui dans ses rapports nationaux et religieux était son ennemi déclaré. Le Sauveur proclama l'équité de l'administration Divine, lorsqu'il dit aux Juifs étonnés de l'entendre : « que plusieurs „ viendraient de l'Orient et de l'Occident „ pour se mettre à table avec Abraham, „ Isaac et Jacob dans le Royaume du Ciel,

„ tandis que les enfans du Royaume seraient „ jettés dans les ténèbres " (*). Il fit connaître la douceur de son caractère et de sa Religion en réprouvant le zèle inconsidéré de ses Disciples qui, pour venger un affront fait à leur Maître, voulaient faire descendre le feu du Ciel sur les coupables. Il apprit comment on doit en agir vis-à-vis des ennemis même les plus déraisonnables. Voici les expressions dont il se servit dans la réprimande qu'il adressa à ses Disciples: " Vous „ ne savez pas de quel Esprit vous êtes ani„ més " (†).

VIII. Enfin, nous compterons au nombre des qualités négatives de notre Religion, telle qu'elle sortit des mains du Sauveur et de ses Apôtres, ce renoncement complet à toute espèce de gouvernement ecclésiastique ou civil. Christ donna suffisamment à connaître sa manière de penser à ce sujet, en déclarant, ainsi que St. Jean le rapporte, que " son Royaume n'était pas de ce monde."

(*) Matth. VIII. 11.
(†) Luc IX. 55.

Trois des Évangelistes nous racontent comment il échappa à cette question insidieuse, s'il fallait payer ou non le tribut à César? Dans une autre occasion on voulait qu'il interposât son autorité dans une matière civile qui concernait la propriété: " Homme, „ répondit-il, qui m'a établi votre Gouver„ neur ou votre Juge? " Il se refusa, nous dit St. Jean, à exercer l'office de juge criminel dans le cas de la femme surprise en adultère; et ces exemples nous montrent quelle était la manière de penser du Sauveur à ce sujet. Le Christianisme ne se refuse pas moins à toute espèce de discussion sur la *politique*, en prenant ce mot dans son sens ordinaire; et tandis que les Politiques disputent sur les monarchies, les aristocraties et les républiques, l'Évangile s'accommode à toute forme de gouvernement, se rapproche de tous, se montre utile à tous: car 1°. il tend à rendre l'homme vertueux; et quel que soit une constitution, il est plus aisé de gouverner les bons que les méchans: 2°. il ordonne qu'on obéisse aux Gouver-

nemens dans les cas ordinaires, non comme simple soumission à la force, mais comme devoir de conscience: 3°. il inculque des dispositions favorables à la tranquillité publique; car le premier devoir du Chrétien doit être de poursuivre paisiblement sa route au travers de la vie pour tendre à une meilleure: 4°. le Chrétien est tenu à prier pour tous les Corps politiques et pour tous les Chefs de ces Corps, quel que soit leur dénomination, et cela avec une sollicitude et une ferveur proportionnée à l'influence qu'ils peuvent avoir sur le bonheur de l'homme. Voilà ce que la raison devait enseigner. Si l'Écriture se fût prononcée sur des matières politiques ou analogues à la politique, quels qu'eussent été ses principes, on en eût étrangement abusé.

Si donc nous considérons Christ sous le rapport d'un Instituteur de Morale, (tout en nous rappellant qu'elle n'a été que le but secondaire de son office, ne pouvant par sa nature donner lieu à des découvertes proprement dites); si nous réfléchissons

à ce qu'il a enseigné et à ce qu'il n'a pas enseigné, à la substance et à la forme de ses instructions, à la préférence qu'il a donnée aux vertus solides sur celles que le monde admire, et à un genre de caractère généralement méprisé sur celui qui est universellement exalté; si nous pensons qu'il a mis avec discernement le frein à la licence en réprimant la pensée, qu'il a subordonné tous les devoirs de l'homme à deux régles bien combinées, l'amour de Dieu et celui du Prochain, qu'il a attaché à ces régles la plus grande importance, en les répétant et en les inculquant dans l'ame de ses Disciples; si l'on se rappelle qu'il condamna toute recherche d'ostentation dans ce qui concerne la piété, les aumônes et les autres vertus; que d'après les circonstances où il se trouvait, il communiqua ses enseignemens de manière à produire une impression, qu'il les donna sous la forme de paraboles, dont le développement et le choix feraient honneur à toute espèce de composition littéraire, si nous le voyons exempt

de tout symptôme d'enthousiasme et de tout mouvement exagéré de dévotion, exempt d'austérité dans ses institutions et réservé dans ce qu'il annonce sur un état futur; si, sans être entaché des vices de son siècle et de son pays, il se montre sans superstition au milieu d'hommes superstitieux, il ne blâme point les observances externes, mais les rappelle avec sagesse à leur principe et à leur place dans l'échelle des devoirs de l'homme, il instruit sans sophismes et sans puérilité au milieu de Docteurs entachés de ces défauts; si nous le voyons franc, distingué par ses idées libérales dans le jugement qu'il portait des autres Nations, quoiqu'il appartint à une société qui se croyant l'objet unique de la faveur Divine, montrait en toute occasion sa dureté et sa partialité pour les autres: quand nous réfléchirons que cette Religion ne se proposa point d'élever une hiérarchie ou d'influer sur les gouvernemens humains; en un mot, quand nous comparerons le Christianisme tel qu'il sortit des mains de son Au-

teur, aux altérations que d'autres mains y introduisirent, ou à d'autres religions: pourra-t-il se trouver un homme qui se refuse à reconnaître la probité et le bon sens de ceux à qui nous devons ce bienfait, et qui ne croie que de tels hommes méritent d'être écoutés, lorsqu'ils nous déclarent qu'ils tiennent cette Religion de Dieu, et qu'en preuve de leur témoignage, ils en appellent aux miracles qu'ils ont opéré, ou qu'ils ont vu opérer ?

Ce que nous venons d'observer sur le caractère de cette Religion, nous devrait paraître extraordinaire, quel qu'eût été son Fondateur; mais notre surprise augmente en réfléchissant quel il a été. Qu'était Jésus, considéré quant à sa condition extérieure? Un artisan Juif, fils d'un charpentier, qui jusques au moment où il se montra sous un caractère public, vécut auprès de son père et de sa mère, dans une province retirée de la Palestine. Il n'eut aucun maître pour l'instruire et le former. Il ne connut d'autres Livres que ceux de Moyse et des

Prophêtes. Il n'avait fréquenté aucune ville distinguée par les lumières. Il n'avait été instruit ni par Platon, ni par Socrate. Son goût, ou son jugement, ne semblait pas devoir être supérieur à celui de ses compatriotes et des gens de sa condition. Supposons, ce qui ne peut être accordé, c'est que Jésus eût pu puiser ses préceptes de morale dans les Écrits Grecs ou Romains, ces Écrits lui étaient inconnus, et comment eût-il rassemblé les enseignemens de différens Philosophes donnés dans des lieux et à des époques différentes?

Et quels coadjuteurs eut-il dans cette entreprise? qui furent ceux qui après sa mort se chargèrent du soin de propager sa Religion? Quelques pêcheurs, vivant sur les bords du lac de Tibériade, gens aussi destitués d'éducation, aussi peu qualifiés que leur Maître pour former des régles de Morale. Si la Mission a été réelle, il n'existe aucune difficulté; on cesse d'être surpris de la disproportion entre la capacité des Auteurs et leurs productions, entre leur caractère et

leur entreprise. Mais si la *réalité* de la Mission n'existe pas, comment comprendre qu'un tel système a pu être l'ouvrage de tels hommes? Alors Christ n'était plus le fils d'un charpentier, et ses Apôtres n'étaient plus de simples pêcheurs.

Les observations que nous venons de faire n'ont pas épuisé ce sujet; elles nous l'ont présenté sous une face qui peut admettre un raisonnement suivi; mais nous pouvons encore intéresser l'attention du Lecteur par des réflexions d'une nature moins précise.

Le caractère de Christ fait partie de la Morale de l'Évangile, et il est à remarquer qu'on n'y apperçoit aucun vice personnel, ni dans la manière dont ses Disciples nous l'ont tracé, ni dans celle dont ses ennemis l'ont attaqué. Cette réflexion est d'Origène: « Quoique les ennemis de Jésus aient publié contre lui des mensonges et des calomnies sans nombre, aucun ne lui a reproché un seul acte d'intempérance » (*). On ne trouve

(*) Or. Ep. Cels. l. 3. n. 36. ed. Bened.

dans les cinq siècles qui ont suivi sa naissance, aucune censure de la moralité de son caractère, aucune imputation, aucune insinuation de la moindre faute contre la pureté et la chasteté, et l'exemption de ce défaut paraîtra plus extraordinaire qu'on ne pense, par le contraste que présente la Morale, ou la moralité de presque tous les autres Instituteurs et de tous les autres Législateurs (*). Le stoïque Zénon et le cynique Diogènes se déshonorèrent par la plus sale impureté, et Socrate même en est plus que soupçonné. Solon se contentoit de défendre aux esclaves les crimes contre nature. Lycurgue toléra le vol, comme faisant partie de l'éducation. Platon recommanda la communauté des femmes. Aristote établit comme un droit général toute guerre contre les barbares. Caton l'ancien se fit remarqner par sa cruauté envers ses esclaves. Caton le jeune répudia sa femme. On

(*) Voyez-en plusieurs exemples rassemblés par Grotius, *de Verit.*, dans les notes de son second livre, p. 116. Pocock's edit.

apperçoit quelques principes relâchés chez presque tous les Moralistes Payens. Les écrits de Platon, de Xénophon, de Cicéron, de Sénéque, d'Épictète, nous en offrent la preuve, dans les conseils qu'ils donnoient à leurs disciples de se conformer à la religion et aux rites religieux de tous les pays où ils pourraient se trouver. En parlant de fondateurs de nouvelles institutions, pourrions-nous passer Mahomet sous silence, et qui ne connaît ce que tous les Écrivains ont publié sur ses transgressions licentieuses aux régles licentieuses qu'il avait données; sur l'abus qu'il fit du caractère qu'il s'était attribué et du pouvoir qu'il avait usurpé pour autoriser une criminelle indulgence à ses passions; qui ne connaît ses prétentions à un privilége émané du Ciel et qui légitimait son excessive sensualité?

En second lieu, les histoires qui nous ont été données de Christ, quoique très-courtes, quoique en forme de narration et non de panégyrique, nous montrent non-seulement l'absence de toute apparence de vice, mais

des traces de dévotion, d'humilité, de bénignité, de douceur, de patience et de prudence. Je dis des *traces* de ces qualités, parce que nous ne pouvons les saisir qu'occasionnellement, que les mots même qui les désignent ne se trouvent point dans la bouche de Jésus-Christ, et que son caractère n'a été régulièrement dessiné par aucun des Auteurs du Nouveau Testament.

C'est ainsi que nous appercevons sa disposition à la *dévotion* dans ses fréquentes retraites pour prier seul (*), dans l'habitude où il était de rendre grâces (†) et de rapporter à la bonté de la Providence les beautés et les bienfaits de la nature (§), dans ses prières ardentes à son Père, sur-tout dans celle qui précéda la résurrection de Lazare (**), dans la profonde piété qu'il manifesta dans le jardin la veille de sa mort (††).

(*) Matth. XIV. 23. IX. 28. XXVI. 36.

(†) Matth. XI. 25. Marc VIII. 6. Jean VI. 23. Luc XXII. 17.

(§) Matth. VI. 26. 28. (**) Jean XI. 41.

(††) Matth. XXVI. 46. 47.

Son *humilité* se découvre dans les censures qu'il fit constamment de toute recherche de supériorité (*). Sa *bénignité*, l'extrême bonté de son naturel se montrèrent dans son attachement pour les enfans (†), dans les larmes qu'il répandit sur les malheurs qui menaçaient sa patrie (§), et sur la mort de son ami (**), dans l'attention qu'il donna à la pite de la veuve (††), dans ses paraboles du bon Samaritain, du serviteur ingrat, du Pharisien et du Péager, paraboles qui ne purent être la composition d'un homme destitué d'humanité. La *douceur* de son caractère se fit connaître dans la manière dont il réprima le zèle inconsidéré de ses Disciples contre les habitans d'un village Samaritain (§§), dans sa réponse à Pilate (***), dans sa prière en faveur de ses ennemis au moment de son supplice (†††), prière qui,

(*) Marc IX. 33.
(†) Marc X. 16.
(§) Luc XIX. 41.
(**) Jean XI. 35.
(††) Marc. XII. 42.
(§§) Luc IX. 55.
(***) Jean XIX. 11.
(†††) Luc XXIII. 34.

quoique fréquemment et bien justement imitée, était alors vraisemblablement la première de ce genre. On reconnaît sa *Prudence*, alors que la plupart des hommes en manquent, dans des occasions difficiles, dans des réponses à des questions artificieuses; ainsi nous le voyons souvent se mettre de côté au premier symptôme de tumulte (*), dans le but, comme nous le dit St. Matthieu (†), de poursuivre son Ministère en paix; ne vouloir point prendre part aux affaires civiles de son pays, comme le prouve sa conduite vis-à-vis de la femme adultère (§), et le refus qu'il fit de décider des questions qui concernaient un héritage (**). On connaît la sagesse de sa réponse sur le tribut dû aux Romains (††), comme au sujet des difficultés que présentaient nos relations terrestres dans l'état à venir (§§). La même sagesse dicta sa réponse

(*) Matth. XIV. 22. Luc V. 15. Jean V. 13. VI. 15.
(†) Matth. XII. 19. (§) Jean VIII. 1.
(**) Luc XII. 14. (††) Matth. XXII. 19.
(§§) Id. XXII. 28.

à ceux qui lui demandaient par quelle autorité il agissait, il mit par une seule question ses ennemis dans l'embarras où ils avaient insidieusement cherché à le mettre (*).

Indépendamment des observations que nous venons de faire, les préceptes du Sauveur rappellent souvent à l'esprit, avec le plus vif intérêt, les sujets les plus importans des devoirs de l'homme et des méditations humaines, tels que les principes d'après lesquels la sentence sera prononcée au dernier jour (†); tels que l'importance majeure de la Religion (§); tels que la répentance à laquelle il sollicite l'homme avec tant de force (**); tels que le renoncement à soi-même (††), la vigilance (§§), le pardon des injures (***), la confiance en Dieu (†††), le

(*) Matth. XXI. 23. (†) Matth. XXV. 31.
(§) Marc VIII. 35. Matth. VI. 31. Luc XII. 16. 21. 4. 5.
(**) Luc XV. (††) Matth. V. 29.
(§§) Marc XIII. 37. Matth. XXIV. 24. 42. XXV. 13.
(***) Luc XVII. 4. Matth. XVIII. 33.
(†††) Matth. V. 25. 30.

le prix du culte spirituel (*), la nécessité de l'obéissance morale, et la direction de cette obéissance à l'esprit et au principe de la Loi, en opposition à ces subterfuges fondés sur une construction machinale de mots (†).

En étendant nos réflexions sur d'autres parties du Nouveau Testament, nous pouvons offrir les passages suivans comme étant les régles les plus courtes, et les meilleures descriptions de vertu qui aient été données pour la conduite de la vie. " La Religion „ pure et sans tache envers notre Dieu et „ notre Père, c'est de visiter les orphelins „ et les veuves dans leurs afflictions, et de „ se conserver purs des souillures de ce „ monde. " Jaq. I. 27.

" Or la fin du Commandement c'est la „ charité qui procède d'un cœur pur et d'une „ bonne conscience, et d'un cœur sincère." 1 Tim. I. 5.

" Car la grâce de Dieu salutaire à tous „ les hommes a été manifestée, nous ensei-

(*) Jean IV. 23. 24.
(†) Matth. V. 31.

„ gnant qu'en renonçant à l'impiété et aux „ passions mondaines, nous vivions dans ce „ présent siècle sobrement, justement et reli„ gieusement. " Tite II. 11. 12.

St. Paul nous donne aussi dans trois Epitres adressées à des Chrétiens convertis, des définitions de vices et de vertus très-justes et très-exactes. (*)

Le même Écrivain nous fait connaître les devoirs relatifs des maris et des femmes, des pères et des enfans, des maîtres et des serviteurs, des Pasteurs et de leur troupeau, des Souverains et des sujets, non dans toute l'abondance de détails, avec toutes les distinctions d'un Moraliste qui entreprendrait aujourd'hui d'écrire un traité par Chapitres sur ce sujet; mais il nous présente les régles principales et les fondemens de chacun de ces devoirs avec vérité, et comme ayant autorité à le faire.

Enfin, le volume entier du Nouveau Testament respire la *piété* et les *vertus de dévotion*, inconnues aux Philosophes Payens;

(*) Gal. V. 19. Colos. III. 12. 1 Cor. XIII.

il respire le plus profond respect pour Dieu, un sentiment habituel de sa bonté et de sa protection, une ferme confiance dans le résultat final de ses dispensations et de ses décrets, une disposition à recourir dans toutes les circonstances à sa miséricorde, pour obtenir de lui des secours dans nos besoins, un appui dans nos dangers, l'absolution du châtiment et le pardon de nos péchés.

CHAPITRE III.

Candeur des Écrivains du Nouveau Testament.

CETTE candeur se manifeste dans la publication de divers passages & de plusieurs circonstances qu'un Écrivain ne saurait avoir inventé, et qu'il eût au contraire supprimé pour prévenir les objections, s'il se fut cru en liberté d'imaginer à plaisir les particularités de son histoire, et de les contourner à son choix pour produire l'effet qu'il devait se proposer.

Les Évangelistes nous donnent une preuve bien forte et bien connue de leur bonne-foi, quand ils nous racontent unanimement qu'après la résurrection leur Maître ne se montra qu'à ses seuls Disciples; non qu'ils aient pris ce mot *seuls* dans un sens absolu, mais il n'en est pas moins vrai qu'ils se bornent à nous raconter diverses apparitions dans lesquelles Christ ne se montra

qu'à ses Disciples. Tous leurs raisonnemens, toutes leurs allusions à ce fait reposent sur cette supposition; ce qui faisait dire à Pierre, l'un d'entre eux: « Mais Dieu l'a ressuscité „ le troisième jour, et a voulu qu'il se fit voir „ non à tout le peuple, mais aux témoins „ qui avaient été auparavant choisis de Dieu, „ à nous, qui avons mangé et bu avec lui „ après sa résurrection " (*). L'homme le plus borné comprendra que cette histoire de la résurrection aurait paru avec plus d'avantage, si les Évangelistes eussent dit que Jésus s'était montré après sa résurrection à ses ennemis comme à ses amis, aux Scribes, aux Pharisiens, au Conseil des Juifs, et au Gouverneur Romain. Si du moins ils eussent laissé entrevoir en termes généraux, que Christ s'était montré en public, au lieu de placer toujours ses Disciples dans toutes ses apparitions, de manière à faire soupçonner que Christ ne se présenta jamais qu'à eux. Si les Apôtres se fussent occupés de toute autre chose que de la vérité du fait

(*) Act. X. 40. 41.

fait tel qu'ils le comprenaient et qu'ils le croyaient, ils auraient omis cette restriction dans les divers passages où ils racontent les apparitions de Christ ; car ils *pouvaient* sans contredit écrire la chose d'une manière comme d'une autre, s'ils n'eussent cherché qu'à faire adopter la Religion vraie ou fausse, qu'à fabriquer l'histoire dès le principe, qu'à donner simplement leur déposition comme témoins, ou si comme historiens ils n'avaient voulu que la mettre en œuvre de manière à prévenir les objections.

À la distance où nous nous trouvons de l'époque de l'événement, peut-être cette narration est-elle plus croyable qu'elle ne l'eut été si les Apôtres l'eussent présentée différemment, parce que la connaissance de la candeur de l'histoire donne plus de force au témoignage, que n'en donnerait à la preuve le changement dans cette circonstance de la narration ; mais c'est là un effet que les Évangelistes n'ont pu prévoir, et qui ne pouvait exister lors de la composition de leurs Livres.

M. Gibbon a plaidé en faveur de l'authenticité du Koran, en s'appuyant des aveux qu'il contient et qui paraissent être au désavantage de la cause des Mahométans (*). Son raisonnement établirait aussi l'authenticité de nos Évangiles, et sans qu'il en résultât de préjugé contre le Christianisme. Nous voyons les Évangelistes raconter dans d'autres occasions des choses qui étaient à leur désavantage. St. Matthieu et St. Luc (XI. 2. VII. 18.) nous apprennent que Jean ayant ouï parler dans sa prison des actions de Christ, envoya deux de ses Disciples pour lui dire: « Es-tu celui qui devait venir, „ ou devons-nous en attendre un autre? " N'était-ce pas donner prise à des objections que de supposer ce doute chez Jean-Baptiste, que d'en donner la preuve? Mais la vérité comme la vertu négligent les apparences. L'Apostasie de Judas nous présente une observation semblable. (†)

(*) Vol. 9. chap. 50. not. 96.

(†) J'ai eu occasion de parler d'un exemple de même genre, c'est lorsque St. Matthieu nous raconte l'ap-

Jean VI. 66. « Dès-lors, plusieurs de ses „ Disciples se retirèrent et n'allèrent plus „ avec lui. " Un Écrivain suspect de déguisement eût-il consigné cette anecdote dans ses Écrits ?

Ou celle-ci que St. Matthieu rapporte, XIII. 58. : « Et leur incrédulité fut cause „ qu'il fit peu de miracles dans ce lieu-là."

Ce même Évangeliste fait dire à Jésus, (V. 17. 18.) « Ne croyez pas que je sois „ venu pour abolir la Loi ou les Prophêtes; „ je ne suis pas venu pour les abolir, mais

parition du Sauveur sur une montagne de Galilée; « Et quand ils le virent, ils l'adorèrent; mais *quel-* „ *ques-uns témoignèrent des doutes.* " (XXVIII. 17.) Je me suis convaincu d'après un traité du Dr. Townsend sur la résurrection que « Christ parut d'abord *à distance*, le plus grand nombre l'adorèrent au moment où ils l'apperçurent, mais d'autres dans ce premier moment, c'est-à-dire, où ils étaient éloignés de l'objet, eurent des doutes; sur quoi le Sauveur *vint à eux*, *και προσελθων ὁ Ἰησυς ελαλησεν αὐτοις*; ce qui indique qu'il se trouvait d'abord éloigné, du moins de quelques-uns des spectateurs, et leur parla. " &c. Ce doute ne fut donc que momentané et occasionné par l'éloignement de l'objet : Christ le dissipa en se rapprochant d'eux et en leur adressant la parole.

„ pour les accomplir. Car je vous dis, en „ vérité, que tant que le Ciel et la terre sub- „ sisteront, il n'y aura rien dans la Loi qui „ ne s'accomplisse, jusques à un seul iota, „ ou à un seul point." Lorsque les Évangiles parurent, il semblait que la mission de Christ dut affaiblir l'autorité du Code Mosaïque, et telle était l'opinion des Juifs eux-mêmes. La vérité seule pouvait donc engager St. Matthieu à attribuer à Christ des paroles qui dans leur premier apperçu combattaient l'opinion du siècle où l'Évangile fut écrit. Aussi voyons-nous Marcion altérer ces paroles, en intervertir le sens, pour prévenir les objections qu'elles devaient faire naitre.

Remarquons encore ce passage: Act. XXV. 18. 19. "Ses accusateurs ne le char- „ gèrent d'aucun des crimes dont je pensais „ qu'ils l'accuseraient; ils avaient seulement, „ je ne sais quelle dispute avec lui, tou- „ chant leurs superstitions et touchant un „ certain Jésus mort, que Paul affirmait „ être vivant." Rien ne saurait mieux pein-

dre le caractère d'un Gouverneur Romain que ces paroles. Mais ce n'est pas sous ce point de vue que je les présente. Un simple panégyriste, un narrateur peu sincère, n'eussent jamais parlé, ou fait parler, un premier Magistrat dans la cause qu'ils auraient épousée, avec ce ton d'indifférence et de mépris. Nous faisons la même observation sur le discours qu'on fait tenir à Gallio. Act. XVIII. 14. " Mais s'il est question de paroles et de
„ mots et de votre Loi, vous y mettrez
„ ordre vous-mêmes, car je ne veux point
„ être juge de ces choses."

Enfin quelle plus forte preuve pourrions-nous donner de candeur et d'éloignement de toute exagération, que la fin de cette même histoire? L'Évangeliste nous y apprend que St. Paul, lors de son premier voyage à Rome, y prêchait aux Juifs du matin au soir, et il ajoute: " Et les uns
„ furent persuadés par les choses qu'il disait,
„ et les autres n'y croyaient point." Nous allons maintenant présenter à nos Lecteurs quelques passages qui ne se seraient pas

naturellement offerts à l'esprit d'un Écrivain de mauvaise foi ou d'un fabuliste.

Matth. XXI. 21. "Et Jésus leur répondit: En vérité, je vous dis, que si vous „ aviez une foi exempte de doute, non-„ seulement vous feriez ce que je viens de „ faire à ce figuier, mais même si vous „ disiez à cette montagne: ôte-toi de là, „ et te va jetter dans la mer, cela se ferait. „ Et tout ce que vous demanderez avec foi „ dans la prière, vous l'obtiendrez" (*). On aurait peine à me persuader que ces paroles eussent été mises dans la bouche de Christ, s'il ne les eût pas protérées. Le mot de *foi* indique ici une connaissance intérieure qui avertissait les Apôtres du pouvoir qu'ils avaient d'opérer tel ou tel miracle. Cette interprétation éclaircit le texte. Mais ces paroles offraient au premier coup-d'œil une difficulté qu'aucun Écrivain n'eût cherché à faire naitre volontairement.

Luc IX. 59. "Il dit à un autre: suivez-„ moi; et il lui répondit: Seigneur, permet-

(*) Voyez aussi Matth. XVII. 20. Luc XVII. 6,

„ tez que j'aille auparavant ensevelir mon „ père. Et Jésus lui dit : laissez les morts „ ensevelir leurs morts ; mais pour vous, „ allez annoncer le régne de Dieu. " (*) Cette réponse exprimait sans doute avec force l'importance majeure des intérêts de la Religion, mais d'une manière dure et repoussante; et si Christ ne l'eût pas ainsi exprimée, on ne la lui eût pas attribuée, ou du moins on eût choisi quelqu'autre exemple.

Je crois, pour la même raison, qu'il est impossible que le passage suivant ait pu être une production d'artifice prémédité. Matth. V. 22. "Mais moi je vous dis : que quicon- „ que se met en colère sans raison contre „ son frère, mérite d'être puni par les Juges „ ordinaires; que celui qui dira à son frère „ Raca, mérite d'être puni par le Sanhé- „ drin; et que celui qui lui dit fou, mérite „ d'être puni par le feu de la géhenne." Ce passage a une grande emphase; il est pressant, bien calculé pour faire impression;

(*) Voyez aussi Matth. VIII. 21.

mais il ne laisse appercevoir chez celui qui nous le rapporte, ni artifice, ni craintive circonspection.

Voyez la courte réponse du Sauveur à Marie-Magdelaine, après sa résurrection: Jean XX. 17. « Ne me touchez pas, car „ je ne suis point encore monté vers mon „ Père. " Ces paroles me semblent être la suite, ou faire allusion à quelque entretien précédent, dont notre ignorance nous dérobe le sens. Mais cette obscurité me semble être un caractère de vérité. Car qui eût forgé une pareille réponse?

Jean VI. Le contenu de ce Chapitre ne peut avoir été contrefait, et sur-tout ce que dit le Sauveur du verset 50e au 58e. Je n'en citerai que ces mots: « Je suis le pain vi„ vifiant qui suis descendu du Ciel; si quel„ qu'un mange de ce pain, il vivra éternel„ lement; et le pain que je donnerai, c'est „ ma chair, que je donnerai pour la vie du „ monde. " Qu'on me permette de dire, sans vouloir exprimer aucun doute sur les explications qu'on nous donne de ce passage,

qu'il présente une obscurité que n'aurait jamais affecté volontairement un Auteur qui aurait fait parler ses personnages. Ce discours parut obscur même alors qu'il fût prononcé; c'est ce que nous atteste le même Écrivain, en finissant par nous dire qu'à l'ouïe de ces paroles plusieurs Disciples du Sauveur dirent: « Ce discours est dur, qui peut l'écou„ ter? »

Jésus-Christ donna une preuve décisive de la bonté de son caractère et qui exprimait bien l'esprit de sa Religion, lorsqu'il plaça un jeune enfant au milieu de ses Disciples divisés par leurs prétentions: Matt. XVIII. 2. Cette belle pensée ne se présentait pas naturellement à l'esprit, et je ne sache pas qu'aucun Auteur ancien nous en ait donné l'idée.

Le récit de l'institution de l'Eucharistie offre un caractère frappant de vérité. S'il eût été fait à plaisir, il eût été plus détaillé, plus chargé de cérémonies; il se serait rapproché de la manière dont on célébra ce Sacrement dans les premiers siècles et dont on le cé-

lèbre aujourd'hui. C'est ainsi que l'ouvrage supposé, qui parut sous le nom de Constitutions Apostoliques, recommandait une grande partie du rituel en usage au second et au troisième siècle, et avec autant de détails qu'en eût pu offrir une rubrique moderne. Tandis que St. Matthieu, dans l'histoire qu'il nous donne de l'institution de la Cène, ne prescrit pas même le commandement de la répéter; ce qui certainement ne montre pas d'artifice. Je crois aussi qu'une histoire faite à plaisir, eût évité la difficulté que présente cette expression concise du Sauveur: « ceci est mon corps. » L'explication qu'en donnent les Protestans est sans doute satisfaisante; mais pour la trouver, il a fallu comparer avec soin ces paroles avec de semblables formes d'expressions usitées dans l'Écriture, et sur-tout employées par Jésus-Christ dans d'autres occasions. Et quel Écrivain eût mis arbitrairement et sans nécessité son Lecteur dans un embarras dont il ne pouvait sortir que par le secours de l'érudition et de la critique?

Remarquez maintenant que la preuve tirée de ces exemples s'applique à l'authenticité des Livres, comme à la vérité de la narration. Car il serait également improbable que celui qui aurait forgé une histoire sous le nom d'un autre, ou que les Auteurs dont ces Livres portent les noms, y eussent inséré ces passages, s'ils n'avaient pas cru qu'ils étaient l'expression de la vérité.

C'est donc avec raison que le Docteur Lardner, cet Avocat du Christianisme, si franc et si circonspect dans ses recherches, nous dit: " Les Chrétiens doivent être portés à „ croire aux Écrivains de l'Évangile, vu que „ leurs Écrits marqués au coin de la piété „ et de la probité, ne laissent appercevoir „ aucune trace de ruse, de finesse ou d'ar- „ tifice." " Vous n'y rencontrez, nous dit le „ Dr. Beattie , aucune remarque qui tende „ à prévenir des objections, aucune de ces „ précautions qui distinguent le témoignage „ d'un imposteur, aucun effort pour justifier „ aux yeux du Lecteur ce qui peut se ren- „ contrer d'extraordinaire dans la narration."

Voici

Voici un autre témoignage (*) qui exprime bien la réflexion que ce sujet fait naître : « Il ne paraît pas que ces Écrivains se soient „ jamais occupés à se demander comment „ telle ou telle action s'offrirait à l'esprit du „ Lecteur, et quelles objections elle pourrait „ faire naître. Ils nous racontent des faits „ sans s'inquiéter s'ils nous paraîtront croya- „ bles ou non. Si le Lecteur se refuse à croire „ à leur témoignage, leur tâche n'en est pas „ moins remplie, ils ont dit la vérité, et „ n'ont pensé qu'à la dire. Certainement rien „ ne ressemble plus à la sincérité, rien ne „ prouve mieux qu'ils n'ont publié que ce „ dont ils étaient eux-mêmes convaincus. "

Plaçons encore ici en forme de supplément plusieurs traits rapportés dans le Nouveau Testament, et qui portent avec eux un caractère qui est bien dans la nature.

Marc IX. 23. 24. « Si vous pouvez croire, „ dit Jésus, tout est possible pour celui qui „ croit. Et aussitôt le père de l'enfant s'écria,

(*) Duchal, p. 97.

„ les larmes aux yeux : je crois, Seigneur ! „ aidez-moi dans la faiblesse de ma foi." Ces paroles nous présentent sous un caractère de vérité auquel l'art ne saurait atteindre, le combat que livre dans le cœur d'un père, d'un côté la sollicitude pour la conservation de son enfant, et de l'autre une espèce de défiance involontaire que Christ n'eut pas le pouvoir de le guérir.

Matth. XXI. 9. Le contraste que présente l'empressement du peuple à introduire avec honneur Jésus-Christ dans Jérusalem, et la demande que fit peu après ce même peuple qu'on le crucifiât, voyant qu'il ne répondait pas aux idées qu'il s'était faites de lui, ce contraste loin de donner prise aux objections, nous dépeint la faveur populaire comme le flux et le reflux d'une vague, et telle que l'expérience nous la montre.

Nous voyons Christ rejetté par les Chefs de la Nation et par les Pharisiens, tandis que plusieurs personnes du commun peuple le reconnaissent ; c'est ce qu'on devait attendre des préjugés existans alors parmi les

Juifs. « Et la raison que donnent ceux qui contestoient la mission de Christ, pour se justifier aux yeux de ceux qui l'admettaient, est précisément celle qu'on doit attendre de cette classe de gens : " Est-ce que quelqu'un » des Magistrats ou des Pharisiens a cru » en lui ? " Jean VII. 48.

Dans la conversation que le Sauveur eut près du puits (Jean IV. 18 et 29.), il avait étonné la Samaritaine, en faisant allusion à une circonstance particulière de sa vie : » Vous avez eu cinq maris, et celui que » vous avez présentement, n'est pas votre » mari." Sur cela la femme court à la ville et appelle ses voisins : "Venez, voyez un " homme qui m'a dit *tout* ce que j'ai fait." Si l'on réfléchit à l'agitation où dut se trouver cette femme, cette exagération paraîtra bien dans la nature.

Remarquons aussi la subtilité de ce Docteur de la Loi, dans la distinction qu'il cherche à faire sur le mot de prochain dans ce précepte : " Tu aimeras ton prochain comme » toi-même. " Cette subtilité était aussi

naturelle que le fut la réponse décisive du Sauveur. Luc X. 29. Observons que cet homme de Loi était un Théologien Juif.

Nous avons déjà parlé de la conduite de Gallio, Act. XVIII. 12-17., et de celle de Festus, Act. XXV. 18. 19.

St. Paul se montre toujours le même dans toute la suite de son histoire; cette chaleur, cette activité, ce zèle qui étaient dans son caractère, se manifestent d'abord contre les Chrétiens, puis en faveur de la cause des Chrétiens, et cet ensemble est la marque de la vérité.

On apperçoit aussi dans les Évangiles quelques *convenances*, comme on pourrait les appeller, c'est-à-dire, des circonstances qui quoique isolées, s'accommodent à la situation, au caractère et à l'intention de leurs Auteurs respectifs.

C'est ainsi que St. Matthieu qui habitait la Galilée, et n'était entré dans la Société de Christ que lorsque le Sauveur se rendit dans cette province pour y prêcher, ne nous communique que peu de faits antérieurs à cette

période. St. Jean, au contraire, qui avait été converti plustôt, et qui écrivit pour suppléer aux omissions des autres Évangelistes, nous apprend plusieurs particularités remarquables qui avaient eu lieu avant que le Sauveur se rendit de Judée en Galilée. (*)

St. Matthieu (XV. 1.) nous parle du reproche que les Pharisiens firent aux Disciples de Jésus, de ce qu'ils mangeoient « sans se laver les mains. » St. Marc nous rapporte le même fait (VII. 1.) qu'il avait vraisemblablement emprunté de St. Matthieu; mais il ajoute: « Car les Pharisiens et tous les » Juifs ne mangent point sans se laver les » mains jusques au coude, gardant en cela » la tradition des anciens; et lorsqu'ils re- » viennent des places publiques, ils ne man- » gent point qu'ils ne se soient lavés. Il y a » plusieurs autres choses qu'ils observent, » selon l'usage reçu, comme de laver les » coupes, les pots, les vaisseaux d'airain et » les lits. » Remarquons maintenant que St. Matthieu n'était pas seulement Juif, mais

(*) Hartley's Obs. v. II. p. 103.

on voit encore par la tournure de son Évangile et par ses nombreuses allusions à l'Ancien Testament, qu'il écrivit pour les Juifs. Ainsi donc l'explication que donne St. Marc eût été déplacée dans St. Matthieu, et superflue aux Lecteurs à qui il s'adressait. Mais cette addition avait son à-propos dans St. Marc, qui voulait faire circuler sa narration plus au loin, et entreprendre lui-même de longs voyages pour porter au-dehors la connaissance de l'Évangile.

CHAPITRE IV.

Uniformité du caractère de Christ.

LA preuve que présente le titre de ce chapitre, s'apperçoit principalement dans la comparaison entre les trois premiers Évangiles et celui de St. Jean. Tous ceux qui ont lu l'Écriture avec soin, savent que si l'on excepte ce qui concerne la Passion et la Résurrection, l'histoire que St. Jean a publiée sur Christ diffère souvent des autres Évangelistes. On a donné dès long-tems une bonne raison de cette différence, à savoir, que St. Jean ayant écrit *après* les autres, voulut suppléer à ce qu'il crut qu'ils avaient omis, sur-tout dans les entretiens du Sauveur avec les Juifs de Jérusalem, et dans celui qu'il eut avec les Apôtres la veille de sa mort. J'observerai donc, en comparant ces variations, que quoique St. Jean diffère des autres Évangelistes dans ce qu'il

nous a transmis sur les actions et les discours de Christ, on apperçoit cependant, même dans cette diversité, une ressemblance de caractère qui indique que ces actions et ces discours appartiennent à la même personne. J'aurais fait peu de cas d'une répétition d'actions substantiellement semblables, ou de discours contenans les mêmes expressions, parce que cette espèce de ressemblance peut être aussi bien une imitation mensongère comme un caractère de vérité. Non que je prétende qu'un Auteur dramatique ne puisse pas maintenir un même caractère au milieu d'une grande variété d'incidens et de situations: mais les Évangelistes n'ont pas été des Écrivains dramatiques; ils n'en ont point eu le talent, et on ne saurait les soupçonner d'avoir *étudié* l'uniformité de caractère, d'y avoir même pensé lorsqu'ils nous ont transmis l'histoire de leur Maître. Si cette uniformité existe, ce ne peut être qu'accidentellement; et si l'on apperçoit, comme je le prétends, une ressemblance remarquable de *caractère* dans

des passages, dans des discours très-distincts, transmis par des Historiens qui ne se sont point imités les uns les autres, et n'ont point fait d'allusions l'un à l'autre, il en résulte une présomption, que ces discours et ces actions sont bien réellement, et comme on nous le dit, d'une même personne, et que les Evangelistes ont écrit d'après des faits, et non d'après leur imagination.

C'est dans la manière d'enseigner du Sauveur que je trouve sur-tout cette harmonie, dans le talent particulier qu'il eut de développer sa doctrine d'après les occasions, de tirer des réflexions d'après les objets et les incidens qui s'offraient à lui, et de faire sortir des instructions générales d'entretiens particuliers et accidentels. Je vais montrer ce *caractère* dans les trois premiers Evangelistes, pour rechercher ensuite si cette même manière ne se retrouve pas dans divers exemples que St. Jean nous a conservé des discours du Sauveur.

Dans les exemples que nous allons offrir, nous indiquerons les réflexions du Sauveur

par des lettres italiques, et l'occasion qui leur donne lieu, par des lettres ordinaires.

Matth. XII. 47.-50. « Et quelqu'un lui „ dit : Votre Mère et vos Frères sont là de„ hors, qui demandent à vous parler. Mais „ il répondit à celui qui l'en avait averti : „ Qui est ma Mère, et qui sont mes Frères? „ Puis étendant sa main vers ses Disciples : „ Voici, dit-il, ma Mère et mes Frères; *car* „ *quiconque fait la volonté de mon Père qui* „ *est au Ciel, celui-là est mon Frère, ma* „ *Sœur et ma Mère* ".

Matth. XVI. 5. « Ses Disciples qui étaient „ passés à l'autre bord, avaient oublié de pren„ dre du pain, et Jésus leur dit : *Voyez, et* „ *donnez-vous de garde du levain des Phari*„ *siens et des Sadducéens.* Sur quoi ils pen„ saient en eux-mêmes, et disaient : c'est „ parce que nous n'avons pas pris des pains. „ Ne comprenez-vous point encore que ce „ n'est pas de pain que je parlais quand je „ vous ai dit : gardez-vous du levain des „ Pharisiens et des Sadducéens. Alors ils com„ prirent que ce *n'était pas du levain du pain*

„ *qu'il leur avait dit de se garder, mais de la*
„ *doctrine des Pharisiens et des Sadducéens*".

Matth. XV. 1. 2. 10. 11. 15-20. "Alors
„ des Scribes et des Pharisiens vinrent de
„ Jérusalem à Jésus, et lui dirent: Pourquoi
„ vos Disciples transgressent-ils la tradition
„ des Anciens? car ils ne se lavent point les
„ mains quand ils prennent leur repas. S'a-
„ dressant ensuite au peuple, il dit: Ecou-
„ tez et comprenez ceci: *Ce n'est pas ce qui*
„ *entre dans la bouche qui souille l'homme;*
„ *mais ce qui sort de la bouche c'est ce qui le*
„ *souille.* Alors Pierre prenant la parole, lui
„ dit: Expliquez-nous cette similitude. Et
„ Jésus lui dit: Vous aussi, êtes-vous sans
„ intelligence? Ne comprenez-vous pas en-
„ core que tout ce qui entre dans la bouche
„ descend dans le ventre, et ensuite est jeté
„ au secret? Mais ce qui sort de la bouche
„ vient du cœur, et c'est ce qui souille
„ l'homme. *Car du cœur sortent les mauvaises*
„ *pensées, les meurtres, les adultères, les for-*
„ *nications, les larcins, les faux témoignages,*
„ *les blasphêmes; ce sont là les choses qui*

„ *souillent l'homme.* MAIS DE MANGER
„ SANS AVOIR LES MAINS LAVÉES,
„ CELA NE SOUILLE POINT L'HOMME".
Le Sauveur, dans cette occasion, embrasse un cercle plus grand que de coutume; son discours offre plus de divisions; mais la sentence qui le termine ramène cette suite de pensées à l'incident que présentait le premier verset, savoir, la question accompagnée de reproches des Pharisiens, et fait sentir que le discours entier est une suite de cette circonstance.

Marc X. 13. 14. 15. "Et on lui présenta
„ de petits enfans, afin qu'il les touchât;
„ mais les Disciples reprenaient ceux qui les
„ présentaient; et Jésus voyant cela en fut
„ fâché, et leur dit: Laissez venir à moi ces
„ petits enfans, et ne les empêchez point;
„ *car le Royaume de Dieu appartient à ceux*
„ *qui leur ressemblent. En vérité je vous dis,*
„ *que quiconque ne recevra pas le Royaume*
„ *de Dieu avec les dispositions d'un enfant,*
„ *n'y entrera point*".

Marc I. 16. 17. "Et comme il marchait

„ près de la mer de Galilée, il vit Simon et „ André son frère, qui jetaient leurs filets „ dans la mer, car ils étaient pêcheurs; et „ Jésus leur dit : *Suivez-moi et je vous ferai* „ *pêcheurs d'hommes*".

Luc XI. 27. « Or il arriva, comme il di- „ sait ces choses, qu'une femme de la troupe „ élevant la voix, lui dit: Heureux les flancs „ qui t'ont porté, et heureuses les mamelles „ qui t'ont allaité: *mais plutôt*, reprit Jésus, „ *heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu* „ *et qui la mettent en pratique*".

Luc XIII. 1-5. "En ce tems-là quel- „ ques-uns qui se trouvaient là présens, lui „ racontèrent ce qui était arrivé à des Ga- „ liléens, dont Pilate avait mêlé le sang avec „ leurs sacrifices. Sur quoi Jésus leur dit : „ *Croyez-vous que ces Galiléens fussent plus* „ *grands pécheurs que tous les autres Gali-* „ *léens, parce qu'ils ont souffert de telles* „ *choses? Non, vous dis-je; mais si vous ne* „ *vous repentez, vous périrez tous de la* „ *même manière. Ou croyez-vous que ces dix-* „ *huit sur qui la tour de Siloë tomba et les tua,*

„ *fussent plus coupables que tous les habitans*
„ *de Jérusalem? Non, vous dis-je; mais si*
„ *vous ne vous repentez, vous périrez tous*
„ *aussi bien qu'eux*".

Luc XIV. 15. " Et un de ceux qui étaient
„ à table, ayant entendu ces paroles, lui dit:
„ Heureux celui qui sera du festin dans le
„ Royaume de Dieu. Et Jésus dit: *Un homme*
„ *fit un grand souper et y convia*, &c. &c."
Cette parabole, trop longue pour l'insérer en entier, nous offre un exemple frappant de la manière dont Christ raisonnait d'après les occasions. On voit encore dans ce même chapitre deux autres exemples de conseils que le Sauveur donne à l'occasion d'un festin, et de la conduite des convives.

Voyons maintenant si nous retrouverons dans l'histoire que St. Jean nous donne de Christ cette même *manière*.

Jean VI. 25. " Et l'ayant trouvé au-delà
„ de la mer, ils lui dirent: Maître, quand
„ êtes-vous venu ici? Jésus leur répondit
„ et leur dit: En vérité je vous dis, vous me
„ cherchez, non parce que vous avez vu

„ des miracles, mais parce que vous avez
„ mangé des pains et que vous avez été ras-
„ sasiés. *Travaillez pour avoir non un ali-*
„ *ment qui périt, mais un aliment qui se con-*
„ *serve jusque dans la vie éternelle, et que le*
„ *Fils de l'homme vous donnera*".

Jean IV. 31. "Cependant les Disciples
„ prièrent leur Maître de prendre quelque
„ nourriture. Mais il leur dit : J'ai une nour-
„ riture à prendre que vous ne connaissez
„ pas. Sur quoi les Disciples disaient entr'eux:
„ quelqu'un lui aurait-il apporté à manger?
„ Jésus leur dit : *Ma nourriture est que je*
„ *fasse la volonté de celui qui m'a envoyé, et*
„ *que j'accomplisse son œuvre.*"

Jean IX. 1-5. "Et comme Jésus passait,
„ il vit un homme aveugle dès sa naissance.
„ Et ses Disciples l'interrogèrent, disant :
„ Maître, qui a péché, celui-ci, ou son père,
„ ou sa mère, pour être ainsi né aveugle?
„ Jésus répondit : Ni celui-ci n'a péché, ni
„ son père, ni sa mère; mais c'est afin que
„ les œuvres de Dieu soient manifestées en
„ lui. *Il me faut faire les œuvres de celui qui*

„ *m'a envoyé, tandis qu'il est jour. La nuit*
„ *vient en laquelle personne ne peut travailler.*
„ *Pendant que je suis au monde, je suis la*
„ *lumière du monde*".

Jean IX. 35.-40. "Jésus apprit qu'ils „ l'avaient chassé (l'aveugle ci-dessus mentionné) dehors; et l'ayant rencontré, il „ lui dit : Croyez-vous au Fils de Dieu? Cet „ homme lui répondit, et dit: Qui est-il, „ Seigneur, afin que je croie en lui? Jésus „ lui dit : Vous l'avez vu, et c'est lui-même „ qui vous parle. Alors il dit : J'y crois, Seigneur, et il se prosterna devant lui. Et „ Jésus dit : *Je suis venu dans le monde pour* „ *rendre ce jugement, c'est que ceux qui* „ *étaient aveugles, voient; et que ceux qui* „ *voyaient, deviennent aveugles*".

Maintenant, que le Lecteur compare ces exemples empruntés de St. Jean, avec ceux qui sont tirés des autres Evangelistes, et qu'il juge s'ils n'offrent pas un même ensemble dans le caractère de J. Christ. Pour mieux faire sentir notre raisonnement, nous avons distingué l'occasion de la réflexion. Plusieurs

Ecrivains

Écrivains (*) nous ont aussi donné un recueil curieux et étendu d'exemples qui semblent indiquer que Christ dans ses entretiens avait coutume de faire allusion à quelqu'objet, à quelque circonstance présente, quoique l'histoire omette souvent cette circonstance et cet objet. Je me borne à observer que ces exemples se trouvent dans l'Evangile de St. Jean, aussi bien que dans les trois autres.

Je termine cet article en remarquant que si l'on en excepte les discours attribués au Sauveur, on ne retrouve plus cette *manière* dans les discours rapportés au Livre des Actes, ou ailleurs. Cette manière ne devait pas se présenter à l'esprit d'un contrefacteur ou d'un fabuliste; l'Ecrivain qui l'eût choisie, obligé de tirer à-la-fois de sa tête les matériaux, les incidens et les observations, y eût trouvé de grandes difficultés. Un fabuliste ou un contrefacteur auraient mis dans la bouche de Christ des discours en termes généraux, pour exhorter les hommes à la

(*) Newton on Daniel, pag. 148, note *a*. Jortin, *Dis*. pag. 213. Bischop Law's Life of Christ.

vertu et les détourner du vice. Jamais il ne fut entré dans leur esprit d'entasser, comme nous le voyons dans le discours sur la montagne, des allusions au tems, au lieu, et à d'autres petites circonstances que la présence seule des objets pouvait suggérer (*).

II. Je crois voir une affinité dans cette partie de l'histoire de Christ, où trois Evangelistes (†) nous racontent qu'il plaça un petit enfant au milieu de ses Disciples, et celle où St. Jean nous dit (§) qu'il leur lava les pieds. Les faits n'ont sans doute pas de ressemblance; mais la morale de ces deux histoires est la même: on y apperçoit 1°. la rivalité qui existait entre les Disciples de Christ, et le soin qu'il prenait à l'étouffer. En second lieu, un échantillon de la même manière d'instruire, par des actions, manière emblématique bien particulière, attribuée au Sauveur par les trois premiers Évangelistes et par St. Jean, dans des occasions

(*) See Bischop Law's Life of Christ.

(†) Matth. XVIII. 1. Marc IX. 33. Luc IX. 46.

(§) Jean XIII. 3.

tout-à-fait différentes, et qui écartent tout soupçon d'imitation et d'emprunt.

III. Remarquez aussi une expression singulière usitée par Christ, rapportée par tous les Évangelistes, et insérée dans des discours qui sont particuliers à l'Évangile de St. Jean : c'est la qualification de *Fils de l'Homme*; qualification que Christ seul se donne dans tous les Évangelistes, mais que personne n'emploie en lui parlant, ou en parlant de lui. Elle se rencontre dix-sept fois dans l'Evangile de St. Matthieu, douze fois dans celui de Marc, vingt-une fois dans celui de Luc, et onze fois dans celui de Jean, et toujours avec la même restriction.

IV. Ces différens Historiens nous montrent une exacte conformité dans la conduite de Christ, ils nous disent tous qu'il se retirait à l'écart du moment que la multitude laissait appercevoir quelque disposition au tumulte.

Matth. XIV. 22. " Incontinent après, ,, Jésus obligea ses Disciples de monter dans ,, la nacelle, et de passer avant lui de l'autre

„ côté, pendant qu'il congédierait le peuple.
„ Et quand il l'eut congédié, il se retira à
„ l'écart sur la montagne pour prier".

Luc V. 15. 16. "Et comme sa réputation
„ se répandait de plus en plus, le peuple
„ venait en foule pour l'entendre, et pour
„ être guéri par lui de ses maladies. Mais il se
„ tenait retiré dans le désert, pour y prier".

Comparez ces passages avec ce que nous dit St. Jean.

Chap. V. 13. "Mais celui qui avait été
„ guéri ne savait pas qui c'était; car Jésus
„ s'était échappé de la foule qui était en ce
„ lieu-là".

Jean VI. 15. "Mais Jésus sachant qu'ils
„ devaient venir l'enlever, afin de le faire
„ Roi, se retira seul une seconde fois sur la
„ montagne".

St. Jean, dans ce dernier exemple, nous donne à connaître le motif de la conduite de Christ; ce que ne font pas les autres Évangelistes, qui se bornent à nous parler de sa conduite.

V. Le Ministère de Christ fut encore re-

marquable par la manière circonspecte avec laquelle on le vit agir dans certaines occasions et pour un certain tems, cherchant à faire connaître sa mission céleste, et à la démontrer par ses œuvres plus que par ses discours. On a donné des explications bien justes de cette réserve (*); mais on ne se serait pas attendu à la rencontrer chez le Sauveur. St. Matthieu nous dit (XVI. 20.): " Alors „ il commanda expressément à ses Disciples „ de ne dire à personne qu'il fut le Christ".

Dans une autre occasion (Marc III. 11.): " Et les esprits immondes, quand ils le „ voyaient, tombaient à ses pieds en criant: „ Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il leur dé„ fendait, avec de grandes menaces, de le „ faire connaître". St. Luc (IV. 41.) nous offre un autre exemple semblable à ce dernier; et ce que ces trois Évangelistes nous apprennent, St. Jean nous le confirme (X. 24.) " Et les Juifs l'environnèrent, et lui „ dirent : jusques à quand nous tiendrez„ vous l'esprit en suspens? Si vous êtes le

(*) Locke's Reasonableness of Christianity.

„ Christ, dites-le nous franchement". L'occasion dont il nous parle était différente de toutes les autres, elle était indirecte. Nous n'y voyons la conduite de Christ qu'à travers les reproches de ses adversaires ; mais ceci donne plus de force à notre raisonnement. Je préfère saisir une correspondance dans quelque allusion détournée, plutôt qu'à l'appercevoir dans une déclaration manifeste.

VI. Les communications du Sauveur avec ses Disciples nous offrent une particularité digne de remarque: c'est la difficulté qu'ils avaient à le comprendre, lorsqu'il les entretenait de quelques événemens futurs de son histoire, et sur-tout de sa Passion et de sa Résurrection. Cette difficulté leur faisait désirer et solliciter des éclaircissemens; quelquefois aussi la crainte d'offenser leur Maître les empêchait de les demander. St. Marc et St. Luc nous exposent distinctement ces circonstances, lorsque le Sauveur leur apprit (probablement pour la première fois) que le Fils de l'homme allait être livré dans les

mains des hommes. " Ils n'entendaient pas", nous disent les Évangelistes, „ ce qu'il disait; „ cela était tellement obscur pour eux, qu'ils „ n'y comprenaient rien ; et ils appréhen- „ daient même de l'interroger sur ce sujet." (Luc IX. 45. Marc IX. 32.) St. Jean nous parle dans son Évangile de ce même embarras à comprendre, de cette même curiosité, et de cette même réserve ; mais dans une occasion et pour un sujet différens. " Dans peu de tems, vous ne me verrez „ plus ; et peu de tems après, vous me re- „ verrez ; car je m'en vais à mon Père. Et „ quelques-uns de ses Disciples dirent en- „ tr'eux : que veut-il nous dire par-là, dans „ peu de tems, vous ne me verrez plus, „ et peu de tems après, vous me reverrez ; „ car je m'en vais à mon Père ? Ils disaient „ donc : que veut dire ce peu de tems dont „ il nous parle ? nous ne savons ce qu'il „ veut dire. Jésus connaissant qu'ils vou- „ laient l'interroger, leur dit : " Jean XVI. 16 et suivans.

VII. La douceur que Christ montra dans

ses souffrances, et que les trois premiers Évangelistes nous peignent si bien, se retrouve aussi dans St. Jean, mais appuyée sur des exemples différens. Les paroles que St. Jean met dans la bouche de Christ en réponse à une question que lui adressait le Souverain Sacrificateur sur ses Disciples et sa Doctrine: « J'ai parlé ouvertement à tout „ le monde; j'ai toujours enseigné dans les „ Synagogues et dans le Temple, où les Juifs „ se rendent de toute part, et je n'ai rien „ dit en cachette: pourquoi m'interrogez-„ vous? demandez à ceux qui m'ont en-„ tendu parler ce que je leur ai dit; ces „ gens-là savent ce que j'ai dit." (Jean XVIII. 20.) Ces paroles semblent faire partie de celles qu'il adressa à la troupe armée qui l'avait saisi, et qui nous sont rapportées par St. Marc et par St. Luc (*). " Vous êtes venu me prendre avec des épées „ et des bâtons comme si j'étais un voleur; „ j'étais tous les jours parmi vous, enseignant „ dans le Temple." Je vois dans ces deux

(*) Marc XIV. 48. Luc XXII. 52.

réponses, le même calme et la même allusion à ses enseignemens publics. Les plaintes qu'il adressa deux fois à Pilate avec tant de douceur et que St. Jean nous rapporte, sont exprimées avec le même calme que celles qu'il fit entendre dans les derniers momens de sa vie, et que les autres Évangelistes ont fait connaître. La réponse, que St. Jean (*) nous apprend, qu'il fit à l'officier qui l'avait frappé de sa verge, « si j'ai mal parlé, faites „ voir ce que j'ai dit de mal, et si j'ai bien „ parlé, pourquoi me frappez-vous ? » était bien celle que devait proférer celui qui marchant au supplice, disait à ceux qui le suivaient de ne pas pleurer sur lui, mais sur eux-mêmes, sur leur postérité et sur leur pays (Luc XXIII. 28.) et qui suspendu à la croix, priait pour ses meurtriers: « car „ ils ne savent pas, disait-il, ce qu'ils font. » St. Jean et les autres Évangelistes s'accordent aussi à nous parler d'une circonstance particulière, à savoir, des instances des Juges et des persécuteurs de Jésus pour extor-

(*) Jean XVIII. 23.

quer de sa bouche quelque justification, et de son refus à se prêter à leurs demandes. (*)

Il existe encore deux rapports entre l'histoire de St. Jean et celle des autres Évangelistes, d'un genre un peu différent de ceux dont nous venons de parler. Les trois premiers Évangelistes nous racontent ce que nous nommons l'agonie du Sauveur, c'est-à-dire, son dévouement dans le jardin peu avant qu'il fut arrêté; et ils placent tous cette prière dans sa bouche: " que cette „ coupe passe loin de moi"; ils lui attribuent tous l'emploi de cette métaphore. St. Matthieu ajoute (XXVI. 42.) " Mon „ Père, s'il n'est pas possible que j'évite de „ boire cette coupe, ta volonté soit faite." Mais St. Jean n'indique point le jardin comme le lieu de la scène; il nous dit que Pierre voulant résister à ceux qui venaient saisir son Maître, il fut désarmé par ces paroles du Sauveur: " Remettez votre épée dans „ le fourreau; ne boirai-je pas la coupe que

(*) Jean XIX. 9. Matth. XXVII. 14. Luc XXIII. 9.

„ mon Père m'a donné à boire" (*)? Il y a ici plus qu'accord, il y a coïncidence; car il était bien naturel que Jésus qui, avant d'être saisi, venait de prier son Père pour que " cette coupe passât loin de lui ", qui cependant avait ajouté cette pieuse restriction à sa demande: " s'il n'est pas possible „ que j'évite de boire cette coupe, ta volonté „ soit faite ", il était, dis-je, bien naturel que la même personne venant à être saisie, exprimât cette résignation qui était dans sa pensée, dans les mêmes termes qu'elle venait de proférer: " ne boirai-je pas la coupe „ que mon Père m'a donné à boire? " Cette coïncidence existe entre des Écrivains, qui loin de présenter dans leurs écrits des marques d'imitation, en offrent d'une grande dissemblance.

Second exemple de correspondance entre les Évangelistes. Matthieu et Marc nous apprennent que la condamnation du Sauveur fut motivée sur la menace qu'il avait fait de détruire le Temple: " Nous lui avons

(*) Jean XVIII, 11.

„ ouï dire: je détruirai ce Temple bâti par
„ la main des hommes, et dans trois jours
„ j'en rebâtirai un autre qui ne sera point
„ fait par la main des hommes." (Marc XIV. 58.) Mais ils ne nous apprennent point la circonstance qui avait donné lieu à cette calomnie. St. Jean (Chap. II. 19.) nous instruit de cette circonstance; il nous dit que lors du premier voyage du Sauveur à Jérusalem, les Juifs lui ayant demandé: " par quel miracle nous montrez-vous
„ que vous ayez le droit de faire de telles
„ choses? Il répondit: abattez ce temple,
„ et je le releverai dans trois jours." On ne saurait raisonnablement trouver ailleurs que dans la vérité la raison de cet accord. Certainement St. Jean n'a pas cherché à faire cadrer sa narration avec celle des autres Évangelistes; on voit que ce but n'est point entré dans sa pensée.

Voici un exemple de cette correspondance, plus marqué et plus général que les précédens. Les trois premiers Évangelistes ont raconté la vocation des douze Apôtres,

Matth. X. 1. Marc III. 14. Luc VI. 12. et nous ont donné le catalogue de leurs noms. Jean ne parle point de cet établissement, mais il suppose dans toute sa narration que Christ était accompagné d'un parti de Disciples choisis, et que leur nombre était de douze (*). Quand il lui arrive de faire mention de l'un d'entr'eux (†), celui qu'il désigne est bien un de ceux indiqués dans le catalogue, et les noms des personnages qui se rencontrent le plus souvent dans son Évangile, sont tirés de la liste des Apôtres. Cette correspondance se trouve entre tous les Évangiles, entre tous les chapitres de l'Évangile; et ne serait-ce pas là une marque de vérité ?

(*) Jean VI. 71.
(†) Jean XX. 24. VI. 71.

CHAPITRE V.

Sur une particularité du caractère de Christ.

Les Juifs fondés ou mal fondés avaient compris que leurs prophéties annonçaient l'arrivée d'un personnage qui, soutenu d'un pouvoir surnaturel, éleverait leur nation à un état de splendeur, de prospérité et d'indépendance.

Si Jésus eut été un enthousiaste, il est probable qu'il eut adopté cette illusion populaire, et que s'annonçant être la personne désignée par les prophéties, il eût revêtu le caractère que d'après l'opinion générale ces prédictions lui attribuaient.

Si Jésus eut été un imposteur, son intérêt était de flatter l'attente générale de la nation, parce qu'elle eût servi d'instrument à ses succès, et attiré les Juifs autour de sa personne.

Mais laissons les conjectures, puisque les faits parlent et que nous voyons que tous les Messies prétendus se sont conduits ainsi. Josephe nous apprend qu'il en parut plusieurs. Quelques-uns furent probablement des imposteurs qui crurent pouvoir tirer parti de l'opinion publique. D'autres furent peut-être des enthousiastes dont l'imagination dirigée par les discours et les sentimens qui animaient la nation, avaient embrassé cette idée. Mais imposteurs ou enthousiastes, ils se présentèrent tous avec le caractère sous lequel les Juifs s'attendaient à les voir paraître, comme restaurateurs et libérateurs de la nation.

Comment expliquer pourquoi Jésus, en le supposant enthousiaste ou imposteur, suivit une autre marche et se refusa à faire quadrer son caractère et ses prétentions avec l'opinion générale? Une mission, dont le but et les avantages se rapportaient à une autre vie, ne semblait point avoir été désignée par les prophéties. Jésus en se donnant pour Messie, mais sous une apparence

absolument contraire à l'attente générale, devait repousser la persuasion, loin de la faire naître, et n'offrir que des prétentions extraordinaires et bizarres. Comment donc cette conduite s'allierait-elle avec l'enthousiasme et l'imposture qui devaient, ainsi que l'expérience nous en a donné la preuve, se conformer aux opinions régnantes alors parmi les Juifs ? Que si l'on objectait que Jésus, après avoir essayé de réussir par ce moyen, en avait choisi un autre, nous répondons que cette objection est sans fondement et contre tout fondement ; que tous les faux Messies eussent pu faire la même tentative, mais qu'aucun d'eux ne pensa à la faire.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

LA conformité des faits dont l'Écriture parle occasionnellement, ou auxquels elle se rapporte, avec ce que nous apprennent des Mémoires étrangers de la même époque, et qui n'ont point été contestés, nous semblent être un argument qui, pris à sa juste valeur, est d'un grand poids. Cette conformité prouve que les Écrivains du Nouveau Testament ont eu une sorte de connaissance locale qui ne pouvait se trouver que chez les habitans du pays, vivans à cette époque. Cet argument bien établi par des exemples donne presque la preuve complète que les Ecrits sacrés n'ont point été altérés; il fait remonter ces Ecrits au tems où leurs Auteurs ont vécu, et où il eût été difficile de faire recevoir par la généralité des Chrétiens, des ouvrages supposés sous le nom de ces Auteurs. Il n'existe d'ailleurs aucune trace qu'on ait tenté de publier à cette époque des ou-

vrages falsifiés. Ceci prouve du-moins que ces Livres, quels qu'aient été leurs auteurs, ont été composés par des personnages vivans dans le tems et dans le pays où les choses se sont passées, et qui ont pu, d'après leur situation, être bien instruits des faits qu'ils racontent. Cet argument appliqué à nos Écritures aura plus de force qu'employé en faveur de presque tout autre ouvrage, à raison des allusions que le Nouveau Testament renferme. La scène de l'action n'y est pas concentrée dans un seul pays, elle embrasse les plus grandes cités de l'Empire Romain; on y trouve des allusions aux mœurs et aux principes des Grecs, des Romains et des Juifs. Cette variété eût rendu la fraude plus difficile, sur-tout aux Écrivains d'un âge postérieur. Un Grec ou un Romain du second ou troisième siècle n'aurait pas connu la littérature Juive; un Juif converti à cette même époque, eût pareillement été étranger aux connaissances répandues dans la Grèce et à Rome (*).

(*) Michaelis's Introd. to the New Test.

Nous ne pouvons, au reste, prouver ceci que par l'induction qu'on peut tirer de plusieurs particularités. La force de cet argument dépend de la réunion des exemples sur lesquels il repose, et que nous invitons le Lecteur à suivre avec attention et dans leur détail. Je vais les placer distinctement, et un à un sous ses yeux, me bornant à donner l'abrégé du Ier. volume de la Ière. partie de la *Crédibilité de l'Histoire de l'Évangile*, par le Doct. Lardner. J'ai resserré le champ qu'embrasse son ouvrage, 1°. en supprimant quelques sections, dans lesquelles la correspondance qu'il veut prouver ne me semblait pas assez bien établie, ou qui traitaient des sujets qui n'étaient pas assez appropriés à la question ou assez circonstanciés ; 2°. en concentrant chaque section dans le moindre nombre de mots possible, me bornant presque toujours à une simple *apposition* de passages ; enfin, en omettant plusieurs recherches qui, quoiqu'exactes et savantes, ne me paraissaient pas nécessaires à la clarté ou à la vérification de son raisonnement. Josephe

est l'Écrivain qui a le plus fourni à notre travail. Il naquit à Jérusalem quatre ans après l'ascension de Christ. Il écrivit l'histoire de la guerre des Juifs quelque tems après la destruction de Jérusalem, qui eut lieu la 70[e] année de l'ère Chrétienne, et la 37[e] année depuis l'ascension du Sauveur, et il la termina l'an 93, c'est-à-dire 60 ans après l'ascension.

J'indique en tête de chaque article la page du volume du Doct. Lardner, où se trouve la section dont nous donnons l'extrait. L'édition dont nous avons fait usage est celle de 1741.

I. (pag. 14.) Matth. II. 22. « Quand il „ (Joseph) eut appris qu'Archelaüs régnait „ en Judée à la place d'Hérode son père, „ il craignit d'y aller; et ayant reçu en songe „ un avertissement du Ciel, il se retira en „ Galilée ".

En conformité avec ceci, Josephe nous apprend qu'Hérode-le-Grand, dont la domination s'étendait sur tout le pays d'Israël, désigna Archelaüs pour son successeur en *Judée*, et disposa du *reste* de ses Etats en

faveur d'autres fils : il nous dit que cette disposition fut ratifiée, quant au principal, par l'Empereur Romain (*).

St. Matthieu dit qu'Archelaüs *régnait*, était *Roi* en Judée, et Josephe nous apprend aussi qu'Hérode établit Archelaüs non-seulement pour son successeur en Judée, mais qu'il l'établit avec le titre de Roi; et le même verbe grec *βασιλευει*, qu'emploie l'Évangeliste pour dénoter le gouvernement et le rang d'Archelaüs, est employé par Josephe.

La cruauté du caractère d'Archelaüs, que l'Évangeliste donne à connaître assez clairement, se retrouve dans plusieurs particularités de l'histoire de Josephe. « La dixième „ année de son gouvernement, le chef des „ Juifs et des Samaritains ne pouvant endurer „ plus long-tems sa cruauté et sa tyrannie, „ adressa contre lui des plaintes à César " (†).

II. (pag. 19.) Luc III. 1. "La 15e année „ de l'Empire de Tibère César. --- Hérode „ étant Tétrarque en Galilée, et son frère

(*) Antiq. lib. XVII. c. 8. sect. 1.

(†) Antiq. lib. XVII. c. 13. sect. 1.

„ Philippe, Tétrarque dans la contrée d'Ithu-
„ rée et de Trachonite. --- La parole de Dieu
„ fut adressée à Jean ".

En vertu du Testament d'Hérode-le-Grand, confirmé par le décret d'Auguste, ses deux fils furent nommés l'un (Hérode Antipas) Tétrarque de la Galilée et de la Pérée, et l'autre (Philippe) Tétrarque de la Trachonite et des contrées d'alentour (*). Ces deux personnes sont donc à la place que leur assigne St. Luc, et ils y étaient *la* 15[e] *année* du règne de Tibère. --- Un autre passage de Josephe nous apprend en d'autres termes que ces Princes furent en possession de leur territoire et de leurs titres jusques à cette époque, et par de-là. Car parlant d'Hérode, il dit : "Que Caligula, successeur de Tibère, „ le *déposséda*" (†); il nous apprend que Philippe mourut la *vingtième* année de Tibère, ayant gouverné trente-sept ans la Trachonite, la Batanée, et la Gaulanite (§).

(*) Ant. lib XVII. c. 8. sect. 1.

(†) Id. lib. XVIII. c. 8. sect. 2.

(§) Id. lib. XVIII. c. 5. sect. 6.

III. (pag. 20.) Marc VI. 17. Matth. XIV. 1. - 13. Luc III. 19. " Car Hérode avait envoyé prendre Jean, et l'avait fait lier dans „ une prison, à cause d'Hérodias, femme de „ Philippe son frère, qu'il avait épousée ". Comparez ce passage avec Josephe. *Ant.* l. XVIII. c 6. sect. 1. "Il (Hérode le Tétrarque) „ fit une visite à son frère Hérode. Là, étant „ devenu amoureux d'Hérodias, femme du „ dit Hérode, il se hasarda à lui faire des „ propositions de mariage " (*).

Marc VI. 22. " *La fille d'Hérodias* étant

(*) Le rapprochement de ces deux narrations est évident ; mais il s'y trouve une différence. L'Évangeliste donne le nom de Philippe au premier mari d'Hérodias, tandis que Josephe le nomme Hérode. Cette difficulté paraîtra de peu de conséquence si l'on se rappelle que dans ces tems, la même personne portait souvent deux noms : " Simon, qui est nommé Pierre ; „ Lebbée, surnommé Thaddée ; Thomas, appelé Di„ dyme ; Siméon se nommait aussi Niger, et Saul, „ Paul ". La solution de cette difficulté devient plus aisée encore en pensant qu'Hérode eut des enfans de sept ou huit femmes, et que Josephe en désigne trois du même nom d'Hérode. Il était donc vraisemblable que ces trois frères avaient un nom additionnel, au moyen duquel on pouvait les distinguer l'un de l'autre. Lard. vol. II. pag. 897.

entrée, et ayant dansé". Comparez ce passage avec Josephe, *Ant.* lib. XVIII. c. 6. sect. 4. "Hérodias était mariée à Hérode, „ fils d'Hérode-le-Grand. *Ils avaient une fille* „ nommée Salomé. Après sa naissance, Héro„ dias foulant aux pieds les Loix du pays, „ abandonna son mari qui vivait encore, et „ épousa Hérode le Tétrarque de Galilée, „ qui se trouvait être frère de son mari, du „ côté paternel".

IV. (pag 29.) Act. XII. 1. "En ce même „ tems *le Roi Hérode* se mit à maltraiter „ quelques-uns de l'Eglise". La fin de ce même chapitre nous apprend que la mort d'Hérode suivit de près cette persécution. L'exactitude de notre Historien, ou plutôt cette coïncidence naturelle de sa narration avec la vérité est bien remarquable. Il ne se trouve aucune époque dans les trente années antérieures à cette persécution, et dans toute la suite des tems où l'on ait vu un *Roi* à Jérusalem, une personne exerçant en Judée l'autorité Royale, ou à qui ce titre pût convenir, excepté dans les trois dernières années de

la vie d'Hérode, et c'est dans cette période de tems que la narration de ce fait se trouve indiquée dans le Livre des Actes. -- Ce Prince était le petit-fils d'Hérode-le-Grand : il est désigné dans les Actes par son nom de famille ; Josephe le nomme Agrippa. Cet Historien nous fournit la preuve la plus complète qu'il était *Roi*, justement ainsi nommé. " Caligula l'ayant fait appeler dans son pa-,, lais, lui mit une couronne sur la tête, et ,, l'établit Roi de la Tétrarchie de Philippe, ,, se proposant de lui donner encore la Té-,, trarchie de Lysanias " (*). Un autre passage du même Josephe nous apprend que ce ne fut qu'après ceci que la Judée fut réunie à sa domination. Il nous dit que Claude confirma par un décret l'autorité que Caligula avait conférée à Agrippa, *ajoutant à son domaine la Judée et Samarie dans toute leur étendue, et telles que son grand-père Hérode les avait possédées* (†).

V. (pag. 32.) Act. XII. 19-23. "Et il

(*) Ant. XVIII. c. VII. sect. 10.

(†) Id. XIX. c. V. sect. 1.

„ (Hérode) alla de Judée à Césarée, et s'y
„ arrêta ; et dans un jour marqué, Hérode,
„ revêtu de ses habits royaux, s'assit sur son
„ trône, et leur fit un discours en public;
„ sur quoi le peuple s'écria : Voix d'un Dieu,
„ et non point d'un homme! Et à l'instant
„ un Ange du Seigneur le frappa, parce qu'il
„ n'avait point donné gloire à Dieu; et il
„ mourut rongé de vers".

Josephe, *Ant.* liv. XIX. c. 8. sect. 2.
" Il s'en alla dans la ville de Césarée : là il cé-
„ lébra des fêtes en l'honneur de César ; et
„ au second jour de ces divertissemens, il se
„ rendit au théâtre de bon matin; vêtu d'une
„ robe d'argent et d'un travail précieux. Les
„ rayons du soleil levant, que réfléchissaient
„ cette parure splendide, lui donnèrent une
„ apparence majestueuse et solemnelle. Les
„ spectateurs l'appelèrent Dieu, et le solli-
„ citèrent de vouloir leur être propice. Nous
„ vous avons jusques ici respecté, lui dirent-
„ ils, comme un homme; mais aujourd'hui
„ nous reconnaissons que vous êtes plus
„ qu'un mortel. Le Roi n'écarta point ces

„ flatteurs, et ne repoussa point ces impies „ flatteries. Immédiatement après il fut saisi „ de douleurs les plus violentes dans les en- „ trailles. Il fut transporté avec la plus grande „ célérité dans son palais, où après cinq jours „ de souffrances cruelles et continues, il „ expira ".

Le Lecteur remarquera l'accord de ces deux narrations dans plusieurs circonstances de détails; comme la place (Césarée), le jour marqué, la magnificence des vêtemens, les acclamations de l'assemblée, la tournure particulière des flatteries, la satisfaction qu'en éprouve Hérode, l'atteinte soudaine de la maladie. Josephe ne parle pas de vers, comme le fait St. Luc; mais on sait que ces animaux sont ordinairement un des symptômes de la maladie que décrit Josephe, c'est-à-dire, d'une violente douleur d'entrailles.

VI. (pag. 41.) Act. XXIV. 24. " Quel- „ ques jours après, Félix étant revenu à Césa- „ rée avec Drusille sa femme, qui était Juive, „ fit venir Paul ".

Josephe, *Ant.* liv. XX. c. 6. sect. 1. 2.

" Agrippa donna sa sœur Drusille en mariage
„ à Azizus, Roi de l'Emesene, dès qu'il se
„ fut fait circoncire; mais ce mariage de
„ Drusille avec Azizus ne tarda pas à être dis-
„ sous, et voici comment: Félix, étant Pro-
„ curateur de la Judée, eut occasion de la
„ voir, et en devint éperduement amoureux:
„ elle se laissa aller à violer les loix de son
„ pays, et à épouser Félix".

Nous voyons dans cette citation quelle était la place qu'occupait Félix, le nom de sa femme, et jusques à la religion qu'elle professait; ce qui s'accorde exactement avec la narration de l'Évangeliste.

VII. (pag. 46.) Act. XXV. 13. "Quelques
„ jours après, le Roi Agrippa et Bérénice
„ vinrent à Césarée pour saluer Festus". Ce passage nous apprend qu'Agrippa était Roi, mais non pas de la Judée; car il vint pour saluer Festus, qui, à cette époque, résidait à Césarée, où il était chargé de l'administration du pays.

Mais comment l'histoire de cette époque correspond-elle avec la narration? Cet

Agrippa dont il est ici parlé était fils d'Hérode Agrippa, dont nous avons fait mention à l'article précédent. Josephe nous apprend qu'il ne succéda point au Royaume de son père, qu'il ne recouvra pas même la Judée qui en faisait partie, quoiqu'à la mort d'Hérode Claude eut eu l'intention de le mettre immédiatement en possession de cet héritage; mais l'Empereur apprenant qu'Agrippa n'avait que dix-sept ans, changea d'idée, et nomma Cuspius Fadus Préfet de la Judée et de tout le Royaume (*). Ce Fadus eut pour successeurs Tiberius Alexander, Cumanus, Felix et Festus (†). Mais quoique Agrippa n'eut pas été mis en possession du Royaume de son père, dans lequel la Judée était comprise, il ne laissait pas d'être légitimement appelé *Roi*. La même autorité nous apprend qu'il possédait des terres considérables sur les confins de la Judée; car après plusieurs donations successives de territoire, « Claude, dans le tems même où il envoyait

(*) Ant. XIX. c. 9.

(†) Id. XX. De Bell. lib. II.

„ Félix comme Procurateur en Judée, appela
„ Agrippa de Chalcis à la possession d'un
„ plus grand *Royaume*, lui donnant la Tétrar-
„ chie qu'avait eu Philippe; il y joignit le
„ *Royaume* de Lysanias, et la province qui
„ avait appartenue à Varus " (*).

St. Paul s'adressant à ce personnage, suppose qu'il était Juif. " O Roi Agrippa! crois-
„ tu aux Prophêtes? je sais que tu y crois ".
Il était fils d'Hérode Agrippa, que Josephe nous représente comme un Juif plein de zèle; et il est naturel de supposer qu'il était dans les mêmes principes que son père. Mais ce qui est plus important à remarquer, comme étant plus précis et plus circonstanciel, c'est que St. Luc parlant du père (Act. XII. 1.) l'appelle le Roi Hérode, et nous donne un exemple de l'exercice de son autorité à Jérusalem. Parlant du fils (Act. XXV. 13.) il l'appelle Roi, mais non pas de la Judée; distinction qui est parfaitement conforme à l'histoire.

VIII. (pag. 51.) Act. XIII. 6. "Ayant

(*) De Bell. lib. II. c. 12.

„ ensuite traversé l'isle (Cypre) jusques à
„ Paphos, ils y trouvèrent un Juif magicien
„ et faux prophête, nommé Bar-Jésu, qui
„ était avec le député du pays, Cergius Pau-
„ lus, homme sage et prudent".

Le mot de député que nous trouvons dans la traduction de ce passage, signifie *Proconsul*, et notre observation se fonde sur ce mot. Il y avait deux sortes de provinces dans l'Empire Romain, celles qui appartenaient à l'Empereur, et celles qui appartenaient au Sénat. Le représentant du premier portait le titre de Propréteur, et celui du Sénat de Proconsul. Cette distinction était réglée. Mais il paraît d'après Dion Camus (*) que la province de Cypre, qui avait d'abord été assignée à l'Empereur, passa ensuite au Sénat, à la suite de quelques échanges; et qu'alors le Gouverneur Romain prit le titre de Proconsul.

Act. XVIII. 12. (pag. 55.) "Mais Gal-
„ lion étant député (Proconsul) d'Achaïe".

La justesse du titre de *Proconsul*, donné

(*) Lib. LIV. ad. A. U. 732.

à Gallion dans ce passage est encore plus précise; car la province d'Achaïe, après avoir passé du Sénat à l'Empereur, avait été vendue par l'Empereur Claude au Sénat, six ou sept ans avant l'époque dont le passage fait mention (*), et son gouvernement était devenu *Proconsulaire ;* et ce qui montre l'exactitude de cette désignation, c'est que sous le régne suivant l'Achaïe cessa d'être une Province Romaine.

IX. (pag. 152.) Il paraît, d'après la constitution générale des Provinces Romaines, et d'après ce que Josephe nous dit de l'état de la Judée en particulier (†), que le Gouverneur Romain avait exclusivement le droit de vie et de mort; que néanmoins les Juifs avaient un Conseil et des Magistrats investis d'une autorité municipale et subordonnée. On retrouve le même état de choses dans tout ce que les Évangelistes nous apprennent de la crucifixion du Sauveur.

X. (pag. 203.) Act. IX. 31. " Cependant

(*) Suet. in Claud. c. XXV. Dion. l. 61.

(†) Ant. lib. XX. c. 8. sect. 5. c. 1. sect. 2.

les

„ les Eglises jouissaient de la paix dans toute
„ la Judée, la Galilée et la Samarie ".

Ce *repos* coïncide avec l'époque où Caligula se proposa de faire placer sa statue dans le Temple de Jérusalem. La menace d'un pareil outrage répandit une telle consternation parmi les Juifs, qu'elle détourna pour un tems leur attention de tout autre objet (*).

XI. (p. 218.) Act. XXI. 30. " Et ayant
„ saisi Paul, ils le traînèrent hors du tem-
„ ple, et on ferma aussitôt les portes; et
„ comme ils cherchaient à le tuer, le bruit
„ vint au Commandant de la cohorte que
„ toute la ville de Jérusalem était en trou-
„ ble. Et aussitôt il prit des soldats et des
„ centeniers, et courut à ces gens-là, qui
„ voyant le Commandant et les soldats,
„ cessèrent de battre Paul; alors le Com-
„ mandant s'étant approché, se saisit de lui,
„ et l'ayant fait lier de deux chaînes, il
„ demanda qui il était et ce qu'il avait
„ fait. Mais dans cette foule les uns criaient

(*) Jos. de Bell. lib. XI. c. 10. sect. 1.

„ une chose et les autres une autre ; et „ voyant donc qu'il n'en pouvait rien ap- „ prendre de certain, à cause du tumulte, „ il commanda qu'on mènât Paul dans la „ forteresse. Quand Paul fut sur les degrés, „ il fut porté par les soldats, à cause de la „ violence de la populace. "

Cette citation nous apprend qu'il y avait un corps de soldats Romains à Jérusalem, que leur office était de réprimer les tumultes ; elle fait mention d'un château, d'escaliers qui paraissaient être à côté du Temple. Voyons si ces mêmes particularités se retrouvent dans quelque histoire publiée dans ce tems et dans ce même pays.

Jos. *de Bell.* lib. V. c. 5. sect. 8. « Anto- „ nia étoit bâtie à l'angle des portiques d'o- „ rient, et de nord du Temple extérieur. „ Elle était sur un roc de cinquante coudées „ d'hauteur, escarpé de tous les côtés. Du „ côté où elle se réunissait aux portiques du „ Temple, il y avait des *escaliers* qui com- „ muniquaient à chaque portique, et par „ où la *garde* descendait. C'est là qu'une

„ *légion Romaine* était toujours casernée ; „ de là elle plaçait des sentinelles armées „ en différens postes sous les portiques ; „ elle surveillait le peuple dans les jours „ de fête pour *prévenir le désordre* : ainsi „ le Temple protégeait la ville, et la tour „ Antonia protégeait le Temple. "

XII. (p. 224.) Act. IV. 1. « Mais comme „ ils parlaient au peuple, les Sacrificateurs, „ le *Capitaine de la garde du Temple* et les „ Sadducéens survinrent. » Nous voyons ici un Officier public, sous le titre de Capitaine du Temple, qui était probablement Juif, puisqu'il accompagnait les Prêtres et les Sadducéens qui allaient saisir les Apôtres.

Jos. *de Bell.* lib. II. cap. 17. sect. 2. « Éléazar, fils du Grand-Prêtre Ananias, „ jeune homme plein de courage et de ré„ solution, et qui était alors *Capitaine*, se „ trouvant dans *le Temple*, persuada à ceux „ qui remplissaient le ministère sacré de ne „ point recevoir les dons ou les sacrifices „ des étrangers. "

XIII. (p. 225.) Act. XXV. 12. « Alors

„ Festus, après en avoir conféré avec son „ *Conseil*, répondit: vous en avez appelé „ à César, vous irez à César." Nous voyons par le passage suivant de la harangue de Ciceron contre Verres, que les Présidens Romains avaient ordinairement un Conseil composé de leurs amis et des principaux Romains qui se trouvaient dans la province: *Illud negare posses, aut nunc negabis, te, concilio tuo dimisso, viris primariis, qui in consilio C. sacerdotis fuerant, tibique esse volebant, remotis, de re judicatâ judicasse?*

XIV. (p. 235) Act. XVI. 13. "Et (à „ Philippes) le jour du Sabbat, nous sortîmes „ de la ville, et allâmes au lieu où l'on „ avait accoutumé de faire la prière, près „ du fleuve", c'est-à-dire dans le lieu où se trouvait un proseucha, un oratoire, une place destinée aux prières. Remarquons cette particularité qui indique la situation de la place où l'on était en usage de faire la prière, *près de la rivière.* Philon décrivant la conduite des Juifs d'Alexandrie dans certains jours solemnels, raconte que " de bonne

„ heure au matin, ils sortaient en foule
„ hors des portes de la ville, pour aller
„ aux *rivages voisins* (car les *proseuchæ*
„ étaient détruites), et là se plaçant dans
„ le lieu le plus propre, ils élevaient leur
„ voix d'un commun accord." (*)

Josephe nous donne connaissance d'un décret de la ville d'Halicarnasse qui permettait aux Juifs de bâtir des oratoires; nous y lisons ces paroles: « Nous ordonnons que
„ les Juifs, hommes ou femmes, qui vou-
„ dront observer le Sabbat et s'acquitter des
„ rites sacrés ordonnés par la Loi, aient
„ à *bâtir des oratoires sur les bords de la*
„ *mer*." (†)

Tertullien faisant mention des rites et usages Juifs, comme fêtes, sabbats, jeûnes, pains sans levain, parle des *orationes litorales*, c'est-à-dire " des prières sur les bords
„ de la rivière." (§)

XV. (p. 255.) Act. XXVI. 5. « J'ai suivi

(*) Philo in Flacc, p. 382.
(†) Jos. Ant. l. XIV. c. 10. sect. 24.
(§) Tertull. ad Nat. lib. I. c. 13.

„ la secte des Pharisiens qui est *la plus exacte*
„ de notre Religion."

Jos. *de Bell.* lib. I. c. 5. sect. 2. « Les Pha-
„ risiens étaient réputés les plus religieux
„ d'entre les Juifs, et les plus *exacts*, comme
„ les plus habiles à expliquer les Loix."

Il se trouve ici une correspondance non-seulement dans le sens, mais encore dans l'expression; le même adjectif grec se trouve dans l'original de ces deux citations: *ακριβεστερον, ακριβεστατην.*

XVI. (p. 255.) Marc VII. 3. 4. « Les
„ Pharisiens et même tous le Juifs ne man-
„ gent point sans se laver les mains jusques
„ au coude, retenant en cela la tradition
„ des Anciens. Il y a plusieurs autres obser-
„ vances dont ils se sont chargés."

Jos. *Ant.* lib. XIII. c. 10. sect. 6. « Les
„ Pharisiens ont fait connaître au peuple plu-
„ sieurs institutions reçues par tradition de
„ leurs pères, mais qui ne sont point écri-
„ tes dans la Loi de Moyse."

XVII. (p. 259.) Act. XXIII. 8. « Car
„ les Sadducéens disent qu'il n'y a ni Résur-

„ rection, ni Ange, ni Esprit; mais les Pha-
„ risiens reconnaissent l'un et l'autre."

Jos. *de Bell.* lib. II. c. 8. sect. 14. « Ils
„ (les Pharisiens) croient que l'âme de tous
„ est immortelle, mais que celle des gens
„ de bien, seule, passe en d'autres corps; tan-
„ dis que l'âme des méchans est condamnée
„ à des châtimens éternels." Ailleurs, *Ant.*
lib. XVIII. c. 1. sect. 4. "Les Sadducéens
„ croient que l'âme périt avec le corps."

XVIII. (p. 268.) Act. V. 17. « Alors le
„ Souverain Sacrificateur et tous ceux de
„ son parti, lesquels étaient de la secte des
„ Sadducéens, furent remplis d'envie." St.
Luc nous insinue ici que le Grand-Prêtre
étoit Sadducéen, et l'on ne se serait pas
attendu à trouver un homme de cette secte
dans une place si distinguée; cependant
quelqu'extraordinaire que soit cette circons-
tance, elle n'est pas sans exemple.

Jos. *Ant.* lib. XIII. c. 10. sect. 6. 7. "Jean
„ Hyrcanus, Grand-Prêtre des Juifs, aban-
„ donna les Pharisiens à la suite de quelque
„ mécontentement, et se réunit au parti des

„ Sadduceéens." Ce Grand-Prêtre mourut 107 ans avant l'Ère Chrétienne. (*Ant.* lib. XX. c. 8. sect. 1.) Cet Ananus le jeune, qui, comme nous venons de le dire, avait été revêtu de la grande-Prêtrise, se montra fier et hautain dans sa conduite, le plus hardi et le plus entreprenant des hommes; *il appartenait de plus à la secte des Sadducéens.* Ce Grand-Prêtre vécut environ vingt ans après le fait, dont il est question dans le passage du Livre des Actes que nous venons de citer.

XIX. (p. 282.) Luc IX. 51. " Lorsque „ le tems approchait auquel il devait être „ enlevé du monde, il se mit en chemin, „ résolu d'aller à Jérusalem."

Jos. *Ant.* lib. XX. c. 5. sect. 1. " Les Ga„ liléens qui se rendaient dans la ville sainte „ à l'époque des fêtes, avaient accoutumé „ de traverser le pays de Samarie. Ils ren„ contrèrent dans leur marche quelques ha„ bitans d'un village appelé Ginæa, sur les „ bords de Samarie et de la grande plaine, „ qui les assaillirent et en tuèrent plusieurs."

XX. (p. 278.) Jean IV. 20. "Nos pères", dit la Samaritaine, " ont adoré sur *cette* „ *montagne-là*, et vous dites que Jérusalem „ est le lieu où il faut adorer."

Jos. *Ant.* lib. XVIII. c. 5. sect. 1. " Leur „ ordonnant de se réunir à lui sur *le mont* „ *Gerizim*, qui est à leurs yeux (des Sama- „ ritains) la plus sainte de toutes les mon- „ tagnes."

XXI. (p. 312.) Matth. XXVI. 3. "Alors „ les principaux Sacrificateurs et les Scribes, „ et les Anciens du peuple s'assemblèrent „ dans la salle du Souverain Sacrificateur „ *nommé Caïphe.*"

Nous prouvons par le témoignage que nous allons citer, que ce Caïphe était Grand-Prêtre, et qu'il remplit cet office pendant toute la présidence de Ponce-Pilate. Ayant été nommé Grand-Prêtre par Valerius Gratus, *prédécesseur* de Ponce-Pilate, il fut déposé par Vitellius, président de la Syrie, *après* que Pilate eut été renvoyé de la province de Judée. Voici comment Josephe nous raconte l'*élévation* de Caïphe à cette

dignité : « Gratus conféra la grande-Prêtrise
„ à Simon, fils de Camithus; celui-ci, avant
„ qu'une année se fut écoulée dans l'exercice
„ de sa place, eut pour successeur Joseph,
„ *qui était aussi appelé Caïphe* (*). Après
„ ceci Gratus, qui avait séjourné onze ans
„ en Judée, se rendit à Rome, et *Ponce-*
„ *Pilate lui succéda*". Josephe nous instruit
aussi du *déplacement* de Caïphe, qu'il lie à
une circonstance qui en fixe l'époque après
la fin du gouvernement de Pilate. « Vitellius
„ (nous dit-il) ordonna à *Pilate de se rendre*
„ *à Rome; après quoi* il se rendit lui-même
„ à Jérusalem, où il donna des directions
„ sur plusieurs objets. Il destitua ensuite le
„ *Grand-Prêtre* Joseph, nommé *Caïphe*,
„ et lui ôta la grande-Prêtrise. " (†)

XXII. (Michaelis, c. XI. sect. 11.) Act. XXIII. 4. " Et ceux qui étaient présens lui
„ dirent: Osez-vous dire des injures au Sou-
„ verain Sacrificateur de Dieu ? Et Paul dit:
„ Mes frères, je ne savais pas qu'il fut Sou-

(*) Ant. lib. XVIII. c. 11. sect. 2.
(†) Idem, lib. XVIII. c. 5. sect. 3.

„ verain Sacrificateur". Les recherches faites sur l'histoire à cette époque, prouvent qu'Ananias dont il est parlé, *n'était point* dans le fait Grand-Prêtre, quoiqu'il en fit l'office et siégeât au Tribunal comme tel. Il avait été revêtu de cette dignité auparavant, mais avait été déposé; son successeur avait été assassiné, et l'on n'avait pas encore nommé à cette place. Dans cet état de choses, Ananias prit sur lui de remplir cette charge (*) pendant que le siége était vacant. Cette circonstance particulière se trouve dans l'intervalle de la mort de Jonathan, que Félix fit assassiner, et la nomination d'Ismaël, qu'Agrippa investit de la grande-Prêtrise. C'est dans ce même intervalle que St. Paul fut saisi et conduit devant le Conseil des Juifs.

XXIII. (pag. 323.) Matth. XXVI. 59. "Cependant les *principaux Sacrificateurs*, „ les Anciens et tout le Conseil, cherchaient „ quelque faux témoignage contre Jésus".

Jos. *Ant.* lib. XVIII. c. 15. sect. 3. 4. "Alors

(*) Jos. *Ant.* lib. XX. c. 5. sect. 2. c. 6. sect. 2. c. 9. sect. 2.

„ on eût vu les principaux Sacrificateurs eux-„ mêmes, ayant des cendres sur leur tête, „ et la poitrine nue ".

L'accord que ce passage nous offre avec le texte de St. Matthieu, consiste à parler des principaux Sacrificateurs, ou grands Sacrificateurs, car le nom est le même dans l'original, *au pluriel*, tandis que dans le fait il n'y avait qu'*un* principal Sacrificateur; ce qui nous prouve que les Évangelistes étaient habitués à la manière de parler usitée alors, et qu'ils l'employaient lors même qu'elle n'était ni juste, ni exacte. Je ne cite, pour abréger, qu'un seul exemple où Josephe s'exprime ainsi au pluriel; mais c'était sa manière ordinaire.

Jos. (pag. 871.) Luc III. 1. « La quinzième „ année de l'Empire de Tibère-César. --- *Anne* „ *et Caïphe étant Souverains Sacrificateurs*, „ la parole de Dieu fut adressée à Jean ". Nous lisons dans Josephe un passage parallèle, et qui écarte l'objection qu'on pourrait faire à l'Évangeliste d'avoir donné le titre de Grand-Prêtre à deux personnes en même-

tems. " Quadratus envoya deux des person-
„ nages les plus accrédités parmi les Juifs,
„ comme aussi les *Grands-Prêtres Jonathan*
„ *et Ananias* " (*). On peut conjecturer que Anne était un personnage éminent, et dont l'autorité était égale ou rapprochée de celle du Grand-Prêtre, proprement ainsi nommé; puisque St. Jean racontant dans son Évangile l'histoire de la crucifixion, nous dit: " Que les soldats le conduisirent d'abord au-
„ près d'Anne " (†). Et ceci peut être remarqué comme un exemple d'accord non prémédité entre les deux Évangelistes.

(Pag. 870.) Act. IV. 6. Anne est ici appelé Grand-Prêtre, quoique Caïphe remplit alors les fonctions de la grande-Prêtrise. Josephe parle de même (§). " On choisit alors
„ pour Gouverneurs en chef de la ville, Jo-
„ seph, fils de Gorion, et le Grand-Prêtre
„ Ananus ". Cependant cet Ananus, quoique désigné sous le titre de Grand-Prêtre, n'en

(*) De Bell. lib. XI. c. XII. sect. 6.

(†) Jean XVIII. 13.

(§) De Bell. lib. II. c. 20. sect. 3.

remplissait pas alors les fonctions. La vérité est que l'Évangile donne un sens assez indéterminé à ce titre; quelquefois il l'assigne exclusivement à la personne qui en remplissait alors les fonctions; quelquefois à une ou deux de plus, parce que probablement elles se les partageaient; quelquefois aussi à tel d'entre les Prêtres qui se trouvaient être distingués par leur caractère ou leur place (*). Et nous voyons que Josephe parle sur ce sujet d'une manière aussi indéterminée.

XXIV. (pag. 347.) Jean XIX. 19. 20. " Or Pilate fit un écriteau qu'il mit sur la „ croix ". Suétone et Dion Cassius nous apprennent que c'était un usage des Romains dans de semblables occasions. "*Patrem familias -- canibus objecit cum hoc* titulo, *impie „ locutus parmularius.* Suét. Domit. c. 10." Et Dion Cassius nous dit : Ils le conduisirent au milieu de la cour et de l'assemblée *avec un écrit qui donnait à connaître la cause de sa mort*; après quoi ils le crucifièrent. Liv. 4.

(*) Marc XIV. 53.

Ibid. "Où étaient écrits ces mots en hé-
„ breu, en grec et en latin". Josephe nous apprend que c'était aussi la coutume à Jérusalem d'afficher les avertissemens en différentes langues. En parlant d'un message que Tite fit faire aux Juifs au moment où la ville était prête à tomber en son pouvoir, il lui fait dire : N'avez-vous pas élevé des piliers avec des inscriptions *en grec et dans notre langue?* "Que personne ne passe au-delà de ces bornes".

XXV. (pag. 352.) Matth. XXVII. 26.
" Et après avoir fait fouetter Jésus, il le leur
„ livra pour être crucifié".

Nous lisons les passages suivans dans Josephe : "Ayant été *battus*, ils furent cruci-
„ fiés vis-à-vis de la citadelle" (*).

" Ayant commencé par *le fouetter avec*
„ *des fouets*, il crucifia" (†).

" Il fut brûlé vif *après avoir été battu*" (§).

Nous pouvons joindre ici un passage de

(*) Pag. 1247, 24e. édit. Huds.

(†) Pag. 1080, 45e. édit.

(§) Pag. 1327, 43e. édit.

Tite-Live, l. XI. c. 5. " *Productique omnes*, virgisque cæsi, *ac securi percussi*".

Un exemple moderne éclaircit encore ce sujet. C'est un usage inconnu en Angleterre que de faire précéder une exécution à mort par des châtimens corporels; mais cet usage existe ailleurs, du moins dans quelques occasions, comme le prouve l'exemple assez récent de l'exécution d'un régicide en Suède. Supposons qu'un Écrivain se donnant pour Anglais, et racontant l'exécution d'un Anglais, eût inséré cette circonstance dans sa narration, il en résulterait non-seulement un doute sur la véracité du fait, mais encore cette circonstance invaliderait la prétention de l'Auteur, au caractère et au nom d'Anglais qu'il aurait pris. Tandis que dans la narration d'un Suédois, cette même circonstance donnerait du poids à son récit, et ferait croire à l'authenticité du Livre dans lequel elle serait consignée; cela prouverait du moins que l'Auteur, quel qu'il fût, avait les connaissances et l'instruction nécessaires pour remplir sa tâche.

XXVI. (pag. 353.) Jean XIX. 16. " Ils „ prirent donc Jésus et l'emmenèrent, et „ Jésus *portant sa croix vint* ".

Plutarq. *De iis qui sero puniuntur*, p. 554. Paris 1624. " Chaque espèce de vice porte „ avec soi le châtiment qui lui est propre, „ ainsi qu'un malfaiteur conduit au supplice, „ porte sa propre croix ".

XXVII. Jean XIX. 32. " Les soldats donc „ vinrent et *rompirent les jambes* à l'un de „ ceux qui était crucifié avec lui, et ensuite „ à l'autre ".

Constantin abolit le supplice de la croix. Un Écrivain Payen faisant l'éloge de cet Édit, rappelle la circonstance de *casser les jambes* : " *Eo pius, ut etiam vetus veterrimumque „ supplicium, patibulum, et* cruribus suffrin- „ gendis, *primus removerit* ". Aur. Vict. Ces. cap. 42.

XXVIII. (pag. 457.) Act. III. 1. " Et „ comme Pierre et Jean montaient ensemble „ au Temple, à l'heure de la prière, qui „ se faisait à la neuvième heure du jour ".

Jos. *Ant.* lib. XXV. c. 7. sect. 8. " Les

„ Prêtres faisaient deux fois le jour leurs
„ fonctions à l'autel, le matin et à la *neu-*
„ *vième* heure.

XXIX. (pag. 462.) Act. XV. 21. "Quant
„ à Moyse, depuis plusieurs siècles, il y a
„ dans chaque ville des gens qui le prêchent
„ dans les synagogues, où on le lit tous les
„ jours de Sabbat".

Jos. *Contra Ap.* lib. II. "Il (Moyse) nous
„ a donné la Loi, la plus excellente des ins-
„ titutions. Il ne s'est pas borné à nous en
„ prescrire la lecture une fois, deux fois, ou
„ souvent; mais il a voulu que mettant de
„ côté tout autre travail, nous nous rencon-
„ trassions ensemble *chaque semaine* pour
„ l'entendre *lire*, et pour en acquérir la par-
„ faite intelligence".

XXX. (pag. 465.) Act. XXI. 23. "Nous
„ avons ici quatre hommes qui ont fait un
„ *vœu*, prends-les avec toi, et te purifie avec
„ eux, et engage-les à se *raser la tête*".

Jos. *de Bell.* lib. XI. c. 15. "Il est d'usage
„ que ceux qui ont été affligés par quelque
„ maladie, ou se sont trouvés dans un état

„ critique, fassent trente jours avant d'offrir
„ les sacrifices, le vœu de s'abstenir de vin,
„ et de *raser les cheveux de leur tête*".

Ibid. V. 24. "Prenez-les avec vous, et
„ purifiez-vous avec eux, et contribuez à la
„ dépense avec eux, afin qu'ils se rasent la
„ tête".

Jos. *Ant.* lib. XIX. c. 6. "Et lui (Hérode
„ Agrippa) s'étant rendu à Jérusalem, offrit
„ des sacrifices d'actions de grâces, et n'o-
„ mit rien de ce qui était prescrit par la Loi.
„ *Il prit soin aussi à ce qu'un grand nombre*
„ *de Nazaréens fussent rasés*".

Nous voyons ici que c'était un acte de piété parmi les Juifs, de défrayer ceux qui avaient fait le vœu de Nazaréat, des dépenses que son accomplissement pouvait occasionner. Le sens de la phrase est: "afin qu'ils
„ puissent être rasés". Ainsi, l'usage aussi
„ bien que l'expression, méritent d'être remarqués; l'un et l'autre sont en parfaite conformité avec l'Écriture.

XXXI. (pag. 474.) 2. Cor. XI. 24.
"J'ai reçu des Juifs, en cinq occasions

„ différentes , quarante coups *moins un*".

Jos. *Ant*. IV. c. 8. sect. 21. « Que si quel-
„ qu'un vient à contrevenir à ceci , il rece-
„ vra quarante coups *moins un* de l'exécu-
„ teur public ".

Cette coïncidence est d'autant plus singulière que la Loi *autorisait* quarante coups. « Il le fera donc battre de quarante coups, „ et non de davantage ". Deut. XXV. 3. Ceci prouve que l'Auteur de l'Épître aux Corinthiens n'a pas écrit d'après des livres, mais d'après des faits ; son récit s'accorde avec la coutume établie, lors même que cette coutume s'écarterait de la Loi écrite, et de ce qu'il aurait appris s'il n'eût consulté que le Code Juif, tel qu'il est dans l'Ancien Testament.

XXXII. (pag. 490.) Luc III. 12. "Il
„ vint aussi à lui des *Péagers* pour être bap-
„ tisés ". Il paraît d'après cette citation, ainsi que d'après l'histoire de Lévi et de Matthieu (Luc V. 29.) et celle de Zachée (Luc XIX. 2.) que les Péagers, ou receveurs d'impôts, étaient toujours, ou souvent Juifs ; et comme

le pays était gouverné par les Romains, et les impôts payés aux Romains, cette circonstance semble extraordinaire. Toutefois un passage de Josephe confirme ce fait.

De Bell. lib. II. c. 14. sect. 45. " Mais „ Florus n'employant point son autorité „ pour réprimer ces abus, les principaux „ d'entre les Juifs, *parmi lesquels se trouvait* „ *Jean le péager*, ne sachant quel parti pren- „ dre, s'en furent auprès de Florus, et lui „ donnèrent huit talens d'argent pour dis- „ continuer la construction de l'édifice".

XXXIII (pag. 496.) Act. XXII. 25. " Et „ quand ils l'eurent lié avec des courroies, „ Paul dit au Centenier qui était près de lui, „ vous est-il permis de *battre de verges un* „ *homme Romain*, sans qu'il ait été jugé? "

„ *Fascinus est vinciri civem Romanum:* „ *scelus verberari*, *Cic. in Verr. Cædebatur* „ *virgis, in medio foro Messanæ, civis Ro-* „ *manus, Judices, cum interea, nullus ge-* „ *mitus, nulla vox alia, istius miseri, inter* „ *dolorem, crepitumque plagarum, audie-* „ *batur, nisi hæc*, Civis Romanus sum".

XXXIV. (pag. 513.) Act. XXII. 27. " Et le Tribun vint à Paul et lui dit : Dites-„ moi, êtes-vous Romain ? Et il répondit: „ Oui, je le suis ". Remarquez qu'un Juif se trouvait être citoyen Romain.

Jos. *Ant.* lib. XIV. c. 10. sect. 13. "Le „ consul Lucius Lentulus annonça qu'il avait „ renvoyé de son service les *citoyens Romains* „ *Juifs*, qui observaient à Ephèse les rites „ de la Religion Juive".

Ib. vers. 28. " Et le Tribun lui dit : J'ai „ acquis cette bourgeoisie à *grand prix d'ar-* „ *gent* ".

Dion Cassius, liv. LX. " Ce privilège, qui „ *s'achetait autrefois si chèrement*, fut à si „ bas prix par la suite, que l'on avait cou-„ tume de dire qu'un homme pouvait être „ fait citoyen Romain pour quelques mor-„ ceaux de verre cassé ".

XXXV. (pag. 521.) Act. XXVIII. 16. " Et lorsque nous fûmes arrivés à Rome, le „ Centenier livra les prisonniers au Préfet „ du Prétoire; mais quant à Paul, il lui fut „ permis de demeurer en son particulier,

„ *avec un soldat qui le gardait*". Réunissez ce passage au verset 20: " Car c'est pour „ l'espérance d'Israël que je suis chargé *de* „ *cette chaîne*".

" *Quem admodum eadem* catena, *et custo-* „ *diam*, *et* militem *copulat*, *sic ista*, *quæ tam* „ *dissimilia sunt*, *pariter incedunt*". Sénèque, Ep. V.

" *Proconsul æstimare solet*, *utrum in car-* „ *cerem recipienda sit personna*, *an* militi tra- „ denda". Ulpian, lib. I. sect. de Custod. et exhib. reor.

Lorsqu'Agrippa fut renfermé par l'ordre de Tibère, Antonia fit ensorte que le Centurion qui commandait la garde, et que le *soldat avec lequel Agrippa se trouvait lié*, fussent des hommes d'un caractère doux. Jos. *Ant.* lib. XVIII. c. 7. sect. 5. Lorsque Caligula parvint à l'Empire, Agrippa obtint, ainsi que Paul l'avait obtenu, la permission de demeurer dans sa propre maison, mais comme prisonnier.

XXXVI. (pag, 531.) Act. XXVII. 1. "Or „ après qu'il eut été résolu que nous navi-

„ guerions en Italie, ils remirent Paul avec „ *quelques autres prisonniers* à un nommé „ Jule ".

Puisque nous voyons que non-seulement Paul, mais encore un certain nombre d'autres *prisonniers* étaient transportés par le même vaisseau en Italie, ce texte donnerait à entendre que l'on était en usage d'envoyer des personnes de la Judée à Rome pour y être jugées. Et en effet, Josephe nous en donne un grand nombre d'exemples, entre lesquels le suivant se rapproche de celui de notre texte, et par l'époque et par le sujet. " Félix, pour quelque légère „ offense, *mit aux fers et envoya à Rome* „ plusieurs Prêtres de sa connaissance, gens „ bons et honnêtes, qui devaient se justi„ fier devant César. Jos. in Vit. sect. 3."

XXXVII. (pag. 539.) Act. XI. 27. " En „ ce tems-là quelques Prophêtes vinrent de „ Jérusalem à Antioche. Et l'un d'eux, nom„ mé Agabus, animé par l'esprit, se leva, „ et annonça une grande famine partout le „ pays; ce qui arriva en effet sous Claude „ César ".

Jos. *Ant.* lib. XX. c. 4. sect. 2. « De leur
„ tems (c'est-à-dire vers la cinq ou sixième
„ année de Claude) une grande famine sur-
„ vint en Judée ".

XXXVIII. (pag. 555.) Act. XVIII. 2.
« Parce que Claude avait commandé que
„ tous les Juifs sortissent de Rome ".

Suét. Claud. c. 25. " *Judæos, impulsore*
„ *Chresto assiduè tumultuantes, Româ ex-*
„ *pulit* ".

XXXIX. (pag. 664.) Act. V. 37. « Après
„ lui, parut Judas le Galiléen au jour du dé-
„ nombrement, et il attira un grand peuple ".

Jos. *de Bell.* lib. VII. « Il (c'est-à-dire
„ celui qui dans une autre place est nom-
„ mé par Josephe, Judas le Galiléen ou
„ Judas de Galilée) en persuada plusieurs
„ de ne point se faire enrégistrer lorsque le
„ censeur Cyrénius fut envoyé en Galilée ".

XL. (pag. 942.) Act. XXI. 38. "Ne
„ seriez-vous point cet Egyptien qui, cés
„ jours passés, excita une sédition, et qui
„ mena au désert avec lui quatre mille bri-
„ gands " ?

Jos. *de Bell.* lib. II. c. 13. sect. 5. " Mais
" le faux Prophête Egyptien attira sur les
" Juifs une calamité plus fâcheuse ; cet im-
" posteur étant entré dans le pays, se donna
" pour Prophête, et parvint à rassembler
" trente mille hommes qu'il avait séduits.
" Les ayant conduit du désert à la montagne
" des Oliviers, il se prépara à attaquer la
" ville de Jérusalem ; mais Félix étant sur-
" venu avec les soldats Romains, prévint
" cette attaque. Le plus grand nombre des
" sectateurs du faux Prophête perdit la li-
" berté ou la vie ".

On voit dans ces deux passages la désignation de l'imposteur, "un Egyptien" sans son nom propre, "le désert", son évasion, quoique ses adhérens eussent été exterminés, la date de l'événement, c'est sous la présidence de Félix, et à une époque qui ne pouvait être éloignée de celle où St. Luc avait écrit les paroles que nous avons citées. Voilà plusieurs traits qui correspondent ; mais il s'en trouve un, seul à la vérité, qui n'offre pas le même accord, c'est le nombre des

insurgés; St. Luc le fixe à quatre mille, et Josephe à trente mille; mais outre que les noms de nombres sont plus exposés que les autres mots aux erreurs des copistes, nous mettons d'autant moins d'importance dans ce moment à concilier Josephe avec l'Évangeliste, que Josephe ne se trouve pas en accord avec lui-même; car quoique dans le passage ci-dessus il fixe le nombre à trente mille, qu'il nous dise qu'un grand nombre, ou que le plus grand nombre (car le texte offre ces deux sens) furent détruits; ce même Écrivain nous parle dans ses *Antiquités* de quatre cents tués dans cette même affaire, et de deux cents faits prisonniers : ce qui certainement n'eût pas été "la plus grande partie", ni "une grande partie", ni "un grand nombre" comparé à trente mille. Il est donc vraisemblable que Lysias et Josephe parlèrent de cette expédition à différentes époques : Lysias voulut indiquer ceux des habitans de Jérusalem qui avaient suivi l'Egyptien, et Josephe tous ceux qui de différentes parties du pays se rassemblèrent autour de lui.

XLI. (Lardner's Témoign. des Juifs et des Payens, vol. III. pag. 21.) Act. XVII. 22. « Paul étant donc au milieu de l'Aréo-„ page, leur dit : Hommes Athéniens ! je vous „ vois comme trop dévots en toutes choses. „ Car ayant regardé en passant les objets de „ votre culte, j'ai trouvé même *un Autel* „ *avec cette inscription : AU DIEU IN-* „ *CONNU ;* celui donc que vous honorez „ sans le connaître, c'est celui que je vous „ annonce ".

Diogène Laerce, qui écrivait l'an 210, rapporte le fait suivant dans l'histoire qu'il nous a donnée d'Epiménide, qu'on croit avoir vécu 600 ans avant Jésus-Christ ; il dit qu'étant invité à Athènes pour délivrer la ville de la peste, il y réussit de la manière suivante. "Ayant pris plusieurs brebis, partie „ blanches et partie noires, il les conduisit „ sur l'Aréopage, puis les laissa aller où elles „ voulurent, ordonnant à ceux qui les sui-„ vaient que là où elles se coucheraient, elles „ fussent sacrifiées en l'honneur du Dieu à „ qui la place se trouverait être consacrée.

„ C'est ainsi qu'il fit cesser la peste. C'est „ d'après cela, dit l'Historien, *que l'on trouve* „ *jusques à aujourd'hui dans les fauxbourgs d'A-* „ *thènes des autels anonymes*, qui étaient des „ mémoriaux de l'expiation faite alors" (*). Ces autels furent sans doute nommés *anonymes*, parce qu'ils ne portaient le nom d'aucune Divinité.

Pausanias, qui écrivit avant la fin du second siècle, parlant dans la description d'Athènes d'un autel consacré à Jupiter Olympien, ajoute : " *Et près de là se trouve un autel de Dieux inconnus* " (†). Il parle ailleurs, " d'*autels de Dieux appelés inconnus* " (§).

Philostrate, écrivant au commencement du troisième siècle, rappelle une observation d'Apollonius de Thianne, qui disait : " qu'il „ était sage de parler avec respect de tous les „ Dieux, *sur-tout à Athènes où l'on élevait* „ *des autels aux démons inconnus* " (††).

(*) In Epimenid. lib. I. sect. 110.

(†) Paus. lib. V. pag. 412.

(§) Ibid. lib. I. pag. 4.

(††) Philos. Apoll. Tian. lib. VI. c. 3.

L'Auteur du Dialogue Philopatris, que plusieurs attribuent à Lucien, qui écrivait vers l'an 170, et d'autres à un Payen anonyme du quatrième siècle, fait jurer Critias *par les Dieux inconnus d'Athènes*, et sur la fin du Dialogue, il s'exprime ainsi : « Mais „ tâchons de découvrir *le Dieu inconnu* à „ *Athènes*, et pour lors levant nos mains „ au Ciel, offrons-lui nos louanges et nos „ actions de grâces " (*).

Cette coïncidence est bien importante et mérite toute notre attention. Il paraît hors de doute, qu'au tems où l'on nous dit que St. Paul se trouva à Athènes, il y existait des autels avec cette inscription. Il paraît de plus qu'une telle inscription était *particulière* à Athènes. Rien ne nous porte à croire qu'il ait existé ailleurs d'autels « au Dieu inconnu ". Supposons donc que l'histoire de St. Paul soit une fable, un Écrivain tel que l'Auteur des Actes des Apôtres eût-il saisi une circonstance aussi extraordinaire, et l'eût-il appropriée à son sujet à l'aide d'une allusion

(*) Lucien in Philop. tom. II. Græv. pag. 767 et 780.

si bien adaptée au caractère et à la mission de St. Paul ?

Les exemples que nous venons de rassembler, peuvent suffire à nous convaincre que les Auteurs de l'Histoire Chrétienne avaient quelque connaissance de leur sujet, et les considérations suivantes ajouteront un nouveau poids à la preuve qui vient d'être établie.

I. Cet accord ne se montre pas seulement dans des parties de l'histoire connue du public, mais quelquefois il se montre dans de petites circonstances, dans des circonstances cachées, et très-particulières ; et c'est alors qu'un Écrivain qui invente est aisément démasqué.

II. La destruction de Jérusalem, qui eut lieu quarante ans après le premier établissement du Christianisme, produisit un tel changement dans l'état du pays et dans la condition des Juifs, qu'un Écrivain qui aurait ignoré les circonstances de la nation *avant* cet évènement, aurait eu peine à se préserver d'erreurs en voulant entrer dans les dé-

tails des évènemens liés avec ces circonstances; il n'eût retrouvé aucun exemplaire vivant qui pût lui servir de modèle.

III. Nous remarquons chez les Écrivains du Nouveau Testament une connaissance des affaires du tems que l'on chercherait en vain dans les Auteurs des siècles qui ont suivi. Plusieurs Écrivains Chrétiens du second et du troisième siècle nous donnent de fausses notions sur l'état où se trouvait la Judée entre la nativité de Christ (*) et la destruction de Jérusalem. *Ils* n'auraient donc pas eu les connaissances nécessaires pour composer nos histoires.

Et serions-nous surpris de rencontrer quelques difficultés au milieu de tant de rapprochemens? Je vais présenter les principales, avec les solutions qui ont été données pour les éclaircir, mais avec la briéveté qui s'accorde mieux avec les bornes que j'ai assignées à cet ouvrage, qu'à ce que demanderaient des argumens de controverse.

Quant

(*) Lardn. part. I. v. 2. p. 960.

Quant aux preuves historiques de mes assertions, et quant aux remarques critiques tirées de la langue Grecque, sur lesquelles quelques-unes s'appuyent, je renvoye mon Lecteur au second volume de la première partie du grand ouvrage du Dr. Lardner.

I. Le dénombrement à l'époque duquel le Sauveur naquit " fut premièrement fait " ainsi que nous le lisons dans notre traduction de St. Luc, " pendant que Cyrénius „ était Gouverneur de la Syrie " (*). Mais il est reconnu que Cyrénius ne fut Gouverneur de la Syrie que douze ans ou au plûtôt dix ans après la naissance de Christ, et qu'une levée de taxes, ou un dénombrement, ou une cotisation eut lieu en Judée lorsqu'il commença à remplir les fonctions de Gouverneur. On accuse donc l'Évangeliste d'avoir commis une erreur de dix à douze ans, en plaçant mal la date du dénombrement auquel ce fait se rapporte.

Nous trouvons une réponse à cette accusation dans le mot *première*: " et cette

(*) Luc II. ꝟ. 2.

„ *première* description fut faite. " En supposant une erreur commise par St. Luc, ce mot n'aurait aucun sens ; il eut été déplacé dans sa narration, parce que en rapportant ce mot *premier* à ce que l'on voudra, taxe, cens, dénombrement, enrégistrement, cotisation, ce mot suppose que l'Écrivain avait en pensée plus d'une opération de ce genre. L'accusation tombe donc. Car on ne saurait dire qu'il n'a eu connaissance que de la taxe qui fut levée lorsque Cyrénius entra dans son gouvernement. Et si, comme ce mot *premier* le prouve, l'Évangéliste a eu connaissance de quelqu'autre taxe ou dénombrement, il ne serait pas juste que pour le trouver en faute, on établit comme un fait, qu'il a voulu désigner ce dénombrement *là*, et non un autre.

On peut rendre ce passage de St. Luc de cette manière: "Celle-ci fut la première „ cotisation, ou le premier enrégistrement „ de Cyrénius, Gouverneur de Syrie." (*)

(*) Si au lieu de traduire *premier*, on traduisait *avant*, ce qui au jugement de plusieurs est compa-

Ces mots « Gouverneur de Syrie » peuvent être placés après le nom de Cyrénius, comme une addition ou un titre. Ce titre lui étant bien dû à l'époque où la narration fut écrite, pût assez naturellement être joint à son nom, quoiqu'il ne fut nommé Gouverneur qu'après le fait dont il est question. Un Écrivain moderne qui ne serait pas très-exact, pourrait aisément, en parlant des affaires de l'Inde, dire que telle chose fut faite par le *Gouverneur* Hastings, quoiqu'elle eut eu lieu avant qu'il fut parvenu à cette dignité. Et nous croyons que c'est une inexactitude de ce genre qui a donné lieu à cette difficulté dans St. Luc.

Quoiqu'il en soit, d'après la forme de l'expression de St. Luc, on voit qu'il avait

tible avec l'idiome Grec, la difficulté s'évanouirait; car pour lors le sens de ce passage seroit : « Ce dé» nombrement fut fait avant que Cyrénius fut Gou» verneur de la Syrie; » ce qui s'accorderait avec la chronologie. Mais je préfère de montrer que quel que soit le sens dans lequel on prenne ce mot *premier*, on ne saurait en attacher aucun qui ne combatte l'objection.

deux levées de taxes, ou deux enrégistremens dans la pensée. Et si l'on envoya Cyrénius en Judée avant qu'il eût été nommé Gouverneur de la Syrie (supposition qui n'est contredite par aucune preuve, tandis qu'on a plutôt une preuve externe qu'un enrégistrement eut lieu à cette époque dirigé par Cyrénius, ou quelqu'autre personne), (*) alors le dénombrement qui d'un aveu général eut lieu au commencement de sa Préfecture, se trouverait être un second dénombrement, qui aurait porté St. Luc à désigner celui dont il parle par l'épithète de *premier*.

II. Le commencement du III[e] chapitre de

(*) Josephe (*Ant.* l. XVII. c. 2. sect. 6.) nous offre un passage qui mérite attention. « Alors toute la » nation Juive prêta serment d'être fidèle à César, » et aux intérêts du Roi. " Ceci correspond, comme il paraît par le cours de l'histoire, avec l'époque de la naissance de Christ. Ce qui est appelé cens, et que nous rendons par le mot de taxe, consistait à indiquer par serment sa propriété. Et il se pouvait qu'un serment de fidélité fut renouvellé à cette occasion, ou que Josephe eut confondu cette déclaration par serment avec un serment de fidélité.

St. Luc (*) donne lieu à une autre objection chronologique. " La quinzième année de „ l'Empire de Tibère César, Jésus commen- „ çait à atteindre l'âge de trente ans." Mais supposant que Jésus était né du tems d'Hérode, ainsi que St. Matthieu et St. Luc lui-même le rapporte, il devait, d'après les dates que nous trouvons dans Joseph et dans des historiens Romains, avoir au moins trente-un ans la quinzième année de Tibère : s'il naquit, ainsi que l'insinue St. Matthieu, un an ou deux avant la mort d'Hérode, il aurait eu à cette époque trente-deux ou trente-trois ans.

Voilà la difficulté ; sa solution tient à un changement de construction dans le Grec; l'opinion générale des Savans est que ces paroles de St. Luc ne signifient pas " que „ Jésus commençait à atteindre l'âge de „ trente ans", mais " qu'il était âgé d'en- „ viron trente ans quand il commença son „ Ministère": cette construction étant admise, l'adverbe *environ* nous donne toute

(*) Lardn. Part. I. vol. II. p. 768.

la latitude dont nous avons besoin, et par de-là; sur-tout se trouvant attaché, comme dans l'exemple présent, à un nombre décimal; car de tels nombres, même sans le secours de cet adverbe, se trouvent souvent employés dans un sens moins précis que celui sur lequel on dispute. (*)

III. Act. V. 36. « Car il y a quelque tems „ que parut Theudas qui se disait être quelque chose; il y eut environ quatre cents „ hommes qui s'attachèrent à lui; mais il „ fut tué, et tous ceux qui s'étaient joints „ à lui se dissipèrent et furent réduits à rien." Josephe nous parle d'un imposteur nommé Theudas, qui occasionna quelques désordres, et fut tué; mais d'après la date qu'il nous donne (et sur laquelle Josephe peut s'être

(*) Tite-Live parlant de la paix que la conduite de Romulus avait procurée à l'État pendant *tout* le régne de son successeur (Numa), s'exprime ainsi : *Ab illo enim profectis viribus datis tantum valuit, ut in* quadraginta *deinde annos, tutam pacem haberet.* Cependant dans ce même chapitre il dit: *Romulus septem & triginta regnavit annos, Numa tres & quadraginta.*

trompé (*), cet événement dut arriver sept ans après le discours de Gamaliel, dont ce texte fait partie. On répond (†) qu'il peut y avoir eu deux imposteurs du même nom, et cette réponse acquiert plus de probabilité à raison de deux exemples du même genre. On prouve par le témoignage de Josephe, que dans l'espace de quarante ans, il s'est trouvé quatre personnes portant le nom de Simon, et trois celui de Judas dans l'espace de dix ans, qui tous furent chefs d'insurrection. Ce même Historien nous apprend qu'à la mort d'Hérode-le-Grand (dont l'époque correspond avec celle du désordre dont parle Gamaliel, et avec la manière dont il en établit la date "avant ce tems-là") il y eut des troubles sans nombre en Judée. (§)

L'Archevêque Usher croyait que l'un des trois Judas ci-dessus mentionnés, était le

(*) Michaelis's Introd. to the N.T. (Marsh's transl.) vol. I. p. 61.

(†) Lardn. Part. c. 11. p. 922.

(§) Ant. lib. XVII. c. 12. sect. 4.

Theudas (*) dont parle Gamaliel; changement dans le nom moins remarquable que celui dont les Évangiles nous donnent un exemple lorsque St. Luc désigne un des douze Apôtres du nom de Judas, tandis que St. Marc l'appelle Thaddée (†). Origène croyait qu'il avait existé avant la naissance de Christ un imposteur nommé Theudas (§); mais nous ignorons sur quel fondement.

IV. Matth. XXIII. 34. 35. " Voilà, je vais
„ vous envoyer des Prophêtes, des Sages,
„ et des Scribes; vous ferez mourir et cru-
„ cifier les uns, vous ferez fouetter les autres
„ dans vos Synagogues, et vous les persé-
„ cuterez de ville en ville. Afin que retombe
„ sur vous tout le sang innocent qui a été
„ répandu sur la terre, depuis le sang du
„ juste Abel jusques à celui *de Zacharie,*
„ *fils de Barachie, que vous avez tué entre*
„ *le Temple et l'Autel.*"

Il est fait mention au second Livre des

(*) Annals, p. 797.
(†) Luc VI. 16. Marc III. 18.
(§) Origène Cont. Cels. p. 44.

Chroniques d'un Zacharie, et de sa mort, d'une manière qui quadre avec l'allusion du Sauveur (*); mais ce Zacharie était fils de *Jéhojabah.*

On connaît encore le Prophête Zacharie, qui était fils de Barachiah, c'est le nom qu'il porte en tête de sa Prophétie. Mais nous n'avons aucune connaissance de sa mort.

Je suis presque convaincu que le Zacharie mentionné par le Sauveur, est le premier de ces deux, et que le nom de son père a été ajouté ou changé, par quelque copiste qui l'a emprunté du titre de la Prophétie, ce titre lui étant plus connu que l'histoire des Chroniques.

(*) « En ce tems-là, Zacharie, fils du Sacrificateur » Jéhojahah, fut inspiré par l'Esprit de Dieu; il se » présenta au peuple, et lui dit: voici ce que Dieu » a prononcé: pourquoi transgressez-vous les ordres » de l'Éternel? Vous ne prospérerez point, et l'É- » ternel vous abandonnera, parce que vous l'avez » abandonné. Cette censure produisit une conspira- » tion contre Zacharie, et on le lapida par l'ordre » du Roi, dans le parvis de la maison de l'Éternel." 2 Chron. XXIV. 20. 21.

Il y a aussi un Zacharie, fils de Baruch, que Josephe nous dit avoir été tué dans le Temple peu de tems avant la destruction de Jérusalem. On a voulu insinuer que les paroles mises dans la bouche du Sauveur se rapportaient à cet événement, et avaient été composées par quelque Écrivain qui confondit cette époque avec celle de l'âge du Sauveur, ou qui par négligence laissa glisser cet anachronisme.

Supposons le cas, supposons que ces paroles furent suggérées par le fait que Josephe nous a raconté, et qu'elles ont mal-à-propos été attribuées à Christ, remarquez à quelles coïncidences extraordinaires l'erreur d'un contrefacteur l'expose, même accidentellement, comme le prouve le cas présent.

1°. Il se trouve au Livre des Chroniques un Zacharie, dont la mort et le genre de mort correspond avec l'allusion.

2°. Quoique le nom du père de ce personnage se trouve mal-à-propos inséré dans l'Évangile, nous pouvons cependant donner une raison de cette erreur, en faisant

voir dans les Livres Sacrés des Juifs un autre Zacharie plus connu que le premier, dont le nom du père se trouve être le même que celui indiqué dans le texte.

Quiconque voudra réfléchir à ceci, conviendra que ce sont là des circonstances qui n'auraient pu se rencontrer dans une erreur, si cette erreur n'avait pas été occasionnée par les circonstances mêmes.

Je crois avoir parlé de toutes les difficultés de ce genre. Il y en a peu: on répond aux unes par des solutions solides, aux autres par des solutions probables. Le Lecteur voudra bien comparer ces difficultés avec le nombre, la variété et la connection satisfaisante des exemples de conformité que nous avons rassemblés: il voudra bien se rappeller les bornes de notre intelligence, et les difficultés qui sont la conséquence de l'imperfection de nos lumières.

CHAPITRE VII.

Coïncidences non préméditées.

ON apperçoit plusieurs traits de correspondance entre les Épitres qui portent le nom de St. Paul, et l'histoire de cet Apôtre contenue dans le Livre des Actes. Il suffit de lire ces ouvrages, pour se convaincre que l'histoire n'a point été faite d'après les Épitres, ni les Épitres d'après l'histoire. Les rapports qu'on y apperçoit, et qui n'ont pu *être prévus*, ce que prouve la manière avec laquelle ils sont cachés, leur peu d'importance, leur obliquité, la convenance des circonstances dans lesquels ils consistent avec les lieux où ces circonstances se présentent, et les allusions détournées à l'aide desquelles on les découvre, tout démontre que ces ouvrages ne sont point le fruit de la méditation ou d'un mensonge préparé avec adresse. Nous ne pouvons attribuer à

de telles causes ces coïncidences, elles sont trop nombreuses, trop précises pour qu'elles aient pu se rencontrer accidentellement dans une fiction, et on ne peut s'empêcher d'y reconnaître un caractère de vérité.

Cet argument qui ne présuppose rien, si-non l'existence de ces Livres, m'a paru être d'une si grande force, que je l'ai développé dans un examen suivi des treize Épitres de St. Paul, dont j'ai donné le résultat sous le titre d'*Horæ Paulinæ.* Mais comme tout raisonnement qui repose sur le résultat de plusieurs particularités détaillées, paraît faible lorsqu'on en supprime les exemples, j'avais tenté d'insérer ici mon travail en abrégé, ainsi que j'ai inséré dans le chapitre précédent l'ouvrage du Dr. Lardner; mais n'ayant pu concilier la clarté avec un retranchement quelconque, je me vois forcé de renvoyer mon Lecteur à l'ouvrage dont je viens de parler, le priant d'être attentif à mes observations sur les trois premières Épitres. J'ose croire qu'il se convaincra que ces Épitres fournissent la preuve d'un accord

qui n'a point été prémédité, et que cette preuve est suffisante à légitimer notre conclusion en faveur de l'authenticité de ces Écrits, et de la vérité de leur contenu.

Nous nous bornons à montrer ici comment cet argument s'applique à la question générale de l'Histoire Chrétienne.

1°. St. Paul affirme dans ces Lettres de la manière la moins équivoque, avoir opéré des miracles; il affirme, et ceci mérite notre attention : " *que les miracles étaient les marques de l'Apostolat* " (*). Si cette déclaration est bien de St. Paul, elle est d'un prix inestimable, et comment en douterais-je, en ayant la preuve sous les yeux?

2°. Cette déclaration montre que cette continuité d'actions, qui nous est présentée dans les Épitres de St. Paul, a été réelle; et c'est là le fondement de la proposition contenue dans la première partie de notre ouvrage, à savoir, que les premiers témoins de l'Histoire Chrétienne ont passé leur vie

(*) Rom. XV. 18. 19. 2 Cor. XII. 12.

dans les travaux, les dangers et les souffrances, par le seul effet de leur croyance à la vérité de cette histoire, et pour en communiquer la connaissance aux autres.

3°. Cette déclaration prouve que St. Luc, ou l'Auteur quel qu'il soit des Actes des Apôtres, (car quoique nous n'ayons aucune raison de douter que St. Luc soit l'Auteur de ce Livre, notre raisonnement est indépendant du nom de l'Auteur,) était bien instruit de l'Histoire de St. Paul, et qu'il était probablement ce qu'il dit avoir été, le compagnon de voyage de St. Paul; ce fait supposé vrai, ajoute considérablement à la confiance que mérite son Evangile, vu que son Auteur s'est trouvé par l'époque où il a vécu, par sa situation, par ses relations, à même d'être exactement instruit de ce qu'il nous raconte.

Je n'aurais pas de peine à faire à l'Evangile de St. Luc l'application de ce qui a été prouvé pour les Actes des Apôtres, en envisageant ces deux ouvrages comme les deux parties d'une même histoire; car quoiqu'il

existe des exemples où la *seconde* partie d'un ouvrage ait été forgée, je n'en connais aucun où la seconde partie étant vraie, la première ne le soit pas.

En suivant ce raisonnement, j'observe une ressemblance remarquable entre le style de l'Evangile de St. Jean et celui de sa première Epitre ; tandis qu'il n'en existe pas entre cette Epitre et celles de St. Paul, quoiqu'ils aient tous deux une manière d'écrire très-particulière ; tandis qu'il n'en existe pas avec les Epitres de St. Jaques ou de St. Pierre. Mais la ressemblance de cette Epitre est aussi frappante que possible, moins peut-être dans la narration que dans les réflexions, et dans la manière dont les discours sont représentés. Des Ecrits aussi circonstanciés portent séparément la preuve de leur vérité, et se la communiquent réciproquement. Cette correspondance a d'autant plus de prix, que l'on trouve dans cette Epitre de St. Jean, une déclaration qui est bien dans sa manière, par laquelle il nous annonce assez clairement que l'Ecrivain possédait une connais-

sance

sance personnelle de l'histoire de Christ. " Ce „ qui était dès le commencement, ce que „ nous avons ouï, ce que nous avons vu de „ nos yeux, ce que nous avons contemplé, „ et que nos mains ont touché, concernant „ la parole de vie; ce que nous avons vu, „ dis-je, et ce que nous avons ouï, nous „ vous l'annonçons." Qui ne désirerait de rencontrer chez un historien cette masse de lumières, et qui n'en sentirait pas le prix?

CHAPITRE VIII.

Histoire de la Résurrection.

L'Histoire de la Résurrection de Christ fait partie de la preuve du Christianisme; mais je doute qu'on sente bien en quoi consiste la force et quelle est la juste valeur de cette partie de l'Histoire Chrétienne, envisagée comme preuve principale. Ce n'est pas que la Résurrection offre comme miracle des preuves plus décisives d'intervention surnaturelles que n'en offrent d'autres miracles; ce n'est point parce que ce miracle est mieux attesté que les autres dans les Évangiles, mais son importance repose sur ce qu'il est de toute certitude que les Apôtres de Christ et les premiers Prédicateurs du Christianisme ont affirmé ce fait. Et cette certitude existerait, lors même que les quatre Évangiles auraient été perdus, lors même qu'ils n'auraient jamais été écrits. Il n'est aucune partie de l'Écriture qui n'atteste la Résurrection.

Toutes les Épitres, et les Épitres de tous les Apôtres, tous les Auteurs contemporains des Apôtres ou de la génération qui a succédé aux Apôtres, tous les Écrits vrais ou supposés, pour ou contre le Christianisme, publiés depuis les Apôtres à aujourd'hui, s'accordent à représenter la Résurrection de Christ comme une partie de son histoire, reçue sans aucun doute, sans aucune contradiction, par tous ceux qui ont porté le nom de Chrétiens, annoncée dès le commencement par les propagateurs de la Religion, et comme le point central de leur témoignage. Dans le nombre des faits que nous n'avons pas été à même de voir ou d'entendre, aucun n'est plus certain que celui-ci. Je ne veux pas dire que rien ne puisse être plus certain que la Résurrection de Christ, mais qu'il n'existe rien de plus certain que la déclaration donnée par les Apôtres et les premiers Missionnaires du Christianisme, de cette Résurrection. On peut élever des doutes sur d'autres parties de l'Histoire Évangelique, et demander si les choses qu'on nous raconte de Christ sont

exactement celles que les Apôtres et les premiers Prédicateurs nous ont transmises à son sujet? Et la solution de ces doutes dépend des preuves que nous avons que nos Livres n'ont point été altérés, ou plus-tôt, peut-être, des preuves de leur antiquité, de la confiance dont ils ont joui, et de la manière dont ils ont été accueillis lorsqu'ils ont été publiés. Mais quant à ce qui concerne la Résurrection, toute discussion est superflue, attendu qu'il n'a jamais existé de doute à ce sujet. Le seul côté qui puisse exiger un examen, c'est de savoir si les Apôtres ont volontairement publié une imposture, ou s'ils ont été eux-mêmes trompés, c'est de savoir si l'une ou l'autre de ces suppositions est admissible. La première est assez généralement mise de côté. Comment pourrait-on la soutenir, quand on réfléchit à la nature de l'entreprise, au caractère de ceux qui s'en sont chargés, à l'extrême invraisemblance que de tels hommes se soient engagés dans cette affaire comme dans un *projet ;* quand on réfléchit aux fatigues, aux dangers, aux

souffrances qu'ils ont endurées par leur attachement à cette cause; à l'emploi de tout leur tems consacré à cet objet, à la chaleur de leur zèle dépouillé de toute affectation, et à la véhémence avec laquelle ils attestent leur sincérité. La seule objection qui mérite de nous occuper, serait celle qui chercherait à trouver dans l'enthousiasme la clef de la conduite des Apôtres, et à confondre l'histoire de la Résurrection de Christ avec toutes celles qui existent d'apparitions de morts. Mais la narration nous offre des circonstances qui ne peuvent admettre un semblable rapprochement. Christ n'a pas été vu par une seule personne, mais par plusieurs; ceux qui l'ont vu n'ont pas été séparés les uns des autres, mais réunis ensemble; ils l'ont vu non-seulement de nuit, mais aussi de jour; non pas seulement de loin, mais aussi de près; non pas une fois, mais plusieurs fois; non-seulement ils l'ont vu, mais ils l'ont touché, mais ils ont conversé avec lui, ils ont mangé avec lui, ils ont examiné sa personne pour dissiper leurs doutes. Ces parti-

cularités sont décisives, mais je conviens qu'elles ne reposent que sur la confiance que nous accordons à l'histoire des Apôtres. Je voudrais donc répondre à l'insinuation qu'on nous fait d'enthousiasme, par une circonstance qui découlât de la nature même de la chose, et dont la réalité ne pût être méconnue par tous ceux qui conviennent de ce qui ne peut être contesté, c'est que la Résurrection de Christ, vraie ou fausse, a été affirmée par ses Disciples dès le commencement; et cette circonstance essentielle, c'est qu'on n'a jamais produit en public le corps mort. Nous lisons dans notre histoire, ce qui ne pouvait être que la conséquence de l'Histoire de la Résurrection, c'est que le corps ne se trouva point dans le sépulcre; nous y lisons que les Juifs prétendirent que les Disciples de Christ avaient enlevé le corps (*); et cette expli-

(*) « Et ce bruit", dit St. Matthieu, « a couru parmi „ les Juifs jusques à aujourd'hui ". XXVIII. 15. L'Évangeliste en disant ceci, mérite confiance, même auprès de ceux qui la lui refuseraient sur d'autres points, et ce point suffit à prouver que le corps ne se trouva point.

Le Doct. Towsend a judicieusement remarqué dans

cation, quoiqu'accompagnée des plus grandes improbabilités, telles que la situation où se trouvaient les Disciples, les craintes qu'ils devaient avoir en ce moment pour leur propre sûreté, le peu d'espérance qu'il y avait à réussir, les difficultés qui s'opposaient à la réussite (*), leur perte inévitable s'ils eussent été découverts ou s'ils eussent échoué dans la tentative; cette explication, qui reposait entièrement sur la supposition de fraude, était cependant la plus naturelle que les Juifs pussent essayer de donner. Mais quelle explication donnera-t-on sur ce *ca-*

son *Discours sur la Résurrection*, pag. 126, que l'histoire des gardes portait avec elle son désaveu. " Ses " Disciples sont venus de nuit et ont enlevé son corps " pendant que nous étions endormis". De tels hommes, dans cette circonstance, n'eussent jamais fait la déclaration de leur négligence, s'ils n'eussent été assurés par avance de protection et d'impunité.

(*) « Sur-tout à l'époque de la pleine lune, la ville " étant remplie d'un peuple nombreux dont plusieurs " passaient toute la nuit en plein air, comme l'avaient " passée Jésus et ses Disciples, et le sépulcre étant si " près de la ville qu'il se trouve aujourd'hui dans " l'enceinte de ses murs ". Priestley on the Resur. pag. 24.

davre, si l'on s'attache à la seconde supposition, celle de l'enthousiasme? Il n'est pas possible que les Disciples du Sauveur aient pu croire qu'il était ressuscité des morts, s'ils ont eu son cadavre sous les yeux. Jamais l'enthousiasme ne s'éleva à un tel degré d'extravagance; un esprit peut bien être une illusion, mais un corps est un objet réel, un objet qui tombe sous les sens, et qui ne peut donner lieu à l'erreur. Dans toutes les histoires de spectres, le corps continue à être couché dans le tombeau. Et quoique le corps de Christ eût pu être déplacé par *fraude*, et dans le but d'accréditer une imposture, il fallait en avoir l'intention, et des hommes sincères, quoique trompés, ce qui aurait été le cas des Apôtres dans la supposition qui nous occupe, n'eussent jamais tenté d'enlever ce corps. La présence comme l'absence du cadavre ne peuvent se concilier avec l'hypothèse de l'enthousiasme; si le cadavre est là, l'enthousiasme cesse; s'il n'y est pas, il peut avoir été enlevé par fraude, mais non par enthousiasme.

Nous allons plus loin, en nous bornant à admettre, d'après le témoignage correspondant de toutes les histoires, que la Religion de Jésus fut premièrement annoncée à Jérusalem ; que dans le lieu même où Jésus avait été enseveli, et peu de jours après qu'il avait été enseveli, on commença par attester qu'il était ressuscité ; on ne peut douter que les Juifs n'eussent produit son cadavre, si l'on eût pu le trouver, parce que cette réponse eût été la plus courte et la plus décisive. Cette réfutation eût porté un coup mortel à la tentative des Apôtres. Notre observation aura plus de force en admettant, sur l'autorité de St. Matthieu, que les Juifs prévenus de ce qu'attendaient les Disciples de Christ, avaient pris en conséquence les précautions convenables, et consigné son cadavre à la surveillance d'une garde désignée et publique. Car les Juifs, non-obstant leurs précautions, et quoiqu'ils fussent préparés et prévenus, ne purent point produire ce corps au moment où les Disciples de Christ annoncèrent qu'il était ressuscité, ce qu'ils firent immédiate-

ment après : ils ne purent point le produire au moment où la déclaration de ce fait devint la base, le fondement de leur prédication au nom de Jésus et d'un rassemblement des nouveaux convertis. C'est alors que les Juifs cherchèrent à invalider le témoignage des Apôtres par une réponse qui, sans rien offrir d'impossible, ne peut se concilier avec leur intégrité; ou en d'autres mots, avec la supposition qui voudrait expliquer la conduite des Apôtres, en les représentant comme des enthousiastes.

CHAPITRE IX.

Propagation du Christianisme.

LA preuve que nous présentons dans ce Chapitre repose sur un fait; il s'agit de connaître à quel degré, en combien de tems, et jusques où le Christianisme a été propagé.

Voici ce que nos Livres nous apprennent. Les Disciples, *peu de jours* après l'Ascension de leur Maître, forment une assemblée à Jérusalem « d'environ cent vingt personnes » (*). Ces cent vingt personnes n'étaient probablement qu'une petite association de croyans rassemblés, non pas uniquement comme croyans, mais comme liés entr'eux et attachés personnellement aux Apôtres. Quel qu'en fut alors le nombre à Jérusalem, on ne saurait être surpris d'en rencontrer si peu dans cette première assemblée; car rien ne prouve que les Disciples de Christ eussent jusques-là formé de société, que cette société

(*) Act. I. 5.

eût été assujettie à des règles, que l'on eut alors l'idée d'introduire une nouvelle Religion (en attachant à ce mot son sens ordinaire) dans le monde, ni que l'on sut comment ceux qui professeraient cette Religion pourraient être distingués du reste des hommes. La mort de Christ avait naturellement dû laisser la plupart de ses Disciples dans l'incertitude sur ce qu'ils avaient à faire, et sur ce qui allait arriver.

Cette assemblée eut lieu, comme nous l'avons dit, peu de jours après l'Ascension de Christ; car dix jours après cet évènement, la fête de la Pentecôte (*) nous présente dans la personne des Apôtres un grand exemple de l'intervention Divine, à la suite duquel "environ trois mille âmes" furent ajoutées à la société des Chrétiens (†). Non que ces trois mille personnes eussent été converties par un seul miracle, mais plusieurs de ceux qui croyaient déja en Christ professèrent alors publiquement le Christianisme, c'est-

(*) Act. II. 1.

(†) Act. II. 41.

à-dire, que voyant qu'il fallait établir une Religion, former une société au nom de Christ, la gouverner par ses Loix, qu'il fallait déclarer sa foi à sa mission, s'unir ensemble, se séparer du reste du monde d'une manière visible, en conséquence de la conviction qu'on avait déja, et de ce qu'on avait entendu, vu et connu de l'Histoire de Christ; c'est alors qu'ils se montrèrent aux yeux du public comme membres de cette société.

Nous lisons au IV[e] ch. v. 4. des Actes, que bientôt après ceci « le nombre des hommes », c'est-à-dire, de ceux qui professaient ouvertement leur foi en Christ « était d'environ cinq mille ». Voici donc en peu de tems une augmentation de deux mille. Et il est probable qu'il y en avait alors plusieurs, comme il y en eut par la suite, qui ne jugèrent pas nécessaire de se joindre à cette société, quoiqu'ils eussent aussi la foi en Christ, ou qui voulurent attendre les évènemens. Gamaliel, dont l'avis donné dans le Conseil des Juifs nous a été conservé, Act. V. 34., appartenait à cette classe, et peut-être aussi Nicodème

et Joseph d'Arimathée. St. Jean, au ch. XII de son Évangile, paraît aussi avoir désigné cette classe d'hommes, le rang qu'ils tenaient, et leur caractère, quand il dit: " Il y en eut „ néanmoins plusieurs, même des Magis- „ trats, qui crurent en lui; mais ils ne se dé- „ claraient point à cause des Pharisiens, et „ de crainte d'être chassés de la synagogue. „ Car ils aimaient mieux la gloire qui vient „ des hommes, que celle qui vient de Dieu ". Ces personnes admettaient les miracles de Christ, sans se croire pour cela obligées de faire immédiatement une profession publique du Christianisme, au risque de tout ce qui les attachait à la vie, et de la vie même (*).

(*) " Indépendamment de ceux qui professaient et „ de ceux qui rejettaient le Christianisme, il devait „ s'en trouver un grand nombre qui n'étaient ni en- „ tièrement Chrétiens, ni entièrement incrédules. Ils „ avaient du Christianisme une opinion favorable, „ mais des considérations mondaines les empêchaient „ de se prononcer; plusieurs circonstances pouvaient „ les porter à croire que le Christianisme était une „ révélation Divine, mais de grands inconvéniens „ eussent accompagné une profession publique, ils „ ne se sentaient pas le courage de les braver, de „ désobliger leurs amis et leur famille, de ruiner leur

Le Christianisme ne laissa pas de se répandre à Jérusalem, et ses développemens furent aussi rapides que ses premiers succès ; car nous lisons au chapitre suivant des Actes : “ La multitude de ceux qui croyaient au Seigneur, tant d'hommes que de femmes, „ s'augmentait de plus en plus ”. Cet accroissement de la nouvelle société s'apperçoit à la lecture du premier verset du chapitre VI : “ En ce tems-là le nombre des Disciples se „ *multipliant* , il s'éleva un murmure de la „ part des Juifs Hellenistes, contre les Hé„ breux, sur ce que leurs veuves étaient ” ; et dans ce même chapitre il est expressément dit, verset 7 : “ Le nombre des Disciples aug-

„ fortune, de perdre leur réputation, leur liberté, „ leur vie. Ils étaient portés à croire qu'en s'efforçant „ à observer les grands préceptes de morale que Christ „ avait recommandé comme le point principal, comme „ le sommaire et la substance de la Religion, qu'en „ respectant l'Évangile, qu'en s'abstenant de toute „ insulte contre les Chrétiens, qu'en leur rendant tous „ les services en leur pouvoir, mais *sans se compro„ mettre*, Dieu se contenterait de cela, et voudrait „ bien excuser et pardonner leur négligence sur d'au„ tres points ”. Jortin's Disc. on the Christ. Rel. pag. 91. ed. 4.

„ mentait considérablement dans Jérusalem; „ un grand nombre aussi de Sacrificateurs „ obéissait à la foi ". C'est ici la première période de la propagation du Christianisme; elle date de l'Ascension de Christ, et embrasse un peu plus d'une année depuis cet évènement, comme on peut l'inférer de quelques notices incidentelles sur ce laps de tems (*). Il paraît, d'après nos documens, que le Christianisme ne fut prêché pendant cette période que dans la seule ville de Jérusalem. Et voici quels furent les succès de cette prédication. La première assemblée des Disciples dont nous ayons connaissance, et qui se tint peu de jours après que Christ eut quitté la terre, fut composée de cent vingt personnes. Environ une semaine après " trois mille s'y joignirent " dans un seul jour. Bientôt après, le nombre des Chrétiens baptisés ouvertement, et formant ensemble une association publique, fut de " cinq mille "; des multitudes d'hommes et de femmes s'y joi-

(*) *Vide* Pearson's Antiq. lib. XVIII. c. 7. —— Benson's history of Christ. lib. I. pag. 148.

gnirent;

gnirent; « les Disciples multiplièrent consi„ dérablement, et il y avait même un grand „ nombre de Prêtres Juifs qui obéissaient à „ la foi "; et tout ceci dans l'espace de moins de deux ans, à partir du premier établissement.

À la suite d'une persécution excitée contre l'Eglise de Jérusalem, les convertis chassés de la ville, et dispersés dans la Judée et dans la Samarie (*), portèrent par-tout avec eux la Religion qu'ils venaient d'embrasser; car notre Historien nous apprend que " ceux qui „ avaient été dispersés allaient de lieu en lieu, „ et qu'ils annonçaient la parole ". On peut juger du succès de cette prédication par ce qu'observe l'Historien à la suite de sa narration (†): "Alors", dit-il, (c'est-à-dire trois ans après cette persécution) « les Eglises jouis„ saient de la paix, et s'affermissaient en Ju„ dée, en Galilée et en Samarie; et marchant „ dans la crainte du Seigneur, elles se multi„ pliaient par l'assistance du St. Esprit ". Voilà

(*) Act. VIII. 1. (†) Act. IX. 31.

le résultat de la seconde période qui comprend environ quatre ans.

Jusques ici la prédication de l'Évangile n'avait été adressée qu'aux Juifs, aux prosélytes Juifs et aux Samaritains. Et je ne puis m'empêcher d'insérer ici une observation de Mr. Bryant, qui me paraît très-fondée : « Les „ Juifs subsistent encore, mais qu'il est rare „ de pouvoir faire chez eux un seul prosé- „ lyte ! On a lieu de croire que les Apôtres en „ convertirent plus d'un seul jour qu'on en a „ pu convertir dans l'espace de mille ans " (*).

Les Apôtres ignoraient encore alors qu'ils eussent la liberté d'annoncer leur Religion au genre humain en général. « Ce mystère », comme St. Paul l'appelle (†), et comme en effet il l'était à cette époque, ce mystère fut révélé à Pierre par un miracle particulier. Il paraît que ce ne fut qu'environ sept ans (§) après l'Ascension de Christ, que l'Évangile fut prêché aux Gentils de Césarée. Un an après, une grande multitude de Gentils fut

(*) Bryant on the truth. of the Christ. Relig. p. 112.
(†) Ephes. III. 3.
(§) Benson's, Hist. Christ. b. II. pag. 236.

convertie à Antioche en Syrie. Voici les expressions de l'Historien : " Un grand nombre „ crurent et se convertirent au Seigneur, et un „ grand nombre de personnes se joignirent au Seigneur ". -- " Les Apôtres Barnabas et Paul „ enseignèrent un grand peuple " (*). A la mort d'Hérode, qui arriva l'année après (†), on observe : " La parole de Dieu faisait des „ progrès et se répandait " (§). Trois ans après ceci, Paul ayant prêché à Iconium, métropole de la Lycaonie, " une grande multitude „ de Grecs et de Juifs crurent" (**). Et dans le cours de cette prédication il est représenté comme faisant plusieurs Disciples à Derbe, ville principale de ce même district. Trois ans après (††), c'est-à-dire seize ans après l'époque de l'Ascension, les Apôtres écrivirent de Jérusalem une lettre générale aux convertis qui se trouvaient à Antioche, en Syrie et en Cilicie. Paul en fut le porteur, dans le voyage qu'il fit dans ces contrées ; il y trouva

(*) Act. XI. 21. 24. 26. (†) Benson, b. II. p. 289.
(§) Act. XII. 24. (**) Act. XIV. 1.
(††) Benson, b. III.

les Eglises "affermies dans la foi, et croissant „en nombre chaque jour" (*). De l'Asie, l'Apôtre passe dans la Grèce ; arrivé en Macédoine, il se montre aussitôt à Thessalonique, et dans cette ville, "quelques-uns „des Juifs crurent, comme aussi un grand „nombre de Grecs craignant Dieu" (†). Nous entrevoyons encore une insinuation accidentelle du progrès général de la Mission Chrétienne dans cette exclamation des Juifs tumultueux de Thessalonique : "Ce sont là ces „gens qui ont troublé toute la terre, et qui „sont venus ici !" (§) À Berée, où St. Paul se rendit immédiatement après, l'Historien qui était présent, nous dit : "Que *plusieurs* „des Juifs crurent". L'Apôtre passa de là à Corinthe, où il continua son ministère un an et demi; voici ce qui nous est insinué sur les succès qu'il eut dans cette ville : "*Plu-* „*sieurs* des Corinthiens crurent et furent „baptisés". Le Seigneur dit à Paul en vision durant la nuit: "qu'il avait un grand peuple

(*) Act. XVI. 5. (†) Act. XVII. 4.
(§) Act. XVII. 6.

„ dans cette ville" (*). Il ne s'était pas encore écoulé une année depuis le départ de St. Paul de Corinthe, qu'il se fixa à Ephèse pendant plus de deux ans, époque qui se rapporte à la vingt-cinquième année (†) de l'Ascension. L'effet de son ministère dans cette ville et les lieux voisins, arrache cette réflexion à l'Historien : « Ainsi la Parole du Seigneur se répandait de plus en plus, et acquérait une „ grande autorité" (§). C'est sur la fin de cette période que Démétrius, à la tête d'un parti alarmé des progrès de la Religion, se plaignait que « ce Paul (**), par ses discours, „ avait détourné un grand nombre de per- „ sonnes *du Culte des Dieux*, non-seulement „ à Ephèse, mais presque par toute l'Asie", (c'est-à-dire la province de Lydie et la contrée autour d'Ephèse). Outre ces faits, l'Historien parle incidentellement des convertis de Rome, d'Alexandrie, d'Athènes, de Cypre, de Cyrène, de Macédoine et de Philippe.

Nous venons de parcourir la troisième pé-

(*) Act. XVIII. 8-10. (†) Benson, b. III.
(§) Act. XIX. 20. (**) Act. XIX. 26.

riode de l'accroissement du Christianisme, de l'an sept de l'Ascension, jusques à l'an vingt-huit, rapprochons maintenant ces trois périodes, en observant la manière dont les progrès de la Religion nous sont représentés. Cette Religion qui ne paraît *commencer* à s'établir qu'au moment où son Auteur quitte la terre, se trouve, avant que trente ans soient écoulés, répandue dans la Judée, la Galilée, la Samarie, dans presque tous les nombreux districts de l'Asie mineure, dans la Grèce et les isles de la mer Ægée, sur les côtes d'Afrique; elle pénètre jusqu'en Italie et à Rome. On nous peint les convertis qui se trouvent à Antioche en Syrie, à Joppe, à Ephèse, à Corinthe, à Thessalonique, à Berée, à Iconium, à Derbe, à Antioche en Pisidie, à Lydde, à Saron, comme formant un " grand nombre ", une " grande multitude ", un " grand peuple ". On nous parle aussi, mais sans désignation de nombre (*), des convertis de Tyr, de

(*) Si on pense à l'extrême concision de plusieurs parties de l'Histoire Chrétienne, on ne saurait tirer

Césarée, de Troas, d'Athènes, de Philippe, de Lystre et de Damas. Pendant tout ce tems Jérusalem était le centre de la mission, et le principal siége du Christianisme; car lorsque St. Paul y retourna sur la fin de la période dont nous nous occupons, les autres Apôtres lui insinuèrent comme un motif qui devoit le porter à se plier à leur avis: « Vous voyez, Frère, combien de milliers » de Juifs (myriades, dix mille) ont cru " (*). Tirons de cet extrait, et du Livre qui nous en a fourni la matière, quelques observations importantes.

aucune conséquence du silence qu'elle garde sur le nombre des convertis. Nous n'y trouvons rien sur l'étendue des conversions opérées à Philippe; cependant St. Paul adressa une Épitre à cette Église. Les Églises de Galatie, et les intérêts de ces Églises furent assez importans pour être l'objet d'une autre Épitre et des sollicitudes de St. Paul; cependant il n'est fait aucune mention de ses succès, ni même de sa prédication dans cette province, si l'on en excepte la légère notice contenue Act. XVI. 6. en ces mots: « Puis ayant traversé la Phrygie et le pays de Galatie... » ils essayaient d'aller en Bithynie. "

(*) Act. XXI. 20.

I. Nous tenons cette relation d'un Écrivain qui était intéressé dans une partie des faits qu'il raconte, et contemporain de tous; d'un Écrivain qui vivait à Jérusalem dans la société de ceux qui avaient été chargés, et l'étaient encore de tous les grands intérêts de la Religion. J'avance ceci comme un fait positif; car lors même que les témoignages les plus anciens ne parleraient pas en faveur d'un ouvrage aussi précieux, en voyant la manière simple et sans affectation avec laquelle l'Auteur indique sa présence dans certaines occasions, en voyant le manque absolu de tout artifice dans sa narration, je ne douterais pas que cet Auteur, quel qu'il fut, n'eût réellement existé dans le tems, n'eût été dans la position où il nous dit avoir été. Et quand je dis "quel qu'il fut", je n'entends pas qu'il existe de doute sur le nom de l'Écrivain auquel l'antiquité a attribué les Actes des Apôtres, (car je ne connais aucune raison qui pût justifier un tel doute), mais je veux seulement observer que dans le cas présent, le tems où a vécu l'Au-

teur, et la situation dans laquelle il s'est rencontré, importent plus que son nom. Et c'est là précisément ce que l'ouvrage nous donne à connaître, de manière à écarter toute espèce de soupçon.

II. Cette histoire est très-*incomplète* dans ce qui concerne la prédication et la propagation du Christianisme. Et si ce qu'on y lit est vrai, nous sommes fondés à dire qu'il y a sur ce sujet beaucoup plus que l'histoire ne donne à connaître. Car quoique le récit dans lequel nous puisons nos connaissances porte le nom d'Actes des Apôtres, il ne contient cependant l'histoire des douze Apôtres que pendant le court espace de tems où ils furent ensemble à Jérusalem, et ce récit est même très-concis dans ce court espace. — L'ouvrage offre ensuite quelques parties peu importantes du ministère de St. Pierre, du discours et de la mort d'Etienne, de la prédication du Diacre Philippe; le reste du volume, c'est-à-dire les deux tiers du tout, renferme la conversion, les voyages, les enseignemens et l'histoire

du nouvel Apôtre Paul, et là se trouvent encore des portions de tems considérables qui ne sont éclairées que par quelques faibles notices.

III. Cette histoire mérite d'autant plus de croyance dans tout ce qu'elle contient, que si le but de l'Auteur avait été de *développer* les premiers progrès du Christianisme, il aurait certainement recueilli ou publié ce qui concernait la prédication des autres Apôtres, qu'on ne peut supposer avoir vécu dans le silence et l'inaction, et auxquels il est naturel d'attribuer quelques-uns des succès qui avaient couronné les travaux de leurs collégues.

IV. Ce qui nous est raconté du nombre des convertis et des succès de la prédication des Apôtres, paraît presque toujours l'être *incidentellement*; ce n'est que par occasion que l'Historien en parle; c'est au sujet des murmures des Grecs convertis, du repos qui succéda à une persécution, de la mort d'Hérode, de l'envoi de Barnabas à Antioche et de la demande qu'il fit à Paul de venir l'assister, de l'arrivée de Paul dans un lieu où

il trouve des disciples, des clameurs des Juifs, des plaintes d'un parti d'ouvriers intéressés au maintien de la Religion dominante, des motifs par lesquels on cherche à engager Paul à calmer les Chrétiens de Jérusalem. Et si ces occasions ne se fussent pas présentées, il est probable que plusieurs des passages qui nous laissent appercevoir les progrès de la Religion, n'eussent point été inséres dans cette histoire des Actes des Apôtres; ce qui éloigne de l'Auteur tout soupçon d'exagération et de mensonge.

Nous avons dans les Lettres de St. Paul et d'autres Apôtres des *témoignages qui correspondent* avec l'histoire. Celles de St. Paul sont adressées aux Églises de Corinthe, de Philippe, de Thessalonique, à l'Église de la Galatie, à celle d'Ephèse, si cette dernière adresse est exacte; et l'histoire fait mention de son ministère dans toutes les places que nous venons de nommer. St. Paul écrivit aussi à l'Église de Colosse, ou plutôt aux Églises unies de Colosse et de Laodicée, qu'il n'avait point encore visitées. Dans ces Épitres,

il est fait mention des Eglises de Judée, de celles d'Asie, et « de toutes les Eglises des „ Gentils " (*). Dans l'Epitre aux Romains (†) l'Auteur est entraîné par son sujet à parler de l'éloignement des lieux jusques auxquels il a porté sa prédication, de son efficace et de la cause à laquelle il l'attribue; « pour „ soumettre les Gentils à son obéissance par „ la parole et par les œuvres, par la vertu „ des miracles et par la puissance de l'Esprit „ de Dieu; de sorte que j'ai répandu l'Évan- „ gile de Jésus-Christ depuis Jérusalem et „ les lieux d'alentour jusques en Illyrie". Nous appercevons dans l'Épitre aux Colossiens (§) une indication bien expresse de l'état où paroissait être alors la mission Chrétienne aux yeux de St. Paul: « Pourvu que „ vous demeuriez fermes et inébranlables „ dans la foi, et que rien ne vous fasse aban- „ donner les espérances de l'Evangile que „ vous avez entendu, *lequel a été prêché à „ toutes les créatures qui sont sous le Ciel.*"

(*) Thess. II. 14. (†) Rom. XV. 18.
(§) Col. I. 23.

Il leur rappellait au commencement de son Epitre que cet Evangile « était parvenu jus-
» ques à eux comme il est répandu dans tout
» le monde" (*). Ces expressions sont sans doute hyperboliques ; mais l'Ecrivain qui employait ces hyperboles, était sans contredit persuadé des progrès rapides de la mission Chrétienne. St. Pierre adressa sa première Lettre aux Chrétiens dispersés dans les Provinces du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de Bithynie.

Il nous reste à considérer jusques à quel point ces faits se trouvent confirmés ou développés par d'autres témoignages.

Tacite nous apprend dans la relation que nous avons déjà mise sous les yeux du Lecteur, au sujet de l'incendie qui eut lieu à Rome la 10e année de Néron, époque qui coïncide avec la 30e année depuis l'Ascension de Christ, il nous apprend que l'Empereur voulant détourner les bruits qui le

(*) Col. I. 6.

désignaient comme auteur de cette calamité, en fit accuser les Chrétiens. Cet Historien appellé par son sujet à parler du Christianisme, nous en fait connaître les particularités suivantes qui sont d'un grand intérêt: « Leur nom vient de celui de Christ, qui „ avait été puni du dernier supplice sous „ l'empire de Tibère par son Lieutenant „ Ponce-Pilate: cette fatale superstition com„ primée pendant quelque tems, éclatait de „ nouveau non-seulement en Judée, où ce „ mal avait pris naissance, mais dans Rome „ même. On se contenta d'abord de saisir „ ceux qui confessèrent appartenir à la secte, „ et par leur moyen on en découvrit une „ *grande multitude.* " Ce témoignage est d'une importance majeure, quant à ce qui concerne les premiers progrès de la propagation du Christianisme; c'est le témoignage d'un Historien très-célèbre, et qui vivait à peu d'éloignement de cette époque; d'un Historien qui non-seulement n'appartenait point à cette Religion, mais en était l'ennemi: ce témoignage vient immédiate-

ment à la suite de la narration contenue au Livre des Actes. Tacite y établit les points suivans : que la Religion commença à Jérusalem, qu'elle se répandit dans la Judée, qu'elle pénétra jusques à Rome, et qu'elle y eut un grand nombre de convertis : cet état de choses se trouve postérieur de six ans à l'Epitre que St. Paul écrivit aux Romains, et de deux ans à son arrivée à Rome. Les convertis se trouvaient alors en si grand nombre dans la capitale, qu'une grande multitude (*multitudo ingens*) fut découverte, et arrêtée, d'après les informations que donnèrent les premières victimes de la persécution.

Il est vraisemblable que cette compression momentanée qu'éprouva le Christianisme, comme le dit Tacite, (*repressa in præsens*,) se rapporte à la persécution qui eut lieu à Jérusalem après la mort d'Etienne, (Act. VIII.) et qui fit disparaître en quelque manière la société des Chrétiens, en dispersant les nouveaux convertis. La réintégration de cette société dans la même ville, et

peu de tems après, montre la persévérance et la fermeté de gens qui connaissaient en qui ils avaient mis leur confiance, et présente tous les caractères de la vérité.

À la suite de Tacite, et en suivant l'ordre des tems, se présente Pline le jeune, dont le témoignage nous paraît être d'une plus grande importance. Pline était Gouverneur de deux districts considérables au nord de l'Asie, du Pont et de la Bithynie. La situation dans laquelle il trouva sa province, l'engagea à s'adresser à l'Empereur (Trajan), pour solliciter des directions sur la conduite qu'il devait tenir vis-à-vis des Chrétiens. La lettre qu'il écrivit à ce sujet, date d'un peu moins de quatre-vingts ans depuis l'Ascension du Sauveur. Cette lettre nous fait connaître les mesures que le Gouverneur avait déjà prises, et la raison qui le portait à recourir aux conseils et à l'autorité de l'Empereur: " J'ai suspendu toute procédure judiciaire „ pour m'adresser à vous et solliciter vos con- „ seils; car vu le grand nombre de ceux qui „ se trouvent exposés au châtiment, la cir-

„ constance

„ constance me paraît mériter une sérieuse „ attention; un grand nombre de tout âge, „ de tout rang, de tout sexe, sont déjà accusés ou vont l'être. Cette superstition contagieuse ne s'est pas seulement répandue „ dans les grandes villes, mais encore dans „ les petites, et dans les campagnes. J'ai cru „ néanmoins qu'elle devait être réprimée et „ punie. Il est certain que les Temples qui „ étaient presqu'abandonnés, commencent à „ être fréquentés, et que les solemnités sacrées, long-tems interrompues, reprennent „ leur éclat. Par-tout (passim) on achète „ des victimes, tandis que pendant un tems „ il ne se trouvait que peu d'acheteurs. On „ peut conjecturer de-là quel est le nombre „ de ceux qui ont à réclamer le pardon, si on „ l'accorde à tous ceux qui se repentent" (*).

Observons que le passage de la lettre de Pline que nous venons de citer, prouve non-seulement que les Chrétiens étaient très-nombreux dans les provinces du Pont et de la Bithynie, mais qu'ils y étaient depuis un tems

(*) C. Plin. Trajano Imp. lib. X. ep. 97.

assez considérable. "Il est certain (dit-il) „ que les Temples qui étaient presqu'aban- „ donnés." (expression qui indique clairement la désertion du Culte dominant, remplacé par le Culte Chrétien) " commencent „ à être fréquentés, et que les solemnités „ sacrées, *long-tems* interrompues, repren- „ nent leur éclat". On voit encore deux articles dans la première partie de sa lettre, qui prouvent la même chose; l'un, par lequel il déclare " n'avoir jamais assisté aux procé- „ dures contre les Chrétiens, et ignorer en „ conséquence quel était le sujet ordinaire „ des recherches, quelle était la punition, „ et jusques où on portait l'une et l'autre". Le second article est celui-ci: " D'autres, „ nommés par un dénonciateur, ont d'abord „ confessé être Chrétiens, puis l'ont nié en- „ suite; d'autres disent avoir été Chrétiens „ il y a trois ans, d'autres depuis plus long- „ tems, d'autres depuis environ vingt ans". Il paraît aussi que Pline parle des Chrétiens comme d'une classe d'hommes bien connue à celui à qui il s'adresse. Il commence par

dire : « Je n'ai jamais été présent aux pro„ cédures contre les Chrétiens ». Il fait mention des Chrétiens, sans aucune explication préparatoire ; ce qui prouve que ce mot était également familier et à celui qui écrivait, et à la personne à qui il écrivait. Si cela n'eût pas été ainsi, Pline aurait commencé sa lettre par dire à l'Empereur qu'il venait de trouver dans son Gouvernement une certaine classe d'hommes que l'on désignait du nom de Chrétiens.

Nous avons donc ici une preuve frappante des progrès de la Religion Chrétienne, et dans un court espace de tems. Il ne s'était pas écoulé quatre-vingts ans depuis la crucifixion de Christ, lorsque Pline adressa sa lettre à Trajan ; il ne s'en était pas écoulé soixante-dix depuis que les Apôtres avaient commencé à annoncer Jésus aux Gentils. La Judée, qui était le centre d'où la Religion s'était répandue, était à une grande distance du Pont et de la Bithynie, et cependant le Christianisme existait depuis long-tems dans ces provinces. Les Chrétiens y étaient alors

en si grand nombre, que le Gouverneur Romain crut devoir instruire l'Empereur, qu'il s'en trouvait non-seulement dans les villes, mais dans les villages et les campagnes, de tout âge, de tout rang et de toute condition; qu'ils étaient si nombreux que les Temples Payens paraissaient déserts; que les animaux qu'on amenait aux marchés pour l'usage des sacrifices ne trouvaient que peu d'acheteurs; que les solemnités étaient négligées: c'est par ces détails que Pline cherchait à donner à l'Empereur une idée de l'influence et du nombre des Sectateurs de l'institution Chrétienne.

Rien ne prouve que les Chrétiens fussent plus nombreux dans les provinces du Pont et de la Bithynie, que dans d'autres parties de l'Empire Romain, et l'on ne saurait trouver de raison qui expliquât pourquoi cela aurait eu lieu. Le Christianisme n'avait pas commencé dans ces provinces ni dans leur voisinage : quand donc aucun document ne nous serait parvenu à ce sujet, nous ne serions pas en droit de borner à ces provinces

la description que Pline nous donne de l'état où se trouvait la nouvelle Religion dans son Gouvernement, et nous pouvons légitimement voir dans cette lettre la confirmation de ce que des Écrivains Chrétiens de ce siècle et du siècle suivant nous ont raconté.

Justin Martyr, qui écrivait trente ans après Pline, et cent six ans après l'Ascension, profère ces paroles remarquables : « Il n'existe „ pas de nations Grecques ou Barbares, ou „ de quelqu'autre dénomination, même de „ celles composées de tribus vagabondes „ et qui passent leur vie sous des tentes, „ du sein desquelles il ne s'élève pas des „ prières et des actions de grâces au Père et „ Créateur de l'Univers, au nom de Jésus „ crucifié " (*). Tertulien, qui paraît cinquante ans après Justin, en appelle aux Gouverneurs de l'Empire Romain, il leur dit : « Nous ne sommes que d'hier, et nous „ remplissons vos cités, vos isles, vos villes, „ vos bourgs, vos camps, votre Sénat, votre

(*) Dial. cum Tryph.

„ Forum. Ils (les adversaires Payens) se la-
„ mentent de voir dans les deux sexes, dans
„ tous les âges, dans toutes les conditions,
„ parmi les personnes de tout rang, des con-
„ vertis au nom de Jésus" (*). Je conviens
que ces expressions sont vagues, et peuvent
être appelées déclamatoires; mais la décla-
mation a ses bornes, et cette vanterie pu-
blique sur un sujet connu de tout Lecteur
eût été inutile et déraisonnable, si la vérité
du fait n'eût pas été en grande partie en ac-
cord avec la description; si du moins il n'eût
pas été vrai et notoire, qu'il se trouvait alors
dans la plus grande partie de l'Empire Ro-
main une grande multitude de convertis de
tout ordre et de tout rang. Ce même Ter-
tulien cherchant dans un autre passage à
faire connaître jusqu'où s'étendait le Chris-
tianisme, indique entre plusieurs autres pays
« les Maures et les Gétulliens d'Afrique, les
„ frontières de l'Espagne, plusieurs nations
„ de la France, des parties de la Grande-
„ Bretagne, où n'avaient pu pénétrer les Ro-

(*) Tertul. Apol. c. XXXVII.

„ mains, les Sarmates, les Daces, les Ger-
„ mains, les Scytes (*), comme soumis aux
„ loix de Christ". Et ce qui importe plus que l'éloignement des lieux où la mission était parvenue, c'est le *nombre* des Chrétiens qui se rencontraient dans ces différens pays, et qu'il nous donne à connaître par ces expressions : " quoiqu'étant si multipliés que dans
„ presque toutes les villes nous formons le
„ plus grand nombre, nous passons notre
„ tems modestement et en silence" (†).

Clément d'Alexandrie, qui avait précédé Tertulien de peu d'années, compare les succès du Christianisme à ceux des plus célèbres institutions philosophiques : " Les Philoso-
„ phes (dit-il) étaient relégués dans la Grèce,
„ et n'avaient que leurs adhérens particuliers;
„ mais la doctrine du Maître du Christianisme
„ n'a pas été confinée dans la Judée, comme
„ la Philosophie l'a été dans la Grèce; cette
„ doctrine s'est répandue dans tout le monde,
„ chez toutes les nations, dans toutes les

(*) Ad Jud. c. VII.
(†) Ad Scap. c. III.

„ villes et les villages Grecs ou Barbares, „ entraînant à la fois des familles entières et „ des individus isolés, et rappelant à la vé„ rité, même plusieurs Philosophes. Si l'on „ en vient à prohiber la Philosophie Grecque, „ à l'instant elle se dissipe ; tandis que dès „ la première prédication de *notre* doctrine, „ on a vu les Rois, les Tyrans, les Gouver„ neurs, les Présidens, avec toute leur suite, „ secondés de la populace, aidés de toute „ leur puissance, s'efforcer à nous détruire; „ mais notre doctrine n'a fait que prospérer „ de plus en plus" (*). Origène, qui suit Tertulien à trente ans de distance, nous donne presque le même résultat. « Vous „ trouverez (dit-il) dans toutes les parties „ du monde, dans toute la Grèce, chez „ toutes les nations, d'innombrables, d'im„ menses multitudes qui abandonnant les „ Loix de leurs pays, et les Dieux qu'elles „ avaient adorés, ont embrassé la Loi de „ Moyse et la Religion de Christ; et cela „ en s'exposant aux plus cruels ressentimens

(*) Clem. Al. Strom. lib. VI.

„ de la part des Idolâtres qui les mirent sou-
„ vent à la torture, et quelquefois les firent
„ mourir. Il est étonnant que dans un si
„ court espace de tems, la Religion ait pu
„ s'étendre au milieu des châtimens, de la
„ mort, et de tout genre de torture" (*).
Ailleurs, Origène compare avec franchise l'état du Christianisme de son tems, avec l'état où il se trouvait dans les deux premiers siècles. " À l'aide de la bonne Providence de
„ Dieu, la Religion Chrétienne a fleuri, et
„ n'a cessé de s'étendre au point que nous
„ la prêchons aujourd'hui sans être inquiétés,
„ quoique des milliers d'obstacles se soient
„ opposés à la réception de la doctrine de
„ Jésus dans le monde; mais comme Dieu
„ voulait que les Gentils en partageassent
„ les fruits, tous les conseils des hommes
„ dirigés contre les Chrétiens ont été dissi-
„ pés; et plus les Empereurs, les Gouver-
„ neurs de Provinces, et le Peuple de toute
„ part ont cherché à les humilier, plus ils
„ se sont accrus, et plus la supériorité

(*) Orig. in Cels. lib. I.

„ qu'ils ont acquise a été extraordinaire " (*).

On sait qu'environ quatre-vingts ans après l'époque dont nous parlons, l'Empire ayant Constantin pour chef, embrassa la Religion des Chrétiens, et il est probable que ce Prince se déclara en leur faveur, parce qu'ils formaient le parti le plus puissant; car Arnobe écrivant immédiatement avant que Constantin parvint à l'Empire, nous parle du monde entier comme rempli de la doctrine de Christ, de son étendue dans tous les pays, d'une innombrable quantité de Chrétiens répandus dans des provinces éloignées, de la révolution étonnante survenue dans l'opinion; il nous apprend que les plus grands génies, Orateurs, Grammairiens, Rhétoriciens, Avocats, Médecins, avaient adopté cette Religion, et même au mépris des menaces, des supplices et des tortures (†). Et vingt ans après que Constantin fut devenu entièrement maître de l'Empire, on voit Julius, Firmicus, Maternus, sommer les Em-

(*) Orig. con. Cels. lib. VII.

(†) Arnob. in Gentes. lib. I. et IX.

pereurs Constance et Constant d'extirper les restes de l'ancienne Religion; voici comment cet Ecrivain nous parle de sa dégradation et de sa chûte : "*Licet adhuc in quibusdam*
,, *regionibus idololatriæ morientia palpitent*
,, *membra, tamen in eo res est, ut a Chris-*
,, *tianis omnibus terris pestiferum hoc malum*
,, *fundintùs amputetur*". Et ailleurs : "*Modi-*
,, *cum tamen super est, ut legibus vestris ex-*
,, *tincta idololatriæ pereat funesta contagio*"(*). Qu'on ne pense pas que je cite cet Écrivain pour faire l'éloge de son caractère ou de son jugement; je ne veux que montrer l'état comparatif du Christianisme avec le Paganisme. Cinquante ans après, Jérôme nous représente le déclin du Paganisme par des expressions qui nous offrent l'idée d'une extinction prochaine : "*Solitudinem patitur et in urbe gen-*
,, *tilitas. Dii quondam nationum cum buboni-*
,, *bus et noctuis, in solis culminibus reman-*
,, *serunt*" (†). Jérôme triomphait en voyant l'adoption universelle d'une cause qu'il avait

(*) De error. Profan. Relig. c. XXI. p. 172.

(†) Jerom. ad Lect. Ep. 57.

soutenue avec tant de zèle: « Maintenant
„ (dit-il) toutes les nations célèbrent dans
„ leurs écrits la Passion et la Résurrection de
„ Christ; je ne parle pas des Juifs, des Grecs
„ et des Latins; mais les Indiens, les Perses,
„ les Goths, les Egyptiens philosophisent,
„ et croient fermement à l'immortalité de
„ l'âme et aux récompenses futures; tan-
„ dis qu'auparavant les plus grands Philoso-
„ phes rejettaient ces vérités, ou les obscur-
„ cissaient par leurs doutes et par leurs dis-
„ putes. La fierté des Thraces et des Scythes
„ s'est adoucie à la voix touchante de l'Evan-
„ gile, et par-tout Christ est tout en tous" (*).
Quand donc les motifs de la conversion de Constantin seraient problématiques, la facilité qu'il eut, ainsi que ses successeurs immédiats, à établir la Religion Chrétienne sur les ruines du Paganisme, prouve les progrès qu'avait faits cette Religion dans l'époque précédente. On pourrait ajouter: "que le ri-
„ val de Constantin, Maxence, s'était montré
„ l'ami des Chrétiens: ainsi donc, malgré les

(*) Jer. Ep. VIII. ad Heliod.

„ obstacles extérieurs de toute espèce, le
„ Christianisme avait acquis un tel degré de
„ force, qu'entre les deux rivaux à l'Empire
„ du monde, l'un lui prodigua ses faveurs,
„ et qu'il est apparent que l'autre eût em-
„ brassé son parti, qui ne convenait pas
„ moins à ses intérêts" (*). Il est du moins
certain que pendant le développement de
cette importante affaire, dès son principe
jusques à ce moment, les Grands et les Puis-
sans furent entraînés par l'opinion publique,
bien loin de la diriger.

Le tableau du grand nombre des *Écri-
vains* Chrétiens qui fleurirent dans ces tems,
peut nous fournir quelqu'idée, si-non de l'é-
tendue et des progrès du Christianisme, du
moins du caractère, du mérite littéraire, et
des travaux de plusieurs Chrétiens des pre-
miers âges. St. Jérôme nous donne le cata-
logue de *cinquante-six* Ecrivains qui parurent
dans les trois premiers siècles, et dans les
six premières années du quatrième; et de
cinquante-quatre, depuis cette époque, à

(*) Lard. X. VII. p. 380

celle où il écrivait, A. D. 392. Jérôme accompagne ce catalogue de cette judicieuse réflexion : « Que ceux qui disent que l'É-
» glise ne compte pas dans son sein des
» Philosophes ou des hommes savans et élo-
» quens, veuillent bien observer ce qu'ont
» été ceux qui l'ont fondée, qui l'ont éta-
» blie, et qui en ont été l'ornement, qu'ils
» cessent d'accuser notre foi de rusticité,
» et qu'ils conviennent de leur erreur " (*). Dans le nombre de ces Écrivains, plusieurs, tels que Justin, Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, Bardesanes, Hippolite, Eusèbe, nous ont laissé des ouvrages volumineux. C'est sur-tout vers l'an 178 que ces Écrivains abondèrent. Alexandre, Evêque de Jérusalem, fonda une bibliothéque dans cette ville, A. D. 212. Pamphile, l'ami d'Origène, en fonda une à Césarée, A. D. 294. Différens Défenseurs de la Religion en donnèrent des apologies dans les trois premiers siècles. Quadratus et Aristide, dont à quelques fragmens près les ouvrages sont perdus, en publièrent dans les quatre

(*) Jer. Prol. in Lib. de Ser. Ecc.

premiers siècles depuis l'Ascension de Christ, et vingt ans après il en parut de Justin Martyr, dont nous conservons les ouvrages. Quadratus et Aristide les présentèrent à Adrien; Justin à Antonin le Pieux, et une autre à Marc-Antonin. Meliton Evêque de Sardes, Apollinaire Evêque de Hiérapolis, et Miltiades, hommes de grande réputation, adressèrent vingt ans après de semblables apologies à Marc-Antonin (*). Dix ans après, Apollonius qui souffrit le martyre sous l'Empereur Commode, composa une apologie de la foi, dont il fit la lecture au Sénat, et qui fut ensuite publiée (†). Quatorze ans après la publication de cet ouvrage, Tertulien adressa aux Gouverneurs des Provinces de l'Empire Romain un ouvrage sous ce même titre, et qui est parvenu jusqu'à nous. Vers ce même tems, Minutius Felix publiait une défense de la Religion Chrétienne que nous conservons encore, et peu après la fin de ce siècle, Arnobe et Lactance offraient aussi deux volumineuses apologies du Christianisme.

(*) Euseb. Hist. lib. IV. c. 26. et Lardn. vol. II. p. 666. (†) Lardn. vol. II. p. 687.

SECTION II.

Réflexions sur ce qui précède.

EN parcourant les progrès du Christianisme, notre première attention doit se fixer sur le nombre de ceux qui furent convertis à Jérusalem immédiatement après la mort du Fondateur, parce que ce premier succès éclata dans le *tems* et dans le *lieu* où s'était passée la plus importante partie de cet événement.

Nous avons ensuite à considérer la prompte organisation de plusieurs sociétés nombreuses de Chrétiens en Judée et en Samarie, pays qui avaient été le lieu de la scène des miracles et du ministère de Christ, et où l'on devait conserver la mémoire récente et nette de tout ce qui s'était passé, ainsi que la connaissance de tout ce qui avait été affirmé à ce sujet.

En

En troisième lieu, nous devons nous rappeler les succès que les Apôtres et leurs compagnons obtinrent dans les diverses places où ils se transportèrent au dedans comme au dehors de la Judée, parce qu'ils nous prouvent la confiance que l'on donna aux témoins originaux qui en appelaient sur la vérité de leurs récits, à ce qu'ils avaient vu et entendu. L'effet de leur prédication confirme aussi la vérité de ce que notre histoire raconte positivement et circonstantiellement, c'est qu'ils déployèrent aux yeux de leurs auditeurs des témoignages surnaturels de leur mission.

Nous avons enfin à remarquer l'accroissement et la propagation *subséquente* de la Religion, qui se prouve par une suite de témoignages indirects, qui, quoique généraux et occasionnels, ne laissent pas d'être satisfaisans et de nous conduire à l'établissement complet et final du Christianisme.

Nous ne trouvons rien dans l'histoire de semblable à ce que nous offre chacune de ces époques, car nous ne traçons pas ici

les progrès, nous n'exposons pas l'ascendant d'une opinion fondée sur des raisonnemens philosophiques ou critiques, sur des conséquences uniquement tirées de la raison, ou de l'interprétation d'Écrits anciens; (telles que sont plusieurs théories qui en différens tems ont obtenu un assentiment général dans le département des sciences et de la littérature, et c'est sous l'une ou l'autre de ces classes qu'on pourrait comprendre les dogmes qui séparent les Églises Chrétiennes); mais il s'agit ici d'un systéme dont la base et la supposition reposent sur le caractère surnaturel attribué à une personne particulière; sur une doctrine dont la vérité s'appuye entièrement sur des faits alors récents. " Il est très-difficile de faire
„ recevoir une nouvelle Religion; même par
„ un petit nombre d'hommes, même par
„ une seule nation. Il est moins difficile
„ sans doute de réformer quelques erreurs
„ qui peuvent s'être glissées dans une Reli-
„ gion, ou d'y insérer de nouveaux régle-
„ mens lorsqu'on en conserve en entier et

„ sans ébranlement les parties essentielles ;
„ toutefois il faut souvent un concours extraordinaire de circonstances pour réussir
„ dans une telle entreprise, et on a échoué
„ mille fois dans cette tentative. Mais quelle
„ difficulté ne présente pas l'introduction
„ d'une nouvelle croyance, d'une nouvelle
„ manière de penser et d'agir ; quelle difficulté à persuader à plusieurs nations de
„ quitter la Religion dans laquelle leurs ancêtres ont vécu, dans laquelle ils sont
„ morts, qui de tems immémorial leur a été
„ prêchée, à méconnaître et mépriser des
„ Divinités qui ont été l'objet habituel de
„ leur respect et de leur adoration? C'est
„ alors que l'éducation, la politique mondaine, la superstition offrent une résistance presqu'invincible." (*)

Si nous voyons aujourd'hui les hommes professer le Christianisme par suite de leur éducation, par soumission à l'autorité ou par condescendance à l'usage, rappellons-

(*) Jortin's Disc. on the Christ. Rel. p. 107.

nous que dans les commencemens le cas était absolument contraire. La première génération de Chrétiens, ainsi que les millions de convertis qui la suivirent, embrassèrent cette cause en résistant à tous ces motifs, à tout le pouvoir, à toute la force de cette influence. Ainsi donc tous les raisonnemens, tous les exemples qui établissent la force des préjugés d'éducation, et les effets presqu'irrésistibles de ces préjugés, tous ces raisonnemens que les Apôtres du Déisme se plaisent à développer, sont dans le fait une confirmation des preuves du Christianisme.

Pour apprécier de bonne foi l'argument qu'on tire du prompt développement du Christianisme, comparons-le avec les succès des missions Chrétiennes dans les tems modernes. Nous apprenons que dans la mission des Indes-Orientales, protégée par la Société destinée à étendre la connaissance du Christianisme, on est quelquefois parvenu à baptiser dans le cours d'une année trente ou quarante personnes, dont la

plupart étaient des enfans. Quant aux convertis adultes, le nombre en est très-petit. « Nonobstant les travaux des Missionnaires „ pendant environ deux-cents ans, et les „ établissemens formés chez plusieurs na- „ tions Chrétiennes pour protéger ces mis- „ sions, il n'existe pas plus de douze mille „ Indiens Chrétiens, qui presque tous sont „ des bannis " (*).

Je déplore autant que personne, le peu de progrès que le Christianisme a fait dans ces contrées, et le peu de succès qui a couronné les travaux de ses Missionnaires; mais j'y vois une forte preuve de l'origine Divine de la Religion. Quels avantages ont eu les Apôtres pour les assister dans cette propagation, que n'aient pas eu ces Missionnaires? Si la piété et le zèle eussent suffi, n'ont-ils pas possédé ces qualités dans un haut degré? car aucun autre motif que la piété et le zèle ne pouvait les intéresser à cette entreprise; si

(*) Sketches relating to the history, learning, and manners of the Hindoos, p. 48. Quoted by Robertson, hist. Disc. concerning ancient India. p. 236.

la sainteté des mœurs pouvait attirer à eux, leur conduite a été exempte de blâme; si les avantages de l'éducation et du savoir doivent être comptés, il n'existe pas un de ces Missionnaires modernes qui ne l'emportât à cet égard sur les Apôtres, et cela *absolument*, mais encore ce qui est plus important *relativement*, c'est-à-dire en les comparant avec ceux au milieu desquels ils devaient exercer leur office. Si la Religion s'est propagée à l'aide de son excellence intrinsèque, de la perfection de sa morale, de la pureté de ses préceptes, de l'éloquence, de la touchante expression, de la sublimité de différentes parties des Ecrits sacrés, ces avantages sont les mêmes aujourd'hui. Si l'on attache quelque prix au caractère et aux circonstances des Missionnaires au moment où ils s'introduisirent dans les pays où ils allaient porter l'Evangile, l'avantage sera tout entier du côté des modernes. Ils arrivèrent d'un pays et du sein d'une nation que les Indiens respectent. Les Apôtres pénétrèrent chez les Gentils sous le nom seul de Juifs, et ce nom

n'offrait leurs personnes que comme des objets de mépris et de dérision. Si l'on regarde comme honteux dans l'Inde d'embrasser le Christianisme, il ne l'était pas moins du tems des Apôtres de s'enrôler parmi ceux « *quos per flagitia invisos, vulgus Christia-„ nos appellabat* ". Si l'on réfléchit à la Religion que les Chrétiens avaient à combattre, la différence ne paraîtra pas sensible. La Théologie des Gentils était assez semblable à celle des Indiens : " ce que les premiers attribuaient „ à Jupiter, à Neptune, à Eole, à Mars, à „ Vénus, est attribué dans la Mythologie „ Orientale à l'action d'Agrio, le Dieu du feu; „ de Varoon, le Dieu de l'Océan ; de Vayoo, „ le Dieu des vents ; de Cama, le Dieu de „ l'amour" (*). Les rites sacrés du Polithéisme Occidental étaient gais et licencieux ; les rites de la Religion publique de l'Orient ont le même caractère, avec une indécence plus ouverte (†). « Dans toutes les cérémonies

(*) Baghvat Geeta, p. 94. Quoted by D. Robertson Ind. dis. p. 306.

(†) On trouve dans l'Orient d'autres Divinités d'un

„ pratiquées dans les Pagodes, comme dans „ toutes les processions publiques, des fem- „ mes instruites à cela par les Bramines sont „ obligées de danser devant l'Idole et de „ chanter des hymnes à son honneur; et il „ serait difficile de décider lequel est le plus „ indécent de leurs gestes ou des vers qu'elles „ récitent. Les murs de leurs Pagodes pré- „ sentent des images d'une composition qui „ ne blesse pas moins la délicatesse" (*).

De part et d'autre on voit une Religion dominante solidement établie. Elle était dans la Grèce et à Rome intimement incorporée avec l'Etat. Le Magistrat était en même tems Prêtre. Les grands Officiers du Gouvernement remplissaient les fonctions les plus distinguées dans les rites publics. Le service du culte établi se trouve aussi dans l'Inde exclusivement dans les mains d'une caste puissante et nombreuse; cette caste est en

caractère austère et sombre que l'on se rend propices par des victimes, quelquefois par des sacrifices humains, et des tourmens volontaires les plus recherchés.

(*) Voyage de Gentil, v. I, p. 244. Preface to Code of Gentoo Laws, p. 57. Quoted by D. Robertson, p. 320.

conséquence dévouée à ce service et intéressée à le maintenir. De part et d'autre la Mythologie manquait de preuves, ou plutôt son origine reposait sur une tradition qui remontait à des siècles antérieurs à l'existence de toute histoire digne de foi, et de toute langue écrite. La Chronologie Indienne compte les époques par millions, et la vie des hommes par milliers (*) d'années, et c'est à des tems antécédens que remonte l'histoire de leurs Divinités. De part et d'autre la superstition établie tenait la première place dans l'opinion publique, c'est-à-dire qu'elle jouissait du même crédit auprès de la masse du peuple (†), tandis que les hommes ins-

(*) " Le Suffec-Jogue, ou l'âge de pureté, a duré „ trois millions et deux cent mille ans; ils croient „ qu'à cette époque la vie de l'homme était de cent „ mille ans de durée; mais il existe entre les Écrivains „ Indiens une différence de six millions d'années dans „ la supputation de cette Ere. Ibid.

(†) " Quelqu'absurdes que les articles de foi adoptés par la superstition puissent être, quelque peu „ sanctifians que soient les rites qu'elle prescrit, les „ premiers sont reçus de tout tems et dans tous les „ pays avec un plein assentiment par la grande masse

truits et les savans de la communauté s'en moquaient ou croyaient devoir la maintenir en considération de son utilité publique (*).

,, du peuple, et les derniers sont observés avec une ,, scrupuleuse exactitude. Nous sommes portés à nous ,, égarer dans nos raisonnemens sur les opinions et les ,, pratiques qui diffèrent essentiellement des nôtres. ,, Ayant été élevés dans les principes d'une Religion ,, qui se montre sous tous les rapports digne de cette ,, divine sagesse qui nous les a communiqués, nous ,, paraissons étonnés de la crédulité des nations qui ,, ont embrassé des systêmes de foi qui nous semblent ,, si directement opposés à la droite raison, et nous ,, en venons à soupçonner que des dogmes si extra- ,, vagans ne sont pas réellement l'objet de leur foi. ,, Mais l'expérience nous démontre la vanité de notre ,, étonnement et de nos soupçons; nous ne voyons ,, pas qu'aucun article de la Religion publique ait ja- ,, mais été mis en doute par les peuples de l'ancienne ,, Europe dont nous connaissons le mieux l'histoire, ,, ni qu'ils en aient rejetté aucune des pratiques éta- ,, blies. D'un autre côté, toutes les opinions qui ten- ,, daient à diminuer le respect pour les Dieux du pays, ,, à détourner les hommes de leur culte, excitaient ,, chez les Grecs et chez les Romains ce zèle d'indi- ,, gnation naturel à tout peuple attaché à sa Religion, ,, en conséquence d'une ferme persuasion de sa vérité". Ind. Disc. p. 321.

(*) Sur ce que les Bramines de l'Orient sont des Déistes raisonnables, et sur ce qu'ils rejettent en se-

Et quand on accorderait que les anciens Payens étaient moins attachés à leur Religion que ne le sont à la leur les Indiens d'aujourd'hui, je suis loin de penser que cette circonstance eût rendu l'entreprise des Apôtres plus facile que ne l'a été celle de nos Missionnaires modernes. Il me paraît, et j'attache de l'importance à cette remarque, que des hommes qui ne croient pas à la Religion de leur pays, ne sont pas pour cela disposés à en recevoir une autre, mais qu'il en résulte plutôt chez eux un mépris habituel pour toutes les croyances religieuses. Une incrédulité générale est le sol le plus difficile à exploiter pour les propagateurs d'une nouvelle Religion. Pense-t-on qu'un Méthodiste ou un Morave persuaderait plus aisément un Français esprit fort qui se moquerait dans son pays du Papisme, qu'un Mahométan fidèle ou un Hindoo? Croit-on que nos Chrétiens incrédules d'aujourd'hui courent

cret la théorie établie et les rites qui en sont la conséquence, les envisageant comme des inventions dont l'utilité politique demande le maintien, voyez Robertson's Ind. dis. p. 324.

pour cela quelque risque de devenir Mahométans ou Hindoos? Voit-on que les Juifs qui avaient une masse de preuves historiques à présenter à l'appui de leur Religion, qui de plus à cette époque attendaient ouvertement un état futur, aient tiré de grands avantages pour propager leur système, du mépris que montraient pour la Religion du peuple plusieurs Payens de leur voisinage?

Ces observations s'appliquent particulièrement à l'état et aux progrès du Christianisme chez les habitans de l'*Inde;* mais nous trouverons le même effet en parcourant l'histoire des missions Chrétiennes dans d'autres contrées, lorsque l'efficace de ces missions n'a été que le résultat de la conviction opérée par la prédication des étrangers; par-tout vous reconnaîtrez la faiblesse et l'impuissance des moyens humains. On publia en Angleterre, il y a près de trente-cinq ans, la traduction d'une histoire du Groënland, écrite en Hollandais, qui contenait les détails d'une mission que l'*Unitas Fratrum*, ou les Moraves, avaient continuée pendant trente

ans dans ce pays, et il n'est aucune partie de cette relation qui ne confirme l'opinion que nous avons donnée. Rien n'eût pu surpasser, à peine égaler le zèle et la patience de ces Missionnaires. Toutefois voici la réflexion la plus encourageante que l'Historien ait pu hasarder en terminant son histoire : « Tout „ homme qui aura connu les Payens, qui „ aura vu le peu de fruit qu'on peut recueil- „ lir des plus grands efforts consacrés à leur „ instruction, qui se sera assuré que les Mis- „ sionnaires ont perdu l'un après l'autre toute „ espérance de convertir ces infidèles, que „ même quelques-uns ont pensé que sans „ opérer des miracles, comme au tems des „ Apôtres, il était inutile de songer à leur „ conversion, car c'était ce que les Groën- „ landais attendaient et demandaient à ceux „ qui les instruisaient; quiconque, dis-je, „ voudra réfléchir à ces choses, sera moins „ surpris du peu de succès qu'ont eu ces „ jeunes Missionnaires, que de leur cons- „ tance opiniâtre, malgré toute espèce de „ misères, de difficultés, d'obstacles internes

„ et externes, et de leur persévérance à „ croire la conversion de ces malheureux „ possible, malgré toute l'apparence de l'im- „ possibilité" (*).

D'après des effets si disproportionnés entre la prédication des Missionnaires modernes du Christianisme, et celle de Christ et de ses Disciples, et cela dans des circonstances semblables, ou du moins pas tellement dissemblables qu'elles puissent expliquer cette différence, nous pouvons raisonnablement tirer cette conclusion en faveur des Disciples de Christ: c'est qu'ils avaient, ainsi que nos Histoires nous l'apprennent, des moyens de conviction que nous n'avons pas, et qu'ils en appelaient à des preuves qui nous manquent.

(*) Hist. of Greenland. vol. II. p. 376.

SECTION III.

Succès du Mahométisme.

LA propagation du Mahométisme est le seul évènement connu dans l'Histoire qui puisse être comparé à celle du Christianisme. La Religion Mahométane a eu des progrès rapides; son Histoire est récente, et repose sur le caractère surnaturel et prophétique que s'est attribué son fondateur. Sous ce point de vue nous convenons de ses rapports avec le Christianisme; mais nous voyons aussi dans ces deux Religions des faces si différentes, qu'à cette vue toute comparaison disparaît.

1°. Mahomet n'a point fondé ses prétentions sur des miracles proprement ainsi nommés, c'est-à-dire sur des preuves d'actions surnaturelles, à même d'être connues et attestées par des témoins. Le Koran même justifie cette assertion des Chrétiens, puisque

non-seulement Mahomet n'y affecte point la prétention à faire des miracles, mais qu'il la repousse ; les passages suivans en donnent la preuve. « Les Infidèles disent : à moins „ que le Seigneur ne fasse descendre sur lui „ un signe d'enhaut, nous ne croirons point; „ tu n'es qu'un Prêcheur" (*). Ailleurs: " Rien „ ne nous eût empêché de *t'envoyer* avec des „ miracles, si ce n'est que les nations qui „ ont précédé les ont enveloppé d'impos- „ tures " (†). Enfin ils disent : " à moins que „ le Seigneur n'envoie un signe sur lui, nous „ ne croirons point; réponds, les miracles „ sont dans le pouvoir de Dieu seul, et je „ ne suis qu'un Prêcheur public. N'est-ce pas „ assez pour eux que je leur aie envoyé le „ Livre du Koran pour leur être lu ? " (§). Outre ces déclarations, j'ai remarqué treize endroits différens dans lesquels Mahomet place dans la bouche des Mécréans cette objection (à moins qu'un miracle &c.), et

(*) Sale's Koran, c. XIII. p. 201. ed. quarto.

(†) Chap. XVII. p. 232.

(§) Chap. XXIX. p. 328.

dans

dans aucun de ces passages il n'allègue de miracle : sa réponse est, " que Dieu communique le pouvoir de faire des miracles, „ quand, et à qui il lui plaît " (*) ; " que quand „ il ferait des miracles, ils n'en croiraient „ pas davantage " (†) ; " qu'ils avaient rejetté „ Moyse, Jésus et les Prophêtes qui avaient „ fait des miracles " (§) ; " que le Koran est „ un miracle " (**).

Je ne crois point que les visites secrètes de Gabriel, que le voyage nocturne de Mahomet au Ciel, que la présence de l'armée invisible des Anges rangée en bataille méritent le nom de miracles *sensibles ;* le seul passage du Koran d'où l'on pourrait inférer une prétention à un miracle à la portée des sens, se trouve au chap. LIV. Voici les expressions : " L'heure du jugement approche, „ et la *Lune a été fendue en deux ;* mais quand „ les Mécréans voyent un miracle, ils se „ tournent de côté, et disent : ceci est un „ charme puissant ". Les Interprêtes Maho-

(*) Chap. V. X. XIII. deux fois. (†) Ch. VI.
(§) Chap. III. XXI. XXVIII. (**) Ch. XVI.

métans ne sont pas d'accord dans l'explication de ce passage; quelques-uns croient qu'il y est fait mention de la Lune fendue en deux comme d'un des signes futurs qui précéderont l'approche du jour du Jugement; d'autres prétendent qu'il s'agit d'un effet miraculeux qui avait été réellement opéré (*). Il ne me paraîtrait pas improbable que Mahomet eût tiré parti de quelque halo extraordinaire ou de quelqu'autre phénomène de ce genre qui parut à cette époque et donna occasion à ce passage, ainsi qu'à l'Histoire qui en fut la conséquence.

Après ces *confessions* authentiques du Koran, plus décisives que n'eût été le silence, nous ne saurions être ébranlés par les Histoires miraculeuses qu'Abulfeda a insérées dans la *Vie de Mahomet*, écrite six cents ans après la mort de cet Imposteur, ou qui se trouvent dans la légende de Al-Jannabi, qui parut deux cents ans après(†). Nous concluons

(*) Vide Sale in locum.

(†) Il ne paraît pas que ces Historiens aient pu s'appuyer sur aucune narration écrite plus ancienne que le

plutôt en comparant ce que Mahomet a écrit et dit avec ce que ses Sectateurs ont ensuite raconté, que ce ne fut que lorsque sa Religion eut été établie par les conquêtes, et seulement alors, que l'Histoire de ses miracles commença à paraître.

Maintenant cette différence seule me semble rendre impossible toute espèce de rapprochement entre le Koran et l'Évangile. Le succès d'une Religion qui est fondée sur une Histoire miraculeuse nous prouve que l'on a ajouté foi à cette Histoire, et cette foi avec laquelle des hommes capables de connaître la vérité et intéressés à la chercher l'ont adoptée, est une preuve de la réalité de cette Histoire, et par conséquent de la vérité de la Religion. Mais quand on ne met en avant aucune Histoire miraculeuse, il n'y a lieu à aucune application d'un semblable

Sonnah, qui était un recueil de traditions rassemblées par ordre des Califes, deux cents ans après la mort de Mahomet. Mahomet mourut A. D. 632; Al-Bochari, l'un des six Docteurs qui avaient compilé le Sonnah, était né A. D. 809, et était mort en 869. Prideaux, *Vie de Mahomet*, pag. 192, éd. 7e.

raisonnement. Nous convenons qu'un grand nombre d'hommes ont reconnu les prétentions de Mahomet; mais ces prétentions ne reposant sur aucune preuve miraculeuse, nous savons qu'elles n'ont aucun fondement solide qui ait pu légitimer la persuasion de ses Sectateurs, et que leur exemple ne saurait être d'aucune autorité pour nous. On pourrait admettre comme vrai l'ensemble de l'Histoire authentique de Mahomet dans tout ce qui est susceptible d'avoir été connu ou attesté (ce qui serait admettre tout ce qu'on peut inférer de la réception du Koran), et toutefois Mahomet pourrait encore être imposteur ou enthousiaste, ou l'un et l'autre. Mais admettez comme vraie quelque partie que vous voudrez de l'Histoire de Jésus-Christ, j'entends de son Histoire publique et à portée d'être connue de ses Disciples, et Christ doit être un Envoyé de Dieu. Lorsqu'il n'est point question d'une matière de fait, lorsqu'on n'allègue point de miracles, je ne vois pas que le progrès d'une Religion soit une meilleure preuve de sa vérité, que

la réception générale d'un système sur la Religion naturelle, la Morale ou la Médecine ne le serait de ce système. Nous savons que ce genre d'argument n'est admis dans aucune branche de la Philosophie.

Vous me direz, si une Religion peut se propager sans miracle, pourquoi une autre ne le pourrait-elle pas? Je réponds 1°. que ce n'est pas ce dont il est question; la question n'est pas de savoir si une institution religieuse ne peut pas s'étendre sans miracle; mais si une Religion, ou un changement de Religion qui se fonde sur des miracles aurait pu réussir sans aucune réalité pour appui. Je crois ces deux cas bien différens, et que Mahomet n'ayant pas pris cette marche, nous donne une preuve entre plusieurs autres que la chose était difficile, si-non impossible à exécuter: il n'ignorait certainement pas la valeur et l'importance de la preuve tirée des miracles; car il est à remarquer que dans le même volume, et quelquefois dans les mêmes chapitres où il répète n'avoir point le pouvoir de faire des miracles, il rappelle

sans cesse les miracles des Prophêtes qui l'ont précédé. On croirait, à entendre certaines gens, que l'établissement d'une Religion fondée sur la prétention à un pouvoir miraculeux, est une chose qu'une expérience journalière confirme; tandis, que je crois, que si l'on en excepte la Religion Juive et Chrétienne, il n'existe pas de document authentique d'une semblable tentative.

II. L'établissement de la Religion de Mahomet a été effectué par des causes qui n'ont influé en rien sur l'origine du Christianisme.

Mahomet, durant les douze premières années de son entreprise, n'eut recours qu'à la voie de la persuasion; c'est ce dont chacun convient. Et d'après son peu de succès, nous avons lieu de croire que s'il se fût borné à ce moyen pour propager sa Religion, nous n'eussions jamais entendu parler ni d'elle ni de lui. « Trois années silentieuses s'écoulèrent „ pour la conversion de *quatorze* prosélytes. „ Les progrès lents et pénibles de sa Religion „ furent concentrés pendant dix ans dans „ l'enceinte de la Mecque. On peut calculer

„ qu'à la septième année de sa mission, le „ nombre de ses prosélytes montait à *quatre-* „ *vingt-trois* hommes et à *dix-huit* femmes, „ qui se retirèrent en Ethiopie" (*). Mais encore ce progrès, quelque faible qu'il fut, paraît être dû en partie à des avantages importans, qui résultaient de la situation où se trouvait Mahomet, de la manière dont il conduisit son plan, et de la nature de sa doctrine.

1°. Mahomet était le petit-fils d'une des plus honorables et des plus puissantes familles de la Mecque, et quoique la mort prématurée de son père ne lui eut pas laissé un patrimoïne qui répondit à sa naissance, il avait réparé ce désavantage par un mariage avantageux, long-tems avant qu'il eût commencé sa mission. Un homme distingué par ses richesses, d'une famille illustre, étroitement allié aux Chefs du pays, ne put que fixer l'attention et attirer des Sectateurs dès qu'il se fut annoncé comme Prédicateur d'une Religion.

(*) Gibbon's Hist. chap. 50.

2°. Mahomet suivit son plan, sur-tout quant à l'extérieur, avec beaucoup d'art et de prudence. Il se conduisit en politique rusé qui aurait formé une conspiration. Il s'adressa d'abord à sa famille, il gagna l'oncle de sa femme, qui était à la Mecque un personnage considérable, et son cousin Ali, jeune homme d'une grande espérance, distingué par son attachement à Mahomet, par son impétuosité et son courage (*), et qui remplit dans la suite avec distinction la place de Caliphe. Il s'adressa ensuite à Abu-Beer, un des hommes les plus marquans d'entre les Koreishites, par ses richesses et son crédit. Son exemple entraîna cinq autres des premiers personnages de la Mecque, qui par leurs sollicitations en enrôlèrent cinq autres du

(*) M. Gibbon nous en a conservé la preuve suivante : Quand Mahomet demanda dans une assemblée » de sa famille : qui d'entre vous veut être mon compagnon et mon Vizir ? Ali, âgé pour lors de quatorze » ans, répondit à l'instant : O Prophète, je suis cet » homme ; je briserai les dents, j'arracherai les yeux, » je casserai les jambes, j'ouvrirai le ventre de quiconque s'élevera contre toi. O Prophète ! je veux » être ton Vizir pour les contenir ". Ch. 50.

même rang. Ce fut l'ouvrage de trois années, et pendant ce tems tout se passa dans le secret. C'est avec le secours de ces alliés, et la puissante protection de sa famille, dont quelques membres désapprouvaient à la vérité son entreprise et se moquaient de ses prétentions, mais qui pour cela n'eussent pas permis qu'on eût insulté un orphelin de lenr famille, le rejeton d'un frère chéri; c'est avec cet appui que Mahomet commença à prêcher publiquement; et les successeurs qu'il eut pendant les neuf ou dix années d'un paisible ministère, ne dépassèrent pas ce qu'on devait raisonnablement attendre d'une position d'autant plus avantageuse, qu'il n'existait alors à la Mecque aucune Religion *fixe* contre laquelle il eût à lutter. Nous ne saurions déterminer le moment où il découvrit à ses premiers adhérens le secret de son ambition à l'Empire, non plus que celui où il en conçut la première idée. Mais l'évènement fut tel, que ses premiers Sectateurs finirent par obtenir des richesses, des honneurs, par commander des

armées, et par gouverner des Royaumes (*).

3°. Les Arabes tiraient leur origine d'Abraham par Ismaël. Les habitans de la Mecque, et probablement aussi les autres Tribus de l'Arabie, reconnaissaient, comme on peut s'en assurer par la lecture du Koran, une Divinité suprême à laquelle ils avaient associé plusieurs objets auxquels ils rendaient un Culte religieux. Le grand point de doctrine que Mahomet annonça fut l'unité exclusive de Dieu. Il dit aux Arabes que cette grande vérité avait été proclamée par leur illustre ancêtre Abraham, par Ismaël père de leur nation, par Moyse Législateur des Juifs, et par Jésus l'Auteur du Christianisme; mais que leurs descendans ayant corrompu cette vérité, *il* avait reçu la commission de la rétablir dans le monde. S'étonnerait-on que pendant la durée du ministère pacifique de Mahomet une doctrine si spécieuse eût eu quelque faible développement, se trouvant appuyée sur l'autorité de personnages dont les uns ou les autres jouissaient de la

(*) Gibbon, ch. 50.

plus haute vénération dans l'esprit de différens Auditeurs, et annoncée par un Missionnaire qui recherchait la faveur du peuple ?

4°. Quant aux préceptes positifs qui accompagnaient cette doctrine fondamentale de Mahomet, et au Koran qui renfermait ces préceptes, on y apperçoit sans cesse deux buts, l'un de faire des prosélytes, et l'autre de faire de ses prosélytes des soldats; les particularités suivantes, entre plusieurs autres, prouvent suffisamment cette assertion.

1. Quand Mahomet commença à prêcher, il débuta par dire aux Juifs,, aux Chrétiens et aux Payens Arabes, que la Religion qu'il enseignait, n'était pas différente de celle qu'ils avaient pratiquée dans l'origine. « Nous „ croyons en Dieu, et nous ne mettons point „ de distinction entre ce qui nous a été com„ muniqué, et ce qui a été communiqué à „ Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob et aux „ Tribus, et ce qui a été communiqué à Moyse „ et à Jésus, et ce qui a été communiqué „ aux Prophêtes de la part du Seigneur " (*).

(*) Salès Koran, c. 11. p. 17.

„ Il vous a destiné la Religion qu'il avait re-
„ commandée à Noé, et que nous t'avons
„ révélée, ô Mohammed, et que nous avons
„ donnée à Abraham, à Moyse et à Jésus,
„ disant : observez cette Religion, et ne
„ soyez point divisés" (*). " Il vous a choisi,
„ et la Religion qu'il vous impose ne présente
„ aucune difficulté ; c'est la Religion de votre
„ Père Abraham " (†).

2. L'Auteur du Koran ne cesse de dépeindre les angoisses futures des Mécréans, leur désespoir, leurs regrets, leur repentance, leurs tourmens. Cette partie de son Livre est la mieux travaillée. Ses tableaux capables d'émouvoir, même les Lecteurs qui n'ont en mains que la traduction du Koran, durent produire un plus grand effet sur l'esprit de ceux à qui ils furent immédiatement présentés. La terreur qu'inspire ces descriptions devait faire une profonde impression sur plusieurs caractères.

3. D'un autre côté, voyez ce Paradis voluptueux, ces vêtemens de soie, ces palais

(*) C. 42. p. 393. (†) C. 22. p. 281.

de marbre, ces ruisseaux, ces ombrages, ces grottes, ces lits, ces vins, ces mets délicats; puis ces 72 Vierges d'une beauté resplendissante, d'une jeunesse éternelle, assignées à chaque fidèle. Comment Mahomet n'eut-il pas échauffé l'imagination et enflammé les passions de ses Sectateurs Orientaux?

4. Mais le plus élevé des Cieux était réservé à ceux qui combattaient avec lui et prodiguaient leur fortune au maintien de sa cause. " Ces croyans qui restent assis chez
„ eux, sans éprouver aucun mal, et ceux
„ qui consacrent leurs personnes et leur for-
„ tune au service de Dieu, ne seront point
„ traités également. Dieu distingue ceux
„ qui vouent leur fortune et leurs personnes
„ à la défense de la cause, de ceux qui res-
„ tent chez eux. Dieu a sans doute promis
„ à chacun un Paradis, mais il préfère ceux
„ qui *combattent pour la foi* à ceux qui
„ sont en repos; une grande récompense
„ sera donnée aux premiers, à savoir, dif-
„ férens degrés d'honneur, et de plus le

„ pardon et la miséricorde." (*) "Pensez-
„ vous que donner à boire aux pélerins, que
„ visiter le saint Temple, soient des actions
„ aussi méritoires que de croire en Dieu et
„ de *combattre pour sa Religion?* Ces actions
„ ne seront point égales aux yeux de Dieu.
„ Ceux qui auront cru, qui auront fui de
„ leur pays, et sacrifié leur fortune et leurs
„ personnes à la défense de la vraie Religion
„ de Dieu, seront au plus haut degré d'hon-
„ neur auprès de Dieu; ce sont ceux-là qui
„ seront heureux. Le Seigneur leur enverra
„ d'heureuses nouvelles de sa miséricorde,
„ de son bon vouloir, il leur destinera des
„ jardins dans lesquels ils goûteront des plai-
„ sirs durables. C'est là qu'ils continueront
„ à vivre à toujours, car les grandes récom-
„ penses sont auprès de Dieu" (†). "Vrai-
„ ment, Dieu a acheté les âmes des vrais
„ Croyans et leur substance, leur promettant
„ la jouissance du Paradis, sous la condition
„ qu'ils *combattront pour la cause de Dieu;*
„ qu'ils soient tués ou qu'ils tuent, la pro-

(*) C. 4. p. 73. (†) C. 9. p. 151.

„ messe n'est pas moins assurée d'après la „ Loi, d'après l'Évangile, et d'après le Ko„ ran." (*)

5. La doctrine de la prédestination tendait à fortifier et à exalter le courage des adhérens de Mahomet qui sut en profiter. " Si quelque chose nous était survenu, nous „ n'aurions pas été tués ici. Répondez, quand „ vous auriez été dans vos maisons, ceux „ qui étaient prédéterminés seraient sortis „ pour combattre, et auraient péri à la même „ place où ils sont morts." (*)

6. Dans les climats chauds le penchant des sexes est plus vif, tandis que la passion pour les liqueurs enivrantes est modérée.

(*) C. 9. p. 164. — « L'épée, disait Mahomet, » est la clef du Ciel et de l'Enfer; une goutte » de sang versé pour la cause de Dieu, une nuit » passée sous les armes, ont plus de prix à ses yeux » que deux mois de jeûne et de prière. Les péchés » seront pardonnés au jour du jugement à quiconque » périra dans la bataille; ses blessures resplendiront » comme le vermillon, elles embaumeront comme le » musc; la perte de ses membres sera remplacée par » des aîles d'Anges et de Chérubins." Gibb. ch. 50.

(*) C. 3. p. 54.

D'après cette différence, Mahomet restraignit l'usage du vin, mais accorda une licence sans bornes dans l'usage des femmes. Quelle amorce pour le soldat Arabe que d'être autorisé à la possession de quatre femmes, de pouvoir les changer à volonté (*), de pouvoir leur associer toutes ses captives (†). " Dieu a voulu ", dit-il, parlant sur ce sujet, " que sa Religion fut légère, car l'homme „ a été créé faible ". Qu'elle est différente cette doctrine, de la pureté sans alliage de l'Évangile? Comment Mahomet eût-il eu des succès, si sa bouche eut prononcé ce précepte: " Quiconque regarde une femme „ pour la convoiter, a déjà commis adul- „ tère dans son cœur "? Ajoutons, que Mahomet n'osa hasarder la prohibition de l'usage du vin que la quatrième année de l'Hégire, ou la dix-septième de sa mission (§), et lorsque ses succès militaires eurent consolidé son autorité. Nous faisons la même

(*) C. 4. p. 63.

(†) Gibbon. ch. 50.

(§) Mod. Un. Hist. v. I. p. 126.

remarque

remarque sur le jeûne du Ramadan (*) et sur la partie la plus onéreuse de son institution, je veux dire le pélerinage de la Mecque. (†)

Tout ce que nous venons d'offrir, et que nous avons puisé dans l'histoire Musulmane, comprend les douze ou treize années de la paisible prédication de Mahomet, et cette partie de son histoire et de son plan ne saurait offrir la plus faible ressemblance avec le Christianisme. Mais une nouvelle scène s'ouvre ici. La ville de Médine, à dix journées de distance de la Mecque, se trouvait alors déchirée par les prétentions héréditaires de deux Tribus ennemies. Cet état de discorde était exaspéré par les persécutions mutuelles des Juifs et des Chrétiens, et des différentes sectes de Chrétiens qui habitaient

(*) Ibid. p. 112.

(†) Ce pélerinage était déjà usité par les Arabes, et avait pris naissance dans leur excessive vénération pour le Caaba. Ainsi la loi de Mahomet était à cet égard plus une condescendance qu'une innovation. Sale's Prolim. p. 122.

cette ville (*). La Religion de Mahomet offrait une espèce de rapprochement entre des opinions si divisées : elle admettait des principes qui étaient reçus de tous ; chaque parti y trouvait la profession ouverte du dogme fondamental de son systême. Quant aux Arabes qui professaient le Paganisme, outre qu'ils étaient plus ou moins imbus des sentimens et des lumières de leurs concitoyens Juifs ou Chrétiens, ils ne demêlaient rien de préjudiciable ou de trop absurde dans cette nouvelle Théologie. Aussi le Koran fut-il mieux accueilli à Médine qu'il ne l'avait été à la Mecque, malgré les douze années de pénibles efforts de son Auteur; toutefois ses progrès n'y furent pas considérables. Son missionnaire n'y put rassembler que quarante personnes (†), et ce fut à l'aide d'une association politique et non pas religieuse, que Mahomet s'introduisit à Médine. Les habitans de cette ville, harassés par la continuité de leurs factions

(*) Mod. Un. hist. v. I. p. 100.

(†) Ibid. pag. 85.

et dégoûtés de leurs disputes, virent qu'en se soumettant à l'autorité du Prophète ils mettraient une fin aux misères qu'ils avaient souffertes, et aux violences de parti dont ils avaient appris à connaître la fureur. Ainsi donc après une ambassade composée de croyans et de mécréans (*), de députés des deux tribus qui formèrent ensemble une étroite alliance, Mahomet fit son entrée publique à Médine, et y fut reçu en Souverain.

Dès ce moment, ou incessamment après, l'imposteur changea de langage et de conduite. Ayant une ville sous ses ordres où il pouvait armer son parti et le diriger avec sécurité, il adopta un nouveau plan. Il prétendit avoir reçu du Ciel l'ordre d'attaquer les Infidèles, de détruire l'idolâtrie et d'établir la nouvelle foi par l'épée (†). Il débuta par remporter une victoire sur une armée supérieure à la sienne, et établit ainsi la réputation de ses armes et de son caractère

(*) Mod. Un. Hist. v. I. p. 85.
(†) Ibid. p. 88.

personnel (*): les années qui suivirent furent remarquables par des batailles ou des assassinats. On peut juger quelle fut l'activité des entreprises de Mahomet, en calculant que dans les neuf années qui suivirent, il commanda en personne son armée dans huit batailles générales (†), et entreprit sous sa conduite ou celle de ses lieutenans, cinquante expéditions militaires.

Dès ce moment il ne nous reste à expliquer que les faits suivans: comment Mahomet rassembla une armée, comment cette armée fit des conquêtes, et comment sa Religion se développa avec ses conquêtes. L'expérience ordinaire ne nous permet pas d'être surpris d'aucun de ces effets, outre que chacun d'eux fut facilité par des circonstances particulières. On vit de toute part les Arabes errans accourir en foule sous les étendards de la Religion et du pillage, de la liberté et de la victoire, des armes et du brigandage. Indépendamment des jouissan-

(*) Victory of Bedr. p. 106.
(†) Un. Hist. v. I. p. 255.

ces charnelles d'un Paradis que Mahomet avait représenté sous des couleurs si attrayantes, il récompensait ses Sectateurs sur la terre par un partage généreux du butin et par celui des femmes captives (*). L'État de l'Arabie habitée par de petites tribus indépendantes, exposait ce pays aux attaques et l'obligeait à céder aux progrès d'une armée forte et courageuse. Après avoir soumis la péninsule, où il avait pris le jour, il trouva dans la faiblesse des provinces Romaines du nord et du couchant, aussi bien que dans les déchiremens de l'Empire des Perses à l'orient, des circonstances qui facilitèrent ses succès quand il tenta de pénétrer dans les pays qui l'avoisinent. On sera peu surpris que la Religion de Mahomet se soit étendue avec ses conquêtes, quand on connaîtra les conditions qu'il offrait aux vaincus. Les Idolâtres n'avaient de choix qu'entre la conversion ou la mort. "Abat„ tez leurs têtes, coupez-leur toutes les

(*) Gibb. ch. 50.

„ extrêmités des doigts (*), tuez les Idolâ-
„ tres partout où vous en rencontrerez ".
L'alternative qu'il laissait aux Juifs et aux Chrétiens était moins sévère; ceux qui persistaient dans leur Religion devenaient sujets et payaient un tribut, tandis que les Apostats participaient aux privilèges, aux droits et aux honneurs des Fidèles. « Vous,
„ Chiens de Chrétiens, vous connaissez le
„ choix qui vous est offert, le Koran, le
„ le tribut ou l'épée " (†). La corruption où était tombé le Christianisme au septième siècle, la discorde qui régnait entre ses différentes sectes, se réunissant malheureusement avec la crainte que les Chrétiens avaient de perdre leur vie et leurs fortunes, en portèrent plusieurs à renoncer à leur Religion. Ajoutez que les victoires de Mahomet, quoiqu'offrant des effets naturels, furent constamment représentées aux yeux de ses amis et de ses ennemis comme étant des déclarations authentiques de la faveur céleste.

(*) Sale's Koran, c. 8. p. 140.
(†) Gibb. ch. 50.

Le succès devait tenir lieu d'évidence. La prospérité indépendamment de son influence naturelle, était donnée comme preuve. « Vous „ avez déjà ", disait-il après la bataille de Bedr, « apperçu un miracle dans le sort de „ ces deux armées opposées l'une à l'autre; „ l'une combattait pour la vraie Religion de „ Dieu, mais l'autre était composée d'In„ fidèles " (*). « Ce n'est pas *vous* qui avez „ mis à mort ceux qui ont péri à Bedr, c'est „ Dieu qui les a mis à mort. Si vous dési„ riez que ce procès fut jugé entre nous, „ vous venez d'en apprendre la décision." (†)

Il serait superflu d'extraire, à l'appui de ce que nous venons de dire, d'autres passages du Koran. Le succès de Mahomet pendant cette période de son histoire, comme pendant les périodes futures, offrent si peu de traits de ressemblance avec la propagation prompte du Christianisme, qu'on ne saurait en tirer aucune conséquence qui affaiblisse les preuves que présentent les Chrétiens. Car

(*) Sale's Koran, c. 3. p. 36.
(†) Idem, c. 8. p. 141.

comment établir une comparaison entre un Artisan de Galilée accompagné d'un petit nombre de pêcheurs, et un conquérant à la tête d'une armée ? Comparerions-nous Jésus, sans force, sans pouvoir, sans appui, sans aucune circonstance extérieure qui put attirer à lui, remportant la victoire sur les préjugés, la science, la hiérarchie de son pays, sur les anciennes opinions religieuses décorées de toute la pompe mondaine, sur la philosophie, la sagesse, l'autorité de l'Empire Romain, et à l'époque la plus éclairée, la plus brillante de son existence; comparerions-nous, dis-je, Jésus avec Mahomet, qui se fit chemin au milieu des Arabes, rassembla des Sectateurs au sein des conquêtes et des triomphes, dans l'époque la plus obscure du monde, et au milieu de nations enveloppées de la plus sombre nuit; et cela quand le succès de ses armes n'était pas seulement attribué à la supériorité des Chefs qui dirigeaient ces heureuses entreprises, mais était envisagé comme un témoignage certain de l'approbation Divine ? Et nous serions surpris que

des multitudes entraînées par ce faux raisonnement eussent marché sous les étendards de ce Chef victorieux ; que de plus grandes multitudes, sans même aucun raisonnement, se fussent prosternées devant une puissance irrésistible ! Apperçoit-on dans tout ceci quelque rapport avec les causes auxquelles on doit l'établissement du Christianisme ?

Ainsi donc les succès de la Religion de Mahomet n'empêchent point la conclusion que nous tirons de la propagation de la Religion Chrétienne ; c'est que, vû les circonstances et les moyens, cette propagation est *unique*. Un Artisan Juif a renversé la Religion du monde.

J'ai cru néanmoins devoir placer la propagation du Christianisme au nombre des preuves auxiliaires de sa vérité ; parce que soit que cette Religion ait prévalu ou non, soit qu'on puisse rendre compte ou non de ses succès, l'argument direct reste dans toute sa force. Il n'en est pas moins vrai qu'un grand nombre d'hommes vivans sur les lieux,

liés personnellement aux évènemens et à l'Auteur de la Religion, ont été entraînés d'après ce qu'ils ont entendu, vu et connu, à changer non-seulement leurs opinions, mais à faire le sacrifice de leur tems, de leurs aises, à traverser sans relâche les mers et les Royaumes, à s'exposer aux plus grands dangers, à affronter les souffrances les plus cruelles, et cela uniquement en conséquence et à l'appui de leur croyance à des faits qui supposés vrais, établissent la vérité de la Religion, et supposés faux, doivent avoir été reconnus tels à leurs yeux.

TROISIÈME PARTIE.

EXAMEN ABRÉGÉ DE QUELQUES OBJECTIONS REBATTUES.

CHAPITRE PREMIER.

Différences qui se trouvent entre les Évangiles.

JE ne crois pas qu'on puisse abuser de l'entendement d'une manière plus formelle et plus anti-philosophique, qu'en rejettant la substance d'une histoire, parce que les circonstances que l'on en rapporte diffèrent quelquefois entre elles. Le caractère ordinaire du témoignage humain, c'est de présenter une vérité principale, accompagnée de quelques variétés dans les circonstances; c'est ce qu'une expérience journalière nous montre dans les cours de justice. Quand les détails d'un événement sortent de la bouche

de différens témoins, il est bien rare qu'on n'apperçoive pas des contrariétés apparentes ou réelles dans leur déposition. Ce sont ces variations que l'Avocat de la partie adverse s'étudie à faire ressortir, mais sans que les Juges y attachent une grande importance; bien au contraire, c'est en voyant un accord serré et minutieux que l'on est porté à soupçonner la connivence et la fraude. Comparez des Mémoires différens écrits à l'époque même d'un événement, leur comparaison confirmera presque toujours la remarque que nous venons de faire. On y appercevra des variations nombreuses et quelquefois importantes, quelquefois même des contradictions bien réelles; toutefois ni les unes ni les autres ne pourront ébranler la crédibilité du fait principal. Ainsi Philon place à l'époque de la moisson l'ambassade que les Juifs envoyèrent à Claude pour demander la révocation de l'ordre qu'il avait donné de placer sa statue dans leur Temple. Josephe, au contraire, nous dit que ce fut dans la saison des semailles; tous deux étaient

Écrivains contemporains. Se trouverait-il un Lecteur qui d'après cette contradiction osât mettre en doute la réalité de cette ambassade, ou celle de l'ordre donné par Claude? Nous trouvons des exemples semblables dans l'Histoire de l'Angleterre. Il existe une contradiction remarquable au sujet de la mort du Marquis d'Argyle, sous le régne de Charles II. Lord Clarendon nous raconte qu'il fut condamné à être pendu, et qu'il le fût le même jour; tandis que Burnet Woodrow, Héath, Echard, s'accordent à dire qu'il fut décapité, et qu'ayant été condamné le samedi, il fut exécuté le lundi suivant (*). Mais s'est-il jamais rencontré un Lecteur assez sceptique, qui d'après cela ait osé mettre en doute si le Marquis d'Argyle avait été exécuté ou non? Cependant d'après la manière dont on a quelquefois attaqué l'Histoire Chrétienne, le fait devrait rester douteux.

Le Dr. Middleton a prétendu que la variété que St. Jean, comparé avec les autres

(*) Voyez la Biog. Britan.

Évangélistes, présente dans l'heure du jour où Christ fut crucifié, ne peut admettre l'explication qui a été donnée par des Savans, et il en tire cette conclusion : « Nous sommes forcés, aussi bien que plusieurs autres „ Critiques, de laisser cette difficulté telle „ qu'elle s'est présentée à nous, exposée à „ toutes les conséquences d'une contradiction manifeste. » (*)

Mais quelles sont ces conséquences? Ce ne peut être de révoquer en doute le fait principal à raison d'un manque d'accord dans la désignation de la partie du jour où le fait a eu lieu, lors même que l'on ne pourrait rétablir cet accord à l'aide de quelque manière différente de compter les heures.

On apperçoit dans les Evangiles plusieurs de ces différences qui proviennent d'*omission* ; de ce que tel fait ou passage de la vie de Christ se trouve être rapporté par un Ecrivain et omis par un autre. Mais on s'est refusé de tout tems à croire qu'un fait omis

(*) Middleton's Reflections Answer'd by Benson, Hist. Christ. v. III. p. 50.

pût être une base suffisante à une objection. Ces omissions s'apperçoivent non-seulement en comparant différens Ecrivains, mais le même Ecrivain avec lui-même. Ainsi plusieurs particularités, dont quelques-unes sont assez importantes, ont été consignées par Josephe dans ses *Antiquités*, et auraient dû se retrouver à leur place dans sa *Guerre des Juifs* (*). Suétone, Tacite et Dion Cassius ont tous trois écrit le régne deTibère; chacun d'eux a raconté plusieurs faits omis par les autres (†), et cependant on n'en a tiré aucune conséquence contre la véracité respective de leurs histoires. Et si la comparaison n'était pas déplacée, je dirais que nous avons lu, il n'y a pas long-tems, la *Vie* d'un personnage éminent, écrite par trois de ses amis; et quoiqu'on y apperçut une grande variété dans les incidens qu'ils avaient recueillis, quelques contradictions apparentes et peut-être réelles, toutefois cela n'a point porté atteinte à la vérité substantielle de leur

(*) Lard. Part. I. v. II. p. 735.
(†) Idem. p. 743.

Histoire, à l'authenticité de leurs Livres, et à la confiance accordée aux lumières et à la fidélité générale de ces Ecrivains.

Mais ces différences devront être plus nombreuses quand on écrira non pas des Histoires, mais des *Mémoires;* ce qui est le vrai nom que nous devons donner, et la vraie idée que nous devons attacher à nos Évangiles; c'est-à-dire, lorsque des Écrivains n'auront pas entrepris, ne se seront pas proposé de raconter selon l'ordre des tems, une Histoire régulière et complète de *toutes* les choses importantes qu'a pu faire ou dire le personnage qui est le sujet de leur Histoire; mais ne se seront proposés que de présenter entre plusieurs, quelques actions ou discours qui ont plus particulièrement fixé leur attention, se sont présentés à leurs recherches, se sont retracés à leur mémoire, ou leur ont été suggérés par le but *particulier* qu'ils se proposaient en prenant la plume. Ce but particulier s'apperçoit quelquefois, mais pas toujours, pas même souvent. Ainsi je pense que le but particulier de St. Matthieu, en écrivant

écrivant l'Histoire de la Résurrection, fut d'attester le fidèle accomplissement de la promesse que Christ avait faite à ses Disciples de les précéder en Galilée, parce qu'il est le seul, excepté St. Marc (qui paraît en avoir parlé d'après lui), qui ait fait mention de cette promesse, et se soit borné à nous présenter la seule des apparitions de Christ à ses Disciples, qui eut lieu en accomplissement de sa promesse. C'était à ses yeux la manifestation préméditée, la grande, la manifestation la plus publique de la personne du Seigneur. C'est ce qui avait fait impression sur l'esprit de St. Matthieu, et tout son récit se rapporte à ce fait. Mais il n'existe rien dans ce que dit St. Matthieu qui rejette la réalité d'autres apparitions, ou qui donne lieu de croire que celle qui eut lieu en Galilée en conséquence de la promesse du Sauveur, fut la première ou la seule, et c'est ce que prouve l'Évangile de St. Marc; car quoique celui-ci parle de l'apparition en Galilée dans les mêmes termes que St. Matthieu, il ne laisse pas de citer deux appari-

tions antérieures à celle-ci. « Allez dire à ses „ Disciples et à Pierre, qu'il s'en va devant „ vous en Galilée, c'est là que vous le verrez „ comme il vous l'a dit". (Chap. XVI. 7.) Nous serions portés à inférer de ces paroles, que ce fut là que pour la *première* fois ils purent le voir : nous pourrions du moins l'inférer avec autant de raison que l'on croit pouvoir le faire des expressions de St. Matthieu; cependant l'Historien lui-même ne s'est pas apperçu qu'il allait porter son Lecteur à tirer cette conclusion, car au 12e verset et aux deux suivans, il parle de deux apparitions qui, d'après l'ordre des évènemens, ont été antérieures à celle de Galilée. « Il apparut „ ensuite sous une autre forme à deux d'en„ tr'eux, qui étaient en chemin pour aller „ à la campagne; ceux-ci le vinrent dire aux „ autres Disciples; mais ils ne les crurent „ pas non plus. Enfin, il apparut aux onze qui „ étaient à table; il leur reprocha leur incré„ dulité, et la dureté de leur cœur, parce „ qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient „ vu ressuscité".

Cette même observation sur le but *particulier* qui dirigeait l'Historien, pourrait nous être utile, lorsque nous comparerions plusieurs autres passages de l'Evangile.

CHAPITRE II.

Opinions erronées *imputées aux Apôtres.*

L'EXAMEN qu'on fait de l'Écriture-Sainte n'est pas toujours accompagné d'une espèce de loyauté avec laquelle on convient qu'on doit examiner tous les autres Livres, je veux dire qu'on ne distingue pas toujours le jugement de l'Auteur, de son témoignage. Il est rare que nous attaquions la confiance que l'on doit à un Ecrivain pour quelqu'opinion qu'il peut avoir avancée sur des sujets qui n'ont pas de rapport avec ses preuves, et même sur des sujets qui se lient à son Histoire, ou qui s'y trouvent confondus; nous croyons devoir séparer alors les faits des opinions, le témoignage des observations, et la narration du raisonnement.

En jugeant les Livres Sacrés des Chrétiens d'après un principe aussi équitable, nous remarquerons qu'ils ont souvent été attaqués sur des citations que le Nouveau-Testament

a fait de l'Ancien ; quelques-unes de ces citations, nous dit-on, sont appliquées dans un sens et à des évènemens différens de ceux dont il est question, différens de ceux auxquels elles appartiennent dans l'original. Mais je crois que les Ecrivains du Nouveau-Testament n'ont fait usage de plusieurs de ces citations que comme *convenances.* Ils ont cité des passages de l'Ecriture qui convenaient, qui s'adaptaient aux conjonctures qui étaient sous leurs yeux, sans prétendre vouloir toujours affirmer que ces conjonctures étaient celles que l'Auteur des paroles citées avait en vue. Nous trouvons chez les Ecrivains de tous les pays, de semblables applications de passages tirés d'Auteurs anciens, sur-tout de ceux dont les ouvrages sont dans les mains de tout le monde; mais c'est sur-tout dans les Ecrits Juifs que l'on devait s'attendre à en trouver, parce que leur littérature était presqu'entièrement renfermée dans leurs Écritures. Quant aux Prophéties qui sont citées avec plus de solemnité, qui sont accompagnées d'une déclara

tion précise qui annonce qu'elles avaient en vue l'évènement actuel, je crois qu'elles sont citées avec justesse. Mais quand il en serait autrement, croira-t-on que le degré de jugement qu'auront montré les Auteurs du Nouveau-Testament dans l'interprétation des passages de l'Ancien, ou dans l'admission d'interprétations reçues, influerait sur leur véracité, ou sur les moyens qu'ils avaient d'être instruits de ce qui se passait de leur tems, au point que, une erreur de critique bien avérée dût renverser ou affaiblir leur crédit comme Historien ? Une telle erreur aurait-elle quelque rapport avec leur véracité ? lui porterait-elle quelqu'atteinte ?

On a imputé aux premiers Chrétiens une autre erreur, c'est d'avoir cru le jour du Jugement prochain. Je présenterai cette objection conjointement avec une remarque sur un exemple semblable. Le Sauveur parlant à Pierre au sujet de Jean, dit : « Si je veux „ qu'il demeure jusques à ce que je vienne, „ que vous importe ? " (*) Ces paroles furent

(*) Jean XXI. 22.

si mal interprêtées, " qu'un bruit courut „ entre les frères, que ce Disciple ne mour„ rait point. " Supposons que cette fausse interprétation nous eût été transmise au nombre des opinions adoptées par les premiers Chrétiens, et que la circonstance qui donna lieu à cette erreur fut tombée dans l'oubli (ce qui humainement parlant devait vraisemblablement avoir lieu) il se trouverait aujourd'hui des gens qui citeraient cette erreur comme attaquant tout le système de la Religion Chrétienne. Mais la connaissance de ce qui donna lieu à cette erreur, et qu'on nous a conservée, nous montre quelle eût été l'injustice d'une telle conclusion, ou plutôt d'une telle présomption. Ceux donc qui penseraient que l'Ecriture nous induit à croire que les premiers Chrétiens, et même les Apôtres, attendaient de leur tems la venue du Jugement dernier, sont priés de se rappeller la réflexion que nous venons de faire sur cette erreur au sujet de la vie de St. Jean; erreur moins générale à la vérité, et passagère, mais tout

aussi ancienne. Et ne pourrait-on pas dire qu'en supposant cette erreur, elle eût dû empêcher ceux qui l'eussent adoptée de jouer le rôle de fourbes?

Mais voici la difficulté que présente le sujet de ce chapitre. En admettant que les Apôtres ont pu errer dans leur jugement, où nous arrêterons-nous, et sur quoi pourrons-nous compter? Il suffit au défenseur du Christianisme, qui aurait à raisonner avec des incrédules sur la vérité fondamentale de l'Histoire Chrétienne et sur cette vérité seulement, il lui suffit de répondre: accordez-moi le témoignage des Apôtres, et je n'ai pas besoin de leur jugement; donnez-moi les faits, et ma sécurité, quant à toutes les conséquences qui me sont nécessaires, est complète.

Mais quoique l'apologiste Chrétien puisse raisonnablement faire cette réponse, je ne pense pas pour cela qu'on ne puisse en faire d'autres. Les deux précautions suivantes, fondées, je crois, sur les distinctions les plus raisonnables, dissiperont toutes les in-

certitudes qui pourraient nous inquiéter sur ce sujet.

La première précaution serait de séparer ce qui a été l'objet de la Mission Apostolique, et déclaré comme tel, de ce qui lui a été étranger, ou ne s'en est rapproché qu'incidentellement : nous n'avons rien à dire sur ce qui est décidément étranger à la Religion; mais nous pouvons faire quelques réflexions sur ce qui se trouve incidentellement lié avec elle. Les possessions de Démons sont un de ces points : je ne me permettrai pas d'émettre mon jugement sur leur réalité, ne pouvant entrer ici dans cet examen, ni produire les raisonnemens pour ou contre cette question; cette recherche ne me paraît pas d'ailleurs nécessaire. Ce qui m'importe d'observer, est que même ceux qui croient que les obsessions de Démons étaient une opinion générale, mais erronée dans ces tems, et que les Auteurs du Nouveau Testament en accord avec les Ecrivains Juifs, ont adopté sur ce point la manière de parler et de penser, qui était alors géné-

ralement reçue, ne doivent pas être allarmés de cette concession, comme pouvant donner lieu d'attaquer la vérité du Christianisme. Cette doctrine n'est point de celles que Christ a apportées au monde; on la trouve incidentellement et accidentellement dans les mémoires Chrétiens, comme étant une opinion du siècle et du pays où Christ exerça son Ministère. Aucune partie de *sa* Révélation ne tend à déterminer l'action des substances spirituelles sur les corps. Cette matière n'a aucune connexion avec le témoignage. Si un sourd-muet a pu par un mot recouvrer l'usage de la parole, il importe peu de connaître la cause de sa surdité; et nous en dirons de même des autres guérisons opérées sur ceux qui sont dits avoir été possédés. La maladie était réelle, la guérison a été réelle, quelle que soit l'explication juste ou fausse que le peuple ait pu donner de la cause. Le fait, le changement, pour autant qu'il était du ressort des sens, ou du témoignage, se trouve le même dans l'un ou l'autre cas.

Seconde précaution. Nous devons à la lecture des Ecrits des Apôtres distinguer leur Doctrine de leurs raisonnemens. La Doctrine leur fut communiquée par Révélation proprement ainsi nommée. Mais ils étaient accoutumés, lorsqu'ils exposaient ces Doctrines par écrit ou de bouche, de les éclaircir, de les appuyer, de les renforcer par telle analogie, raisonnement et considération que leurs propres idées leur suggéraient. Ainsi la vocation des Gentils, c'est-à-dire, l'admission des Gentils au Christianisme sans aucun assujettissement préalable à la Loi de Moyse, avait été communiquée aux Apôtres par Révélation, et attestée par les miracles qui accompagnaient leur Ministère. Les Apôtres avouent que c'est sur ce fondement que reposait leur foi à cette vocation des Gentils: néanmoins St. Paul, lorsqu'il en vient à traiter ce sujet, présente une grande variété d'idées pour en développer la preuve et en établir la certitude. La Doctrine doit sans doute être reçue ; mais serait-il nécessaire que pour soutenir la cause du Chris-

tianisme, nous nous crussions obligés de maintenir la convenance de toutes les comparaisons, la solidité de tous les argumens que l'Apôtre a pu employer dans cette discussion? Cette même remarque s'applique à d'autres exemples, et me paraît très-fondée. « Quand des Écrivains inspirés raisonnent » sur quelque sujet, nous sommes toujours » tenus à adopter les conclusions de leurs » raisonnemens, comme faisant partie de la » Révélation Divine; mais nous ne sommes » pas tenus de prouver, ni même de donner » notre assentiment, à toutes les prémisses » dont ils ont pu faire usage et à toute leur » étendue, à moins qu'il ne paraisse mani» festement qu'ils affirment ces propositions » aussi expressément que les conclusions » dont ils ont donné la preuve." (*)

(*) Burnet's Expos. art. 6.

CHAPITRE III.

Connexion du Christianisme avec l'Histoire des Juifs.

IL est certain que le Sauveur a présupposé la Divinité de l'institution Mosaïque; mais indépendamment de cette autorité, je concevrais difficilement qu'on pût assigner d'autre cause de l'origine et de l'existence de cette institution, sur-tout en pensant à cette singulière circonstance: c'est que les Juifs professèrent l'Unité de Dieu, tandis que toutes les autres Nations se laissèrent aller au Polithéisme; c'est qu'ils se montrèrent hommes en fait de Religion, tandis qu'en toute autre chose ils n'étaient que des enfans, et qu'étant en arrière de toutes les Nations par rapport aux arts de la paix et de la guerre, ils furent supérieurs aux plus distinguées dans leurs notions et leurs principes sur la Divinité (*).

(*) « Par exemple, dans leur doctrine sur l'unité, » l'éternité, la toute-puissance, la toute-science, la

Il n'est pas douteux que le Sauveur ne reconnaisse le caractère prophétique de plusieurs de leurs anciens Ecrivains. Nous sommes donc tenus, comme Chrétiens, d'en faire de même. Mais vouloir rendre l'existence du Christianisme entier responsable de toutes les vérités de circonstances de chacun des passages séparés de l'Ancien Testament, de

» toute-présence, la sagesse et la bonté de Dieu; » dans leurs opinions sur la Providence, la Création, » la préservation et le Gouvernement du monde." *Campbell on mir.* Nous pourrions encore ajouter qu'ils furent supérieurs aux nations les plus éclairées, en ce que leur Religion fut exempte de toute cruauté et de toute impureté, exempte de cette espèce de superstition qui dominait dans l'ancien Monde, et qui se trouve peut-être dans toutes les Religions fondées sur l'artifice et la crédulité; par où j'entends des liaisons imaginaires entre certains phénomènes, entre certaines actions, et la destinée des nations et des individus. C'était sur ces niaiseries que reposait la doctrine des Augures et des Aruspices, c'est-à-dire une grande partie de ce qu'il y avait de plus sérieux dans les Religions de la Grèce et de Rome, ainsi que les charmes et les enchantemens que le commun peuple pratiquait dans ces pays. La Religion des Juifs était seule exempte de toutes ces erreurs.... *Vide Priestley's Lectures on the truth of the Jewish and Christian revelation.* 1794.

l'authenticité de chaque Livre, de l'instruction, de la fidélité du jugement de chacun de ses Auteurs, ce serait charger tout le système, je ne dirai pas seulement de grandes difficultés, mais de difficultés dont on n'est pas obligé de le charger. Les Livres de l'Ancien Testament étaient universellement reçus par les Juifs du tems du Sauveur, et ils en faisaient publiquement la lecture. Christ, ses Apôtres et les autres Juifs les ont fréquemment cités, y ont fait des allusions, en ont fait usage. Toutefois, excepté les occasions où le Sauveur attribue expressément une autorité Divine à des prédictions particulières, je ne sache pas que nous puissions strictement tirer d'autre conséquence de l'usage et des citations de ces Livres hors celle qui ne peut être contredite, c'est que ces Livres étaient publiés et reçus alors. Sous ce rapport nos Ecritures offrent un témoignage de grand poids en faveur des Ecritures Juives; mais il faut bien comprendre la nature de ce témoignage: il est bien différent de ce qu'on prétend quelquefois qu'il doit

être, quand on nous le donne comme la ratification spéciale de chaque fait et de chaque opinion particulière, et non-seulement de chaque fait particulier, mais encore des motifs assignés à chaque action, ensemble avec les jugemens de louange ou de blâme qui ont été distribués à ces actions. St. Jacques dit dans son Epitre, chap. V.: « Vous avez ouï parler de la constance de „ Job, et vous savez la manière dont le Sei„ gneur a terminé ses souffrances. " Mais non-obstant ce texte, la réalité de l'histoire de Job, et même de son existence, a toujours paru ouvrir un champ aux discussions et aux recherches des Théologiens Chrétiens. L'autorité de St. Jacques est regardée comme faisant preuve de l'existence du Livre de Job à cette époque, et de sa réception dans les Ecritures Juives; mais elle ne prouve rien de plus. St. Paul présente dans la seconde Epitre à Timothée, chap. III. cette comparaison: « Et comme Jannes et Jambres ont „ résisté à Moyse, ceux-ci de même résis„ tent à la vérité ". Ces noms ne se trouvent point

point dans l'Ancien Testament, et l'on ne sait si St. Paul les emprunta de quelque livre apocryphe existant alors, ou de la tradition. Mais il n'est entré dans l'esprit de personne que St. Paul garantisse l'autorité du Livre, si c'est un Livre qu'il a cité, ou l'authenticité de la tradition, bien moins encore qu'il s'incorpore tellement avec ces questions, jusques à faire dépendre la confiance que mérite sa propre Histoire et sa Mission de cette anecdote : « Jannes et Jambres ont-ils ou „ n'ont-ils pas résisté à Moyse ? » Je ne veux pas dire et je suis loin de penser que les autres parties de l'Histoire Juive n'aient pas un fondement plus solide que l'Histoire de Job, ou de Jannes et Jambres ; mais je veux dire que de ce qu'un passage de l'Ancien Testament se trouve cité dans le Nouveau, cela n'en fixe pas tellement l'autorité jusques à exclure toute espèce de recherche sur sa crédibilité ou sur les différentes raisons qui l'établissent, et que ce serait une régle qu'on ne saurait justifier et qui serait dangereuse que de vouloir admettre pour l'Histoire

Juive ce qui n'a jamais été admis pour aucun autre Livre, c'est que tous les détails doivent en être vrais, ou que le tout en est faux.

J'ai cru devoir établir clairement ce point, parce que Voltaire et les disciples de son école, ont renouvellé avec succès l'usage d'attaquer le Christianisme par le Judaïsme. Plusieurs difficultés de cette nature se fondent sur des interprétations vicieuses, quelques-unes sur des exagérations; mais elles reposent toutes sur ce qu'on suppose sans preuves, que le témoignage que l'Auteur et les premiers Prédicateurs du Christianisme ont rendu à la Mission Divine de Moyse et des Prophêtes, doit comprendre toutes les parties de l'Histoire Juive, et les embrasser de manière à rendre le Christianisme responsable à ses périls et risques, de la vérité de chaque circonstance, je dirai presque de l'exactitude critique de chaque narration contenue dans l'Ancien Testament.

CHAPITRE IV.

Que le Christianisme a été rejetté par plusieurs à l'époque où il a paru.

Nous convenons que quoique la Religion Chrétienne ait converti de grandes multitudes, elle n'a cependant pas entraîné une conviction universelle ni même générale dans le siècle et dans les contrées où elle a paru. Et c'est ce manque d'un succès plus complet et plus étendu que l'on nomme le *rejet* de l'Histoire Chrétienne et de ses miracles. Aussi quelques Ecrivains ont cru en tirer une forte objection contre la réalité des faits contenus dans cette Histoire.

Cette objection présente deux faces, selon qu'on l'applique aux Juifs ou aux Payens; parce que différentes causes peuvent avoir influencé la disposition d'esprit de ces deux classes à admettre ou non le Christianisme. Les Juifs s'offrent d'abord à notre examen, parce qu'ils sont les premiers auxquels Jésus s'adressa.

Quant à ce qui concerne la vérité de la Religion Chrétienne par rapport à *nous*, une seule question se présente, savoir, si les miracles ont réellement eu lieu? L'admission des miracles nous conduit immédiatement à l'admission du tout. Il ne peut exister aucun doute entre les prémisses et la conclusion. Si nous croyons les œuvres ou quelques-unes des œuvres, nous croyons par cela même en Jésus; et cette manière de raisonner est devenue si universelle et si familière, que nous ne saurions comprendre que cela eût jamais pu être autrement. Mais il me paraît certain que la manière de penser d'un Juif au tems du Sauveur était totalement différente. Après avoir reconnu la réalité d'un miracle, il avait encore beaucoup à faire pour se persuader que Jésus était le Messie. Divers passages de l'Histoire Evangélique nous le donnent clairement à connaître. Il paraît que dans l'opinion des Ecrivains du Nouveau-Testament les miracles n'entraînaient pas irrésistiblement ceux qui en étaient les témoins à adopter la conclusion qui en

était le but, ou ne forçaient pas leur assentiment au point de ne laisser aucune place au doute ou à l'effet des préjugés. Et sur ce point les Évangélistes ne peuvent qu'avoir été des témoins sûrs, parce que l'exagération ou le déguisement les auraient portés en sens inverse. Si l'on pouvait soupçonner leurs Histoires de fraude, ils eussent plutôt exagéré qu'affaibli les effets des miracles.

Jean VII. 21.—31. " Jésus répondit, et
„ leur dit : J'ai fait une œuvre le jour du
„ Sabbat, et vous vous en êtes tous étonnés.
„ Mais vous, parce que Moyse vous a donné
„ *la Loi* de la Circoncision, vous ne laissez
„ pas de circoncire le jour même du Sabbat.
„ Que si, pour ne pas violer la Loi de Moyse,
„ on circoncit au jour du Sabbat, pourquoi
„ vous mettez-vous en colère contre moi de
„ ce que j'ai guéri un homme dans tout son
„ corps le jour du Sabbat? Ne jugez point
„ sur les apparences, mais jugez suivant la
„ justice. Quelques personnes de Jérusalem
„ dirent alors : N'est-ce pas celui qu'ils cher-
„ chaient à faire mourir? Et le voilà qu'il

V 3

„ parle librement, et ils ne lui disent rien ;
„ les Chefs de la Nation n'auraient-ils point
„ en effet reconnu qu'il est véritablement le
„ Christ? *Néanmoins nous savons bien d'où*
„ *est celui-ci, au lieu que quand le Christ*
„ *viendra personne ne saura d'où il est.* Jésus
„ cependant continuait à les instruire, et criait
„ dans le Temple, enseignant et disant : Vous
„ me connaissez, et vous savez d'où je suis;
„ ce n'est pas de moi-même que je suis venu,
„ mais celui qui m'a envoyé est digne de foi,
„ et vous ne le connaissez point. Pour moi,
„ je le connais; parce que je viens de lui,
„ et que c'est lui qui m'a envoyé. Ils cher-
„ chaient donc à l'arrêter; mais personne
„ ne mit les mains sur lui, parce que son
„ heure n'était pas encore venue. *Cependant*
„ *plusieurs du peuple crurent en lui, et ils*
„ *disaient : Quand le Christ sera venu, fera-*
„ *t-il de plus grands miracles que ceux qu'a*
„ *fait cet homme*".

Ce passage mérite d'être observé; nous y voyons un miracle reconnu pour réel par des personnes de tout état, et les raisonne-

mens que ces différentes personnes tenaient à ce sujet. Quelques-uns pensaient qu'il y avait dans tout cela quelque chose de bien extraordinaire, sans toutefois admettre que Jésus pût être le Christ, parce qu'il se trouvait une circonstance dans sa venue qui contredisait une opinion dont ils étaient imbus dès l'enfance, et sur la vérité de laquelle ils n'avaient aucun doute, à savoir : "Lorsque „ le Christ viendra, personne ne saura d'où „ il est". Il s'en trouvait d'autres qui étaient portés à le reconnaître pour le Messie; mais ces gens-là même ne raisonnaient point comme nous eussions raisonné; ils ne pensaient pas que le miracle, en tant que miracle, décidât la question, et qu'étant une fois reconnu, toute autre discussion dût cesser; mais ils fondaient leur opinion sur une espèce de raisonnement comparatif: "Lorsque le Christ „ viendra, fera-t-il de plus grands miracles „ que celui-ci n'a fait ?"

Nous trouvons dans le même Évangéliste un autre passage qui mérite attention sous ce point de vue; c'est celui qui rapporte la

résurrection de Lazare. "Jésus (nous est-il dit, XI. 43. 44.) après qu'il eut ainsi parlé, „ cria à haute voix : Lazare, sors. Et le „ mort sortit, ayant les mains et les pieds „ liés de bandes; et son visage était enve- „ loppé d'un linge. Jésus dit à ceux qui „ étaient là, déliez-le, et le laissez aller". On se serait attendu que tous ceux du moins qui étaient autour du sépulcre lorsque Lazare ressuscita, auraient cru en Jésus. Mais l'Évangéliste ne nous représente pas ainsi la chose. "Là-dessus plusieurs des Juifs „ qui étaient venus voir Marie, et qui avaient „ vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui; „ mais *quelques autres* s'en allèrent trouver „ les Pharisiens, et leur rapportèrent ce que „ Jésus avait fait". Nous ne pouvons pas supposer que l'Évangéliste ait voulu par ces paroles insinuer à son Lecteur que quelques-uns des assistans eussent des doutes sur la réalité du miracle. Loin de-là, il suppose le miracle complétement opéré; mais ceux-là même qui ne le contestaient pas, conservaient encore, au dire de l'Évangéliste, des senti-

mens hostiles contre Jésus: "Croire en Jésus" n'était pas seulement croire qu'il faisait des miracles, mais qu'il était le Messie. Nous ne mettons point de différence entre ces deux choses, mais les Juifs en mettaient une très-grande, et on l'apperçoit dans le cas présent. Si St. Jean nous a représenté avec vérité la conduite des Juifs dans cette occasion, et comment en douter, puisque son rapport est à son désavantage, nous y voyons clairement sur quels principes portait leur jugement. Que la narration de St. Jean soit vraie ou non, elle ne nous fait pas moins connaître l'opinion que l'Écrivain avait de ces principes, et cela seul est d'une grande autorité. Le chapitre qui suit, nous offre une réflexion de l'Évangéliste qui s'applique bien au cas présent: "Mais quoiqu'il eut fait beaucoup de „ miracles devant eux, ils ne croyaient point „ en lui" (*). L'Évangéliste n'entend point imputer leur manque de foi à aucun doute sur la réalité des miracles, mais à ce qu'ils ne voyaient pas ce que nous voyons tous

(*) XII. 37.

aujourd'hui, ce qu'ils auraient vu si des préjugés enracinés n'eussent pas aveuglé leur entendement, savoir, la preuve infaillible que les œuvres de Jésus donnaient de la réalité de ses prétentions.

Le chapitre IX de l'Évangile de St. Jean contient un détail circonstancié de la guérison d'un aveugle, d'un miracle soumis à toutes les enquêtes, à tout l'examen que pourrait demander un sceptique. Quand un incrédule moderne eût été chargé de l'interrogatoire, je doute qu'il eût pu être plus captieux et plus adroit. Cette même relation nous communique une conférence curieuse entre les Gouverneurs Juifs et le patient. On y voit ce qui fixe dans ce moment notre attention, savoir, la résistance à la force d'un miracle, et la conclusion qu'on tente de tirer lorsqu'on n'a pu affaiblir l'évidence du miracle : « Nous savons que Dieu a parlé à „ Moyse ; mais pour celui-ci nous ne savons „ de la part de qui il vient ". Voilà par quelle réponse les Juifs se tranquillisaient. Et on comprend qu'à l'aide de beaucoup de pré-

jugés, et d'une grande répugnance à céder à la conviction, ils pouvaient y réussir. Au contraire, le miracle produisit son effet naturel sur l'esprit du malheureux qui avait recouvré la lumière, parce qu'il était moins dominé par les préjugés, et n'éprouvait aucune répugnance à croire : " C'est une chose étran-
„ ge, disait-il, que vous ignoriez de quelle
„ part il vient, et cependant il m'a ouvert
„ les yeux. Or nous savons que Dieu n'exauce
„ point les méchans ; mais si quelqu'un l'ho-
„ nore et fait sa volonté, c'est celui-là que
„ Dieu exauce. On n'a jamais ouï dire que
„ personne ait ouvert les yeux à un aveugle
„ né. Si cet homme ne venait de la part de
„ Dieu, il ne pourrait rien faire de sem-
„ blable ". Nous n'appercevons pas que les Principaux des Juifs aient pu faire d'autre réponse à ces paroles, que celles que les gens en autorité sont assez disposés à faire : " Tu
„ te mêles de nous faire des leçons ".

Si l'on en vient à demander comment une manière de penser si différente de celle qui prévaut aujourd'hui pût être adoptée par les

Juifs anciens, notre réponse se trouve dans deux opinions qu'on prouve avoir existé alors parmi eux : l'une était l'attente d'un Messie sous une apparence absolument contraire à celle dans laquelle parut Jésus; l'autre était la persuasion du pouvoir que les Démons avaient de produire des effets surnaturels. Nous ne *supposons* pas ces opinions pour appuyer notre raisonnement, elles sont évidemment avouées par les écrits des Juifs comme par les nôtres : remarquons encore que les Juifs d'alors en étaient imbus dès leur enfance, que probablement peu d'entr'eux s'étaient occupés à rechercher sur quels fondemens elles reposaient, tant leur vérité leur paraissait hors de doute. Je crois maintenant que nous pouvons trouver dans ces deux opinions réunies l'explication de leur conduite. La première les portait à chercher quelque moyen de justifier le refus qu'ils faisaient de reconnaître Jésus sous le caractère dans lequel il prétendait devoir être reçu; la seconde leur fournissait l'excuse dont ils avaient besoin pour se justifier. Jésus pou-

vait multiplier les miracles ; leur réponse était prête , " il les opérait par le secours de Belzé-„ but". On ne pouvait faire à cela d'autre réponse que celle que leur faisait le Sauveur, en leur montrant que le but de sa mission se trouvant en opposition avec Belzébut, il n'était pas raisonnable de croire que Satan agit contre son intérêt. Le pouvoir d'opérer des miracles ne suffisait donc pas à réfuter les Juifs, parce que du moment qu'ils admettaient l'interposition d'agens invisibles, qui pouvait fixer les limites de leur influence? Nous pourrions penser aujourd'hui que ces opinions étaient trop absurdes pour avoir été sérieusement reçues. Je ne suis pas tenu à disputer sur la crédibilité des opinions ; elles étaient pour le moins aussi raisonnables que la foi qu'on donne à la sorcellerie. Ces opinions avaient été inculquées dès l'enfance dans l'esprit des Juifs d'alors ; et ceux qui ne croiraient pas cette cause suffisante à expliquer leur conduite vis-à-vis du Sauveur, ne considèrent pas combien de telles opinions peuvent devenir générales dans un pays, et

quelle peut être l'opiniâtreté avec laquelle on les défend lorsqu'elles ont acquis ce caractère. Dans le doute qui pouvait exister chez quelques-uns sur ces opinions et les préjugés qui en étaient la conséquence, il est probable que l'homme sincère et humble de cœur se fût décidé en faveur de Jésus; mais les caractères fiers et obstinés, ainsi que les étourdis et les inconséquens, devaient se prononcer contre lui.

Ces opinions existantes chez les Juifs peuvent servir de réponse à ceux qui s'étonnent de ce que les Juifs ont pu rejetter les miracles dont ils ont été témoins; tandis qu'ils attachaient une si grande importance à la tradition des miracles, conservée dans leur propre histoire. Il ne paraît pas qu'il fut jamais entré dans la tête de ceux qui vivaient au tems de Moyse et des Prophêtes, d'attribuer *leurs* miracles à l'action surnaturelle de quelques mauvais esprits : on n'avait pas inventé alors cette solution. L'autorité de Moyse et des Prophêtes étant établie, étant devenue le fondement de la police nationale et de la Reli-

gion, on ne devait pas attendre que les Juifs du tems du Sauveur, élevés dans le respect pour la Religion et les institutions politiques, voulussent appliquer à leur histoire un raisonnement qui aurait renversé par les fondemens la Religion Juive avec la Chrétienne.

II. L'incrédulité des Gentils, et sur-tout de ceux d'entr'eux qui étaient distingués par leur rang et par leurs lumières, peut être expliquée par un principe qui suffit à rendre compte du manque d'efficace de toute espèce de raisonnement ou de preuve, je veux dire le mépris qui précédait l'examen. Cette disposition devait être une conséquence des opinions religieuses chez les Grecs et chez les Romains. Denys d'Halicarnasse remarque qu'il y avait six cents différentes espèces de Religion ou de rites sacrés pratiqués à Rome (*). Les premières classes de la société les envisageaient comme des fables ; et serions-nous étonnés que le Christianisme fut compris dans ce nombre, vu qu'on ne faisait pas des recherches sur son mérite particulier, non plus

(*) Jortin's Remarks on Eccles. hist. vol. I. p. 371.

que sur les fondemens de ses prétentions? Il pouvait, d'après le peu d'attention qu'on y donnait, être vrai ou faux. Cette Religion n'avait en soi aucun caractère qui dût immédiatement appeler leur attention ; elle ne se mêlait point avec la politique, elle ne produisait aucun Écrivain brillant, elle n'offrait aucune spéculation curieuse. Je ne doute pas que ce système ne dût leur paraître extraordinaire au premier moment qu'ils en prirent connaissance, qu'il ne dût leur paraître peu philosophique, attendu qu'il ne se prêtait pas aux raisonnemens et aux discussions dont ils avaient l'habitude de faire usage. Ce que l'on racontait de Jésus-Christ, de sa nature, de son office, de son ministère, devait être absolument étranger à toutes leurs conceptions théologiques. Le Rédempteur et Juge futur de la race humaine se trouvait être un pauvre jeune homme mis en croix à Jérusalem avec deux voleurs. La langue même dans laquelle la Doctrine Chrétienne était annoncée, devait paraître rude et barbare à leurs oreilles. Quelles idées pouvaient-ils se

faire

faire de la rédemption, de la justification; du sang de Christ versé pour les péchés des hommes, de la réconciliation, de la médiation? Le Christianisme roulait sur des points auxquels ils n'avaient jamais pensé, sur des mots qu'ils n'avaient jamais entendu prononcer.

Cette doctrine se présentait encore à l'imagination des Payens instruits avec désavantage, à raison de sa connexion réelle ou apparente avec le Judaïsme; elle partageait donc le blâme et le ridicule dont les Grecs et les Romains couvraient cette Religion. Le Jéhovah était à leurs yeux l'idole de la nation Juive, et ils le confondaient, d'après ce qu'ils en entendaient dire, avec les Divinités tutélaires des autres pays. Les Juifs avaient de plus à leurs yeux un ridicule particulier, celui de la crédulité; de manière que tous les rapports de miracles qui venaient de la Judée, étaient censés convaincus d'inconséquence et de mensonge. Lorsque les Grecs et les Romains entendirent parler du Christianisme, ils n'y virent qu'un schisme entre les Juifs au

sujet de quelques articles de leur superstition. Ayant donc toujours témoigné un grand mépris pour le système entier des Juifs, il n'était pas probable qu'ils donnassent une grande attention à quelques disputes de détail, non plus qu'au mérite qu'un parti pouvait prétendre avoir sur l'autre. Un exemple de quelque poids, car c'est Tacite qui nous le fournit, prouve le peu de connaissance que les Payens avaient sur ce sujet, et le peu de réflexion avec laquelle ils prononçaient sur cette matière. Cet Historien raconte sérieusement, en parlant de l'Histoire des Juifs, qu'ils adoraient l'effigie d'un âne (*). Ce passage prouve combien les savans de ces tems-là étaient portés à entasser sans preuves tout ce qui pouvait ajouter au mépris et à la haine que l'on avait pour cette nation. Plutarque répète avec assurance cette ridicule accusation (†).

Il faut remarquer que ces considérations étaient de nature à influer fortement sur les

(*) Tac. hist. lib. V. c. 2.

(†) Sympos. lib. IV. quest. 5.

premières classes de la société, sur les personnes distinguées par leur éducation, sur cette classe du public à laquelle les *Auteurs* appartiennent d'ordinaire, sur les caractères philosophiques comme sur les irréligieux, sur les Antonin et les Julien, comme sur les Néron et les Domitien. Ces considérations devaient influer particulièrement sur cette classe nombreuse et polie d'hommes qui généralement ne se croyait tenue qu'à pratiquer les devoirs de la morale, et à adorer la Divinité *more patrio*. Cette manière de penser, toute relevée qu'elle puisse paraître, fermait la porte à tout raisonnement en faveur d'une nouvelle Religion. Et ces considérations acquièrent plus de force, vu le préjugé que les hommes distingués par leur rang ou par leurs connaissances manifestent contre tout ce qui tire son *origine* d'une classe d'hommes obscurs et sans lettres.

Malgré cela, les Chrétiens se propageaient; et en pensant aux obstacles qui se trouvaient en leur chemin, à la difficulté qu'ils avaient d'obtenir audience, de fixer sur eux quel-

qu'attention, les succès actuels du Christianisme doivent causer plus d'étonnement qu'on n'en saurait avoir de ce qu'il n'a pas universellement triomphé des mépris et de l'indifférence, fixé la légèreté d'un siècle voluptueux, de ce qu'il ne s'est pas forcé un passage à travers des nuées de préjugés hostiles pour arriver au cœur et à l'esprit des gens de Lettres de ce tems-là.

Le mépris que les Payens professaient pour le Christianisme, explique le refus que les premières classes en rang ou en lumières chez eux firent de l'embrasser, ainsi que leur *silence* sur cette Religion. S'ils l'eussent rejetée d'après un examen, ils en eussent rendu raison dans leurs écrits. Mais quand un homme rejette une chose d'après un préjugé fixe, d'après un mépris prononcé contre les personnes qui proposent cette chose, ou la manière dont on la propose, il n'écrit point sur ce sujet, ou n'en fait guère mention lorsqu'il écrit sur d'autres sujets.

Les Lettres de Pline le jeune nous offrent un exemple de ce silence, et nous en font en

quelque sorte connaître la cause. Nous apprenons par sa correspondance célèbre avec Trajan, que la Religion Chrétienne était considérablement répandue dans la Province qu'il présidait, qu'elle avait excité son attention, qu'il avait pris à son sujet les informations que devait naturellement prendre un Gouverneur Romain; comme de savoir si cette Religion ne contenait point d'opinions dangereuses pour le Gouvernement; mais il ne s'était pas donné la peine de s'informer avec quelque soin et quelqu'exactitude de ses dogmes, de ses preuves, et de ses Livres. Ainsi, quoique Pline eut examiné le Christianisme de plus près que ne l'avaient fait la plupart de ses compatriotes instruits, il l'avait examiné avec une telle négligence, avec un tel dédain dans tout ce qui ne concernait pas son administration, qu'il n'en fait aucune mention dans plus de deux cent quarante Lettres que nous conservons de lui. Et si celle qu'il écrivit à Trajan, et la réponse de ce Prince, eussent été perdues, avec quelle assurance et combien peu de vérité on eût inféré

du silence de Pline que la Religion Chrétienne était alors dans l'obscurité ?

Le nom et le caractère que Tacite a donné au Christianisme "*exitiabilis superstitio*" de superstition pernicieuse, ces mots par lesquels il prononce sur le mérite ou le démérite de cette Religion, nous prouvent évidemment combien peu il connaissait, ou s'était occupé à connaître cette Religion. Je ne crois pas d'être contredit en assurant qu'il ne se trouverait pas un incrédule aujourd'hui qui osât donner cette épithète au Christianisme du Nouveau-Testament, ou qui ne convînt pas qu'elle était injuste. Lisez les instructions données par un des grands Prédicateurs de la Religion à ces mêmes Romains convertis dont parle Tacite, données peu d'années avant l'époque dont il fait mention ; instructions, observez bien, qui ne formaient point un recueil de belles sentences, extraites de différentes parties d'un grand ouvrage, mais qui se trouvent dans un passage entier d'une Lettre publiée, sans aucun mélange d'une seule pensée hasardée ou frivole. " Ayez

„ en horreur le mal, et attachez-vous forte-
„ ment au bien. Aimez-vous réciproquement
„ d'une affection fraternelle. Prévenez-vous
„ les uns les autres par honnêteté. Ne soyez
„ point paresseux à rendre service. Soyez
„ fervens d'esprit. Servez le Seigneur. Ré-
„ jouissez-vous en espérance. Soyez patiens
„ dans l'affliction. Persévérez dans la prière.
„ Faites part de ce que vous avez aux saints
„ qui sont dans le besoin. Empressez-vous à
„ exercer l'hospitalité. Bénissez ceux qui vous
„ persécutent; bénissez-les, et ne les mau-
„ dissez point. Réjouissez-vous avec ceux
„ qui sont dans la joie, et pleurez avec ceux
„ qui pleurent. N'ayez tous ensemble qu'un
„ même esprit. N'aspirez pas à des choses
„ trop relevées; conduisez-vous par des pen-
„ sées modestes, et ne présumez pas de
„ vous-mêmes. Ne rendez à personne le mal
„ pour le mal. Qu'il paraisse à tous les hommes
„ que vous vous appliquez à faire ce qui est
„ honnête. S'il est possible, et autant qu'il
„ dépend de vous, vivez en paix avec tout
„ le monde. Ne vous vengez point vous-

X 4

„ mêmes, mes bien-aimés, mais laissez agir
„ la colère de Dieu ; car il est écrit : c'est à
„ moi que la vengeance appartient, et c'est
„ moi qui ferai justice, dit le Seigneur. Si
„ donc votre ennemi a faim, donnez-lui à
„ manger ; s'il a soif, donnez-lui à boire :
„ car agissant de la sorte, vous amasserez
„ des charbons de feu sur sa tête. Ne vous
„ laissez point vaincre par le mal ; mais sur-
„ montez le mal par le bien ". --- " Que toute
„ personne soit soumise aux puissances supé-
„ rieures ; car il n'y a point de puissance qui
„ ne vienne de Dieu, et celles qui subsistent
„ ont été établies de Dieu. C'est pourquoi,
„ celui qui s'oppose aux puissances, s'oppose
„ à un ordre que Dieu a établi ; et ceux qui
„ s'y opposent attireront sur eux la condam-
„ nation. Car les Princes ne sont pas à crain-
„ dre, lorsqu'on ne fait que de bonnes ac-
„ tions, mais seulement lorsqu'on en fait de
„ mauvaises. Voulez-vous donc ne point
„ craindre les puissances ? faites bien, et elles
„ vous loueront : car le Prince est le Ministre
„ de Dieu pour votre bien ; mais si vous faites

„ mal, craignez; parce que ce n'est pas en „ vain qu'il porte l'épée, étant le Ministre „ de Dieu, pour exercer sa vengeance contre „ les malfaiteurs. Il faut donc nécessairement „ lui être soumis, non-seulement par la crainte „ de la punition, mais aussi par un motif de „ conscience. C'est pour la même raison que „ vous payez aussi des tributs aux Princes; „ parce qu'ils sont des Ministres de Dieu, „ qui s'appliquent sans cesse à leur emploi. „ Rendez donc à chacun ce qui lui est dû; „ le tribut, à qui vous devez le tribut; les „ impôts, à qui vous devez les impôts; la „ crainte, à qui vous devez la crainte; l'hon- „ neur, à qui vous devez l'honneur."

„ Ne soyez redevables à personne, si ce „ n'est de l'amour que vous devez avoir les „ uns pour les autres; car celui qui aime les „ autres a accompli la Loi. En effet, ces com- „ mandemens : tu ne commettras point d'a- „ dultère; tu ne tueras point; tu ne déro- „ beras point; tu ne diras point de faux té- „ moignagne; tu ne convoiteras point; et „ s'il y a quelqu'autre commandement, tout

„ est compris en abrégé dans cette parole :
„ tu aimeras ton prochain comme toi-même.
„ La charité ne fait point de ma lau prochain ;
„ la charité est donc l'accomplissement de
„ la Loi."

„ De plus, considérez le tems où nous
„ sommes : voici l'heure de nous réveiller
„ de notre sommeil ; car le salut est plus près
„ de nous qu'il ne l'était, lorsque nous avons
„ commencé à croire. La nuit est prête à finir,
„ le jour s'approche ; laissons donc là les
„ œuvres de ténèbres, et prenons les habits
„ qui conviennent à la lumière. Conduisons-
„ nous avec honnêteté, comme on fait quand
„ il est jour. Ne vous laissez point aller aux
„ débauches et à l'ivrognerie, à la luxure
„ et aux impudicités, aux querelles et à
„ l'envie " (*).

Lisez ces passages, et rappelez-vous *l'exitiabilis superstitio !* Ou si l'on nous refusait d'opposer l'autorité de nos Livres à celle des Livres Payens, on nous permettra du moins de confronter leurs Livres l'un avec l'autre.

(*) Rom. XII. 9. et suiv.

Que nous apprend Pline de cette pernicieuse superstition? que lui reprochait-il lorsqu'appelé par son office il parut avoir fait quelque recherche sur la conduite et les principes de cette secte ? Il ne découvrit autre chose sinon qu'ils avaient coutume de se rassembler dans un jour fixe avant le jour, de chanter ensemble une Hymne à Christ comme Dieu, de se lier ensemble par serment à ne commettre aucune mauvaise action, à ne se rendre coupables ni d'infidélité, ni de vol, ni d'adultère, à ne point mentir, à ne point se refuser à rendre un dépôt à la première demande.

Nous pouvons établir d'après les paroles de Tacite les observations suivantes.

Premièrement, nous sommes bien autorisés à regarder le point de vue d'où les Savans de ce siècle ont envisagé le Christianisme, comme étant à distance et enveloppé d'obscurité. Si Tacite eût un peu mieux connu le Christianisme, ses préceptes, ses devoirs, sa constitution, ou son but, il eût pu en décréditer l'histoire, mais il en eût

respecté les principes. Il eût pu rejetter la Religion, mais il en eût parlé différemment. Nous avons suffisamment montré que *la superstition* des Chrétiens consistait à adorer un Être inconnu dans le Calendrier Romain, et que ce *caractère pernicieux* qu'on lui reprochait, n'était autre chose que son opposition au Polithéisme établi. Au reste, cette manière de voir était celle qu'on devait attendre d'un Écrivain qui, d'après le mépris qu'il avait pour la secte, ne s'était occupé ni des fondemens, ni des motifs qui dirigeaient la conduite de ses membres.

Secondement. Nous voyons ici le peu de confiance que méritent les personnes du jugement le plus pénétrant, quand elles prononcent sur des sujets qu'il leur a plû d'envisager avec mépris, et de juger indignes de leurs recherches. Si le Christianisme eût été étouffé à sa naissance, et n'eût pas eu la facilité de faire connaître sa propre histoire, il aurait passé à la postérité sous la représentation d'une *superstition pernicieuse*, d'après la confiance qu'on a accor-

dée à l'Histoire de Tacite; et la célébrité, ainsi que la sagacité reconnue de cet Écrivain, eussent donné un grand poids à son jugement.

Troisièmement. Le mépris qui précède l'examen, est un vice intellectuel, dont les plus belles facultés de l'âme ne sont pas toujours exemptes. Je ne sais pas même si les plus grands génies n'en sont pas le plus souvent entaché. Ils se sentent placés sur une éminence; de leur hauteur ils regardent au-dessous d'eux les folies de l'humanité; ils envisagent avec un dédain général et comme également absurdes les diverses opinions qui s'affaiblissent et s'épuisent par une lutte réciproque. L'habitude de penser, quoique satisfaisante à l'esprit qui s'y laisse aller, quoique naturelle aux hommes doués de grandes qualités, ne laisse pas que d'être extrêmement dangereuse, et plus propre qu'aucune autre disposition à nous faire porter sur les personnes et les opinions des jugemens précipités et méprisans, et par conséquent erronés.

Quatrièmement. Nous ne saurions être surpris du silence que plusieurs Écrivains de ce siècle ont gardé sur le Christianisme, quand nous voyons que ceux qui en ont parlé ont entièrement méconnu sa nature et son caractère, et l'ont en conséquence de ce faux jugement envisagé avec négligence et mépris.

La plus grande partie des Savans chez les Payens n'avait probablement jamais lu les Livres des Chrétiens, et ne connaissait leur histoire que par la voix publique. Ils avaient pris dès long-tems l'habitude de rejeter indistinctement tous les rapports de ce genre. Et d'après cette forme tranchante de conclusion, la vérité ne pouvait se faire entendre à leurs oreilles. Cette histoire exigeait du discernement; mais comment convaincre ceux qui se refusent à examiner? Elle pouvait être vraie, quoique sa vérité restât cachée à ceux qui ne l'examinaient point? On trouve souvent, même dans les pays où le Christianisme est reçu, des hommes distingués par leur rang, leur fortune,

ou leur esprit, qui sont d'une ignorance étonnante sur la Religion et ce qui la concerne; il s'en trouvait aussi plusieurs chez les Payens. Leurs pensées avaient une autre direction; ils s'occupaient de réputation, de gloire, de richesses, de pouvoir, de sensualité, de plaisirs, d'affaires, ou d'études. Ils croyoient que la Religion de leur pays n'était que fable, mensonge et absurdité, et ils pensaient qu'il en était de même des autres Religions. De-là vint que quand les Apôtres prêchèrent l'Évangile et firent des miracles pour confirmer une doctrine à tous égards digne de Dieu, plusieurs des Gentils n'en eurent que peu ou point de connaissance, et ne se donnèrent pas la moindre peine pour la connaître; l'histoire ancienne nous en donne la preuve complète. (*)

Je ne crois donc pas déraisonnable de supposer que les Payens, distingués par leur rang et leur éducation, se trouvèrent partagés en deux classes, dont l'une méprisait

(*) Jortin's Disc. on the Christ. Rel. p. 66.

le Christianisme dès le principe et dont l'autre l'avait embrassé : conformément à cette division, il dût se trouver des Ecrivains dans ces deux classes, dont les uns gardèrent le silence sur cette Religion, et dont les autres furent Chrétiens. « Un homme „ de bien, qui donnait une attention suffi- „ sante au Christianisme, devenait Chrétien, „ et pour lors son témoignage cessait d'être „ celui d'un Payen, il devenait le témoi- „ gnage d'un Chrétien. " (*)

J'ajouterai encore, que je crois suffisamment prouvé que les adversaires Payens tiraient parti de leurs idées de magie, dans le même sens que les Juifs faisaient valoir l'action des Démons. Justin Martyr se justifie par cette raison de ce qu'il puisait ses argumens dans les prophéties plutôt que dans les miracles. Origène reproche à Celse ce genre d'évasion, Jérôme en accuse Porphire, et Lactance les Payens en général. Nous produirons au Chapitre suivant ces différens témoignages. Ne pouvant cependant

(*) Hartley, Obs. p. 119.

pas

pas déterminer jusqu'à quel point cette notion de magie prévalait, surtout dans les premières classes des Payens, nous avons donné une autre cause suffisante à expliquer leur incrédulité: mais il est probable que dans plusieurs occasions ces deux causes durent opérer de concert.

CHAPITRE V.

Que les premiers Chrétiens n'ont pas raconté ou rappellé les miracles du Christianisme aussi complètement et aussi fréquemment qu'on eût été en droit de l'attendre.

EXAMINONS cette objection sous deux rapports : 1°. avec les Epitres des Apôtres ; 2°. avec les Ecrits des Chrétiens dans les premiers siècles.

Les Epitres des Apôtres contiennent des exhortations ou des raisonnemens. Nous ne saurions exiger qu'elles rappellassent plus fréquemment les miracles lorsque leur but était de prêcher des devoirs, de donner des règles pour l'ordre public, de censurer des désordres généraux, des vices dominans, ou des espèces de vices particuliers, de fortifier les Disciples, de les encourager à supporter constamment les épreuves auxquelles ils étaient exposés.

La matière que les Apôtres traitent dans leurs Épitres, ne comportait pas une mention fréquente de miracles. Ils ne se proposaient pas d'y donner les preuves de la vérité du Christianisme ou de la Divinité de la Mission du Sauveur fondées sur les miracles, mais de faire connaître la nature de sa personne, sa puissance, le but de sa venue, l'étendue, le prix et le genre des avantages qu'elle procurait au monde. Sans doute la preuve des miracles servait de base à tous leurs raisonnemens ; car rien n'eût été plus absurde que de voir les Disciples de Jésus, raisonner entr'eux ou avec d'autres personnes, sur son office ou sa nature, s'ils n'eussent pas été convaincus par des signes surnaturels que l'un et l'autre étaient extraordinaires. La preuve tirée des miracles n'étant pas l'objet, mais la première base de leurs raisonnemens, s'ils la laissent appercevoir, s'ils y font incidentellement allusion, ce n'est qu'autant que le sujet le demande; car la vérité de l'histoire est toujours supposée.

J'ajouterai, en examinant l'objection qu'on élève sur ce que les Épitres des Apôtres ne contiennent pas des récits de miracles aussi fréquens ou aussi directs et circonstanciels qu'on aurait dû les attendre, que les *Lettres des Apôtres ressemblent à cet égard à leurs discours.* Ces discours nous sont rapportés par un Écrivain qui fait une mention distincte des nombreux miracles opérés par les Apôtres eux-mêmes et par le Fondateur de la Religion en leur présence; et l'on ne saurait admettre que l'omission ou le peu de récit de miracles qui se trouve dans ces discours, dût faire rejetter la réalité de ces miracles; tandis qu'on voit que les discours des Apôtres sont immédiatement liés à l'Histoire de ces miracles. Ainsi donc on ne peut rien conclure des omissions que l'on prétend trouver dans leurs discours, sans contredire l'ensemble du Livre qui les contient, non plus que dans leurs Lettres, qui à cet égard ne peuvent être envisagées que comme des discours.

Pour prouver cette ressemblance entre

les Épitres et les discours des Apôtres sur laquelle porte notre raisonnement, remarquons que quoique dans l'Évangile de St. Luc l'Apôtre St. Pierre soit indiqué comme ayant été présent à plusieurs miracles évidens de Christ, et quoique la seconde partie de cette même Histoire attribue d'autres miracles également frappans opérés par St. Pierre, comme la guérison d'un boiteux à la porte du Temple, (Act. III. 1.), la mort d'Ananias et de Saphira, (Act. V. 1.), la guérison d'Enée, (Act. IX. 34.), la résurrection de Dorcas, (Act. IX. 40), cependant dans le nombre de six discours de St. Pierre conservés au Livre des Actes, je n'en connais que deux dans lesquels il fasse quelque allusion aux miracles opérés par Christ, et un seul où il rappelle les pouvoirs miraculeux dont il avait été revêtu. Dans son discours le jour de la Pentecôte, St. Pierre s'adresse à ses auditeurs avec solemnité: « Israëlites! écoutez ce que je dis: Jésus » de Nazareth a été un homme à qui Dieu » a rendu parmi vous un témoignage au-

„ thentique par les miracles, les merveilles „ et les prodiges qu'il a faits par lui au „ milieu de vous, comme vous le savez „ vous-mêmes, &c. &c." (*). Dans son discours sur la conversion de Corneille, voici comment il atteste les miracles opérés par Christ: " Et nous sommes témoins de „ toutes les choses qu'il a faites dans le „ pays des Juifs et dans Jérusalem" (†). On n'apperçoit dans ce dernier discours aucune allusion aux miracles que St. Pierre avait opérés, et cependant les miracles dont nous avons ci-devant parlé, avaient eu lieu avant qu'il tint ce discours. Dans celui qu'il prononça au sujet de l'élection de Mathias (§), on n'apperçoit aucune allusion distincte à aucun des miracles contenus dans l'Histoire de Christ, excepté à sa Résurrection. On peut en dire autant de son discours lors de la guérison du boiteux à la porte du Temple; autant de son discours en présence du Sanhédrin (**); autant de

(*) Act. II. 22.
(†) Idem, X. 39.
(§) Id. III. 12.
(**) Idem, IV. 9.

celui qu'il proféra lors de sa seconde apologie devant la même assemblée. On ne trouve aucune allusion aux miracles dans le long discours que prononça Etienne, quoique le Livre qui nous a transmis ce discours nous rapporte expressément et immédiatement avant ce discours « qu'il „ avait fait de grands miracles et de grands „ prodiges parmi le peuple" (*). Remarquons encore que quoique le Livre des Actes attribue formellement à St. Paul des miracles, d'abord, et d'une manière générale à Iconium, (Act. XIV. 3.), dans le cours de son voyage à travers la haute-Asie (XIV. 27. XV. 12.), à Éphèse (XIX. 11. 12.); en second lieu, dans plusieurs occasions particulières, comme à l'occasion de la cécité d'Elymas à Paphos (†), de l'impotent de Lystre (§), de la Pithonesse à Philippe (**), d'une délivrance miraculeuse de prison dans la même ville (††), du rétablissement d'Eu-

(*) Act. VI. 8.

(†) Idem, XIII. 8.

(§) Id. XIV. 8.

(**) Idem, XVI. 16.

(††) Id. XVI. 26.

thyche (*), de la prédiction de son naufrage (†), de la vipère à Malthe (§), de la guérison du père de Publius (**); miracles auxquels, à l'exception des deux premiers, l'Historien se trouvait présent : nonobstant, dis-je, ces miracles attribués positivement à St. Paul, ses discours ne nous en présentent que des allusions rares et incidentelles, quoiqu'ils soient renfermés dans le même Livre qui raconte ces miracles et rappelle le pouvoir qu'il avait d'en opérer. Dans le discours qu'il proféra à Antioche en Pisidie (††), il ne rapporte que le miracle de la Résurrection. Il n'en rappelle aucun dans son discours à Milet, aucun dans sa harangue à Félix (§§), aucun dans celle à Festus (***), si l'on en excepte les miracles de la Résurrection de Christ et de sa propre conversion.

Ainsi donc nous trouvons dans les treize Épitres attribuées à St. Paul, de continuelles allusions à la Résurrection de Christ et

(*) Act. XX.10. (†) Id. XVII.1. (§) Id. XXVIII.6.
(**) Idem, XXVIII, 8. (††) Idem, XIII. 16.
(§§) Idem, XXIV. 10. (***) Idem, XXV. 8.

de fréquentes à sa propre conversion ; nous en trouvons trois positives aux miracles qu'il avait opérés, et sur le même sujet quatre autres moins directes, mais très-probables ; mais si nous demandons des récits plus étendus ou plus circonstantiels, nous n'en trouvons aucun. Ainsi donc la ressemblance entre les discours de St. Paul et ſes Lettres est à cet égard suffisamment établie ; et la raison de cette ressemblance est que par-tout il *présuppose* l'histoire miraculeuse ; ce qui occupait donc la pensée de l'Orateur, comme de l'Écrivain, était que la vérité de l'histoire de Jésus étant établie, il devait être reconnu pour le Messie promis ; il ne restait pour lors qu'à développer les conséquences qui découlaient de cette grande vérité, & à examiner l'objet de sa Mission et ses heureux fruits.

L'observation générale que nous venons de faire ſur les Écrits Apostoliques, à savoir, que leur sujet ne demandait pas des narrations directes de l'Histoire Chrétienne, s'applique également aux Écrits des Pères Apos-

toliques. L'Épitre de Barnabas ressemble par son sujet et par son plan général à l'Épitre aux Hébreux; c'est une application allégorique de plusieurs passages de l'Histoire des Juifs, de leur loi, de leur rituel, à des parties de la dispensation Chrétienne, dans lesquelles l'Auteur appercevoit quelque ressemblance. L'Épitre de Clément fut écrite dans le seul but de calmer les dissentions qui s'étaient élevées entre les membres de l'Église de Corinthe, et de les porter à revêtir cet esprit de modération, ces sentimens dont leurs prédécesseurs en Christ leur avaient donné l'exemple. L'ouvrage d'Hermas est une vision; il ne cite ni l'Ancien ni le Nouveau Testament, mais se borne à adopter de tems en tems le langage, les tournures des discours qu'il a lus dans les Evangiles. Le but principal des Epitres de Polycarpe et d'Ignace était de pourvoir à l'ordre et à la discipline des Eglises auxquelles ils s'adressaient. Cependant malgré ce quadre peu favorable, les points fondamentaux de l'Histoire Chrétienne s'y trou-

vent complètement rappellés à l'esprit. C'est ce que nous avons fait voir dans notre premier volume. (*)

Il est cependant une classe d'Écrivains dont le silence ne pourrait se justifier de la même manière; c'est celle des anciens *Apologistes*, dont le but indiqué était de défendre le Christianisme & d'exposer les raisons qui justifiaient ceux qui l'avaient embrassé. Voyons si l'objection aurait quelque prise sur ces Écrivains.

Quadratus est le plus ancien des Apologistes, et nous n'avons que très-peu de connaissance de ses ouvrages. Il vécut 70 ans après l'Ascension, et présenta son Apologie à l'Empereur Adrien. Il paraît, d'après un passage de cet ouvrage que nous a conservé Eusèbe, que l'Auteur en appellait directement & formellement aux miracles de Christ, et dans des termes aussi exprès et aussi affirmatifs qu'on pouvait le désirer. Voici le passage que nous avons déjà cité: « Les „ œuvres de notre Seigneur furent toujours

(*) Vol. I. pag. 130 - 133.

„ remarquables, parce qu'elles furent réelles, „ et ceux qui furent guéris ou ressuscités, „ furent vus non-seulement au moment de „ leur guérison ou de leur résurrection, mais „ encore long-tems après, non-seulement „ pendant son séjour sur la terre, mais de- „ puis son départ et long-tems ensuite ; de „ sorte que quelques-uns ont vécu jusques „ à nos jours" (*). On ne pouvait rien dire de plus raisonnable et de plus satisfaisant.

L'Apologiste Chrétien, Justin Martyr, dont nous possédons l'ouvrage, et qui parut trente ans après Quadratus, parle si fréquemment de l'Histoire de Christ, que nous pourrions extraire de ses Ecrits un détail assez complet de sa vie. Le passage que nous allons citer atteste les miracles du Sauveur d'une manière aussi positive et aussi forte que la langue puisse le permettre: « Christ guérit ceux qui avaient été aveu- „ gles, sourds ou estropiés dès leur nais- „ sance ; à sa parole ils sautaient, enten- „ daient et voyaient. Il se fit connaître aux

(*) Euseb. Hist. L. IV. c. 3.

„ hommes de son tems en ressuscitant les „ morts et leur redonnant la vie" (*). Dans sa première Apologie (†) Justin nous donne expressément les raisons pour lesquelles il avait recours aux preuves tirées des prophéties plutôt qu'aux preuves tirées des miracles de l'Histoire Chrétienne: c'était, dit-il, parce que ceux avec qui il discutait, auraient attribué les miracles à la magie: « de peur „ que quelqu'un de nos adversaires n'en vint „ à dire, qui sait si celui qu'on nomme Christ „ n'a pas été un homme né d'homme, et si „ les miracles qu'on lui attribue n'ont pas „ été opérés par la magie." La raison qu'il nous donne me semble toucher le vrai point de l'objection, sur-tout quand nous voyons l'exemple de Justin suivi par d'autres Ecrivains du siècle. Irénée qui parut environ quarante ans après, nous parle de ce même subterfuge employé par les adversaires du Christianisme, et il l'attaque par le même argument: « Mais s'ils en viennent à dire

(*) Just. Dial. p. 258. ed. Thirl.
(†) Ap. prim. p. 48.

„ que le Seigneur a opéré ces choses à l'aide
„ d'une apparence illusoire, (φανταστικῶς),
„ conduisons pour lors nos adversaires aux
„ prophéties, et montrons-leur que toutes les
„ choses ont ainsi été prédites à son sujet,
„ et ont eu leur parfait accomplissement." (*)
Lactance qui vivait un siècle après, nous parle dans une semblable occasion de la même manière: « Il opéra des miracles. —
„ Nous pourrions le supposer un Magicien,
„ ainsi que vous le dites, et ainsi que les
„ Juifs l'ont prétendu, si tous les Prophètes
„ animés d'un même esprit n'eussent pas pré-
„ dit que le Christ ferait ces choses" (†).

Mais pour en revenir par ordre aux Apologistes Chrétiens, Tertullien nous dit: « Cet
„ homme que d'après la bassesse de son ap-
„ parence les Juifs ont vainement imaginé
„ n'être qu'un homme, ils l'ont ensuite re-
„ gardé comme un Magicien quand il a ma-
„ nifesté à leurs yeux un grand pouvoir,
„ quand ils l'ont vu chasser d'un seul mot
„ les Démons hors du corps, rendre la vue

(*) Ir. L. II. ch. 57. (†) Lact. V. 3.

„ aux aveugles, nettoyer des lépreux, for-
„ tifier les nerfs de ceux qui étaient paraliti-
„ ques, quand ils l'ont vu enfin rappeller à
„ sa voix les morts à la vie; quand ils l'ont
„ vu forcer les élémens à lui obéir, calmer
„ les tempêtes, marcher sur les mers, prou-
„ vant par-là qu'il était la Parole de Dieu. (*)

En suivant le catalogue des Apologistes Chrétiens, nous trouvons Origène qui publia une justification formelle de la Religion Chrétienne dans sa réponse au Payen Celse qui l'avait attaquée. Je ne connais point d'expressions qui puissent en appeller plus clairement aux miracles du Christianisme que celles qu'employe Origène: « Oui, sans
„ doute, nous le reconnaissons pour le Christ
„ et pour le Fils de Dieu, parce qu'il a guéri
„ les boiteux et les aveugles; et ce qui est
„ écrit dans les Prophéties nous confirme
„ dans cette persuasion: alors les yeux des
„ aveugles seront ouverts, les oreilles des
„ sourds entendront, et les boiteux saute-
„ ront comme un cerf. Mais ce qui prouve

(*) Tertull. Apol. p. 20. ed. Priorii, Par. 1675.

„ qu'il a aussi ressuscité des morts, et que
„ ce n'est point là une fiction de ceux qui
„ ont écrit les Évangiles, c'est que si c'eût
„ été une fiction, on aurait dit qu'un grand
„ nombre avait été ressuscité, de ceux
„ même qui avaient été long-tems dans la
„ tombe. Mais ceci n'étant point une fiction,
„ il n'est parlé que d'un petit nombre de
„ résurrections, comme de la fille du Gou-
„ verneur de la Synagogue, de laquelle il
„ dit (je ne sais pas pourquoi), elle n'est
„ pas morte, mais elle dort; voulant sans
„ doute exprimer par-là quelque chose de
„ particulier à cette fille et qui n'était pas
„ commun à toutes les personnes mortes;
„ comme du fils unique de la veuve, dont
„ il eut compassion, et qu'il ressuscita, ayant
„ ordonné à celui qui emportait le corps de
„ s'arrêter; comme de Lazare, qui avait été
„ enseveli quatre jours" (*). N'est-ce pas
affirmer positivement les miracles de Christ,
faire même des commentaires à leur sujet,

(*) Orig. cont. Cels. Lib. II. sect. 48.

et

et cela avec beaucoup d'exactitude et de franchise ?

Nous trouvons dans un autre passage du même Auteur, le même reproche de magie fait par les adversaires de la Religion pour expliquer les miracles de Christ. " Celse, dit Origène, „ sachant bien qu'on pouvait „ affirmer que Jésus avait fait des œuvres „ surprenantes, prétend accorder que les „ choses racontées à ce sujet sont vraies, „ comme d'avoir guéri des maladies, res„ suscité des morts, rassasié des multitudes „ avec quelques pains, dont il était resté de „ grands morceaux." Mais Celse repoussait ces preuves de la Mission du Sauveur en attribuant ces phénomènes à la magie ; en effet, Origène commence ainsi sa réplique : " Vous voyez que Celse paraît croire en „ quelque manière à la magie." (*)

Il semble aussi d'après le témoignage de St. Jérôme que Porphyre, le plus savant et le plus habile des Ecrivains Payens qui ont

(*) Lard. Jewish, and heath. Test. vol. II. p. 294. ed. qnarto.

attaqué le Christianisme, avait recours à la même solution. « À moins », dit-il, parlant de Vigilantius, „ que d'après la manière des „ Gentils & des Prophanes, de *Porphyre* et „ d'Eunomius, vous ne prétendiez que ce „ sont là des tours du Démon." (*)

Nous voyons bien aujourd'hui que cette magie, ces démons, ces apparences illusoires, ces comparaisons avec les tours de jongleurs, au moyen desquels on expliquait si aisément alors les miracles des Chrétiens, ce qui les mettait souvent dans la nécessité de puiser leurs preuves dans d'autres sources et surtout dans les Prophéties qui étaient à l'abri d'une semblable solution, nous voyons, dis-je, aujourd'hui que ce n'étaient là que de grossiers subterfuges. Mais en réfléchissant que de telles explications étaient alors sérieusement présentées et sérieusement refutées, on peut en conclure que la mode peut donner une sorte de lustre et de vernis à toute espèce d'opinion.

Ainsi il résulte que les miracles de Christ

(*) Jérôm. cont. Vig.

envisagés comme nous le faisons dans leur sens littéral et historique, ont été attestés positivement et avec précision, que les Apologistes du Christianisme en ont appellé à cette preuve, et que l'objection s'évanouit.

Je serais cependant prêt à convenir que les anciens défenseurs du Christianisme n'ont pas insisté sur la preuve des miracles aussi fréquemment que je l'eusse fait. Leur sort fut d'avoir à lutter avec les préjugés de la magie, préjugés qui étaient de nature à ne pouvoir être dissipés par la seule exposition des faits de manière à convaincre leurs adversaires. Je ne sais pas s'ils la crurent suffisante à décider la controverse. Mais puisque cette exposition des faits est prouvée, je conçois que s'ils ont fait usage de cette preuve avec une espèce de retenue, on ne peut l'attribuer ni à leur ignorance, ni à aucun doute sur ces faits. Dans tous les cas, cette objection ne pourrait invalider la vérité de l'histoire, mais seulement le degré de jugement de ses défenseurs.

CHAPITRE VI.

Que le Christianisme n'est pas connu et admis universellement, ses preuves manquant de clarté.

ON a prétendu que les preuves d'une Révélation qui vient de Dieu, devaient être pour toutes les générations tellement publiques et manifestes, qu'elles ne pussent être ignorées par aucune portion de l'espèce humaine, et qu'il ne pût y avoir aucun entendement qui ne fut entraîné par leur conviction.

Les défenseurs du Christianisme n'attribuent pas ces deux qualités aux preuves de leur Religion. Ils conviennent qu'on pourrait concevoir que Dieu dans sa puissance aurait communiqué au genre humain un plus haut degré de certitude, et qu'il aurait donné à cette communication une influence plus active et plus étendue. Car pour autant que nous pouvons le concevoir, Dieu *aurait pu* créer l'homme de manière qu'il eût saisi les

vérités de la Religion intuitivement; il aurait pu établir une communication avec l'autre monde pendant que nous étions placés dans celui-ci; il aurait pu faire passer insensiblement au Ciel les individus de notre espèce sans les assujettir à la mort; il aurait pu offrir aux sens de chaque homme un miracle particulier; il aurait pu établir un miracle toujours subsistant; il aurait pu faire opérer des miracles dans chaque siècle et dans chaque pays. Ces moyens, et bien d'autres que nous pouvons supposer lorsque nous lâchons la bride à notre imagination, ces moyens, autant que nous pouvons en juger, auraient été praticables.

La question n'est donc pas de savoir si le Christianisme posséde le plus haut degré d'évidence, mais de savoir si nous sommes en droit de rejetter l'évidence qui nous a été communiquée, sous prétexte que nous eussions pu en avoir une plus grande.

Lorsqu'on met en question si une dispensation quelconque provient de Dieu, ou non, la raison exigerait qu'on la *comparât* avec

d'autres choses que l'on reconnaît provenir du même conseil, être produites par la même cause. Si la dispensation dont il est question ne présente que les défectuosités que l'on croit appercevoir dans d'autres, ces défauts apparens ne nous justifient pas d'avoir mis de côté les preuves que nous avions de l'authenticité de cette dispensation, si d'ailleurs elles étaient de nature à mériter notre assentiment.

Or dans tout cet ordre de la nature dont Dieu est l'Auteur, nous appercevons un systême de *bonté;* mais nous ne pouvons que rarement, ou peut-être jamais, y appercevoir un systême *d'optimisme.* Je veux dire qu'il existe peu de cas dans lesquels, lorsque nous nous égarons dans les possibles, nous ne puissions supposer quelque chose de plus parfait, de mieux à l'abri de critique, que ne l'est ce que nous voyons. La pluie qui tombe en terre est reconnue être un moyen employé par le Créateur pour la conservation des animaux et des végétaux qui se trouvent sur sa surface. Toutefois ce bienfait

n'est-il pas accordé partiellement et irrégulièrement? Combien n'en tombe-t-il pas dans la mer où elle n'est d'aucun usage, et combien de fois ne nous est-elle pas refusée lorsqu'elle nous serait de la plus grande utilité? Quelles portions considérables de pays ne se trouvent pas inhabitées par le manque d'eau? Ou, sans parler de semblables extrêmes, combien ne voit-on pas de pays habités, être en souffrance par le défaut de pluie, ou parce qu'elle tombe trop tard? Nous pourrions imaginer, s'il nous appartenait d'imaginer quelqu'autre manière de combiner cette dispensation, nous pourrions concevoir des pluies qui ne tomberaient que dans les lieux et dans la saison où elles pourraient être utiles, toujours à propos, toujours en quantité suffisante, distribuées de manière à ce qu'il ne pût pas se trouver un champ sur la surface du globe qui fut brûlé par la sécheresse, pas une plante qui fut flétrie par le manque d'humidité. Mais la différence que nous apparcevons entre le cas réel et le cas que nous imaginons, ou même

l'infériorité apparente de l'un vis-à-vis de l'autre, nous autoriserait-elle à dire que la disposition présente de l'atmosphère n'est point au nombre des buts ou des desseins de Dieu? Cela empêcherait-il que nous ne pussions tirer des conséquences de la bonté reconnue de ce bienfait? ou cela nous porterait-il à cesser d'admirer les moyens employés pour nous en faire jouir? Cette observation que nous avons cherché à éclaircir par un seul exemple tiré de la pluie qui tombe du Ciel, pourrait l'être par presque tous les phénomènes de la nature, et la conclusion que nous sommes forcés d'adopter est que toutes les décisions fondées sur des recherches de ce que Dieu pourrait avoir fait, ou pourrait faire, ou même comme nous avons quelquefois la présomption d'oser dire, aurait dû faire, ou dans des cas hypothétiques, aurait fait, que toute semblable décision opposée à l'évidence des faits, est inadmissible. Cette manière de raisonner ne peut être reçue ni dans l'histoire naturelle, ni dans la Religion naturelle, et ne saurait

par conséquent l'être dans la Révélation. Elle peut avoir quelque fondement quant à quelques idées spéculatives des attributs divins déduites *a priori*, mais elle n'en a aucun dans l'expérience et l'analogie. Le caractère général des ouvrages de la nature est de présenter d'un côté la bonté dans le but et dans les effets, et de l'autre une porte ouverte aux difficultés et aux objections, si l'on doit admettre comme objections des raisonnemens tirés de ce qu'il nous semble que les ouvrages du Créateur sont incomplets et n'atteignent pas leur but. Le Christianisme participe à ce double caractère. Le vrai rapport entre la nature et la Révélation consiste en ce que l'une et l'autre conservent des marques frappantes de leur original; mais l'une et l'autre offrent aussi des apparences d'irrégularité et de défectuosité qui n'empêchent pas que le vrai systême de l'Univers dans ces deux cas ne puisse être un systême strict d'optimisme. Ce que je soutiens, c'est que la preuve est voilée pour *nous*; que nous ne devons pas prétendre

découvrir dans la Révélation ce que nous pouvons difficilement découvrir dans toute autre chose; que nous devons être contens de cette bonté dont *nous pouvons* juger, et que l'optimisme dont *nous ne pouvons* pas juger, ne doit point être l'objet de nos recherches. Nous pouvons juger de la bonté, parce qu'elle se montre dans des effets soumis à notre expérience, dans les rapports entre les moyens dont nous appercevons l'action, et le but qui en est le résultat. Nous ne pouvons pas juger de l'optimisme, parce qu'il faudrait pour cela comparer ce qui a été éprouvé avec ce qui ne l'a pas été, comparer les conséquences que nous voyons avec celles que nous imaginons, et dont plusieurs nous sont probablement et quelques-unes absolument inconnues.

L'objection n'aura pas plus de poids si nous essayons de comparer le Christianisme avec l'état et les progrès de la Religion naturelle. Je me rappelle d'avoir entendu un incrédule dire que si Dieu avait donné une Révélation, il l'aurait écrite dans les Cieux.

Les vérités de la Religion naturelle sont-elles écrites dans les Cieux, ou dans une langue commune à tous? Est-ce ainsi que nous avons été instruits dans les arts les plus utiles et dans les sciences les plus nécessaires à la vie humaine? Les habitans d'Otaheiti ou les Eskimaux n'ont aucune idée du Christianisme, mais connaissent-ils mieux les principes du Déisme et de la Morale? & cependant malgré leur ignorance ces principes ne laissent pas d'être vrais, importans et certains La connaissance de l'existence de Dieu est le résultat d'observations que ne font pas tous les hommes, qu'ils ne sont peut-être pas tous capables de faire; en conclura-t-on que Dieu n'existe pas, parce que s'il eut existé, il se serait montré à nous, ou se serait manifesté aux hommes à l'aide de preuves qui n'auraient pu échapper à l'attention, et qu'aucun préjugé n'aurait pu affaiblir.

Si l'on considère le Christianisme comme un instrument employé par la Providence à l'amélioration du genre humain, ses progrès

et sa propagation pourront ressembler aux progrès et à la propagation d'autres causes qui tendent à perfectionner la vie humaine. Nous ne voyons pas une plus grande diversité dans la Religion ni plus de lenteur dans ses progrès, qu'on en voit dans ce qui tient aux sciences, à la liberté, aux Gouvernemens, aux Loix. La Divinité n'a pas tracé l'ordre de la nature en vain. La Religion Juive a produit de grands et de permanens effets. La Religion Chrétienne en a fait autant. Elle a préparé la réformation du monde, elle a mis les choses en bon train; il n'est point improbable qu'elle devienne universelle, et que le monde jouisse si long-tems de cet état, que la durée de son régne universel fasse disparaître celle où son influence n'a été que partielle.

Quand on va jusques à dire que le Christianisme doit nécessairement être vrai, parce qu'il est avantageux, on va peut-être trop loin d'un côté; et sûrement trop loin de l'autre, quand on conclut qu'il doit être faux, parce que son efficace n'est pas aussi

étendue que nous l'aurions pu supposer. Ce genre d'argument manque des deux côtés de force. Nous ne pouvons juger de la vérité de la Religion que d'après les preuves qui lui sont propres. « L'évidence (comme l'a judicieusement observé l'Évêque Butler) dé-
„ pend du jugement que nous formons de
„ la conduite humaine, dans certaines cir-
„ constances données, et dont nous pouvons
„ avoir quelque connaissance; tandis que
„ l'objection repose sur la conduite supposée
„ de Dieu, sous des rapports que nous ne
„ connaissons pas. »

Il ne serait pas aisé de prévoir quel serait l'effet de cette évidence toute-puissante que nos adversaires requièrent d'une Révélation; nous n'en pouvons parler que comme d'une dispensation dont nous n'avons aucune expérience. Il en résulterait probablement quelques conséquences qui ne paraissent pas convenir à une Révélation Divine. L'une serait qu'une preuve irrésistible restreindrait trop l'influence de la volonté, ne s'accommoderait point avec un but d'épreuve et

d'examen, n'exigerait ni candeur, ni attention, ni humilité, ni recherches, ni obéissance de passions, d'intérêts, de préjugés à l'évidence morale, à des vérités probables; ne demanderait aucune habitude de réflexion, aucun desir antécédent de connaître la volonté de Dieu et de lui obéir; c'est là cependant la pierre de touche de tout principe vertueux, c'est ce qui porte l'homme à se conformer avec soin et avec respect à toutes les intentions de cette volonté sainte, à renoncer aux avantages et aux plaisirs du moment, lorsque par-là nous pouvons raisonnablement espérer de nous concilier la faveur Divine. " L'épreuve morale à laquelle „ l'homme est appellé, est peut-être de s'as- „ surer s'il est disposé à s'instruire par un „ examen impartial et à agir en conséquence „ d'après l'évidence qu'il a pu acquérir. Nous „ voyons par expérience que c'est en cela „ que consiste souvent notre épreuve dans „ nos rapports ici-bas " (*).

II. Ces moyens irrésistibles de communi-

(*) Butler's Analogy, Part. II. c. 6.

cation seraient incompatibles avec l'*évidence intérieure*, qui doit peut-être entrer en grande partie dans la preuve d'une Révélation, parce que cette espèce d'évidence s'allie avec la connaissance, l'amour et la pratique de la vertu, et qu'elle a plus ou moins de force en proportion qu'elle trouve plus ou moins de ces qualités dans le cœur de l'homme. Les Chrétiens bien disposés sont fortement émus par l'impression que fait sur leur esprit la lecture de nos Saints Livres. Cette impression ajoute à leur conviction, et peut-être est-ce là un des effets que le Christianisme devait produire. Et quoiqu'il n'entre pas dans le plan de mon ouvrage de parler de la Doctrine Chrétienne quant à ce qui concerne la grâce et ses secours, de parler de cette promesse de Christ: « que si quelqu'un veut faire sa volonté, il connaîtra „ si sa Doctrine vient de Dieu " (*), je crois qu'on peut dire avec certitude quelle qu'en soit la cause, que tout homme qui s'efforce sincérement *d'après* ce qu'il croit, c'est-à-

(*) Jean VII. 17.

dire, d'après le juste résultat des probabilités, ou si vous préférez d'après ce qui paraît possible dans la Religion naturelle et révélée, d'après une estimation raisonnable des conséquences, sur-tout d'après l'effet de ces principes de gratitude et de dévotion que fait naître dans un esprit sage la seule vue de la nature, je crois qu'un tel homme *fera des progrès*, et cet effet peut aussi avoir été un des buts de la Révélation.

Ne pourrait-on donc pas dire qu'une évidence irrésistible confondrait tous les caractères et toutes les dispositions; renverserait le plan de Dieu, qui est de traiter les agens moraux comme tels, et non d'obtenir une *obéissance* qui différant peu d'une contrainte mécanique, ne serait que régularité et non vertu, et ressemblerait à cette soumission des corps inanimés aux loix imprimées par la nature. Le but des conseils Divins est que les lumières et les motifs soient de nature et distribués de manière que leur influence dépende de ceux qui les reçoivent. « Il ne » convient pas de gouverner des agens libres

» et

„ et raisonnables *in via*, par la vue et les sens.
„ Il n'y aurait ni épreuve ni mérite au pé-
„ cheur le plus sensuel de s'abstenir de péché,
„ si le Ciel et l'Enfer étaient sous ses yeux.
„ Cette vision spirituelle et cette jouissance
„ doit être notre apanage *in patriâ*". (Baxter's *Reasons*, p. 357.) Il peut y avoir du vrai dans cette pensée, quoiqu'exprimée rudement. Il me paraît être de la plus grande improbabilité, que l'espèce humaine occupe le premier rang dans l'Univers, et que la nature animée qui du plus humble reptile s'élève par gradation jusques à nous, n'ait pu aller au-delà. S'il existe au-dessus de nous des classes d'intelligences raisonnables, elles doivent jouir de manifestations plus claires, ce doit être là une de leurs prérogatives, et ce pourra être un jour la nôtre.

III. Ne pourrait-on pas aussi demander si la perspective distincte d'un état futur d'existence serait compatible avec l'activité que demandent les occupations civiles, et le succès des affaires humaines? Je comprendrais aisément que cette impression pourrait

être trop forte, qu'elle pourrait s'emparer tellement de nos pensées, qu'elle ferait cesser tous les soins, toutes les occupations des hommes dans leurs différentes situations, étoufferait toute sollicitude sur le bonheur temporel, même sur les besoins de la vie, et n'offrirait pas un aiguillon suffisant à l'industrie du monde présent (*). Nous lisons

(*) Le Traducteur pense qu'on retrouvera avec plaisir sur ce sujet le passage suivant de Mr. de St. Pierre, *Etud. de la Nat.* T. I. « Que si l'on demande » pourquoi nous n'avons maintenant que des desirs, » des pressentimens d'une vie future, c'est que notre » vie terrestre n'en comporte pas de plus sensibles. » L'évidence sur ce point entraînerait les mêmes in- » convéniens que celle de l'existence de Dieu. Si nous » étions assurés par quelque témoignage évident qu'il » existe pour nous un monde avenir, je suis per- » suadé que dans l'instant toutes les occupations du » monde présent finiraient. Cette perspective de fé- » licité divine nous jetterait ici-bas dans un ravis- » sement léthargique. Je me rappelle que quand » j'arrivai en France sur un vaisseau qui venait des » Indes, dès que les matelots eurent distingué par- » faitement la terre de la patrie, ils devinrent pour » la plupart incapables d'aucune manœuvre. Les uns » la regardaient sans en pouvoir détourner les yeux, » d'autres mettaient leurs beaux habits comme s'ils

à l'occasion des premiers Chrétiens : « qu'ils
„ persévéraient ensemble dans la foi, possé-
„ daient tout en commun, qu'ils vendaient
„ leurs possessions et leurs biens, et les dis-
„ tribuaient à tous, selon que chacun en
„ avait besoin; qu'ils persévéraient tous d'un

» avaient été au moment d'y descendre, il y en avait
» qui parlaient tout seuls, d'autres qui pleuraient.
» A mesure que nous en approchions, le trouble de
» leur tête augmentait. Comme ils en étaient absens
» depuis plusieurs années, ils ne pouvaient se lasser
» d'admirer la verdure des collines, &c. &c. ; les
» clochers des villages où ils étaient nés qu'ils re-
» connaissaient au loin dans les campagnes et qu'ils
» nommaient l'un après l'autre, les remplissait d'al-
» légresse. Mais quand le vaisseau entra dans le
» port, qu'ils virent sur les quais leurs amis, leurs
» pères, leurs mères, leurs femmes, leurs enfans
» qui leur tendaient les bras en pleurant, les appel-
» laient par leurs noms, il fut impossible d'en re-
» tenir un seul à bord, il fallut suppléer aux besoins
» du vaisseau par un autre équipage. — Que serait-ce
» donc si nous avions l'entrevue sensible de cette
» patrie céleste, où habite ce que nous avons le
» plus aimé, et ce qui seul mérite de l'être! Toutes
» les laborieuses et vaines inquiétudes de celle-ci fini-
» raient. Le passage d'un monde à l'autre étant à la
» portée de chaque homme, il serait bientôt franchi,
» mais la nature l'a couvert d'obscurité, &c. &c. &c.

„ accord dans le temple; et rompant le pain „ de maison en maison, ils prenaient leur „ repas avec joie et avec simplicité de „ cœur " (*). Tout ceci était bien naturel; c'est ce qu'on devait attendre de cette masse d'évidence miraculeuse qui pour lors arrivait aux sens avec une grande force; mais si cet état eut été universel, ou eut duré longtems, je doute fort que les affaires du monde y eussent gagné. La culture des arts nécessaires à la vie sociale eût été négligée, la charrue et la navette eussent été dans l'inaction; on eût été loin de voir fleurir l'agriculture, les manufactures, le commerce et la navigation, si tant est qu'on s'y fut appliqué. Laissant de côté toute affaire et toute industrie raisonnable, l'homme se serait consacré à la contemplation et à la vie ascétique. Aussi St. Paul crut-il nécessaire de rappeller ceux qu'il avait convertis aux travaux ordinaires, et aux devoirs domestiques de leur état; il crut devoir leur donner lui-même l'exemple de l'application aux travaux de la vie pré-

(*) Act. II. 44-46.

sente: La manière dont on invite à la Religion aujourd'hui permet à ceux qui l'embrassent, les sollicite même, à chercher leur salut dans le Christianisme, sans que cette recherche doive interrompre la prospérité et le cours des occupations humaines.

CHAPITRE VII.

Effets qu'on attribue au Christianisme.

ON comprend qu'il y ait des hommes qui refusent leur assentiment à une Religion, quoique sous quelque forme qu'elle soit prêchée, elle s'accorde à annoncer finalement des récompenses à la vertu et des châtimens aux vices, en nous donnant sur le vice et sur la vertu des notions reconnues pour être justes, par les hommes les plus sages et les plus instruits; mais on ne comprend pas qu'il s'en trouve qui osent soutenir qu'elle ne produit aucun bien, mais qu'au contraire le plus ou moins d'attachement au Christianisme produit des effets plus ou moins préjudiciables au bonheur public. Cependant plusieurs Auteurs ont soutenu ce paradoxe, et on s'est permis, pour en prouver la vérité, d'en appeller hardiment à l'histoire et à l'expérience.

Je crois appercevoir deux sources d'erreur dans les conclusions que ces Auteurs tirent de ce qu'ils appellent *expérience.*

La première, c'est qu'ils voient l'influence de la Religion où elle n'est pas.

La seconde, c'est qu'ils chargent le Christianisme de conséquences dont il n'est pas responsable.

I. Il ne faut pas s'attendre que la Religion influe sur les conseils des Princes, sur les débats ou les résolutions d'une assemblée populaire, sur la conduite des Gouvernemens vis-à-vis des sujets, ou sur les relations des États et des Souverains vis-à-vis les uns des autres, non plus que sur les conquérans à la tête de leurs armées, ou sur des partis qui intriguent pour arriver au pouvoir; et ce sont là cependant les sujets qui fixent l'attention et remplissent les pages de l'histoire. L'influence de la Religion s'apperçoit, si tant est qu'elle puisse être apperçue, dans le cours silentieux et secret de la vie domestique. Je vais plus loin, *là même* son influence échappe souvent à l'observation, ses

effets extérieurs se bornent à réprimer jusqu'à un certain point l'intempérance personnelle, à montrer de la probité dans une transaction, à établir la douceur et l'humanité dans les mœurs sociales, à porter quelques individus à des actes de bienfaisance pénibles ou coûteux. Le Royaume des Cieux est au-dedans de nous. L'essence de la Religion, ses espérances, ses consolations, son association avec toutes nos pensées de jour et de nuit, cette dévotion du cœur, ce frein qui modère nos penchans, cette direction ferme de la volonté vers les commandemens de Dieu, tout cela est nécessairement invisible, et c'est cependant de-là que dépend la vertu et le bonheur de plusieurs millions d'hommes. — D'après cela, la manière dont l'histoire représente ce qui concerne la Religion, devra être plus défectueuse et plus infidèle que la représentation de tout autre sujet. La Religion opère le plus sur ceux que l'histoire connaît le moins, sur les pères et mères dans leurs familles, sur les domestiques, sur le marchand sage, sur le

villageois tranquille, sur le manufacturier à son travail, sur le laboureur dans ses champs. L'influence de la Religion pourra être collectivement d'un prix inestimable sur cette classe d'hommes, sans que pour cela elle s'apperçoive chez ceux qui figurent sur le théâtre du monde. *Ceux-ci* pourront la méconnaître, ils pourront refuser d'y croire, ils pourront être mis en action par des motifs plus impétueux que ceux que la Religion peut offrir. Serait-il donc étrange que cette influence ne pût être saisie par le pinceau de l'histoire générale qui n'est appellé à tracer que les succès, les revers, les vices, les folies, les querelles de ceux qui luttent dans la carrière pour disputer les premières places ?

J'ajouterai que cette influence secrète de la Religion se faisant plus sentir dans les tems de calamités générales que dans ceux de prospérité et de sécurité publique, il en résulte une plus grande incertitude sur les opinions que nous pouvons nous en former d'après l'histoire. Cette influence ne peut

point être calculée par les effets qu'elle nous présente : ce n'est pas que nous attribuions à cette influence un pouvoir nécessaire et irrésistible sur les intérêts des nations, jusques à croire qu'elle prédomine l'action de toute autre cause.

La Religion Chrétienne agit aussi sur les usages et sur les institutions publiques par une opération secondaire et indirecte. Le Christianisme n'est pas un code de loix civiles ; il ne peut atteindre les institutions publiques que par l'entremise des individus. Son influence peut donc être grande sur les individus, quoiqu'on voie subsister plusieurs usages et institutions qui répugnent à ses principes. Pour les faire cesser, il faudrait le concours de toute la société. Mais il doit s'écouler bien du tems avant que les personnes qui la composent puissent revêtir le caractère de Chrétien, au point de se réunir pour coopérer ensemble à la suppression de certaines pratiques auxquelles on s'est accoutumé, ainsi qu'on s'accoutume à tout par habitude et par intérêt. Toutefois les

effets du Christianisme même sous ce point de vue ont été importans. On lui doit d'avoir rendu les guerres moins rigoureuses et le traitement des captifs moins sévère, d'avoir adouci l'administration des gouvernemens despotiques ou de ceux qui en ont le nom, d'avoir aboli la polygamie, d'avoir restreint la licence du divorce, d'avoir fait cesser l'exposition des enfans et l'immolation des esclaves. On lui doit la suppression des combats de gladiateurs (*) et de l'impureté dans les cérémonies religieuses, d'avoir banni des vices contre nature, ou empêché qu'ils ne fussent tolérés. Le Christianisme a considérablement amélioré la condition de la classe la plus active et la plus nombreuse de la société, en lui assurant un jour de repos dans la semaine. Tous les pays Chrétiens ont offert de nombreux établissemens pour le

(*) Lipsius assure (Sat. b. 1. c. 12.) que les spectacles de gladiateurs coûtaient quelquefois à l'Europe 20 à 30 mille hommes par mois, et que non-seulement les hommes, mais même les femmes de tout rang se montraient passionnées pour ce genre de spectacle. Voyez l'Évêque Porteus, serm. 13.

soulagement des pauvres et des malades, et dans quelques-uns des revenus réguliers leur ont été assignés par la Loi. Le Christianisme a fait cesser l'esclavage dans l'Empire Romain; et il travaille, j'ose dire avec espérance de succès, à faire cesser l'esclavage bien plus cruel qui existe aux Indes Occidentales.

Un Écrivain Chrétien (*) du second siècle nous atteste déjà la résistance que le Christianisme opposait alors à des pratiques licentieuses autorisées par la loi et par l'usage. « Déja, dit-il, on ne voit plus chez les Par„ thes, les Chrétiens quoique Parthes eux„ mêmes, faire usage de la polygamie; on ne „ voit point ceux qui Persans d'origine vi„ vent en Perse, épouser leurs filles; on ne „ voit point ceux qui vivent au milieu des „ Bactres et des Gaulois, violer la sainteté du „ mariage; dans quelque pays que les Chré„ tiens se trouvent, ils ne cédent point à „ l'influence de loix immorales et de mau„ vaises mœurs."

(*) Bardesanes ap. Euseb. Præp. Evang. VI. 10.

Socrate ne fit point cesser l'idolâtrie à Athènes; il n'apporta pas le plus léger changement dans les mœurs de son pays.

Le raisonnement auquel je reviens, c'est que les bienfaits de la Religion se faisant principalement sentir dans l'obscurité des conditions privées, échappent nécessairement à l'observation de l'histoire. À compter depuis la première manifestation générale du Christianisme jusques à aujourd'hui, il y a eu dans chaque siècle des millions d'hommes dont nous n'avons jamais entendu prononcer les noms, et dont la conduite et les dispositions ont été améliorées par sa lumière; des millions d'hommes qui ont été rendus plus heureux, non pas tant dans leurs circonstances extérieures comme dans ce qui est *inter præcordia*, dans ce qui mérite le nom de bonheur, je veux dire la tranquillité et la consolation de leurs pensées. Le Christianisme a procuré dès son commencement le bonheur, et avancé la vertu de millions et de millions d'hommes. Eh! qui pourrait ne pas souhaiter que son fils fut Chrétien?

On peut encore affirmer que le Christianisme a obtenu dans tous les pays où il est professé, une influence sensible, quoiqu'imparfaite, sur le jugement public qu'on porte de la morale. Et ce point est bien important. Car si l'opinion publique n'était pas occasionnellement corrigée par une autorité fixe sur la morale, qui pourrait prévoir à quelles extravagances on se laisserait aller? L'assassinat pourrait devenir aussi honorable que le duel; les crimes contre nature pourraient paraître excusables, ainsi que nous voyons que la fornication le paraît être aujourd'hui. Et sous ce point de vue, il en est peut-être plusieurs qui sans être eux-mêmes Chrétiens, sont retenus dans l'ordre par le Christianisme. Ils peuvent être guidés par une espèce de rectitude que la Religion communique à l'opinion publique. Leur conscience peut les éclairer sur leurs devoirs, et ces suggestions qu'ils attribuent à un sens moral ou à la capacité naturelle de l'entendement humain, ne sont dans le fait autre chose que l'opinion publique dont leur esprit s'est éclairé;

opinion qui a été en grande partie modifiée par les leçons du Christianisme. « Il est cer-
„ tain, et en ceci nous croyons dire beaucoup,
„ que la généralité même de la classe la plus
„ basse et la plus ignorante du peuple, a
„ des connaissances plus vraies et plus dignes
„ de Dieu, des idées plus justes de ses per-
„ fections, un sentiment plus profond de la
„ différence entre le bien et le mal, un plus
„ grand respect pour les obligations mora-
„ les et pour les devoirs ordinaires et les
„ plus nécessaires de la vie, une attente plus
„ ferme et plus universelle d'un état futur de
„ récompense et de châtimens, que n'en ont
„ eu dans les contrées Payennes un petit
„ nombre d'hommes choisis. » (*)

Après tout, n'apprécions pas la valeur du Christianisme d'après ses effets *temporels*. Le but de la Révélation est d'influer sur la conduite de l'homme dans cette vie; mais la somme de bonheur qui peut résulter de cette influence ne peut être estimée qu'en prenant la totalité de son existence présente

(*) Clark. Ev. Nat. Rev. p. 208. ed. 5.

et future. Il pourrait se trouver alors, comme nous l'avons déjà observé, que le Christianisme aurait de grandes conséquences sur la masse entière du genre humain, qui n'en découleraient pas sous son rapport de Révélation à une portion de cette masse. Les effets de la mission, de la mort, de l'action présente et future de Christ quant au salut de l'homme, pourraient être universels lors même que la Religion ne serait pas universellement révélée.

Secondement. Je soutiens que l'on charge le Christianisme de plusieurs conséquences dont il n'est pas responsable. Je crois que les motifs religieux n'ont pas plus influé sur la formation des neuf dixièmes des loix d'intolérance et de persécution en fait de religion, qu'elles n'ont influé en Angleterre sur les loix concernant la chasse. Les mesures prises paraissent bien avoir la Religion Chrétienne en vue, mais le principe qui les dicte n'appartient pas au Christianisme; ce principe n'est autre chose, si-non que ceux qui sont en possession du pouvoir font tout ce

qu'ils

qu'ils peuvent pour le conserver. Le Christianisme ne peut être responsable d'aucun des maux que la persécution a pu occasionner, excepté de ceux qui ont été ordonnés par des persécuteurs *consciencieux*. Mais ceux-ci n'ont, peut-être, jamais été nombreux ni puissans. Ce n'est pas même au Christianisme qu'on est en droit d'imputer *leurs* erreurs. Ce qui les a égaré, ne provenait pas de ses principes; l'erreur appartenait à leur Philosophie morale, et non à la Religion. Ils se sont attachés à des cas particuliers sans réfléchir aux conséquences générales. Dans la persuasion où ils étaient que certains articles de foi, que certaines pratiques du culte étaient utiles, peut-être essentielles au salut, ils se sont crus obligés de forcer tous ceux qu'ils ont pu à les adopter. Ils s'y sont crus obligés, sans penser quel serait l'effet de leur conclusion lorsqu'on viendrait à l'adopter comme une règle générale de conduite. Si, comme le Koran, la Loi Chrétienne eût contenu des préceptes qui eussent autorisé la contrainte en fait de

Religion et la violence vis-à-vis des incrédules, le cas serait bien différent; alors nous n'eussions pas fait cette distinction, ni entrepris la défense de cette cause.

Je ne fais l'apologie d'aucune espèce et d'aucun degré de persécution, mais je n'en crois pas moins que les faits ont été exagérés. L'esclavage des Nègres fait périr plus d'hommes en un an que l'inquisition n'en a fait périr dans un siècle, n'en a fait périr peut-être depuis sa fondation.

Si l'on nous objecte, comme je m'y attends, que le Christianisme est responsable de tous les malheurs dont il a pu être *l'occasion*, sans en être le motif; je répondrai que si les passions malveillantes existent, les occasions ne leur manqueront jamais; cet élément nuisible trouvera toujours un conducteur capable d'en fixer l'explosion. Cette admission générale si vantée de la Théologie Payenne préserva-t-elle l'Empire Romain de guerres, prévint-elle les oppressions, les proscriptions, les massacres et les dévastations? Est-ce la bigoterie qui conduisit

Alexandre dans l'Orient, et César dans les Gaules? Apperçoit-on que les Nations chez lesquelles le Christianisme n'a pas pénétré, ou du sein desquelles il a été proscrit, soient exemptes de querelles ? Et leurs querelles sont-elles moins désastreuses, moins sanglantes? Est-ce au Christianisme plus-tôt qu'au manque de Christianisme qu'on doit attribuer l'état où se trouvent les plus belles contrées de l'Orient, ces contrées *inter quatuor maria*, la péninsule de la Grèce, une grande partie des côtes de la Méditerranée, qui ne sont aujourd'hui qu'un désert? Imputera-t-on au Christianisme l'anarchie féroce, les hostilités continuelles qui ne cessent de ravager les contrées où le Nil maintient une fertilité que la négligence du cultivateur ne peut suspendre, ni la guerre faire cesser? L'Europe n'a point eu de guerres de Religion depuis plusieurs siècles; mais à peine a-t-elle été un moment sans guerres. Imputerez-vous au Christianisme les calamités qui ont pesé sur elle il n'y a pas long-tems? Le Royaume de Pologne est-il tombé sous les coups d'une

croisade chrétienne ? Sont-ce les amis ou les ennemis de la Religion qui ont renversé pour un tems en France toute espèce d'ordre civil et de sécurité ? Parmi les terribles leçons qu'offriront au genre humain les crimes et les malheurs de ce pays, n'oublions pas celle-ci : c'est qu'on peut être persécuteur sans être bigot ; qu'en fait de rage et de cruauté, de méchanceté et de destruction, l'incrédulité l'emporte encore sur le fanatisme. Enfin, en voyant sous nos yeux combien les guerres que se font les Nations, sont moins cruelles et moins ruineuses qu'elles n'étaient autrefois, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que le Christianisme plus qu'aucune autre cause a opéré ce changement. Oui, même sous cet affligeant point de vue, le Christianisme a été utile au monde ; il a adouci, par plus d'humanité, les calamités de la guerre, et a cessé de la provoquer.

Les effets que les différences d'opinions, qui ont existées dans tous les siècles parmi les Chrétiens, ont produit, nous ramènent aux deux sources d'erreurs que nous avons

indiquées. Si nous étions revêtus du caractère dont le Christianisme s'efforce à nous pénétrer, ces différences d'opinions ne causeraient que peu de mal. Et au défaut de ce caractère, d'autres causes sans celles que la Religion peut fournir, n'existeraient-elles pas toujours pour mettre en action des passions malveillantes? La diversité des opinions sera pour l'ordinaire innocente, utile même, lorsqu'elle sera accompagnée de cette charité mutuelle dont le Christianisme ne nous dispense jamais. Cette diversité encourage les recherches, les discussions et les lumières; elle nous est utile pour fixer notre attention sur des sujets religieux, pour nous y faire prendre intérêt; tandis que le calme et le silence, suite d'un accord général, produisent un effet contraire. Je ne crois pas qu'on puisse soutenir que l'influence de la Religion soit plus grande, là où il y a le moins de variété dans les opinions.

CONCLUSION.

Lorsque nous nous proposons de faire des recherches sûr la Religion, comme sur tout autre sujet, le point important est de les faire avec *ordre.* Celui qui prend en mains un systême de Théologie qui dans son opinion déjà formée est supposé complètement vrai, ou faux, aborde la discussion avec un grand désavantage. Il n'est aucun systême fondé sur l'évidence morale qui pût courir les risques d'un pareil examen ; néanmoins nous commençons tous, jusqu'à un certain point, l'étude de la Religion avec un semblable préjugé, et cela ne peut se faire autrement. On ne peut s'empêcher de communiquer quelques opinions et quelques principes à la première jeunesse, vu la faiblesse du jugement humain à cette époque et l'extrême susceptibilité qu'elle a de recevoir des impressions. Et quand on ne se proposerait pas de le faire, quand on ne

s'efforcerait pas à le faire, le même effet aurait lieu, par cette tendance qu'on apperçoit dans l'âme à adopter la manière habituelle de penser et de parler qui régne autour de nous. Il est impossible de maintenir cet état d'indifférence et de suspension, cet équilibre que quelques-uns voudraient obtenir dans les matières religieuses, et que d'autres demanderaient dans toute la marche de l'éducation; cela n'a pas été accordé à la condition de l'homme.

D'après cet état de choses, les dogmes de la Religion précèdent chez nous ses preuves: ils se présentent à nous avec un mélange d'explications, de conséquences dont aucune profession de foi ne peut se passer; et l'effet qui résulte trop fréquemment de cette manière d'offrir le Christianisme à notre intelligence, est que si notre conception vient à se refuser à quelques articles qui nous semblent faire partie de la Religion, les caractères vifs et présomptueux rejettent indistinctement le tout. Mais est-ce là être juste, soit envers soi-même, soit envers la

Religion? Que fera donc un être raisonnable en commençant l'examen d'un sujet d'une importance aussi reconnue? Il donnera toute son attention et uniquement à la vérité générale et substantielle des principes de la Religion; et lorsqu'il aura trouvé un fondement, lorsqu'il aura découvert que l'histoire de cette Religion est digne de foi, il pourra avec sûreté s'avancer jusqu'à l'interprétation de ses régistres et jusques aux doctrines qui en ont été tirées. Notre foi même ne courrait aucun risque, nos motifs à l'obéissance n'éprouveraient aucune altération, quand nous viendrions à appercevoir que ces conclusions reposent sur différens degrés de probabilité et se présentent sous différens degrés d'importance. Cette marche de l'entendement, conforme à toutes les régles d'une logique sage, serait le soutien du pur Christianisme, même dans les pays où il est établi sous des formes qui peuvent donner le plus de prise aux difficultés et aux objections. Cette marche aurait encore l'avantage de nous préserver des préjugés

qui s'élèvent naturellement dans notre esprit au désavantage de la Religion à la vue des controverses nombreuses qui existent parmi ceux qui la professent; elle disposerait notre jugement à la douceur et à la modération, dirigerait dans ce même esprit notre conduite vis-à-vis de ceux qui dans le parti qu'ils ont pris sur ces controverses se trouvent en opposition avec nous. Ce que le Christianisme présente de clair, nous paraîtra suffisant et d'un prix inestimable; ce qu'il présente de douteux, ne nous paraîtra pas d'une importance égale, ne nous semblera pas même nécessiter une décision; ce qu'il présente de très-obscur, nous engagera à supporter les opinions que d'autres peuvent s'être formées sur le même sujet. Nous dirons à ceux qui s'écartent le plus de nos idées, ce qu'Augustin disait de son tems aux plus dangereux hérétiques: " *Illi in vos* " *sæviant, qui nesciunt, cum quo labore ve-* " *rum inveniatur, & quam difficilè caveantur* " *errores .... qui nesciunt, cum quantâ diffi-* " *cultate sanetur oculus interioris hominis,* ...

„ *qui nesciunt, quibus suspiriis & gemitibus* „ *fiat, ut ex quantulacunque parte possit in*„ *telligi Deus.*" (*)

Lorsque notre jugement se trouverait suffisamment satisfait de la vérité générale de la Religion, il pourrait non-seulement admettre des distinctions dans ses enseignemens, mais il aurait acquis un degré suffisant de force pour vaincre la répugnance qu'on éprouve à admettre des articles de foi qui présentent des difficultés à l'entendement, si ces articles de foi lui paraissaient faire vraiment partie de la Révélation. Ne devait-on pas s'attendre que ce que la Révélation prétend nous découvrir, et qu'elle nous découvre si elle est vraie, concernant l'économie et les habitans d'un monde invisible, nous offrirait des apperçus loin de toutes nos analogies, loin de la portée de notre esprit dont toutes les idées procédent des sens et de l'expérience?

J'ai cherché dans l'ouvrage que je présente, à séparer avec le plus grand soin pos-

(*) Aug. contr. Ep. Fund. c. II. n. 2.

sible, les preuves d'avec les enseignemens, d'écarter de la question principale toutes les considérations qui lui ont été jointes sans nécessité, et d'offrir une défense du Christianisme qui pût être lue par tout Chrétien, sans qu'il y apperçut les dogmes qu'il a été appellé par son éducation à attaquer et à décrier; et j'ai eu la satisfaction de voir que ce plan était praticable, de voir qu'il y a peu de nos controverses réciproques, qu'il n'y en a peut-être point, qui attaquent les preuves de notre Religion, et que la séparation ne va jamais jusques aux fondemens.

La vérité du Christianisme repose sur ses faits principaux, et ne repose que sur eux. Nous avons sur ces faits une évidence qui doit nous satisfaire, du moins jusques à ce qu'on nous montre que le genre humain a pu être trompé par un degré semblable d'évidence. Nous avons des points incontestables, et qui n'ont point été contestés, et tels que l'histoire de l'espèce humaine n'a jamais rien présenté de semblable. Un Juif obscur a changé la Religion du monde, et

cela sans force, sans pouvoir, sans appui, sans aucune circonstance qui pût offrir d'attrait, qui pût avoir de l'influence, qui pût faciliter le succès. Aucun exemple semblable n'a existé. Après avoir été supplicié à raison de son entreprise, ses compagnons se fondant sur les œuvres surnaturelles qu'il avait opérées, lui ont attribué des qualités surnaturelles, et pour attester la vérité de leurs déclarations, c'est-à-dire, en conséquence de la conviction qu'ils avaient de cette vérité et dans le dessein d'en communiquer la connaissance aux autres, ils se sont volontairement dévoués à une vie de peine et de souffrance, et pleinement instruits du danger auquel ils s'exposaient, ils se sont résignés aux plus cruelles persécutions. Il n'existe aucun exemple qu'on puisse comparer à celui-ci. Bien plus, peu de jours après l'exécution publique de leur Maître et dans la ville où il avait été enseveli, ces mêmes compagnons ont déclaré unanimement qu'il était ressuscité, qu'ils l'avaient vû et touché, qu'ils avaient mangé avec

lui, conversé à lui: en conséquence de leur persuasion ils ont prêché sa Religion, posant pour fondement ce fait extraordinaire en présence de ceux qui l'avaient fait mourir, et qui revêtus de tout le pouvoir, devaient être naturellement et nécessairement disposés à traiter les Disciples comme ils avaient traité le Maître. Après avoir fait cette déclaration dans le lieu même où le fait s'était passé, ils annoncent le même fait au dehors, sans tenir compte des difficultés et des obstacles; ils l'annoncent là où leur mission ne semblait devoir leur promettre que dérision, insulte et outrage. Ceci est encore sans exemple. Je crois ces trois faits certains; ils le seraient presque lors même que les Évangiles n'eussent pas été écrits. L'Histoire Chrétienne n'a jamais varié sur ces points. Aucune autre ne l'a contredite. Ces faits sont *représentés de la même manière*, soit dans les lettres, les discours, les controverses entre les Membres de la société, soit dans les Livres qu'ils ont écrits depuis le commencement jusques à aujourd'hui, dans

toutes les parties du monde où cette Religion a été professée, soit par toutes les sectes qui sont sorties de son sein. Car nous avons des lettres, des discours écrits par des contemporains, par des témoins, par des personnes qui ont fait partie des événemens ; nous avons d'autres Écrits qui dès cette première époque se sont suivis dans une succession régulière jusques à nous. La Religion professée aujourd'hui par la plus grande partie du monde civilisé, a pris, sans aucun doute, sa source à Jérusalem, et à cette époque on doit s'attendre à quelques détails sur son origine, on doit assigner quelque cause de son accroissement. Tous les détails que nous trouvons de cette origine, toutes les explications de ces causes, soit que nous les empruntions des écrits des premiers qui embrassèrent cette Religion, (et c'est bien là qu'on devait s'attendre de rencontrer les développemens les plus précis,) soit des notices que d'autres ouvrages de ce siècle ou du suivant ont pu donner occasionnellement; par-tout les mêmes faits mentionnés

ci-dessus sont expressément indiqués, comme les moyens par lesquels la Religion s'est établie, ou bien son origine nous est dépeinte d'une manière qui s'accorde avec la supposition de ces faits, et qui atteste leur vérité et leur efficace.

Ces propositions seules offrent un fondement à notre foi; car elles prouvent l'existence d'une chose dont même l'ensemble *général* ne peut être expliqué par aucune supposition raisonnable, si ce n'est celle de la vérité de la mission. Mais il nous importe beaucoup de connaître les particularités, le *détail* des miracles, ou des prétentions aux miracles (car ces prétentions ont nécessairement dû exister,) sur lesquels repose un fait sans exemple, *pour* lequel ces hommes ont agi et ont souffert, comme nous savons qu'ils ont agi et souffert. Nous *avons* ce détail puisé à la source, communiqué par les Acteurs eux-mêmes; nous l'avons dans des mémoires écrits par des témoins oculaires placés sur la scène, par leurs contemporains et leurs compagnons; nous

l'avons non pas dans un seul Livre, mais dans quatre, dont chacun contient suffisamment ce qu'exige la vérification de la Religion: ces quatre Livres sont en accord sur toutes les parties essentielles de l'histoire. L'authenticité de ces Livres repose sur des preuves plus nombreuses et plus fortes que celles de la plupart des anciens Livres quelconques, sur des preuves qui les distinguent nettement de tout autre qui pourrait prétendre à une semblable autorité. Et quand on aurait quelques doutes sur les noms des Auteurs auxquels ces Livres sont attribués, (ce qui n'est pas, vû qu'ils n'ont jamais été assignés à d'autres et que nous avons la preuve que peu après leur publication ces Livres ont porté les mêmes noms qu'aujourd'hui,) leur antiquité qui n'a jamais été contestée, la réputation et l'autorité dont ils ont joui auprès des premiers Disciples de la Religion, et qui n'est pas moins incontestable, nous donneraient la preuve la plus solide, que du moins, quant au principal, ils ont été en accord avec ce que les

les premiers Prédicateurs de la Religion ont annoncé.

Quand nous portons nos regards sur ces Livres anciens, que nous les examinons séparément, ou que nous les comparons ensemble, nous y voyons l'empreinte de la vérité. Ces Écrivains avaient certainement quelque lumière de ce qu'ils mettaient en écrit, car ils montrent une connaissance des circonstances locales, avec l'histoire et les usages de ces tems, qui ne pouvait se trouver que chez un habitant du pays, vivant à cette même époque. Dans tout ce qu'ils racontent, on apperçoit la simplicité et la franchise, l'air et le langage de la vérité. Si nous comparons ensemble ces Écrits, nous y appercevrons assez de diversité pour écarter toute idée de collusion, mais assez d'accord dans cette variété pour montrer que ces divers récits ont eu une chose réelle pour fondement commun. Souvent on les voit attribuer différentes actions ou discours à la personne dont ils nous donnent l'histoire, ou plutôt dont ils nous donnent des mé-

moires appartenant à son histoire ; mais ces actions, mais ces discours sont si ressemblans qu'ils nous peignent toujours le même caractère. Et cette coïncidence dans des Écrivains de cette classe, prouve qu'ils écrivaient d'après des faits, et non d'après leur imagination.

Ces quatre narrations ne comprennent que l'histoire du Fondateur de la Religion, et finissent avec *son* Ministère. Mais puisqu'il est certain que l'entreprise a eu des suites, nous devons être curieux de savoir *comment* elle s'est développée. Cette connaissance nous est communiquée dans un ouvrage dont l'Auteur s'annonce comme un des agens de l'entreprise pendant les premiers pas de ses progrès. Cet ouvrage reprend l'histoire au point où les précédens mémoires l'avaient laissée. Il poursuit la narration quelquefois dans de grands détails, et partout avec l'empreinte du bon sens (*), de

(*) Voyez le discours de St. Pierre, quand il guérit un estropié (Act. III. 18.), le Concile des Apôtres (XV.), le discours de St. Paul à Athènes (XVII. 22.)

la connaissance des faits et de la candeur, indiquant par-tout l'origine, et la seule origine probable des effets qui ont incontestablement eu lieu, en même tems que les conséquences des situations qui ont incontestablement existé. Cet ouvrage se trouve *confirmé*, du moins quant à la substance de la narration, par tout ce que le témoignage peut ajouter de force à une histoire, je veux dire des *Lettres originales* écrites par la personne qui se trouve être le principal sujet de l'histoire, écrites sur les événemens auxquels elle se rapporte, et pendant ou peu après la période qu'embrasse cette histoire. Qui osera dire que cet ensemble n'offre pas une masse de fortes preuves historiques?

Et si nous réfléchissons que quelques-uns des Auteurs de ces Livres sont supposés avoir fait des miracles, avoir été l'objet de ces miracles, ou d'une assistance surnaturelle pour propager la Religion, nous en

devant Agrippa (XXVI.) Je cite ces passages comme preuve de bon sens, comme exempts de la plus légère apparence d'enthousiasme.

viendrons peut-être à croire que leur histoire mérite par cela même un plus haut degré de confiance, ou une espèce de confiance différente de celle que peut obtenir un témoignage purement humain. Mais nous ne pouvons faire usage de cet argument vis-à-vis des sceptiques et des incrédules : il faut être Chrétien pour en sentir la force. L'inspiration des Écrits historiques, la nature, le degré et l'étendue de cette inspiration, sont sans contredit des sujets qui demandent la plus sérieuse discussion; mais ils ne peuvent être discutés qu'entre Chrétiens, et non entre Chrétiens et ceux qui ne le sont pas. Cette doctrine n'est pas même nécessaire pour établir la croyance au Christianisme, laquelle doit en première instance du moins, reposer sur les maximes ordinaires de la crédibilité historique. (*)

Si nous examinons les différens miracles rapportés dans ces Livres, nous nous assurerons de l'impossibilité où l'on est de les expliquer par la supposition de fraude ou

(*) Voyez Powell's *Disc.* disc. XV. p. 245.

d'erreur. Ils n'ont point été opérés en secret, ils n'ont point été d'un moment de durée, ils n'ont point été faits par essais, ils n'ont point été équivoques, ils n'ont point eu lieu sous la protection de l'autorité, point en présence d'hommes portés à les admettre, point pour consolider des dogmes, ou des pratiques déjà établies. Nous voyons encore que la preuve qui les accompagne et qui a été reçue par un grand nombre d'hommes, est d'une espèce différente des preuves sur lesquelles reposent les narrations d'autres miracles. Cette preuve était contemporaine, elle était publiée sur le lieu même, elle était d'une durée continue, elle embrassait des intérêts et des questions de la plus haute importance. Cette preuve était en opposition avec les opinions fixes et les préjugés des personnes auprès de qui on la faisait valoir. Elle forçait ceux qui consentaient à l'admettre, non à un simple assentiment d'indolence, mais à un changement subit de principes et de conduite. Elle les forçait à se soumettre aux conséquences les plus

sérieuses et les plus effrayantes, telles que la perte de leurs biens, les dangers, les insultes, les outrages et les persécutions. Comment cette histoire eût-elle pu être fausse; ou en la supposant telle, comment dans de telles circonstances eût-elle pu se propager? c'est ce qui ne saurait s'expliquer. Telle a été cependant l'Histoire Chrétienne, telles ont été les circonstances dans lesquelles elle s'est manifestée, et c'est d'une masse de semblables difficultés qu'elle a triomphé.

On devait s'attendre à ce qu'un événement aussi lié à la Religion et au sort du peuple Juif, tel que présentait la venue d'un homme de cette Nation, né dans son sein, établissant son autorité et ses loix sur une grande partie du monde civilisé, on devait s'attendre qu'un tel événement aurait été désigné dans les Écrits prophétiques de cette Nation; sur-tout lorsque cet homme et sa mission firent reconnaître la Divinité de la Loi Mosaïque par ceux-là même qui l'avaient complètement rejettée auparavant. Aussi existe-t-il dans ces Écrits plusieurs indications

qui *s'appliquent* à la personne et à l'histoire de Jésus, avec une telle précision, que les passages de ces Livres ne sauraient convenir à aucun autre personnage, excepté à celui qui a opéré cette grande révolution dans les affaires et les opinions du genre humain. La force de quelques-unes de ses prophéties dépend beaucoup de ce rapprochement: d'autres nous offrent séparément une grande force; telle est sur-tout celle qui contient une description complète, et qui désigne manifestement un caractère unique et une scène de choses unique. Elle se trouve dans un Écrit ou dans une collection d'Écrits déclarés prophétiques; elle s'applique au caractère de Christ et aux circonstances de sa vie et de sa mort avec une grande précision, et d'une manière telle qu'aucune diversité dans l'interprétation n'en peut affaiblir la force. Je croirais que la venue de Christ et ses conséquences n'ont pas été révélées plus distinctement dans les Livres sacrés des Juifs, parce que s'ils eussent eu une connaissance plus exacte de la chûte de

leur institution, s'ils eussent été plus clairement instruits qu'elle devait se confondre avec une dispensation plus parfaite et plus étendue, cette connaissance eût refroidi et relâché leur attachement, leur zèle pour cette institution; et c'est cependant de ce zèle que dépendait le maintien, pour une suite de siècles, de quelques restes de vérités religieuses dans le monde.

Voici la seule question qu'on puisse faire sur les connaissances qu'une Révélation a pu communiquer au genre humain: "Était-il essentiel à l'homme d'avoir ces connaissances ou d'en avoir une plus grande certitude?" Si à l'ouïe de cette demande nous fixons nos pensées sur la grande doctrine Chrétienne, concernant la résurrection des morts et le jugement futur, comment pourrait-on être dans le doute? Celui qui me donne les richesses et les honneurs ne fait rien pour moi, celui qui me donne la santé fait peu de chose, auprès de celui qui me donne des raisons fondées de croire à la résurrection et au jugement dernier. Et c'est ce

que le Christianisme a donné à des millions d'hommes.

Il est d'autres articles de la foi Chrétienne qui quoique d'une importance infinie, lorsque nous les comparons à quelqu'un des objets de nos recherches humaines, ne sont cependant que des conséquences et des circonstances de ces deux grandes vérités; toutefois ces articles nous semblent encore mériter qu'une source Divine nous en ait donné la connaissance. Ainsi la Morale de la Religion, telle que nous l'offre l'exemple ou les préceptes de son Fondateur, ou les leçons de ses premiers Disciples qui nous paraissent découler des instructions de leur Maître, cette Morale présente par-tout la sagesse et la pureté; elle ne flatte ni les préjugés vulgaires, ni les opinions populaires; elle n'excuse point les pratiques accréditées; mais elle offre dans ses instructions tout ce qui peut avancer le bonheur de l'homme, et de la manière la plus propre à faire impression et à produire de l'effet. L'Auteur de cette Morale, quel qu'il eût été, aurait fait preuve

de son bon sens, de son intégrité, de la rectitude de son entendement, et de l'honnêteté du but qu'il se proposait. Cette Morale sous tous ses rapports était beaucoup plus parfaite qu'on ne devait l'attendre des circonstances et du caractère de la personne qui l'annonçait: aussi le genre humain en recueille et en a recueilli les plus grands avantages.

Il a donc plû à Dieu d'accorder un témoignage miraculeux dans la circonstance la plus importante qui pût se rencontrer, et pour un but d'un prix inestimable. Après avoir protégé l'institution, lorsque ce grand moyen pouvait seul en fixer l'autorité et favoriser ses premiers progrès, Dieu a confié ses progrès futurs aux voyes ordinaires des communications entre hommes et à l'influence des causes qui dirigent leur conduite et les affaires humaines. La semence déposée en terre a été abandonnée aux loix de la végétation; et le levain une fois placé, à celles de la fermentation: l'un et l'autre effet ont été soumis aux loix de la nature, loix

disposées et contrôlées par cette Providence qui dirige les affaires de ce monde, quoique par une influence imperscrutable et qui se dérobe à nos regards. En ceci le Christianisme nous offre une analogie avec presque toutes les autres mesures prises pour notre bonheur. La provision est déposée dans les magasins, puis sa distribution est soumise à des loix qui faisant partie d'un systême plus général, dirigent ce sujet particulier ensemble avec plusieurs autres.

Ne cessons jamais de rappeller à notre esprit nos observations sur les plans, le but, la sagesse des ouvrages de la nature d'où découle notre foi à l'existence d'un Dieu, et pour lors tout deviendra aisé à comprendre. Serait-il improbable qu'un état futur eût été déterminé dans les conseils d'un Être qui posséde le pouvoir et la disposition de volonté qu'on ne peut refuser au Créateur de l'Univers, et serait-il improbable qu'il nous en eût donné la connaissance? Un état futur replace tout dans l'ordre; car si les agens moraux doivent être

un jour heureux ou malheureux, d'après leur conduite dans leur première condition, et d'après les circonstances dans lesquelles ils auront été placés, il ne saurait être bien important de savoir en vertu de quelles causes, de quelles régles, ou si vous voulez de quelle chance ou caprice, ces conditions ont pu être assignées et leurs circonstances déterminées. Cette hypothèse résout toutes les objections que peut faire naître contre la Providence et la bonté de Dieu, la distribution inégale du bien et du mal. Je ne parle pas de l'inégale distribution d'avantages douteux, tels que les richesses et la grandeur, mais de ce qui est bien important, de la santé et des maladies, de la force et des infirmités, des jouissances qu'éprouve le corps ou de ses douleurs, de la gaieté de l'âme ou de son abattement. Oui, cette seule vérité change la nature des choses, rétablit l'ordre au sein de la confusion, et ne fait du monde physique et moral qu'un seul tout.

Il fallait néanmoins un plus haut degré

d'assurance que celle dont peut être susceptible cet argument ou tout autre tiré des lumières de la nature, sur-tout pour triompher du choc que devaient produire sur l'imagination et les sens la présence et les effets de la mort, ainsi que les difficultés dont elle enveloppait l'attente d'une vie continuée ou future. Et quoique ces difficultés se présentent avec force à l'esprit, je crois qu'elles tiennent plus à nos habitudes de crainte qu'au sujet même; et que si malgré tant d'assurances raisonnables, nous nous laissons aller à l'abattement, c'est plutôt par une faiblesse de notre imagination que par toute autre cause. À considérer la chose abstraitement, c'est-à-dire, sans faire attention aux effets que l'habitude peut avoir sur nos facultés et sur notre propension à la crainte, je ne vois pas plus de difficulté à la résurrection d'un mort qu'à la conception d'un enfant; si ce n'est que l'un arrive dans le monde qui lui est destiné avec un systéme de conscience intérieure, que ne peut avoir l'enfant. Et qui oserait croire

connaître assez ce sujet mystérieux, pour que cette circonstance établit une différence dans ces deux cas, de sorte que l'un se trouvât aisé et l'autre impossible ; que l'un fût dans la nature, mais non pas l'autre? La succession des espèces a dû être pour le premier homme aussi incompréhensible que la résurrection peut l'être pour nous.

Que s'il se trouvait un homme qui ne pût pas saisir l'idée d'une substance purement immatérielle, c'est-à-dire, sans étendue ni solidité, ne concevrait-il pas du moins qu'une particule, telle qu'une particule de lumière, dont la petitesse se dérobe à toutes les dimensions, pourrait aussi bien être la dépositaire, l'organe, le véhicule du sentiment intérieur, comme peut l'être la réunion des substances animales dont notre corps ou dont le cerveau humain est composé? que cela étant, cette particule pourrait transmettre une identité suffisante à tout ce à quoi elle pourrait être unie, que cette particule pourrait subsister au milieu de la destruction de toutes ses

enveloppes, pourrait servir de lien entre ce qui est physique et ce qui est spirituel, entre le corps corruptible et le corps glorifié. Si l'on nous dit que ce mode et ces moyens sont imperceptibles à nos sens, nous dirons qu'il en est de même des agens et des productions d'effets les plus importans. Tous les grands pouvoirs de la Nature sont invisibles. La gravitation, l'électricité, le magnétisme, quoique sans-cesse présens, exerçant sans-cesse leur influence, quoique placés au-dedans de nous, près de nous, et autour de nous, quoique répandus dans tout l'espace, quoique couvrant la surface, pénétrant la contexture de tous les corps dont nous avons quelque connaissance, ces grands pouvoirs dépendent de substances et d'actions qui échappent complètement à nos sens. Et n'est-ce pas ainsi que l'Intelligence Suprême se présente à nous ?

Mais soit que ces explications ou d'autres données, dans le but de tranquilliser l'imagination, aient quelque rapprochement avec la vérité, ou soit que l'imagination qui,

comme je l'ai dit, n'est que l'esclave de l'habitude, *puisse* être satisfaite ou non : lorsque nous voyons qu'un état futur et la révélation de cet état ne se trouvent pas seulement être en parfait accord avec les attributs de cet Être qui gouverne l'Univers, mais bien plus, quand par ce moyen nous voyons s'évanouir toutes les apparences de contradictions que présentent les actes de la volonté Divine vis-à-vis des créatures capables de mérite ou de démérite comparatif, de récompense et de châtiment : lorsque nous voyons qu'il existe une masse d'évidence historique, confirmée par beaucoup de caractères intérieurs de vérité et d'authenticité, pour nous convaincre qu'une telle Révélation nous a été donnée : quand, dis-je, nous voyons ces choses, ne nous rassurerions-nous pas en pensant que Dieu ne saurait manquer de ressources dans sa sagesse créatrice, ni d'expédiens pour exécuter ce qu'il s'est proposé de faire; qu'il pourra à l'aide d'une influence nouvelle et toute-puissante faire revivre le sentiment intérieur qui était éteint, ou que dans le

nombre

nombre de ces étonnantes conceptions dont l'Univers abonde, et dont quelques-unes nous montrent par plusieurs exemples la vie animale reprenant de nouvelles formes d'existence, acquérant de nouveaux organes, de nouvelles perceptions, de nouvelles sources de bonheur; que dans ce nombre de conceptions il aura été pourvu à ce que, par des méthodes qui nous sont cachées, ainsi que tous les grands procédés de la Nature, les objets du Gouvernement moral de Dieu puissent aussi être amenés à l'aide de plusieurs changemens nécessaires à une distinction finale de bonheur ou de misère, distinction qu'il nous a déclaré devoir être la conséquence de l'obéissance à ses Loix ou de leur transgression, de la vertu ou du vice, du bon ou du mauvais usage des facultés qu'il nous a données, des circonstances dans lesquelles il a jugé à propos de nous placer, et par lesquelles il a voulu nous soumettre à un état d'épreuve?

FIN.

Si la Traduction littérale que je présente au public est accueillie comme l'importance du sujet et la réputation de l'Auteur m'en donnent l'espérance, je me propose de traduire de suite l'ouvrage du même Auteur, intitulé: *Horæ Paulinæ*, 8°. de 426 pages, ou *la Vérité de l'Histoire de St. Paul prouvée par la confrontation des Épitres qui portent son nom, avec les Actes des Apôtres et celle de ces Épitres entr'elles.* Cet Ouvrage mentionné au chapitre VII. Part. II. me paraissant faire partie du Tableau des Preuves évidentes du Christianisme.

D. Levade.



